U d'/of OTTAWA
39003001570976

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

MÈRE CATHERINE-AURÉLIE

FONDATRICE DE L'INSTITUT DU PRÉCIEUX-SANG

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La foi dans ses rapports avec la raison (1898).

Le mariage clandestin devant la loi du pays (1901).

Articles et études (1903).

Vie de Mère Caron (1908).

Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (1909).

Prêtres et religieux du Canada (1914).

Pau, Fayolle et Foch (1922).

Histoire des Sœurs de Sainte-Anne (1922).

Louis-Joseph-Amédée Derome (1922).

(*En collaboration*) :

Les fêtes du 75e de la Saint-Jean-Baptiste (1909).

Histoire de Saint-Jacques-d'Embrun (1910).

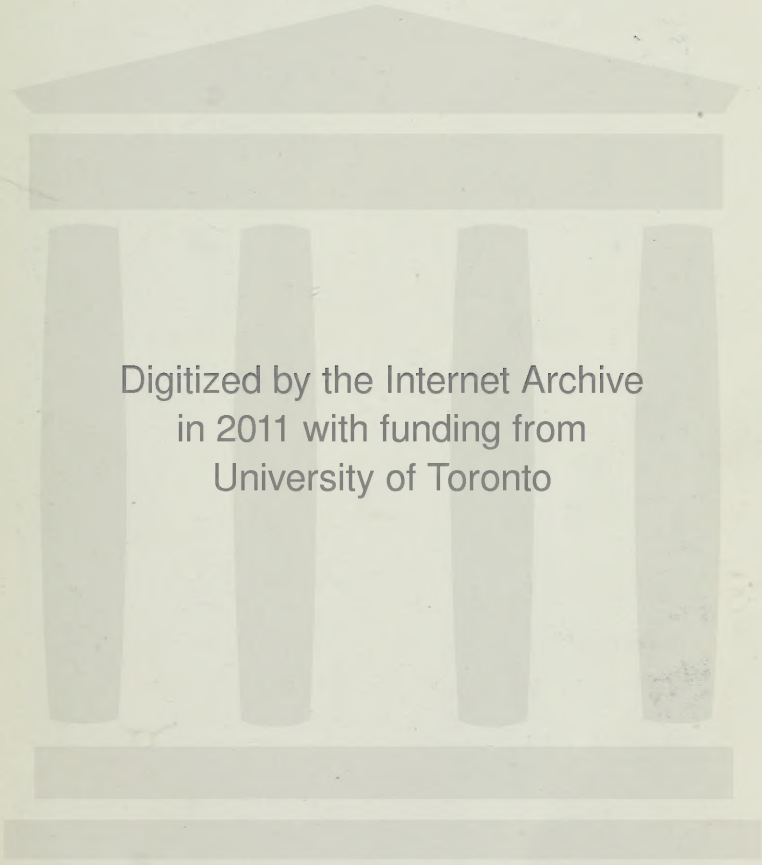

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/mrecatherineau00aucl

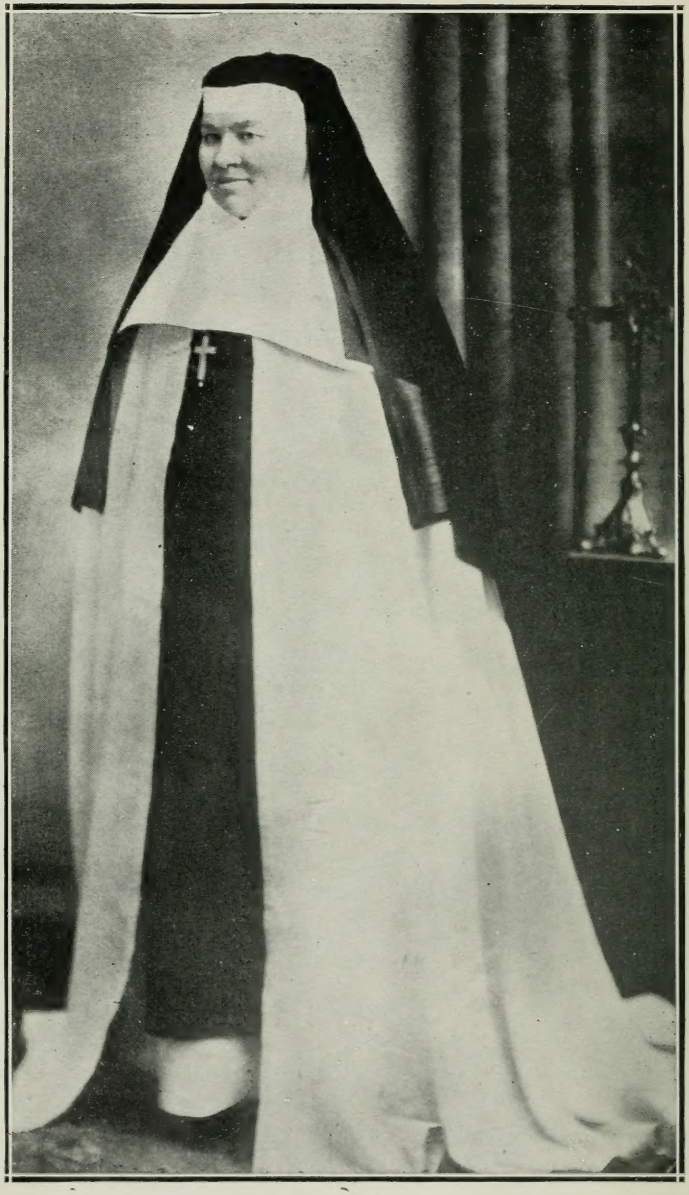

MÈRE CATHERINE-AURÉLIE-DU-PRÉCIEUX-SANG

NÉE AURÉLIE CAOUETTE

MÈRE CATHERINE-AURÉLIE

Histoire de Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang
née Aurélie Caouette

FONDATRICE DE L'INSTITUT
DU
PRÉCIEUX-SANG AU CANADA

1833 — 1905

PAR
l'abbé Élie-J. AUCLAIR
docteur en théologie et en droit canonique
de la Société Royale du Canada et de
la Société Historique de Montréal

Imp. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE
103, rue Ste-Anne, 103
QUÉBEC
1923

B
463
22
CANADIANA

Nihil obstat,

CHS.-E. GAGNÉ, pter,

censor librorum.

Imprimatur,

Quebec., die 14ª septembris 1923.

† L.-N. CARD. BÉGIN, arch. Quebec.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Respectueux des décrets du Saint-Siège sur la presse, nous déclarons, en la forme la plus explicite, n'attribuer à cette histoire de Mère Catherine-Aurélie qu'une foi purement humaine. Nous ne voulons en aucune façon prévenir les jugements de l'Église, à laquelle seule il appartient de porter une sentence définitive en matière de vertu et de sainteté. Nous soumettons humblement notre travail et notre personne à son autorité et à sa censure.

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, l'an mil neuf cent vingt-trois, par Les Sœurs adoratrices du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, au ministère de l'Agriculture. Tous droits réservés.

BX 4447 .Z9 C33 1923

PRÉFACE

Les premières lignes du manuscrit de ce livre ont été écrites le 14 septembre 1922, et les dernières, le 3 mai 1923. Simple coïncidence sans doute, qu'il nous plaît cependant de signaler, parce que ces deux dates marquent les deux fêtes de l'exaltation et de l'invention de la sainte croix, dont notre héroïne fut l'amante si profondément sincère.

Nous avions décidé de ne mettre aucune préface à ce volume, quand une circonstance fortuite nous a donné l'idée d'en écrire une, au moment ou nous achevions de reviser, avant le bon à tirer, les quatre cents pages de nos quatorze chapitres. Le soir du 24 mai 1923, nous assistions à une modeste séance de couvent, au cours de laquelle, pour honorer Dollard et les premiers héros de notre histoire du Canada, on fit revivre, sous nos yeux, les belles figures de madame Hébert, de Jeanne Mance, de Madeleine de Verchères et de Jeanne Leber.

Jeanne Leber, la célèbre recluse de Ville-Marie, qui vécut de 1662 à 1714, nous apparut soudain, derrière la petite grille du théâtre enfantin, comme un précurseur de Mère Catherine-Aurélie et de son institut. De même que les Carmes du XIIe siècle, établis par Berthold en 1156 sur le mont Carmel, et ceux du XVIe, réformés par sainte Thérèse et saint Jean de la Croix en 1564, font remonter leurs premières origines au prophète Élie lui-même, qui vivait onze cents ans avant Jésus-Christ, et dont les Livres des Rois *nous racontent la merveilleuse histoire, ainsi, nous semblait-il, la fondatrice du Précieux-Sang de Saint-*

Hyacinthe, éprise des charmes et des crucifiements de la vie contemplative vers le milieu du XIXe siècle, aurait fort bien pu se réclamer de l'exemple de la pure et sainte fille, filleule de M. de Maisonneuve et de Jeanne Mance, qui embauma du parfum de ses vertus et de ses austérités, à Montréal, à l'ombre du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, les dernières années du XVIIe siècle et les premières du XVIIIe.

Si l'institut du Précieux-Sang est sûrement le premier ordre contemplatif du Canada, Jeanne Leber n'en est-elle pas, tout aussi bien, la première contemplative isolée ? Les ermites et les solitaires ont précédé, dans l'Église, les moines et les moniales. Pareillement, chez nous, une sainte recluse a précédé le premier monastère d'adoratrices-expiatrices. Tout se tient et s'enchaîne dans la suite des temps, dans le développement des idées et dans la culture des vertus elles-mêmes. Cela n'enlève rien au mérite de chacun et s'explique parfaitement par une sorte de loi providentielle qui actualise, de génération en génération, parmi les vivants, le dogme si consolant de la communion des saints et de la réversibilité des mérites.

Mère Catherine-Aurélie a été, comme Jeanne Leber, une passionnée de la croix de Jésus et une fille non moins fervente de la Vierge Marie. Comme Jeanne encore, c'est à la Congrégation de Notre-Dame, chez les filles de Marguerite Bourgeoys, qu'Aurélie chercha des exemples de vie à imiter. Comme Jeanne toujours, c'est auprès des MM. de Saint-Sulpice qu'Aurélie trouva, à une époque importante de sa vie, lumière et conseil. Comme Jeanne enfin, Aurélie ne dévia jamais de sa voie.

Assurément, il ne conviendrait pas de presser outre mesure le rapprochement. Mais, tel qu'il s'est présenté à

notre esprit, il nous a plu tout de suite, il nous plaît singulièrement. Et nous croyons que ce n'est ni un hors-d'œuvre ni un contre-sens que d'évoquer la belle et pure figure de Jeanne Leber, la recluse de Ville-Marie, en tête du livre qui raconte la vie et l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie, la fondatrice du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe.

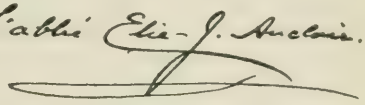

CHAPITRE I

Enfance et jeunesse d'Aurélie Caouette, de sa naissance à sa sortie du couvent (1833-1850)

SOMMAIRE.— Le Canada aura-t-il un jour sa sainte Catherine ? — Naissance d'Aurélie Caouette.— Saint-Hyacinthe en 1833.— La famille Caouette.— Éducation chrétienne.— Une enfant de bénédiction.— Ses belles qualités.— Sollicitude du curé Crevier et première communion.— Conduite à l'école.— Longue maladie et faveur singulière.— Au couvent de Saint-Hyacinthe.— La vie de pensionnat.— Témoignages des maîtresses et des compagnes d'Aurélie.— Aurélie congréganiste.— Elle n'est pas absolument parfaite.— Son directeur, M. l'abbé Raymond.— Un trait de sa vie de pensionnaire.— Interventions extraordinaires.— Comment elle répond à l'appel de Jésus.— Son désir de souffrir.— Ses amitiés humaines.— Célina Lafrance.— Mort tragique de cette jeune amie.— Aurélie personnifie dans " une pièce de couvent " sainte Catherine d'Alexandrie.— Son extraordinaire émotion.— Sa dernière année de pensionnat.— Sa sortie du couvent.— Elle cherche sa voie.

L'ÉGLISE proclamera-t-elle un jour qu'au Canada échoit l'honneur d'avoir eu sa sainte Catherine de Saint-Hyacinthe, comme l'Italie eut naguère sa sainte Catherine de Sienne ? L'histoire de notre petit peuple français des rives du Saint-Laurent devra-t-elle inscrire, dans ses pages officielles, après les noms vénérés de nos Marie de l'Incarnation, de nos Jeanne Mance et de nos Marguerite Bourgeoys, le nom béni de Catherine-Aurélie Caouette, la fondatrice, à Saint-Hyacinthe, en 1861, de notre institut des Sœurs(1) adoratrices du Précieux-Sang ? C'est le secret de Dieu et de l'avenir.

Dans tous les cas, nous protestons, en entreprenant d'écrire l'histoire de la vie et des œuvres de cette femme admirable, de

(1) Nous écrivons ce mot avec un grand S, parce qu'il s'agit dans ce livre d'un institut de religieuses.

notre entière soumission aux jugements de la sainte Église, comme aussi de notre parfaite confiance en la sagacité des futurs historiens de notre pays et de notre race. Mais nous tenons pour certain que celle dont nous allons entretenir nos lecteurs fut vraiment une personne extraordinaire : extraordinaire dans les voies que la Providence lui avait tracées, extraordinaire dans la façon dont elle répondit dès sa tendre enfance et jusqu'à sa mort aux grâces de choix dont elle fut visiblement comblée, extraordinaire dans sa vie et dans ses œuvres, dans sa constance, dans sa fidélité, dans sa générosité, à aimer, à réparer et à souffrir.

Elle naquit à Saint-Hyacinthe, le 11 juillet 1833, et fut baptisée le même jour sous le nom d'Aurélie, par le vicaire de la paroisse, M. l'abbé Durochers(2). Son père avait nom Joseph Caouette et sa mère s'appelait Marguerite Olivier.

Saint-Hyacinthe n'était pas, sans doute, il y a 90 ans, la coquette et jolie cité qu'elle est devenue à l'heure où nous écrivons ces lignes. Mais c'était déjà un beau village, où la vie catholique et française se développait normalement. Le cadre pittoresque et attrayant que la nature lui a fait sur les bords enchanteurs de sa rivière Yamaska, parfois impétueuse, toujours rafraîchissante, n'avait pas moins qu'aujourd'hui sa grâce et ses charmes. On y était moins riche, moins à l'aise, évidemment, que de nos jours, mais on y menait une vie calme et paisible, tout aussi heureuse, sinon plus, sous la gouverne spirituelle du curé Crevier, plus tard grand-vicaire et fondateur du collège de Sainte-Marie de Monnoir, qui venait de succéder, en 1832, au fondateur du séminaire de Saint-Hyacinthe, le si méritant curé Girouard. Depuis 1811, le collège-séminaire existait, que dirigeaient ces prêtres distingués

(2) " Le onze juillet mil huit cent trente-trois, par nous, prêtre soussigné, a été baptisée Aurélie, née le même jour, du légitime mariage de Joseph Caouette, forgeron, et de Marguerite Olivier, domiciliés dans cette paroisse. Le parrain a été Joseph Deslandes et la marraine Marie-Anne Tétreau, qui, ainsi que le père présent, a déclaré ne savoir signé. Le parrain a signé avec nous.— J. Deslandes, Eus. Durochers, ptre." (Extrait des registres paroissiaux de Notre-Dame-du-Rosaire, actuellement desservie par les Pères Dominicains.)

qui seraient bientôt Mgr Prince, Mgr Joseph LaRocque et Mgr Raymond. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, que remplaceraient quinze ans plus tard les Sœurs de la Présentation, avaient là un couvent depuis 1816. La paroisse était d'ailleurs très vaste en étendue et avait une assez forte population (4,500 communiants en 1817). Le village lui-même, sans être considérable, était, répétons-le, relativement important pour l'époque.

La famille Caouette, comme tant d'autres de notre vieille province de Québec, était une famille de chrétiens convaincus, où la foi était sincère et les mœurs pures. On y vivait sous l'œil de Dieu. Joseph Caouette, le père, était forgeron. Habile dans son métier et consciencieux, il était connu au loin. Son honnêteté et sa probité ne faisaient de doute à personne. Il gagnait noblement, à la sueur de son front, son pain et celui de ses enfants. Marguerite Olivier, sa femme, tout en vaquant à ses devoirs de maîtresse de maison, élevait chrétiennement, le mieux qu'elle pouvait, les enfants que le bon Dieu lui donnait. La famille était nombreuse. Aurélie se trouvait la huitième(3). Pour madame Caouette, ainsi qu'il arrive pour les mères vraiment croyantes, l'attente de ses enfants s'accompagnait toujours de prières ferventes. On la vit souvent, les mois qui précédèrent la naissance d'Aurélie, faisant pieusement, dans l'église du village, l'exercice du chemin de la croix et s'entretenant intérieurement des mystères de la passion du Sauveur. L'enfant qui allait naître en devait garder une durable impression. L'hérédité n'est pas un vain mot, et l'on ne pense pas assez, parfois, à tout ce que peuvent valoir de grâces et de forces morales, pour l'enfant attendu, les prières de sa mère.

Aurélie fut élevée par ses bons parents, comme ses frères et ses sœurs, tout simplement. On remarqua bientôt qu'elle donnait

(3) Aurélie eut en tout deux sœurs et six frères : Élisabeth, Victorine, Charles, Xavier, Joseph, Élie et deux autres morts en bas âge. Victorine (madame Benoît) eut trois de ses filles qui entrèrent au Précieux-Sang, et Élie, qui avait épousé Célina Benoît, l'amie intime d'Aurélie, donna, lui aussi, trois filles à l'institut. Seule, sa sœur Victorine était née après elle.

des signes de piété et même d'esprit de pénitence qui n'étaient pas ordinaires. Ainsi qu'elle l'avait fait pour ses autres enfants, sa mère se préoccupait, à mesure que son intelligence s'éveillait, de nourrir et de fortifier sa petite âme de pensées et de sentiments pieux. Les doux noms de Jésus et de Marie furent les premiers qu'elle lui apprit à prononcer. L'enfant, mieux que tout autre, semblait goûter cet aliment spirituel. Les choses de Dieu lui plaisaient infiniment. Le récit de la passion, en particulier, excitait étrangement sa sensibilité ; elle en donnait des signes manifestes et évidents. Dès qu'elle eut compris, par exemple, que le vendredi est un jour de pénitence, et même avant de le comprendre et comme instinctivement, elle cherchait, ce jour-là, à se priver de quelque façon. Sa dévotion envers la personne adorable de Jésus souffrant se complétait naturellement par celle qu'elle portait à la Vierge sainte, mère de Jésus, qui, avec lui et pour lui, a tant souffert. Elle aimait Notre-Dame des douleurs de tout son petit cœur, se mettait candidement sous sa protection et la priait avec ardeur. De même, elle avait un culte bien marqué pour son ange gardien. " Salut, mon bon ange, lui disait-elle chaque matin, gardez mon âme et mon corps de tous les dangers." Tout cela, sans doute, on le lui apprenait. Ces bons sentiments, on les lui inculquait. Mais ce qui étonnait et ravissait ses pieux parents, c'était la ferveur avec laquelle, encore toute petite, elle entrait dans cet esprit de religion.

Elle n'avait que 4 ans, quand son père la surprit un jour, dans le voisinage de son atelier de forge, faisant pour tout de bon, à sa manière ingénue, le chemin de la croix. S'étant emparé d'une longue pièce de bois, bien lourde pour ses forces, elle en avait chargé ses épaules, et, la traînant avec peine, elle s'avançait lentement, l'air recueilli. " Mais que fais-tu donc là, Aurélie ", dit le père, arrivant au moment où, le visage pâle et tout en sueurs, elle se relevait d'une chute, " que fais-tu là, Aurélie, et

pourquoi portes-tu un bois si pesant ? " L'enfant parut s'éveiller d'un sommeil profond, et elle expliqua : " Je suivais Jésus portant sa croix." Ce mot et plusieurs autres de même nature indiquaient déjà quelle serait sa voie. D'autres signes encore, sur lesquels nous ne voulons pas appuyer pour l'instant, manifestaient d'une façon singulière qu'Aurélie était l'objet de faveurs toutes particulières de la part de Dieu. Ses parents finirent par s'en inquiéter et ils crurent devoir s'en ouvrir à M. le curé Crevier. L'homme de Dieu répondit sans plus : " Vous avez là une enfant de bénédiction. Veillez bien sur votre trésor."

Les bons parents veillèrent donc, et M. le curé aussi. Dès son bas âge, a-t-on écrit dans le *Livre d'or* de l'institut, publié à l'occasion du cinquantenaire en 1911, cette enfant, qui devait entraîner tant d'âmes virginales à sa suite, eut le don de s'attirer les cœurs. Son sourire était doux et aimable, ses petites manières gracieuses et engageantes. Il y avait surtout, dans son œil bleu, si limpide et si transparent, comme un rayon qui s'épandait par toute sa personne et, plus encore que sa beauté, qui était très réelle, la rendait attrayante. Elle venait parfois à l'atelier de son père, montait sur ses genoux, pour le " désennuyer ", disait-elle, et lui tenir compagnie. Elle avait peur du péché, demandait souvent si ceci était mal, si cela était défendu. Elle s'émouvait à entendre dire que beaucoup de gens offensent le bon Dieu. Elle avait pitié des pécheurs et priait pour eux. Sa prière était de tous les jours. Quand elle n'était pas à la maison ou à la forge de son père, on était sûr, et elle n'avait encore que 5 ou 6 ans, de la trouver à l'église, pourtant assez éloignée de la maison paternelle. Elle passait là, à Notre-Dame-du-Rosaire, facilement, à genoux, des heures et des heures. En jetant un regard sur ses premières années, elle a pu écrire dans la suite " qu'elle avait eu de bonne heure le sens du divin ". On comprend que des parents, même assez frustes et peu cultivés, mais de foi sincère et vive, aient veillé avec une

attention spéciale sur une pareille " enfant de bénédiction " comme avait dit M. le curé Crevier.

M. le curé, avons-nous ajouté, veillait lui aussi. Sentant qu'il y avait chez la petite Aurélie des dispositions privilégiées, il la suivait avec un intérêt spécial. Elle fréquenta bientôt les classes de l'école élémentaire avec les enfants de son âge, et elle allait, le dimanche, à l'église, comme les autres, aux leçons de catéchisme. Elle s'y distingua très vite par son application et ses succès constants. Heureux de la voir si bien répondre aux avances de Dieu et à ses propres soins, touché de sa piété angélique et jaloux de la protéger contre le vent des tempêtes qui assaille les jeunes âmes, M. le curé décida de l'admettre, à 9 ans, à la première communion. Pour le temps, alors qu'on ne communiait d'ordinaire qu'à 11 ou 12 ans, c'était une vraie faveur, dont la petite Aurélie se montra joyeuse et très reconnaissante. A Jésus qui se donnait à elle, elle voulut se donner amoureusement. Elle a témoigné maintes fois qu'elle avait goûté, en ce jour béni, dans l'intimité du cœur à cœur avec le doux maître, " combien le Seigneur est bon à ceux qui l'aiment en vérité ". De ce moment, elle eut faim et soif de Jésus dans la sainte communion. Ce devait être pour toujours. Et, si elle en eut connu la lettre, elle aurait pu dès lors prononcer le mot du Christ mourant, qui devait être toute sa vie le cri de son âme altérée de Dieu : *Sitio — J'ai soif.*

Jusqu'à l'âge de 12 ans environ, elle continua d'aller à l'école du village, d'y être sérieuse et appliquée, de s'y distinguer surtout par sa pureté de vie et sa piété d'ange. Toutes ses petites compagnes le remarquaient et c'était à qui jouirait davantage de son commerce aimable et de ses exemples édifiants. On se plaisait en sa compagnie. On l'aimait. Ses yeux profonds, ses beaux yeux bleus, au regard si tendre, transperçaient les cœurs et les lui attachaient. On ne savait pas, sans doute, ce qu'elle deviendrait un jour, mais on éprouvait, beaucoup de ses compagnes l'ont affirmé par la

suite, qu'elle ne serait pas uniquement comme les autres, que des voies extraordinaires s'ouvraient devant elle, pour tout dire d'un mot, qu'elle était déjà " une petite sainte ".

C'est vers cette époque, à l'âge de 12 ans, qu'elle fut atteinte de la petite vérole, dut s'aliter et garder la chambre de longues semaines. Est-il vrai qu'elle eut, au cours de cette maladie, la faveur d'une apparition de Jésus enfant, qu'il se laissa voir à elle corporellement et qu'il lui sourit pour l'encourager ? La tradition s'en est accréditée, bien que, nulle part, dans ses nombreux écrits, nous n'en ayons trouvé l'attestation. Ce qui est plus certain, c'est que l'esprit de Jésus fut avec elle, qu'elle se montra patiente dans l'épreuve et prit à cette occasion, ainsi qu'elle l'a affirmé plus d'une fois, la résolution " de souffrir en silence pour celui qui nous aime tant ".

Les années de l'enfance se passaient ainsi. Aurélie allait bientôt entrer, à Saint-Hyacinthe même, au couvent des Sœurs de la Congrégation. C'est à l'automne de 1845 qu'elle y entra effectivement, et son stage au pensionnat devait durer cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à l'été de 1850. Ces années de sa jeunesse étudiante ont été déjà racontées assez copieusement. Le *Livre d'or* dont nous avons parlé plus haut leur a consacré de belles et intéressantes pages. Le *Rosaire* des Pères Dominicains, au lendemain de la mort de Mère Caouette en 1905, les a aussi pieusement évoquées. De plus, nous avons dans la correspondance de la jeune Aurélie elle-même, si fournie, si naturelle et si attachante, de nombreuses réminiscences de cette heureuse et pourtant déjà crucifiante période de son existence. Ces documents sont sous nos yeux. Nous n'avons qu'à choisir, à coordonner peut-être, à élaguer parfois. Disons-le tout de suite, il y a dans la vie de la fondatrice du Précieux-Sang, surtout au temps de sa jeunesse, des faits merveilleux, que nous croyons indiscutablement fondés, sur lesquels cependant, par prudence et par respect pour les mystères

de Dieu, nous estimons de notre devoir, au moins pour l'instant, de ne pas insister longuement. Nous dirons le principal, nous rapporterons les témoignages les plus formels, mais nous laisserons au temps de faire son œuvre et à ceux qui ont grâce d'état d'apprécier ces faits extraordinaires et de les juger selon leur mérite. Il n'empêche que nous ayions en mains, pour cette période, de riches matériaux. Essayons de les fondre en un récit suivi.

Voilà donc, en 1845, Aurélie Caouette, à 12 ans, pensionnaire, au couvent de Saint-Hyacinthe, chez les filles de Marguerite Bourgeoys. La vie de pensionnat, sans doute, comme tout ce qui est de ce pauvre monde, a ses ennuis et ses inconvénients. Elle a aussi ses attraits et ses avantages. Le pensionnat chrétien a cet avantage sur l'école externe qu'à l'enseignement de la religion il ajoute la pratique de ses exercices. La science ne suffit pas, en effet, à la formation du jeune homme ou de la jeune fille. L'être humain est esprit et cœur, et le cœur a besoin d'éducation autant que l'esprit. Or, seule, la religion est capable de former le cœur, parce que, seule, elle donne les vraies notions du beau et du bien, parce que, seule, elle s'entend à façonner un caractère. L'enseignement de la religion lui-même ne saurait d'ailleurs suffire à cette noble besogne, il faut y joindre la pratique constante des actes religieux et pieux. Et, plus cette pratique est répétée consciencieusement, plus et mieux se forme le caractère. D'où il suit que c'est une large part du devoir des parents de veiller à ce que les notions reçues à l'école ne restent pas à l'état de lettre morte chez leurs enfants. Mais ils ne peuvent pas toujours y voir par eux-mêmes, absorbés qu'ils sont par les occupations qu'impose le souci de gagner le pain quotidien. A ceux-là le pensionnat offre une précieuse ressource, car au pensionnat tout enseigne : la pratique après la leçon, l'exemple après le précepte. Sincèrement chrétiens, les parents d'Aurélie Caouette, sans peut-être s'en rendre compte explicitement, étaient pénétrés de cette doctrine. On avait

l'avantage, à Saint-Hyacinthe, de posséder un couvent des Sœurs de la Congrégation. Ils y conduisirent leur chère " enfant de bénédiction ".

Ce qu'Aurélie fut au pensionnat, d'après les qualités de l'esprit et du cœur et d'après les habitudes de piété que nous lui connaissons déjà, il est facile de le deviner. D'ailleurs, les témoignages abondent. Ceux que nous ont laissés ses maîtresses et ses compagnes de classe sont unanimes à nous montrer en elle le modèle de l'application, de la modestie, de la charité fraternelle. D'autres pouvaient être mieux douées d'aptitudes intellectuelles, son attention soutenue et sérieuse lui valut d'être comptée quand même parmi les plus brillantes. La perte de temps lui était odieuse. Elle n'en voulait pas pour elle-même, elle la regrettait chez les autres. " Sur le ton de l'amitié, écrit une ancienne (madame R.-B. Dufort), elle nous reprochait de perdre notre temps à l'étude." Toujours calme, égale à elle-même, et, en même temps, gaie et empressée, elle était recherchée de ses compagnes. Toutes voulaient jouir de sa conversation aimable et spirituelle. " Pendant tout le cours de ses études, lisons-nous dans le *Livre d'or*, elle fut signalée à l'attention des élèves comme un modèle de simplicité, de douceur, de bonnes manières, de vraie piété et de vertu entraînante. Sa modestie, sa franche gaieté et sa propension à rendre service la faisaient aimer de toutes. La riante amabilité était sa vertu d'éclat, celle dont elle revêtait toutes les autres et qui la fit tellement chérir qu'elle ne connut jamais ni rivale ni envieuse. On lui savait gré d'être la préférée de toutes, parce que, sans doute, elle était la préférée de chacune." — " Douée d'une intelligence très vive, a-t-on écrit dans le *Rosaire*, Aurélie occupa bientôt le premier rang parmi les élèves du pensionnat. Sa franche gaieté, son attention à rendre service, et à le faire aimablement, firent oublier ses succès, et, chose assez rare, ces petits cœurs de jeunes filles, où la jalousie germe si facilement, n'eurent que de l'affection

pour la nouvelle venue. On remarquait en elle une grande modestie. Rien n'était guindé, ni affecté, dans sa personne et son maintien. Elle avait une horreur instinctive pour tout ce qui peut exciter l'attention."

Avant tout et pardessus tout, la " nouvelle venue " au pensionnat de Saint-Hyacinthe était une enfant pieuse, d'une piété vive et sincère, communicative et entraînante. Entrée bientôt dans la congrégation des enfants de Marie, elle ne tarda pas à en devenir la présidente par le libre choix de ses compagnes. En cette qualité, elle avait le devoir, charge onéreuse autant que délicate, de veiller sur les autres et de les avertir de leurs manquements. Elle n'y fit pas défaut, à ce que rapporte une ancienne (madame Dufort). Mais elle se donnait à cette tâche avec une charité si vraie et un tact si parfait qu'elle ne laissait prise à aucun ressentiment. On l'admirait, on l'aimait, on l'enviait dans le bon sens du mot. On apercevait très vite que, dans ses exercices pieux, à la sainte communion, à la visite au saint sacrement, au chemin de la croix, partout, elle était sincère et vraie, et que, en tout cela, elle mettait pleinement son âme. Ce n'était pas pour elle, évidemment, banale affaire de routine, pas même simple obéissance aux directions reçues. C'était sa foi qui dictait tous ces actes de religion à son cœur, et son cœur répondait en y mettant tout son amour. Il était visible à tous qu'elle aimait le bon Dieu même sensiblement. Aussi l'impression qu'elle produisait sur celles qui la voyaient à l'œuvre était-elle des plus profondes. " Quand je la voyais prendre la direction de la chapelle, écrit encore madame Dufort, je m'empressais de l'y suivre pour m'édifier à son recueillement." — " Je ne priais pas, ajoute-t-elle avec une simplicité charmante, je la dévorais du regard et je n'avais qu'une pensée : *Oh ! si je pouvais être comme elle !* " — " Ses études, note encore le *Livre d'or*, furent certainement couronnées de succès ; mais ce succès eut été plus complet sans l'irrésistible attrait qui la portait,

à l'exemple de saint Ignace de Loyola, à aller si souvent conjuguer le verbe aimer au pied du tabernacle." Réserve exquise s'il en est, et combien délicatement exprimée !

Est-ce à dire que notre jeune Aurélie fut absolument parfaite ? Non. Elle avait, comme tous les humains, ses mauvaises inclinations, en particulier un penchant à abonder dans son sens et à s'obstiner dans ses idées personnelles qui lui attira parfois des remontrances justifiées de la part de ses supérieures. Mais elle ne poussa jamais cependant jusqu'à l'opiniâtreté. C'était plutôt une tendance naturelle, qui ne s'affirmait que jusqu'au moment où on lui montrait son erreur. Toutefois, elle était bien, cette tendance, dans son tempérament. Nous verrons plus tard son directeur de conscience la lui reprocher assez vivement.

Son directeur, c'était déjà, à cette époque, M. l'abbé Raymond, plus tard Mgr Raymond, qui devait être son confesseur et son directeur pendant près de quarante ans. Élu très jeune (en 1847) supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, ce prêtre éminent s'était vu en plus confier la charge de la direction spirituelle du couvent de la Congrégation, qu'il garda de longues années. Aurélie se trouva tout naturellement placée sous sa tutelle. Il devait être avec Mgr Joseph LaRocque l'un des co-fondateurs du Précieux-Sang en 1861. Lui et sa pénitente Aurélie ont échangé, durant près d'un demi-siècle, une correspondance qui est pour l'histoire une mine précieuse. Avec M. Raymond, Sœur Euphrasie, maîtresse du pensionnat, paraît avoir été la meilleure confidente de la jeune élève de 1845 à 1850. Sous l'influence de l'action bienfaisante de ces deux âmes d'élite, Aurélie fit de rapides progrès dans la vertu. Dieu, semble-t-il, parlait à son cœur par leurs voix, et elle-même s'appliquait à profiter de leurs avis, comme aussi à être fidèle aux inspirations de la grâce du Saint-Esprit. Dieu lui parla-t-il autrement encore ? Fut-elle favorisée, voulons-nous dire, en ses jeunes années, de révélations directes ? Questions

délicates, auxquelles il est difficile de répondre nettement par un oui ou par un non ! Voici pourtant un fait, qui date de sa première année de pensionnat, qu'il ne nous est pas possible de passer sous silence. Un jour on avait dans sa classe à faire une *composition.* Elle s'était mise à l'œuvre avec ses compagnes. Mais comme disent parfois les écoliers, et les écolières, " ça ne marchait pas ". Elle était distraite, tourmentée intérieurement. Après un certain temps d'efforts infructueux, elle vint timidement demander à sa maîtresse la permission de se retirer à la chapelle. " Je ne peux pas, se plaignit-elle, faire ma composition." — " Mais pourquoi ? " demanda Sœur Euphrasie. L'enfant ne répondit d'abord que par ses larmes, puis, pressée, elle finit par dire : " Je ne peux pas penser à autre chose qu'à ce que Jésus m'a dit ce matin à la communion." Était-ce simplement émotion passagère, élan d'un cœur sensible qui s'illusionne, ou bien Notre-Seigneur lui avait-il réellement parlé ? Nous ne croyons pas qu'elle soit plus tard revenue sur cet incident et, ni Sœur Euphrasie, ni M. Raymond, à qui celle-ci adressa son élève, n'en ont jamais, que nous sachions, donné une explication quelconque.

D'une façon générale cependant, la jeune Aurélie d'alors est revenue sur ces interventions extraordinaires dans ses diverses communications à son directeur ou dans ses entretiens avec ses sœurs en religion. " Élève du pensionnat, écrit-elle (28 mars 1856), et alors que j'étais encore enfant, Jésus parlait souvent à mon âme. Il la pénétrait d'une onction sainte. Il répandait dans mon esprit une lumière divine, qui, en me faisant découvrir les grands bienfaits renfermés dans le service et l'amour de Dieu, me dégoûta absolument de tout (le reste). A mes yeux, tout devint insipide : liberté, plaisirs du monde, amour humain, liens les plus chers de la nature... Je désirais dans le secret de mon âme, si je puis ainsi m'exprimer, l'instant de tout sacrifier pour avoir tout, pour avoir cet unique objet de mes vœux, pour être enfin

à Jésus seul." Il n'y a pas là, sans doute, d'affirmation précise qu'elle ait eu avec Notre-Seigneur des entretiens directs, des conversations autres que celles qu'il a accoutumé d'avoir avec les âmes qui lui sont dévouées par les seules inspirations du cœur à cœur. Mais c'est déjà beaucoup, et cela peut-être laisse entendre plus.

Cet appel de Jésus, elle y répondait, et, tout ensemble, ce désir de Jésus, elle l'alimentait, si l'on ose ainsi dire, à la table sainte, dans ses communions. " Seigneur, soupirait-elle, vous savez ce que mon cœur désire le plus ardemment : c'est de m'unir souvent, très souvent, à vous, dans l'Eucharistie." — " Seigneur, disait-elle encore, daignez m'accorder la grâce que je vous demande instamment : d'aller bientôt vous aimer éternellement dans le ciel." Ces lignes sont de 1849. Elle n'avait que 16 ans, et elle voulait mourir, elle qui, dans la suite, devait avoir tant peur de la mort ! A plusieurs reprises, au cours des dernières années de sa vie de pensionnaire, en 1848 et en 1849, on retrouve, dans ses notes, ce désir de s'unir à Jésus, par l'Eucharistie dans le temps, et, par la mort, dans la suprême béatitude. Si Dieu voulait toute à lui cette âme de vierge, il paraît aussi bien évident que l'âme d'Aurélie Caouette, encore jeune fille, se voulait toute à Dieu.

Ce désir d'être toute à Dieu se manifestait encore chez la jeune pensionnaire de la Congrégation d'une autre façon : elle voulait souffrir. La souffrance, ici-bas, l'expérience l'établit tous les jours, est la rançon de l'amour. Plus on aime et plus on souffre. Et, de même, plus on souffre pour quelqu'un et plus on l'aime. Personne, par exemple, n'a jamais douté de l'amour d'une mère pour son enfant, parce que tout le monde sait que nul ne souffre jamais plus qu'une femme pour le fruit de ses entrailles. Cette loi générale de notre infirme nature, Notre-Seigneur n'a pas dédaigné de l'expérimenter et de la vivre lui-même dans sa passion et dans sa mort. C'est pour nous donner le plus grand témoignage d'amour qui

se puisse donner — *majorem caritatem nemo habet* — qu'il a voulu souffrir et mourir pour nous. Plus encore, ce grand mystère d'amour de sa survivance eucharistique qui remplit le monde, il a voulu qu'il s'accomplisse par un sacrifice qui n'est rien autre que celui du calvaire continué à travers les temps. D'autre part, et par une juste conséquence, c'est la doctrine de tous les saints que, pour aimer vraiment Dieu, il faut savoir et vouloir souffrir pour lui : savoir et vouloir d'abord tout au moins accepter les inévitables épreuves que la vie apporte, savoir et vouloir ensuite aller au-devant de la souffrance en se *mortifiant* soi-même, c'est-à-dire en se faisant mourir un peu tous les jours.

Cette doctrine très haute, mais si vraie, alors même que le pieux et docte M. Raymond ne la lui aurait pas enseignée, il nous semble bien que la jeune Aurélie l'eût devinée et comprise comme d'instinct. D'elle-même, elle aspirait à souffrir tout autant qu'elle aspirait à aimer, et, au fond de son âme ardente, les deux aspirations se confondaient en une seule. Que de témoignages nous pourrions, à ce sujet, extraire de ses notes personnelles et aussi des avis motivés et précis que nous retrouvons, à son adresse, dans les précieux manuscrits (tout un volume de lettres aux lignes serrées et presqu'indéchiffrables) de M. Raymond ! " Faites-moi la grâce que je souffre, ô mon doux Sauveur, écrit-elle. Envoyez-moi des maladies et des peines, tout ce qu'il vous plaira. Je suis prête à tout sacrifier pour vous prouver combien je vous aime et combien je désire que vous soyez aimé." — " Mais, ajoute-t-elle humblement, faites-moi la grâce, ô mon doux Sauveur, de souffrir avec patience et avec un grand amour."

Cet amour profond autant qu'éclairé, qui faisait qu'elle ne se contentait pas de suivre Jésus sur le Thabor, mais qu'elle le recherchait jusqu'au calvaire, ne fermait pourtant pas le cœur d'Aurélie aux légitimes affections de la terre. Il en va au reste d'ordinaire ainsi. Les vrais amis de Jésus ont toujours le cœur

largement ouvert aux meilleures amitiés d'ici-bas. Si, en effet, le premier commandement c'est d'aimer Dieu de toute son âme, le deuxième, en tout semblable au premier, c'est d'aimer le prochain comme soi-même. En somme, n'est-ce pas là toute la loi nouvelle ? Aurélie aimait donc, en Dieu et pour Dieu, surnaturalisant ainsi autant qu'il était en elle ses attraits et ses sentiments naturels, tous ceux qui lui étaient bons : ses pieux parents, ses dévouées maîtresses et ses chères compagnes de couvent.

Parmi ces dernières, il y eut Célina, cette Célina dont le nom par la suite devait si souvent se glisser sous sa plume. Célina Lafrance, élève du même couvent de la Congrégation, était la protégée de l'un de ses oncles, curé d'une paroisse des environs de Saint-Hyacinthe. C'était, d'après les chroniques du temps, une âme d'élite, douée, elle aussi, des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, en un mot une jeune fille accomplie. Ange de pureté, comme Aurélie, Célina vivait sur la terre en rêvant du ciel. Les deux compagnes s'attachèrent très vite, si tôt qu'elles se connurent, l'une à l'autre, par une de ces affections très pures qui sont la gloire de notre sainte religion comme elles en sont le fruit, qui n'ont rien de trop sensible, et qui sont tout le contraire de ces dangereuses amitiés particulières, si justement redoutées dans les pensionnats, précisément parce que ce sont les âmes et non les sens qu'elles rapprochent et unissent. Ces deux enfants s'aimèrent, voulons-nous dire, sous l'œil de Dieu, à la façon des anges. Elles s'encourageaient l'une l'autre à progresser dans la vertu, s'excitaient mutuellement à l'amour de Notre-Seigneur et donnaient à leurs compagnes par le spectacle même de leur amitié le plus bel exemple d'édification.

Ce bonheur ne devait durer, comme la fraîcheur des roses, que l'espace de quelques matins. Il arriva que Célina partit soudainement pour le ciel dans des circonstances plutôt extraordinaires. Elle mourut le jour même où elle terminait ses études, à la sortie

de 1849, au moment par conséquent où elle allait quitter définitivement le pensionnat et entrer dans le monde. Ce monde, pourtant bien inoffensif dans son milieu, mais qui a toujours ses dangers, il faut dire qu'elle en avait grande peur. C'est pourquoi elle avait ardemment prié Dieu de lui épargner d'y aller vivre et s'était même persuadée qu'elle serait exaucée, à ce point que, plus d'une fois, au cours de sa dernière année, elle avait donné à M. Raymond et à son amie Aurélie l'assurance qu'elle mourrait avant les vacances. " Elle ne voulait pas, disait-elle, s'exposer à ternir la blancheur de son âme au contact des méchants." Mais elle jouissait d'une santé si florissante que, jusqu'au jour de la sortie, rien n'aurait pu humainement faire prévoir que son étrange souhait se réaliserait. Ce jour même de la distribution des prix, ayant été choisie en sa qualité de finissante pour prononcer l'allocution publique ainsi dite des *adieux au pensionnat*, elle s'acquitta de sa mission d'honneur avec un si remarquable brio que personne sûrement n'eut imaginé que cette enfant pleine de vie ne rentrerait pas le soir à son foyer, où plutôt à celui de son oncle le curé où elle était attendue. Or, ce soir-là, précisément, le digne prêtre, qui avait assisté à la séance du couvent, prévint sa nièce que, retenu à Saint-Hyacinthe, il ne pourrait l'emmener chez lui que le lendemain et qu'elle devait passer la nuit au pensionnat. Cette nuit même, voilà que, tout à coup, Célina est atteinte d'un mal subit. Une hémorrhagie se déclare, que rien ne peut arrêter. On court au médecin. On va chercher M. Raymond au séminaire. L'un et l'autre se rendent en toute hâte auprès de la jeune fille, qu'ils trouvent baignant dans son sang. L'homme de l'art est impuissant et le prêtre ne songe qu'à consoler en parlant de Dieu. Mais Célina prévient son directeur et lui dit, souriante : " Dieu m'a exaucée ! Je ne sortirai d'ici que pour aller au ciel ! " Le lendemain, la pure enfant était exposée, morte, dans les mêmes vêtements blancs et sur le même théâtre, avec lesquels et sur lequel

elle avait, la veille, brillé de tout l'éclat de ses talents, de sa beauté et de sa jeunesse. On imagine l'émoi produit par cette mort rapide ! Aurélie, en particulier, en fut toute bouleversée.

D'autant plus qu'une autre cause l'avait, ce même jour, prédisposée aux émotions vives. A cette séance de distribution des prix, qui devait avoir pour sa chère Célina une issue si tragique, Aurélie avait rempli le principal rôle dans un drame qu'avait composé M. Raymond pour la circonstance: *Le martyre de sainte Catherine.* Elle personnifiait l'héroïque vierge d'Alexandrie, sœur de celle de Sienne. Elle le fit à la perfection, en y mettant toute son âme. Nous nous persuadons aisément, par ce que nous savons d'elle déjà, que ce rôle lui allait à merveille. Elle l'avait longuement étudié, exercé et répété, avec infiniment d'attrait. Mais devant le public, en pleine séance, elle fut saisie d'une émotion toute spéciale. Son jeu devint si naturel et si vivant, qu'on eût dit qu'elle incarnait vraiment sainte Catherine, et qu'elle-même, au moment de répéter pour la centième fois l'ardente exclamation qui était comme le résumé et le cœur de toute la pièce, elle s'arrêta interdite, suspendant l'action quelques secondes, pour prononcer enfin, rayonnante, avec une ferveur indicible, au nom de la sainte : " Je sens en moi toute l'énergie du sang divin ! C'est un sang généreux qui n'aspire qu'à se répandre ! " De cet instant, elle l'affirmera plus tard à ses filles en Dieu, et son directeur, M. Raymond, l'attestera plus d'une fois, date son admirable dévotion au Précieux Sang.

Une année encore, après cette mémorable distribution des prix de 1849, Aurélie continua ses études à la Congrégation. L'image de la douce Célina la suivait partout. Elle se fixait dans son esprit, par un jeu du rapprochement des idées que les circonstances que nous venons de dire expliquent, tout près des grandes figures de la vierge d'Alexandrie et de celle de Sienne. Il nous plaît ainsi souvent d'associer à ceux des héros et des saints les souvenirs des personnes

que nous avons aimées. Les modèles à imiter se font de la sorte plus sensibles. C'étaient là d'heureuses impressions, qui aidaient Aurélie à croître en vertus et en sagesse à mesure qu'elle avançait en âge et qu'elle progressait dans ses classes. Qu'elle eut à travailler et à souffrir pour atteindre à ce bel idéal, cela ne saurait faire de doute. Mais l'amour et la souffrance se tiennent, avons-nous dit. *Ubi amatur non laboratur*, affirme le livre de l'Imitation — *A celui qui aime, le labeur devient facile.* Et Aurélie aspirait tant à aimer, pleinement et tout bellement ! On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, ses propres notes, écrites au cours de ses deux dernières années de pensionnat, ou les avis que lui adressait alors M. Raymond. Mieux encore, il faut lire les notes et les avis tout ensemble, car ils se complètent et s'expliquent. On pourrait trouver, a-t-on remarqué, que les notes de la jeune fille accusent parfois une sorte d'ennui et quelque découragement ; mais les réflexions du directeur font voir que tout cela n'était que manifestation de surface et que, au fond, l'âme d'Aurélie n'avait qu'une peine, celle de n'être pas parfaite, ne craignait qu'une chose, le péché.

Enfin, avec l'été de 1850, arriva le jour de la dernière sortie et du retour définitif à la maison paternelle. Comme Célina, Aurélie aurait bien voulu s'en aller au ciel tout de suite. La Providence avait d'autres vues et ne le permit pas. Il nous convient sûrement d'en bénir Dieu. Quoi qu'il en soit, si l'heure des adieux au pensionnat lui parut un peu triste, elle ne la trouva pas sans courage. Ses notes, à ce sujet, sont bien significatives. Elle regrette d'avoir à quitter " cet asile d'innocence, où elle a goûté le bonheur d'une vie paisible, embellie par les charmes de la vertu de tant de jeunes vierges " ; elle déplore d'avoir à vivre désormais, et pour longtemps peut-être, " au milieu du monde des vanités et des faux plaisirs " ; elle s'exhorte enfin, ou plutôt elle exhorte " son cœur, si faible, à ne pas se laisser tromper par les voiles d'une douceur apparente et à ne pas se laisser entraîner sous la bannière du

démon " ; mais elle s'encourage aussi, en s'appuyant sur Dieu, sur l'amour de Jésus, sur la souffrance acceptée en union avec celle du bon maître : " Je suis faite pour le ciel, écrit-elle, je veux le gagner par la souffrance... Ou souffrir ou mourir, aimer, aimer toujours..."

Il restait à Aurélie à chercher sa voie, à trouver sa vocation. Pour nombre de jeunes filles la tâche est aisée. Il semble qu'elles s'orientent, sans difficulté aucune, les unes vers la vie religieuse, les autres vers le monde. L'attrait, les aptitudes, les circonstances de famille, tout contribue à les diriger et à les fixer, sans qu'elles soient obligées de beaucoup chercher, là où Dieu les veut. Le directeur de conscience n'a lui-même, pour ainsi dire, qu'à laisser faire. Tel ne devait pas être le cas de la future fondatrice du Précieux-Sang. L'histoire de sa vocation, ou, si l'on veut, des manifestations diverses par lesquelles Dieu la conduisit à ses fins, ne couvre pas moins de dix ou onze ans de sa vie — de 1850 à 1861 — et constitue certainement l'une des plus troublantes qui se puissent imaginer. Des hommes éminemment distingués, Mgr Raymond, Mgr Joseph LaRocque, Mgr Prince, M. l'abbé Nercam, prêtre de Saint-Sulpice, et même Mgr Bourget, allaient être mêlés à cette grave affaire. De bien des façons, la pauvre fille du forgeron Caouette serait balottée dans cette recherche de sa voie, comme elle devait l'être plus tard dans l'œuvre de la fondation de sa communauté. Les desseins de Dieu nous demeurent toujours impénétrables. Le difficile, souvent, ce n'est pas de faire son devoir, c'est de savoir où il est.

———

CHAPITRE II

Les principaux hommes de Dieu dans l'oeuvre de la fondation de l'institut du Précieux-Sang

SOMMAIRE.— La Providence utilise les talents des hommes pour les œuvres de Dieu.— Les premiers " ouvriers " de la fondation du Précieux-Sang.— Mgr Joseph LaRocque.— A Saint-Hyacinthe.— A l'évêché de Montréal.— Premier voyage à Rome.— Évêque de Cydonia, de Saint-Hyacinthe et de Germanicopolis.— Mgr Raymond.— Précis de sa carrière.— Son œuvre au séminaire de Saint-Hyacinthe.— Mgr Prince.— A Nicolet et à l'évêché de Montréal.— Directeur de Saint-Hyacinthe.— Coadjuteur de Montréal puis premier évêque de Saint-Hyacinthe.— Mgr Bourget.— A Québec et à Nicolet.— Secrétaire à Montréal de Mgr Lartigue.— Coadjuteur puis évêque de Montréal.— Ampleur et fécondité de son œuvre de pasteur.— M. Nercam, prêtre de Saint-Sulpice.— Précis historique.— M. le curé Lecours.— Le " Joseph " de l'institut.— Note de M. l'abbé Saint-Pierre au sujet de M. le curé Lecours.— Les sentiments d'Aurélie Caouette à l'égard de ses bienfaiteurs et des prêtres en général.

L'HOMME s'agite, mais Dieu le mène. Pour l'accomplissement de ses œuvres dans le monde, il est bien clair, aux yeux de tous les croyants sincères, que le Seigneur choisit qui il veut, comme il veut et quand il veut. Il a pris, à l'origine, pour former le collège apostolique et fonder son Église, douze pauvres pêcheurs ou modestes travailleurs, et il leur a donné l'assistance de son Esprit-Saint. L'on sait ce qu'ils ont fait : ils ont transformé le monde, tout simplement. Mais, dans la suite des temps, sa Providence, le plus souvent, s'est plu, pour arriver à ses fins, à utiliser les talents et les aptitudes dont sont plus particulièrement doués quelques fils privilégiés de l'humanité. Les grands docteurs du quatrième siècle, ceux qu'on appelle à bon droit les Pères de l'Église, et leurs émules des autres âges, les Basile, les Grégoire

et les Chrysostome, les Augustin, les Jérôme, les Bernard et les Thomas d'Aquin, étaient d'abord, du point de vue purement humain, des hommes remarquables à tous les égards. En des temps plus rapprochés du nôtre, il n'en va pas autrement. Par exemple, l'illustre lignée des papes, successeurs de Pierre, se termine en nos âges de la façon la plus brillante. De Pie IX à Pie XI, c'est-à-dire, depuis environ cent ans, nous avons eu constamment des pontifes que des qualités intellectuelles supérieures ont distingués. Et il en est ainsi, la plupart du temps, de ceux qui les assistent immédiatement. Lors du passage à Montréal, il y a trois ou quatre ans, de Mgr Ceretti, l'actuel nonce de Paris, il nous souvient d'avoir entendu Mgr Bruchési, qui était encore dans toute sa vigueur, faire cette réflexion que le clergé de la prélature romaine est comme un réservoir inépuisable d'hommes de première valeur où le Souverain Pontife trouve aisément les diplomates dont il a besoin pour le représenter partout avec une haute dignité.

Cette sorte de loi providentielle a aussi son application, les faits l'établissent, quand l'heure sonne de la fondation des instituts religieux. Si humbles et si modestes qu'ils soient, les fondateurs et les fondatrices sont, d'ordinaire, merveilleusement doués et préparés pour l'œuvre que Dieu leur assigne. La future fondatrice du Précieux-Sang, dont nous venons de raconter l'enfance et la jeunesse au chapitre précédent, avait ainsi reçu en partage les plus beaux dons, et sa formation intellectuelle et morale, dans sa pieuse famille et à l'école des filles de Marguerite Bourgeoys, nous l'avons vu, ne laissait rien à désirer. Auprès d'elle, en plus, pour la diriger, la soutenir et l'assister, Dieu voulut placer des hommes de sa droite, dont il convient, pour mieux comprendre son histoire, de faire connaître, dès maintenant, la vie, les qualités et les œuvres. Quand, ensuite, leurs noms se présenteront sous notre plume, et que nous aurons à signaler leur initiative ou leur

activité en telle ou telle occasion, le lecteur averti saura de qui il est question sans qu'il soit nécessaire d'alourdir autrement le récit des événements que nous aurons à exposer.

Le premier en date de ces hommes de sa droite, que Notre-Seigneur préposa à la direction de la fondatrice et au soutien de l'institut naissant du Précieux-Sang, ce fut Mgr Raymond. Le plus puissant par la situation qu'il occupait et son action immédiate, ce fut Mgr Joseph LaRocque, le deuxième évêque de Saint-Hyacinthe. Mais déjà le prédécesseur de ce dernier, Mgr Prince, avait à peu près décidé la fondation quand il mourut, et c'est lui, le premier évêque de ce diocèse, qui avait, en 1859, envoyé la jeune Aurélie Caouette étudier sa vocation, à Montréal, chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, où elle devait si largement profiter des conseils du pieux sulpicien M. Nercam, comme aussi des lumières du grand Mgr Bourget. A ces noms vénérés, il convient de joindre, dans la liste des premiers bienfaiteurs de l'institut, celui de M. le curé Lecours, dont le zèle et la générosité assurèrent le progrès matériel de la fondation. Ce sont ces divers personnages, que, dans ce chapitre, nous voudrions présenter à nos lecteurs.

Au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, et aussi dans les autres monastères nés de celui-là, on donne à Mgr Joseph LaRocque et à Mgr Raymond le titre de co-fondateurs, ou encore de Pères fondateurs. On ne les sépare jamais, croyons-nous, l'un de l'autre. De même que leur action fut une, ainsi, dans l'institut, leur souvenir est un. La question ne fut jamais tranchée, que nous sachions, de décider auquel des deux on doit davantage. Avec une discrétion touchante, on s'est toujours abstenu de marquer une gradation quelconque dans le culte qu'on garde à leurs mémoires vénérées. Cependant, par le rang qu'il tenait dans l'Église, puisqu'il était revêtu de la dignité épiscopale, Mgr LaRocque a sûrement droit

de préséance. C'est donc de lui d'abord que nous parlerons, sans vouloir, nous non plus, établir, pour cela, aucune distinction de mérite entre les deux co-fondateurs.

Tous ceux qui sont familiers avec notre histoire ecclésiastique savent qu'il y eut deux évêques LaRocque, les deux cousins, tous les deux originaires de Chambly, Mgr Joseph et Mgr Charles, qui se succédèrent sur le siège de Saint-Hyacinthe, le premier l'occupant de 1860 à 1866, le deuxième, de 1866 à 1875. Mais Mgr Joseph, démissionnaire en 1866, survécut à son successeur Mgr Charles, mort en 1875, et ne quitta ce monde, lui, qu'en 1887, à 79 ans passés. C'est du premier des deux, de Mgr Joseph, qu'il s'agit ici.

Joseph LaRocque était né à Chambly le 28 août 1808. Son enfance et sa première jeunesse, au foyer de l'une de ces familles canadiennes où les vertus chrétiennes se transmettent de génération en génération comme un héritage naturel, fut paisible et douce. Affectueux, docile et pieux, il donna, tout jeune, les meilleures espérances. Son curé, l'abbé Pierre-Marie Mignault, qui fut en charge de la belle paroisse de Chambly pendant pas moins de quarante-neuf ans, de 1817 à 1866, ne tarda pas à remarquer sa vive intelligence et ses heureuses dispositions. Joseph LaRocque et son cousin Charles, né celui-ci en 1809, furent de ceux qu'il distingua parmi les mieux doués et les plus méritants de ses enfants du catéchisme. En ce temps-là, le collège de Saint-Hyacinthe venait de naître (1811), grâce à l'initiative et à l'activité du curé Girouard, et, sur les bords de notre poétique et si bien nommé Richelieu, l'*Association de la Rivière-Chambly* s'était formée, par un mouvement tout spontané de M. de Saint-Ours, qui se proposait, raconte Mgr Choquette(4), par une souscription annuelle, de placer au *collège de Yamaska* (lisez Saint-Hyacinthe)

(4) *Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe*, Vol. I, p. 62.

" au moins vingt écoliers pour le temps de huit années consécutives ". C'était le désir du seigneur de Saint-Ours, exprimé dans son projet, que ces écoliers devraient être choisis, parmi les enfants des bons habitants des rives du Richelieu, par MM. les curés, à raison de un, de deux ou de trois par paroisse, suivant la somme fournie par chacune. Or, sur la liste des souscripteurs — que Mgr Choquette donne au complet — avec les noms de M. de Saint-Ours, de M. Debartzch, de Mgr de Québec, de M. Joseph Cartier et de plusieurs autres, on relève le nom du curé de Chambly. M. Mignault avait donc le droit de choisir et de recommander. Son choix et sa recommandation désignèrent tout d'abord les deux LaRocque, Joseph et Charles. " Le même jour, écrivait plus tard Mgr Charles, Joseph et moi, nous entrions dans la même classe. Bientôt, la lutte s'engagea entre nous dans les études et dans les jeux. La nature nous liait par le sang, le collège nous rendit intimes par une liaison amicale qui a été l'une des plus suaves jouissances de notre vie."

Au collège, Joseph se fit remarquer par son amour de l'étude, la pénétration de son intelligence et la solidité de son jugement. Émule de son cousin Charles, il fut le plus souvent son concurrent heureux. Aimé de ses maîtres et de ses condisciples, il était, notent les chroniques, tant par ses vertus que par son application, un écolier modèle. En 1829, il terminait brillamment son cours classique. Le choix de son état de vie ne l'embarrassa guère. " Comprenant l'appel divin, écrit Mgr Bernard(5), il alla sans hésitation frapper à la porte du sanctuaire, et ses supérieurs, qui connaissaient son mérite, la lui ouvrirent avec joie." En prenant la soutane, il devint, selon l'usage du temps, professeur dans la maison où il étudiait, et il enseigna les lettres tout en suivant ses cours de théologie. Il reçut la prêtrise, des mains de Mgr Lartigue,

(5) Avant d'être évêque, Mgr Bernard fut longtemps secrétaire de l'évêché, puis vicaire général. Étant secrétaire, il a écrit des notices biographiques de chacun des premiers évêques de Saint-Hyacinthe, qui se trouvent dans la collection de leurs *mandements*.

le 15 mars 1835. Timide par tempérament et redoutant fort l'isolement et les responsabilités du ministère pastoral, il exprima à ses supérieurs le désir de rester dans l'enseignement et on l'y laissa. Il continua donc, à Saint-Hyacinthe, son travail d'éducateur, aux côtés des Prince, des Raymond et des Désaulniers. D'abord professeur, puis directeur, il fut élu le premier supérieur de la maison, quand, en 1842, Mgr Bourget érigea canoniquement en séminaire le collège de M. Girouard. L'abbé LaRocque n'avait alors que 34 ans. Cinq ans plus tard, Mgr Bourget l'appelait à l'évêché de Montréal, le faisait chanoine de sa cathédrale et l'associait à l'administration diocésaine. Le chanoine LaRocque eut à s'occuper de la rédaction des *Mélanges religieux*, important périodique qui se publiait sous l'inspiration de l'actif évêque de Montréal, et il fut en plus chargé de la direction spirituelle des communautés de la Providence et du Bon-Pasteur. Cinq ans encore se passèrent ainsi, pour lui, dans l'exercice d'un double ministère très absorbant. Mais son ascension n'était pas finie.

En 1851, Mgr Prince, alors coadjuteur de Montréal, fut désigné par les évêques du Bas-Canada pour aller porter à Rome les décrets du premier concile provincial de Québec. Le chanoine Joseph LaRocque l'accompagna en qualité de secrétaire. Pendant qu'ils se trouvaient dans la ville éternelle, le pape Pie IX décida a création du diocèse de Saint-Hyacinthe. Le 8 juin 1852, il nommait Mgr Prince évêque du nouveau diocèse, et, le 6 juillet suivant, il faisait du chanoine LaRocque, son secrétaire, sous le titre d'évêque de Cydonia, le coadjuteur de Montréal. Le nouvel évêque fut sacré le 28 octobre de la même année, dans l'église de Chambly, sa paroisse natale, par Mgr Bourget, avec, comme co-consécrateurs, Nos Seigneurs les évêques Phelan et Cooke. " Nous ne vous dirons point, nos très chers frères, écrivait Mgr de Montréal(6), ce qu'est pour vous et pour nous le nouveau collabo-

(6) *Mandement* du 19 mars 1853.

rateur qu'il a plu à Dieu de nous accorder. Nous le blesserions au vif, si nous levions tant soit peu le voile de modestie qui couvre les heureuses qualités de l'esprit et du cœur que la nature et la grâce se sont étudiées à répandre dans son âme.Mais vous allez avoir l'occasion de vous convaincre par vous-mêmes de sa haute sagesse et de sa rare prudence..." Mgr Bourget, en effet, partait à ce moment pour l'Europe, et le nouveau coadjuteur allait porter seul, pendant plusieurs mois, tout le poids de l'administration. Il devait s'y montrer digne de la confiance qu'on reposait en lui. Du reste, il en fut ainsi durant les huit années de sa coadjutorerie. Non seulement il fut, pour Mgr Bourget, le plus prévenant et le plus dévoué des auxiliaires, mais encore, à plusieurs reprises, il prêta main forte à Mgr Prince, à Saint-Hyacinthe. Il se familiarisait ainsi, sans s'en douter, avec le nouveau champ d'action où il aurait bientôt à travailler. A la mort de Mgr Prince, qui survint le 5 mai 1860, Mgr LaRocque était, en effet, appelé à recueillir sa succession (22 juin 1860). Il possession prit du siège de Saint-Hyacinthe le 3 septembre suivant.

Le deuxième évêque de Saint-Hyacinthe administra le diocèse de septembre 1860 à juillet 1866, soit environ six ans. Peu de temps après son arrivée dans sa ville épiscopale, une attaque de sciatique le clouait pour de longs mois dans une chaise de malade, et l'on peut dire en toute vérité que l'acte principal de son administration fut l'acceptation des souffrances : souffrances physiques d'abord, qui lui rendaient très pénibles les visites pastorales et l'accomplissement des autres devoirs de sa charge ; souffrances morales aussi, parce que les responsabilités du commandement lui furent toujours très lourdes à supporter. " Devant un parti à prendre, écrit Mgr Bernard, il tombait dans de grandes perplexités. Si sa belle intelligence pesait à merveille les plus difficiles questions, sa conscience appréhendait toujours la décision finale." Il était loin pourtant de demeurer inactif et son administration

a plus d'une œuvre importante à son crédit : la construction de l'Hôtel-Dieu par exemple, et surtout, la fondation du Précieux-Sang. Toutefois, sa mauvaise santé et ses continuelles perplexités l'amenèrent, après peu d'années, à demander au Saint-Père de le relever de ses fonctions. Sa démission fut acceptée en août 1865, mais il dut continuer d'administrer jusqu'au 31 juillet 1866, alors qu'il remit la gouverne à son cousin et successeur, Mgr Charles LaRocque, élu évêque de Saint-Hyacinthe le 20 mars, et sacré, à Saint-Jean-d'Iberville, où il était curé depuis vingt-deux ans (1844-1866), le 29 juillet de cette même année 1866. Mgr Joseph fut aussitôt nommé vicaire général et, le 15 janvier suivant (1867), il recevait le titre d'évêque de Germanicopolis. Il se retira bientôt chez les Sœurs du Précieux-Sang et vécut encore vingt ans, consacrant aux exercices de piété et à sa chère communauté, ainsi que nous le verrons dans la suite de cet ouvrage, sa vaste intelligence et son grand cœur, en autant que la maladie lui laissait de forces et de répit. " Par la finesse de son esprit, le charme de sa conversation et la noblesse de ses manières, écrit encore Mgr Bernard, il étonnait et ravissait tous ceux qui le visitaient." L'une de ses peines les plus douloureuses fut d'être souvent privé, à cause de ses infirmités, de la joie de célébrer la sainte messe. Il mourut au monastère du Précieux-Sang, le 18 novembre 1887, dans la quatre-vingtième année de son âge, la cinquante-troisième de son sacerdoce et la trente-septième de son épiscopat.

Dès leur temps de collège, condisciples d'abord, puis devenus l'un et l'autre professeurs dans la même institution, Mgr Joseph LaRocque et Mgr Raymond s'étaient étroitement unis d'amitié. " Nisus et Euryale, écrit Mgr Choquette(7), sont les figures-types de la tendresse antique. Au récit du poète païen, ajoutez

(7) *Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe*, Vol. I, p. 253.

ce que le sentiment chrétien peut inspirer à l'âme, et vous aurez l'histoire de saint Basile et de saint Grégoire. C'est aussi, proportion gardée, celle de nos deux anciens directeurs. On ferait un beau volume de leur longue et affectueuse correspondance." Rien d'étonnant, par conséquent, qu'ils se soient ensemble dépensés à l'œuvre, si intéressante pour des âmes sacerdotales éprises d'idéal divin comme les leurs, de la fondation du Précieux-Sang. Dans ce noble travail, nous l'avons déjà dit, dès 1849, alors qu'il commença à diriger spirituellement la jeune Aurélie Caouette, encore pensionnaire à la Congrégation, M. l'abbé Raymond — il ne devint Monseigneur qu'en 1876 — avait été, c'est le moins qu'on puisse dire, l'ouvrier de la première heure. " On lui donne au Précieux-Sang, dit Mgr Choquette(8), le titre de co-fondateur, mais il me plairait d'examiner s'il ne fut pas l'artisan souverain de son éclosion et de son développement, en un mot le fondateur vrai."

Joseph-Sabin Raymond était né à Saint-Hyacinthe, le 13 mars 1810. La maison de son père se trouvait à deux pas de l'emplacement que devait occuper plus tard le premier collège de M. Girouard, là où l'on voit l'évêché et la cathédrale de nos jours. Sa mère avait nom Jeanne Cartier et appartenait à la famille qu'a illustrée sir Georges-Étienne Cartier, l'auteur, avec sir John-A. Macdonald, de la Confédération canadienne. L'une des sœurs de Joseph-Sabin épousa cet autre grand patriote que fut A.-N. Morin, ancien ministre, puis juge et l'un des codificateurs de nos lois de la province de Québec. M. Raymond était donc richement apparenté, tout comme il était de bonne souche. Il entra au collège, tout voisin de la maison paternelle, dès l'âge de 7 ans, et fut l'un des benjamins les plus chéris du fondateur, M. Girouard. Il fit naturellement dans ce collège toutes ses études françaises et latines et sa théologie. Séminariste à 16 ans, en

(8) *Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe,* Vol. I, p. 503.

1826, il alla enseigner un an à Chambly, au collège que venait d'y fonder le curé Mignault, puis il revint à la maison de Saint-Hyacinthe, qu'il ne devait plus quitter, sauf pour un séjour d'étude en Europe en 1842-1843. C'est dire qu'il a donné toute sa vie, soit plus de soixante ans de généreuse activité, à son cher collège. C'est là un bel exemple, et un exemple plutôt rare, de fidélité et de constance dans l'accomplissement d'une tâche d'ordinaire assez dure, le plus souvent ingrate et toujours pleine de lourdes responsabilités.

Tour à tour professeur de littérature et d'histoire, d'éloquence et de philosophie, préfet des études de longues années, supérieur à deux reprises de 1847 à 1853, puis de 1859 à 1883, soit en tout trente ans, M. Raymond, plus tard Mgr Raymond, a personnifié le séminaire des bords de l'Yamaska pendant au-delà d'un demi-siècle. " Son nom est écrit à toutes les pages de notre histoire, écrit Mgr Choquette(9) il y tient indubitablement la première place, je pourrais dire presque toute la place. Pas une fête, pas une réunion, pas un mouvement littéraire ou religieux, où il n'apparaisse comme un facteur indispensable." Il laissait volontiers, paraît-il, au procureur de la maison les soucis de l'administration matérielle. Mais, quand il s'agissait des études ou de la défense des intérêts généraux du collège devant l'opinion, il savait se dévouer avec la générosité du soldat qui ne craint rien et la clairvoyance du général qui connaît sa tactique. Il a écrit nombre de lettres et d'articles. Sa correspondance était fort étendue. Parmi ses correspondants les plus connus, on relève, au Canada, les noms de Cartier, de Cherrier, de Chauveau, de Cauchon, des abbés Cazeau, Taschereau et Verreau, et, en Europe, ceux de Ventura, de Lacordaire, de Montalembert et de Gerbet. Ses articles de revue sont innombrables et ses sermons écrits formeraient plusieurs volumes. Sa manière est celle d'un écrivain vrai-

(9) *Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe*, Vol. I, p. 500.

ment bien un peu prolixe et son style paraît à beaucoup trop chargé. " Il lui faut dix lignes là où d'autres se contenteraient de dix mots ! " (Mgr Choquette). Mais sa doctrine est sûre, quoique un brin libérale, sa phrase est correcte et son action, par la plume aussi bien que par la parole, fut vraiment puissante et efficace. En juillet 1876, Mgr Raymond avait reçu les honneurs de la prélature romaine. Dès la fondation du diocèse, en 1852, il avait été nommé par Mgr Prince vicaire général, et il continua de l'être sous les deux évêques LaRocque et sous Mgr Moreau. Il fut fait chanoine en 1877 et devint prévôt du chapitre. Il était revenu d'Europe, en 1843, docteur en théologie et, par ailleurs, muni d'une somme considérable de renseignements de toute nature, qu'il continua d'augmenter et d'enrichir toute sa vie par sa correspondance et ses lectures. Pour tout dire d'un mot, Mgr Raymond est certainement l'une des gloires, sinon la première de toutes, de l'illustre maison de Saint-Hyacinthe.

Nous aurons l'occasion, dans la suite de cet ouvrage, de voir quelle part il a prise, avant, avec ou auprès de Mgr Joseph LaRocque, dans l'œuvre du Précieux-Sang. Ajoutons ici seulement, pour terminer cette rapide esquisse de sa longue et belle vie de prêtre-éducateur, que c'est au monastère même du Précieux-Sang qu'il mourut subitement, à 77 ans, le dimanche 3 juillet 1887 — quelques mois avant Mgr Joseph — au moment où il se préparait précisément à dire la messe du Précieux Sang dont la fête tombait ce jour-là. Comme on était en vacances, les obsèques eurent lieu à la cathédrale et non pas au séminaire ; mais ses restes mortels furent inhumés dans la crypte de la maison qu'il avait tant aimée et si bien servie, moins son cœur qui resta, suivant son désir, au monastère du Précieux-Sang. Le 26 juin 1888, le personnel du collège, prêtres et élèves, anticipant l'anniversaire de son décès, rendait un suprême hommage à sa mémoire, en faisant chanter un service solennel. Un ancien élève, M. le curé Dupré, de Sorel,

prononça l'oraison funèbre. Il montra, avec éloquence, comment Mgr Raymond avait été tout à la fois un apôtre de l'éducation chrétienne et un modèle de vertus sacerdotales. " Si j'en avais le pouvoir, terminait-il dans une émouvante péroraison, je descendrais vers cette tombe et je dirais à notre vénéré défunt, comme autrefois le Christ à Lazare : " Sortez de cette demeure lugubre, revenez vers cette communauté, approchez encore une fois de ce sanctuaire... Approchez, comme en ces jours de distribution des prix où naguère l'allégresse brillait sur votre front... Approchez, auréolé de cette dignité sacerdotale qui vous fut toujours une si haute noblesse personnelle et qui rayonnera longtemps encore sur votre chère institution..."

S'il ne fut pas, sans doute, comme ceux dont nous venons de rappeler la vie et la carrière, l'un des fondateurs de l'institut du Précieux-Sang, le premier évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Prince, avait cependant entrevu, comme dans un regard prophétique, si l'on ose dire ainsi, cette fondation. Le biographe des évêques de Saint-Hyacinthe (Mgr Bernard) raconte de Mgr Prince que, dans sa dernière maladie, il répétait souvent: " La dévotion au Précieux Sang, c'est mon testament en faveur de mon diocèse." Nous aurons nécessairement à parler de ce digne prélat, lorsque nous exposerons les premières démarches de la fondatrice et la naissance de son œuvre elle-même. Il convient donc qu'à son tour nous le fassions connaître à nos lecteurs.

Jean-Charles Prince était né à Saint-Grégoire de Nicolet le 13 février 1804, d'une honorable famille où, comme dans celles des LaRocque et des Raymond, les vertus chrétiennes étaient à la base même de tous les actes de la vie quotidienne. Il étudia à Nicolet et fit, lui aussi, un cours solide et brillant. A 18 ans, en 1822, il prenait la soutane, et à 22 ans, le 23 septembre 1826, il était ordonné prêtre. " Simultanément élève de théologie et professeur

de lettres humaines, écrit encore Mgr Bernard, il exerça ses talents et son zèle d'abord à Nicolet, puis à Saint-Hyacinthe." Aussitôt après son ordination, il fut appelé à l'évêché de Montréal, où, étant secrétaire de l'évêque, il se vit confier la direction et l'enseignement des jeunes ecclésiastiques qui suivaient là leur cours de théologie. Il leur fut pendant quatre ans un directeur et un professeur magnifiquement dévoué. A cette époque, le zèle devait suppléer à bien des choses, et l'on ne saurait trop admirer ces tout jeunes prêtres-professeurs, comme il y en eut tant, à peine plus âgés que leurs propres élèves, qui devaient enseigner et apprendre tout ensemble, et qui, à force d'application, ont pu suffire à l'écrasante besogne. Mgr Prince n'avait encore que 27 ans, lorsque, en 1831, il fut placé, par Mgr Lartigue, à la tête du collège de Saint-Hyacinthe. Il n'arrivait pas, sans doute, en pays inconnu. Il avait déjà respiré l'atmosphère de la maison et il y était fort estimé. Mais la tâche était rude. Mgr Choquette raconte qu'à ce moment l'institution(10) de M. Girouard traversait une crise fâcheuse et que la direction de M. Prince ne contribua pas peu à lui donner " cette uniformité de sentiments et cette homogénéité d'aspirations " qui ont fait plus tard sa force et sa grandeur et lui ont valu tant de sympathies. Le succès le plus complet récompensa l'esprit de prévoyance et la constance au labeur de M. l'abbé Prince dans son directorat, lequel devait durer neuf ans.

Le 19 avril 1840, Mgr Lartigue mourait, et son coadjuteur, Mgr Bourget, devenait évêque de Montréal. Le nouveau chef du diocèse dut songer à augmenter le personnel de l'évêché. Il appela à ses côtés le directeur de Saint-Hyacinthe, et, l'année suivante, en 1841, à la fondation du chapitre de sa cathédrale, il lui donna un camail de chanoine. Ses neuf ans passés à la direction du collège avaient heureusement préparé le nouveau chanoine au maniement des hommes et à la conduite des œuvres. Sous l'inspiration de

(10) *Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe,* Vol. I, p. 125.

son évêque, il fonda les *Mélanges religieux*, auxquels M. LaRocque, nous l'avons vu, et plusieurs autres prêtres de talent devaient dans la suite collaborer, qui constitueraient, jusqu'en 1852, l'organe officieux de l'évêché et qui seraient un excellent véhicule d'idées saines et fortes. Le chanoine Prince eut à s'occuper aussi très activement des communautés, alors naissantes à Montréal, de la Providence et du Bon-Pasteur. C'est également lui qui alla établir, à la demande de Mgr Gaulin, les Sœurs de la Congrégation à Kingston. Mais ce n'était pas encore assez. L'autorité jugea qu'il pouvait faire plus. Le 5 juillet 1844, le pape Grégoire XVI nommait le chanoine Prince coadjuteur de Mgr de Montréal avec le titre d'évêque de Martyropolis. Il avait 40 ans. Il fut sacré à Montréal, par Mgr Bourget, en même temps que Mgr Blanchet, le futur archevêque d'Orégon, le 25 juillet 1845. Le diocèse couvrait alors un vaste territoire, où l'on trouve aujourd'hui, en plus de celui de Montréal, pas moins de neuf évêchés : Ottawa, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Pembroke Joliette, Mont-Laurier, Haileybury et Hearst ou Ontario-Nord. Les courses à faire, pour l'évêque et son coadjuteur, étaient fréquentes et longues. Les rapides chemins de fer n'existaient pas encore, et il n'y avait pas d'autos, pas même de " diligences " ! C'était souvent une rude corvée. Ajoutons qu'au cours des voyages à Rome de Mgr Bourget, en 1846 et en 1847, Mgr Prince dut voir seul à tous les détails de l'administration. En 1848, comme pour mettre un sceau crucifiant à ce labeur si chargé, la Providence voulut que Mgr Prince assistât, avec Mgr Bourget lui-même et plusieurs prêtres héroïques, les pestiférés irlandais, qui depuis... et qu'il fût lui-même atteint du typhus, dont il ne se releva, si l'on en croit la chronique, que par une visible protection du ciel.

Ainsi que nous avons eu l'occasion de le raconter précédemment, en 1851, Mgr Prince, avec le chanoine Joseph LaRocque comme secrétaire, partait pour Rome, où il était chargé d'aller

porter au Saint-Père les *actes* du premier concile provincial de Québec, et, le 8 juin 1852, Pie IX, en érigeant le nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe, faisait de l'actif coadjuteur de Montréal son premier évêque. Sur ce nouveau théâtre, pendant les huit ans que dura son administration, Mgr Prince a fourni un travail considérable. La ville de Saint-Hyacinthe, en particulier, lui doit une grande partie de sa prospérité. La plupart de ses institutions font remonter jusqu'à lui leurs origines, notamment le beau couvent des Sœurs de la Présentation, qu'il avait fait venir de Bourg-Saint-Andéol (diocèse de Viviers, France) à Sainte-Marie de Monnoir en 1853, et qu'il " transféra " à Saint-Hyacinthe en 1858. L'ancien collège de M. Girouard, qu'il avait transformé en évêché — l'institution s'étant transportée là où elle est aujourd'hui — ayant été incendié en 1854, Mgr Prince vit à la construction de la chapelle-cathédrale qui devait servir au culte pendant vingt-six ans. Il assura, en plus, à Sherbrooke et à Sorel l'avantage d'avoir des couvents des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Entre temps, il fondait un peu partout des paroisses et des missions en grand nombre. Enfin, il établit, à la prière de M. Raymond, croyons-nous, et pour répondre à l'appel de Pie IX qui l'avait recommandée au monde entier, en 1850, à son retour de l'exil de Gaëte, la dévotion au Précieux Sang dans tout son diocèse, et il se disposait, semble-t-il, à fonder l'institut de ce nom, quand il mourut, encore jeune, à 56 ans, le 5 mai 1860, des suites, a-t-on dit, du mal dont le terrible typhus avait laissé dans sa constitution les germes douloureusement actifs.

Mgr Bourget a eu, lui aussi, son mot à dire dans l'affaire de la vocation d'Aurélie Caouette et, par conséquent, dans l'œuvre du Précieux-Sang. Nous nous reprocherions de ne pas rappeler ici, au moins brièvement, ce qu'a été cet admirable évêque, à qui

Mgr Prince, Mgr LaRocque, Mgr Raymond, Saint-Hyacinthe et son séminaire doivent tant. Cela nous est relativement facile. Ne pouvant écrire en quelques lignes une *Vie* complète de Mgr Bourget, nous nous contenterons de reproduire en partie ce que nous avions l'honneur de dire naguère, dans l'*Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, publiée en juillet 1922. Notons toutefois auparavant que nous avons conscience, en parlant de Mgr Bourget après avoir parlé des prélats dont il a été jusqu'ici question, d'intervertir en un sens l'ordre qu'il conviendrait de suivre. Devant l'histoire, le grand évêque de Montréal doit passer avant ceux qui furent d'abord ses auxiliaires et dont il resta toujours le modèle et comme le père en Dieu. Mais nous traitons dans ces pages de l'œuvre du Précieux-Sang et de sa fondatrice. Or, ce n'est, en fait, qu'incidemment, quoique très fructueusement, que Mgr Bourget eut à s'en occuper. Cela, croyons-nous, suffit à tout expliquer.

Ignace Bourget était né à Lévis, en face de Québec, le 30 octobre 1799. Il avait fait ses études classiques au séminaire de la bonne ville de Champlain, où il passa également deux ans comme ecclésiastique, étudiant et enseignant en même temps, selon l'usage de l'époque. On le retrouve ensuite au séminaire de Nicolet, où il reçoit le sous-diaconat, le 21 mai 1821. Nommé bientôt, par Mgr Plessis, secrétaire de Mgr Lartigue, l'évêque de Telmesse coadjuteur de Québec en résidence à Montréal, il reçut le diaconat le 23 novembre 1821, et la prêtrise, le 30 novembre 1822, à l'Hôtel-Dieu de cette dernière ville. En 1836, au moment où Mgr Lartigue devenait le premier évêque de Montréal, M. Bourget était fait vicaire général. L'année suivante, le 10 mars 1837, le pape Grégoire XVI le nommait coadjuteur de Montréal, avec le titre d'évêque de Telmesse, qu'avait porté Mgr Lartigue. Il fut sacré le 25 juillet de la même année. Enfin, le 19 avril 1840, à la mort de Mgr Lartigue, il lui succédait sur le siège de Montréal. Il avait juste 40 ans. Pendant trente-six ans, de 1840 à 1876, Mgr Bourget

administra son diocèse, au milieu de bien des conflits, avec une prudence remarquable et une vue sûrement prodigieuse des intérêts religieux et nationaux des fils de sa race dans l'avenir. Démissionnaire le 11 mai 1876, et nommé archevêque de Martianapolis, il vécut encore neuf ans, à la maison de retraite de Saint-Janvier au Sault-au-Récollet, et y mourut, plein de jours et de mérites, à 86 ans, le 5 juin 1885.

Nous ne saurions songer à entrer ici dans tous les détails de cette longue et belle vie d'évêque qui devra s'écrire un jour. Mais il convient, pensons-nous, au sujet que nous traitons de faire remarquer que l'un de ses plus puissants moyens d'action fut de s'assurer, pour les œuvres d'éducation et de charité, le concours de nombreuses communautés religieuses d'hommes et de femmes, qu'il fit venir de France, ou qu'il créa du propre sang des nôtres. Oblats, Jésuites, Pères de Sainte-Croix, Clercs de Saint-Viateur et Frères des Écoles chrétiennes, Sœurs du Sacré-Cœur, de la Providence, des Saints Noms de Jésus et de Marie, du Bon-Pasteur, de Sainte-Croix, de Miséricorde et de Sainte-Anne, voilà autant d'instituts ou d'institutions qui, à Montréal, lui durent la vie entre 1840 et 1850. Sur le moment, les sages selon le monde, et quelques autres, ont pu croire que tant de fondations, en dix ans, aux côtés des importantes maisons de Saint-Sulpice, de l'Hôtel-Dieu, de la Congrégation et des Sœurs Grises, qui existaient déjà, c'était vraiment du luxe, et que le zélé prélat se montrait bien hardi, voire même téméraire. " Qu'on se détrompe, écrivions-nous naguère(11), il convient de le proclamer aujourd'hui, maintenant que les faits ont parlé et que l'histoire est en train de s'écrire, Mgr Bourget, qui fut si grand par sa piété et par son action, le fut peut-être encore plus par sa prévision des vrais intérêts de l'avenir. Ces communautés qu'il a fait venir de France ou qu'il a fondées, sans nuire à celles qui existaient déjà, bien

(11) *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, p. 5.

mieux, en les aidant pour l'œuvre commune, ont fait de Montréal la pépinière où, pour toutes les œuvres d'assistance et d'éducation du continent nord-américain, on vient, depuis soixante-quinze ans, chercher des plants vigoureux et féconds. Auprès de nos curés et de nos missionnaires, ce sont nos modestes et dévouées petites Sœurs canadiennes, quels que soient d'ailleurs leurs noms, qui ont jeté, depuis le règne du grand évêque, et qui jettent encore, de l'Atlantique au Pacifique, et des régions arctiques au golfe du Mexique, partout, en bonne terre, aux quatre vents du ciel, la fière semence de la foi au Christ par le verbe de France ! "

C'est auprès de cet illustre évêque que, à l'heure où elle cherchait sa voie, la jeune Aurélie Caouette, sur les conseils de Mgr Prince et de Mgr Raymond, viendrait demander des lumières, et c'est lui qui, cette fois encore, comme il l'a fait pour tant d'autres durant sa longue et féconde carrière épisopale, prononcerait, ainsi que nous le verrons, la parole définitive qui trancherait tous les doutes.

En même temps que Mgr Bourget, un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, M. Nercam, de l'église de Notre-Dame de Montréal, devait aussi avoir à s'occuper de l'importante affaire de la vocation de la future fondatrice. L'on sait que les Sulpiciens partagent avec M. de Maisonneuve l'honneur d'avoir été les fondateurs de Montréal — qu'ils appelaient, eux, Ville-Marie — et qu'ils en sont restés, depuis maintenant bientôt trois cents ans, les constants bienfaiteurs. Pendant longtemps, la compagnie s'est surtout recrutée en France et l'on est en droit d'affirmer que, par Saint-Sulpice, la France a donné à Montréal, de M. de Queylus et de M. Faillon à M. Colin et à M. Lecoq, des prêtres de haute valeur. D'ailleurs, le prêtre français, on le proclame volontiers à Rome même, et on le reconnaît partout, est le premier mission-

naire du monde. A Montréal, aux œuvres de la formation du clergé et du ministère paroissial les Sulpiciens ont toujours joint la direction spirituelle des communautés. La présence d'un évêque en résidence dans la ville depuis 1821 et la création du diocèse en 1836 avaient peut-être, en un sens, restreint quelque peu la sphère d'action qui leur était jadis assignée sous la juridiction de l'évêque de Québec, dont leur supérieur avait accoutumé d'être le grand-vicaire pour la région de Montréal. Mais ils continuaient, notamment à l'Hôtel-Dieu, à la Congrégation et chez les Sœurs Grises, qui relevaient d'eux depuis tant d'années, d'être des aviseurs spirituels estimés et écoutés. Né à Barsac, dans la Gironde, en France, le 29 avril 1814, et ordonné prêtre au grand séminaire de Bordeaux, où il avait étudié, le 29 décembre 1840, M. André Nercam, entré à Saint-Sulpice la même année, avait, pendant quelque temps, enseigné la théologie à Paris et à Viviers. En 1846, il avait été désigné pour Montréal, où il arriva le 21 novembre, jour de la fête de la Présentation de Marie. Il fut d'abord professeur de philosophie, puis directeur, au collège de Montréal, de 1846 à 1854. Il passa ensuite au saint ministère à Notre-Dame — l'unique paroisse de toute la ville jusqu'en 1866— et s'occupa spécialement, en vaquant aux autres fonctions pastorales, de la direction des communautés, le reste de sa vie. Il devait mourir, à 75 ans, le 22 janvier 1890. Prêtre remarquablement instruit et de solide vertu, M. Nercam jouissait à bon droit d'une haute réputation comme directeur de conscience. Il prêcha, pour le clergé et dans les communautés, nombre de retraites. " Dans toutes les maisons religieuses qu'il a dirigées, écrivait à sa mort le supérieur du temps à Paris (M. Icard), on conserve le meilleur souvenir de la sainteté de sa direction, de son zèle attentif à tous les besoins des âmes et de l'esprit paternel avec lequel il les suivait aussi longtemps et aussi loin qu'il était possible et utile." De son côté, la *Semaine religieuse* de Montréal, dans sa livraison

du 25 janvier 1890, disait : " M. Nercam laisse le souvenir d'un théologien distingué, d'un prédicateur rempli d'onction, d'un directeur éclairé, et, par-dessus tout, d'un saint prêtre."

Les instituts religieux ont besoin, tout comme les simples individus, de pourvoir aux exigences de leur vie matérielle. Parmi plusieurs autres bienfaiteurs du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, un prêtre au cœur généreux, M. le curé Édouard Lecours, a contribué, avec un zèle tout particulier, à son établissement et à sa prospérité dans l'ordre temporel. Nous n'hésitons pas, bien que cela puisse paraître osé à certains égards, à rapprocher son nom de ceux des fondateurs eux-mêmes, en donnant ici une rapide esquisse de sa vie et de sa carrière. Il a été le pourvoyeur et comme le père nourricier de l'institut à ses débuts. A ce titre d'économe prudent, avisé et fidèle, n'est-il pas un peu de la famille, tout comme saint Joseph l'était de la sainte famille de Nazareth ?

M. Édouard Lecours était né le 31 juillet 1808, d'une honnête famille de laboureurs, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le pays des Cartier, des Perrault et des Gravel. Après ses études aux séminaires de Saint-Hyacinthe et de Montréal, il avait été ordonné prêtre, par Mgr Lartigue, le 25 octobre 1835. Destiné par ses supérieurs au ministère pastoral, il fut nommé vicaire, successivement, à Berthier (1835-1836), à Saint-Denis (1836-1837) et à Boucherville (1837-1840). Devenu curé, il occupa, successivement encore, les cures de Lachenaie (1840-1842), des Cèdres (1842-1843), de Longue-Pointe (1843-1845), de Châteauguay (1845-1847), de l'Ile-du-Pas (1847-1848), et enfin de Saint-Aimé, où il passa treize ans (1848-1861). C'est là que nous le trouverons lors de ses premières largesses à l'institut naissant du Précieux-Sang. L'une des trois compagnes de fondation d'Aurélie Caouette, sa cousine Euphrasie Caouette, en religion Sœur Euphrasie-de-Saint-Joseph,

était précisément institutrice à Saint-Aimé, quand elle rejoignit la fondatrice à Saint-Hyacinthe en 1861. C'est par elle, vraisemblablement, que le curé Lecours connut l'œuvre à laquelle il devait apporter un concours si puissant et si efficace. Lui-même d'ailleurs, en 1861, il était appelé, par Mgr Joseph LaRocque, à la cure de Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe, où il passa douze ans (1861-1873). C'est alors surtout qu'il se dévoua pour l'œuvre du Précieux-Sang. En 1873, Mgr Charles LaRocque ayant décidé de confier la cure de Notre-Dame aux Pères Dominicains, qui lui arrivaient de France, nomma M. Lecours à celle de Sainte-Rosalie. M. Lecours ne fut là que deux ans (1873-1875). Il se retira ensuite du saint ministère et prit sa retraite, d'abord à Belœil (1875-1876), puis à Saint-Hyacinthe, au Précieux-Sang (1876-1877). En 1877, il acceptait de nouveau la charge pastorale et allait prendre la cure de Saint-Théodore-d'Acton, qu'il garda cinq ans (1877-1882). Enfin, en 1882, il se retirait définitivement à Saint-Hyacinthe, encore au Précieux-Sang, où il mourut le 22 juin 1888.

M. le curé Lecours était un prêtre humble et modeste, actif et entreprenant, tenace surtout et énergique dans ses entreprises. Nous le verrons bientôt à l'œuvre au Précieux-Sang, et nous serons édifiés. Qu'il nous suffise, pour l'instant, de dire que son zèle ne connut jamais d'autres limites que celles de l'obéissance à ses supérieurs. On vient de constater qu'il changea souvent de poste. Comme question de fait, ses évêques n'avaient qu'à dire un mot, il était toujours prêt. Comme le bon serviteur de l'Évangile, quand on lui disait " Viens ", il venait ; " Va ", il allait. Par exemple, quitter Saint-Hyacinthe, en 1873, pour faire place aux Dominicains, c'était sûrement un dur sacrifice. Il n'hésita pas une minute. Il fut pour le Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, dès la naissance de l'œuvre, une vraie Providence. Mais il le fut en tout respect pour les autorités constituées. Le *Livre d'or*

raconte comment, alors qu'il était encore curé de Saint-Aimé, s'étant senti inspiré de contribuer à l'établissement qu'on projetait, il s'en vint un jour spontanément offrir, dans ce but, sa personne et ses revenus à Mgr LaRocque. Celui-ci, voulant sans doute le soumettre à une épreuve, le reçut plutôt froidement. " Votre personne ne vous appartient pas, lui dit-il, elle est à l'Église ; quant à votre bourse, je l'accepterai, si le projet réussit." M. Lecours ne répliqua rien et s'en retourna comme il était venu. Mais il n'en persévéra pas moins dans ses généreuses dispositions. Nous aurons occasion de constater que Mgr LaRocque fut heureux, l'heure venue, de les utiliser, et jusqu'où et comment elles furent avantageuses à l'institut naissant. Toute la carrière du curé Lecours se résume d'un mot : il fut bienfaisant. Au reste, c'est un fait avéré que cet excellent prêtre, qui s'intitulait volontiers " un homme de briques et de mortier ", parce qu'il s'occupait surtout à bâtir des édifices matériels, était pourtant, de l'aveu de tous, un véritable saint.

Même quand il fut parti de Saint-Hyacinthe en 1873, M. Lecours ne se désintéressa pas sans doute de l'œuvre du Précieux-Sang. Il revint d'ailleurs au monastère, d'abord en 1876, puis définitivement en 1882, pour y mourir en 1888. On nous a fait la confiance, au moment où nous écrivions cette vie de la fondatrice du Précieux-Sang, de nous communiquer quelques bonnes feuilles d'un livre en préparation, l'*Histoire de Saint-Aimé*, où l'auteur, M. l'abbé Saint-Pierre, ancien curé de cette paroisse et l'un des successeurs de M. Lecours, fait de lui un juste éloge. On voit dans la chapelle du monastère du Précieux-Sang, écrit-il en substance en terminant sa notice, un tableau du peintre Rousseau, où apparaissent les pierres tombales des deux co-fondateurs. En lettres bien visibles, on y lit ces deux inscriptions : *Mgr Joseph LaRocque, fondateur — 18 novembre 1887* et *Mgr J.-S. Raymond, co-fondateur — 3 juillet 1887*. On a appendu, au-

dessous de ces pierres tombales, la petite croix de plomb qui a reposé, à la mort de M. Lecours en 1888, sur son cercueil. Elle porte, elle aussi, son inscription, mais en lettres beaucoup moins visibles que les deux autres. En s'approchant tout près, on y lit ce qui suit : *A la mémoire bénie du révérend Êdouard Lecours... Il fut un prêtre selon le cœur de Dieu, un zélateur de la dévotion au Précieux Sang, un ami et bienfaiteur des institutions religieuses, un vrai père des âmes... Qu'il repose en paix !* A l'évocation de ce souvenir touchant, M. l'abbé Saint-Pierre ajoute ce commentaire : " Toute sa vie, M. Lecours a été un humble. Il était petit et se tenait dans l'ombre. Il se taisait, parlant plus à Dieu qu'aux hommes. Très humble aussi est sa place sur le monument dont nous parlons. Mais il est bien à sa place à la base du tableau ! M. Lecours, en effet, a fourni la base de ce bel édifice qu'est le monastère du Précieux-Sang, où il se fait tant de prières et d'expiations." L'idée fut magnifique de joindre ainsi dans la mort M. Lecours aux deux co-fondateurs. Le commentaire de M. l'abbé Saint-Pierre n'est pas moins juste.

Mgr LaRocque et Mgr Raymond, Mgr Prince, Mgr Bourget et M. Nercam, puis, dans l'ordre temporel, M. le curé Lecours, voilà donc quels furent les hommes de sa droite que le Seigneur se choisit pour assurer la fondation de l'œuvre d'Aurélie Caouette à Saint-Hyacinthe. La pieuse fondatrice leur voua, dès ces premiers temps, et leur garda toujours, la plus respectueuse et la plus reconnaissante des affections. Son ardent amour pour le Précieux Sang la portait d'ailleurs tout naturellement à vénérer les prêtres de Dieu, ces lieutenants du Christ — *locum tenens Christi* —, comme dit Saint Paul, qui consacrent tous les jours le sang divin sur la table de nos autels. Elle en parle souvent, dans ses notes, avec une large effusion. Nous ne saurions mieux, nous semble-t-il, clore ce chapitre, où nous venons de rappeler la vie et la carrière

des ministres du Seigneur qui lui furent les plus dévoués et les plus chers, qu'en citant, comme exemples de ses pieux sentiments envers le sacerdoce, quelques courts extraits de ces notes, pour nous si précieuses.

Au cours du mois de septembre de l'année 1854, M. Raymond prêchait la retraite du clergé de Saint-Hyacinthe. Aurélie n'avait alors que 21 ans et elle vivait encore dans le monde, chez son père. Mais elle correspondait déjà avec M. Raymond depuis sa sortie du couvent. Elle lui écrivait : " Le prêtre ! Oh ! que sa vocation est sublime, que sa dignité est éminente ! Lui qui chaque jour se plonge dans le sang de l'Agneau, qu'il doit être pur, qu'il doit être saint !... Mon Père, plus je considère le prêtre, plus je sens mon esprit ému en moi-même... Oui, je bénis Dieu des grâces dont il rend son prêtre dépositaire ; mais, en même temps, je frémis en songeant au compte qu'il aura à rendre... Le prêtre a trop fait pour moi pour que je l'oublie ! Par lui, j'ai reçu trop de grâces ! Par son ministère, j'ai éprouvé trop de vives joies et de douces félicités ! "

Quatorze ans plus tard, devenue fondatrice et religieuse depuis sept ans, à la veille du jour de l'an 1868, elle présentait ainsi ses bons souhaits à Mgr Joseph LaRocque : " Monseigneur et très doux Père, — Quand les bienfaits reçus sont de tous les jours et de tous les instants; quand, surtout, ils sont accordés avec ce désintéressement et cette charité qui en doublent le prix et le mérite, je sens qu'il ne faut rien moins qu'une reconnaissance sans bornes pour les reconnaître dignement."

Et nous pourrions aisément multiplier presque à l'infini ces témoignages. Tels furent constamment les sentiments d'Aurélie pour les ministres du sanctuaire. Toujours, elle voulut les entourer de respect et de vénération, de gratitude et de reconnaissance, d'affection vraie et d'amour pur et saint.

CHAPITRE III

Aurélie Caouette dans le monde, de sa sortie du couvent à la fondation de l'Institut (1850-1861)

SOMMAIRE.— Le journal d'Aurélie.— Le monde lui fait peur.— Son règlement de vie.— L'action de son directeur.— Vie régulière et pieuse.— L'attrait du divin.— Ce que lui inspire la belle nature.— En face des épreuves.— Le charme du cœur à cœur avec Jésus.— Ses relations avec le monde.— Elle craint d'avoir offensé Dieu.— Ses souffrances physiques et morales.— Elle se demande ce qu'elle doit faire.— Mgr Prince et M. l'abbé Raymond s'occupent d'elle.— Séparation d'avec le monde.— Devoirs de société et soin des pauvres.— Pèlerinage à Bonsecours de Montréal.— Une apparition, qu'en faut-il penser ? — Dévotion d'Aurélie à saint Dominique.— Elle ajoute à son nom d'Aurélie celui de Catherine.— Témoignage que lui rend, quatorze ans plus tard, le Père Chocarne.— Elle fait vœu d'obéissance.— Ses " unions " avec Jésus, explication qu'elle en donne.— Bruits étranges au sujet de Catherine-Aurélie: on la discute.— Elle cherche toujours sa vocation.— Retraite à la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.— M. Nercam, prêtre de Saint-Sulpice.— Parole définitive de Mgr Bourget.— Lettre de Mgr Bourget à Mgr Prince.— Perplexités de Catherine-Aurélie.— Mgr Prince décide la fondation, mais il meurt aussitôt.— " Le temps de tailler la vigne " allait cependant venir.— Mgr Joseph LaRocque enlèverait tous les obstacles.

AURÉLIE Caouette avait 17 ans, quand, en juillet 1850, elle quitta le couvent de la Congrégation et rentra définitivement au foyer paternel. Nous avons vu, au chapitre premier, qu'elle aurait bien voulu, comme sa chère Célina, s'en aller tout de suite au ciel. Heureusement, la Providence en décida autrement. Depuis plus d'un an, elle tenait un journal, et, d'après un manuscrit de Mgr Raymond, on possède des notes extraites de ce journal, que sur son ordre, il en atteste lui-même, elle lui communiqua, qui datent d'octobre et de novembre 1849. Rien de plus étonnant, chez un enfant de 16 ou 17 ans, que la maturité d'esprit et la

sûreté de doctrine que ces pieuses communications révèlent. Certes, son âme est sensible à l'extrême, elle s'enthousiasme avec une extraordinaire vivacité et elle redit sans cesse les mêmes ardentes aspirations. Mais il semble qu'elle ne se répète pas, tant ses expressions jaillissent de source, naturelles et vivantes. Le meilleur volume à lui consacrer serait sûrement celui qui publierait tout simplement ses notes intimes et ses lettres à son directeur. En tout cas, la lecture de ces précieux manuscrits est vraiment impressionnante, et nous ne saurions mieux faire, pour écrire ce chapitre de sa vie, qui va de 1850 à 1861, que de les suivre pas à pas, pour ainsi dire, on leur empruntant quelques-uns des pieux épanchements d'Aurélie, soit à elle-même, soit à son directeur.

D'abord le monde lui fait peur. " Me voilà donc au milieu du monde, ô Jésus, mon bien-aimé ! ", écrit-elle au sortir même du pensionnat. " Me voilà au milieu d'un monde que vous haïssez, ô mon Dieu. Vous y aimerai-je toujours ? Oh ! quel serrement de cœur ! Quelle tristesse s'empare de mon âme ! Pieux asile, saints autels, que j'ai coulé d'heureux jours à votre ombre ! Que mon cœur a goûté de délices ! Que j'ai éprouvé de saintes émotions ! Autel sacré, table sainte, banquet divin, douce communion, heureuses larmes, sublimes enchantements, plaisirs purs, joies sereines, oh ! que je vous regrette ! A ces lieux saints, ô mon cœur, tu seras toujours attaché ! Pieuse retraite, ton souvenir seul, dans les peines de la vie, saura me consoler ! Serai-je une victime de la vanité ? Mon cœur sera-t-il flétri par le vice ? " Et ces lignes, qu'on le remarque bien, sont du mois d'août 1850, alors qu'Aurélie n'avait que 17 ans. Il nous semble, en vérité, qu'elles sont très significatives. Son cœur, se demande-t-elle, sera-t-il jamais flétri par le vice ? Voilà la grave question, dont les responsabilités l'épouvantent. Quels sentiments admirables, dans une âme de jeune fille, à cet âge où tant d'autres, heureuses d'une liberté enfin

conquise, après laquelle elles soupiraient depuis de longues années, ne pensent qu'au monde et à ses sottes et mesquines vanités !

Douée d'une sensibilité et d'une imagination très vives, notre Aurélie a donc compris que le monde, avec ses tentations et ses séductions, est toujours plein de dangers et qu'il est par trop facile de s'y laisser prendre. Elle repasse dans son esprit les joies si pures de sa vie de pensionnat, elle se remémore les consolations qu'elle a trouvées dans la chapelle de son couvent, les bénédictions célestes qu'elle y a reçues. Il ne faut pas, jamais, que cela soit perdu par sa faute. En s'étudiant elle-même, elle constate qu'elle est jeune, vive et gaie, qu'elle est affectueuse et aimante. Or, on lui a appris qu'aimer et se voir aimé, quand on est jeune et qu'on a le cœur tendre, est sans doute un besoin profond de la nature, mais que cela constitue un vrai péril parce qu'on peut rapidement, et presque inconsciemment parfois, se laisser entraîner à ce qui ne convient pas. Il lui faut donc parer à ce danger, se prémunir contre ses attraits. Voilà pourquoi, dès sa sortie de la Congrégation, elle se compose un règlement de vie qui assurera, elle l'espère de la grâce de Dieu, sa persévérance dans le chemin de la vérité et de la vertu.

Ce règlement, il sera simple et tout à la fois assez sévère. Tout y sera prévu : ses devoirs envers Dieu, ses devoirs envers sa famille et les gens du dehors, ses devoirs envers elle-même. Il y aura place, dans le dispositif de cette règle, pour la prière et le travail, et aussi pour le repos et le délassement. Elle s'impose un lever matinal, une grande modestie dans la tenue et le vêtement, des heures de silence, des petites privations. " Je prendrai mes repas, dit-elle, en ne manquant pas de me mortifier, en prenant ce qui me plaît le moins et en fermant les yeux sur ce qui pourrait trop flatter mon goût. Pour cela la pensée des pauvres, obligés de se priver, m'aidera. Je garderai le silence le matin jusqu'à 11 heures, mais sans désobliger qui que ce soit et, si l'on

m'adresse la parole, je répondrai avec douceur, bienveillance et modestie. Je m'attacherai à faire l'ouvrage qu'on me donnera avec une grande patience et pour l'amour de Dieu. Je m'appliquerai à tout faire à la perfection, en me disant: " C'est Dieu que je sers." Tout en conservant une certaine gaieté, je m'efforcerai de ne pas perdre de vue Dieu, le ciel, l'amour crucifié...." C'est là un langage au fond très simple, mais qu'on ne saurait trop admirer. Est-ce que, en vérité, les saints et les saintes des âges de foi parlaient autrement? N'est-ce pas, le plus souvent, eux aussi, la pensée des pauvres et des souffrants, après et avec la pensée de Dieu, qui les soutenait dans leur vie héroïque?

Au reste, la jeune Aurélie, se défiant de son inexpérience, tint à le faire approuver, ce règlement, par son directeur. Elle savait, en effet, que le Seigneur se plaît à assister les humbles, que c'est l'obéissance, qu'on a justement dit être l'humilité en action, qui procure aux âmes la victoire sur la superbe de l'esprit et la révolte des sens. Son directeur, nous ne l'ignorons pas, c'était M. Raymond. D'après une lettre de lui, écrite en 1869, il avait commencé à s'occuper de l'âme d'Aurélie exactement le 27 septembre 1849. Homme de science et de vertu, prêtre au zèle infatigable, chargé, au séminaire, au couvent et auprès de tous ceux et de toutes celles qui recouraient à ses lumières, de lourdes responsabilités, il se donnait, il se dévouait et se dépensait sans compter. Sa direction s'alimentait aux deux dévotions chères au cœur du bon prêtre : l'Eucharistie et la sainte Vierge. Il distingua très vite Aurélie, et il l'aima en Dieu et pour Dieu. Il la conseilla, la soutint et l'encouragea. Il la corrigea aussi, la reprit quelquefois et la réprimanda. L'incident du drame de sainte Catherine d'Alexandrie, que nous avons relaté, lui revenait souvent à la mémoire. Il avait vu dans l'exaltation de la jeune fille, alors qu'elle personnifiait avec tant d'émotion la vierge-martyre amoureuse du sang divin, la marque d'un état d'âme particulier. Plus d'une fois,

par la suite, il avait été frappé de l'amour si vif que manifestait sa pénitente envers Jésus souffrant sur le calvaire et sur l'autel, comme aussi du désir intense qu'elle exprimait fréquemment de souffrir pour le divin maître et en union avec lui. Il s'efforça, en conséquence, de lui donner, si l'on peut dire ainsi, une direction eucharistique, en l'entretenant de l'amour que Notre-Seigneur nous montre, en effet, dans l'Eucharistie comme sur la croix, et, en particulier, dans son Précieux Sang, qui en reste pour nous, depuis le sacrifice du calvaire, le plus constant et le plus touchant témoignage.

D'autre part, Aurélie s'attacha à son directeur. Appréciant la générosité de son bon cœur et la sagesse de ses avis, elle lui voua la plus sainte des affections. " Mon Dieu, écrira-t-elle un jour, je te bénis de m'avoir donné un père qui, sans cesse, veut bien guider mes pas chancelants vers la source du vrai bonheur, et qui, toujours, veut tenir mon cœur élevé vers toi... Mon Dieu, bénis mon père, ton ministre ! Donne-lui l'amour brûlant du séraphin, la pureté de l'ange. Rends-lui le bien qu'il me fait... Fais qu'il t'aime toujours. Répands des charmes sur sa vie... Je te bénis, ô mon Dieu, de me l'avoir donné pour ami..."

On pense bien que, soutenue par un aussi sage directeur et animée d'aussi beaux sentiments, la jeune Aurélie mena dans le siècle une vie des plus régulières et des plus sanctifiantes. Debout dès 5 heures du matin, elle s'en allait à l'église, distante environ d'un demi-mille de la maison paternelle. Elle y faisait sa prière et sa méditation, entendait pieusement la messe, recevait la sainte communion aussi souvent qu'elle y était autorisée par son directeur, — les décrets de Pie X n'avaient pas alors rendu aussi facile que de nos jours l'accès à la table sainte, — prolongeait son action de grâces et restait en adoration jusque vers les 9 heures. Revenue chez ses parents, elle vaquait aux différents soins du ménage, se refusant à ce qu'on engageât une étrangère et voulant être elle-

même la servante de la famille. Ces diverses occupations la retenaient jusque vers les 4 heures de l'après-midi. Elle reprenait alors, le plus souvent, le chemin de l'église, où elle passait encore de longues heures dans la contemplation. Les jours où, pour une raison ou pour une autre, il lui était impossible de sortir, soit le matin, soit le soir, elle se retirait à sa chambre, après en avoir obtenu la permission de sa mère, et, dans le silence et le recueillement, elle se livrait à ses chers exercices de dévotion. Suivant le programme qu'elle s'était tracé, elle trouvait, chaque jour, le moyen de se mortifier discrètement, gardait le silence aux heures du matin, se contentant de répondre avec douceur quand on lui parlait, se privait aux repas de ce qui aurait pu flatter en elle la sensualité, faisant souvent, comme elle disait, la part des pauvres, pour lesquels elle eut toujours une grande compassion. Au témoignage de l'unique sœur qui lui a survécu — sa chère Victorine — Aurélie, jeune fille, était l'aide et l'amie, parfois la conseillère, de sa mère, qu'elle affectionnait tendrement ; le repos et l'agrément de son père, qu'elle délassait, après ses heures de rude labeur, par l'enjouement et le charme de ses conversations ; les délices et la consolation de ses frères et sœurs, dont elle s'efforçait de satisfaire les moindres désirs et qu'elle ne cessa jamais d'édifier. En un mot, Aurélie, à la maison, était, si l'on peut dire, le permanent rayon de soleil qui illuminait le cercle de sa famille par son humeur toujours égale et aimable et par cet esprit de conciliation, doux et énergique tout ensemble, qui semble entrer dans les vues de chacun et ne s'impose à personne. De même, pour ses amies du dehors qui la visitaient, elle se montrait toujours avenante et aimable, ne leur laissant rien voir de ses mortifications et de ses peines, se donnant toute à toutes et faisant en sorte qu'on retrouvât constamment en elle la gaie compagne d'autrefois à l'école ou au couvent.

Le secret de cette maîtrise de soi et de cette action sympathique sur son entourage est facile à pénétrer et à comprendre. L'attrait du divin avait envahi l'âme d'Aurélie, l'avait élevée, transformée, grandie. Rien, sans doute, en elle, n'était détruit de ce qui est ici-bas affection ou amitié légitime, mais tout était surnaturalisé. C'est en Dieu et pour Dieu qu'elle s'efforçait d'aimer, et c'est pourquoi ses affections étaient si pures et si profondes. De quels soins touchants, de quelles prévenances délicates n'entourait-elle pas ainsi ses parents et ses amies ! Cette tendresse, elle l'étendait encore à tous ceux que la Providence mettait sur le chemin de sa vie, tâchant de rendre service et d'être agréable à tous et à toutes. Bien plus, elle aimait les défunts d'affection tendre, évoquait souvent le souvenir de ses chers disparus, priait pour leurs âmes, s'imaginait les voir au ciel. " Aujourd'hui, écrit-elle un soir de Toussaint, l'Église présente à notre vénération tous les habitants des cieux, afin qu'il n'y en ait aucun à qui nous ne rendions un culte religieux. Là, au ciel, j'ai des amis qui en ce jour prient pour moi, surtout ma chère Célina, elle qui, pendant qu'elle était sur la terre, me permettait tant d'affection. Oh ! ma chère petite sœur, tu pries pour moi, j'espère, afin que je jouisse un jour du même bonheur que toi. Je te vois, là-haut ! Tu es au milieu des chœurs de la cour céleste, ton front est ceint d'une couronne de lis immortels. Oh ! Célina, viens allumer dans mon cœur la divine flamme qui consume le tien ! "

Tout d'ailleurs lui était prétexte à se tourner vers le Seigneur. L'on sait que, sur les rives gracieuses de l'Yamaska, la nature est riche et pittoresque, pleine de charmes et de beauté. Combien souvent l'âme poétique de l'ardente Aurélie s'en est émue ! Combien souvent elle s'est extasiée devant ces spectacles de la pure nature ! Il lui fallait le grand air des sommets, a-t-on écrit élégamment. En effet, dans les étroits sentiers où, occupé à mille futilités, le monde se traîne, elle se sentait mal à l'aise et elle étouffait,

tandis que, loin de l'agitation et du bruit, son être se dilatait et elle vivait pleinement, parce que là se trouvait l'atmosphère qui lui convenait et qu'elle y rencontrait, plus proche, son Dieu adoré. Témoin, cette page d'une délicatesse charmante, que signerait sûrement avec orgueil plus d'un lettré consacré par les académies : " Qu'il est beau, qu'il est sublime de goûter le spectacle d'une belle nuit ! Ce ciel pur que n'obscurcit aucun nuage, ces brillantes étoiles qui ornent la voûte azurée, la lune, cette reine des nuits qui répand partout sa douce clarté, ce calme, cette paix qui règne en tous lieux inspirent une agréable mélancolie. Grand Dieu, que ce silence attendrit mon âme ! Comme il la remplit de sentiments religieux! Qu'il est ravissant de te contempler, ô magnifique voûte céleste !... Anges de la sainte Sion, esprits purs qui vivez de l'amour du Bien-Aimé et qui brûlez sans cesse des feux divins, intelligences qui toujours chantez les louanges du Tout-Puissant, suspendez un instant vos harmonieux accords !... Mon Dieu, au haut de ton trône auguste, reçois les hommages d'une pauvre mortelle ! Je t'adore et te bénis de m'avoir fait naître dans le sein de ta sainte et sublime religion. Je te bénis d'avoir éloigné de mon cœur l'amour corrompu du siècle. Je te bénis de m'avoir fait jouir du bonheur de t'aimer. Je te bénis de m'avoir donné longtemps les joies sereines de l'un de tes asiles chéris. Mille et mille fois, je te bénis ! "

Quand les contrariétés, les épreuves et la souffrance la visitaient, et certes, il est bien sûr que son cœur de dix-sept ans si vraiment tendre fut ainsi souvent torturé, c'est encore vers les anges ou les saints du ciel qu'elle jetait ses yeux. N'est-ce pas, en effet, auprès des élus de Dieu, auprès de ceux en particulier qui nous ont aimés et que nous avons perdus, qu'instinctivement nous allons nous réfugier quand viennent les heures sombres ? Qui n'a senti, quelquefois dans sa vie, la pacifiante et réconfortante influence de ses chers morts ? " Oh ! Célina, s'exclamait Aurélie, quand irai-je te

rejoindre au ciel ? Peux-tu me laisser plus longtemps sur cette terre d'exil, moi qui ai toujours de la peine ? Ah ! viens, je t'en prie, viens me consoler ? Une parole, ô Célina ! "

Au-dessus des splendeurs de la nature, des consolations de l'amitié et de l'affection des proches, comme aussi des mystérieuses et réconfortantes évocations de ceux qui ne sont plus, il y a, pour l'âme croyante, en cette vie même, planant tout autour de nous, comme pour exercer sur nous une emprise providentielle et magnifique, les merveilles de la grâce, les charmes du cœur à cœur avec Notre-Seigneur, les indicibles douceurs de la communion eucharistique. Mais tous les chrétiens, même très sincères dans leur foi, ne goûtent pas sensiblement ces choses augustes. C'est le lot des privilégiés de Dieu de sentir, par exemple, dans la sainte communion, que vraiment la chair de Jésus se fond dans notre chair, que son sang se mêle à notre sang, que son âme descend dans notre âme, que sa divinité nous pénètre. Aurélie était de ces privilégiés, et elle l'était admirablement. Son grand bonheur était de vivre aux pieds du tabernacle, mieux encore, d'être elle-même le tabernacle vivant de son Jésus. " Quand je pense, écrit-elle en août 1850, que demain j'aurai le bonheur de communier encore, je sens s'allumer dans mon cœur je ne sais quel amour. Oh ! demain, demain, je recevrai Jésus ! Ah ! Bien-Aimé, c'est trop de félicité pour une faible mortelle ! Vous allez venir dans l'âme de votre Aurélie ! Douceur incomparable, vous daignez vous unir à moi ! Comment pourrai-je reconnaître tant d'amour ?... " Et. sur la page suivante du journal qui reçoit ses confidences, elle ajoute : " Quelles actions de grâces, quelles bénédictions, quel brûlant amour pour le don qui m'est fait dans l'Eucharistie !... Prodige admirable, l'être infini veut bien devenir la nourriture d'une chétive mortelle !... Eucharistie, tu fais de moi, faible enfant, le sanctuaire d'un Dieu ! Que n'ai-je un cœur incendié d'amour !... La créature n'est pas digne, ô Jésus, de te posséder !... Je te

jure solennellement, la main sur cette croix, que, tant que je vivrai, ma consolation et mon bonheur seront de te recevoir, ô Jésus..."

A ce moment, cependant, Aurélie ne s'était pas interdit de fréquenter quelquefois le monde, si l'on peut ainsi dénommer le cercle des relations de sa parenté avec d'excellentes familles du voisinage. Elle était jeune et de compagnie agréable. Naturellement, on la recherchait. Et puis était-ce un si grand mal de s'accorder quelques plaisirs honnêtes ? Un soir d'automne, elle revenait tard, avec ses amies et leurs frères, de l'une de ces réunions mondaines. On passait près du cimetière où dormait Célina. Soudain, dans le silence de la nuit, que troublait seul le bruit des eaux de l'Yamaska se précipitant de cascade en cascade, des pas se firent entendre et, tout de suite, dans les demi-ténèbres, une ombre surgit. C'était M. Raymond, qui revenait de prier sur les tombes. Un instant, au passage, il regarda Aurélie et elle put le voir. Ce regard la pénétra profondément. Rentrée chez elle, elle se demanda, anxieuse, si elle n'avait pas offensé le bon Dieu. " Oh ! mon âme, se dit-elle, tu as péché ! Gémis sur tes infidélités ! Oh ! péché hideux, tu me fais frémir ! Tu n'entreras plus dans mon cœur !... Pourquoi, ô mon Dieu, vous ai-je offensé ? Je veux fuir désormais avec horreur ce monde que vous avez maudit et qui vous a rejeté." Il y a bien là une pointe d'exagération, nous semble-t-il. Le monde que fréquentait la famille Caouette n'était pas tellement pervers qu'il fallût l'anathématiser ainsi. Mais les âmes délicates ont de ces scrupules, qui restent pour d'autres une fière leçon. Bientôt après, Aurélie fit une retraite, sans doute au couvent de la Congrégation. En méditant sur les mystères de la passion du Sauveur, elle se reprocha ce qu'elle appelait, toujours dans cette note un peu sévère que nous venons de souligner, " son orgueil, son attachement à la terre, son ingratitude pour tant de grâces reçues," se proposant, pour mieux expier, de souffrir encore davantage

si Dieu le permettait. " Mon Dieu, écrivait-elle, faites que je ne sois pas un seul jour sans souffrir... Oui, je veux la douleur pour témoigner de mon amour !... Ou souffrir, ou mourir !... Souffrir, souffrir beaucoup, et puis mourir ! " Quel langage incompréhensible aux profanes que celui des grandes âmes !

Aurélie, en tout cas, devait être largement exaucée. Un mot résume sa vie, mot qui, comme une longue traînée de sang, marque chacune des étapes de son existence terrestre, et c'est le mot souffrance. Elle a souffert, en effet, dans son corps d'abord. De santé frêle et délicate, elle était, dès le temps dont nous parlons, pour la douleur physique, une proie facile. Les pires tourments ne lui furent pas épargnés. Des maux d'estomac cruels et tenaces l'empêchaient souvent de prendre la moindre nourriture, ce qui rendait extrême son état de faiblesse. A la suite de l'un de ces accès, elle fut dix longs mois clouée sur son lit. Plus d'une fois, on la pensa aux portes du tombeau ! Mais si les souffrances du corps sont dures, combien plus terribles sont les peines du cœur. Or il est affirmé par de nombreux témoins qu'Aurélie eut beaucoup à souffrir, à l'époque dont il est ici question, de la part des hommes qui la suspectaient. Elle fut critiquée par les uns, rudoyée par les autres, traîtée de folle et de visionnaire par ceux-là même chez qui elle aurait dû trouver un appui. On la surveillait à tout instant, on examinait jusqu'à ses moindres démarches. Tout chez elle était discuté, passé au crible de la plus mesquine jalousie : ses habits, sa démarche, son attitude, ses visites à l'église, ses prières, ses communions. Et la pauvre petite, qui aurait voulu vivre ignorée du monde, ne pouvait que répandre devant Dieu des larmes brûlantes. " Oh ! que les hommes jugent sévèrement, disait-elle. Donnez-moi, ô mon Dieu, le courage et la force. Si je suis coupable comme on le dit, faites-le moi comprendre." Toutes ces souffrances d'ailleurs, tourments du corps ou peines du cœur, elle les acceptait avec magnanimité, pardonnant d'une âme généreuse à ceux qui

en étaient la cause. " Comme une victime, disait-elle, je suis prête à être immolée. Au pied de la croix, mon cœur attend ! Frappez-moi, ô Jésus, vous me satisferez !... Qu'elle est douce la douleur ! Je la savoure... Souffrir encore pour vous, ô Jésus, je le veux... Vous le voulez aussi, n'est-ce pas ?... Vous avez tant souffert pour moi, il faut bien que je souffre aussi pour vous... Oh ! je vous en supplie, Dieu du calvaire, donnez-moi la grâce de souffrir avec patience ! C'est toute ma consolation dans mon exil... Ôtez-moi tout ce que vous voudrez, mais laissez-moi la croix ! " Et, qu'on ne le perde pas de vue, c'est une jeune fille de dix-huit ans qui parle ainsi ! Vraiment, pour certaines âmes de choix, les appels de Dieu sont parfois bien étranges, et, s'ils sont pour elles irrésistibles, ils restent pour nous bien mystérieux.

Cette altérée d'amour et de souffrances avait évidemment surtout soif de Dieu. Si Notre-Seigneur la voulait toute à lui, elle aussi désirait l'approcher et le posséder le mieux possible. Mais, se demande ici opportunément le *Livre d'or*, comment Jésus et son aimante amie étancheraient-ils cette soif mutuelle ? Dans quelle solitude Aurélie irait-elle s'enfermer pour pouvoir plus sûrement, du fond de son âme, verser à boire au divin ami, comme une autre Samaritaine, et, en même temps, se désaltérer elle-même à la source d'eau vive qui jaillit de son divin et sacré cœur ? En d'autres termes, quelle était sa vocation, que devait-elle faire ? La question, on s'en souvient, ne devait recevoir sa réponse définitive que beaucoup plus tard. En attendant, et pour plusieurs années encore, Aurélie continuerait, à la maison paternelle, le genre de vie dont nous venons d'esquisser les grandes lignes.

En 1852, Mgr Prince, coadjuteur de Montréal depuis 1845, devenait, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent, le premier évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe qui se créait. Il fut bientôt mis complètement au courant — il l'était déjà en partie — des choses pour le moins assez extraordinaires qui con-

cernaient la pénitente de son ami M. Raymond, dont il avait fait son grand-vicaire en prenant possession de son siège. Les deux hommes de Dieu, tout naturellement, se concertèrent au sujet de l'avenir de la jeune Aurélie Caouette. " Ils étaient bien convaincus tous les deux, lisons-nous dans le *Livre d'or*, que Notre-Seigneur appelait cette âme d'élite vers les sommets et que seul l'état religieux répondait à ses aspirations. Mais, quand Mgr Prince proposait à la jeune fille l'une ou l'autre des ferventes communautés de notre pays, elle répondait : " Si vous le voulez, j'irai, Monseigneur, mais sans attrait pour les œuvres qu'on y pratique." Et quand, dans l'intimité de leurs pieux rapports, M. le grand-vicaire Raymond, insistant, lui disait : " N'aimeriez-vous pas, Aurélie, à vous consacrer à l'instruction des jeunes filles, de la formation de qui dépend en partie l'avenir du pays ? " elle répondait : " Oui, mon Père, j'aime la jeunesse et je serais heureuse de lui être utile, mais je n'ai de l'attrait que pour Jésus crucifié et pour les âmes qu'il a rachetées au prix de son sang." Une autre fois, alors que la pénitente faisait connaître à son directeur les misères de tout genre qu'on recommandait à ses prières, M. Raymond lui disait encore : " Vous aimez Jésus crucifié, Aurélie ; n'aimeriez-vous pas à consacrer votre vie à soulager ses membres souffrants ?" Touchée au vif, elle répondit en pleurant : " Je serais heureuse, mon Père, d'être appelée à secourir tous les genres de souffrances, mais mon attrait spécial est de oindre les plaies de Jésus avec le baume de l'amour et de recueillir le sang qui en découle pour le répandre sur les âmes, car Jésus a encore soif non de recevoir mais de donner." Et toujours c'était des réponses analogues, indices d'une vocation bien spéciale.

A quelque temps de là, pour rompre davantage avec le monde, elle résolut, du consentement de son directeur, de s'abstenir de plus en plus d'en fréquenter la société et aussi, comme elle disait, d'en dépouiller les livrées. " Je n'entrerai dans les affaires des

autres, écrit-elle, qu'avec le plus grand ménagement et seulement quand la charité m'en fera une obligation... Si je constate que quelqu'un a commis une faute et que je ne sois pas capable de le reprendre, je me bornerai au zèle silencieux, j'irai pleurer devant mon crucifix, j'implorerai le médecin céleste de porter remède au blessé." Elle se priva en conséquence de toute réunion mondaine et voulut adopter des vêtements plus simples que ceux qu'elle portait jusque-là. Sa mère s'y opposa d'abord, craignant qu'elle se singularisât outre mesure ; mais elle céda bientôt aux pressantes sollicitations d'Aurélie. Celle-ci remplaça alors ses toilettes aux fraîches couleurs par un costume rigoureusement noir, un manteau et un chapeau convenables, mais des plus modestes, comme n'en portaient guère les jeunes filles de sa condition. Et on la vit, désormais, passer ainsi par les rues, en se rendant à l'église par exemple, les yeux baissés, dans une mise des moins compliquées et toute unie. Ce changement excita la curiosité maligne des cancannières du village — il y en a toujours un peu partout — qui ne se privèrent pas de la ridiculiser et de se moquer d'elle. Aurélie n'en avait cure. " Qu'on me laisse donc tranquille," disait-elle, ou encore " Plaisirs du monde, beautés fragiles de la terre, vous n'êtes rien à mes yeux et je vous méprise."

Cependant, si elle fuyait ainsi le monde et se détachait de sa société, après en avoir dépouillé les livrées, elle ne manquait à aucun devoir de convenance, faisait les visites nécessaires et recevait avec douceur et amabilité celles qu'on lui rendait. Surtout, elle recevait et voyait les pauvres et les souffrants avec un joyeux empressement. Par exemple, on a raconté ce fait. Un jour qu'elle se trouvait seule à la maison, sa mère étant sortie et son père travaillant à deux pas dans sa boutique de forge, un pauvre mendiant, vieillard de quatre-vingts ans, se présente à la porte, le corps à demi nu et couvert de plaies. Aurélie l'accueille avec bonté, le fait entrer et s'approcher du feu, lui offre de laver ses

plaies, et, comme il paraît très fatigué, après lui avoir donné à manger, elle lui prépare un bon lit et l'invite à s'y reposer, en attendant qu'elle demande peu après, parce que le temps est mauvais au dehors, et obtienne de son père que le pauvre vieux passe la nuit sous le toit qu'elle lui rend si hospitalier.

Au mois d'août 1853, comme Aurélie était très souffrante et très faible, sa mère la pressa de faire un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours à Montral, afin d'obtenir sa guérison. Pour leur être agréable, à elle et à toute sa famille, la jeune fille se rendit au célèbre et vénéré sanctuaire et elle demanda à Jésus par l'intercession de Marie de lui redonner la santé. Mais sa prière, dont on trouve le texte dans ses notes de journal, fut conditionnelle. " Seigneur, supplia-t-elle, si je dois vivre dans l'innocence et dans l'amour, si je dois faire du bien à mes semblables, si toujours vous voulez me donner une petite part de vos souffrances, je vous prie, par Marie, de vous rendre au désir de mes parents... Je sacrifierai pour le moment le bonheur du ciel." Disons tout de suite qu'elle fut au moins partiellement exaucée. De plus, en outre de cette faveur d'ordre temporel, elle reçut au cours de ce pieux voyage, une grâce d'un autre ordre. Voici comment elle le raconte à son directeur : " Ce fut pendant cette union eucharistique — à la suite de sa communion à Bonsecours — que Marie, l'auguste mère de Jésus, daigna me parler. Ce serait entreprendre quelque chose au-dessus de mes forces que de m'essayer à décrire les impressions, les sentiments et les sensations que l'on éprouve à la vue de Marie. Je demande pardon à Dieu, et à vous, mon Père, si j'ose dire que moi, indigne pécheresse, j'ai vu Marie. Mon imagination y a sans doute contribué. Dans tous les cas, je veux être obéissante. Je crus donc voir, dans un ravissement qu'alors je regardai comme divin, la Vierge bienheureuse dans la gloire. Elle était revêtue d'un vêtement d'une blancheur éblouissante et environnée d'une gloire si grande que

je n'en saurais donner la plus petite description. Elle paraissait se tenir debout devant son fils Jésus et semblait prier avec une ardeur si vive, un si touchant intérêt, que je goûtais un grand bonheur à la voir ainsi, bonheur que pour le comprendre il faut sentir, jouissance qu'on ne saurait imaginer que bien faiblement. Il me fut donné de la contempler ainsi quelques instants. Après quoi, j'ai cru entendre très distinctement ces paroles : " Ma fille, sois sans crainte. Pourvu que tu sois simple comme la colombe et que tu t'appliques avec une aveugle obéissance aux ordres de ton guide spirituel, tu verras ta demande exaucée, ta pureté intacte, ta modestie à l'abri de toute épreuve." Elle sembla aussi m'engager à la communion fréquente, pour dédommager Jésus-Hostie de l'oubli d'un grand nombre de ses enfants."

Que faut-il penser de cette apparition ? Était-ce pure imagination ou bien réalité ? Nous n'en savons rien. Mais il y a ceci de tout à fait remarquable. Très modestement, la pénitente raconte à son directeur, uniquement pour lui obéir, ce qu'elle a cru voir, ce qu'elle a cru entendre. Elle en demande pardon et elle met le fait au compte de son imagination qui a dû, dit-elle, y contribuer. Les visionnaires, nous semble-t-il, ont accoutumé d'affirmer avec plus de jactance. C'est le moins que nous puissions dire. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Aurélie revint de Bonsecours plus déterminée que jamais à aimer Jésus et à souffrir pour lui. C'est le 24 août qu'elle avait fait ce pèlerinage. Le 19 septembre, dans une lettre à M. Raymond, elle écrit : " Le sang de Jésus, mon époux bien-aimé, occupe sans cesse mon esprit et mon cœur. Il faut toujours reporter toutes nos affections vers le Précieux Sang." Puis, sans transition, elle ajoute : " Je n'aspire qu'à entrer dans l'ordre pénitent (tiers-ordre) de saint Dominique. Mon Dieu, si cela vous est agréable, faites-le connaître à mon père (M. Raymond). Je veux, moi, ce qu'il voudra. Ma volonté est dans la sienne.

C'est par son commandement, ô mon Dieu, que je veux aller à vous."

C'est la première fois que nous trouvons, sous la plume d'Aurélie, une allusion à l'ordre de saint Dominique ; mais il nous paraît probable qu'il en était question entre M. Raymond et sa dirigée depuis les premiers moments de leurs pieuses relations. Le supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe était, en effet, un fervent admirateur de ce grand ordre. Au cours de son voyage en Europe, en 1842, il avait fait un long détour pour rencontrer, à Nancy, le célèbre Père Lacordaire. Il était resté en correspondance avec lui. Il l'admirait et il admirait son ordre. Il avait même songé un instant à se faire dominicain. De concert avec le premier évêque de Saint-Hyacinthe, il avait, en tout cas, puissamment contribué à jeter la semence dominicaine dans le sol fécond du Canada. Quelques années après son retour d'Europe, il revêtait lui-même, des mains de son évêque, l'habit de tertiaire, et, dès lors, sa grande ambition fut de recruter des membres à cette sainte milice de la pénitence. Quoi de plus naturel, par conséquent, qu'il voulût y agréger, dès qu'il la connut, sa vertueuse pénitente. Aurélie entra magnifiquement dans ses vues. Pendant que le pieux directeur était en pourparlers avec le Père Lacordaire pour se munir des pouvoirs requis, dans l'été de 1854, la jeune dirigée, au jour de la fête de saint Hyacinthe, eut une nouvelle vision, dont, à cette date même, elle rend ainsi compte à M. Raymond : " Moi, Aurélie, servante de Jésus-Christ, je vous écris par obéissance dans son Précieux Sang. Je dis donc, abîmée dans le sentiment de mon indignité, et je crois réellement, que j'ai vu ceci : une croix, extrêmement grande, et qui me paraissait toute en feu, m'est apparue, et, à cette croix, était suspendue une grande couronne formée d'étoiles d'une clarté éblouissante, sous laquelle semblait s'incliner avec une humilité touchante et un profond respect saint Dominique lui-même revêtu des livrées de son ordre. Il paraissait plein de

majesté. Sans annoncer une joie extraordinaire, sa figure cependant laissait entrevoir un calme divin, un contentement céleste. Des flots de lumière l'entouraient et répandaient une merveilleuse clarté. Tandis que je contemplais avec un charme ravissant cette apparition si douce à mon cœur, je vis saint Dominique élever noblement sa main et faire le signe auguste de la croix. De cette croix s'échappaient des rayons. A l'instant, la vision disparut. Et moi, je m'anéantis, je rendis grâce au Dieu tout bon, tout miséricordieux, me trouvant pleine d'une douce espérance..." C'était, avons-nous dit, en la fête de saint Hyacinthe, le 17 août. Deux jours plus tard, le 19, M. Raymond recevait la lettre du Père Lacordaire qui lui donnait toutes les facultés voulues pour admettre sa pénitente dans le tiers-ordre dominicain, et il l'y agrégea effectivement le 30 août, jour de la fête de sainte Rose de Lima, en lui donnant en religion le nom de la grande sainte dominicaine, apôtre et théologienne du Précieux Sang, Catherine de Sienne. Ce nom de Catherine était déjà cher à Aurélie, elle l'avait plus d'une fois préajouté à son prénom. Mais, de ce moment, elle ne signa plus jamais que Catherine-Aurélie.

Quatorze ans plus tard, en 1868, l'historien de Lacordaire, le Père Chocarne, passait au Canada et visitait Saint-Hyacinthe, qu'il dénomma *un coin de terre tout dominicain*, bien que les Dominicains n'y fussent pas encore, et il avait l'occasion de connaître la fondatrice du Précieux-Sang. " Je ne vous raconterai pas, écrivait-il à un de ses correspondants, ce qui m'a été dit des vertus de cette *Mère supérieure* et des grâces extraordinaires dont elle est favorisée, d'abord parce qu'on ne saurait entourer cette sorte de dons de trop de discrétion, surtout du vivant des personnes, et ensuite parce que je n'ai nulle envie de me faire un mauvais parti avec cette vraie amie du bon Dieu." Nous comprenons parfaitement ce sentiment. Nous aussi, nous sentons le besoin de ne parler de ces visions et de ces extases de notre héroïne

qu'avec une extrême réserve et en nous bornant à citer ses propres paroles, laissant à de plus compétents de les apprécier et de les juger.

Cependant, la grande affaire de la vocation d'Aurélie ne se décidait pas, et elle continuait de vivre dans le monde. Mais on peut sans crainte affirmer qu'elle y vivait comme si elle n'y était pas, n'ayant plus en quelque sorte de volonté à elle. Le 15 août 1855, en la fête de l'Assomption de la Vierge, elle raconte qu'elle a fait vœu d'obéissance à son directeur : " Pour obéir à l'impulsion de la grâce, pour témoigner à mon Dieu un amour plus ardent et plus pur, pour m'immoler enfin et me lier plus parfaitement au divin époux, j'ai fait vœu, le jour de l'Assomption de Marie, ma glorieuse et bonne mère, de passer mes jours dans l'obéissance. Le crucifix sur mon cœur, ayant Jésus et Marie pour témoins, voici ce que j'ai fait. Je me suis dépouillée de toute ma volonté, pour la soumettre en toutes choses, grandes et petites, faciles et difficiles, temporelles et spirituelles... Je me suis engagée à ne jamais dire ni de *si* ni de *mais* à mon confesseur, mais à toujours exécuter promptement et ponctuellement ses ordres, ses avis, même ses simples conseils..." Elle obéissait donc, et c'est à cette obéissance précisément que nous devons tant de révélations de choses extraordinaires qu'elle aurait voulu garder pour elle seule. Nous manquerions à notre devoir d'historien sincère si nous n'en relations pas encore quelques-unes, dont elle fut gratifiée vers ce temps, et qui achèvent de nous la montrer sous son vrai jour de privilégiée de la grâce divine. Nous prenons un peu au hasard parmi ses innombrables communications à M. Raymond.

Le 1er avril 1856, elle écrit : " Je fus pendant cette communion favorisée d'une manière bien douce. Il me semblait que c'était le fruit d'une aveugle obéissance. Je sentis tout le poids de l'affliction que causent au cœur de Jésus mes craintes et mes défiances chimériques. J'acquis de plus l'assurance que je glorifierais plus

Dieu par mes souffrances que par n'importe quelle œuvre de miséricorde... Au sortir de cette union, j'étais si éprise d'amour que j'étais comme hors de moi-même... Étant en oraison, je fus élevée au-dessus de moi-même et je vis Jésus non seulement des yeux de l'âme mais aussi des yeux du corps..." Le 18 mai de la même année, elle parle d'une autre manifestation sensible de la grâce dont elle avait eu l'impression le dimanche précédent, jour de la Pentecôte : " Tout ce que je vous ai dit, mon Père, de l'union de dimanche s'est passé intérieurement. Cependant, soit imagination, soit réalité, j'ai ressenti l'effet du feu qui consumait mon âme. Je n'ai rien vu ni rien entendu de particulier, mais j'ai bien senti et bien goûté. Oh ! grâce que je ne puis définir ! " L'année suivante, le 13 février, elle précise en quoi consistent ces *unions* dont elle entretient si souvent son directeur : " En général, l'union que j'éprouve avec mon Dieu commence par un ravissement soudain de mon esprit. Alors mon âme, plongée dans la contemplation des mystères divins, qu'elle pénètre par la lumière de sa foi et de son amour, éprouve une effusion si forte de l'amour divin qu'elle se voit remplie d'une joie inénarrable et qui absorbe toutes ses facultés. Elle aime et ne peut exprimer son amour. Elle sent, elle voit, elle entend son Dieu, et cependant elle est muette et inactive, elle n'a ni parole, ni mouvement. Seulement, je dirai qu'elle jouit d'un bonheur qui ne peut se rendre. Elle participe à la félicité des cieux ! Ce que Dieu me communique dans ces visions si intimes est inexprimable. Il relève mon intelligence obscurcie, il m'instruit et me console ! Lors donc que je suis ainsi élevée, unie, absorbée en mon Dieu, que mon âme semble être éclairée par la présence de l'être incréé et transformée en lui, il n'est plus en mon pouvoir d'agir, et, par un effet de cette absorption de tout mon intérieur, il arrive quelquefois qu'à l'extérieur je n'entends, ni ne vois, ni ne sens aucune douleur. La joie que j'éprouve dans cette union est si grande, si forte, que je crois n'y pouvoir

survivre. Cette union est si étroite qu'il me paraît impossible de m'en pouvoir séparer."

Peut-être quelque lecteur, en ces récits de faits extraordinaires que nous relevons dans les communications d'Aurélie à son directeur, sera-t-il tenté de ne voir que des illusions et des imaginations, ou même des impostures et des folies, comme ceux dont parle l'auteur de la *Vie* de la séraphique vierge de Lucques, Gemma Galgani, le digne Père Germain de Saint-Stanislas. " Révêches en présence des phénomènes surnaturels, écrit cet auteur, beaucoup de nos jours sont enclins à les confondre avec les forces inconnues et illimitées de la matière, avec la suggestion, le magnétisme, l'influence hystérique et autres... Mais si les ennemis de l'Église en se disant incrédules sont logiques, les catholiques le sont-ils, eux pour qui, de par leur foi, le surnaturel ne saurait souffrir aucun doute ? Eh quoi ! vous croyez que le Seigneur a épousé la nature humaine, qu'il a donné aux hommes la meilleure preuve d'amour en mourant pour eux, et il vous répugnerait d'admettre que ce même Dieu se communique à des âmes angéliques par des dons de grâces extraordinaires ? " Nous ne saurions mieux dire et nous sommes heureux de pouvoir appuyer notre insuffisance sur l'autorité d'un homme de Dieu. Au fond tout se résume, pour la jeune Aurélie, aussi bien que pour la petite Gemma de Lucques, en deux mots : " Il n'y a rien d'impossible à Dieu ! "

Si discrète qu'elle fût, la pénitente de M. Raymond ne pouvait pourtant pas empêcher que quelque chose de sa sainteté et des faveurs singulières dont elle était l'objet de la part de Dieu ne transpirât au dehors. D'autant plus qu'à son insu peut-être d'autres signes, et des signes très sensibles dont elle avait honte au lieu de s'en glorifier, se manifestaient aux yeux de chair de beaucoup de gens. " Les bruits les plus étranges, a-t-on raconté dans le *Rosaire*, circulaient, en ce temps-là, sur le compte d'Aurélie. On parlait de miracles. Les uns avaient vu sa langue se couvrir

d'un sang vermeil au moment de la communion, les autres avaient constaté que ses vêtements, à certains jours, changeaient de couleur et devenaient tantôt blancs comme la neige, tantôt rouges comme du sang. Les commérages allaient bon train. La ville, et bientôt toute la province, se divisa en partisans ou en adversaires de la jeune fille. Les uns voyaient dans ces faits des signes extraordinaires de sainteté et criaient au miracle. D'autres parlaient de supercherie et criaient au scandale." Même dans le clergé, même au séminaire de Saint-Hyacinthe, pouvons-nous ajouter d'après les témoignages les plus dignes de foi, on était très divisé et on discutait parfois avec vivacité sur le cas d'Aurélie. M. Raymond lui-même, qui croyait certes à la sincérité de sa pénitente, qui avait longuement étudié ses goûts et ses tendances, et qui était sûrement un homme de science et de jugement autant qu'un homme de vertu, bien qu'un peu porté au mysticisme, ne laissait pas que d'être embarrassé et perplexe au sujet de la vocation d'Aurélie. Que fallait-il faire de cette enfant extraordinaire ? Comment et où la diriger ?

Aurélie aussi était inquiète. En avril 1857, elle est en retraite au couvent de la Congrégation, à Saint-Hyacinthe croyons-nous, et elle écrit : " Je suis venue ici par obéissance à Mgr Prince et pour trouver la vérité que je cherche avec avidité depuis bien longtemps. Je suis convaincue que, par la miséricorde de Dieu, je suis appelée à la vie religieuse. J'ai eu de l'attrait tantôt pour une communauté, tantôt pour une autre, mais jamais au point de faire une démarche positive. Ce n'est pas par défaut d'estime ou d'affection pour nos inappréciables communautés, non... J'ai mis de côté mon point de vue propre dans cette décision... Mais ce ne sont pas les traces de Jésus montant au ciel que je veux suivre, ce sont celles qu'il a laissées ensanglantées sur le chemin du calvaire..."

On arriva ainsi à l'année 1859. Au mois de mai de cette année, Mgr Prince et M. Raymond décidèrent d'envoyer Catherine-Aurélie faire une retraite au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal et de la confier, là, à la sollicitude avisée du pieux M. Nercam, prêtre de Saint-Sulpice. Le docte sulpicien examina les dispositions de la jeune fille. Il se vit tout de suite en présence d'un cas bien spécial. Il lui proposa d'abord l'entrée au noviciat de l'Hôtel-Dieu, et il fit venir Aurélie à l'hôpital naguère fondé par Jeanne Mance, pour y passer les trois derniers jours de sa retraite. Ce n'était pas cela qu'il fallait. Finalement, M. Nercam conclut que sa nouvelle dirigée était destinée au cloître, mais ne put spécifier dans quel institut elle devait entrer, et il la renvoya à Saint-Hyacinthe. Le 27 mai, il rendait ainsi compte de sa mission à Mgr Prince : " J'avoue, Monseigneur, que je ne suis guère capable de diriger une âme comme celle-là et de prononcer sur sa vocation. Néanmoins, il me semble qu'elle doit entrer en religion parce qu'elle a, au plus haut degré, toutes les marques de la vocation religieuse et que, quoi qu'on fasse, cet attrait revient toujours. Je suis porté à croire qu'elle a une vocation spéciale pour propager la dévotion au Précieux Sang. Ce second attrait est en elle aussi vif que le premier. Mais il me semble que son séjour dans une communauté ne serait pas un obstacle aux desseins particuliers que Notre-Seigneur peut avoir sur elle. Dieu ferait connaître ses desseins et les exécuterait peut-être mieux dans une communauté religieuse que dans le monde. Enfin, Monseigneur, je vous dirai que l'ensemble de ses attraits me porterait à croire qu'une communauté cloîtrée conviendrait mieux que toute autre pour cultiver une âme aussi éminente."

Au mois de juillet suivant, toujours sur l'avis de Mgr Prince et de M. Raymond, Catherine-Aurélie revint à Montréal pour se mettre de nouveau sous la direction de M. Nercam. A ce moment, le vénérable sulpicien devait s'absenter, pour aller peut-être

prêcher quelque retraite au clergé, ministère qu'il exerça souvent. Il ne put accorder à la pieuse fille qu'un court entretien et lui conseilla de s'adresser, pendant son absence, à Mgr Bourget, à Mgr Joseph LaRocque, alors coadjuteur, au supérieur du séminaire, M. Bayle, et à Mère Saint-Bernard, la distinguée supérieure de la Congrégation du temps. Naturellement, Catherine-Aurélie se donna bien garde de ne pas suivre ces avis. Ce deuxième séjour à Montréal ne devait pourtant encore rien éclaircir. M. Nercam, toutefois, persistait dans ses vues et, avant de partir de Montréal, il avait pris le temps d'écrire à Mgr Prince qu'il était toujours d'avis que " Mlle Caouette ferait bien d'aller, dans un noviciat quelconque, suivre la voie simple et commune de l'obéissance, en attendant humblement et simplement l'exécution des desseins de Dieu sur elle ".

Une troisième fois, au cours de cet été, en août, Mgr Prince, voulant sans doute arriver à une solution, renvoya la pauvre Aurélie, toujours indécise, à la Congrégation de Montréal, mais pour y demander, cette fois, son entrée au noviciat. " Elle était écrasée, dit le *Livre d'or*, mais elle obéit." Cependant, avant de l'admettre au noviciat, Mère Saint-Bernard, qui l'aimait beaucoup, lui conseilla de revoir Mgr Bourget, ce que d'ailleurs Mgr Prince avait aussi prescrit. L'heure tant attendue allait enfin sonner. Le grand évêque Bourget, qui avait, semble-t-il, le don de lire dans les âmes, comme il avait celui de pénétrer l'avenir, soumit une fois de plus Catherine-Aurélie à un minutieux examen. Puis, il la fit entrer dans son oratoire privé, et là, en présence du saint Sacrement, après avoir prié avec elle, il prononça ce que nous croyons pouvoir appeler la parole définitive : " Mon enfant, si j'étais l'évêque de Saint-Hyacinthe, je vous dirais: " Allez-vous-en dans une petite chaumière bien solitaire et fondez une communauté d'adoratrices du Précieux Sang, filles de Marie Immaculée." — " Je ne saurais exprimer, dira plus tard la fondatrice, la

dilatation de mon cœur quand j'entendis Mgr Bourget me parler ainsi. En un instant, je passai d'une profonde tristesse à une vive allégresse. Tout mon être exultait. Tout chantait en moi: " Vive le sang de Jésus ! Amour à Marie Immaculée ! " J'étais maintenant convaincue que Notre-Seigneur me voulait là."

Le 11 août 1859, Mgr Bourget écrivait à Mgr Prince une lettre dont voici les passages substantiels : " Une demoiselle, que Votre Grandeur a adressée à la Congrégation, est venue me consulter sur sa vocation... Ne considérant que son attrait et nullement les grâces extraordinaires dont il paraît qu'elle est favorisée, dont elle ne m'a dit mot et sur lesquelles je ne lui ai fait aucune question, parce que cela ne faisait rien à l'affaire de sa vocation, je crois que Notre-Seigneur l'appelle à fonder une communauté nouvelle spécialement consacrée au service des corps et des âmes par la dévotion au Sang Précieux de Jésus-Christ et à l'Immaculée Conception de sa glorieuse mère... Ce qui m'a surtout engagé à lui donner cette décision, ç'a été la disposition d'esprit dans laquelle je l'ai trouvée par rapport à l'état de vie auquel elle était appelée. Car son attrait marqué est pour une communauté consacrée au Précieux Sang, et il ne lui venait pas en pensée qu'elle pourrait bien être appelée à la fonder. Elle désirait ardemment que d'autres fussent inspirées de faire une institution qui, selon elle, doit beaucoup contribuer à la sanctification des âmes. Elle ressemblait un peu en cela à la bienheureuse Vierge, qui désirait ardemment l'incarnation du Verbe divin, mais qui n'eut jamais la pensée qu'elle pourrait bien être sa mère. Je n'ai rien aperçu d'extraordinaire dans sa personne, sinon une joie pure et modeste, qui fait briller sur sa figure le bonheur dont son cœur est sans doute inondé... Je remarquai aussi un mouvement sensible et de vives impressions sur sa figure, lorsque j'eus l'occasion de la faire parler de son attrait principal pour le Précieux Sang et l'Immaculée Conception..."

Mgr Prince, on l'imagine facilement, accueillit avec une grande joie, et comme lui venant du ciel, cette décision du pieux et saint évêque Bourget, et il se hâta de la communiquer à M. Raymond qui, lui aussi, en fut ravi. Tout n'était pas fini cependant et deux ans devaient encore s'écouler avant la fondation. Mais peu à peu la lumière se faisait. Catherine-Aurélie n'entra donc pas au noviciat de la Congrégation. Elle prolongea quand même son séjour sous le toit de Mère Saint-Bernard et de ses filles jusqu'à la mi-septembre, et elle revit plus d'une fois Mgr Bourget et M. Nercam. A l'exemple de l'évêque de Montréal, et peut-être sous son inspiration, le digne sulpicien se convainquit, lui aussi, de plus en plus, que la vierge de Saint-Hyacinthe avait une vocation spéciale. Le 12 septembre, il écrivait à Mgr Prince une longue lettre dans laquelle, entre autres choses, il disait : " Je crois qu'en effet elle est appelée à fonder un institut qui manque au Canada, un institut purement contemplatif, que, depuis longtemps, je désirais moi-même et beaucoup d'autres avec moi. Je suis même convaincu que le temps est arrivé d'exécuter ce dessein et que Notre-Seigneur a déjà préparé les pierres vives de ce nouvel édifice. Je vois très bien pourquoi cette bonne âme ne pouvait rien trouver dans les maisons actuellement existantes qui pût la satisfaire. Il lui faut une réunion de personnes très ferventes, uniquement appliquées à la contemplation et à la prière et aussi un institut dont le but soit d'honorer l'Immaculée Conception de la sainte Vierge par le Précieux Sang, les deux grandes dévotions destinées à retremper et à régénérer les âmes dans notre siècle... Si Notre-Seigneur me le fait bien voir, je pourrai entrer dans plus de détails, soit sur cette bonne fille, soit sur les moyens d'exécuter au plus tôt l'œuvre qu'elle a conçue. J'en ai causé avec Mgr de Montréal et aussi avec Mgr LaRocque. Leurs idées s'accordent parfaitement avec celles que je vous ai exprimées : preuve nouvelle que les moments sont venus et que Dieu bénira tout,

malgré les obstacles de tout genre qu'une œuvre si inutile aux yeux de la prudence humaine pourra rencontrer. . . "

Les obstacles, en effet, ne devaient pas manquer, et, si les nuages se dissipaient, la pleine lumière ne brillait pas encore. La " bonne fille ", ainsi que l'appelait M. Nercam, avait désormais, semble-t-il, devant les yeux, un but bien arrêté. Mais par quels moyens y arriverait-elle ? Le 18 septembre 1859, nous trouvons sous sa plume ces lignes significatives : " Souffrirai-je en vain ces accablements du cœur, ces désolantes obscurités de l'esprit, ces affreuses ténèbres de l'âme ? Seigneur, sont-ce là les traits de votre saint amour crucifié que je ressens ? Voulez-vous m'immoler avec vous pour les pécheurs ? Est-ce vous qui me donnez ces souffrances, cette faim et cette soif inaltérables des âmes, ces désirs véhéments de voir enfin votre Précieux Sang connu et glorifié ?. . . "

Si, pour Mgr Prince aussi, le but à atteindre était maintenant net et clair, le digne évêque ne se pressait pas. La précipitation, il le savait, ne convient pas aux œuvres qui durent : *non in commotione Dominus*. Il attendait, sans doute, des circonstances favorables. Ce fut la maladie qui vint, et une maladie fatale, suite de son attaque de typhus de 1848, qui devait l'emporter le 5 mai 1860. Il est absolument sûr cependant que le pieux prélat était bien décidé à établir dans son diocèse l'œuvre à laquelle la jeune Catherine-Aurélie, de l'avis de Mgr Bourget et de M. Nercam, était prédestinée. Longtemps auparavant, dans une visite qu'il avait faite, lors de son voyage à Rome en 1852, sur le mont Quirinal, à un monastère de Sacramentines, il avait eu la pensée de doter sa ville épiscopale d'une institution semblable. Quand, précédemment, l'appel de Pie IX, retour de Gaëte, s'était fait entendre au monde, Mgr Prince y avait pieusement prêté l'oreille. Plus encore, le 14 septembre 1859, il informait M. Raymond qu'il avait décidé de fonder une communauté contemplative en l'honneur du même Précieux Sang, et, le 13 avril 1860, il écrivait à

Mgr Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec, afin de solliciter ses prières et son concours pour le succès du futur institut : " Croyant reconnaître depuis longtemps, disait-il, que la Providence veut, dans mon diocèse, une communauté de religieuses ayant pour but de rendre un culte au Précieux Sang de Jésus et à la pureté immaculée de Marie, et voulant correspondre aux desseins de la miséricorde divine et faire couler une source de grâces abondantes sur mon diocèse et sur tout le pays, je me propose d'établir cette institution aussi prochainement que possible si les circonstances me le permettent..." Enfin, pendant sa dernière maladie, il avait chargé M. Raymond d'aller bénir en son nom la chambre que Catherine-Aurélie occupait dans la maison de son père, et, ayant mandé la jeune fille auprès de lui, il lui manifesta que sa volonté était qu'elle considérât cette pièce comme son oratoire, son cloître et sa cellule, jusqu'à ce qu'il lui fût possible d'ouvrir une maison régulière d'adoratrices du Précieux Sang, filles de Marie Immaculée. Mais avec sa mort, survenue, avons-nous dit, le 5 mai 1860, et bien qu'il laissât la dévotion au Précieux Sang en héritage à son diocèse, les choses se trouvèrent naturellement retardées.

Un vénérable prêtre, alors étudiant au séminaire, écrit qu'on apprit avec admiration, dans toute la ville, que la fille du forgeron Caouette, confinée dans sa chambre, attendait l'heure de la Providence pour fonder une communauté d'adoratrices. " Tous les survivants de cette époque, ajoute-t-il, se rappellent bien cette chambre, au coin sud-est de la maison, dont les rideaux étaient sans cesse rabattus. C'était un lieu mystérieux. On s'y rendait avec un sentiment de vénération. On passait devant et on repassait en disant à mi-voix " C'est là qu'est la sainte ! ", car le peuple la qualifiait ainsi.

La sainte, elle, souffrait comme une simple mortelle. A l'une de ses amies, elle écrivait, vers cette époque: "Le temps de tailler

la vigne est venu, le Seigneur va retrancher ce qui s'oppose à ses desseins de miséricorde. Priez pour que je connaisse la sainte volonté de Dieu et que j'aie la force de l'accomplir. Je suis prête à tout. Comme le cerf altéré soupire après les fontaines d'eau vive, ainsi mon âme soupire après la volonté de Jésus."

Cette volonté allait, en effet, se manifester de façon visible et tangible pour tous. Depuis dix ans bientôt passés, Catherine-Aurélie et son pieux directeur M. Raymond l'attendaient. L'homme de Dieu, qui enlèverait tous les obstacles, mais non sans avoir lui aussi d'abord longuement hésité, le successeur de Mgr Prince, Mgr Joseph LaRocque, allait venir. La fondation allait se faire. Mais il faudrait encore et toujours souffrir ! C'est la loi proclamée par le divin maître : " *Celui qui veut venir après moi*, dit-il, *doit d'abord se renoncer et prendre la croix — Qui vult post me venire, abneget semetipsum et tollat crucem.*"

———

CHAPITRE IV

Fondation et établissement de l'institut dans la maison Caouette (1861)

SOMMAIRE.— Mgr Joseph LaRocque succède à Mgr Prince.— Hésitations du nouvel évêque.— Mort de la mère de Catherine-Aurélie.— Une vision de sang.— Le mémoire de M. Raymond.— Décision de Mgr Joseph.— Les trois compagnes de Catherine-Aurélie.— Élizabeth Hamilton.— Sophie Raymond.— Euphrasie Caouette.— La maison de M. Caouette.— Il l'offre pour deux ans à l'œuvre qui va naître.— Les premier secours matériels.— On prépare le premier local, le " berceau ".— Pensées et sentiments de Catherine-Aurélie au moment de la fondation.— Sa lettre du jour de l'an 1861 à Mgr Joseph.— Autre lettre du 25 mars.— Ornementation de la chapelle et costume des novices.— Cérémonie du 14 septembre 1861.— Réponses de Catherine-Aurélie aux questions de l'évêque.— Discours de Mgr Joseph.— Prise d'habit.— " Mère, t'en souvient-il ? " — Catherine-Aurélie est choisie comme supérieure.— Le règlement de la communauté.— Pauvreté de la première heure.— Lettre de Mgr Bourget à Mgr Joseph.— Réflexions.— Lettre du 31 décembre 1861, que la jeune supérieure écrit à Mgr Joseph.— Un mot de Louis Veuillot.

Mgr Prince, décédé le 5 mai 1860, succédait, le 22 juin suivant, le zélé coadjuteur de Montréal, Mgr Joseph LaRocque. " Réjouissez-vous, écrivait-on de Montréal à M. Raymond, Mgr LaRocque est nommé évêque de Saint-Hyacinthe." Cette nomination ne pouvait, en effet, que réjouir le dévoué grand-vicaire et tous ceux qui s'intéressaient à la future fondation du Précieux-Sang. Le nouveau chef du diocèse avait été le confident de Mgr Prince et il était depuis longtemps l'ami très intime de M. Raymond lui-même. Évêque de Cydonia et coadjuteur de Mgr Bourget depuis huit ans, il était au courant de toutes les démarches que nous avons racontées. Homme d'une ardente piété, personnellement très dévot au Précieux Sang, il n'avait pas manqué de suivre

avec intérêt les événements auxquels il s'était trouvé mêlé. Les opinions de Mgr Bourget, de Mgr Prince, de M. Raymond, de M. Nercam sur la vocation de Catherine-Aurélie et sur l'opportunité de tenter par elle la fondation d'un institut d'adoratrices lui étaient familières. D'avance, il était gagné à la cause. " Ainsi pensait M. le grand-vicaire Raymond, lisons-nous dans le *Livre d'or*, mais ainsi ne pensait pas Mgr LaRocque."

C'est que, en effet, le nouvel évêque de Saint-Hyacinthe, à qui il avait toujours fallu imposer les charges du commandement, qui donnait lui-même comme raisons de ses oppositions ses scrupules, ses perplexités et son défaut de fermeté, et qui n'avait accepté l'épiscopat que contraint et pour ne pas assumer la responsabilité d'un refus, ne pouvait guère, étant donné son tempérament, en devenant chef d'un diocèse, se décider tout de suite à le grever d'une œuvre nouvelle, si belle qu'elle lui parût, alors surtout que la mort de son prédécesseur, qui en avait empêché la création à peu près décidée, pouvait lui faire supposer que la Providence ne la voulait pas. Il préféra d'abord réfléchir, étudier de nouveau la question sous toutes ses faces, prendre son temps. Les contradictions ne faisaient pas non plus défaut. Plusieurs membres du clergé de Saint-Hyacinthe ne voyaient pas cette fondation d'un œil favorable. Même d'excellents esprits se demandaient ce qu'il fallait au juste penser de celle dont on voulait faire une fondatrice. Il y avait tant de choses extraordinaires qui planaient autour d'elle ! Et puis, incontestablement, une fondation nouvelle, c'est un fardeau nouveau. Le diocèse était-il prêt à le supporter ? Qui sait si le scrupuleux prélat ne craignit pas surtout de trop suivre le mouvement de son cœur gagné d'avance à la cause et pas assez celui de la prudence et de la circonspection constamment nécessaires à ceux qui gouvernent ? Toujours est-il que sa décision se faisait attendre. Le reste de l'année 1860 se passa ainsi. Sans doute, M. Raymond, que Mgr

LaRocque avait continué dans ses fonctions de grand-vicaire, en souffrait tout bas. Mais il était trop bon prêtre et trop surnaturel dans ses intentions pour ne pas attendre avec respect que son supérieur manifestât son assentiment. Il se contentait de le presser doucement en plaidant la cause qui lui était si chère.

Le 31 janvier 1861, la bonne chrétienne qu'était la mère de Catherine-Aurélie, madame Caouette, mourut. Confiante en la mission que le ciel semblait avoir départie à sa chère Aurélie, elle lui laissait, par testament, un legs de deux mille francs, soit environ quatre cent dollars, en faveur de l'œuvre projetée. M. Caouette lui-même devait bientôt ajouter à ce petit héritage une somme égale. Ce n'était pas considérable, sans doute, pour pourvoir à une fondation. Mais c'est la preuve que, éclairés probablement par les avis de M. Raymond, les pieux parents entraient saintement dans les vues surnaturelles de leur enfant de prédilection. Bien plus, d'après un récit des circonstances de la mort de madame Caouette dont l'authenticité ne peut faire de doute, il est permis de croire que la pieuse femme eut à ce moment comme une vue prophétique sur l'avenir. Peu d'instants avant d'expirer, en jetant les yeux autour d'elle, elle manifesta une grande surprise, et dit à M. Raymond, qui l'assistait : " Du sang !. . . du sang !. . . mon Père, je vois du sang partout sur les murs de ma chambre!. . . " Ne cherchons pas d'explications savantes. Puisqu'on s'entretenait souvent autour de celle qui allait mourir du sang de Jésus et de la dévotion qui lui est due, il n'est pas invraisemblable que sa sensibilité imaginative en ait été vivement impressionnée. Il est encore plus chrétien de penser que Dieu se servit une fois de plus des sens de l'une de ses pieuses servantes pour éclairer l'avenir. Il y a des pressentiments parfois bien étonnants chez les âmes ferventes, dont, après coup, les faits ayant parlé, on peut légitimement, et sans crier au miracle, faire état. La maison où mourait madame Caouette devait avant longtemps devenir le premier

monastère du Précieux-Sang, et la chambre où elle expirait, son premier oratoire. Elle en eut, avant de mourir, la prévision ou le pressentiment. C'est là, nous semble-t-il, l'explication la plus naturelle de ce fait extraordinaire.

Mgr LaRocque, nous l'avons dit, ne se pressait pas. Agir immédiatement lui paraissait une témérité, mais s'abstenir et définitivement refuser d'approuver le projet de fondation lui eut semblé une lâcheté. Il attendait. Mgr Bourget et M. Nercam s'étaient sans doute montrés favorables. M. Raymond répétait tranquillement que le temps d'agir était venu. Il rédigea même, vers ce temps, afin d'engager son vénérable ami à l'action, un long mémoire intitulé *Motifs pour l'établissement de l'institution en l'honneur du Précieux Sang.* Mgr LaRocque, personnellement, ne demeurait pas inactif. Il préparait silencieusement les matériaux, au sens moral du mot s'il en peut avoir un, qui serviraient à la construction de l'édifice. De toute sa correspondance d'alors, en effet, et de toutes ses démarches, il ressort clairement qu'il ne demandait qu'une chose, se laisser convaincre. Dieu allait se charger de dissiper tous ses doutes, et l'année 1861 ne s'achèverait pas sans que la parole que lui avait dite Mgr Bourget à lui-même ne reçut un commencement d'exécution : " Il me paraît évident, avait prononcé le saint évêque de Montréal en s'adressant au nouvel évêque de Saint-Hyacinthe, que Dieu vous a préparé tout exprès pour fonder cette excellente œuvre d'expiation et de réparation."

Nous tenons à citer, à ce propos, le récit du *Livre d'or.* Il est simple et naïf comme ceux de cette *légende dorée* que nous ont léguée les âges où la foi était vive. Mais dans sa simplicité même, et, si l'on veut, jusque dans sa naïveté sans apprêts, il voisine à l'éloloquence. " Jugeant qu'il fallait pourtant en finir, y lisons-nous, Mgr LaRocque s'adressa à saint Joseph. Dans une prière prolongée et fervente, il lui demanda de lui obtenir, comme indice de la volonté divine, un sentiment de sainte joie et d'intime con-

fiance. " Je ne m'attends pas, écrit-il, que les anges viendront m'instruire des desseins du ciel. Mais si, grâce à l'intervention de saint Joseph, je sens mon cœur fort et divinement réjoui, et si j'éprouve un abandon confiant et joyeux, ces dispositions m'indiqueront assez ce que Dieu demande de moi et me décideront. . . " " Au timide, à l'irrésolu prélat, poursuit le *Livre d'or*, il fallait donc une manifestation directe du ciel ! Eh ! bien, soit, Notre-Seigneur lui accordera, comme à l'apôtre Thomas, de palper en quelque sorte son cœur et d'y trouver la guérison de son hésitation. Le 14 avril 1861, jour où tombait, cette année-là, la fête du patronage de saint Joseph, la prière de l'évêque était exaucée. Dans un moment rapide comme l'éclair, son âme devint radieuse. Une lumière chaude et pénétrante y remplaça les ombres. Une onction divine, faite d'énergie et de confiance, chassa toute crainte. Désormais Mgr LaRocque était décidé. Il voulait l'œuvre du Précieux-Sang et jamais ne s'affaiblirait en son âme l'intime conviction acquise à cette heure de grâce ! " On le voit, ce récit est très simple et très grand à la fois. Quelque fier penseur pourra peut-être en sourire. Il n'importe ! Le plus souvent, les desseins de Dieu et les moyens dont il use pour les faire accepter par les hommes demeurent impénétrables et mystérieux aux yeux purement humains des fiers penseurs, si bornés que nous sommes tous. En tout cas, la décision de l'évêque était prise et bien prise. C'est un fait incontestable. Le soir même, M. le grand-vicaire Raymond recevait de Mgr LaRocque l'assurance qu'une communauté d'adoratrices serait fondée le plus tôt possible, qu'elle serait établie à Saint-Hyacinthe et que Catherine-Aurélie, sa dirigée depuis douze ans, serait mise à la tête de l'œuvre.

Nous savons déjà par quelle voie douloureuse la future fondatrice en était arrivée au point où nous sommes. Si l'attrait naturel, le désir de s'y conformer, et, surtout, l'épreuve qu'il faut surmonter pour suivre l'attrait et réaliser le désir, sont les meilleurs

signes d'une vocation, Catherine-Aurélie, sûrement, avait la vocation. Seulement, elle ne pouvait, à elle toute seule, constituer une communauté. Il lui fallait des compagnes. La Providence, c'est le temps de le raconter, y avait pourvu, et déjà, depuis quelque temps, des âmes sœurs de la sienne soupiraient après l'heure où elles pourraient s'unir à elle pour honorer Notre-Seigneur dans son Précieux Sang, ou encore, selon les trois mots qui lui seraient toujours si chers, pour *aimer*, pour *réparer* et pour *souffrir*. Elles étaient trois : Élizabeth Hamilton, Sophie Raymond et Euphrasie Caouette. Comment, dans un pays où il n'y avait pas encore de communautés contemplatives, l'idée leur était-elle venue de s'enfermer dans un monastère pour y mener, loin du monde, une vie de silence, de prière et de mortification ? C'est ce que nous allons dire.

Élizabeth Hamilton était née en Irlande, à Londonderry, mais elle était anglaise au moins par son père. C'était une convertie — elle était venue à la vraie foi à l'âge de quinze ans — généreuse et fervente comme elles le sont toutes, d'une piété quand même intelligente et éclairée. Les circonstances l'avaient conduite à Saint-Hyacinthe, au couvent de la Présentation, qui avait remplacé, on s'en souvient, en 1858, celui de la Congrégation, et où elle enseignait la musique. Elle connut là Catherine-Aurélie, qui, tout en vivant dans le monde, chez son père, venait souvent, en qualité de pensionnaire volontaire, étudier, dans la retraite de la pieuse maison, les pratiques de la vie religieuse et se mettre plus immédiatement sous la direction de M. Raymond et de l'évêque de Saint-Hyacinthe. Elizabeth se sentit très vite attirée vers la future fondatrice. Les âmes d'élite se pénètrent et se comprennent toujours rapidement. Devenue plus tard Sœur Élizabeth-de-l'Immaculée-Conception, elle a maintes fois rappelé que certaine confidence de son amie au sujet de son désir d'enfant d'imiter le Sauveur Jésus en portant comme lui une croix de bois — un

trait de l'enfance d'Aurélie dont nous avons déjà parlé — l'avait profondément touchée. Autant pourtant l'âme d'Aurélie était ardente, autant celle d'Élizabeth se manifestait réservée et distante. Cela n'empêcha pas la sympathie la plus vive de s'établir entre elles. Que de fois d'ailleurs il arrive ainsi que les extrêmes s'attirent ! Aussi, quand Catherine-Aurélie s'ouvrit à son amie, la jeune anglaise convertie, de son projet de fonder une œuvre vouée à l'expiation et à la réparation par le culte au Précieux Sang, la pria-t-elle instamment de l'accepter comme l'une de ses compagnes. Elle devait être la première assistante de Sœur Caouette à la fondation.

Sophie Raymond était la propre nièce de M. le grand-vicaire Raymond, la fille de son frère, M. Rémi Raymond, député à la chambre haute du Canada, qui avait épousé une Cartier, parente du père de la Confédération canadienne, sir Georges-Étienne Cartier, longtemps premier ministre du pays. Ainsi honorablement apparentée, nécessairement mêlée au grand monde dès ses jeunes années, d'ailleurs très distinguée pour les belles qualités de son esprit autant que pour les charmes de sa beauté, Sophie Raymond étonna grandement les milieux mondains où elle fréquentait, à Québec comme à Saint-Hyacinthe, quand elle se fit, même avant la fondation, la compagne assidue et l'émule de Catherine-Aurélie dans les pratiques de piété et de modestie singulière que nous lui connaissons. Ce fut la première en date des conquêtes de la future fondatrice. De jeune fille du monde assez répandue qu'elle était, quoique réservée toujours et digne, elle devint, pour se rapprocher d'Aurélie, une sorte de religieuse avant l'heure. C'est que, à elle aussi, l'attraction de la croix lui avait parlé à l'âme. L'ardeur qu'elle apporta à suivre cet attrait n'eut d'égale que la ferveur de sa persévérante générosité. Au moment de la fondation, elle prit en religion le nom de Sœur Sophie-de-l'Incar-

nation et se vit confier la charge de secrétaire de la petite communauté.

Euphrasie Caouette, cousine germaine d'Aurélie, à peu près du même âge qu'elle, qui devait s'appeler Sœur Euphrasie-de-Saint-Joseph et devenir la supérieure-fondatrice tant aimée du monastère de Toronto, était native de Saint-Hugues. Ayant reçu son éducation chez les Sœurs de la Présentation, elle pensa d'abord à entrer dans cette communauté et passa même quelques mois au noviciat. Elle était institutrice à Saint-Aimé, dont M. Lecours était alors curé, quand ses relations avec sa cousine firent s'épanouir sa vocation à l'œuvre future du Précieux-Sang. Dans les premiers temps qui suivirent la fondation, elle fut occupée aux travaux de couture qui assuraient quelques bénéfices à la communauté naissante, puis elle succéda à Sœur Elizabeth dans les fonctions de maîtresse des novices et aussi d'assistante, avant de partir, en 1869, pour Toronto.

Le père spirituel qui dirigeait ces jeunes âmes éprise de l'amour du Précieux Sang, et désireuses de se consacrer à l'œuvre de l'expiation et de la réparation par la prière et le sacrifice, était depuis longtemps désigné par la Providence. C'était M. le grand-vicaire Raymond, à qui Mgr LaRocque avait enfin communiqué sa décision au soir du 14 avril 1861. Les deux co-fondateurs ne demandaient plus qu'à bénir la naissance de l'œuvre. Catherine-Aurélie et ses trois compagnes étaient prêtes à renoncer au monde auquel elles tenaient si peu. Que manquait-il encore à l'œuvre pour qu'elle vît le jour ? Rien, semble-t-il, ou si peu de chose, mais qui a bien son importance, nous voulons dire une maison ou un logement, ou encore, si l'on veut, pour nous servir d'une expression toujours affectionnée chez les Sœurs du Précieux-Sang, à en juger par leur correspondance et les notes que nous avons sous les yeux, il manquait à l'œuvre qui allait naître un " berceau ". L'oiseau fait son nid tout seul. Les institutions humaines, aussi bien que les pauvres

hommes, ont, d'ordinaire, besoin d'aide. Ainsi le veut la Providence pour nous amener sans doute aux œuvres méritoires de l'assistance mutuelle. La foi nous apprend qu'avec peu de choses on peut faire de grandes choses. C'est vrai. Mais il faut un commencement à tout. D'où allait venir à Catherine-Aurélie ce premier secours matériel ? De ses parents eux-mêmes, ou, pour parler net, de son propre père. Ce serait l'une des consolations de sa vie d'avoir vu naître son institut dans la maison même de son enfance et de sa jeunesse.

M. Caouette, en effet, qui avait déjà ajouté au modeste legs que sa femme en mourant avait fait pour la fondation, nous l'avons vu plus haut, constatant que, à cause du manque de ressources, il serait impossible à son Aurélie de loger son œuvre, offrit pour deux ans sa propre maison. Mgr LaRocque et M. Raymond y virent une manifestation évidente de la volonté de Dieu et ils acceptèrent l'offre. Le berceau était trouvé ! En aucune façon, le père et la mère d'Aurélie n'avaient jamais pensé à intervenir dans la grave affaire de la vocation de leur chère enfant. Ils avaient toujours laissé aux ministres de Dieu de régler là-dessus ce qui conviendrait. On peut même affirmer sans crainte de se tromper qu'ils avaient souffert des souffrances que tant d'hésitations et de tâtonnements avaient imposées depuis dix ans et plus à la pauvre Aurélie. Mais c'est leur honneur de n'avoir rien épargné, l'heure venue, selon leurs modestes ressources, pour seconder les décisions des hommes de Dieu. Bel exemple d'esprit de foi et de sens chrétien qu'on ne saurait trop louer et assez faire connaître. Si un verre d'eau froide suffit pour acquérir un trône dans la gloire du ciel, selon la promesse de l'Évangile, que n'a pas dû valoir, pour les siècles sans fin, à celui que Catherine-Aurélie appela toujours " son cher père blanc ", la donation de sa propre maison pour l'œuvre naissante du Précieux-Sang !

Cette maison, berceau modeste, qui serait bientôt trop petite, il fallait la meubler un peu, la fournir des choses indispensables à

une communauté d'orantes ou d'adoratrices. Mgr l'évêque, M. le grand-vicaire et quelques amis dévoués se mirent à l'œuvre avec un bel ensemble. L'évêque n'hésita pas à se faire mendiant auprès de ses vénérés collègues et des prêtres de sa connaissance. L'œuvre était trop recommandable pour qu'on ne répondît pas à son appel. La chronique rapporte qu'il se permettait d'ailleurs de quêter d'une manière aussi plaisante que suggestive. A un prêtre de Montréal, très connu pour son culte de la forme romaine des ornements d'église, il écrivait, par exemple : " Veuillez donc me dire si votre zèle pour le *romain* ira jusqu'à me donner un ornement vert ou violet (pour la chapelle du monastère) ou bien si, voulant me faire entendre que vous vous lavez les mains de ma fondation, vous allez vous contenter de m'offrir un manuterge ? " Nous avons déjà raconté qu'il rabroua un peu le bon M. Lecours, qui venait spontanément mettre à sa disposition pour l'œuvre sa personne et ses biens, mais il avouait dans la suite qu'il l'avait fait à contre-cœur et il n'avait pas tardé du reste à lui écrire une lettre aimable pour lui dire qu'il acceptait ses services avec reconnaissance. M. Raymond, on l'imagine aisément, faisait de même. Il avait à Québec une sœur, madame Morin, la femme du juge, dont il mit largement à contribution la charité personnelle et l'influence dans la bonne société. On a gardé fidèlement, dans l'institut, le souvenir des largesses dont quelques pieuses âmes de la cité de Champlain ont voulu entourer son berceau. Dans des cœurs bien faits, ce qui est dû par reconnaissance ne se prescrit pas. Et puis, dès la première heure aussi, il y eut M. Lecours ! Mais nous en reparlerons.

Cependant M. Caouette, le père d'Aurélie, faisait préparer sa modeste maison pour qu'elle fût en état de recevoir les nouvelles religieuses. Cette maison, faite de briques, si elle était petite pour une communauté, était d'autre part fort joliment située, à un demi-mille environ de l'église Notre-Dame, sur la rive gauche de

l'Yamaska. Ce site poétique, riche en aperçus pittoresques, se prêtait superbement aux douces et pieuses exigences de la vie contemplative. On l'aménagea le mieux qu'on pût. La pièce la plus convenable fut choisie comme chapelle. En arrière, se trouvait une minuscule sacristie. Du côté opposé, on avait le parloir, puis le réfectoire et la cuisine. Les deux chambres du haut prirent le nom, somptueux pour elles, de dortoir. Mais tout cela était bien étroit. Pour l'amour de Notre-Seigneur on s'en contenta, comme de tant d'autres choses incommodes d'ailleurs. On devait passer là exactement deux ans, du 14 septembre 1861 au 14 septembre 1863.

Avant que d'y entrer par la pensée, et d'y assister à l'inoubliable cérémonie du 14 septembre 1861, il nous a paru particulièrement intéressant de nous demander quels étaient les sentiments de Catherine-Aurélie, à ce moment précis où le rêve de sa pieuse enfance et de son ardente jeunesse allait enfin se réaliser. Personne mieux qu'elle-même sans doute ne pouvait nous renseigner. Nous avons donc, une fois encore, cherché dans ses notes ou lettres à Mgr LaRocque, ou à M. Raymond, à nous instruire et à nous édifier. La tâche est en un sens aisée, car nous avons de gros cahiers pleins de ces confidences. Et pourtant, en un autre sens, elle est difficile, parce que le profane ne peut sans trembler un peu essayer de palper et de remuer ce mélange singulier et magnifique de récits très simples et de considérations très hautes, d'extases ou de ravissements déconcertants et d'explications naturelles et toutes naïves. Pour bien lire les lignes que nous allons citer, il convient de ne pas perdre de vue que Catherine-Aurélie, quand elle les écrivit, était encore dans le monde, s'ignorait franchement beaucoup elle-même, et, surtout, qu'elle parle des faveurs dont elle est évidemment gratifiée par obéissance.

Voici d'abord ce que son cœur aimant éprouve à l'égard de celui qui est pour elle le premier en dignité et le plus immédiat représentant de Dieu, Mgr LaRocque, alors que le prélat se montre

encore si hésitant, au dernier jour de décembre 1860. " Monseigneur et très vénéré Père, écrit-elle. Que bénie et heureuse soit pour vous la nouvelle année qui s'ouvre ! Puisse-t-elle s'écouler toute entière, pour vous, douce et pure comme le reflet d'un beau jour !... Puissent vos laborieux travaux, vos nombreux sacrifices, votre généreux dévouement pour les âmes devenir autant de perles précieuses qui formeront un jour votre couronne dans le ciel! Oui, Père vénéré et respectueusement chéri de mon cœur, Dieu vous aime ! Il répandra sur votre personne sacrée ses plus larges bénédictions. Il les répandra aussi sur votre Église, sur votre cher troupeau, sur tous les actes de votre épiscopat... N'est-ce pas que vous boirez souvent son sang avec amour, que vous en imprégnerez votre chère âme et que vous vous efforcerez d'être le protecteur de son culte divin ? Cette conviction me rend heureuse et me fait éprouver des transports d'une suavité inexprimable... Tous mes souhaits pour vous sont revêtus du sang de Jésus. Le vœu le plus ardent que je forme pour vous, c'est que vous viviez inondé du sang de Jésus..."

Nous avons de Catherine-Aurélie une autre lettre, écrite vraisemblablement le 25 mars 1861, certainement avant la décision de Mgr LaRocque du 14 avril, que nous croyons devoir reproduire ici à peu près dans son texte intégral. Il y a là, littéralement, le reflet d'une âme, et d'une belle âme, le reflet d'une âme, ajouterons-nous, qui veut être soumise, mais qui ne craint pas de prier, de presser, de conjurer, de menacer même. Elle est longue, cette lettre, chargée, étonnante par endroits. Mais elle est évidemment sincère et confiante. Il y est encore question de l'une de ces mystérieuses communications avec Notre-Seigneur dont nous avons précédemment essayé de spécifier la nature et que, par prudence respectueuse, nous nous abstenons de juger. Mais on va voir quelle force et quelle hardiesse ces sortes de visions ou d'extases

donnaient à cette jeune fille par ailleurs timide et volontairement obéissante jusqu'au scrupule.

" Cher ministre du Seigneur, écrit-elle donc à Mgr LaRocque. Pour l'amour de Jésus crucifié et pour remplir un devoir d'obéissance, je viens, la confusion dans l'âme, et vivement pénétrée du sentiment de mon indignité, de ma bassesse et de mon petit néant, vous redire les miséricordieuses bontés de notre Dieu d'amour envers la plus misérable et la plus ingrate de ses créatures... Dans la nuit du jeudi au vendredi, il me fut donné de voir mon divin Sauveur crucifié couvert de plaies et gisant dans son sang. Je vis surtout d'une manière distincte les pensées cuisantes dont s'entretenait son âme. J'ai compris que c'était pour moi qu'il endurait de si cruelles angoisses, de si effroyables souffrances... Ma douleur devint profonde comme la mer, le péché m'apparut dans toute sa malice... La voix du Bien-Aimé se fit entendre à mon âme : " Ouvrez-moi votre cœur, disait-elle, parce que partout on me rebute... Étanchez ma soif brûlante, donnez-moi de l'amour, aimez-moi pour ceux qui insultent à mes douleurs, qui foulent aux pieds le sang que j'ai versé... " Toute hors de moi-même, en voyant le Dieu fait homme comme écrasé sous le poids des opprobres, je jurai à Jésus que je voulais m'immoler avec lui, verser comme lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour lui gagner des âmes... Jésus répétait encore : " Je rejetterai ceux qui me rejettent, je me rirai de ceux qui méprisent le prix de mon sang... Mais ceux qui méditent ma passion et ma mort, qui s'en appliquent les mérites infinis et qui désirent partager mes angoisses, ceux-là sont mes bien-aimés, je les porte dans mon cœur, je les nourris de mon sang... Venez donc, Aurélie, vous désaltérer avec confiance à la source de vie... Mes plaies sont ouvertes pour vous recevoir... " J'approchai avec tremblement du Dieu trois fois saint, j'appliquai ma bouche brûlante sur son divin cœur, je bus à longs traits le sang vermeil et tout chaud... Mes

douleurs furent suspendues, mes craintes dissipées... Le ciel était dans mon cœur ou mon cœur était au ciel... Au sortir de cette vision, je me sentis dévorée d'un zèle brûlant... La beauté d'une âme imprégnée du sang précieux excita dans mon cœur un vif désir de me dévouer énergiquement au salut des âmes. C'est dans ces dispositions que, quelques heures après, je recevais la sainte communion... Une lumière subite éclaira en même temps mon entendement. Je vis d'une manière très distincte que j'étais appelée à travailler à la fondation d'une petite arche où viendrait s'abriter une troupe d'âmes d'élite. Je ne doutai pas des promesses de Jésus-Christ et, dans l'enthousiasme d'une reconnaissance sans égale, je répétais : " Je veux, je crois, j'espère ! " — " Mais reprenait Jésus, il ne suffit pas de croire, de vouloir et d'attendre ; il faut se hâter de faire ma volonté, que je t'ai plus d'une fois manifestée." — " Seigneur, disais-je, voyez mon cœur ! Vous connaissez l'ardeur de mes désirs ! Vos ministres n'ont qu'à dire un mot et je suis à l'œuvre ! " — " Eh ! bien, mets de côté le sentiment de crainte qui t'arrête. Tout en confessant ton indignité, sollicite vivement, de ma part, l'exécution de mes desseins sur toi et sur un grand nombre d'âmes. N'hésite plus à croire que je t'ai choisie pour être l'amante de mon sang, et que, par toi, il doit être connu, aimé et glorifié ! " Au moment où ces paroles sont prononcées, une figure resplendissante de lumière et de beauté m'apparaît... C'est un homme revêtu d'une immortelle jeunesse, qui, en me montrant ses mains, ses pieds et son côté percés, d'où s'échappaient des rayons lumineux et des torrents de sang, me dit d'une voix forte et douce : " Je suis l'époux des vierges, la vraie voie, la vérité souveraine, la véritable vie. Suivez-moi et, à votre suite, marchera cette troupe de vierges que vous voyez !... " Je vis, en effet, par le regard de mon intelligence, un cortège de vierges plus blanches que le lis et plus vermeilles que la rose qui s'avançaient vers moi. Jésus les aspergeait de son sang en disant :

" Soyez bénies, ô vierges, qui avez été jugées dignes de marcher à la suite de l'Agneau... de partager ses souffrances, ses humiliations, ses abandons... Dans le ciel vous partagerez ma félicité. Je ferai rejaillir sur vous la gloire que me procurera le salut des pécheurs, en retour des âmes que vous enfanterez à la vie de la grâce par vos jeûnes, vos macérations et vos larmes... Le lis de votre virginité que vous imprégnerez de mon sang chaque jour sera d'une splendeur incomparable... Quiconque m'imitera et se revêtira de mon sang aura la vie en lui ! " O promesse consolante ! Jésus a donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour les pécheurs ! Ce sang coule encore sur nos autels ! Recueillons-le précieusement et répandons-le sur les pécheurs... Au nom de Jésus crucifié, que j'ai vu, que j'aime, en qui je crois, que j'ai choisi pour mon unique époux, je viens (Monseigneur) vous conjurer de ne pas plus longtemps suspendre l'exécution de la volonté de Dieu. Ne tardez plus mon bonheur ! Ne laissez pas se perdre l'ornement de gloire que l'Église recevrait de la pauvreté, de l'humilité, de la pureté et de l'amour des vierges adoratrices du Précieux Sang, filles de Marie Immaculée, sinon vous aurez à rendre compte du temps perdu et le bon Pasteur vous redemandera l'âme de sa brebis que le sang aurait sauvée !... Adieu ! Que le sang vous éclaire, vous embrase d'amour et de zèle ! J'éprouve une paix profonde depuis que j'écris. Mon Dieu, qu'il est doux d'obéir ! Aussi je veux obéir toujours. J'en fais le vœu. A vous maintenant de peser toutes ces choses et à moi d'exécuter promptement tous vos ordres, que je regarderai toujours comme me venant de Jésus... Pendant mon séjour à Montréal, j'ai plus de mille fois rendu mes hommages au sang de Jésus dans le sein de Marie. Je dois à cette pratique des faveurs précieuses. Aussi avais-je formé le projet de regarder la fête de l'Annonciation (jour où elle écrit, vraisemblablement, bien que nous n'ayons pas de date) comme l'une des premières fêtes des vierges du Précieux

Sang. C'est ma fête !... Vive Marie et le sang ! — L'indigne esclave du Précieux Sang, Aurélie."

Ces vœux ardents allaient enfin être exaucés. Nous l'avons dit, la maison de M. Caouette était prête, trois compagnes étaient trouvées et, avant tout, Mgr l'évêque était décidé. La petite arche, entrevue par Aurélie dans ses extases, au moins par l'œil de son intelligence, n'avait plus qu'à recevoir ses colombes, comme dirait Mgr LaRocque si souvent. Les jours qui précédèrent celui du 14 septembre 1861, choisi pour l'inauguration de ce premier monastère, parce que l'Église fait, ce jour-là, la fête de l'exaltation de la sainte croix, se passèrent, pour les futures religieuses, à décorer la modeste chapelle où Notre-Seigneur allait résider. Comme à la veille des noces, on s'occupa aussi de la toilette des nouvelles épouses du Christ. Un costume provisoire fut adopté avec l'autorisation de l'évêque. Il consistait tout simplement en une robe noire avec une collerette de même couleur, un gros cordon de laine rouge servant de ceinture, un voile noir marqué à l'endroit du front d'une croix rouge et un collet de toile blanche. Le 14 septembre, par un de ces gais matins d'automne où, dans la nature qui va mourir aux approches de l'hiver, tout se teinte d'or et de pourpre et semble s'épanouir dans un dernier sourire, les quatre postulantes, qui disaient adieu au monde, se trouvèrent réunies, avec quelques parents et quelques amis, dans le petit oratoire de la *maison Caouette*. Mgr LaRocque, assisté de M. le grand-vicaire Raymond et des abbés Moreau et Lafrance, procéda à l'installation du nouvel institut et donna le saint habit aux premières Sœurs adoratrices du Précieux-Sang : Aurélie Caouette, Élizabeth Hamilton, Sophie Raymond et Euphrasie Caouette.

Ce fut une bien expressive et bien touchante cérémonie. Le *Livre d'or* la relate dans tous ses détails. Ce récit trouve ici naturellement sa place. Dès 6 h. 30 du matin, Monseigneur et ses assistants d'une part, et, d'autre part, Catherine-Aurélie et ses

trois compagnes, étant tous réunis, avec un petit groupe d'intimes privilégiés, dans la *maison Caouette*, l'institut du Précieux-Sang fut donc officiellement inauguré. Le chancelier de Mgr LaRocque, M. l'abbé Moreau — qui devait être son deuxième successeur sur le siège de Saint-Hyacinthe — lut l'indult du pape Pie IX qui permettait l'érection de l'oratoire avec, bien entendu, le privilège d'y célébrer la sainte messe. Mgr l'évêque bénit ensuite la nouvelle chapelle. Enfin, Monseigneur, revêtu de la chape, s'étant assis devant l'autel, les quatre postulantes vinrent s'agenouiller à ses pieds. C'était l'heure à jamais solennelle de la naissance de l'institut. A l'avance, Mgr LaRocque avait dressé un petit questionnaire, auquel, à l'avance pareillement, Catherine-Aurélie avait, pour elle-même et pour ses compagnes, rédigé les réponses à faire. Ces questions et ces réponses nous allons les rapporter telles qu'elles ont été faites ou prononcées le 14 septembre 1861. Pour les Sœurs du Précieux-Sang, elles sont évidemment bien vénérables. C'est comme leur grande charte ou leur pacte d'alliance avec Dieu. Pour tout le monde, elles sont bien édifiantes. Elles montrent si heureusement ce que c'est que l'oblation d'une âme pour l'œuvre expiatrice et rédemptrice.

" Ma fille, disait l'évêque à Catherine-Aurélie, que demandez-vous ? " — " Monseigneur, répondait l'heureuse postulante, je demande d'être victime de l'adorable volonté de Jésus crucifié et crucifiant, de m'immoler pour le salut des âmes par la pénitence et l'expiation et de consumer mes jours pour la plus grande gloire du Précieux Sang et l'honneur de Marie Immaculée."

" C'est une voie nouvelle, ma fille, continuait l'évêque, que celle où vous voulez entrer, non pas à la vérité dans l'Église universelle mais dans cette portion de l'Église où Dieu vous a fait naître. Quel motif avez-vous donc de croire que le Seigneur vous appelle à un genre de vie qui rencontrera sans doute beaucoup de censeurs ? " — " Il est vrai, Monseigneur, reprenait

Universitas
CANADIANA
Octaviensis

Aurélie, que les sentiers par lesquels je veux marcher sont rudes et étranges. Mais, pressée par la voix du Seigneur et le puissant attrait de compatir à ses souffrances, j'ai voulu, dès mon enfance, me consacrer comme vierge à son service. Depuis longtemps déjà, j'ai cherché un genre de vie qui pût satisfaire pleinement les dispositions et les vœux de mon cœur, sans qu'aucun ait pu réaliser ce que j'ambitionnais. Aujourd'hui, cet attrait est plus énergique que jamais. Vu mes propres besoins, ceux de notre sainte mère l'Église et ceux de toutes les âmes, les aspirations de mon cœur tendent irrésistiblement au genre de vie que je demande à embrasser."

" Avez-vous pris les moyens, objectait l'évêque, de ne pas vous laisser égarer dans de vaines et dangereuses illusions ? " — " Monseigneur, protestait ardemment la postulante, le cerf altéré ne cherche pas avec plus d'activité les eaux de la fontaine que moi, pauvre esclave de Jésus, je n'ai cherché à connaître la vérité. J'ai tâché de suivre sans cesse la voie de l'obéissance. J'ai soumis toutes mes inclinations au jugement de mon directeur, à celui des autres guides spirituels à qui j'ai reçu l'ordre d'ouvrir ma conscience et aussi aux lumières et à l'autorité de ceux qui sont chargés de me diriger au nom de l'Église. Je me suis abandonnée aux flots du sang divin avec une amoureuse confiance ! Voilà ce qui me fait croire que je ne suis point dans une voie fausse."

" Mais, ma fille, ajoutait encore l'évêque, n'êtes-vous pas épouvantée à la vue du lourd fardeau dont vous prétendez charger vos épaules ? Comment, avec votre faiblesse et votre insuffisance, pourrez-vous bien suivre la vocation à laquelle vous aspirez ? "— " M'appuyant uniquement sur la miséricordieuse bonté, répondait humblement la modeste Aurélie, je courbe mes épaules sous le fardeau qu'il m'impose. J'embrasse avec joie, confiance et courage les mille sacrifices et immolations que nécessite l'état de perfection que je veux suivre. Considérant mon indignité, mon extrême

bassesse et mon peu de fermeté, j'attends tout de Jésus pour qui je quitte tout et j'espère qu'il m'accordera la grâce de correspondre à la sainte vocation à laquelle il semble me destiner."

" Et vous, mes filles, dit ensuite Mgr l'évêque aux trois compagnes d'Aurélie, que demandez-vous ? " — " Monseigneur, répondirent-elles, en se servant des paroles qu'avait écrites encore Aurélie, nous demandons de nous joindre, malgré notre indignité, à celle qui vient de faire entendre l'expression de ses sentiments. Nous voulons consacrer notre vie au culte du Précieux Sang et de Marie Immaculée. Nous voulons expier nos fautes et nous faire victimes pour le salut des âmes. Nous désirons monter au calvaire et nous associer aux souffrances de Jésus mort pour nous, ayant toute confiance que, puisqu'il nous a appelées, il nous soutiendra, et que notre bonne mère Marie prendra soin de nous comme de filles qui veulent lui être spécialement dévouées."

L'entrée dans la vie religieuse, c'est une double donation, la donation d'une âme à Dieu et aussi la donation de Dieu lui-même à l'âme qui s'offre à lui. A lire ces expressions si pleines d'humilité confiante et d'évidente sincérité que la fondatrice du Précieux-Sang avait elle-même rédigées, on éprouve parfaitement, nous semble-t-il, que la donation qu'elle faisait de sa personne et de sa vie était moins un sacrifice qu'une joie. Il y avait si longtemps qu'elle désirait d'un grand désir, suivant l'expression *desiderio desideravi* de nos saintes lettres, de se donner à la vie contemplative, et ses compagnes avec elle et comme elle, que ce jour et cette heure de leur première oblation leur étaient surtout un jour et une heure de bonheur et d'indicible allégresse. Au reste, pour toute âme fervente, il n'en saurait être autrement. Quand on aime vraiment, on fait tout avec joie.

Avant d'entonner l'hymne à l'Esprit-Saint, de bénir les pauvres habits que porteraient ses filles et de commencer la messe au cours de laquelle il les leur remettrait, Mgr LaRocque voulut leur

ouvrir son cœur de père et leur parler affectueusement. Après soixante ans écoulés, et en considérant ce qu'est devenu aujourd'hui l'institut qui naissait alors si modestement, on ne saurait lire ce discours du premier fondateur de l'œuvre sans une vive émotion. Ah ! que les voies de Dieu sont prodigieuses toujours !

" Puisque telles sont vos dispositions, mes chères filles, disait donc le bon et digne évêque, j'acquiesce à votre demande avec la confiance que Jésus et son Immaculée Mère daignent l'avoir pour agréable. Mais, tout en vous encourageant à suivre la voie où vous demandez d'entrer, parce que j'estime que vos désirs sont assez ardents et que votre attente a été assez longue pour que le Seigneur en soit touché, je n'en vois pas moins le besoin de me rassurer et de me fortifier moi-même en me rappelant la parole des saints livres : *Dieu choisit ce qui est faible parmi le monde pour confondre ce qui est fort — Infirma mundi elegit Deus ut fortia quoque confundat.* De mon côté, je suis dépourvu de richesses et dénué de ces puissantes ressources qu'un évêque peut trouver dans une opulente cité, et vous, mes chères filles, faibles et timides vierges, vous n'êtes que de bien fragiles instruments pour opérer une œuvre dont la gravité serait propre à déconcerter les simples forces humaines. Toutefois, Dieu, qui se plaît à confondre la force par la faiblesse, se plaît aussi à faire trouver, aux vierges qui se donnent à lui, des ressources dans le dénûment même auquel elles se condamnent et de la puissance dans leur petitesse et leur humilité."

Mgr LaRocque rappela alors la parabole si connue du grain de sénevé et il en fit l'application à l'œuvre qui commençait. Il montra que, comme le christianisme lui-même, établi par douze pauvres pêcheurs, l'institut naissant, s'il s'appuyait sur Dieu seul, croîtrait sûrement pour l'honneur de l'Église et le bien des âmes. " Si votre œuvre, disait-il, est, comme je l'espère, selon le bon plaisir de Dieu, même en se servant d'aussi frêles instruments que vous il saura la faire réussir. Quand il voulut terrasser

le paganisme et régénérer le monde, qu'opposa-t-il à leur corruption et à leurs désordres ? La simplicité de l'Évangile et la folie de la croix ! Or, le paganisme vaincu et la croix exaltée par tout l'univers ont prouvé que la folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes. La doctrine de la croix est devenue le sel du monde et l'a guéri de sa corruption. Lumière des hommes, elle a dissipé les ténèbres où ils étaient plongés."

Enfin, s'adressant directement aux postulantes et leur affirmant que la sainte folie de la croix se retrouve avec sa puissance et sa merveilleuse sagesse pour chaque âme qui se donne sincèrement à la vie religieuse, Mgr l'évêque leur dit encore : " Vous allez désormais, mes chères filles, mettre vos délices dans la prière, dans la méditation et dans la pénitence. La vertu des anges va être votre passion. Jeux, dissipation, luxe, vanité, vous allez estimer tout cela comme de la boue et de la fange. C'est bien là la folie de la croix ! Mais, par cette sainte folie, quelle sagesse vous pouvez inspirer à bien des âmes ! Quelle salutaire influence vous pouvez exercer sur la société en infiltrant dans les cœurs les vertus dont vous serez vous-mêmes animées ! La piété engendre la piété et les cœurs qui sont à Dieu attirent à Dieu d'autres cœurs... Comme des fleurs plantées dans le jardin de l'époux céleste, vous répandrez autour de vous ce parfum que l'Écriture appelle la bonne odeur de Jésus-Christ... Vous exercerez un ministère tout intérieur, le ministère de l'amour... Vous remplirez un apostolat, celui de la prière et du sacrifice... Cachées aux yeux du monde, vous ferez descendre sur lui, pour le purifier et le sanctifier, les mérites du sang de Jésus-Christ... Courage donc !... En aimant, en priant, en souffrant, vous remplirez une belle, utile et bien sublime fonction... Courage !... Comptez sur le centuple promis dès cette vie aux âmes qui se donnent complètement à Dieu en attendant la gloire et les délices du ciel ! "

Ému par sa propre parole et par les grandes choses qui s'accomplissaient par son ministère, le pieux prélat entonna ensuite le *Veni creator*, bénit les saints habits, qu'il devait bientôt remettre aux heureuses postulantes, et la messe, source sans cesse renouvelée du Précieux Sang, dite par lui-même, commença.

Quels moments, dans l'histoire et pour la vie de l'institut du Précieux-Sang, que ceux que nous venons de raconter ! Quelle scène, pour les yeux des adoratrices d'alors et d'aujourd'hui, que celle qui se déroula ainsi, dans la modeste maison du forgeron Caouette, le 14 septembre 1861! Trente ans plus tard, l'une des filles de Mère Caouette, qui avait reçu du ciel le don de s'exprimer dans la langue des dieux, évoquait cette scène et ces heureux moments. Nous ne résistons pas au plaisir de citer ici quelques-uns de ses beaux vers :

Mère, t'en souvient-il ? C'était un jour d'automne
Où l'Église exaltait la croix du Rédempteur ;
Les anges descendaient, et ta sainte patronne,
Catherine, était là pour te nommer sa sœur...

Trois vierges t'entouraient et te disaient " ma mère ",
Elles avaient compris ton *sitio* d'amour...
Un pontife sacré vous montrait le calvaire
Et vous disait : " Enfants, voilà votre séjour ! "

Et la croix de Jésus rayonnait, triomphante !
Ses grands bras ombrageaient quatre beaux lis en fleurs,
En épanchant sur eux une onde bienfaisante...
Ces flots étaient du sang ! Ces lis étaient des cœurs !

L'institut du Précieux-Sang était donc inauguré, la première prise d'habit était faite. Mais la prise d'habit définitive et la première profession, celle de la fondatrice, n'auraient lieu que deux ans plus tard. En attendant, il fallait tout de même un règlement et un organisme disciplinaire à la nouvelle communauté. En d'autres termes, il lui fallait une autorité reconnue et un ordre de vie déterminé. L'élection d'une supérieure ne fut pas longue à faire et il n'y eut pas besoin de scrutin secret. " Quand elles se virent seules, dit le *Livre d'or*, dans le petit cénacle que l'encens

embaumait encore, les quatre fondatrices s'étreignirent mutuellement dans un tendre baiser, puis, les trois compagnes de Sœur Catherine-Aurélie, agenouillées à ses pieds et la remerciant de leur bonheur, la nommèrent d'une commune voix leur " petite mère " et lui promirent, non sans verser des larmes d'émotion, la fidélité, la constance et la générosité." Le dimanche suivant, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe confirmait de son autorité épiscopale et complétait cette élection spontanée en nommant officiellement Sœur Catherine-Aurélie supérieure, Sœur Élizabeth assistante et Sœur Sophie secrétaire. Quant au règlement de vie, Mgr l'évêque, qui l'avait lui-même fixé, le remit aux nouvelles religieuses immédiatement après la cérémonie du 14 septembre. En voici les grandes lignes. Lever à 5 h., oraison d'une heure, messe à 6 h. 30, déjeuner à 7 h., travail, petites-heures à 8 h. 30, travail, examen à 11 h. 45, dîner à midi, avec lecture, récréation jusqu'à 1 h. 30, vêpres puis travail, à 3 h. exercice en l'honneur de la passion et matines et laudes, à 6 h. 30 chapelet, lecture spirituelle, chapelet du Précieux-Sang (le jeudi) ou de Notre-Dame des Sept Douleurs (le vendredi), à 8 h. prière, oraison d'une heure, coucher...

La chronique nous apprend que lorsqu'elles prirent connaissance de ce règlement, aussitôt que leurs parents et amis se furent retirés à l'issue de la cérémonie du 14, ces assoiffées de souffrances réparatrices en furent médiocrement satisfaites. Elles le dirent naïvement à Monseigneur, lui exprimant le désir d'avoir *quelque chose de plus !* " Comment, protestaient-elles pieusement, pas un seul petit jeûne ? " — " Peut-être, mes chères filles, repartit Monseigneur, jeûnerez-vous plus souvent que vous n'en aurez la dévotion... Laissons à Dieu de régler cette question lui-même." Comme pour lui donner immédiatement raison, quand le moment vint de déjeuner, " puisque Monseigneur et le règlement le voulaient ", vers les 11 heures de ce matin du 14 septembre, elles

constatèrent qu'elles n'avaient que de l'eau chaude sur le poêle. On avait oublié de se munir de provisions ! " Nous en fûmes extrêmement peinées, écrira plus tard Sœur Euphrasie (Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph), à raison de la présence de deux Sœurs Grises qui avaient passé une partie de la nuit à nous aider à préparer l'autel et tout ce qu'il fallait pour la cérémonie." Sœur Catherine-Aurélie ayant fait part de son embarras à son père M. Caouette, l'excellent homme y pourvut de grand cœur. Mais il ne put lui-même leur fournir comme pièce de résistance qu'un morceau de lard froid. Cela restait bien dans la note de mortification voulue.

Les premières bases de l'œuvre du Précieux-Sang se trouvaient ainsi au moins provisoirement assises. Mgr LaRocque, s'il avait longtemps hésité, pouvait maintenant se tenir pour assuré, puisqu'il était bien convaincu qu'elle était voulue de Dieu, que l'institution prospérerait. Il fut encouragé dans cette consolante pensée par la belle et si expressive lettre que lui écrivit, à quelques semaines de là, exactement le 22 octobre, le vénéré Mgr Bourget, à qui il avait rendu compte de tout ce qui s'était passé, à la *maison Caouette* devenue monastère, le 14 septembre. " Votre lettre du 18 courant, très cher Seigneur, lui écrivait Mgr de Montréal, qui me donne le détail de la touchante cérémonie du 14 septembre dernier, remplit mon cœur d'émotions bien vives et me confirme dans la pensée que c'est vraiment Dieu qui est l'auteur de l'œuvre du Précieux-Sang... Je me réjouis du fond de mon cœur, en voyant ces nouvelles colombes se plonger dans le sang adorable du Sauveur afin de se faire victimes d'expiation pour les péchés du monde dans ces temps mauvais... Il faut bien augurer de cette œuvre naissante, puisque déjà elle a rencontré tant de contradictions. Les sombres rumeurs qui peuvent circuler contre le sort futur de la nouvelle communauté ne signifient rien... Les personnes qui les font courir dans le monde ne connaissent pas ce

qui a été fait pour s'assurer si cette œuvre d'expiation était bien voulue de Dieu, ou, si elles savent quelque chose, elles n'ont pas mission ou autorité pour en juger sainement. Pour ma part, je crois que la divine Providence vous a préparé de longue main, ainsi que M. Raymond, pour faire planer bien haut les âmes contemplatives de ce nouvel institut. Il est temps, ce me semble, que notre jeune pays qui, jusqu'ici, n'a eu à l'œuvre que des Marthes, ait aussi ses Madeleines dans le désert de la sainte Beaume ! Le jour où des âmes généreuses (qui sont des nôtres) commencent à s'élever dans les sublimes régions de la contemplation doit nous paraître à tous un jour heureux. Nous devons le saluer avec bonheur. Pour moi, je n'ai point d'expressions qui me satisfassent pour dire ce que mon cœur ressent quand je songe que Notre-Seigneur se donne ici comme ailleurs de chastes épouses qui n'auront d'autre chose à penser et à faire que de souffrir en l'aimant. Votre Saint-Hyacinthe est le lieu privilégié que le Seigneur a choisi pour être le berceau de la vie cachée qu'il veut mener chez nous dans ses humbles servantes. Je m'en réjouis de tout mon cœur et je ne cesserai de former des vœux pour qu'il achève ce qu'il a commencé avec tant de bonté. Je serai trop heureux de pouvoir contribuer en quelque manière au développement d'une œuvre si sainte. En attendant, je réclame avec instance l'avantage de participer aux ferventes prières et aux gros sacrifices qui vont se faire dans ce nouveau port du salut."

L'on comprend aisément quel réconfort cette lettre du grand évêque, à qui Montréal et la vie religieuse canadienne doivent devant l'histoire tant de gratitude, dut apporter à Mgr LaRocque, au pieux M. Raymond, à Sœur Catherine-Aurélie et à ses trois compagnes. Dieu leur eût-il envoyé un ange, comme à Tobie, pour les guider ou pour les assurer qu'ils et qu'elles étaient dans la bonne voie, que les uns et les autres, nous semble-t-il, n'en auraient pas été plus persuadés, plus convaincus et plus certains. Mgr Bourget,

l'admirable homme de Dieu qui administrait Montréal depuis vingt ans et à qui le diocèse de Saint-Hyacinthe devait la vie, l'évêque à l'œil pénétrant qui avait fait venir de France ou fait jaillir du sol fécond de notre terroir canadien tant et de si utiles communautés, Mgr Bourget se réjouissait de voir ces nouvelles colombes se plonger dans le sang adorable ! Il estimait qu'il fallait bien augurer d'un institut qui naissait au milieu des contradictions ! Aux nombreuses Marthes que nous avions déjà, il proclamait que c'était le temps de joindre des Madeleines ! — Il disait des Madeleines et non pas des Maries à dessein sans doute, pour bien marquer le caractère d'expiatrices qu'il voyait chez les Sœurs de l'institut naissant. — Il félicitait Saint-Hyacinthe d'avoir été choisi pour être le berceau de cette autre vie cachée que Jésus vivrait dans ses modestes servantes ! Que pouvait-on, en vérité, chez les nouvelles religieuses et chez leurs vénérables et respectés amis, Mgr LaRocque et M. Raymond, désirer ou souhaiter de plus réconfortant et de plus consolant ?

Dans l'âme ardente de Sœur Catherine-Aurélie en particulier, les sentiments de la plus profonde reconnaissance s'alliaient à ceux de sa foi et de son culte envers le Sang Précieux de Jésus. A la fin de cette année 1861, où elle avait vu enfin ces pieux projets aboutir et le rêve de son enfance et de sa jeunesse se réaliser, elle écrivait à Mgr LaRocque, qui s'était montré si bon père, et avait été, avec M. Raymond, l'instrument dont Dieu s'était servi pour l'amener à ses fins, une nouvelle lettre, que nous ne saurions ne pas reproduire dans son texte, tant elle exprime justement ce que l'on est en droit de conclure des événements que nous avons racontés dans ce chapitre.

" Monseigneur et bien cher Père, disait-elle, le 31 décembre 1861, dans cette lettre datée du *Couvent du Précieux-Sang*. Que les mille bénédictions de l'amoureux époux des âmes tombent sur la vôtre et l'enrichissent de ses plus précieux trésors ! Soyez mille

et mille fois béni par l'effusion du sang du bien-aimé Jésus de la crèche ! Soyez béni encore par Marie la vierge-mère ! Qu'elle vous inonde de ses flots de pureté ! Bénie aussi soit l'œuvre sainte que vous avez entreprise pour sa gloire ! Après avoir pressé Jésus par une ardente supplication de vous submerger dans l'océan de l'amour, laissez vos petites enfants vous redire le trop plein de leur bonheur. Vous avez comblé votre intérêt pour nous en réalisant notre plus cher désir. Vous nous avez donné tout à la fois le calvaire et le cénacle. Le céleste amant se fait notre perpétuel gardien. O que de félicité dans notre humble solitude !... Et c'est à vous, ô notre bienfaiteur par excellence, que cette faveur est due ! Si votre bonheur n'égalait pas le nôtre, nous n'hésiterions pas à l'acheter par mille sacrifices. Nous croyons cependant avoir trouvé le secret de l'augmenter. N'est-ce pas, bon Père, que, plus nous aimerons Jésus, plus nous serons humbles et pures, et plus aussi votre cœur sera saintement réjoui ? Daignez donc agréer, avec nos sentiments et nos vœux, l'assurance de notre aveugle soumission et du désir que nous avons de correspondre entièrement à vos soins si paternels et aux vues de Dieu sur nous..."

" L'homme n'est grand qu'à genoux, a dit Louis Veuillot. Là, ses chaînes tombent et il lui pousse des ailes. Le pharisien priait debout ; le publicain, prosterné, se préparait à prendre son vol." En lisant les notes ardentes, mais si humbles, par lesquelles la fondatrice du Précieux-Sang, dès le début de son œuvre, communiquait ses sentiments aux représentants de Dieu qui en avaient protégé la naissance, on se prend à évoquer le souvenir de cette belle et forte leçon de l'Évangile que le grand publiciste chrétien mettait d'un mot heureux en si pleine valeur. Oui, vraiment, comme le publicain, les adoratrices de Saint-Hyacinthe se tenaient à genoux et prosternées, et c'est pour cela qu'il leur poussait des ailes et qu'elles se préparaient à prendre leur vol. Elles savaient qu'elles ne pouvaient rien par elles-mêmes, et c'est pourquoi la

force de Dieu serait avec elles. Elles étaient grandes déjà, sans s'en douter certainement, parce qu'elles étaient et parce qu'elles restaient à genoux! Et c'est pour cela que les effusions du Précieux Sang allaient magnifiquement féconder l'institut qui naissait par elles.

CHAPITRE V

De la fondation de l'institut à la profession de la fondatrice (1861-1863)

Sommaire.— L'esprit et les dévotions des premières années.— Assistance de M. le curé Lecours, acquisition d'une propriété.— Mgr Joseph part pour Rome, Sœur Catherine-Aurélie lui écrit.— Lettres de M. l'abbé Raymond à la jeune supérieure.— Voyage à Montréal, séjour à l'Hôtel-Dieu et à la Congrégation.— Lettre de Sœur Catherine-Aurélie à Mgr Joseph (19 avril 1863).— Lettre de M. l'abbé Raymond à la supérieure (9 mai 1863).— On se prépare à entrer dans le nouveau monastère.— Lettre de Sœur Catherine-Aurélie à Mgr Joseph (13 septembre 1863).— L'entrée au *blanc monastère*.— Mgr Bourget donne le saint habit aux quatre premières novices et reçoit la profession de la fondatrice (14 septembre 1863.)— Le costume.— Détails de la cérémonie.— La profession de Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang.— Profession de ses trois premières compagnes (8 décembre 1863).— De nouvelles recrues.— Lettre de la fondatrice à Mgr Joseph (septembre 1863).— Lettre de M. l'abbé Raymond à la supérieure (6 octobre 1863).— Lettre de Sœur Catherine-Aurélie à Mgr Joseph (30 décembre 1863).— Confiance de Mgr Joseph en la prière de ses filles (lettre du 24 août 1864).— Saint Jean de la Croix et sainte Thérèse.

Les quatre premières Sœurs du Précieux-Sang devaient ainsi passer deux ans, dans la maison du père Caouette, en se préparant à la grâce de la profession religieuse qui aurait lieu, pour Sœur Catherine-Aurélie, le 14 septembre 1863, et, pour ses trois compagnes, le 8 décembre de la même année. En suivant la règle que nous avons indiquée, elles s'efforceraient, au cours de ces toutes premières années, de l'animer par le meilleur esprit chrétien et de lui faire exprimer dans la pratique la vraie vie religieuse. On trouve dans les archives du temps l'exposé, bref mais suggestif, de l'esprit et des dévotions spéciales dans lesquelles, en effet, on s'entretenait pour arriver à ce noble but.

D'abord on devait vivre autant que possible dans le silence et le recueillement. Le plus profond silence devait être gardé depuis la fin de la récréation du soir jusqu'après la messe du matin, et, pour le reste de la journée, excepté aux heures de récréation, on devait aussi s'y astreindre le moins mal qu'on le pouvait, sauf dans un cas d'évidente utilité à le rompre. Pendant les heures de travail, on devait s'exercer toujours à honorer explicitement le Précieux Sang, soit intérieurement, soit par des offrandes ou aspirations faites à hautes voix par l'une des Sœurs. Les divers actes de piété surtout devaient s'inspirer du culte à l'auguste Trinité et de la dévotion au Précieux Sang. Après chaque *Angelus*, qu'on disait à l'origine au son de la cloche paroissiale, on récitait, suivant une pratique chère à Mgr Bourget, trois fois le *Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit.* Deux fois par jour, après la prière du matin et après celle du soir, et aussi privément dans la journée selon sa dévotion, on honorait Dieu par la récitation des trois actes de foi, d'espérance et de charité. La nuit, quand on ne dormait pas, on cherchait par la pensée à s'entretenir avec son bon ange, son saint patron, la bonne Vierge " qu'on se figurera avoir auprès de son lit ". L'invocation à l'Esprit-Saint précédait aussi, naturellement, chaque exercice de chaque jour. On avait choisi pour principaux patrons et patronnes de l'institut naissant : saint Joseph, saint Hyacinthe, saint Jean de la Croix, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, saint Louis de Gonzague et saint Stanislas Kostka. Comme de juste les deux dévotions fondamentales, c'étaient la dévotion à Marie et la dévotion à Jésus. " La très sainte Vierge, avait écrit Sœur Catherine-Aurélie, sera, dans tous ses mystères, et spécialement dans celui de sa conception immaculée, comme le lis embaumé que nous contemplerons habituellement et dont nous respirerons l'odeur suave en nous efforçant d'être, nous aussi, la bonne odeur de Jésus-Christ." Les Sœurs du nouvel institut s'adonneront, avait-elle encore

exprimé, au culte dû à Notre-Seigneur sous toutes ses formes : au nom de Jésus, " qui sera le miel de leur bouche "; à Jésus enfant, par des prières spéciales ; à Jésus crucifié, par le chemin de la croix ; à Jésus présent au saint Sacrement et à son cœur sacré, en la manière voulue par l'Église ; à Jésus dans son Précieux Sang, " qui sera surtout l'objet de leurs adorations, de leurs aspirations, de leurs expiations, de leurs amendes honorables, d'une dévotion enfin tendre et dévouée de la part de toutes et de chacune des Sœurs qui ont l'honneur de porter son nom comme un titre de noblesse ". Beau programme, en vérité, substantiel autant que varié, bien ordonné, et où l'on aperçoit le souci de la plus scrupuleuse orthodoxie. Rien, semble-t-il, n'y était laissé à l'aventure. Tout y était à sa place. On variait le menu, oserons-nous dire, parce que c'est un besoin pour la nourriture de l'esprit comme pour celle du corps, mais il restait doctrinal, sain, nourrissant et fortifiant.

Aussi bien, l'institut du Précieux-Sang se fortifia-t-il normalement et sûrement. En 1861, l'année même de la fondation de l'institut dans la *maison Caouette*, M. Lecours passait de la cure de Saint-Aimé à celle de Saint-Hyacinthe. L'une des trois compagnes de la fondatrice, Euphrasie Caouette, nous l'avons raconté, était précédemment institutrice à Saint-Aimé. Par elle et aussi par la renommée qui déjà s'étendait au loin, M. Lecours avait connu l'œuvre encore en projet. Les nouvelles religieuses se trouvaient maintenant être ses paroissiennes. Il résolut de s'intéresser à leur avenir matériel. Mgr LaRocque, après l'avoir éprouvé de la façon que nous avons dite, lui donnait désormais à peu près carte blanche. Le digne prêtre, en dépit de ses largesses envers les pauvres, considérables partout où il avait passé, en dépit notamment de tout ce qu'il avait donné pour diverses constructions à Saint-Aimé, avait quelques économies. Il les doubla et les quintupla en tendant la main de tous les côtés et en multipliant les

pieuses industries que lui inspiraient son zèle et sa charité. Et tout cela fut consacré au Précieux-Sang. C'est ainsi qu'il put acquérir d'une dame Benoit, et donner aux Sœurs en pur don, un vaste terrain, celui-là même où se voient de nos jours le monastère et la chapelle du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. " Ce terrain avait de telles proportions, raconte le *Livre d'or* (1911), que, outre la ferme qui leur apporte encore ses produits annuels et ses autres avantages, les Sœurs ont pu, avec les années, non seulement y faire construire d'amples dépendances, mais encore vendre une langue de terre pour les compagnies de chemin de fer et gratifier, à certaines conditions, le conseil municipal de Saint-Hyacinthe de quatre lisières qui ont servi à l'ouverture et à l'élargissement des quatre rues voisines." Mais, à l'époque de la fondation, le terrain susdit se trouvait en pleine campagne, avec seulement, pour l'occuper, une maison assez spacieuse, si propre et si blanche, qu'on l'appela d'abord le *blanc monastère*, puis, après 1867, la *maison blanche*. Pour faire ce don vraiment royal d'une belle propriété et d'une jolie maison aux Sœurs de l'institut naissant, le bon M. Lecours, dont la gauche aimait à ignorer ce que faisait la droite suivant le conseil évangélique, usa d'un délicat subterfuge. Il acheta de madame Benoit et il donna aux Sœurs au nom de la corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe. " Cette donation est ainsi faite, dit cependant l'acte officiel, qui n'est connu que de peu de gens, aux Sœurs du Précieux-Sang, au nom de la dite corporation épiscopale, par le révérend messire Édouard Lecours, prêtre et curé de la dite paroisse de Saint-Hyacinthe, et payée par ce monsieur de ses propres deniers, à l'acquit de la dite corporation épiscopale, le dit messire Édouard Lecours étant de fait le seul bienfaiteur et fondateur du monastère des Sœurs du Précieux-Sang dans la donation de ce terrain." La charité du bon M. Lecours ne se borna pas là du reste. Elle fut de mille façons profitable aux Sœurs de la *maison Caouette* d'abord, puis du *blanc monastère*

et de la *maison blanche*. A la façon des anciens curés, il donnait et donnait toujours. Il avait même communiqué son goût de toujours donner à son entourage. La gouvernante de son presbytère, la demoiselle Julie Lavoie, avait sans cesse quelque mystérieux paquet à envoyer au cher monastère, et Godefroy, le bon serviteur, était du complot. " Que portes-tu donc là, Godefroy, " lui demande un jour le curé, en le voyant chargé d'un grand panier se diriger vers la *maison Caouette*. L'autre fit l'embarrassé et murmura un " mademoiselle Lavoie " et quelques mots embrouillés qui se perdirent dans le vent. Ah ! la belle charité que celle de ces discrètes gens ! Ajoutons d'un mot qu'elle n'était pas la seule qui se dépensait au service des nouvelles religieuses. On était si certain qu'en les secourant c'était à Dieu que l'on prêtait !

C'est le 14 septembre 1863 qu'on devait entrer dans le *blanc monastère*, le jour même où aurait lieu la première profession. Puisqu'on se sentait de plus en plus à l'étroit dans la *maison Caouette* et que M. Lecours dut songer à pourvoir ses protégées d'un logis plus vaste, c'est un signe que le nombre des vocations allait en s'augmentant. Outre les quatre Sœurs fondatrices il y avait, en effet, trois ou quatre postulantes en septembre 1863. La bénédiction de Dieu donnait l'accroissement.

Cependant la fondatrice, pour se rendre de plus en plus digne de l'attention de Dieu et de ses ministres, suivait le conseil de saint Paul : elle s'exerçait à la piété. Dans le courant de l'année 1862, Mgr LaRocque fit à Rome son voyage *ad limina*. Naturellement la jeune supérieure eut l'occasion de lui écrire plus d'une fois et ses lettres nous permettent de suivre le travail de la grâce dans cette âme de prédilection et aussi le progrès de l'œuvre qu'elle venait de fonder, sous la direction de l'évêque et de son grand-vicaire, M. Raymond. " Partez, écrit-elle à Monseigneur le 13 mars 1862, puisque Jésus le veut. Mais quand vous aurez échangé pour le beau ciel de l'Italie celui si doux de notre cher

Canada, pensez que des cœurs jeunes mais forts de leur filiale tendresse s'attacheront à vos pas sur les rives étrangères. Quand vos pieds fouleront avec respect cette terre engraissée du sang des martyrs, quand vous prierez sur les tombeaux des vierges, nos amies, et que vous vous arrêterez dans leurs sanctuaires aimés, n'oubliez pas de conjurer le Seigneur de faire de nous des lis blancs de la pure virginité et des roses rouges du martyre du cœur..."

" Vous m'écriviez il y a quelques semaines, mande-t-elle le 23 mai, du sein des vagues de l'océan, où j'étais bien près de vous d'esprit et de cœur; je vous écris, moi, pauvre petite misérable, du sein de la mer rouge du sang du mille fois béni bon Jésus... Neuf fois le jour, notre commune prière s'élève vers le ciel pour appeler sur vous les plus abondantes effusions du sang divin... Vous me parlez de l'humilité? Oh ! oui, je comprends que les vertus d'un cœur n'embaumeront jamais la tête du céleste époux que si leur parfum se répand d'abord du vase brisé de l'humilité... Laissez-moi, mon Père, vous dire un petit secret de mon cœur, que vous cacherez au fond du vôtre. C'est que rien ne me contente que ce qui est croix et mépris du monde... Je me figure être comme une pierre brute dont on veut bien se servir pour asseoir un édifice et qu'on enfonce d'autant plus dans la terre qu'on veut l'édifice solide... En vue de la mission que j'ai à remplir, je ne regimbe pas contre l'aiguillon, je m'abandonne sans réserve à l'époux de sang qui veut me broyer pour me faire mieux vivre de la vie de son très pur amour... Ne craignez donc rien, mon Père, le Seigneur bénira votre œuvre... Ne craignez rien, nous sommes toutes petites, mais c'est la petitesse et la faiblesse que Dieu choisit pour confondre ce qui est grand et fort... Les quelques mois que j'ai passés avec mes filles m'ont convaincue que le germe de précieuses qualités est au fond de leurs âmes vierges et que vos petites enfants feront de bonnes religieuses. Leurs cœurs paraissent bien fermés aux jouissances profanes et ouverts

aux influences de la grâce, à celle en particulier de la pureté de Marie. Mes filles ont le courage du sacrifice... Notre bon père, M. le grand-vicaire Raymond, malgré son état de faiblesse, qui l'oblige à mettre un frein à son zèle, est loin d'être inactif... Sa charité sait toujours dérober à ses incessantes occupations quelques minutes pour visiter notre humble solitude... Il nous donne les soins que réclame notre faiblesse... Nous recueillons sa parole avec avidité pour en alimenter nos âmes affamées... Quant au temporel, dont je m'occupe fort peu, la Providence y pourvoit.. Nous la trouvons toute maternelle dans le cœur de notre bon M. le curé (M. Lecours) qui prévient nos plus pressants besoins... Mlle Lavoie se montre également dévouée pour nous... Les messieurs de l'évêché nous ont fait un sensible plaisir en nous passant vos lettres... Mon vieux père est encore avec nous, mais je crains bien qu'il n'y soit pas pour longtemps..."

Cette longue lettre du 23 mai 1862, dont nous venons de citer de larges extraits, nous paraît singulièrement révélatrice des vrais sentiments de l'âme de Sœur Catherine-Aurélie au cours même de la première année de l'existence de son institut (1861-1862). Les conseils de son vénéré correspondant, Mgr LaRocque, n'y étaient pas sans doute étrangers. Mais le dévoué M. Raymond y avait aussi sa part de mérite. On n'a qu'à parcourir la série de ses lettres à Aurélie pour s'en convaincre. Au soir du 14 septembre 1861, il s'était saintement réjoui. " Jésus-Christ, mon bien-aimé Rédempteur, écrit-il à cette date, c'est donc vrai ! Un sanctuaire vient d'être ouvert, où doit se rendre à votre sang précieux le plus doux hommage, celui de vierges pures consumant leur vie dans l'amour et le sacrifice !... Je me réjouis... Ah ! ce n'est pas (seulement) de voir la réalisation de tant de vœux que j'ai formés, le succès de tant de travaux et cette fin heureuse qui couronne dix ans de sollicitudes... Je me réjouis de votre jouissance à vous-même, ô Jésus, des délices que vous devez goûter dans ce parterre

de lis à la suave odeur..." Et, dans le même écrit, rendant compte de la cérémonie que nous avons racontée, il dit encore : " La chapelle avait été préparée dans la maison même où est née Aurélie, où elle a tant souffert et pratiqué de si sublimes vertus, dans cette enceinte que sa mère mourante avait vue il y a quelques mois toute couverte de sang..."

Oui, M. Raymond s'était réjoui, mais il n'avait eu garde de penser que, la fondation faite, tout allait marcher tout seul! Il continuait de suivre affectueusement et sévèrement sa dirigée, que les contradictions et les épreuves ne pouvaient manquer de visiter. " Pourquoi, chère affligée, lui écrit-il le 6 mars 1862, vous désolez-vous lorsque vous avez près de vous le souverain consolateur ? Ne voyez-vous pas qu'il vous envoie l'affliction pour que vous soyiez plus semblable à lui et que vous unissiez vos peines ensemble ? La vôtre est bien sensible ! Eh ! bien, elle est du genre de celles qu'il a souffertes en son cœur pendant toute sa vie. N'a-t-il pas sans cesse gémi sur les fautes et les malheurs de ses frères ?... Entre Jésus et vous il doit y avoir pour toujours unité de sentiments. Vivez comme il a vécu, souffrez comme il a souffert, aimez comme il a aimé, faite le bien comme il l'a fait... Tenez plus que jamais votre bien-aimé sur votre cœur pour vous pénétrer de son esprit et faire passer sa vie en vous..." Enfin, au milieu de bien d'autres écrits, car il faut nous limiter, nous lisons encore sous la plume de M. Raymond ce billet, daté d'octobre 1862, que nous donnons dans son texte intégral: " Chère crucifiée, — Je remercie votre époux divin de vous avoir visitée ce matin et de vous avoir encouragée. Souvenez-vous de ces paroles : " Avec mon sang, tu vaincras tous tes ennemis !" Si la désolation spirituelle revient, invoquez donc le sang avec la confiance la plus grande. Je demeure convaincu que vos maladies sont une épreuve surtout pour vos compagnes à qui votre présence au milieu d'elles serait très utile. Par un sentiment de zèle, demandez votre entière guérison.

Mettez bien de la confiance dans votre prière. Promettez de faire observer la règle dans les plus petits points. Montrez à vos filles beaucoup d'affection et, sans leur dire ce que vous sentez, répondez-leur d'une manière positive quand elles vous demandent comment vous êtes.— Vos souffrances, si vous les offrez à Jésus avec le désir de le voir aimé et glorifié, serviront à la sanctification de votre institution. C'est la pierre fondamentale de l'édifice. Mais demandez à Dieu d'en hâter la fin pour le bien commun, non pas que vous deviez être exempte de toute douleur, mais de celles qui vous condamnent au lit et à ne pas marcher.— Dans tous les cas, pensez à votre ange gardien vous montrant le ciel et vous disant : " Un jour encore de souffrances, et puis (ce sera) l'amour éternel, le ciel ! " Mais, gagnez des âmes auparavant ! Que le sang de Jésus vous fortifie et vous encourage ! Et, pour demain matin, allez vous y plonger encore.— J.-S. Raymond."

En novembre 1862, nous trouvons Sœur Catherine-Aurélie en voyage à Montréal, avec deux de ses compagnes, Sœur Sophie et Sœur Euphrasie. Elle y était allée, croyons-nous, pour deux motifs, soigner sa santé qui laissait à désirer, ainsi que nous venons de le voir par la lettre de M. Raymond, et étudier le fonctionnement de la vie religieuse dans des communautés expérimentées et ferventes, comme celles de l'Hôtel-Dieu et de la Congrégation de Notre-Dame. Le 26 du mois, elle écrit à Mgr LaRocque, datant sa lettre du couvent de la Congrégation. " Huit jours loin de notre chère solitude, Monseigneur, c'est plus que suffisant pour nous faire sentir combien sont forts les liens qui nous y attachent. Ici, prévenues par la plus délicate bienveillance, nous pourrions goûter un vrai bonheur... Mais Jésus a le secret, parce qu'il nous veut sur la croix, de mêler toujours une goutte du fiel de sa passion à nos joies les plus légitimes... En sortant de leur cellule, les religieuses hospitalières courent donner leurs soins aux membres souffrants de Jésus-Christ... En s'y enfonçant davantage, les vierges du

Précieux-Sang les donnent directement à son cœur sacré... Comme nous nous voyons à peu près rendues vers la moitié de notre pèlerinage, nous redoublons d'ardeur pour faire une forte provision de connaissances religieuses... Nous les mettrons à profit dans notre cher petit chez-nous, car ici nos facultés sont uniquement employées à voir et à saisir les moindres observances... Le bon M. Nercam a la charité de nous venir voir quelquefois, ce qui charme un peu notre ennui. Il parle si bien de Jésus !... Mgr Bourget est à peu près dans le même état, le crachement de sang continue, sa maladie paraît toujours incurable. On dit que sa charité l'est également ! Le saint évêque nous en a donné des preuves en daignant nous parler quatre ou cinq fois. Il nous engage énergiquement à marcher dans la sainte carrière que nous a ouverte la miséricorde de notre Dieu... Nous sommes avec les très chères Sœurs de la Congrégation depuis hier soir. Je leur dérobe quelques minutes pour vous écrire bien à la hâte... Je vous dirai de vive voix les mille impressions éprouvées durant mon exil. Vive notre chaumière ! Vive notre pauvreté ! Il nous tarde de revoir notre cher petit berceau..."

Que de lettres encore, soit de M. Raymond à Aurélie, soit d'Aurélie à Mgr LaRocque, ou vice-versa, nous pourrions analyser où les mêmes sentiments d'humilité, de confiance en Dieu, de ferveur et surtout de dévotion au Précieux Sang, s'expriment sous des formules variées. Mais nous ne croyons pas devoir insister. Voici pourtant un extrait de celle que Sœur Catherine-Aurélie écrit à Mgr LaRocque, le 19 avril 1863, la veille de la fête du patronage de saint Joseph, qui rappelait une date qu'elle avait ses raisons de chérir : " A pareil jour, il y a deux ans, Monseigneur et tant aimé Père, les ténèbres fuyaient votre âme pour faire place à la lumière divine. La paix, comme un lait délicieux, coulait suavement en vous. Le doux Jésus avait entendu la prière du père et des enfants. Il daignait marquer ce jour par un insigne bienfait en vous

faisant, pour ainsi dire, toucher du doigt son adorable volonté. Votre cœur, nous disiez-vous, surabondait de joie... Vous étiez vainqueur de l'ennemi, vous nous laissiez entrevoir dans un saint enthousiasme la terre promise !... Depuis, malgré notre indignité, pas un jour ne s'est levé sur nos têtes qu'il n'ait laissé quelques traces des bontés de Dieu ou de ses créatures... Nous nous reposons en tout à l'ombre de votre paternelle protection, espérant qu'elle nous tiendra captives près de la croix de notre Bien-Aimé..." Une autre fois, le 24 juin 1863, Sœur Catherine-Aurélie parle à Monseigneur de ses misères et de ses épreuves : " Vous connaissez, très vénéré Père, mes misères profondes et mes cruelles incertitudes. Eh ! bien, j'offre à Jésus les plaies qu'elles me font pour que, en retour, il me donne un double courage et la douce paix du cœur. Je considère et je chéris ces épreuves et nombre d'autres plus amères comme des parcelles de la vraie croix. Plus je sens les douloureuses étreintes du cher crucifié, plus j'espère vivre de la vraie vie... Le divin époux est un époux de sang ! Les marques les plus ordinaires de l'amour qu'il donne à ses épouses, c'est de les crucifier avec lui sur le calvaire. Aussi l'ambition de la vierge du Précieux-Sang doit-elle être de vivre sur la croix... Que ne puis-je donner mon sang et ma vie, la moëlle de mes os, pour gagner des âmes !... Mes chères sœurs sont comme des abeilles qui travaillent activement à remplir leur ruche d'un miel exquis... Mais elles sont encore sujettes aux orages de la terre. Elles ont besoin d'être soutenues par la prière et d'être fortifiées par le pain de la parole divine..."

Du mieux qu'ils le pouvaient, Mgr LaRocque et le pieux M. Raymond consolaient et fortifiaient de leurs précieux avis et conseils la jeune supérieure et ses compagnes, pour qui l'heure de la profession, c'est-à-dire de la véritable entrée dans la vie religieuse, approchait. Le 9 mai 1863, M. Raymond écrivait de Québec à Sœur Catherine-Aurélie une longue lettre, que nous

avons sous les yeux : " Quoique bien occupé, je trouve le moyen de me transporter souvent au cher monastère, de me tenir près de vous par la pensée, de compatir à vos souffrances, de m'intéresser à vos sollicitudes et de prier avec vous et pour vous. J'appelle le sang divin sur votre chère âme, afin qu'il la purifie de plus en plus, qu'il la console, qu'il l'embrase plus ardemment de l'amour de Dieu et du zèle de la charité pour le prochain. Je demande aussi pour votre corps un soulagement et des forces qui vous permettent d'accomplir vos desseins. Après m'être entretenu avec vous, je fais une visite spirituelle à vos chères sœurs, en priant Dieu de les enrichir à chaque instant de nouveaux mérites... Je dis tous les jours la messe aux Ursulines... Vous ne sauriez croire toute l'affection qu'on vous porte et toute la confiance qu'on repose dans les prières de votre communauté... Il faut que cette confiance ne soit pas trompée et que vous puissiez obtenir de Dieu, qui a donné son sang pour nous, des grâces spéciales pour les personnes qui s'intéressent tant aux vierges qui se dévouent à glorifier son sang précieux... Soyons tout à Notre-Seigneur qui a vécu et qui est mort pour nous ! Soyons tout à lui ! Vivons de son âme ! Cette vie, il faut la prendre chaque jour à son cœur qu'il nous présente dans la communion sacramentelle ou spirituelle. Allons tous les jours à la table eucharistique ! Qu'aucune crainte ne vous en éloigne ! Que des aspirations fréquentes au sang de Jésus vous fassent vivre sans cesse sous son influence dans l'horreur des moindres fautes, dans l'amour, dans le dévouement, dans le désir du ciel ! Que Marie, la source de ce sang, vous enlace dans ses bras, vous presse sur son sein, vous fortifie, vous impreigne de sa pureté, vous embrase de sa flamme, vous communique sa sainteté et vous prépare pour la place qui vous est réservée dans le chœur des vierges épouses de l'Agneau ! Adieu ! soyez toute sainte ! Je vous bénis dans le sang divin.— J.-S. Raymond."

Ainsi consolées et fortifiées, les chères recluses de la *maison Caouette* se préparaient tout à la fois à entrer dans le nouveau monastère que leur construisait M. Lecours et à émettre leurs premiers vœux de religion. M. Caouette, on s'en souvient, avait prêté sa propre maison pour deux ans. On en avait fait le berceau de l'institut nouveau. Mais il fallait un local plus grand. Nous avons vu avec quel zèle le bon curé de Notre-Dame s'était employé, d'ailleurs très discrètement, à assurer aux Sœurs le *blanc monastère* qui serait plus tard la *maison blanche*. A la veille même d'y venir avec ses filles, pour s'y engager à jamais dans les liens très doux et si désirés de la vie religieuse, Sœur Catherine-Aurélie, le 13 septembre, épanchait ainsi son âme dans celle du vénéré Mgr LaRocque : " Avant de célébrer, Monseigneur et très digne Père, mes fiançailles avec l'époux divin, je sens le besoin de faire passer mon âme dans la vôtre. Ce ne sera cependant ni de ces dispositions d'amour et de reconnaissance ni de ces désirs de dévouement que je vous entretiendrai. Vous les connaissez depuis longtemps. Et puis, l'impression d'ineffable bonheur versée dans mon pauvre et dénué cœur est trop grande pour la définir... Mon Père, je suis tout à la fois craintive et tremblante. Je suis couverte de confusion de me présenter à l'époux divin avec si peu de mérites. Je me sens écrasée sous le poids de mon néant. Oh ! je vous en prie, prenez pitié de mes faiblesses. Prenez-les toutes et noyez-les dans le sang de l'Agneau immaculé ! Hâtez-vous de me purifier et de me blanchir dans ce sang, afin que je sois moins indigne des regards du Bien-Aimé. Bientôt, oui, bientôt, je serai la petite et bien indigne épouse de Jésus, l'époux de sang... Qu'ai-je donc à faire ? Implorant la protection de Marie et me couvrant des mérites du divin crucifié, je n'hésite pas à m'attacher irrévocablement à mon Dieu par les trois vœux de religion. Les chaînes qui me lieront à Jésus sont formées, je le sais, de sacrifices de toutes sortes. C'est ce à quoi j'aspire... Je veux, à quelque prix que ce soit, marcher

avec Jésus au calvaire, souffrir et m'immoler avec lui au rachat des âmes, user les restes de mes jours à honorer son très précieux sang. Pour remplir cet engagement, je me soumets en tout à la sainte volonté de Dieu. J'accepte, avec le sentiment intime de mon incapacité et de mon indignité, l'important fardeau que vous m'imposez en me tenant à la tête de cette maison... En vous confiant les secrets de mon âme, j'ai aussi à vous faire part des sentiments de mes bien-aimées sœurs qui auront (demain), comme moi, l'inappréciable bonheur de prendre le saint habit. Elles sont toutes pleines de bonne volonté, d'ardeur et de zèle. Leurs désirs de s'immoler vous sont du reste connus. Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est que nous sommes toutes heureuses et que nous sentons comme un avant-goût de la paix du ciel..."

La cérémonie de la translation de la *maison Caouette* au *blanc monastère*, de la prise d'habit véritable des quatre fondatrices et de la première profession, celle de Sœur Catherine-Aurélie, eut donc lieu, ainsi que nous l'avons vu annoncé plus d'une fois, le 14 septembre 1863, deux ans exactement après la prise d'habit temporaire qui s'était faite à la *maison Caouette* le 14 septembre 1861. Elle fut présidée, souvenir précieux pour l'institut, par Mgr Bourget, évêque de Montréal, qui avait bien voulu donner lui-même pendant deux jours les instructions préparatoires au grand événement. On eut d'abord, à l'église paroissiale, la bénédiction de la cloche du nouveau monastère, qui serait la première à donner, au Canada, chaque nuit, le signal de la prière et de la veille, aux pieds du saint Sacrement, pour l'adoration du Précieux Sang. On donna à cette cloche le nom de Catherine-Aurélie. M. Billaudèle, supérieur de Saint-Sulpice et grand-vicaire de Montréal, prêcha, à son baptême, un éloquent sermon. Le clergé, suivi d'une foule considérable de fidèles, se dirigea ensuite vers la *maison Caouette*. Une dernière fois, les religieuses s'étaient réunies dans la petite chapelle, où on avait passé de si douces heures. On

chanta le *Tantum ergo*. Mgr Bourget prit le saint Sacrement et la procession se mit en marche vers le *blanc monastère*. Les nombreux amis de l'institut, surtout Mgr LaRocque, M. Raymond et le bon M. Lecours, exultaient !

Qu'on nous permette ici de faire une pause et d'inviter toutes les religieuses adoratrices de Saint-Hyacinthe et des divers monastères issus de ce premier berceau à regarder, par les yeux de l'esprit et du cœur, cette procession du 14 septembre 1863. Ce fut un bien grand événement dans l'histoire de leur institut. Ils étaient là les deux co-fondateurs, dont les prières autant que les sages avis et les décisions même un peu tardives avaient assuré la naissance de l'œuvre ! Il était là cet illustre évêque de Montréal, qui avait eu, une fois de plus, le coup d'œil si juste ! Elles étaient là les quatre fondatrices, la supérieure surtout, dont les oraisons et les sacrifices avaient évidemment gagné le cœur de Dieu ! On aime s'imaginer que le temps s'était mis au beau et que, par cette matinée d'automne, le ciel de toutes façons souriait à la terre.

Deux cérémonies distinctes devaient se succéder, celle de la prise d'habit des quatre fondatrices, et, immédiatement après, celle de la profession religieuse de la supérieure. Pourquoi avait-on retardé la profession des trois compagnes de Sœur Catherine-Aurélie ? Il avait paru bon sans doute d'établir cette distinction entre la fondatrice et celles qui s'étaient jointes à elles. Son autorité se trouvait ainsi marquée d'un caractère particulier. On inaugurait naturellement, à cette double cérémonie, le costume qu'on avait adopté pour les novices et aussi celui des futures professes, que seule Sœur Catherine-Aurélie devait revêtir pour l'instant. Pour être secondaire, la question du costume a pourtant son importance. Dans ses magnifiques cérémonies, si parlantes et si émouvantes, l'Église ne s'en désintéresse pas. Elle sait que le peuple aime les déploiements extérieurs et qu'il est touché parfois jusqu'au cœur par la pompe des vêtements sacerdotaux ou pontificaux,

tout autant que par l'ampleur et la magnificence des gestes d'adoration ou de bénédiction. Un beau costume, modeste sans doute, mais expressif, donne du cachet à un ordre religieux. Le large manteau et la robe blanche du Dominicain, par exemple, le posent bien en chaire et le crucifix apparent de l'Oblat missionnaire a lui aussi son éloquence. Le costume adopté par les Sœurs du Précieux-Sang, et pour les novices, et pour les professes, est vraiment beau et plein de sens. Il parle au cœur en même temps qu'il parle aux yeux. Le *Livre d'or* nous en donne la description, que nous nous reprocherions de ne pas transcrire ici. " Le costume des novices, y lisons-nous, consiste en une robe et un manteau de say blanc, une guimpe et un bandeau de toile blanche, un voile en mousseline blanche sur le bord duquel est cousue, vers le haut du front, une petite croix en drap rouge, un scapulaire en say rouge, une ceinture sur la partie pendante de laquelle sont peints en blanc les instruments de la passion de Notre-Seigneur. Les novices portent en plus, attaché à la ceinture, un rosaire à gros grains, avec une tête de mort à l'une de ses extrémités et, à l'autre, une médaille représentant le saint Sacrement et l'Immaculée Conception. Le costume des professes est le même que celui des novices, avec cette différence que le voile des premières, marqué de la croix rouge, au lieu d'être en mousseline blanche, est en étamine noire, et que les professes portent en plus des novices une croix d'argent renfermant des reliques et, au doigt, un anneau d'argent." Qu'on nous pardonne de le répéter, ce costume est vraiment beau et imposant. Ce rouge qui tranche sur le blanc, par le scapulaire s'ouvrant sous le manteau et par la petite croix de sang qui signe le front, n'a pas besoin qu'on explique ce qu'il veut dire ! Rarement un costume s'est trouvé plus expressif et plus éloquent. C'est ce costume, celui des novices d'abord, puis celui de la professe, que, en cette matinée du 14 septembre 1863, Mgr Bourget allait bénir et imposer à l'heureuse Mère et à ses non moins heureuses filles.

Le 14 septembre 1861, c'était, nous l'avons dit en son temps, un costume provisoire qu'on avait adopté pour les quatre premières postulantes. Celui que nous venons de décrire ne fut revêtu par les mêmes que ce 14 septembre 1863. Dès que le saint Sacrement eut été déposé dans le tabernacle du nouveau monastère, Soeur Aurélie et ses trois compagnes de la fondation vinrent s'agenouiller aux pieds de Mgr Bourget et solliciter pieusement d'être admises à prendre le saint habit des novices. Sur un signe de l'évêque officiant, aussitôt qu'il eût béni les diverses parties du costume, les postulantes allèrent à l'écart se vêtir des habits qu'elles ne devaient pas recevoir à l'autel. " La maison était si littéralement remplie, raconte l'annaliste, que nous eûmes peine à trouver un petit coin pour revêtir notre Mère et ses compagnes et qu'il fallut qu'elles fussent profondément absorbées pour ne point remarquer, à leur retour au sanctuaire, la curiosité qu'elles excitaient. La foule des personnes présentes se coudoyait, se heurtait, s'étouffait presque, pour les voir entrer, et l'on avait peine à retenir un cri de surprise en voyant pour la première fois ce costume blanc et rouge qu'on trouvait à la fois si étrange et si beau. Notre Mère et ses compagnes furent portées plutôt qu'elles ne marchèrent jusqu'au pied de l'autel. C'était bien le seul endroit du monastère où l'on put, ce matin-là, respirer un peu librement. Toutes les autres pièces, les galeries et les fenêtres, tout était encombré, à un tel point, que l'une des postulantes, en voulant se faire une issue à travers tout ce monde, perdit un de ses souliers ! " On parvint toutefois à se placer convenablement. Mgr Bourget donna à chacune des quatre heureuses fiancées de Jésus le scapulaire rouge et le manteau blanc. Puis, à chacune, selon le cérémonial adopté, il remit un cierge allumé, et enfin, à chacune encore, il imposa son nom de religion.

Si connus soient-ils, ces détails méritent d'être enregistrés ici et conservés à l'histoire. En donnant le scapulaire rouge, Monseigneur

disait: " Recevez, ma fille, cet habit, qui doit vous rappeler sans cesse le sang de Jésus-Christ que vous faites profession d'honorer d'un culte spécial. Regardez-vous comme imprégnée de ce sang précieux et que le souvenir de l'affection que Jésus vous a témoignée en le versant vous embrase du feu de son amour." En donnant le manteau blanc, l'évêque disait: " Fille de Marie Immaculée, vous devez imiter votre mère dans sa pureté. Les vierges qui suivent l'Agneau sans tache seront vêtues de blanc. Recevez, ma fille, ce vêtement blanc pour marque de la pureté du cœur que vous conserverez toujours sans tache, afin que, lorsque les noces de l'Agneau seront venues, vous y soyez introduite avec la robe nuptiale et que vous ayez le bonheur de le suivre partout dans ses démarches éternelles." En remettant à chacune le cierge symbolique, Monseigneur disait : " Recevez, ma fille, la lumière du Christ en signe de votre immortalité, afin que, morte au monde, vous viviez pour Dieu. Levez-vous du milieu des morts et le Christ vous illuminera ! " Enfin, en imposant à chacune des quatre son nom de religion, Mgr l'évêque ajoutait : " Celui qui sera victorieux, dit Notre-Seigneur, recevra de moi un nom nouveau. En voici un, ma fille, qu'il vous donne, pour vous obliger à être victorieuse du démon, du monde, du péché et de vous-même. Ainsi, au lieu de vous appeler Mlle Catherine-Aurélie Caouette, vous vous nommerez désormais Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang ; au lieu de vous appeler Mlle Elizabeth Hamilton, vous vous nommerez désormais Sœur Elizabeth-de-l'Immaculée-Conception ; au lieu de vous appeler Mlle Sophie Raymond, vous vous nommerez désormais Sœur Sophie-de-l'Incarnation ; au lieu de vous appeler Mlle Euphrasie Caouette, vous vous nommerez désormais Sœur Euphrasie-de-Saint-Joseph."

Le *Livre d'or* ne mentionne pas que Mgr Bourget, ou quelque autre, ait prononcé une allocution. Nous savons seulement, nous l'avons noté, que M. Billaudèle avait prêché à la bénédiction de la

cloche qui précéda la cérémonie de cette inauguration du *monastère blanc* et de cette première vêture. Il nous semble bien qu'en plus le digne évêque de Montréal n'eut pas de peine à dire, avec cette onction qui caractérisait sa parole, le mot de circonstance qui convenait. Peut-être attendit-il après la cérémonie de la profession de Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, qui devait suivre immédiatement. Les quatre novices, dit sobrement le compte rendu que nous reproduisons, se retirèrent du sanctuaire en chantant le répons *Regnum mundi*, qui peut se traduire comme suit : " *J'ai méprisé le royaume du monde et la pompe du siècle pour m'attacher à Jésus-Christ.*"

La prise d'habit des quatre premières novices étant ainsi faite, la cérémonie de la profession de la fondatrice succéda. Dès que le chant du *Regnum mundi* fut terminé, Mgr Bourget se tourna vers la grille du chœur et appela Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, en se servant du mot des saints livres : " *Épouse du Christ, venez — Veni, sponsa Christi.*" Elle répondit de même : " *Voici que je me rends de tout mon coeur — Et nunc sequor in toto corde.*" Tout avait été prévu pour donner beaucoup de solennité à cette partie sans conteste la plus importante de la cérémonie, et c'est accompagnée de pas moins de trois supérieures de communautés, Mère Saint-Bernard, de la Congrégation de Notre-Dame (Montréal), Mère Saint-Célestin, de la Présentation de Marie (Saint-Hyacinthe), et Mère Jauron, de l'Hôtel-Dieu (Saint-Hyacinthe), que Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang entra de nouveau au sanctuaire et vint s'agenouiller aux pieds du pontife. Dans l'assistance nombreuse et distinguée, outre le prélat officiant, Mgr Bourget, on remarquait, à ce moment, Mgr LaRocque, M. le grand-vicaire Raymond, M. le grand-vicaire Billaudèle, supérieur de Saint-Sulpice, M. le grand-vicaire Caron, des Trois-Rivières, et M. l'archiprêtre Moreau, futur évêque de Saint-Hyacinthe. Bientôt s'engagea entre l'évêque officiant et la novice le dialogue magni-

fique, adopté pour la circonstance, qu'on n'entend jamais, dans les professions religieuses, si on a vraiment la foi, sans une réelle émotion. " Ma fille, dit Monseigneur, que demandez-vous ?" — " Monseigneur, répond Sœur Catherine-Aurélie, je demande à être admise à la profession religieuse dans cette nouvelle institution dédiée au Précieux Sang de Jésus-Christ et à l'Immaculée Conception de Marie."—" Avez-vous sérieusement pensé à ce que vous demandez, reprend l'évêque, et vous êtes-vous bien éprouvée vous-même pour connaître si vous êtes véritablement appelée à un si saint état ? Vous aurez à vous imposer toutes sortes de privations, à vous immoler sans cesse. Il s'agit de faire un choix qui regarde tout le temps de votre vie et d'où dépend votre éternité. Vous êtes encore libre... Voyez, avant de vous engager, si vous aurez le courage de persévérer jusqu'à la mort dans le genre de vie que vous voulez embrasser ? "—" Oui, Monseigneur, répond avec fermeté la novice, je veux, en faisant mes vœux de religion, consacrer ma vie au culte du Précieux Sang de Jésus et à celui de Marie Immaculée. Je veux me faire victime pour manifester mon amour à mon Sauveur et pour procurer le salut des âmes. Je désire monter au calvaire et m'associer aux souffrances du divin Rédempteur, embrassant pour cela tous les sacrifices imposés par l'état de perfection que je veux suivre. Connaissant mon indignité, mon extrême bassesse et mon peu de fermeté, je me défie de moi-même ; mais j'attends tout de celui pour qui je quitte tout. J'espère qu'il m'accordera la grâce de persévérer dans le saint état auquel je crois qu'il m'a appelée." Nous avons vu précédemment que, pour la première prise d'habit, le 14 septembre 1861, c'est la fondatrice elle-même qui avait rédigé les réponses à faire au questionnaire de l'évêque. Il n'est dit nulle part qu'elle l'ait fait aussi pour la cérémonie de sa profession. Mais il nous paraît bien qu'on la reconnaît à son style, toujours ardent, un peu chargé, si plein d'humilité pourtant et si vivant de foi et de piété.

Quoi qu'il en soit, ces belles réponses étant données, l'évêque officiant, Mgr Bourget, prononça : " Puisque vous persistez dans votre bonne volonté, il vous est permis, ma fille, d'accomplir ce que vous avez résolu." Tous alors s'agenouillèrent et l'évêque entonna le chant des litanies des saints. Suivant l'usage, vers la fin, se tenant debout, mitre en tête et crosse en mains, il bénit à deux reprises la future professe. L'un des prêtres assistants exposa ensuite le saint Sacrement dans l'ostensoir, pendant que le chœur chantait le motet dont s'accompagne d'ordinaire l'émission des vœux : " Je rendrai mes vœux à Dieu, en présence de tout le peuple, dans les parvis de la maison du Seigneur." Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang prononça ensuite solennellement ses vœux, qu'elle signa immédiatement au pied même de l'autel. Puis, le saint Sacrement ayant été replacé dans le tabernacle, ce fut la bénédiction et, enfin, la tradition du voile, de la croix et de l'anneau d'argent, que porterait désormais la nouvelle professe. En donnant le voile, le prélat dit : " Recevez, ma fille, ce voile sacré qui exprime que vous méprisez le monde et que vous voulez être unie entièrement et uniquement à Jésus-Christ." La professe se levant reprend : " Il m'a mis un signe sur la face afin que je n'admette pas d'autre amant que lui." En donnant la croix, l'évêque prononce : " Ma fille, recevez la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ et portez-la sur votre poitrine comme un bouclier destiné à vous préserver des traits de l'ennemi des âmes. Les saintes reliques qui y sont enfermées serviront à vous encourager dans la lutte en vous rappelant les combats des saints et leurs triomphes." La professe prend la croix, la baise, se lève et dit : " La croix sera ma force et ma consolation, car par elle je serai unie à mon bien-aimé." Enfin, l'évêque, ayant mis l'anneau d'argent à l'annulaire de la main droite de la professe, lui explique : " Ma fille, recevez cet anneau comme signe de votre alliance mystique avec le céleste époux des vierges. Portez-le toujours à votre doigt comme un gage

de l'amour qui doit vous unir à Jésus dans la religion pour se consommer dans le ciel." La professe se levant derechef dit encore : " Je suis l'épouse de celui que les anges servent et dont les cieux admirent la beauté. Comme un gage de foi, il m'a donné son anneau." Pour tout terminer le chœur chanta l'antienne *Veni sponsa Christi*, qu'on peut traduire : " Venez, épouse du Christ, recevoir la couronne que le Seigneur vous a préparée pour l'éternité." Et l'évêque, mettant une couronne de roses blanches sur la tête de la nouvelle épouse de Jésus, ajouta : " De même que vous êtes couronnée par nos mains sur la terre, ainsi puissiez-vous mériter d'être couronnée de gloire dans le ciel par le Christ votre époux ! " De sa voix douce et sympathique, la nouvelle professe chanta encore la belle prière *Absit mihi* — " A Dieu ne plaise que je me glorifie en d'autre chose que dans la croix du Christ ", et Mgr Bourget entonna le *Te Deum*. La cérémonie de profession était terminée.

Ces paroles et ces cérémonies, remarque le *Livre d'or*, sont demeurées en usage dans l'Institut, à une exception près. En recevant le voile symbolique, la fondatrice avait dit ces paroles extraites de l'*office* de sainte Agnès, la douce vierge romaine : " Il m'a mis un signe sur la face afin que je n'admette point d'autre amant que lui." Aujourd'hui l'on dit " . . . afin que je n'admette point d'autre amour que le sien." C'est Mgr Charles LaRocque qui a voulu ce changement. Il jugeait sans doute que la première formule était trop ardente. Mais, sans vouloir discuter l'acte d'un supérieur, il nous semble que cette expression tirée de l'office d'une sainte martyre, qu'on sait être la gloire des âmes pures, et qui évoque presque le langage du Cantique des Cantiques, se pouvait parfaitement justifier.

L'œuvre du Précieux-Sang était désormais solidement assise et fondée. Les trois compagnes de Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, nous voulons dire Sœur Élizabeth-de-l'Immaculée-Conception, Sœur Sophie-de-l'Incarnation et Sœur Euphrasie-de-

Saint-Joseph, ne devaient prononcer leurs vœux que le 8 décembre suivant, le jour de l'Immaculée Conception. Mais, dès la profession de la fondatrice, on peut dire que l'œuvre était assurée de vivre. Jusque-là, faute d'un local suffisamment vaste à la *maison Caouette*, il n'y avait pas eu de salle de noviciat et Sœur Catherine-Aurélie avait rempli les fonctions de maîtresse des novices pour toutes les Sœurs indistinctement. Quinze jours après la double cérémonie de prise d'habit et de profession que nous venons de raconter, le 29 septembre 1863, en la fête de saint Michel, le noviciat était régulièrement ouvert au *blanc monastère* et il était placé sous la direction de Sœur Élizabeth-de-l'Immaculée-Conception. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, trois postulantes, entrées quelques semaines après la fondatrice, étaient admises à la vêture et au noviciat. Le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, avec les trois premières compagnes de Sœur Catherine-Aurélie, ces dernières novices faisaient leur profession, et, le même jour, une autre postulante prenait le saint habit. De telle sorte que, à la fin de 1863, la nouvelle communauté comptait sept professes et une novice. . De plus, neuf postulantes déjà avaient été admises au *monastère blanc*, qui se préparaient à suivre l'exemple de leurs devancières. On peut l'affirmer sans crainte, c'était un beau succès. L'avenir s'annonçait prospère. Suivant le mot des lettres saintes, ce premier germe de plant religieux était riche de promesse — *spes erat in semine.*

Peu de jours après celui, si grand pour l'institut, du 14 septembre 1863, Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, au comble de la joie, mais toujours désireuse de souffrir et de s'immoler, écrivait à Mgr LaRocque une lettre que nous tenons à reproduire, au moins partiellement, à cet endroit de notre récit où elle se place naturellement, parce qu'elle dit très bien, cette lettre, dans quels nobles sentiments, étonnants pour la faible nature, mais si hauts et si élevés, l'âme de notre héroïne savait se garder. " Dieu seul

suffit, disait un jour Mgr d'Hulst, c'est un malheur de l'ignorer et c'est une béatitude de l'apprendre et de le comprendre ! " Dieu seul suffisait à la jeune supérieure, et c'était surtout le Dieu du calvaire qu'elle aimait et qu'elle recherchait. Ce fut sa grande béatitude de le comprendre et de le faire comprendre. Voici donc ce qu'au lendemain de sa profession, elle écrivait au digne évêque qui avait fait naître son institut. " Aujourd'hui enfin, Monseigneur et bien cher Père, je cède aux sollicitations de mon pauvre cœur... C'est pour vous parler de ce que j'aime, pour vous faire part de mes impressions, pour vous inviter à venir avec moi vous plonger dans le sang de Jésus... Je ne sais si je m'illusionne, mais il me semble que mon plus grand désir serait de vivre crucifiée avec Jésus... et que je ne trouve de vrai repos que dans l'humiliation et l'oubli... Mon âme, malgré ses misères et son orgueil, aspire au mépris, elle en est avide et voudrait en être constamment nourrie. D'ailleurs, une force puissante l'entraîne quelquefois comme malgré elle aux festins du calvaire. Elle se voit plongée dans des abîmes d'humiliations si profondes qu'il lui paraît impossible de se tirer de là... Elle reçoit des impressions de douleur si fortes qu'il lui faut la force même de celui qui les lui envoie pour qu'elle soit capable de les supporter... Plus nous aurons aimé ici-bas par la patience et la résignation, plus nous aimerons là-haut et plus nous pénétrerons dans le cœur du bien-aimé Sauveur..." Et puis, tout de suite, audace vraiment étonnante chez une professe toute nouvelle et pourtant très modeste que seul peut expliquer son sentiment religieux profond jusqu'à la naïveté, elle entreprend, dans la suite de sa lettre, d'exhorter son évêque, son supérieur et bien cher père en Dieu ! " Souffrons donc avec amour, écrit-elle, les peines de l'esprit et les angoisses de l'âme! Vous surtout, mon très cher Père, réjouissez-vous de ce que la peine vous poursuit sans cesse ! Bénissez le Seigneur de ce qu'il vous a fait le martyre de l'épiscopat ! N'oubliez pas qu'à chaque torture de votre âme doit

correspondre une félicité éternelle. Chérissez vos craintes, vos ténèbres, vos amertumes ! Avant de passer dans votre âme, elles ont toutes passé dans celle du divin modèle qui les a toutes empourprées de son sang précieux. Ah ! que la souffrance est précieuse aux yeux du Seigneur et chère à l'âme chrétienne quand elle la reçoit ainsi imprégnée du sang de la victime d'amour !... Dans le plus fort de nos angoisses, aimons à nous rappeler que ceux qui souffrent davantage sont les plus chers amis du Sauveur... Résignons-nous à tout, abandonnons-nous avec confiance aux flots du sang de Jésus ! Je demande à Dieu que votre pensée et votre affection vous reportent sans cesse en cette source de paix où vous puiserez à long traits le breuvage qui désaltère, qui guide... Aspirez-le sans cesse (ce breuvage), respirez-le... Servez-vous-en souvent et distribuez-le aux autres sans épargne, mais avec une profonde humilité, une foi vive, un amour ardent... Appliquez-le surtout bien souvent à l'âme de votre pauvre petite enfant, qui en fait sa vie et ses délices..."

Ces sentiments élevés et si édifiants, la direction spirituelle, si fortement nourrie de doctrine, de M. Raymond, ne contribuait pas peu sans doute à les entretenir dans l'âme de la jeune supérieure. Le 6 octobre 1863, il lui écrivait : " Il vous faut la santé, ma chère fille, demandez-la avec instance et prenez garde de ne rien faire qui l'altère. Il vous faut une forte conviction que tous vos moments sont précieux à cause des importantes fonctions que vous avez à remplir. Priez donc le Seigneur de vous inspirer à chaque moment ce que vous avez à faire, soit en actes à l'égard de vos sœurs, soit en sentiments et prières à son égard. Vous avez encore à vous maintenir dans la persuasion que vous êtes, malgré votre bassesse, singulièrement aimée de Dieu et choisie pour faire honorer le sang de Jésus. Rendez donc amour pour amour ! Croyez, espérez, brûlez et faites brûler... N'oubliez pas que vous êtes appelée à travailler à ma sanctification et que je suis appelé, moi, à vous diriger dans les

voies de la sainteté. Je sens mon incapacité, mais Dieu m'aidera. Il veut faire sentir sa force dans notre faiblesse. Courage donc et zèle pour le Précieux Sang, pour faire apprécier l'excellence de la sublime virginité, pour faire des élus !... La grâce ne vous manquera pas. Mais, ne perdons pas une des faveurs du ciel. Le temps passe, l'éternité s'avance. A l'œuvre pour le sang qui nous a rachetés et qui doit faire notre bonheur dans l'éternité !..."

A l'œuvre, la fondatrice, on peut l'affirmer, l'était depuis longtemps. Mais la Providence avait voulu qu'elle y fut mise surtout, pour la gloire du Précieux Sang, en cette année de grâce 1863 qui allait bientôt s'achever et au cours de laquelle elle s'était enfin consacrée à Dieu définitivement. Ce grand bonheur, qui réalisait le rêve de son enfance et de sa jeunesse, elle le devait d'abord à son prudent et sage directeur, M. Raymond. Elle le devait aussi, dans une très large mesure, à Mgr LaRocque, qui, par son autorité épiscopale, avait pu et avait bien voulu donner la vie canonique à son institut. Au dernier jour de l'année, le 30 décembre 1863, elle lui écrivait en son propre nom et au nom de ses filles ; " Conviées par la douce voix du blanc petit Jésus de Noël, Monseigneur et très vénéré Père, nous venons, auprès de Votre Grandeur, lui offrir, dans notre humilité, l'ancienne mais pour nous toujours nouvelle expression de nos souhaits et de nos vœux reconnaissants. Il faudrait une plume plus digne et plus habile à s'exprimer que la mienne, ô notre Père, pour vous redire ce que la vue de vos bontés de chaque jour produit dans les cœurs aimants de vos petites filles. D'un commun élan, elles se jettent dans votre cœur, vraie source d'ardeur, et elles y jettent avec elles leurs hommages de vénération et d'entière soumission, comme aussi les vœux brûlants qu'elles ont formés pour vous auprès du mystérieux berceau de l'Enfant-Dieu... Bon et digne Père, que nous vous coûtons de sollicitudes et de perplexités ! Nous savons bien que votre âme est souvent ballotée par la crainte de nous voir infidèles. Mais, si vous

écartez pour nous les chardons et les épines qui se rencontrent sur la route de la vie où on ne paraît qu'un instant, ne gravirons-nous pas avec joie la montagne de la myrrhe et n'atteindrons-nous pas le degré de sainteté où Dieu nous appelle ? Ah ! oui, ah ! oui, les germes des vertus que vous jetez dans nos âmes porteront leurs fruits... La semence féconde mûrira sous l'influence du sang ! Vos filles, zélé prélat, animées par la flamme d'amour qui consume votre cœur pour Jésus, croîtront de grâce en grâce et deviendront de dignes hosties de louanges !... Que la pure Marie, suppléant à notre dénûment, vous apporte sous son aile maternelle quelques présents du ciel ! Que sur vous Dieu verse des grâces de choix et de prédilection ! Qu'il vous donne un rayon de la félicité des élus, l'amour brûlant des séraphins, l'abondante effusion de son esprit tout divin !.. Vivez encore de longues années pour la gloire du Précieux Sang et le bonheur des vierges qui lui sont consacrées et toutes dévouées! Sous votre main bénissante, nos têtes sont humblement courbées pour recevoir mille bénédictions."

De ses bénédictions, comme de ses pieux conseils, Mgr LaRocque, on le sait déjà, n'était pas avare pour les vierges du Précieux-Sang, ces brebis préférées de sa bergerie pastorale. Tout comme M. Raymond, il leur prodiguait les unes et les autres. Il leur confiait même l'honorable mission de prier et de s'immoler pour les fidèles du diocèse, et, en particulier, nous ne l'écrivons pas sans émotion, pour les membres de son clergé. Au cours de la retraite des prêtres de Saint-Hyacinthe, qui eut lieu l'été suivant, en août 1864, il écrivait à la fondatrice une lettre à ce sujet bien significative. Nous ne saurions mieux clore ce chapitre qu'en la reproduisant dans son texte intégral. Elle pose, en effet, en termes fort justes, l'utilité dans l'Église de Dieu d'une œuvre expiatrice et réparatrice. Elle est datée, cette lettre, du 29 août 1864, et du collège (où l'on était en retraite), que Monseigneur appelle *le cénacle.* " Ma chère fille, écrit-il, vous et vos religieuses vous priez pour moi, j'en suis sûr,

vous priez pour tous les retraitants. Mon cœur me fait néanmoins prendre la plume pour vous dire : " Oh ! priez, priez beaucoup ! " Que d'outrages seront épargnés à notre Jésus et que ses souffrances, son sang et son amour seront mieux appréciés, si tout le clergé sort de retraite embrasé du feu sacré pour aller l'allumer aux quatre coins du diocèse! Priez, priez, chères enfants ! Levez vers votre Jésus, prisonnier d'amour au tabernacle, vos mains de vierges et d'épouses bien-aimées. Il ne saurait rien vous refuser... Toutes ensemble, importunez sa bonté et sa miséricorde... Mais voici surtout l'heure propice. Minuit sonne ! Les vierges amoureuses se rendent avec hâte au lieu où elles vont prouver à Jésus leur dévouement... C'est l'heure réparatrice ! Entendez-vous, ô tout bon Jésus, cette prière gémissante ?... Oh ! oui, vous l'entendez et vous l'exaucez. Je l'espère, je le crois !... Heureuses enfants de la douleur, de la componction et du sacrifice, que ne puis-je vous être uni, toutes les nuits, à minuit, à l'heure réparatrice ! Je le souhaite. La jalousie dévore pieusement mon âme. C'est trop de bonheur pour que vous en jouissiez seules !... Le sentiment m'égare, mon cœur est inondé ! J'aime mes enfants, et, dans la chaleur de ma tendresse toute spirituelle, je veux travailler sans relâche à en faire des anges dans le cloître, afin de les contempler, parmi les anges du ciel, dans les jours sans fin de l'éternité bienheureuse... Il est tard, adieu. Que mon bon ange aille vous dire le reste ! Et puis, qu'il vous endorme en vous berçant dans la paix et la félicité du cœur ! "

En vérité, en vérité, nous osons le dire comme nous le pensons, saint Jean de la Croix parlait-il autrement à la grande sainte Thérèse ?

CHAPITRE VI

De la profession de la fondatrice à l'entrée dans le monastère actuel (1863-1867)

SOMMAIRE.— Lettre de Mgr LaRocque à Mgr Bourget.— Progrès de l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie.— M. le curé Lecours et madame Blais.— On creuse les fondations du nouveau monastère.— Les constructions durent quatre ans.— L'état d'âme et la marche en avant dans les voies de la perfection de la fondatrice peints par ses lettres et celles de son directeur.—Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe (Mgr LaRocque) associe ses filles du Précieux-Sang à ses sollicitudes pastorales.— Un *bill* de la législature reconnaît l'existence légale à l'institut.— Mgr l'évêque (Mgr Joseph) demande pour lui au Saint-Père Pie IX la bénédiction apostolique et autres faveurs spirituelles.— Maladie de Mgr LaRocque.— Bénédiction du pape, faveur des Quarante-Heures et de l'exposition mensuelle du saint Sacrement (23 décembre 1864).— Remerciements de la supérieure et réponse de Monseigneur.— L'action de M. l'abbé Raymond pour le bien spirituel de l'institut.— Lettre de Mère Catherine-Aurélie à " une amie crucifiée ".— Sa nièce, la " petite Marie ", est prise au monastère.— Les soucis matériels.— Démission de Mgr Joseph LaRocque comme évêque de Saint-Hyacinthe.— Mandement du 15 avril 1866 (de Mgr Joseph) confirmant l'existence canonique de l'institut.— Lettre pastorale du 3 mai 1866.— Remerciements de Mère Catherine-Aurélie à l'évêque démissionnaire.— Mgr Charles LaRocque.— Ce qu'il dit de l'institut dans son mandement d'entrée.— Lettre de la fondatrice à une amie " aimée de Jésus ".— Lettre du 31 décembre 1866 à Mgr Joseph.— M. l'abbé Raymond écrit de Boucherville à la fondatrice.— L'entrée au nouveau monastère, présidée par Mgr Joseph (26 juin 1867).— Le *blanc monastère* devient la *maison blanche.*

L'ÉVÊQUE-FONDATEUR du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, Mgr LaRocque, n'oubliait pas ce qu'il devait à son ancien supérieur et vénéré collègue dans l'épiscopat, Mgr Bourget, qui avait bien voulu, en particulier, venir préparer ses filles de prédilection aux grandes cérémonies du 14 septembre 1863 et présider lui-même cette première vêture et cette première profession.

A la veille du jour de l'an de 1864, exactement le 29 décembre, il lui écrivait : " J'ai un bonheur tout particulier, cette fois, Monseigneur, à vous écrire une lettre du jour de l'an. L'année dernière, votre santé laissait à désirer. Aujourd'hui, bénie en soit mille fois la divine bonté, l'espérance et la joie peuvent se donner carrière. Agréez donc mes vives félicitations. Votre exil se prolonge sur la terre, mais c'est une joie pour l'Église et cela vous fournira l'occasion d'ajouter de nouveaux fleurons à la couronne à laquelle vous aspirez... Parmi vos bienfaits de l'année qui s'achève, pourrais-je ne pas mentionner celui dont vous nous avez gratifiés en venant introduire mes chères filles du Précieux-Sang dans leur nouveau petit monastère et en concourant ainsi puissamment à me confirmer dans l'espoir, qu'il m'est si doux de nourrir, que cette petite œuvre grandira et fera bénir le Seigneur..."

L'œuvre, en effet, devait grandir, et le zélé prélat en était reconnaissant à tous ceux qui l'y aidaient. Le bon M. Lecours, tout le premier, était de ceux-là. L'année précédente, les Sœurs Ursulines de Québec, par l'entremise sans doute de madame Morin, la sœur de M. Raymond, avait consenti un prêt important de cinq cents louis pour permettre à l'œuvre du Précieux-Sang de s'installer. Mgr LaRocque s'en était ainsi expliqué dans une lettre à M. Cazeau, vicaire général de Québec : " A la prière de M. Raymond, vous avez eu l'obligeance, cher monsieur le grand-vicaire, de vous intéresser auprès de vos vénérables Ursulines afin de m'obtenir d'elles un prêt de cinq cents louis pour que je puisse commencer à établir les Sœurs du Précieux-Sang sur un pied convenable. Grâce à cet emprunt, j'ai acheté une grande maison, avec vingt arpents de terre, dans un des plus beaux sites de Saint-Hyacinthe. A la mort du père de la supérieure, le reste de la terre, environ quarante-deux arpents, me reviendra pour la même fin... Je suis l'acheteur, mais c'est M. Lecours, curé de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, qui se charge du paiement. Sans que je lui aie rien

demandé, il s'est senti pris du zèle le plus généreux pour l'œuvre... Comme il faut plusieurs centaines de louis pour adapter cette maison aux exigences d'une communauté, il a dû, ne voulant pas retirer de leur placement les fonds qu'il destine aux nouvelles religieuses, recourir à un emprunt..." Le même jour (13 février 1863) Mgr LaRocque écrivait à la Mère Saint-Gabriel, supérieure des Ursulines : " J'ai appris, ma révérende Mère, avec une vive reconnaissance, que vous vouliez bien faire un prêt de cinq cents louis pour favoriser la nouvelle institution du Précieux-Sang, à laquelle je travaille avec la plus grande conviction que cette œuvre est dans les vues de Dieu... La bonté que vous témoignez aux nouvelles Sœurs vous donne un titre à la plus affectueuse reconnaissance de leur part... Quant à moi, elle me fait bénir la Providence qui veut bien ménager à mes efforts de si bienveillantes sympathies... J'espère, aujourd'hui plus que jamais, voir l'œuvre couronnée de succès. Votre vénérée maison, par ses encourageantes paroles et par ses actes, n'aura pas peu contribué à ce succès..."

Quand les Sœurs furent installées, le *Livre d'or* raconte que Mgr LaRocque, en finissant la visite des diverses pièces du logis, dit à celle que nous appellerons désormais Mère Catherine-Aurélie : " Si cette maison est remplie quand je mourrai, ma chère Mère, je chanterai avec joie mon *nunc dimittis*." Son pieux désir devait se trouver satisfait bien plus tôt qu'il ne pensait et longtemps avant qu'il ne chantât le cantique de Siméon ! Dès les années 1864 et 1865, il ne cessa pas de bénir de nouvelles aspirantes ! Les " colombes ", comme il aimait à les nommer tendrement, arrivèrent même si nombreuses au "blanc colombier" que, deux ans plus tard, on ne savait plus comment faire pour les loger toutes ! La fondatrice s'inquiétait à bon droit, et, se tournant vers l'économe modèle que la Providence lui avait donné, elle demandait à M. Lecours : " Où logerons-nous les nouvelles postulantes ? "

Il ne fallait pas songer à augmenter les dettes. Mgr LaRocque, toujours craintif sous ce rapport, ne l'aurait pas permis. Et d'ailleurs, la plus élémentaire prudence, M. Lecours le savait bien aussi, s'y opposait certainement. Le nouveau Joseph ne désespérait pas cependant. Il était d'une rare ténacité. Il continuait à imaginer et à méditer de nouveaux projets de dévouement. Il ne devait pas être déçu. La Mère fondatrice et le prudent Mgr LaRocque allaient bientôt se réjouir avec lui. Comme toujours, la Providence veillait. Le 14 septembre 1864, juste un an après l'entrée au nouveau monastère, lisons-nous au *Livre d'or*, madame Mélanie de la Grave, veuve de Godefroy Blais, bourgeois de Saint-Pierre-de Montmagny, assistait, à Saint-Hyacinthe, à une cérémonie religieuse, dans le petite chapelle du Précieux-Sang. Cette vie austère, à laquelle se vouaient de jeunes personnes habituées pour la plupart dans leurs familles à jouir de toutes les aises, la toucha profondément. Elle voulut s'associer autant que possible au mérite de leurs œuvres en sacrifiant ce qui lui restait de ses biens pour la gloire du Précieux Sang. Elle avait déjà beaucoup donné à d'autres œuvres. Elle pouvait disposer encore d'une somme de quatre mille piastres. Elle les versa dans la bourse de M. Lecours. C'était en 1865. L'une des clauses de l'acte, passé par devant notaire, stipulait que la donatrice viendrait finir ses jours au monastère. On l'eût certes accueillie avec une grande joie. Dieu ne le permit pas. Retournée parmi les siens, la généreuse dame tomba malade et fut obligée de prendre le lit pour plusieurs mois. Le 9 octobre 1866, elle décédait pieusement. M. Lecours alla représenter la communauté à ses funérailles et rapporta... son cœur, que la regrettée bienfaitrice léguait aux Sœurs, par disposition testamentaire, pour qu'il fût inhumé sous le marchepied de l'autel de leur monastère. " La grande consolation de madame Blais, pendant sa longue maladie, dit M. Lecours à Mère Catherine-Aurélie, c'était d'apprendre, par vos lettres, que les murs du

monastère montaient rapidement et que, à mesure qu'ils s'élevaient, votre prière, à vos sœurs et à vous, prenait des ailes plus rapides aussi pour voler vers Dieu et lui recommander son âme."

L'on s'était empressé, en effet, de profiter de ce don de madame Blais. Le 9 avril 1866, le terrain du futur monastère avait été béni par M. le grand-vicaire Raymond. Le même jour, on avait commencé à creuser pour les fondations. De telle sorte que, au moment de la mort de la bienfaitrice, en octobre 1866, la première aile de l'édifice était construite. " Mais, remarque mélancoliquement la chronique des annales, les quatre mille piastres de madame Blais étaient épuisées et de même toutes les autres provisions et économies du bon M. Lecours." Il fallut donc attendre, solliciter de nouvelles libéralités. Car le besoin se faisait de plus en plus pressant d'occuper cette première aile, dont l'intérieur devait auparavant être mis à point. Le dévouement extraordinairement actif et inlassable de M. Lecours y pourvut encore. L'évêché de Saint-Hyacinthe, M. le juge Morin, d'autres amis et protecteurs furent par lui convaincus. Les dons augmentèrent. Certains legs testamentaires, les dots de quelques Sœurs dont les familles étaient plus à l'aise, des emprunts faits sur les dots *à venir* de quelques postulantes ajoutèrent aux sommes déjà en caisse. Le résultat fut consolant et effectif. Le 26 juin 1867, les Sœurs du Précieux-Sang prenaient possession de cette première partie de leur monastère.

Pendant ces quatre années de vie au *blanc monastère*, qui allait par la suite s'appeler la *maison blanche*, si le nombre des " colombes " s'était périodiquement accru, l'esprit du cher " colombier " de Mgr LaRocque n'avait pas varié. On ne saurait mieux le constater qu'en lisant, dans les notes et les lettres de la fondatrice, quelques-unes de ses manifestations les plus directes. " C'est le sang de l'Agneau, écrit-elle le 30 janvier 1864, qui est la force du christianisme... C'est dans le sang eucharistique, source de lumière et de vie, que les vierges puisent cette féconde ardeur de la piété

qui les pacifie encore et les vivifie... C'est là, quand elles sont appuyées sur la blanche hostie, que, pour elles, l'union des cieux commence... L'Eucharistie est la fontaine éternelle d'allégresse pour ceux qui la cherchent... La religieuse abîmée en elle (dans l'Eucharistie) y fleurira comme le lis dans la blancheur de l'innocence et elle produira des fruits de toutes les vertus... Jésus veut que son épouse soit un jardin clos et fermé, pour que nul de ses bons désirs n'en sorte, pour qu'aucune pensée profane n'y entre... Il lui offre pour cellule son cœur brûlant d'amour... Bienheureuse l'âme qui se sent pressée du désir de vivre de cette vie divine !... Bienheureuse la religieuse qui est tourmentée de cette soif de la plus grande gloire de Dieu qui élève au-dessus de la nature !.. L'âme qui se traîne n'aime pas... Baisons avec tendresse la main qui nous tient sous le pressoir de la tribulation, quelle qu'elle soit. C'est la grande richesse de l'âme de beaucoup souffrir avec amour." — " Depuis de longs jours, mande-t-elle une autre fois à Mgr LaRocque (avril 1864), Jésus semble se cacher et laisser sa misérable servante aux obscurités de son esprit... Quand je songe à l'abondance de grâces qui pleuvent sur moi... et quand je vois mon âme comme une terre inculte et aride si peu préparée à recevoir cette rosée céleste, oh ! comme cette idée m'afflige !... A tout cela se joint le fardeau de la supériorité que je sais me convenir si peu. Je commence à croire que Dieu me laisse cette charge parce qu'elle m'est une source d'humiliations et peut me devenir, si je sais en profiter, une source de mérites... Je passe sous silence les charmes et les délicatesses que me font éprouver ces vierges liées par une inexplicable tendresse à ma chétive personne et qui voudraient n'avoir de vie que par ma vie, pour vous dire que, dans ces mêmes instants d'un bonheur si pur, je voudrais m'anéantir à jamais dans les entrailles de la terre... à cause de mes défauts, de mes misères..."

Humilité profonde, amour de Jésus très vif, défiance d'elle-même et de ses pauvres forces, mais, en même temps, confiance en Notre-Seigneur et en ceux qui dirigent en son nom, tout Mère Catherine-Aurélie est là, dès les premiers âges de son gouvernement comme supérieure. M. Raymond y veillait d'ailleurs avec un zèle qui ne se démentait pas. Le 10 janvier 1864, il écrivait à sa dirigée : "Qu'est-ce que Jésus vous demande ? Ce qu'il a donné. De l'amour. Donnez-lui le vôtre. Aimez-le, en compatissant à ses souffrances. Aimez-le en pensant à sa grandeur pour vous en réjouir. Aimez-le, en allant lui sourire à son berceau. Aimez-le, en vous plaisant à croire à son extrême bonté envers vous, en vous regardant comme ardemment aimée de lui malgré vos misères. Aimez-le, en lui répétant de bouche et de cœur que vous l'aimez. Aimez-le, en acceptant toutes les souffrances corporelles et morales qu'il vous envoie et cependant en lui demandant une santé suffisante pour remplir vos devoirs essentiels. Aimez-le, en travaillant à la grande, sainte et délicieuse œuvre qu'il vous a imposée : celle de le faire aimer de cœur (par) des vierges pures et humbles. Faites-le aimer d'elles, par l'amour que vous inspirerez et qui de votre âme passera dans la leur. Faites-le aimer, par les paroles brûlantes, quelque brèves qu'elles soient, que vous leur adresserez, soit en commun, soit en particulier. Faites-le aimer, en reprenant vos sœurs de leurs fautes avec charité et fermeté parce que ces fautes sont opposées à l'amour. Faites-le aimer, en maintenant autant que possible le recueillement, sans lequel ne peut avoir lieu ce qui enflamme l'amour : l'oraison. Faites-le aimer, en priant beaucoup pour ces filles chéries de votre cœur ; la grâce de l'amour viendra quand vous la demanderez pour elles... Faites produire souvent des actes d'amour. Ne craignez pas de paraître extravagante... Ce n'est pas pour vous seule que Jésus vous parle ! Ce qu'il vous donne d'ardeur, il veut que vous le transmettiez aux autres. Allez souvent vous embraser aux pieds de l'Enfant Jésus, ou auprès du tabernacle, et ensuite

répandez le feu. Ce sera par les flammes de l'amour, et pas autrement, que seront consumés les défauts qui peuvent apparaître encore dans vos filles. Encore une fois, brûlez et faites brûler ! C'est votre mission. Votre récompense au ciel dépendra de la manière dont vous l'aurez remplie." Il est difficile, croyons-nous, d'imaginer une philippique plus ardente sur l'efficacité de l'amour de Notre-Seigneur. On voit là, tracé par une main experte, le programme d'une vie vraiment fervente. M. Raymond, toujours pratique, terminait d'ailleurs son *fervorino* en disant à sa pénitente: "Écrivez tout ce que vous aurez de particulier et d'intime avec Jésus, communiez demain et dormez cette nuit, je vous l'ordonne au nom de l'amour..."

Toujours obéissante, Mère Catherine-Aurélie s'efforçait de mettre ce beau programme à exécution. Elle aimait et elle faisait aimer, comme elle écrivait et comme elle dormait même, par obéissance. Elle faisait aimer, disons-nous, et c'est Notre-Seigneur qu'elle faisait aimer par ses filles. Le 29 avril 1864, elle écrit à Mgr LaRocque : " Monseigneur et bon Père, vos filles sont heureuses ! Elles sont plongées dans un océan de paix ! Dieu, voyez-vous, daigne sourire à leurs plus chers désir... Il leur donne d'incessantes preuves de son amour... Nous sortons de la retraite pleines de force et d'énergie... Si de jeunes vierges ont eu jadis la force de lasser par leur constance la fureur des persécuteurs, si une Catherine de Sienne a été jusqu'à s'armer elle-même du glaive qui devait l'immoler à Dieu, ne pouvons-nous pas, nous aussi, par la vertu du bien-aimé Rédempteur, vaincre l'ennemi et souffrir le doux martyre de la vie religieuse ? " La veille de l'Ascension, elle évoque et invoque les saints qui ont suivi Jésus et vivent déjà dans la gloire : " Esprits bienheureux, amis célestes, écrit-elle, qui êtes parvenus à la gloire, enseignez-nous votre secret. Du port tranquille où vous ont conduits vos travaux et vos vertus, jetez les yeux sur nous... Dites-moi quand viendra le jour où ma

belle, ma blanche, ma radieuse mère Marie m'accueillera... quand viendra surtout celui où mon époux blanc, mon époux de sang aussi, m'amènera dans la cité céleste... Vainqueurs du monde, montrez-nous vos couronnes immortelles !..." Une autre fois, la même année encore, en juin 1864, commentant le beau mot du livre des Cantiques *l'amour est plus fort que la mort*, elle écrit : " Jésus nous invite et nous presse d'aller étancher notre soif brûlante. Et quelle soif ? Celle de nos âmes, celle de notre amour, celle de notre bonheur. Voyons des regards de la foi Jésus dans l'hostie. Son cœur est embrasé du même feu d'amour qu'à la dernière cène. De l'autel, comme de la croix, la voix du sang crie miséricorde vers le ciel... Sa bouche laisse encore entendre ce cri de son âme : *J'ai soif !* Il demande de l'amour, il demande des âmes. De vos mains virginales, ô épouses de l'Agneau, présentez la coupe du sang aux pécheurs. La force de son parfum les attirera... Sa vertu les arrachera aux pièges du siècle et de satan... Les gouttes précieuses qui s'en échappent seront comme des flèches de feu lancées sur leur cœur... Filles bien-aimées de l'époux d'amour, c'est en retrempant vos âmes dans la fontaine eucharistique que vous stimulerez votre ardeur et votre ambition de gagner des âmes à Dieu... Oh ! donnez, donnez sang pour sang ! L'œuvre de la réparation s'accomplira. Car Dieu est libéral dans ses faveurs, comme il est magnifique dans ses promesses. Il ne se laisse jamais vaincre en générosité..." De tels accents, où l'ardeur du sentiment ne compromet en rien, semble-t-il, la sûreté de la doctrine, ce qui est pour le moins étonnant chez une modeste fille qu'aucune étude de théologie n'a pourtant éclairée, de tels accents ne pouvaient pas ne pas produire, dans des âmes naturellement ferventes, comme étaient celles de ses chères filles, des fruits abondants d'amour pieux, solide et sain. Aussi croissaient-elles en ferveur tout autant qu'en nombre.

La Mère fondatrice ne laissait pas, en même temps, d'avancer dans les voies de la perfection. Elle en rend témoignage elle-même à son insu en quelque sorte, en écrivant, ainsi que lui avait ordonné M. Raymond, " tout ce qu'elle a de particulier et d'intime avec Jésus ". Le 19 juin 1864, elle écrit une longue lettre à Mgr LaRocque, dans laquelle, entre autres choses merveilleuses, nous lisons celle-ci : " Depuis quelques jours, Dieu me donne une vue très claire et très pénétrante de sa sainte présence. Il me semble qu'il est là près de moi, en moi, qu'il me regarde, qu'il scrute ma conscience, qu'il étudie mes actions. Cette conviction intime me rend extrêmement vigilante et prompte à tout ce qui est de mon devoir et de son bon plaisir. La moindre infidélité me fait mal au cœur et m'humilie, sans néanmoins me causer d'inquiétude comme naguère. . . . Je conçois, avec une nouvelle estime de ma chère vocation, un nouveau désir de mourir à tout, surtout à moi-même, pour avancer de plus en plus dans la perfection dont je suis si fort éloignée... Je sens un désir si véhément d'être toute à Dieu, que cela me donne l'espérance que je ne vivrai pas longtemps ici-bas... Si, de l'autel, comme de la croix, je pense entendre de la bouche de Jésus mourant *J'ai soif !* mon âme s'émeut. Avec une ardeur toute de feu je vole au-devant des sacrifices pour trouver des âmes dont Jésus à une soif si ardente... Tout respire la gaieté du ciel et c'est de la radieuse Eucharistie qu'elle découle. Mes filles sont comme des abeilles autour de cette ruche mystique. Elles ne respirent que le pur amour de Dieu... Au plus vif attrait pour la prière, elles joignent le plus grand zèle pour travailler à leur perfection. Les travaux pénibles, les petits soucis, que nécessite notre chère indigence, n'altèrent en rien leur paisible bonheur... Oh ! si vous saviez comme je les aime toutes et chacune en particulier et combien elles méritent d'être aimées !..." Dans une autre lettre, datée celle-là du 30 août, elle dit encore : " Oh ! que le prêtre est heureux d'être le canal par lequel le sang de Jésus coule sur les

âmes !... Jésus a dit à Pierre : " M'aimez-vous ? Eh ! bien, paissez mes brebis ! " Monseigneur et très vénéré Père, n'entendez-vous pas Notre-Seigneur vous dire la même parole ?... Petites brebis de Jésus, vous travaillerez toujours à nous tenir dans le bercail. Si nous nous en éloignons, vous courrez après nous, comme le bon Pasteur, et quand vous nous aurez trouvées, vous nous emporterez sur vos épaules... Votre mission, c'est de prendre des âmes dans le filet de l'amour... Dieu, dans un excès de bonté, veut bien faire de nous, ses épouses, comme de Marie, d'autres prêtres qui offrent au ciel la victime sacrée et, en union des mérites de son sang, des sacrifices spirituels d'agréable odeur. Oh ! amour éternel au Dieu du calvaire ! Gloire au sang de la nouvelle alliance ! "

On ne se lasse pas vraiment de citer d'aussi belles pages, si pieuses, si ardentes, mais si sûres aussi et si doctrinales. Que pourrions-nous dire qui exposerait mieux l'état d'âme de la Mère et des filles pendant cette première année de leur vie religieuse proprement dite ? L'évêque de Saint-Hyacinthe, on le comprend, se montrait tout heureux de constater chez ses enfants du Précieux-Sang de telles dispositions surnaturelles. Il les en récompensa en les associant à ses sollicitudes épiscopales. En novembre 1864, il écrivait à ses diocésains une fort belle lettre pastorale, dans laquelle il les mettait en garde contre les dangers de péché, les exhortait vivement aux pratiques de la vertu et leur annonçait une grande retraite pour la ville et la paroisse. Cette lettre, il l'envoya à la supérieure de son cher monastère, en lui mandant spécialement ce qui suit : " Lisez-la, en chapitre, à votre communauté. Elle ne vous concerne pas directement, mais indirectement, parce que vous êtes vouées à la prière, à la mortification et à la réparation... Enfants et adoratrices perpétuelles du Précieux Sang, filles de Marie Immaculée et amantes passionnées de la céleste pureté, voici une belle occasion de répondre à la fin de votre institut.

Il s'agit de convertir de grands pécheurs, de réchauffer ceux qui sont tièdes, d'affermir ceux qui sont déjà fixés dans le bien. Il s'agit de faire en sorte que le sang que Jésus-Christ a versé pour la rédemption du monde ait toute son efficacité pour purifier, pour blanchir notre ville et notre paroisse... Pour des cœurs qui aiment Jésus et désirent lui manifester leur amour, oh ! que l'approche de la retraite doit être chère !... " Le même jour, 20 novembre 1864, Mère Catherine-Aurélie répondait : " J'ai lu votre lettre à mes chères filles, Monseigneur et très vénéré Père. Cet exposé des besoins urgents de votre ville épiscopale les a enflammées d'un zèle plus ardent encore pour répondre au sanglant appel de l'amoureux Jésus. Oui, ô notre Père, avec l'aide de Marie, la réparatrice par excellence, nous ferons une sainte violence au ciel. Nous dévouons plus que jamais nos corps aux gémissements de la souffrance... Nous voulons, avec vous, sauver des âmes... Nous voulons que notre cher Jésus soit plus connu et plus aimé... Pour cela, que ne ferons-nous pas ?... Je connais les cœurs de mes filles, ils sont pleins de bonne volonté... "

L'année 1864 allait bientôt se terminer. De toutes façons, elle avait été heureuse pour l'institut naissant. Plusieurs postulantes s'étaient présentées. On avait eu des prises d'habit. Des dons en argent et en nature avaient été offerts. L'institut avait été, par un *bill* de la législature, " incorporé ", comme on dit chez nous, pour signifier qu'on lui avait reconnu l'existence légale. En un mot, une sympathie générale, dans laquelle s'évanouissait l'inquiétude de jadis chez plusieurs, se manifestait pour l'œuvre de la fille du forgeron Caouette. Des évêques en particulier, précieux concours toujours parce qu'il est plus que d'autres autorisé, venaient visiter Saint-Hyacinthe et son monastère de vierges rouges et blanches : Mgr Bourget, qui revint plus d'une fois en 1864; Mgr Taché, l'admirable jeune évêque de l'Ouest, enfant du collège de M. Girouard et de M. Raymond ; Mgr Lynch, alors évêque, plus tard arche-

vêque de Toronto, chez qui le premier essaim à sortir du monastère de Saint-Hyacinthe irait bientôt se fixer... Oui, Mère Catherine-Aurélie pouvait légitimement se réjouir. L'œuvre promettait !

Pour la favoriser encore davantage, cette œuvre prospère, Mgr LaRocque pensa à lui obtenir un privilège spécial du Saint-Père. Dès le 7 septembre, par l'entremise du secrétaire de la Propagande, alors Mgr Capalti, il écrivait à Sa Sainteté le pape Pie IX : " Très Saint Père, — L'évêque de Saint-Hyacinthe, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, ose lui faire connaître que les religieuses adoratrices du Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il a instituées depuis quelques années, en se conformant aux directions de Son Éminence le cardinal Barnabo, forment déjà une communauté dont la ferveur et l'édification consolent grandement son cœur d'évêque. Elles ont pour but d'adorer tout spécialement le Précieux Sang du divin Rédempteur, de remercier Dieu sans cesse du privilège accordé à Marie d'avoir été conçue sans péché, d'aimer et d'adorer Jésus dans le très saint Sacrement de l'autel et enfin de s'offrir comme victimes expiatrices en union avec la réparation offerte par Jésus-Christ à Dieu son père. Comme moyens puissants d'encourager et de sanctifier ces vierges aimantes de Jésus et de contribuer à la sanctification de ses diocésains, l'évêque de Saint-Hyacinthe ose conjurer Votre Sainteté d'accorder sa bénédiction apostolique à la nouvelle communauté et de vouloir bien permettre que les prières des Quarante-Heures avec indulgence plénière aient lieu deux ou trois fois l'année dans la chapelle de ces religieuses. Il conjure encore Votre Sainteté de permettre l'exposition solennelle du très saint Sacrement, une fois par mois, durant un jour et une nuit, en attachant à cette exposition telle indulgence qu'il vous plaira d'accorder..."

La réponse à cette supplique devait venir au mois de décembre de la même année. En attendant, les rhumatismes dont souffrait Mgr LaRocque s'aggravèrent. Il écrivait, à ce sujet, à Mgr Bourget

le 24 octobre, qu'il n'avait pu, la veille, assister à l'office public, tant ses jambes le faisaient souffrir, et qu'il appréhendait d'être déjà considérablement atteint par une affection cardiaque, ajoutant que, ses infirmités devançant l'âge, sa carrière ne saurait désormais être longue. Cela toutefois ne l'empêchait pas de vaquer aux graves devoirs de l'administration épiscopale, nous l'avons constaté en rappelant sa lettre pastorale de novembre et la belle explosion de pieux sentiments qu'elle avait fait jaillir du cœur de Mère Catherine-Aurélie. La réponse qu'il reçut du Saint-Père, le 23 décembre, à sa lettre du 7 septembre ne contribua pas peu à le faire se remettre, au moins pour un temps. Il la communiqua à ses chères filles du Précieux-Sang dans les termes suivants : "Ma chère Mère,— Je me hâte de vous annoncer, pour votre joie et celle de vos filles, que je viens de recevoir de Rome un *rescrit* par lequel le Saint-Père accorde à votre petite communauté des faveurs précieuses. Exauçant l'humble supplique que j'avais prié le cardinal-préfet de la Propagande de déposer à ses pieds, Sa Sainteté 1° accorde à votre communauté la bénédiction apostolique ; 2° accorde l'exposition des Quarante-Heures, deux ou trois fois l'année, dans votre chapelle, avec toutes les indulgences que les Souverains Pontifes y ont attachées ; 3° accorde l'exposition du très saint Sacrement, une fois par mois, durant un jour et une nuit, avec une indulgence de cent jours pour tous ceux qui viendront adorer le saint Sacrement exposé et qui prieront pour la propagation de la foi et suivant les intentions du Souverain Pontife... Maintenant, ma chère Mère, vous avez à vous acquitter de devoirs en rapport avec les grâces qui vous sont accordées. Pour cela, vous réunirez vos sœurs dans la salle de communauté pour leur annoncer ces joyeuses nouvelles, et, là, vous vous mettrez toutes à genoux, les mains levées vers le ciel, comme pour faire pénétrer jusqu'au plus intime de vos âmes la bénédiction que vous accorde le Saint-Père. Vous demeurerez quelques instants dans cette attitude en priant

avec ferveur. Vous irez ensuite au chœur et vous remercierez Notre-Seigneur dans son adorable Sacrement pour le bonheur qu'il va vous donner, pour les grâces qu'il va faire pleuvoir sur vous. . . " En effet, sitôt la lettre de Monseigneur reçue, après qu'on s'en fut saintement réjoui, on se rendit à la chapelle, on s'inclina en silence sous la main lointaine de Pie IX, qui bénissait l'institut pour la première fois et, spontanément, on entonna le *Te Deum*. "Jamais, pour notre part, note l'annaliste, nous n'avons été témoin d'un plus vrai et d'un plus touchant enthousiasme au sein de la communauté." Il fut tout de suite décidé, avec l'approbation de Monseigneur, que ces expositions mensuelles du saint Sacrement se feraient le premier dimanche de chaque mois et que les premières Quarante-Heures auraient lieu du 1er au 3 janvier 1865.

Mgr LaRocque, retenu par ses rhumatismes, ne put se rendre au monastère pour cette pieuse cérémonie de la première exposition du 1er au 3, et cela nous vaut encore un échange de lettres bien significatives. On était du reste au jour de l'an, l'époque des bons souhaits. Mère Catherine-Aurélie fit remettre à l'évêque malade une jolie image où se voyait un charmant petit Jésus entouré d'autant de colombes que la communauté comptait en ce moment de sujets. Il y en avait dix-neuf. En même temps, elle lui écrivait, entre autres choses : " Demain, la blanche et radieuse hostie sera exposée à notre amoureuse contemplation ! Nous lui confierons les secrets les plus sacrés de nos âmes. . . Demain, avec la blanche et timide troupe de mes vierges, après avoir purifié nos souhaits dans le feu de l'amour eucharistique, nous viendrons les déposer respectueusement dans votre cœur qui, si souvent, a battu pour nous du plus généreux dévouement. . . En vain, Père mille fois béni, vous semblez vouloir nous dérober, sous les voiles du devoir et de la modestie, les pénibles fatigues que vous vous imposez pour nous. . . Nous comprenons que c'est à vos heures laborieuses que vous retranchez les précieux moments que vous nous consacrez,

tantôt pour nous consoler et nous guérir de nos misères spirituelles, tantôt pour nous enseigner les vertus qui doivent nous aider à gravir la montagne du calvaire, où, nouveaux Moïses, nous voulons tenir sans cesse nos mains et nos cœur élevés vers le ciel pour attirer sur la terre ingrate les bénédictions du sang régénérateur de Jésus..." Le 1er janvier 1865, Mgr LaRocque lui écrivait en retour : " L'image de Jésus à son berceau, entouré de dix-neuf colombes voltigeantes, dont il caresse l'une entre ses mains et sur son cœur, a attiré mon attention. Cette scène gracieuse a réjoui mon âme... Oh ! comme je me plais à me représenter les petites recluses contemplatives du *blanc monastère* comme autant de colombes ! La colombe, c'est si simple, si candide, si pur, si aimant... Soit que vous regardiez Jésus présent au milieu de vous par son incarnation, soit que vous le contempliez dans sa présence eucharistique aujourd'hui exposée aux tendresses de votre amour, il vous est doux de voltiger autour de lui et de le caresser des caresses du cœur... Oh ! oui, mystiques amantes de votre mystique époux, comme des colombes, voltigez, battez des ailes ! Ravissez par vos caresses ce Jésus tant affligé par d'autres... Caché sous le voile de l'hostie, il vous aime donc beaucoup puisqu'il voudra désormais, pour jouir de vous de plus près, sortir de son palais d'amour pendant dix-huit jours et dix-huit nuits chaque année... C'est le bon moment ! Demandez, demandez ! Jésus est la sagesse des vierges, la science des contemplatives. Jésus est le soleil de justice, l'astre qui illumine et qui féconde les âmes... Demandez la science et la sagesse des vierges ! Demandez les lumières qui éclairent les voies de la sainteté ! Demandez la divine fécondité qui puisse vous faire produire tous les fruits de vertus de votre sublime état ! Demandez toutes les grâces du saint état religieux ! Demandez en particulier celle que vous appelle à pratiquer le choix privilégié que Jésus a fait de vous pour être les adoratrices de son sang, ses amantes eucharis-

tiques... des réparatrices ! Belle nuit, radieuse comme le plus beau jour, je ne jouirai de vous que de loin. Mais je sais quelle rosée de grâces, de joies et de jouissances, vous allez répandre sur mes chères enfants ! Je vous remercie ! Je suis heureux ! Bénies soyez toutes ! Votre père dévoué..."

M. Raymond, d'autre part, se félicitait de grand cœur de ces faveurs spirituelles obtenues pour ses chères dirigées, faveurs auxquelles on était peut-être alors moins habitué que de nos jours. Il suivait toujours ses filles avec une sérieuse et délicate attention. Dans une lettre de lui à Mère Catherine-Aurélie, datée du 21 avril 1865, un jour où il n'avait pu, par suite d'une indisposition, se rendre au monastère, nous lisons : " La solitude me plait. Je me sens des dispositions à me faire chartreux ! Mais non !... J'entends des voix d'âmes qui me réclament. Il me faut travailler pour elles, leur donner le pain de la parole sacrée, leur tendre la main qui dirige et les abreuver du sang dont je suis le dispensateur. Oui, mais que ces devoirs sont graves ! Qu'ils exigent en moi de vertus dont je sens l'absence en mon âme ! On prie, on souffre pour moi, voilà ce qui me rassure. Merci, ma chère fille.— Je prie notre bien-aimé Seigneur de vous diriger et de vous consoler, en ces jours, d'une manière spéciale. C'est surtout quand les autres secours manquent qu'on a droit à celui de Dieu.. On en sent mieux alors toute la merveilleuse et miséricordieuse efficacité..." Le zélé directeur, après ces explications de circonstance, passe soudain, selon son habitude, à des considérations élevées sur l'amour de Jésus pour les âmes, manifesté spécialement en son dernier soupir. Il nous semble bien rester dans le sujet de notre récit en les reproduisant. Elles montrent exactement quel était l'esprit dans lequel M. Raymond, aussi bien que Mgr LaRocque, entretenait les religieuses. Elles font toucher du doigt, pour ainsi dire, la vraie vie qu'elles menaient sous l'œil de Dieu. M. Raymond écrit donc : " Voici 3 heures ! C'est l'heure

de l'amour suprême ! A cette heure, celui qui aime était sur la croix, toutes les douleurs étaient en lui, son corps n'était qu'une plaie, son âme était noyée dans un océan d'amertume. Pouvait-il souffrir quelque chose de plus pour les âmes qui sont l'objet de son amour ? Non. Tout a été consommé ! Il vient de dire à son père : " Pourquoi m'avez-vous abandonné ? " Il remet son âme entre ses mains. C'est tout à la fois l'extrémité de l'amour envers son père et l'extrémité de l'amour envers les hommes. Il n'a plus qu'à pencher la tête et à exhaler le dernier soupir... Ce dernier soupir, c'est le plus ardent que le cœur de Jésus ait poussé pour nous. Approchons-nous de sa tête sacrée pour le recueillir, pour sentir toute sa force et toute sa tendresse, pour que, passant en nous, il nous anime de toute la vie que Jésus perd en le rendant... Nous aussi, nous rendrons le dernier soupir. Puisse-t-il être immédiatement suivi du premier tressaillement du ciel ! Notre dévotion au dernier soupir de Jésus pourrait bien nous mériter cette faveur. Je ne développe pas cette idée. Présentez-la à vos filles. Faites-leur recueillir ce dernier soupir sur la croix... Souvenez-vous toujours qu'avec la confiance on obtient tout... Que Marie passe et repasse dans toutes les parties de son monastère ! Qu'elle y laisse une odeur de ses parfums qui attire ses filles à elle ! Cherchez-la, ma chère Mère, vous la rencontrerez, elle vous bénira, et vous lui direz un mot de celui qui voudrait l'aimer malgré son indignité... "

Dans ces appels à l'amour de Jésus et de son Précieux Sang, plus virils peut-être sous la plume de M. Raymond et plus tendres sous celle de Mgr LaRocque, mais toujours si fervents et si ardents, il y a sans doute une terminologie qui, pour sûre qu'elle soit du point de vue doctrinal, ne laisse pas que d'étonner un peu par son ardeur même. Mais les saints parlaient-ils autrement dans l'intimité du cœur à cœur avec les âmes d'élite que la Providence confiait à leur direction ? Ce langage, en tout cas, en même temps

qu'il l'enchantait, faisait pieusement s'élever la jeune Mère Catherine-Aurélie dans l'amour du sang, comme elle disait, c'est-à-dire de Jésus souffrant et mourant pour nous. Ses lettres aux deux co-fondateurs, ses notes intimes, toute sa correspondance, si fournie que nous désespérons de pouvoir lui rendre justice, tout le montre jusqu'à l'évidence même. Voici, comme unique exemple, quelques extraits d'une lettre écrite vraisemblement en mars 1865, à l'une de ses connaissances du monde, qu'elle appelle " sa chère amie crucifiée " : " La bien petite distance qui nous sépare serait bientôt franchie par celle qui peut sans présomption se dire votre amie la plus dévouée et la plus attachée, si mon cher cloître n'opposait à ce désir une barrière infranchissable... Vous le dirais-je, ma chère amie, parmi les faveurs que vous a départies l'amoureuse main de notre unique tout, la plus précieuse à mes yeux, c'est cet enchaînement successif de croix, d'immolations, d'obstacles à vos plus chers désirs, qui ont marqué tous les jours de votre vie... Vous avez voulu être à lui, devenir son épouse ? Il a réalisé vos désirs, mais d'une autre manière... Il s'est uni à vous, non pas par la douce et austère solitude du cloître et par les délices du Thabor, mais en vous conduisant sur le sommet sanglant du Golgotha, en vous couchant sur le lit douloureux de la croix... Que pouviez-vous désirer de mieux ? Combien vos espérances doivent être fortes et douces !... Le ciel, le ciel, c'est là seulement que le cœur trouvera le repos qu'il cherche vainement dans l'exil, le bonheur après lequel il soupire jour et nuit, enfin son plein ravissement... "

En 1865, le 30 avril, jour de la fête de sainte Catherine de Sienne, l'annaliste note un fait charmant dans la vie de la jeune communauté : " Un odorant et bien gracieux bouquet de fête est présenté à notre Mère, en la personne de sa petite nièce, Marie Benoit, aimable enfant de six ans, que Monseigneur voue, le jour même, à la sainte Vierge et qu'il admet définitivement au

monastère." A celle qui s'immolait pour lui, Notre-Seigneur ne refusait pas toute joie sensible.

Cependant, Mère Catherine-Aurélie, si elle tâchait de monter de perfection en perfection, s'occupait aussi, dans la mesure nécessaire, des intérêts matériels de son institut. Nous avons déjà relevé dans l'une de ses lettres que, d'une façon générale, elle " s'en occupait fort peu " et se fiait surtout à l'active bienveillance du bon M. Lecours. Toutefois, elle savait, même en cette matière, se plier au devoir. A l'époque où nous sommes arrivé dans notre récit, nos lecteurs se rappellent que la question de la donation de madame Blais, dont nous avons parlé au début de ce chapitre, était en cours. Dans une lettre à Mgr LaRocque, en date du 20 septembre 1865, Mère Catherine-Aurélie s'en explique ainsi : " Déjà, Monseigneur, on vous a parlé, au sujet de madame Blais, de son pieux dévouement et de ses projets. Je présume que vous seriez aise de connaître ce que j'en pense ? En deux mots, je vous dirai que, aveuglément confiante en la divine Providence, qui tient toujours sa main ouverte pour les enfants du Précieux-Sang, je ne fais nulle difficulté d'accepter les mille louis offerts pour entreprendre une aile qui coûtera quinze cents, en n'exigeant rien autre chose de la donatrice. Elle ne cesse de me répéter qu'elle se contentera de peu et qu'elle a un cœur de mère. Ceci veut dire sans doute, que, sans s'engager à payer pension, elle n'hésiterait pas au besoin à nous passer les deniers dont, pour de très justes raisons, elle ne veut pas se dessaisir maintenant... Ce n'est qu'après avoir consulté Jésus et fait prier mes petits anges que je me décide à vous demander de conclure sans crainte cette affaire qui tournera à la gloire du sang. C'est aujourd'hui mercredi. Depuis le matin, trente-quatre piastres nous ont été données. Vive notre bon père saint Joseph !..." Un mois plus tard, le 20 octobre, la supérieure parle encore de *temporel* à l'évêque : " Veuillez me pardonner, Monseigneur, cette

nouvelle importunité. Mais une enfant sans son père n'est pas capable de grand'chose. C'est encore au sujet de notre *temporel* que je me permets de venir vous consulter. Comme l'état de souffrance actuel de madame Blais la met dans l'impossibilité de pourvoir elle-même à l'emprunt des cinq cents louis requis, et que je ne vois guère de moyen de nous les procurer, il ne m'en coûterait nullement, Monseigneur, avec votre approbation, de retirer, de chez MM. C... et R..., les petits capitaux que nous avons là, pour les remettre à M. le curé. Cette affaire ne pourrait certainement pas tourner à notre détriment, ne dût-elle avoir d'autre avantage que celui de favoriser les plans de dévouement du généreux bienfaiteur que nous avons dans le digne M. Lecours... Ce serait une marque de confiance dont il nous garderait un reconnaissant souvenir. N'a-t-il pas besoin d'être encouragé ? L'évêché de Québec serait disposé à donner un transport aux MM. du séminaire de Saint-Hyacinthe pour faire remettre à notre monastère l'intérêt des cinq cents louis qui lui ont été prêtés... On dit généralement, Monseigneur, qu'on ne peut faire deux choses à la fois. Dans cet instant, je puis vous certifier le contraire. Aurélie est à son bureau occupée à traiter avec vous d'affaires matérielles, mais son cœur est en même temps absorbé en son Jésus souffrant..."

A ce moment, Mgr Joseph LaRocque était démissionnaire. Ses infirmités précoces s'ajoutant à la crainte qu'il avait toujours eue des hautes responsabilités l'avaient amené à demander respectueusement au Saint-Siège de le relever de ses fonctions. Rome avait accepté sa démission comme évêque de Saint-Hyacinthe le 17 août 1865, mais en lui enjoignant de continuer son administration jusqu'à la prise de possession du successeur que l'Église lui donnerait. Nos lecteurs savent déjà que ce successeur, élu le 20 mars et sacré le 29 juillet 1866, ce devait être son cousin, Mgr Charles LaRocque, qui prendrait possession le 31 juillet de la

même année. Il faut se rappeler ces faits pour bien lire ce que Mgr Joseph, ainsi qu'on allait dire bientôt, écrivait à Mère Catherine-Aurélie en réponse à la lettre du 20 septembre 1865, dont nous avons, plus haut, cité un substantiel extrait : " Révérende et chère Mère, lui mandait-il le 22 septembre, je vous écris quelques lignes en réponse à votre bonne lettre d'avant-hier. Vous pouvez vous abandonner entre les bras de la Providence, sans craindre les résultats de ma démission, soit pour vous, soit pour vos chères compagnes... Votre petite communauté ne sera privée ni des bienfaits de mon successeur, ni de mes soins, si Dieu juge bon de me laisser assez de santé pour vous les consacrer comme j'en ai le désir et l'espoir... Vous allez passer contrat aujourd'hui avec votre bonne et maternelle madame Blais. J'espère que les anges vont assister aux conventions pour rapporter au ciel que vous n'avez qu'un seul et unique désir : accomplir la sainte volonté. De tout mon cœur, je bénis votre transaction. Remerciez bien pour moi cette chère bonne mère, que le ciel vient de vous donner. Le monastère sera pour elle, je l'espère, un séjour de bonheur dans l'affection et avec l'affection de vous toutes... Le rhumatisme ne me laisse pas encore la liberté de quitter tout à fait le lit..." Nous avons déjà dit que madame Blais ne devait jamais venir vivre au monastère et qu'elle devait mourir en octobre 1866. Mais on ne tarda pas, M. Lecours surtout, à mettre à profit sa générosité, et, à sa mort, nous l'avons également noté, la première aile de l'édifice était debout.

En 1866, comme en 1865, les échanges de lettres et de beaux sentiments se continuent. Le 15 avril, un fait important se produit. L'évêque-fondateur, qui va bientôt quitter l'administration, écrit un *mandement* pour confirmer l'existence de la communauté. Après avoir rappelé que c'est le 15 avril 1861, en la fête du patronage de saint Joseph, qu'éclairé par les lumières d'en haut il s'est décidé à fonder l'institut, qui a pris effectivement naissance le

14 septembre 1861 et dont les origines furent si modestes, et avoir insisté sur le bonheur de la vie contemplative, sur les avantages propres aux Sœurs du Précieux-Sang, sur les grâces qui découlent de cette bénie dévotion, sur la glorification de Marie conçue sans péché et enfin sur ce qu'il appelle bellement le *ministère* de la réparation et de l'expiation, le pieux prélat arrête le dispositif suivant : " 1° Nous renouvelons et confirmons définitivement, autant que nous y autorise notre charge épiscopale, l'existence religieuse dont les Sœurs du Précieux-Sang ont joui, sous notre protection et avec notre encouragement, depuis le 14 septembre 1861, et nous offrons cette naissante communauté au divin Sauveur des âmes en témoignage du désir que nous nourrissons de voir son sang précieux être l'objet de la reconnaissance, de l'amour et des profondes adorations qui lui sont dues. 2° Nous voulons que ces religieuses soient spécialement vouées à la vie contemplative et s'y livrent en commun à des œuvres de piété, de charité et de miséricorde y ayant rapport. 3° Outre le but qui leur est commun avec toutes les religieuses contemplatives, elles auront pour fins spéciales: *a*) de rendre mille et mille amoureux hommages au sang adorable du Dieu fait homme qui a été répandu pour le salut du genre humain; *b*) de glorifier et honorer tout particulièrement la Vierge Marie, immaculée dans sa conception ; *c*) d'adorer assidûment Jésus dans le sacrement de l'autel; *d*) de se dévouer comme victimes, si Dieu les accepte, et d'offrir continuellement au Seigneur les mérites du sang de Jésus-Christ pour obtenir la conversion des pécheurs. 4° Les principales fêtes de l'institut seront la fête du très Précieux Sang de Jésus-Christ qui se célèbre le premier dimanche de juillet, la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, la fête de sainte Catherine de Sienne et la fête de sainte Thérèse . . . " Quinze jours plus tard, le 3 mai, jour de l'invention de la sainte croix, Mgr Joseph LaRocque adressait en plus une *lettre pastorale* à ses chères filles

du Précieux-Sang. La terre natale des religieuses du Précieux-Sang, y disait-il, c'est la région sacrée du Golgotha. C'est là, au pied de la croix, que se trouve pour elles la vraie patrie, parce que c'est là que se trouvent tous leurs souvenirs de famille et tous leurs titres de noblesse. C'est là, par conséquent, que doivent aller les pensées de leur esprit et les sentiments de leur cœur. Puis, l'évêque précisait qu'il se proposait de mettre sous peu la dernière main aux règles et constitutions de la communauté, que d'ailleurs il ne faisait, ajoutait-il modestement, que compiler, " en les extrayant des *codes de perfection* qui ont subi l'épreuve des siècles et servi au progrès spirituel de tant d'âmes saintes ". Tout en se réjouissant des libéralités dont la communauté était l'objet de la part de nombreux bienfaiteurs, il recommandait en finissant l'esprit de pauvreté et ordonnait des mesures pratiques pour qu'une sage économie réglât toujours l'administration matérielle de l'institut.

En ce même jour du 3 mai, Mère Catherine-Aurélie remerciait Monseigneur, et pour son *mandement*, et pour sa *lettre pastorale*. " Plus que jamais, lui écrivait-elle, nous sentons le besoin de faire de la région sacrée du calvaire notre patrie. Plus que jamais, nous sommes avides de planter notre tente pour toujours sur le roc de cette montagne sainte qu'a empourprée le sang de Jésus. Partout ailleurs, comme vous nous le dites, Monseigneur, nous ne trouverions que déceptions et amertumes, nos cœurs resteraient vides et altérés, car ils ne pourraient recueillir la douce rosée du sang qui fait leur nourriture et leur vie... Puissions-nous, Monseigneur, correspondre aux desseins miséricordieux du Seigneur et devenir, par les grâces divines que vous faites descendre sur nous avec tant de profusion, des âmes véritablement contemplatives et réparatrices !... "

Le 31 juillet 1866, Mgr Charles LaRocque prenait possession du siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. Il convient de rappeler ici

les principaux faits de sa carrière. Nous savons déjà que, comme son cousin et prédécesseur, il était né à Chambly (15 novembre 1809) et qu'il avait étudié, lui aussi, à Saint-Hyacinthe, où, suivant l'usage du temps, il avait enseigné trois ans, tout en faisant sa théologie. Ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Lartigue, le 29 juillet 1832, après quatre ans de vicariat, il avait été curé à Saint-Pie (1836-1840), à l'Acadie (1840-1844), puis, pendant vingt-deux ans (1844-1866), à Saint-Jean-d'Iberville. Élu pour succéder à Mgr Joseph, le 20 mars 1866, il avait été sacré, à Saint-Jean, le 29 juillet suivant (1866), par Mgr Baillargeon, assisté de Mgr Bourget et de Mgr Guigues. Deux jours plus tard, le 31, il prenait possession, à Saint-Hyacinthe. Mais, disons-le tout de suite, à l'automne de 1868, au bout de deux ans, pour parer aux difficultés financières que traversait son diocèse (l'évêché avait une dette de onze mille louis, soit de cinquante-cinq mille piastres environ), en s'assurant quelques revenus et en dégrevant d'autant le budget de sa mense épiscopale, s'étant pour cela muni de l'autorisation du Saint-Siège, il quittait l'évêché, y laissant son chancelier, M. l'abbé Moreau, chargé de l'expédition des affaires courantes, et prenait la cure de Belœil, où il s'en alla résider. " Pénétré du sentiment de ses obligations, écrivait plus tard le biographe des premiers évêques de Saint-Hyacinthe (Mgr Bernard), Mgr Charles, muni de l'approbation du Souverain Pontife, s'immola sans bruit et prit le chemin de l'exil. Pendant sept ans, il vécut loin de Saint-Hyacinthe, centre de ses pensées et foyer naturel de ses occupations, se soumettant à tous les inconvénients de l'absence, aux voyages, à la multiplicité des correspondances. Ce sacrifice méritait de devenir fructueux." Il le fut en effet. Mais cela nous explique aussi qu'il n'intervint que rarement dans la direction et les affaires de l'œuvre du Précieux-Sang. Dès la première heure, du reste, il se reposa volontiers, pour

ce soin, sur la prudence et le zèle de son vénéré prédécesseur, Mgr Joseph.

Pasteur diligent de tout le bercail que l'Église lui confiait, il ne pouvait cependant se désintéresser complètement de cette déjà florissante et si fervente communauté de vierges rouges et blanches, vouées à la contemplation et à la réparation. Dans son *mandement d'entrée*, daté du 1er août 1866, il tint à leur rendre, comme aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu et comme aux Sœurs de la Présentation, qu'il trouvait aussi dans sa ville épiscopale, un délicat hommage : " Elles s'immolent nuit et jour, disait Sa Grandeur en parlant des Sœurs du Précieux-Sang, dans les exercices d'une mortification et d'une prière continuelles. Ce sont des âmes généreuses, des colombes gémissantes, qui ont, comme saint Paul (Col. I, 24), le courage de se réjouir dans les souffrances de toutes sortes qu'elles s'imposent pour accomplir en leur chair innocente de vierges pures ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ pour son corps mystique, l'Église... Qui ne sait que le champ de cette sainte Église, quelque bien cultivé qu'il puisse être par le travail apostolique, n'est cependant fécond qu'à proportion qu'il est plus abondamment arrosé par les larmes de la prière et de la pénitence... Après les labeurs de ses prêtres, rien ne vient aussi efficacement en aide à un évêque, pour procurer le salut des âmes, que ces prières et ces sacrifices qui s'élèvent sans cesse vers le trône de Dieu du fond de ces retraites de l'innocence et de la pureté virginales..."

Ainsi bénie et appréciée par Mgr Charles aussi bien que par Mgr Joseph, l'œuvre du Précieux-Sang continuait de prospérer. Cette prospérité, Mère Catherine-Aurélie s'efforçait de la mériter, à elle-même et à ses filles, en pratiquant l'amour vrai de la croix et du sang de Jésus et en le prêchant, cet amour, à toutes les âmes qui, d'une façon ou d'une autre, avaient recours à son intercession auprès de Notre-Seigneur. " Chère aimée de Jésus,

écrivait-elle, le 2 octobre 1866, à une amie grandement éprouvée, semblables à des fleurs teintes du sang de la victime du calvaire, les souffrances semblent éclore constamment sous vos pas. Mais n'est-ce pas la volonté du divin époux qui veut qu'il en soit ainsi ? N'est-ce pas Jésus qui embaume votre existence de cette myrrhe amère de la douleur ?... Depuis que je vous sais attachée à la croix, je me suis souvent transportée par le souvenir près de vous, chère amie, et plus d'une fois vous avez dû entendre à l'oreille du cœur mille choses que m'inspirait ma tendre affection. J'aime à vous répéter que j'ai chargé mon ange gardien de veiller à votre chevet, de vous fortifier, de vous consoler, comme je l'aurais fait moi-même, et beaucoup mieux que moi, si j'avais pu aller vous voir. Dans ce moment où je vous parle, mon âme va chercher la vôtre pour la plonger, avec vos infirmités, vos souffrances et vos désirs, dans le bain embrasé du sang de Jésus. Ensemble, petite victime, enivrons-nous de ce vin généreux qui rendait les saints tout haletants de la soif de souffrir et de s'immoler pour la gloire de notre Dieu d'amour."

On touchait à 1867. C'était le 26 juin de cette année-là que l'on prendrait possession de cette aile nouvelle du monastère, à la construction de laquelle M. Lecours s'était si largement dépensé. Les travaux se poursuivaient activement. D'autre part, les " colombes " se faisaient de plus en plus nombreuses au " blanc colombier ". Dans sa lettre du jour de l'an à Mgr Joseph LaRocque, qui n'était plus évêque de Saint-Hyacinthe et allait bientôt (le 15 janvier) être nommé évêque titulaire de Germanicopolis, Mère Catherine-Aurélie écrivait, le 31 décembre 1866 : " Il y a six ans, Monseigneur et digne Père, j'allais seule, au début de l'année, vous offrir, pour bouquet du jour, les faibles tiges que vous cultiviez dans le terrain si peu fertile de mon pauvre cœur... Celui dont la richesse supplée à mon indigence a regardé la bassesse de sa servante et il a permis qu'autour de ces faibles

tiges soient venues se grouper bien des petites fleurs qui, grâce à la céleste pluie dont vous les abreuvez sans cesse, croissent, à la gloire de l'Agneau, pour votre bonheur et pour le mien... Que d'inquiétudes peut-être l'avenir ne vous cause-t-il pas à notre sujet ! Que de nuits sans sommeil ne passez-vous pas en songeant à notre jeunesse et à notre inexpérience !... Ne craignez rien, trop bon Père, vos enfants répètent avec saint Paul qu'elles peuvent tout en celui qui les fortifie. Oui, nous serons fidèles à l'époux de sang! Nous lui garderons notre foi jusqu'à l'abandon de Gethsémani et jusqu'à l'obscurité du Golgotha ! Initiées par vous aux secrets du combat, nous soutiendrons la lutte. Nous persévèrerons dans l'amour de l'abjection et du mépris. Vous nous avez appris, Monseigneur, à aimer les fleurs cachées de la croix et à en parer nos âmes. Dociles à votre voix, nous chercherons, heureuses filles, à les cueillir sur les traces de notre sanglant époux. Mais, nos désirs sont-ils vrais et nos actions et nos œuvres les confirment-elles ? Vous connaissez notre fragilité..."

Il est bien remarquable que, dans l'ardeur de ses pieux épanchements, Mère Catherine-Aurélie, pourtant si visiblement favorisée du ciel, n'oublie jamais de parler de sa bassesse et de sa fragilité. Et l'on éprouve, à la lire, qu'elle est évidemment sincère. Ses excellents directeurs ne se lassaient pas d'ailleurs de l'entretenir dans ces pensées d'humilité. Une victime expiatrice, en effet, ne saurait ne pas être humble d'abord. M. Raymond, à la mort de madame Blais (9 octobre 1866), écrivant de Boucherville, où il prêchait une retraite, mandait à sa dirigée : " Je viens d'apprendre la mort de votre chère bienfaitrice, madame Blais. Sa générosité et ses longues souffrances ont dû la faire accueillir favorablement de celui au sang duquel elle a offert un hommage qui a été une expression bien forte de son désir de le voir glorifier. Vous n'épargnez sans doute pour elle ni prières ni offrandes de vos mortifications..." A la fin de 1866, il lui écrivait encore :

" La souffrance est pénible, mais elle est un motif de confiance... Elle vous assure que vous êtes dans la voie de la vérité, que Jésus est bien réellement votre époux... Elle est comme le cachet de la prédilection de Dieu à votre égard. Elle supplée à votre indignité personnelle. Rien ne ravit le cœur de Jésus et ne le dispose à mettre sa puissance au service de sa bonté comme une souffrance supportée par amour pour lui. On montre par là qu'on apprécie ce qu'il a tant aimé, sa chère croix..." Et enfin, au début de 1867, nous trouvons encore sous la plume du zélé directeur, à l'adresse de Mère Catherine-Aurélie, ces ferventes exhortations: "Demandez avec instance dans vos prières que partout, surtout dans notre contrée si catholique, on croit à la passion de Jésus et à l'Eucharistie, pour que l'on aime ce Dieu qui nous a donné de si grands et si touchants témoignages d'amour. Imitez votre chère sœur et patronne, sainte Catherine de Sienne, si dévorée de zèle pour l'Église, qui offrait toutes ses souffrances pour qu'elle remportât la victoire sur ses ennemis. Oui demandez, demandez avec instance, que le sang divin soit toujours l'objet d'une foi vive et d'un culte plein de dévotion..."

Ce culte plein de dévotion et cette foi vive au Précieux Sang, on allait pouvoir s'y consacrer plus à l'aise dans le nouveau monastère. On y entra le 26 juin 1867, nous l'avons déjà dit. C'était, cette année-là, le jour de l'octave de la Fête-Dieu. La cérémonie fut longue et fort expressive. Elle fut présidée, au nom de Mgr Charles, évêque de Saint-Hyacinthe, par Mgr Joseph, qui prêcha également l'allocution de circonstance. Il y eut d'abord la bénédiction des nouvelles pièces d'habitation du monastère, puis procession du très saint Sacrement et troisièmement procession des saintes reliques qu'on avait le bonheur de posséder. C'est à la suite de Notre-Seigneur et en compagnie de ses saints qu'on voulait ainsi prendre possession du nouveau logis qui avait coûté tant de sollicitudes à M. Lecours et qu'on devait surtout

à la générosité de madame Blais. Détail touchant, dont nous nous reprocherions de ne pas faire mention, on avait, pour l'occasion, placé dans le nouveau local, sur une pyramide tendue de noir, la cassette qui contenait le cœur de la principale bienfaitrice, qu'elle avait légué, on s'en souvient, au monastère. " Nous avions voulu, écrit l'annaliste, en exposant, dans la partie terminée du monastère, ce cœur qui s'était montré si libéral à notre égard, donner à notre regrettée madame Blais un témoignage de reconnaissance et la rendre, autant que nous le pouvions, témoin de notre bonheur."

Le vénéré prélat célébrant voulut bien, ainsi que nous avons dit, expliquer au début de la cérémonie, avec cette abondance d'expressions qui était dans sa manière, tout ce qui allait se passer. " La cérémonie que nous allons accomplir, mes chères filles, dit-il aux religieuses, est tout à fait dans l'esprit de la religion qui veut que l'on bénisse tout ce qui est bon et utile, dans le but de nous rappeler que toutes les choses viennent de Dieu et que l'on doit en user pour sa gloire. La bonté du Seigneur a bien voulu mettre à votre usage une nouvelle maison. Nous allons la bénir au nom de la religion. . . Bénir, c'est unir la créature au créateur, la rapprocher de Dieu, appeler sur elle les secours et les faveurs de la grâce. Bénir, c'est donc faire un acte saint et sanctifiant. En bénissant votre nouvelle demeure, nous allons y appeler Dieu et en chasser satan . . . Vous devrez conserver à cette maison, désormais vénérable, toute sa sainteté en évitant d'y commettre des fautes. Puisque l'Église invite les anges à habiter dans vos murs, vous devrez vous efforcer d'être les émules des anges. . . Pénétrées de l'attention que met la religion à rendre saint votre monastère, vous allez en prendre occasion pour vous remémorer que vous devez être saintes vous-mêmes, vous qui êtes les épouses du Dieu de toute sainteté, les tabernacles de l'Esprit-Saint, des hosties vivantes. . . Il y aura trois parties

dans cette cérémonie : la bénédiction du nouveau local, la procession du saint Sacrement et celle des reliques des saints. La première vous engage à vous plonger dans une prière pieuse et vive pour obtenir la grâce de faire toujours un saint usage du nouvel abri qui vous est donné. La deuxième vous indique que Notre-Seigneur prend possession de cet abri en même temps que vous ; vous allez donc l'établir, par une volonté joyeuse et dévouée, le roi de cette maison de vierges, vous proposant à l'avenir de vous considérer chez lui, dans sa maison... La troisième partie enfin de la cérémonie vous montre que vous introduisez avec vous dans votre nouvel asile vos meilleurs amis, vos protecteurs célestes..."

La bénédiction de l'aile nouvelle et les deux processions se firent ainsi qu'il avait été prévu. A la fin, après avoir, à l'issue de la bénédiction du saint Sacrement, fait aussi vénérer les pieuses reliques et béni de nouveau l'assistance avec celle de la vraie croix, Mgr Joseph ajouta quelques mots de circonstance. Il en profita pour évoquer à nouveau le souvenir de madame Blais et faire l'éloge de la générosité chrétienne. La chronique conclut quelque part que le bon M. Lecours, ce jour-là, en *contemplant* la joie de tous, fut lui-même très heureux. Disons, nous, qu'il l'avait bien gagné !

Avec cette date du 26 juin 1867, et l'entrée dans l'aile nouvelle, se clôt la première période de la vie de la communauté — après les deux années passées à la *maison Caouette* — dans cette bénie maison qu'on avait appelée jusque-là le *blanc monastère* et qu'on allait dénommer maintenant la *maison blanche.* Les Sœurs allaient en effet habiter surtout l'aile nouvelle, et le *blanc monastère* n'était plus un monastère. Temporairement, mais pour plusieurs années encore, la chapelle de la *maison blanche* resterait la chapelle de la communauté. Toutefois, on le constate, le " colombier " s'élargissait, ou encore, la " ruche " prenait de l'am-

pleur. Or, voilà que, bientôt, la " ruche " devrait essaimer et le " colombier " voir partir de ses " colombes ". La maison-mère du Précieux-Sang, voulons-nous dire, aurait bientôt des maisons-filles.

———

CHAPITRE VII

De l'entrée dans le monastère actuel à la fondation de Notre-Dame-de-Grâce (1867-1874)

SOMMAIRE.— Ce qu'avait voulu M. l'abbé Raymond.— Programme de vie donné à l'institut par Mgr Joseph : *fidélité, constance* et *générosité*.— Le *Sitio* d'amour de la fondatrice : *prier, réparer* et *souffrir*.— Mgr Joseph prend sa retraite à la *maison blanche* (septembre 1869).— Progrès de l'institut de 1867 à 1869.— Projets de fondation à Toronto et à Montréal.— M. Lecours et l'agrandissement du monastère-berceau.— Lettre de la fondatrice à Mgr Joseph (décembre 1867).— Lettre de M. Raymond (février 1868).— Lettre de Mère Catherine-Aurélie à Mgr Joseph (décembre 1868).— La fondation de Toronto.— Visite de Mgr Lynch à Saint-Hyacinthe.— Deux Sœurs de Lorette viennent de Toronto à Saint-Hyacinthe.— Pourparlers divers.— Choix des " missionnaires " pour la fondation nouvelle.— Mgr Lynch vient lui-même chercher ses Sœurs.— Lettre de Mgr Charles LaRocque à celles qui vont partir (29 août 1869).— Mère Catherine-Aurélie conduit ses filles à Toronto.— Visites à Montréal.— La réception à Toronto.— Lettre de M. Raymond à la fondatrice adressée à Toronto.— Voyage de M. Raymond dans la capitale ontarienne.— Recommandations de la fondatrice, avant de les quitter, aux Sœurs de Toronto.— Appel de M. le curé Lecours aux associés de la confrérie du Précieux-Sang.— Ce qu'était cette confrérie.— Zèle des associés pour répondre à M. Lecours.— Mgr Charles LaRocque bénit la pierre angulaire des futures constructions (24 septembre 1871).— Suspension des travaux.— M. le curé Lecours quitte la cure de Saint-Hyacinthe, que prennent les Pères Dominicains venus de France (1873).— Lettre de la supérieure à ses filles de Toronto.— Elle va les visiter.— Elle est toute à toutes.

AVANT d'assister au départ des premières " colombes " qui émigrèrent du " blanc colombier " ou, selon l'autre image affectionnée de Mgr LaRocque, avant de voir " la ruche " du Précieux-Sang " essaimer " au loin, nous croyons utile d'inviter nos lecteurs à se recueillir avec nous un moment, et à faire comme un retour général sur tout ce que nous avons jusqu'ici raconté, pour mieux

pénétrer et comprendre l'esprit de la fondatrice et de sa communauté. Cet esprit, nous l'avons déjà vu se manifester plus d'une fois. Mais l'heure nous paraît venue, à la lumière des faits qui précèdent, de le contempler dans toute sa grandeur et dans toute sa force d'expansion.

Dès 1860, dans le manifeste où il exposait *les motifs pour l'établissement de l'institution en l'honneur du Précieux Sang*, dont nous avons parlé, M. Raymond l'avait précisé, cet esprit, en termes fort justes : " La dévotion principale de l'Église à cette (notre) époque, écrivait-il pour décider Mgr LaRocque à faire la fondation, est au Précieux Sang et à Marie Immaculée. La communauté serait en parfaite harmonie avec les vœux de l'Église. L'oubli de Dieu et l'impureté sont les vices dominants du siècle. La communauté (projetée) a pour but d'en faire réparation. On sent, dans le pays, le besoin d'une communauté contemplative et réparatrice. La nouvelle qu'il est question d'en fonder une a été accueillie par le public avec intérêt et, de toutes parts, on demande si elle doit s'établir bientôt. L'opposition est locale et due à des causes faciles à connaître et à expliquer. . . "

Plus d'un an avant d'écrire le *mandement* du 15 avril 1866, par lequel, nous l'avons dit, il confirmait de son autorité d'évêque l'existence religieuse de la communauté, Mgr LaRocque, dans une longue lettre, écrite à Mère Catherine-Aurélie de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe et datée du 8 janvier 1865, avait, lui aussi, déterminé ce qu'il entendait et voulait des Sœurs du Précieux-Sang. En trois mots, mots bénis, qui ont constitué depuis comme le premier *motto* de l'institut, *fidélité*, *constance* et *générosité*, il avait tracé tout un programme de vie à ses chères filles. " Être victime avec le sanglant Jésus, ainsi que vous vous exprimez, ma chère fille, écrivait-il, c'est un incomparable bonheur. La souffrance, en effet, c'est la chaîne d'amour qui unit à Dieu. Que les religieuses du Précieux-Sang aiment les souffrances et sachent le doux

secret d'unir tous leurs sacrifices à ceux du roi des martyrs, qu'elles aiment à être nourries des mets du calvaire et à attacher leurs lèvres à la coupe amère des eaux de la passion de Jésus, qu'elles soupirent même pour obtenir l'objet de leurs désirs, leur Mère en tête, je n'y mets pas d'obstacle. Mais je ne me sens nullement inspiré de pousser les Sœurs à aggraver leurs pénitences et macérations corporelles..." Non, c'est l'esprit intérieur que le docte et prudent prélat voulait avant tout inculquer à ses enfants. Il y insiste longuement pour arriver enfin à tout condenser dans les trois mots que nous avons énoncés : " Fidélité, constance et générosité, écrit-il, oh ! que ces trois mots ont brillé souvent comme un phare lumineux aux yeux des âmes religieuses et les ont guidées sûrement !... Fixez les yeux de votre foi sur ces trois mots, marchez à la lumière qui en jaillit, elle vous fera aborder au port de la sainteté.— La fidélité enfante l'amour et l'amour fait descendre Jésus avec mille faveurs dans le cœur qui aime. Faites en sorte que vos chères filles soient fidèles et que, pour cela, elles se montrent attentives à la grâce chaque fois qu'elle leur adressera son langage intérieur et secret, dix fois, vingt fois par jour... Cette docilité les remplira de mérites et c'est par elle qu'elles deviendront non seulement parfaites mais saintes. Elles ne courront pas, elles voleront dans la voie du ciel. Elles feront la joie du cœur de Jésus ! — Que vos filles soient constantes aussi. L'âme doit surmonter bien des obstacles avant qu'elle ne soit unie à Jésus par une chaîne indissoluble... C'est par les difficultés rencontrées avec courage et par les sacrifices endurés avec une volonté ferme que vos filles prouveront leur amour à Jésus... La vie spirituelle même la plus fervente a ses épreuves et ses chagrins. Jésus se dérobe quelquefois aux plus ardentes aspirations de l'amour, et, comme l'amante des Cantiques, l'âme gémit... Et puis, il y a la mauvaise nature, il y a satan... Dites à vos filles qu'elles persévèrent dans la constance.— A la fidélité

et à la constance, qu'elles joignent enfin la générosité. La générosité, c'est à proprement parler la chaîne d'or qui unira au cœur de Jésus leurs cœurs de vierges. Par elle, elles s'attacheront à lui de façon que rien ne pourra les en détacher, ni les mépris, ni les peines, ni les souffrances. L'amante généreuse veut faire de grandes choses pour le Bien-Aimé. Elle donne tout sans rien réserver, et elle croit encore n'avoir rien donné. Oh ! comme Jésus enlace dans les étreintes de sa tendresse l'âme ainsi généreuse ! Comme il la presse, comme il la serre sur son cœur ! Il l'introduit dans ses celliers et l'enivre du vin de son amour. Il lui ouvre son cœur et lui en livre les trésors. Il lui dévoile ses amabilités. Il l'enchante de ses beautés.— Bonne Mère, quelles joies et quelles delices pour vous, dans la solitude de votre *blanc monastère*, si, comme je le désire et je l'espère, vos chères filles se montrent des vierges fidèles, constantes et généreuses ! "

A cet appel magnifique du père de leurs âmes, Mère Catherine-Aurélie, pour ses filles et pour elle-même, avait déjà répondu par son admirable *Sitio* d'amour. Cette longue et belle prière exclamative, bien connue de tous les fervents du Précieux-Sang, surtout de toutes les religieuses qui lui sont consacrées, on ne sait pas exactement quand elle fut composée par la fondatrice. Son texte même indique, puisqu'elle y parle de ses chères filles, que c'est après la fondation de 1861. La tradition des anciennes veut, en tout cas, que ce soit dans les premières années, probablement la toute première, de l'existence de l'institut. Ce *Sitio* de Mère Catherine-Aurélie qui, aux trois mots du vénéré fondateur, *fidélité*, *constance* et *générosité*, répond par ces trois autres, *prier*, *réparer* et *souffrir*, lesquels constituent comme le second *motto* de l'institut, pouvons-nous nous risquer à l'analyser ? L'auteur du *Livre d'or* nous prévient aimablement qu'on l'a déjà vainement tenté et que, à l'époque de l'approbation des constitutions, Rome n'y a rien changé et a voulu qu'on l'imprime à la suite du formu-

laire des saintes règles, tout simplement. Osons quand même essayer d'en extraire la moëlle pour en faire mieux saisir et comprendre l'esprit, cet esprit du Précieux-Sang, que M. Raymond et Mgr LaRocque viennent déjà de nous mettre en quelque sorte sous les yeux et dont ils nous ont fait comme toucher du doigt l'ardeur et la vigueur.

Sitio — J'ai soif ! C'est là, on le sait, l'une des sept paroles de Jésus mourant pour le salut du monde. Or, c'est à cette parole que, la fondatrice va nous le montrer avec une élégante tendresse, l'institut du Précieux-Sang a la mission de correspondre. " Le mystérieux *Sitio*, que le divin crucifié a fait entendre du haut de la croix, écrit-elle textuellement, a trouvé un écho dans mon cœur. Je l'ai médité, je l'ai goûté, je l'ai compris. Et, à mon tour, je me suis écrié, dans un ardent transport : *J'ai soif !* Dans la vive ardeur qui me presse, je voudrais être d'aimant pour attirer tous les cœurs, afin de les donner à Jésus-Christ. Mais, n'étant que ce que je suis, un vil néant, je me tourne vers celui qui est tout et je le conjure, au nom de son sang et de son amour, de subjuguer lui-même tous les cœurs... Je lui demande cette grâce surtout pour les timides vierges qui, comme moi, ont entendu le cri de l'Agneau immolé : *J'ai soif*... Jésus est altéré d'amour. Je voudrais des cœurs qui lui rendissent amour pour amour, qui le dédommageassent de l'abandon, de l'indifférence et de l'impiété des pécheurs... des cœurs qui s'unissent, pour *prier*, *réparer* et *souffrir*, à celui de la victime sainte qui sut tant aimer, tant obéir, tant souffrir, pour le bonheur et le salut des âmes..." Le *Sitio* se continue par une vive exhortation aux " élues de la souffrance " à réparer, par la solitude, par la prière, par le sacrifice. A l'exemple de sainte Catherine de Sienne, les vierges réparatrices doivent verser le baume de la prière sur les blessures de l'Église. Vient ensuite l'invitation de bien répondre à la vocation que Jésus a faite à ces " petites vierges ", " hosties vivantes

choisies entre mille"... " Venez, venez, leur dit-elle, vous reposer sous les rameaux empourprés de l'arbre de la croix, vous y nourrir de ses fruits, vous y dérober aux poursuites de l'ennemi du salut..." Pour cela, évidemment, il leur faudra se maintenir dans de saintes dispositions. Elles devront donc n'oublier jamais qu'elles sont consacrées à Dieu comme victimes réparatrices, qu'il leur convient que les anges et les hommes les voient toujours au sommet de la sainte montagne tenant en leurs mains le calice du salut, qu'il leur faut posséder des âmes infatigables aspirant à tous les sacrifices et à tous les dévouements, " des âmes ivres de cet amour qui a fait brûler Jésus du désir d'être baptisé d'un baptême de sang...", qu'enfin, pour cela, il leur est nécessaire de suivre les traces de Jésus souffrant et mourant, de Jésus tout en sang, et, dans la mesure possible, d'imiter Marie, la mère très sainte, dont le cœur est " un calice vivant, pur et blanc, où circule sans interruption le sang de Jésus"... Pour terminer cette ardente exhortation de son *Sitio* d'amour, la fondatrice formulait des vœux non moins ardents : " Puissent ces lignes tracées dans le sang de Jésus, par une main bien indigne, tourner à la gloire de Dieu ! Puisse la mère du bel amour, de l'amour crucifié, les bénir pour mes filles ! Puisse-t-elle empourprer sans cesse leurs âmes du sang pur et vermeil du Bien-Aimé, qu'elle-même lui a fourni, et faire d'elles des hosties blanches, dignes d'être offertes sur l'autel mystique ! Puisse-t-elle, enfin, nous porter elle-même, sur son aile maternelle, dans la véritable demeure, le ciel, pour y chanter, avec nos amies, Thérèse, Agnès, Catherine... le cantique des vierges au festin de l'Agneau ! "

Le 22 mai 1866, Mgr Joseph LaRocque avait annoncé officiellement que Rome lui avait donné un successeur dans la personne de Mgr Charles LaRocque, son cousin, depuis vingt-deux ans curé de Saint-Jean-d'Iberville. Le 31 juillet, Mgr Charles avait pris possession du diocèse et Mgr Joseph ne signait plus que

" ancien évêque de Saint-Hyacinthe ". Le 15 janvier 1867, ce dernier recevait le titre d'évêque de Germanicopolis. Il continua cependant de résider à l'évêché, jusqu'au 28 septembre 1868. Il alla loger ensuite pour quelques mois chez le curé de Notre-Dame, cependant que Mgr Charles s'en allait prendre la cure de Belœil. Au cours de l'année suivante, le 26 septembre 1869, Mgr Joseph prenait définitivement sa retraite à la *maison blanche.* Plus que jamais, le vénéré prélat allait s'occuper de la direction supérieure de ses chères filles.

Depuis la bénédiction de l'aile nouvelle et l'entrée des religieuses dans cette partie du monastère, le 26 juin 1867, jusqu'au départ des premières " missionnaires " de l'institut pour la fondation du monastère de Toronto, le 31 août 1869, les événements se succédèrent à peu près semblables à eux-mêmes. Les vocations se multipliaient, car la renommée portait au loin, comme au proche, l'éloge du jeune institut. En 1869, à l'époque de cet première fondation de Toronto, on comptait trente-deux religieuses dont vingt-six choristes, cinq converses et une tourière. Et il convient d'ajouter, d'après les documents que nous avons sous les yeux, que, chez les pieuses recrues, comme chez leurs devancières, l'esprit d'amour et de sacrifice, tel que nous l'avons précédemment esquissé, s'inculquait et se maintenait dans toute sa généreuse ardeur. Deux conséquences pratiques en résultèrent : on put accepter la charge de fondations nouvelles et il fallut penser encore à agrandir le " berceau " de Saint-Hyacinthe.

Dès le 1er novembre 1864, Mgr Lynch, évêque de Toronto, étant de passage à Saint-Hyacinthe et visitant l'institut naissant, avait exprimé le désir d'avoir des Sœurs du Précieux-Sang dans sa ville épiscopale. Mais ce n'est qu'en 1869 que ce pieux projet put prendre corps. Entre temps, Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, dans une visite à Saint-Hyacinthe, en avril 1866, avait exprimé à Mgr Joseph, qui administrait encore le diocèse, le

même désir, ainsi qu'en témoigne l'une de ses lettres à Mère Catherine-Aurélie, en date du 17 avril de cette année. Cette deuxième fondation ne devait avoir lieu pourtant à Montréal, à Notre-Dame-de-Grâce, qu'en juin 1874. Mais on comprend que déjà, à l'époque où nous sommes arrivé dans notre récit, il convenait, étant donné la haute situation des prélats dont les démarches honoraient l'institut, de se préoccuper de l'une et de l'autre.

Quant aux agrandissements matériels du " berceau ", on se tournait, comme toujours, en y songeant, vers le bon M. Lecours. Les cellules de l'aile nouvelle, lui disait-on, ne suffisaient plus. A la modeste chapelle de la *maison blanche* le chœur des religieuses était, lui aussi, trop petit. La chapelle elle-même ne répondait pas davantage à l'affluence de plus en plus considérable des dévots au Précieux Sang. Que faire ? On était encore si peu pourvu des richesses de la terre ! Nous dirons bientôt à quelle industrie le zélé M. Lecours eut l'idée de recourir et comment il réussit à pouvoir, le 10 juillet 1871, mettre à l'ouvrage une équipe de travailleurs pour creuser le sol et asseoir les fondations du maître-corps et de la belle chapelle qui existent de nos jours. Pour le moment, nous nous devons encore à l'histoire de la vie religieuse de la fondatrice et de ses filles, du maintien de son esprit et de ses progrès, pour la période qui va de juin 1867 à août 1869, c'est-à-dire de l'entrée dans l'aile nouvelle à la fondation de Toronto.

" Pauvres vierges du Précieux-Sang, lisons-nous sous la plume de Mère Catherine-Aurélie, à l'adresse de Mgr Joseph, le 30 décembre 1867, quand donc serons-nous véritablement contemplatrices et réparatrices ? Quand quitterons-nous la basse vallée des préoccupations terrestres pour nous élever, toutes dégagées, vers la sainte montagne de l'oraison, sans quoi nous sommes comme de pauvres poissons hors de l'eau ? Plus que jamais, cette plainte est le cri de nos âmes ! Plus que jamais, j'envie ce bonheur

pour mes filles et pour moi, car je comprends de mieux en mieux combien, sans l'oraison, nous perdons de lumières et de grâces précieuses pour les âmes... Notre solitude, Monseigneur et très doux Père, qui apparaît aux fous du siècle comme un tombeau, est au contraire pour nous le plus cher berceau de la vraie vie. Nous l'aimons, parce qu'il y fait meilleur que nulle part au monde. Eussions-nous été filles de roi, nous nous serions faites esclaves du Précieux-Sang! Nous l'aimons, notre solitude, parce que, dans ses étroites limites, elle renferme l'infini. Nous l'aimons, parce que nous y vivons oubliées des créatures, nous efforçant de les oublier nous-mêmes, pour n'avoir d'autres désirs que ceux qu'inspire l'amour crucifié. Nous l'aimons, parce que nous y trouvons le père dévoué, le guide fidèle, qui nous fait entrevoir les mérites et les délices de l'immolation du corps, de l'esprit et du cœur... En pensant à ce que vous faites pour nous, Monseigneur, une parole du curé d'Ars me revient. C'est celle-ci, qu'il fait dire par Notre-Seigneur à une âme de vierge : " Je t'ai faite si grande qu'il n'y a que moi qui puisse te remplir, je t'ai faite si pure qu'il n'y a que moi qui puisse te nourrir! " Mieux que tout autre, Monseigneur, vous comprenez que, pour la vierge du cloître, la vie, c'est Jésus, et le bonheur, c'est Jésus. Voilà pourquoi vous vous efforcez de rendre si intimes nos rapports avec cet ami divin, voilà pourquoi vous n'épargnez rien pour nous élever à la hauteur de notre vocation sainte... Nous sommes fières, Monseigneur, de vous avoir pour père et de sentir que, étant les plus jeunes et les plus petites de vos filles en Dieu, nous sommes pour cela même les plus favorisées... Si des jours de ténèbres et d'angoisses obscurcissent votre ciel, Monseigneur, Jésus ne vous dira-t-il pas, comme à une âme qui lui était éminemment chère : " Les épines suent le baume et la croix transpire la douceur, mais il faut presser la croix sur son cœur et les épines dans ses mains pour avoir et goûter le suc qui fortifie et console." Apprenez-

nous, bon Père, à chercher la sève au goût de miel cachée sous l'écorce amère du bois du sacrifice. Conduisez-nous dans la route que vous parcourez vous-même et qui est celle de l'abnégation. Enseignez-nous à y marcher avec autant de calme que d'ardeur, simplement, confidemment, mais invinciblement et constamment..."

Ces beaux sentiments, Mgr l'évêque de Germanicopolis et le dévoué M. Raymond, son vénérable ami, s'efforçaient, naturellement, de les entretenir dans les âmes de leurs filles spirituelles, avec un zèle que le temps n'affaiblissait point. Nous avons, là-dessus, une lettre de M. Raymond qui est bien édifiante. N'ayant pu, ce jour-là, se rendre au monastère, il écrit à Mère Catherine-Aurélie, le 12 février 1868 : " Le temps que je vous aurais donné, ma chère fille, si j'eusse pu sortir, je vais l'employer à m'occuper de vous devant Dieu. Je le remercierai pour les grâces si nombreuses dont il vous a comblée. Je lui offrirai les sentiments de votre cœur. Je vous présenterai à lui comme son épouse choisie. Je lui rappellerai vos souffrances. J'exciterai sa miséricorde à votre égard, afin qu'il ait pitié de vos misères, qu'il vous pardonne jusqu'aux moindres imperfections et qu'il vous purifie jusqu'à ce que vous soyiez toute blanche à ses yeux. Je lui demanderai qu'il vous donne pour lui un amour aussi ardent que celui qu'ont eu sur la terre vos saintes sœurs du ciel... Je le prierai d'éclairer votre institution de ses lumières pour que, pénétrant plus avant dans la connaissance de sa beauté et de sa bonté, vous soyiez plus empressée à le servir et à le faire servir... Je solliciterai pour vos filles en union avec vous les grâces qui en feront des vierges sages, des dignes épouses de l'Agneau divin, des adoratrices dévouées de son Précieux Sang, des réparatrices des injures que reçoit la majesté divine, des véritables saintes qui aient horreur de tout péché et ne travaillent que pour faire jouir Jésus du charme de leurs vertus. Je m'occuperai également de vos chères malades...

Voilà bien des choses à demander ! Et qui suis-je, moi, pour adresser à Dieu toutes ces supplications ? Je sais, incomparablement plus que je ne saurais le dire, ma bassesse et mon indignité. Mais je crois que le sang de Jésus est à moi. Eh ! bien, je vais m'en servir pour vous obtenir toutes ces grâces. Dans ce but, je lui rendrai un culte plus ardent, je lui donnerai un dévouement plus grand pour la sanctification des vierges qui se font victimes..."

Ces prières que le pieux directeur offrait au bon Dieu pour ses dirigées, il est facile de remarquer qu'elles étaient aussi, dans la forme où il les communiquait à la supérieure de l'institut, une vive exhortation à toujours plus de générosité dans la pratique des vertus fondamentales de tout ordre contemplatif. Mère Catherine-Aurélie ne l'entendait pas autrement. Le 29 décembre 1868, elle épanche ainsi, dans le cœur de son premier père en Dieu, Mgr Joseph, le trop plein du sien : " Le sang de Jésus, Monseigneur et vénéré Père, c'est un miel puisé au calice de la fleur virginale que fut le sein très pur de Marie ! C'est ce miel que nous voulons pour vos lèvres quand elles seront altérées d'amour et de bonheur. Le sang de Jésus, c'est un baume distillé sur l'arbre du sacrifice et de l'expiation ! C'est ce baume que nous demandons pour votre cœur quand il aura des blessures qui le feront souffrir. Le sang de Jésus, c'est un vin généreux qui fait circuler la force et la vie dans les veines ! C'est de ce vin que nous désirons que vous soyez abreuvé chaque jour de votre existence. Le sang de Jésus, c'est la lumière, c'est l'amour, c'est le ciel ! En attendant les ineffables transports de la céleste demeure, puissiez-vous trouver, dans le sang de Jésus, la lumière, l'amour, la joie, et, dans le sang divin aussi, un petit ciel sur terre... en gage du grand ciel de l'éternité !... Père, donnez-nous aussi ce sang dont vous êtes l'heureux dispensateur. Donnez-nous-le avec toujours plus d'abondance... Si vous saviez comme vos enfants du cloître aiment la coupe empourprée !... Nous n'avons pas à

nous plaindre. Jésus nous dispense largement le divin breuvage. Bien souvent, son cœur blessé laisse couler dans les nôtres ses flots vermeils. Mais nous soupirons encore... Pourquoi, cependant, nous préoccuper d'un avenir dont tous les instants sont dans les mains d'un père plein de tendresse qui ne se lasse pas de nous combler de ses dons ? Parmi ces dons, celui de vous avoir choisi pour notre ange gardien, notre guide et notre père n'est certes pas le moins précieux... C'est à genoux que je termine ces lignes, vous demandant pour l'année nouvelle la plus efficace de vos bénédictions..."

Cette année 1869, ce devait être celle de la première fondation après celle de la maison-mère. L'homme de sa droite dont Dieu se servit pour assurer la croissance de ce premier rameau détaché de l'arbre de l'institut de Saint-Hyacinthe, ce fut Mgr Lynch, alors évêque et plus tard archevêque de Toronto. John-Joseph Lynch était né à Clones, en Irlande, le 6 février 1816. Il avait fait ses études cléricales à Saint-Sulpice de Paris et avait été ordonné prêtre le 9 juin 1843. Venu en Amérique, comme un si grand nombre de ses frères de la verte Erin au cœur plein de zèle, il avait été supérieur d'un collège du Missouri, puis il avait fondé et dirigé le collège de Notre-Dame-des-Anges, à Niagara, du côté américain. Élu évêque d'Aechinas et coadjuteur de Toronto, le 26 août 1859, il avait été sacré le 20 novembre de la même année et avait succédé à Mgr de Charbonnel, démissionnaire, sur le siège de Toronto, le 26 avril 1860. Il devait être promu archevêque, son siège devenant métropolitain, le 18 mars 1870, et mourir le 12 mai 1888, à l'âge de 72 ans. Il avait, digne fils de saint Patrice, l'âme ardente et le cœur d'un apôtre. Sa piété fut toujours remarquable.

Le 1er novembre 1864, étant de passage à Saint-Hyacinthe, le pieux évêque disait la messe dans la petite chapelle du *blanc monastère*. Le même jour, il écrivait à Mère Catherine-Aurélie

que, pour les besoins de son diocèse, il se sentait inspiré de lui demander d'établir, dans la cité de Toronto, une maison du Précieux-Sang. " De ce moment, disait-il, je compte votre communauté au nombre des miennes." La supérieure répondit aussitôt que la démarche du prélat était pour elle et sa communauté un honneur et un encouragement et que, assurément, elle correspondrait à ses avances " si la volonté de Dieu se déclarait en faveur de l'entreprise ". Mais plusieurs années se passèrent avant que l'évêque pût donner suite au projet. On crut même, dans l'institut, qu'il n'en serait plus question. Le 19 janvier 1867, Mgr Lynch se retrouvait en visite à Saint-Hyacinthe. Il vint au monastère et assura que son intention était toujours la même. Au mois de juin suivant, deux religieuses des Sœurs de Lorette, de Toronto, la supérieure, Mère Teresa, et l'assistante, Mère Ignatia, évidemment sur le conseil de leur évêque, venaient faire une retraite de dix jours au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. Ce fut pour les retraitantes et pour leurs hôtes l'occasion d'une mutuelle édification. " Si les bonnes Sœurs de Toronto vous ont édifiées, écrivait Mgr Lynch à Mère Catherine-Aurélie à quelques jours de là, que votre humilité me permette de vous dire en retour que les exemples de recueillement, de silence et de régularité, qu'elles ont remarqués parmi vous, ont laissé en elles une douce impression dont elles se rappelleront toujours." Il est permis de voir là comme un pieux travail d'approche. En envoyant les religieuses de Lorette de sa ville à Saint-Hyacinthe, Mgr de Toronto voulait, sans doute, les intéresser à l'œuvre de la future fondation. Ce furent elles, aussi bien, qui mirent à sa disposition, dans ce but, une petite maison qu'elles possédaient dans le voisinage de l'église Sainte-Marie à Toronto. Enfin, le 16 juillet 1869, après en avoir conféré avec l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Charles, et l'évêque de Germanicopolis, Mgr Joseph, Mgr Lynch

écrivit à Mère Catherine-Aurélie que tout était prêt dans la cité de Toronto pour recevoir les adoratrices du Précieux-Sang.

L'heure était grave et la décision à prendre importante. La communauté était encore bien jeune et Toronto était si loin ! Mgr Charles, dans sa lettre du 21 juillet, et Mgr Joseph, en écrivant le 27 du même mois, exprimèrent à Mgr Lynch qu'il vaudrait peut-être mieux attendre. Le concile du Vatican allait s'ouvrir. Avec plusieurs autres évêques canadiens, celui de Toronto devait partir pour Rome. La fondation ne se ferait-elle pas plus aisément et plus solidement au retour du concile ? Mère Catherine-Aurélie écrivit en ce sens à Mgr de Toronto : " Vous voulez une fondation à Toronto, lui mandait-elle. Mais, Monseigneur, mes yeux s'inondent de larmes quand je songe que nous n'avons que huit ans d'existence... Nous sentons le besoin d'avoir un temps plus long pour nous préparer à une œuvre aussi importante et nous aurions préféré la commencer sous les yeux et sous la direction immédiate de Votre Grandeur à son retour du concile. Mais si vous insistez et si nos supérieurs le jugent à propos, nous serons prêtes à tout quitter pour aller vers vous... Ce sera avec confusion, il est vrai... Mais en volant à votre appel, mes bien-aimées compagnes croiront répondre à celui de l'époux divin... Je ne comprimerai pas leur essor. Qu'elles dressent leurs tentes où Dieu le veut ! Partout, mon indigne main les bénira, partout mon cœur leur sera uni, car rien ne peut séparer ce que Dieu a enchaîné au pied de l'autel..." Mais Mgr Lynch insista pour ne pas différer. Il voulait la fondation pour le 8 septembre 1869, fête de la Nativité de Marie. Il se chargeait de la subsistance des Sœurs pour un an et plus si c'était nécessaire, et il souscrivait à toutes les conditions qu'on croyait devoir faire. Sa foi robuste de vrai fils de l'Irlande répondait de tout. Mgr de Saint-Hyacinthe et Mgr de Germanicopolis ne pensèrent pas pouvoir, dans ces circonstances, refuser leur consentement. La Mère fondatrice et ses filles s'inclinèrent

respectueusement devant le désir des évêques. La décision était prise.

Il n'entre pas dans notre cadre de refaire ici toute l'histoire de cette première fondation. Toutefois la part prise par Mère Catherine-Aurélie dans l'établissement de Toronto fut trop grande pour que, écrivant sa vie, nous puissions ne pas en raconter les diverses circonstances au moins succintement. C'est elle d'abord qui choisit les " missionnaires ", comme il était naturel, et elle n'hésita pas à faire le sacrifice de se séparer de deux de ses compagnes de fondation. Le 5 août, après plusieurs neuvaines de prière et beaucoup de réflexion, elle annonça son choix à la communauté réunie : " La première victime choisie, dit-elle, non sans avoir au préalable préparé les âmes par une ardente exhortation à l'esprit de sacrifice, ce sera mon assistante, Sœur Euphrasie-de-Saint-Joseph, que je chéris à un double titre et qui m'a rendu tant de services. La deuxième, c'est Sœur Elizabeth-de-l'Immaculée-Conception, cette compagne que j'estime et affectionne tant et qui, lorsque j'étais pour ainsi dire errante dans le monde, m'a servi de mère et est restée près de moi. . . " Les quatre autres désignées pour la mission lointaine étaient Sœur Marie-Ange, Sœur Madeleine-de-Jésus, Sœur Saint-Jean-l'Évangéliste et Sœur des Sept-Douleurs. " Mes chères enfants, dit-elle ensuite à celles qui allaient partir, je me réjouis de vous voir pleines d'ardeur et de courage. . . J'espère que vous ne courrez pas seulement dans la voie crucifiante qui vous est ouverte, mais que vous y volerez sur les ailes de l'amour, de l'abnégation et du dévouement, pour la gloire du Précieux Sang." Elle recommanda encore à toutes les Sœurs de prier pour les parents des partantes, afin qu'ils eussent la grâce de bien faire leur sacrifice, et pour les partantes elles-mêmes, " dans le cœur de qui se pourraient trouver des sentiments trop naturels ". Les six futures missionnaires vinrent alors s'agenouiller aux pieds de la fondatrice et, en leur nom, leur supérieure

nommée, Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, attesta de leur affection et de leur dévouement à l'œuvre, accepta le sacrifice proposé et demanda pardon pour les fautes dont elles avaient pu se rendre coupables. De quelles fautes, en vérité, pouvait-il être question ? Il n'y a que les âmes saintes et pures qui s'accusent ainsi des moindres imperfections ! Mère Catherine-Aurélie n'en repartit pas moins, très sérieusement, digne mère de pareilles filles, que tout était oublié. Et, dans un moment d'indicible émotion, toutes s'embrassèrent pieusement. " Quand nous voyons mourir l'une des nôtres, ajouta la fondatrice, nous sommes tristes, car nous savons que nous ne la verrons plus ici-bas. En ce moment, c'est six de nos Sœurs chéries et aimées qui vont nous quitter. Qui donc les oblige à ce sacrifice ? Ah ! je le comprends, c'est l'espoir de gagner au moins une âme à Notre-Seigneur, c'est le désir de glorifier le Précieux Sang!..."—" Tournez-vous vers Jésus crucifié, termina-t-elle à l'adresse des partantes, offrez-lui votre sacrifice... Il me semble que, maintenant, vous pouvez tout obtenir du ciel ! " Belle scène, en vérité, que celle qu'offre un pareil spectacle de foi et de générosite ! On était triste et joyeux tout ensemble. Il y avait des larmes dans les yeux, mais les âmes exultaient de bonheur !

Le même soir, les " élues ", comme on aimait à les appeler, entraient en retraite sous la direction de M. Raymond. D'autre part, comme il avait été décidé que chaque partante apporterait de la maison-mère un trousseau complet, on s'employa à tout préparer avec soin. Dans la nuit du 26 au 27 août, M. Raymond vint faire, avec ses pieuses dirigées, l'heure réparatrice qui fut, on l'imagine aisément, des plus ferventes et des plus émouvantes. Le lendemain, Mgr Lynch arrivait à Saint-Hyacinthe, venant au-devant des religieuses qu'on lui destinait. Il s'était fait accompagné du Père Proulx, curé de l'église Sainte-Marie de Toronto, et des deux Sœurs de Lorette, Mère Teresa et Mère Ignatia, qui

déjà, deux ans auparavant, avaient séjourné au Précieux-Sang. Le soir, il fit visite au monastère. Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr de Germanicopolis, M. Raymond, le Père Proulx et M. Lecours étaient avec lui. Après le chant d'un cantique de circonstance, et quand Mgr Joseph eut présenté chacune des partantes à leur nouvel évêque Mgr de Toronto, celui-ci parla avec abandon et confiance de l'espoir qu'il entretenait au sujet de la future fondation. " Les bonnes gens de Toronto, dit-il plaisamment, mes meilleurs catholiques, ont une idée si extraordinaire des Sœurs du Précieux-Sang qu'on sera bien surpris si on ne vous voit pas voler quand vous arriverez dans notre ville." Mgr de Germanicopolis dit aussi quelques mots. Il bénit le ciel de cette prospérité de son cher institut qui permettait déjà, après huit ans seulement, une fondation nouvelle. Mgr de Saint-Hyacinthe, prenant à son tour la parole, se félicita de voir l'institut se propager pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Ce fut une inoubliable soirée. Le lendemain, l'exposition mensuelle du saint Sacrement ayant été avancée, on passa la journée aux pieds de la sainte hostie. Mgr Charles et Mgr Joseph vinrent de nouveau, le soir, encourager les partantes et consoler celles qui restaient. C'était le 29 août. Ce jour même, l'évêque de Saint-Hyacinthe adressait aux six religieuses missionnaires une fort belle lettre pastorale. Depuis tout près d'un an, le prélat n'habitait plus la ville épiscopale. Pour parer aux embarras d'une crise financière, nous l'avons déjà dit, il avait pris la cure de Belœil. Mais c'est de Saint-Hyacinthe qu'il data sa lettre aux Sœurs du Précieux-Sang qui s'en allaient à Toronto.

Ce document officiel, qui rend un fort bel hommage à l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie, il nous convient de nous y arrêter au moins quelques instants. Le pasteur de l'Église de Saint-Hyacinthe proclamait en premier lieu l'opportunité de cette œuvre du Précieux-Sang, qui avait pris naissance en 1861, par le

zèle de son prédécesseur et de M. Raymond, sur les bords de l'Yamaska. " L'on dirait, en vérité, écrivait-il, que Dieu a réservé au cœur de la femme le soin de rallumer sur la terre le feu de la divine charité, que l'égoïsme et les froides conceptions de notre siècle sensuel et orgueilleux y avaient presque entièrement éteint." Le mal du siècle, continuait le prélat, c'est le luxe, c'est l'ambition des richesses, c'est la convoitise des jouissances matérielles. Notre pays en est moins atteint que d'autres, mais il en souffre. Les fondateurs du Précieux-Sang ont été heureusement inspirés en établissant cette communauté " vouée à la pénitence et à l'expiation, en laquelle de pures et innocentes victimes, enfermées dans la retraite et le silence du cloître, n'ont plus de corps que pour le crucifier . . . de cœur que pour aimer Jésus . . . de parole que pour la prière du jour et de la nuit . . . " Enfin, Mgr de Saint-Hyacinthe se réjouissait de ce que la Providence avait jeté les yeux sur ces filles de prédilection pour la fondation nouvelle. " Allez, courageuses et pleines de foi, leur disait-il, dans le diocèse de Toronto, auquel vous appartiendrez désormais de cœur et d'âme encore plus que de corps, vous immoler pour de nouveaux frères et de nouvelles sœurs . . . Soyez pour votre nouveau chef spirituel, Mgr l'évêque de Toronto, un sujet de joie et de consolation . . . N'oubliez, néanmoins, ni l'évêque ni le diocèse de Saint-Hyacinthe . . . "

Oublier Saint-Hyacinthe, oh ! non, certes, aucune des filles de Mère Catherine-Aurélie, ni celles-là, ni d'autres, ne le feraient jamais. Mais il fallait en partir pour l'œuvre nouvelle. Ce départ se fit le 31 août. Le compte rendu de ce voyage de Saint-Hyacinthe à Toronto, en passant par Montréal, a été écrit par Mgr le fondateur lui-même. On le conserve précieusement aux archives de la communauté. Mais il est long autant qu'il est beau et édifiant. On nous pardonnera de le condenser pour ne pas trop charger notre propre récit. Le matin, le dévoué M. Raymond dit une

première messe, à la suite de l'oraison, au cours de laquelle les partantes chantèrent de pieux couplets composés pour l'occasion. Ne retenons que ce quatrain:

Je pars, mais il me reste
Ta croix, trésor céleste,
Et le vin précieux
Du calice des cieux...

Après l'action de grâces, Mère Catherine-Aurélie, qui allait reconduire les " missionnaires " jusqu'à Toronto, fit à la communauté, qu'elle quittait pour quelques semaines, ses recommandations. Elle les laissait, disait-elle, sous la protection de la meilleure des mères, la vierge Marie, et de l'incomparable ami qu'est l'ami du tabernacle. On assista ensuite à la messe de Mgr Lynch, et avec quelle ferveur! En outre des deux Sœurs de Lorette venues au devant d'elles, les partantes devaient aussi être accompagnées des deux supérieures de la Présentation et de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, Mère Saint-Marc et Mère Marie. Mère Catherine-Aurélie, en plus des six " missionnaires ", amenait encore avec elle Sœur Sophie-de-l'Incarnation et sa petite nièce Marie Benoit.

L'autorité avait jugé bon, puisqu'on sortait du cloître, de permettre au passage la visite des églises et des communautés à Saint-Hyacinthe et à Montréal. Après donc les derniers adieux au monastère, et l'on peut croire qu'ils furent touchants, on se dirigea vers l'église de Notre-Dame, puis, successivement, on fit visite aux communautés de la Présentation et de l'Hôtel-Dieu et, finalement, on s'arrêta à la cathédrale. Mgr de Germanicopolis, avec M. l'abbé Gatien comme secrétaire, et Mgr de Toronto, avec le Père Proulx, conduisaient les voyageuses. De Saint-Hyacinthe à Montréal, le trajet se faisait par chemin de fer. A la gare, la population de la petite ville se porta en foule pour honorer la

communauté, Quand, Mgr Lynch ayant béni le peuple, le convoi s'ébranla et vint passer non loin du monastère qu'on venait de quitter, des derniers signes d'adieu s'échangèrent encore. A Montréal, on fit de pieux pèlerinages à Bonsecours et à Notre-Dame-de-Pitié. On alla ensuite faire visite à Mgr Bourget et on fit une station à la cathédrale. On s'arrêta de même à l'église du Gésu et l'on visita les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et les Sœurs de la Providence. Les voyageuses logèrent pour la nuit à la maison-mère de la Congrégation. Que de bons souvenirs ces différentes stations évoquaient dans l'esprit et dans le cœur de l'heureuse supérieure, qui, tant de fois, était venue à Montréal, quand elle étudiait sa vocation ! Le lendemain matin, ayant assisté à trois messes dites simultanément dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié par trois évêques, Mgr Lynch, Mgr Joseph LaRocque et Mgr Persico (alors évêque de Saint-Augustin en Floride, plus tard curé de Sillery, puis secrétaire de la Propagande à Rome et cardinal), les voyageuses se rendirent au bateau qui devait les transporter de Montréal à Toronto. En passant devant le séminaire de Saint-Sulpice, Mère Catherine-Aurélie voulut saluer les vénérés prêtres de cette maison, où elle avait naguère aussi cherché lumière et conseil auprès de M. Nercam, et où, cette fois encore, elle bénéficia d'une générosité qui a toujours été inépuisable. Le voyage à bord du *Passport* fut ravissant pour les Sœurs et fort édifiant pour tous ceux qui se trouvaient là. Mgr de Germanicopolis en précise les mille détails avec une complaisance marquée.

A Toronto, la bienvenue fut royale. Les familles catholiques de la première société avaient tenu à honneur, tout comme les Sœurs de Lorette et les Sœurs de Saint-Joseph, de recevoir les Sœurs du Précieux-Sang avec des égards tout spéciaux. On assista, en arrivant, à la messe de Mgr l'évêque de Toronto. Dans l'après-midi, on visita les principaux établissements religieux, notam-

ment la *Providence* des Sœurs de Saint-Joseph et la splendide *Abbaye* des Sœurs de Lorette, où les nouvelles venues prirent leur logement les premiers jours. Le 8 septembre, elles entraient en possession de leur petite maison de Saint Mary's. La vénération dont les Sœurs du Précieux-Sang furent l'objet à leur arrivée à Toronto a laissé dans leur esprit un souvenir ineffaçable. On s'inclinait devant elles, on leur baisait les mains, on alla jusqu'à couper un coin du voile de Sœur des Sept-Douleurs ! Mais c'est surtout la fondatrice qu'on entourait et auprès de qui on s'empressait, en l'appelant tout haut la *sainte mère* et en lui demandant la bénédiction comme à un évêque ! Mère Catherine-Aurélie passa un peu plus de deux mois dans la ville ontarienne pour y installer plus complètement ses religieuses. Mgr LaRocque dut retourner après quelques semaines. M. Raymond vint bientôt le remplacer à Saint Mary's, d'où il devait ramener la fondatrice et ses deux compagnes, Sœur Sophie-de-l'Incarnation et la petite Marie. Nous avons une lettre de Mère Catherine-Aurélie à Mgr Joseph, datée de Toronto, le 11 novembre, dans laquelle elle annonce son retour prochain. Or, pendant ces dix ou douze semaines, la Mère et ses filles furent comblées de toutes sortes d'attentions par Mgr Lynch, son clergé, ses communautés et son peuple. La foi et la piété des Irlandais sont démonstratives autant qu'ardentes, on le sait depuis des siècles. La fondatrice en fit largement l'expérience. On venait à elle, sans se lasser, avec une confiance touchante. Elle en était, on le pense bien, toute confuse, tandis que ses filles en étaient ravies. Mgr Joseph parti, ce fut le tour deMgr Lynch qui s'en allait au concile. Il quitta Toronto le 17 octobre. M. Raymond arriva peu après. Nous renonçons à enregistrer ici tous les bons avis et les pieuses exhortations que Mgr de Germanicopolis, puis M. Raymond, et aussi Mère Catherine-Aurélie, multiplièrent à l'adresse des " fondatrices " du monastère de Toronto, et que nous trouvons consignés, riche

moisson, au livre des archives de cette maison. Disons seulement, pour terminer ce qui concerne cet établissement, qu'après que les Sœurs eurent passé trois ans dans la maison petite, humide et malsaine, de Saint Mary's, le monastère, par la munificence toujours de Mgr Lynch, fut installé, dans le voisinage du collège Saint Michael, dans un local fort convenable, et que ce rameau torontonien de l'institut, dénommé " Mount Olivet ", est devenu à son tour un arbre riche de sève et largement fécond.

Avant de se rendre à Toronto, vers la fin d'octobre, M. Raymond eut naturellement l'occasion d'écrire à sa dirigée. Une lettre de lui, datée du 14 septembre, expose si heureusement la situation de l'institut à cette époque qu'il nous faut en rapporter au moins quelques extraits. " Il y a huit ans aujourd'hui, chère épouse de Jésus-Christ, lui écrit-il, vous vous immoliez à votre époux, pour l'exaltation de sa croix et la gloire de son sang... Vous et vos trois compagnes, vous embrassiez une vie de prière et de sacrifices de toute espèce, ne sachant guère ce que serait l'avenir, qui, sous le rapport humain, paraissait peu rassurant, mais en vous abandonnant à la Providence qui vous avait inspiré ce dévouement. Oh ! que cette confiance a été bénie ! L'œuvre du sang divin a surmonté toutes les contradictions, tous les obstacles. Elle s'est développée de plus en plus, en attirant à la croix nombre de vierges. Sous le rapport matériel, des secours inattendus lui sont venus en aide de la manière la plus opportune. Le public l'a accueillie avec une étonnante sympathie. Elle a vu venir à elle, comme possédant la vertu du Christ, les affligés, les pécheurs, tous ceux qui ont besoin d'être soulagés et consolés. Et voici qu'elle s'implante dans un diocèse étranger et lointain, où l'hérésie qui y domine semble la regarder s'établir avec respect ! Disons-le donc avec un sentiment de sainte joie et de vive reconnaissance, c'est l'œuvre de Dieu ! Elle est agréable à Jésus ! Il a reçu avec satisfaction ces hommages de vierges rendus à son sang par l'amour, la prière

et le sacrifice... Remerciez Dieu des longues et douloureuses souffrances qui ont torturé votre corps, des sollicitudes pénibles auxquelles vous avez eu à vous livrer, des épreuves de l'esprit et du cœur que souvent vous avez eu à subir. En cela encore se trouve l'indice de l'intervention divine en faveur de l'œuvre à laquelle vous avez été employée. Laissez pour l'avenir votre cœur se livrer à la confiance la plus affectueuse envers votre Jésus. Il perfectionnera ce qu'il a commencé. Retrempez votre courage dans son sang, qu'il veut vous voir glorifier. Plus que jamais, soyez à l'œuvre, avec le désir de vous immoler complètement, pour qu'elle réjouisse encore davantage le cœur de Jésus et donne à son sang une gloire plus grande. Allumez bien ardemment le feu de l'amour dans le cœur de vos filles de Toronto. Faites un feu si bon qu'il ne s'éteigne point ! Sans ce sentiment, porté à un haut degré, que deviendraient-elles quand elles seront seules ?.."

C'est pour l'activer, ce feu, et l'enflammer encore, ce sentiment, que M. Raymond, après Mgr de Germanicopolis, se rendit aussi à Toronto. Pendant qu'il y était, à la date du 11 novembre, Mère Catherine-Aurélie écrivait à Mgr Joseph, retourné à Saint-Hyacinthe et maintenant logé à la *maison blanche :* " Je vais quitter bientôt Toronto... Pauvres enfants, je vais les laisser si seules, si loin !... J'emporterai pourtant le pressentiment délicieux que Dieu voudra répandre ses bénédictions et ses grâces sur cette nouvelle ruche. Oh ! oui, que le ciel les bénisse, ce sera le dernier mot que ma bouche exprimera. Que n'aurai-je pas à vous dire à mon retour sur ces généreuses vierges qui nous sont confiées ?... Je reçois des visites en grand nombre. Je passe la plus grande partie de mes journées au parloir. Mais je regarde comme un petit martyre l'obligation où je suis d'être en rapport avec un monde pour lequel je voudrais être morte. Ma mission à moi, que n'est-elle (uniquement) de prier et de m'immoler en silence et dans l'obscurité ! Dieu soit loué de tout ce qu'il permet ! Sous

l'empire de sa volonté divine, mes ennuis, mes craintes, mes peines et mes douleurs sont méritoires, j'ose l'espérer, mais elles ne disparaissent pas. M. le grand-vicaire Raymond est au milieu de nous... Les instants de délassement qu'il nous a fait goûter, en nous parlant du cher monastère et de tout ce qu'il renferme, et surtout les saintes méditations au pied de l'autel, où il fait passer toute son âme dans les nôtres, tout est entré dans les annales de mon cœur et vous sera fidèlement redit..."

Au moment de se séparer de ses chères filles pour retourner à Saint-Hyacinthe, Mère Catherine-Aurélie leur fit ses dernières recommandations : " Aimez à être cachées, leur disait-elle. Soyez modestes dans vos paroles, dans vos manières et dans vos actions. Fuyez tout ce qui pourrait vous attirer les regards des hommes et leur vaine estime. La gloire humaine est une vile poussière qui s'élève entre Dieu et nous et nous dérobe sa beauté... Mon cœur saigne à la pensée de vous quitter, mais je pars aussi joyeuse de laisser ici des victimes qui vont s'offrir sans cesse pour la gloire du Précieux Sang... Je sais que vous accomplirez toujours scrupuleusement vos saintes règles et que vous marcherez dans les voies du devoir... Aimez-vous les unes les autres. N'ayez qu'un seul sentiment et qu'un seul cœur avec celle qui vous dirigera. Aidez-la par vos prières. Et puis, quand l'ennui et la tristesse voudront s'emparer de vous, allez près de Jésus, allez à Marie ! Ils vous consoleront et sècheront vos pleurs."

La fondation de Toronto était faite. A Saint-Hyacinthe, d'autres préoccupations attendaient la fondatrice. Nous l'avons noté au début de ce chapitre, le nombre des recrues nouvelles qui venaient frapper à la porte du monastère augmentait toujours. La grande aile dans laquelle on était entré le 26 juin 1867 n'avait pas assez de cellules pour les loger. La chapelle de la *maison blanche*, son sanctuaire en particulier, devenaient insuffisants. Il fallait agrandir. M. le curé Lecours réfléchissait, se demandant ce qu'il pourrait

faire. Les hommes au cœur d'apôtre sont, le fait est connu, ingénieux. Ils finissent toujours par trouver le moyen d'exercer leur zèle d'une façon pratique. La nécessité, a-t-on dit, est mère de l'invention. Pressé par la nécessité, le bon M. Lecours eut soudain une idée que nous qualifierions volontiers de géniale si elle n'était pas si simple. Mais, en fait, le génie et la simplicité ne voisinent-ils pas souvent ? Le curé de Notre-Dame pensa donc, un beau jour, que les associés de la confrérie du Précieux-Sang, si on faisait appel à leur charité, pourraient tirer d'embarras l'institut du même nom.

Cette confrérie du Précieux-Sang, dont il nous convient ici de raconter les origines, existait à Saint-Hyacinthe depuis une douzaine d'années. Le 23 mars 1858, à la demande du pieux M. Raymond, Mgr Prince l'avait érigée, dans la petite chapelle de son couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame — que les Sœurs de la Présentation devaient remplacer l'été suivant, en août 1858 —, et elle n'avait pas tardé à prendre de l'extension, surtout depuis que la fondation d'une communauté, placée sous le même vocable, était venue, en 1861, donner un si vigoureux élan à la dévotion qui constituait sa raison d'être. Le premier évêque de Saint-Hyacinthe l'avait du reste dès le principe affiliée à l'œuvre-mère, dont le centre était à Rome, et dont les Pères de l'Oratoire s'étaient faits partout les ardents apôtres. Durant l'hiver de 1861-1862, le Père Bonden, oratorien de Londres et futur biographe du Père Faber, venu en Amérique, s'était arrêté à Saint-Hyacinthe. Mgr Joseph LaRocque lui avait présenté ses filles du Précieux-Sang : " Ce sont de pauvres enfants, lui avait-il dit. J'ai mis à leur tête celle qui paraissait la plus digne de pitié. Je tâche de les former à la vertu et à une vie régulière, leur ayant assigné, comme but spécial, la dévotion au Précieux Sang de Jésus avec celle de l'Immaculée Conception de Marie." En même temps, l'évêque avait parlé au distingué religieux de la confrérie, chère aux Oratoriens,

qu'avait établie à Saint-Hyacinthe son prédécesseur. A la fin de 1862, le Père Bonden envoyait de Londres à Mgr LaRocque le livre des *Hymnes* du Père Faber. Dans sa lettre de remerciement, le prélat écrivait : " La confrérie du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe va toujours en prenant de l'extension. J'en ai transféré le siège dans ma cathédrale, à l'autel de la bienheureuse Vierge, pour témoigner de mon désir de la voir en honneur et aussi afin que les réunions des associés puissent être nombreuses et solennelles." Au mois d'octobre 1863, le Père Faber mourait. Aussitôt Mgr LaRocque écrivit une lettre de sympathie au Père Bonden. " Les âmes dévouées au Précieux Sang, lui disait-il, ont un motif spécial d'être affligées par cette mort de l'illustre Père Faber, car il a été un très fervent et très puissant promoteur de cette dévotion si en harmonie avec les besoins de notre époque." — " J'aime à vous faire savoir, mon Révérend Père, ajoutait-il, que les éminents services que le regretté Père Faber a rendus, par son zèle et ses écrits, à la pieuse confrérie du Précieux-Sang ne sont pas oubliés ici. Nos associés ne manqueront pas d'offrir pour le repos de son âme leurs pieux suffrages. Nos religieuses adoratrices, dont l'institut s'est beaucoup développé depuis que vous les avez visitées, se feront en particulier un devoir de prier pour votre illustre frère. . ." Or, en 1870, les registres de la confrérie de Saint-Hyacinthe, maintenant transportée au monastère du Précieux-Sang, montraient que les membres de la pieuse association se comptaient par milliers. Chaque jour, par l'entremise des zélateurs et zélatrices, des listes chargées de noms à inscrire parvenaient au secrétariat de l'œuvre. Pour M. Lecours, le trait de lumière vint de là.

L'actif et zélé curé s'avisa qu'en faisant appel à la générosité de tous les membres inscrits dans la confrérie du Précieux-Sang, et en leur demandant à chacun la modique aumône de vingt-cinq sous, il pourrait construire un monastère plus convenable avec une chapelle plus spacieuse. Mgr Charles LaRocque, l'évêque du

diocèse, voulut bien approuver et bénir l'idée, et Mgr Joseph également. Elle fit rapidement son chemin. Zélateurs et zélatrices se mirent à l'œuvre et, largement, les confrères du Précieux-Sang répondirent à l'appel. Tant et si bien que, nous l'avons dit, le 10 juillet 1871, l'heureux M. Lecours mettait ses ouvriers en devoir de creuser les fondations des édifices projetés du maître-corps et de la chapelle du monastère. Les premières pelletées de terre furent enlevées par Mgr Joseph, M. Raymond, M. Lecours et Mère Catherine-Aurélie. On pense bien que ce travail leur fut léger et que tous en rendirent gloire à Dieu.

Le 24 septembre suivant, en la fête de Notre-Dame-de-la-Merci, Mgr Charles LaRocque bénissait solennellement la pierre angulaire de la construction nouvelle, assisté par M. Raymond et M. Moreau. Pendant la cérémonie, les religieuses, pieusement agenouillées au pied du tabernacle, conjuraient Notre-Seigneur, par les mérites de son Précieux Sang, de bénir le futur sanctuaire et ses bienfaiteurs. M. Lecours eut pourtant, ce jour-là, une déception. Il avait compté que les coups de marteau qu'on viendrait frapper sur la pierre angulaire, selon l'usage, lui rapporteraient une riche offrande, et voilà qu'un malencontreux orage électrique dispersa trop tôt, vers la fin de la cérémonie, la foule accourue nombreuse ! Plusieurs, heureusement, revinrent après l'orage, Mgr l'évêque du diocèse en tête. Mais la chronique note que cet excellent M. Lecours ne fut pas quand même absolument satisfait.

Hélas ! ses déboires n'étaient pas finis. Les meilleurs mouvements de zèle finissent par perdre de leur entrain. Une suspension d'ardeur se fit bientôt sentir. " Plus l'édifice montait, écrit curieusement l'annaliste, et plus le chiffre des trente sous descendait ! " Et ce secours, d'abord considérable, devint à ce point intermittent, que l'on constata, un jour, qu'on ne pouvait plus s'appuyer sur lui. Le 7 novembre 1872, le *Courrier* de Saint-Hyacinthe publiait cette note : " Au Précieux-Sang, les fonds étant épuisés de part et

d'autre, et, M. le curé de Notre-Dame n'ayant plus que des dettes ($2,225.00), il se voit obligé de suspendre les travaux." Cet appel indirect et discret ne fut pas entendu, comme l'avait espéré M. Lecours. On avait pu terminer les travaux de l'extérieur, mais l'intérieur restait en plan. L'année suivante, en 1873, le digne prêtre cédait sa cure aux Pères Dominicains, que Mgr Charles LaRocque était si content d'accueillir dans sa ville épiscopale. Dans la retraite de sa cure de Sainte-Rosalie, M. Lecours multiplia les sacrifices pour arriver à payer " sa " dette. Mais les circonstances lui avaient rendu la tâche plus difficile. Nous verrons qu'il ne mourrait pas sans revenir au Précieux-Sang et sans se dévouer encore à sa belle œuvre.

Cependant, Mère Catherine-Aurélie, cela va de soi, ne demeurait pas inactive. Outre qu'elle s'occupait, dans la mesure possible, de toutes ces questions d'ordre matériel, elle continuait de diriger ses chères filles, celles de Saint-Hyacinthe et, de loin, celles de Toronto, dans les voies de la sainte vie contemplative que nous connaissons. Elle préparait aussi une autre fondation, celle de Notre-Dame-de-Grâce, qui se ferait en 1874. Elle multipliait ses prières et ses mortifications, ses exhortations et ses pieuses directions. A elle seule, sa correspondance avec ses filles de Toronto nous fournirait la matière d'un riche chapitre, qui constituerait tout un traité de vie religieuse des plus documentés et des mieux fournis. Et, toujours, ce serait l'œuvre du Précieux-Sang et l'esprit de sacrifice qui en feraient la base et aussi le couronnement. Quelques extraits de ces précieuses lettres vont nous le faire entendre. Le 3 juin 1870, elle écrit à l'une de ses chères enfants, qu'elle sait bien affligée, dans son exil, au cœur de la ville ontarienne : " Quand, dans ses desseins mystérieux, Jésus permettra pour vous cette souffrance du cœur, allez prier près de ce céleste compagnon de votre exil, baisez sa main crucifiante et crucifiée et dites-lui que vous acceptez non seulement la croix

qui pèse sur les épaules mais aussi et surtout celle qui pèse sur le cœur, car c'est celle-ci, plus que toute autre, qui élève l'âme vers les régions d'un amour qui n'est plus de la terre... Je sais vos occupations assujettissantes, vos ennuis de chaque jour, quand vous pensez à tout ce que vous aimiez au cher " berceau ", auquel vous avez dit un adieu peut-être éternel. Mais tout cela peut se changer en un perpétuel acte d'amour... Marchez donc dans la voie étroite, mais heureuse, de l'âme crucifiée, avec une sainte allégresse et un constant courage. Mon cœur vous y accompagnera pour encourager le vôtre en le plongeant dans le sang divin et en lui montrant le ciel... Jouissez de l'Eucharistie, puisez dans vos rapports avec Jésus-Hostie l'amour de la vie cachée, silencieuse, anéantie. Il fait si bon de vivre dans l'obscurité et dans la solitude, là où Jésus parle au cœur et dévoile ses secrets, là où il fait oublier les amertumes de cette vie et communique la lumière qui nous fait voir les choses sous leur vrai jour..." A la mi-septembre, Mère Catherine-Aurélie écrit encore à la même religieuse, dont la faible santé lui cause plus d'une inquiétude : "...Je crains pour vous l'automne, les premiers froids de l'hiver, et je voudrais vous voir assez fervente pour que vos prières jointes aux miennes puissent vous obtenir une santé parfaite que vous emploiriez toute à l'œuvre qui vous a été confiée. Aujourd'hui, plus encore qu'au moment où la fondation de Toronto s'est faite, je sens que le monde a besoin de prières et de réparations, des larmes et du sang de victimes virginales. Oh ! que le cœur me fait mal, quand je pense à tant d'âmes ingrates et rebelles... Vous, mon enfant, qu'éprouvez-vous, quand vous pensez à ceux de nos frères qui se font par leurs péchés les bourreaux de Jésus...? " Et nous pourrions remplir des pages et des pages avec de pareilles citations, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la tendresse de la mère pour ses chères filles ou de son désir de les voir se sacrifier pour la gloire du Précieux

Sang de Jésus. Mais, il faut nous borner, de peur de trop charger le cadre que nous nous sommes fixé.

Non seulement Mère Catherine-Aurélie écrivait à ses filles de Toronto, mais elle allait aussi, de temps en temps, les visiter. On l'y trouve, par exemple, à l'été de 1872. Elle écrit de là à la Mère assistante qui la remplace à Saint-Hyacinthe : " Quoique très occupée ici et un peu fatiguée des visites, je trouve moyen de me transporter souvent au cher monastère, où j'ai laissé des âmes si aimées. Je visite par la pensée chacune de mes filles. Je me tiens près de celles qui souffrent pour les encourager et près de celles qui jouissent pour remercier le Dieu bon qui leur donne des consolations. Je m'intéresse aux sollicitudes de toutes et je prie pour que rien ne trouble la paix des unes et des autres. Oh ! qu'il y a de bonheur à s'aider mutuellement! Chacune dans notre retraite, travaillons à notre perfection et à la sanctification des autres, à atteindre le règne de Dieu et à le faire règner lui-même sur tous les cœurs..." Elle entre ensuite dans nombre de détails qui touchent à l'administration, à l'admission des novices en particulier, et elle ajoute : " Chères petites vierges, il me semble que rien n'est épargné pour les rendre saintes et heureuses de servir Dieu dans la mortification et la perspective d'une mort qui vient toujours si tôt..."

Elle devait revenir à Saint-Hyacinthe vers la fin de juillet. Le 27 juin, elle écrit encore à son assistante : " Éloignée comme je le suis, la seule preuve que je puisse vous donner de la large part que je prends à vos sollicitudes, chère et bonne fille, c'est de vous assurer que sans cesse je vous bénis et que j'invoque surtout pour nos pauvres malades le sang tout-puissant et si bienfaisant de notre Jésus. Je l'offre au Père éternel pour que, par ses mérites, elles obtiennent les grâces que réclame leur état. Plus je les sais souffrantes, ces chères enfants, plus je sens que mon cœur se rapproche d'elles avec une affection plus pure...

Je les aime, ces bien-aimées filles, comme les victimes et les amies de Jésus crucifié, comme des privilégiées à qui il se plait à donner des traits de ressemblance avec lui-même, qu'il épure dans le feu de l'épreuve pour les unir plus étroitement à lui..."

Encore un coup, bornons là ces citations, pourtant si intéressantes. Celles que nous venons de faire établissent, nous semble-t-il, de façon très nette, jusqu'où et comment la fondatrice du Précieux-Sang entendait remplir ses nobles fonctions de supérieure et de mère. Sans négliger les intérêts généraux de son institut, tout en travaillant ardûment à son progrès et à son accroissement, elle ne perdait jamais de vue le bien particulier de chacune des âmes que la Providence avait confiées à sa garde et à sa direction. Son grand cœur savait se donner à toutes, sans cesser d'être à chacune. C'était bien la vraie mère au cœur admirable, ce cœur dont le poète a dit :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier !

CHAPITRE VIII

De la fondation de Notre-Dame-de-Grâce aux premières élections régulières de 1877 (1874-1877)

Sommaire.— Les travaux de construction sont suspendus de 1872 à 1876.— On prie saint Joseph.— Fondation de Notre-Dame-de-Grâce.— Projet d'avril 1866.— Reprise en 1874.— M. l'abbé Napoléon Maréchal.— Préparatifs.— Choix des " missionnaires ".— Installation du nouveau monastère aux pieds du Mont-Royal (14 juin 1874).— Allocution de Mgr Bourget.— Mgr l'évêque de Germanicopolis (Mgr Joseph) prend aussi la parole.— Mandement de Mgr Bourget.— Lettre pastorale de Mgr Charles LaRocque dans laquelle il loue l'œuvre du Précieux-Sang.— Mère Catherine-Aurélie passe quelques semaines à Notre-Dame-de-Grâce.— Rentrée à Saint-Hyacinthe, elle écrit aux Sœurs de Montréal (19 août 1874).— Un noviciat à Montréal.— Clôture régulière à Saint-Hyacinthe.— Mgr Joseph et Mère Catherine-Aurélie s'efforcent de conserver l'esprit d'union entre les maisons-filles et la maison-mère.— Premiers germes de difficultés.— Mère Catherine-Aurélie écrit à ses filles de Montréal.— Mort de Mgr Charles LaRocque (25 juillet 1875).— Mgr Moreau lui succède.— Un nouveau " Joseph " : M. l'abbé de la Croix.— Première messe dans la nouvelle chapelle du monastère (28 juillet 1876).— On en prend possession le 8 décembre.— Allocution de Mgr Joseph.— Bénédiction de la chapelle par Mgr Fabre (16 janvier 1877).— Mgr Fabre succède à Mgr Bourget, démissionnaire.— M. l'abbé Raymond nommé prélat (15 août 1876).— Mgr Joseph écrit sa joie à la supérieure de Toronto.— La charge de la supériorité se fait plus lourde pour Mère Catherine-Aurélie.— Divergences de vues.— Quelques lettres de la fondatrice.— Premières élections régulières le 6 février 1877.— Mère Catherine-Aurélie est élue supérieure.— En visite à Montréal, elle écrit à ses filles de Saint-Hyacinthe et leur recommande la simplicité.— Lettres à Mgr Joseph et à M. l'abbé de la Croix.— Son âme est prête à passer par les tribulations.

La vie matérielle d'un institut, comme celle d'un individu, a ses exigences. L'homme ne vit pas que de pain, nous enseigne l'Écriture. Et c'est très vrai. Mais il lui en faut. L'institut du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe existait depuis treize ans et sa maison-fille de Toronto depuis quatre ans. A la maison-mère, on était en construction, et, d'autre part, les vocations se multipliaient

C'est dire que les besoins étaient pressants et nombreux. M. le curé Lecours, le dévoué père nourricier et le pourvoyeur attentif, était maintenant parti, depuis le 29 septembre 1873, pour sa cure de Sainte-Rosalie. Pendant quatre ans, de 1872 à 1876, les travaux entrepris pour les bâtisses nouvelles devaient rester suspendus. Dans ces circonstances, on n'était pas, au monastère de Saint-Hyacinthe, sans éprouver une certaine gêne, tant pour la subsistance quotidienne que pour les constructions qui s'imposaient. Que faire ? La fondatrice et ses filles, avec une confiance inaltérable, priaient Notre-Seigneur de les tirer d'embarras. Elles l'invoquaient par son Précieux Sang, par sa sainte mère la Vierge Marie et par tous les saints. Elles s'efforcèrent, en particulier, de mettre saint Joseph dans leurs intérêts. Elles savaient par expérience que le bon saint est un avocat puissant au ciel, et, sur la terre, un protecteur à qui on n'a jamais recours en vain. Elles redoublèrent donc leurs instances et leurs supplications. Déjà, depuis quelques années, afin de ne jamais manquer de pain, elles s'étaient engagées à ne point rompre inutilement le silence au réfectoire, même les jours les plus solennels, et c'est une coutume qui s'est conservée jusqu'ici dans les maisons de l'institut. Après le départ de M. Lecours, en 1873, on se persuada qu'il fallait faire plus. " Nous aidant des poutres et des bouts de planches, raconte l'annaliste, nous allâmes placer l'image de saint Joseph et sa statue aux quatre coins du grand édifice inachevé, et surtout nous ajoutâmes en l'honneur du saint les dévotions aux dévotions." Les neuvaines, en effet, succédaient aux neuvaines et les processions aux processions. Jamais, par exemple, les exercices ainsi dits du *culte perpétuel* n'avaient été plus fervemment suivis et pratiqués. Or on remarqua que si la neuvaine se terminait un mercredi, ou que si l'on faisait ce jour-là la procession, invariablement, à la suite de la prière aux *sept douleurs* et *aux*

sept allégresses qui couronnait ces exercices, les dons affluaient providentiellement chez la Sœur dépositaire ou économe. "En conséquence, écrit l'annaliste, tous les mercredis, un oratoire fut dressé quelque part dans le monastère ou dans les édifices en construction, où nous nous rendions en procession, au chant des hymnes et des cantiques, pour honorer et prier le saint pourvoyeur des communautés religieuses." C'était là, évidemment, un beau geste de foi. Cependant la prière des confiantes filles de Mère Catherine-Aurélie dut se faire persévérante et être inlassable, car, comme dit encore joliment l'annaliste, " saint Joseph ne se pressait pas pour leur venir en aide au sujet des constructions ". Il les nourrissait, c'était déjà quelque chose ! Et puis, nous le constaterons bientôt, pour les bâtisses aussi, son heure approchait.

Le 14 juin 1874, avait lieu, à Montréal, la fondation de la deuxième maison-fille de l'institut, celle du monastère de Notre-Dame-de-Grâce, sur le versant ouest du Mont-Royal. Mgr Bourget, on s'en souvient, s'était toujours intéressé à l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie. C'est lui qui avait jadis prononcé, pour fixer sa vocation, la parole définitive. Le 14 septembre 1863, sur l'invitation de son ancien coadjuteur Mgr LaRocque, il était venu à Saint-Hyacinthe présider à l'installation dans le nouveau monastère, à la prise d'habit des premières novices et à la profession de la fondatrice. Plus d'une fois, par la suite, il avait honoré de sa visite les pieuses recluses. Huit ans auparavant, en 1866, il avait un jour formulé le souhait d'avoir chez lui une maison des Sœurs du Précieux-Sang. " Pour la première fois, écrivait alors Mgr LaRocque à la supérieure (17 avril 1866), Mgr l'évêque de Montréal m'a exprimé le désir (à sa dernière visite) d'avoir un essaim de cette jeune ruche dans sa ville épiscopale." Jusque-là, les circonstances ne l'avaient pas permis, et, nous l'avons vu, la " jeune ruche " avait d'abord " essaimé " à Toronto. En 1874, le moment parut propice pour Montréal. Il ne nous est guère

possible, dans cette histoire générale de la fondatrice, d'entrer dans tous les détails, merveilleux sous plus d'un rapport, de cette fondation de Notre-Dame-de-Grâce, qu'une relation, d'ailleurs fort bien faite, expose dans de volumineux cahiers que nous avons sous les yeux. Force nous est, une fois de plus, de condenser et de résumer.

L'homme de la Providence, après Mgr Bourget lui-même, en cette circonstance, ce fut M. l'abbé (plus tard chanoine) Joseph-Napoléon Maréchal, curé de Notre-Dame-de-Grâce depuis 1867. Nous avons eu déjà l'occasion, qu'on nous pardonne ce souvenir trop personnel, de parler du zèle et des activités de ce prêtre au grand cœur, dans notre *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, publiée en 1922. Lui-même et ses frères, M. le grand-vicaire L.-D.-A. Maréchal et M. le curé Théophile Maréchal, ancien trappiste, ont été, en effet, très mêlés à la vie de cette communauté de Sainte-Anne, née à Vaudreuil en 1850, mais dont le second berceau, en 1853, se trouva providentiellement placé à Saint-Jacques-de-l'Achigan. Successivement, les trois frères, M. Louis-Delphis-Adolphe, puis M. Théophile et enfin M. Napoléon, ont été curés de Saint-Jacques de 1858 à 1905, soit pendant près d'un demi-siècle. De plus, M. le grand-vicaire et M. Napoléon ont été chapelains, puis supérieurs ecclésiastiques, de la même communauté. De 1861 à 1867, M. Napoléon avait été aumônier à Lachine, troisième berceau des Sœurs de Sainte-Anne, et, devenu curé de Notre-Dame-de-Grâce, il avait continué, de 1867 à 1871, à s'occuper de cette communauté en qualité de supérieur ecclésiastique. Il se connaissait, par conséquent, en fait de direction spirituelle. Très pieux et très ardent, il nous paraît même s'y être donné parfois, tant pour les Sœurs du Précieux-Sang que pour les Sœurs de Sainte-Anne, avec un peu d'outrance et d'absolutisme. Hommes de Dieu, certes, dévoués comme personne et désireux avant tout de faire le bien, les MM. Maréchal enten-

daient le faire, ce bien, par leurs moyens propres et avec une certaine pointe d'exclusivisme. Il est sûr, en tout cas, la suite de ce récit le montrera, que M. le curé de Notre-Dame-de-Grâce, qui fut pourtant très généreusement dévoué à l'œuvre du Précieux-Sang, ne le fut pas, révérence gardée, sans un peu d'accaparement, et que, en dépit de ses bonnes intentions, il fit souffrir. Cela toutefois n'empêche pas qu'il ait été vraiment, pour la fondation du monastère de Montréal, ainsi que nous avons dit, l'homme de Dieu désigné par la Providence.

La dévotion au Précieux Sang, que le Pape Pie IX avait tant recommandée à son retour de l'exil de Gaëte, en 1850, et à laquelle l'institut fondé en 1861 à Saint-Hyacinthe avait donné au Canada un si superbe élan, trouva en M. le curé Maréchal l'un de ses plus dévoués apôtres. Plusieurs familles de sa paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, parmi les plus honorables, les Hudon, les Chaput et les Décarie, étaient, à son exemple, devenues des enthousiastes de l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie. Le 19 mars 1874, jour de la fête de saint Joseph, madame Ephrem Hudon passait quelques heures au monastère de Saint-Hyacinthe pour satisfaire à sa dévotion. Saint Joseph, qu'on priait là si bien, l'inspira sans doute. A son retour à Montréal, elle persuada son mari et quelques parents ou amis, dont M. Chaput, que le moment était venu de tenter une première démarche auprès de Mgr Bourget en vue d'une fondation du Précieux-Sang à Montréal. On alla donc auprès du saint évêque en délégation, M. Maréchal en tête, afin de demander son autorisation pour l'érection d'un monastère à Notre-Dame-de-Grâce. Monseigneur accueillit les délégués avec une particulière bienveillance. Dès le 7 avril, M. le curé Maréchal se rendit à Saint-Hyacinthe pour les premières négociations. " Je souhaite, avait dit Mgr Bourget, que tout se fasse heureusement et promptement." Il en fut ainsi. D'après les conditions arrêtées alors, que nous trouvons formulées dans une lettre du

15 avril de M. Maréchal à Mère Catherine-Aurélie, la future maison de Montréal, nous insistons pour qu'on le remarque bien, devait être absolument dépendante de celle de Saint-Hyacinthe. " Nous ne voulons pas fonder une nouvelle communauté du Précieux-Sang, écrivait-il, nous voulons une branche du petit arbre que le Seigneur a planté à Saint-Hyacinthe." Plus tard, nous aurons l'occasion de le voir, il voudrait autre chose, l'excellent curé ! Mais, à ce moment, il nous semble évident qu'il était sincère.

Grâce à son zèle, on pouvait dès lors disposer, à Notre-Dame-de-Grâce, tout près de son église paroissiale, d'un logement provisoire pour l'installation des Sœurs. Mais il fallait en plus s'assurer la possession d'un terrain convenable pour la construction prévue d'un vrai monastère. M. le curé négocia. Il écrivit d'abord à Saint-Hyacinthe qu'on lui demandait vingt-huit mille piastres pour un terrain qu'il avait en vue. C'était une grosse somme. Les religieuses supplièrent plus que jamais saint Joseph. Ce ne fut pas long ! Le 22 avril, un mercredi, M. Maréchal télégraphiait que l'affaire était conclue à des conditions avantageuses. En effet, le possesseur du terrain, M. Décarie, apprenant qu'il s'agissait de l'œuvre du Précieux-Sang, ne demandait plus que seize mille piastres, et encore avec des facilités de paiement toutes spéciales. Le jour même, Mgr Bourget approuvait la transaction projetée, et, le surlendemain, 24 avril, il écrivait à Mgr Charles LaRocque, ordinaire de Saint-Hyacinthe, en résidence à Belœil, pour lui demander officiellement un groupe de ses Sœurs du Précieux-Sang. Mgr Charles s'empressa d'acquiescer à cette demande, et, à Saint-Hyacinthe, le pieux Mgr Joseph chanta avec ses filles le plus fervent des *Te Deum*. Le 27 avril, Mère Catherine-Aurélie visitait, à Notre-Dame-de-Grâce, la maison provisoirement destinée aux Sœurs. M. Maréchal l'appelait une " étable de Bethléem ", mais la supérieure jugea que c'était un logement

spacieux et fort convenable. Les familles amies, que nous avons plus haut nommées, se chargèrent spontanément de pourvoir aux premières nécessités de la future communauté, et M. Maréchal put écrire aimablement : " Les contemplatives sont comme les petits oiseaux du ciel ! Elles ne sèment point, mais elles ont toujours du pain à manger et un nid pour se reposer."

Le mois de mai se passa en préparatifs de toutes sortes, à Saint-Hyacinthe et à Notre-Dame-de-Grâce. Le 4 juin, jour de la Fête-Dieu cette année-là, Mère Catherine-Aurélie nomma les " missionnaires " qui partiraient pour Montréal. Cette fois encore, elle fit le sacrifice de son assistante — c'était alors Mère Marie-du-Saint-Esprit — qu'elle désigna comme supérieure de la nouvelle mission. Les autres " élues " furent les Sœurs Saint-Alphonse, Marie-du-Crucifix, Marie-Réparatrice, Marie-de-Saint-Hyacinthe, Marie-de-l'Eucharistie, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Bernard et Sainte-Fébronie. La cérémonie, comme celle qui avait naguère précédé le départ pour Toronto, fut très solennelle. " Levez-vous et allez, disait, à la fin de son allocution, la fondatrice à ses filles. Allez accomplir la volonté de Dieu. En ce moment, les anges vous regardent avec complaisance et vos sœurs de la terre envient votre bonheur. Recevez l'assurance de ma constante affection et acceptez mes remerciements pour les services que vous avez rendus à la communauté... Pardonnez-nous, à vos sœurs et à moi, les manquements qui auraient pu vous faire de la peine. Oubliez tout... Je vous lègue mon amour brûlant pour le Précieux Sang, ma soif du salut des âmes et l'esprit de mon cher institut..." Le 13 juin, après avoir été pieusement préparées au sacrifice par le dévoué M. Raymond, les partantes se mettaient en route. Le 14 enfin, elles étaient installées, dans leur modeste logis de Notre-Dame-de-Grâce, au cours d'une cérémonie à l'église, présidée par Mgr Bourget, qui fut d'un éclat indescriptible. " On n'aurait pu faire

ni mieux, ni davantage, écrit l'annaliste, pour la réception d'un roi ! "

Mgr LaRocque et M. le grand-vicaire Raymond, les co-fondateurs, et Mère Catherine-Aurélie, la fondatrice, celle-ci amenant avec elle sa nièce, la petite Marie, devenue novice sous le nom d'Aurélie-de-Jésus, avaient tenu à accompagner les missionnaires pour les installer dans leur " mission ". Ils assistaient, par conséquent, à la belle cérémonie du 14. L'église était comble. Les religieuses voisines de la Congrégation, les sœurs des anciennes maîtresses de Mère Catherine-Aurélie à Saint-Hyacinthe, qui se montrèrent très prévenantes pour les arrivantes, se trouvaient là également, comme aussi les principales dames de la paroisse. Les jeunes filles du célèbre couvent de Villa-Maria firent les frais du chant. M. Raymond prêcha, et, naturellement, il traita du Précieux Sang. M. le curé Maréchal prononça ensuite une jolie allocution de bienvenue. Puis, l'évêque-officiant, Mgr Bourget, procéda à la bénédiction de la cloche du monastère, à laquelle il donna les noms de la sainte Vierge, de Mgr LaRocque, de madame Chaput, femme du donateur, et de la fondatrice : Marie, Joseph, Hélène et Aurélie. Comme de juste, M. Maréchal ayant pensé à tout, il y avait quantité de parrains et de marraines, et la collecte fut fructueuse ! Elle se monta à mille piastres environ. Enfin, ce fut, au chant du *Veni Creator*, l'entrée des " missionnaires " dans leur logis provisoire.

Immédiatement avant ce dernier acte de la cérémonie, Mgr Bourget voulut bien prendre la parole. Il avait alors 75 ans d'âge et il était évêque depuis près de 40 ans. Nombre de communautés, qu'il avait créées lui-même où qu'il avait fait venir de France depuis 1840, lui devaient la vie à Montréal, et, nous le savons, il n'avait pas peu contribué à la naissance même du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. Son prestige, non seulement à Montréal, mais dans tout le pays, était considérable. Son allocution à ses

nouvelles filles, qui constitue un si bel hommage à leur œuvre, mériterait beaucoup mieux que d'être signalée au passage. "C'est à Bethléem, leur disait-il en présence de cette brillante assemblée, que vous entrez aujourd'hui. Les commencements des grandes choses de la religion sont d'ordinaire pauvres. Presque toujours, elles naissent dans une crêche. C'est pour que nous ne soyions occupés que du ciel. Vous avez quitté votre diocèse, votre famille religieuse, vos saintes directrices et vous êtes accueillies ici aux acclamations de tout un peuple réjoui... Mais vous aurez des croix, vous devez vous y attendre, c'est votre mission de souffrir pour combattre le bon combat... Il y a beaucoup de piété dans cette ville de Montréal, mais aussi il s'y commet beaucoup de mal. Vous êtes ici comme des jeunes Davids, vous allez être mises en présence d'un terrible Goliath. Vous souffrirez pour demander et obtenir pardon pour les uns, pour édifier les autres et pour intercéder à la place de ceux que le tourbillon des affaires distraie des choses de Dieu..." L'évêque de Germanicopolis prit à son tour la parole. " Vous annoncez des croix à mes filles, Monseigneur, prononça-t-il. Vous dirai-je que la même pensée m'est venue au cours de ces cérémonies ? Cette pompe et ce triomphe, ne serait-ce pas le *jour des Rameaux?* Non, ce peuple sera constant. Cependant, comme vous, Monseigneur, je dis à mes filles qu'elles doivent s'attendre à souffrir. Si ce n'est pas de la part des hommes, ce sera de la part de Dieu, ou de la part du démon, ou encore de celle de leur propre esprit, et ce ne sera pas ce qui leur sera le moins sensible." Mgr Bourget ajouta un mot : " Elles ont dû, vos filles, Monseigneur, apprendre la science de la croix ! "

Le dimanche, 21 juin, on lut en chaire le *mandement* de Mgr l'évêque de Montréal, du 12 du même mois, annonçant au diocèse l'arrivée à Notre-Dame-de-Grâce des Sœurs du Précieux-Sang. Aux dix congrégations religieuses qui se partageaient dans Mont-

réal les œuvres de charité et d'éducation, le saint évêque se disait très heureux d'ajouter cette communauté vouée à la contemplation. " Cette communauté est encore jeune, écrivait-il, elle compte à peine quatorze ans d'existence. Mais elle a pris naissance sous nos yeux, elle a été formée à la vie religieuse par des maîtres expérimentés, elle a été arrosée avec soin des eaux vivifiantes de l'instruction religieuse, de la grâce divine et du Précieux Sang... La voix de cette communauté contemplative, comme celle de la tourterelle de l'Écriture, s'est fait entendre... Elle a retenti dans notre voisinage avec des gémissements ineffables... Elle proclame avec l'Église, à toutes les heures du jour et de la nuit: " Que le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde vos âmes pour la vie éternelle! "... Mgr Bourget entrait ensuite dans de belles considérations pour établir quels avantages ce serait de posséder au pied du Mont-Royal cet institut, pour l'affermissement des bons dans le bien, pour la préservation de ceux qui sont exposés à tomber dans le mal, pour le salut surtout des pauvres pécheurs. " O Agneau de Dieu, divin Jésus, terminait-il, après le dispositif qui réglait les conditions de l'installation de la communauté nouvelle, vous qui avez lavé nos robes et purifié nos consciences dans votre sang adorable, afin de nous préparer au festin de vos noces..., nous vous en supplions, daignez bénir cette nouvelle œuvre qui commence ici sous les auspices de votre sang divin. Arrosez-la de cette divine rosée qui la rende féconde et lui fasse porter des fruits abondants de salut ! "

Ce témoignage rendu à la grandeur et à l'efficacité de leur œuvre, et venu de si haut, ne pouvait pas ne pas toucher profondément les cœurs sensibles de Mère Catherine-Aurélie et de ses filles, non seulement à Notre-Dame-de-Grâce, mais aussi à Saint-Hyacinthe et à Toronto. A quelques jours de là, l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Charles LaRocque, qui vivait à Belœil, ainsi que nous l'avons déjà dit, écrivait, en date du 16 juin, une

lettre pastorale sur la fête du Précieux Sang, dans laquelle, à son tour, il rendait un bel hommage à l'œuvre de son prédécesseur dans la fondation de l'institut. Après avoir rappelé comment le pape Pie IX, alors glorieusement et douloureusement régnant, avait été amené, à son retour de l'exil de Gaëte, en 1850, à instituer cette fête pour honorer spécialement le sang divin qui a sauvé le monde, et qu'on adore à si juste titre depuis la cène et le calvaire, Mgr de Saint-Hyacinthe se félicitait que son diocèse eût su, grâce à ses deux prédécesseurs, répondre, " plus qu'aucun autre peut-être ", à la grande voix du pape appelant les âmes à la glorification du Précieux Sang. Parlant ensuite de l'institut de Mère Catherine-Aurélie en particulier, il écrivait : " Le ciel a béni cette œuvre. Fondée sans aucunes ressources, elle a été soutenue par des libéralités inattendues que la Providence lui a envoyées. Des sujets en grand nombre lui sont venus de toutes parts. Véritable grain de sénevé, elle a pris, là même où elle est née, à Saint-Hyacinthe, de grands développements. Bientôt, une tige s'en est détachée pour être transplantée à une grande distance..." Ayant aussi signalé, avec faveur, la fondation de Notre-Dame-de-Grâce, qui se faisait à ce moment, cinq ans après celle de Toronto, Mgr l'évêque continuait en traitant longuement et doctement du bien fondé doctrinal de la dévotion au Précieux Sang. Ajouté à celui de Mgr Bourget, ce témoignage de sympathie, donné à leur œuvre par leur évêque diocésain, était bien de nature, on le comprend sans peine, à encourager puissamment Mère Catherine-Aurélie et ses pieuses filles.

La fondatrice demeura plusieurs semaines à Notre-Dame-de-Grâce. Sa compagne de voyage, sa nièce Sœur Aurélie-de-Jésus, devait faire là sa profession, dans l'église paroissiale, le 15 août. Mgr de Germanicopolis vint la préparer et recevoir ses vœux, et ce fut Mgr Pinsonnault, évêque de Birtha, qui avait pris sa retraite à l'évêché de Montréal, après avoir été le premier évêque

de London de 1856 à 1866, qui prêcha le sermon de circonstance sur l'importance de la vie contemplative. Le 18 août, Mgr La-Rocque, Mère Catherine-Aurélie et sa compagne, maintenant professe, retournaient à Saint-Hyacinthe. Tout le temps qu'elle avait vécu à Montréal, la fondatrice n'avait cessé, comme naguère à Toronto, de recevoir des visites et d'être l'objet de la vénération de tous. Elle en manifestait souvent sa surprise et sa confusion à ses filles, leur répétant même avec larmes qu'elle était indigne de toute cette attention et que Dieu, en se servant d'elle pour activer la foi et la piété de tant de gens, utilisait un bien pauvre instrument. Le 19 août, au lendemain de son retour à Saint-Hyacinthe, elle leur écrivait : " Je vous ai quittées, mais je suis avec vous plus que jamais peut-être, parce qu'ici on ne parle que de vous... J'ai retrouvé au cher berceau d'autres enfants toutes joyeuses de me revoir et exprimant leurs transports avec une expression qui m'allait au cœur. La joie d'être avec elles et le regret de vous avoir quittées se confondaient en moi avec une force singulière... Aimons en souffrant, mes bien-aimées filles, mêlons ensemble le sang et les larmes de nos cœurs déchirés par la séparation et offrons-les à Jésus comme un calice d'actions de grâces... Je ne saurais oublier vos dignes voisins et voisines, doués d'âmes si sensibles et si bonnes. Oh ! dites-leur à tous que je les aime de cet amour qui se sent pressé de donner... Je leur donne le sang de Jésus, mon unique trésor. Je leur donne le fruit de mes petits sacrifices et de mes souffrances. Je leur donne en un mot tout ce que Notre-Seigneur me permet de donner. Il sait, lui, jusqu'où va ma reconnaissance. Saluez-les pour moi, remerciez-les pour moi, sauvez-les avec moi. Puis, faites le bonheur de votre père spirituel (M. Maréchal), comme vous faites celui de votre aimante mère."

Au mois de novembre suivant, vu le nombre de postulantes qui se présentaient à Notre-Dame-de-Grâce, Mgr Bourget décida

d'ouvrir un noviciat et fit une ordonnance fixant cette ouverture au 13, jour de la fête de saint Stanislas Kostka. Mère Catherine-Aurélie, en revenant d'un voyage à Toronto, put se donner la consolation d'y assister. La cérémonie fut présidée par Mgr Fabre, évêque coadjuteur de Mgr Bourget depuis le 1er avril 1873. Mgr de Germanicopolis, qui était venu préparer saintement la communauté à l'événement, commenta heureusement l'ordonnance de l'évêque de Montréal, montrant que la confiance du vénéré prélat créait à ses chères filles une obligation nouvelle d'être plus complètement fidèles à leurs devoirs d'adoratrices-expiatrices. Il les plaça spécialement sous le patronage de saint Stanislas, le si parfait modèle des novices et des religieux. Il leur proposa comme programme de vie, le *motto* du jeune saint: " Peu de choses avec beaucoup d'obéissance. " Cinq jeunes vierges commençaient, ce jour-là, leur noviciat. Mère Marie-du-Saint-Esprit fut nommée maîtresse des novices et Sœur Marie-Réparatrice sous-maîtresse. En exhortant ses nouvelles enfants à beaucoup de courage, la fondatrice, avant de les quitter, le 21 novembre, leur dit : " La croix est un pont divin par lequel il faut absolument passer pour aller au ciel." C'est là une parole qui est dure à la nature, mais combien elle est juste et vraie! On ne se donne à Dieu et à la contemplation qu'à cette condition. Celui ou celle qui veut suivre Jésus jusqu'au bout, doit d'abord se renoncer et accepter la croix — *Qui vult post me venire, abneget semetipsum et tollat crucem.*

A Saint-Hyacinthe aussi, cela va sans dire, on s'efforçait d'entrer dans l'esprit de la croix pour mieux suivre Notre-Seigneur et rendre davantage hommage à son Précieux Sang. Dans une lettre du 20 septembre de ce même automne, à ses filles du monastère de la montagne, ainsi qu'elle appelle la maison sise au pied du Mont-Royal, la fondatrice annonce que, depuis le 17, un véritable cloître existe avec de sévères grilles au berceau de l'institut.

" Cette bien-aimée clôture, écrit-elle, va nous donner l'occasion de faire plus d'un sacrifice. Je la bénis pourtant avec amour, non pas parce qu'elle nous sépare de nos amis, mais parce qu'elle nous contraint de nous immoler davantage pour eux et pour notre œuvre." — " La maison-mère, ajoute-t-elle, pourra ainsi donner l'exemple de la sévérité claustrale aux deux autres monastères. Les visites ne seront reçues qu'au parloir, et il ne s'y trouve pas un seul petit guichet. Tout effet ou papier, que l'on veut passer à une Sœur, devra être confié à la portière, qui, comme il est dit dans la règle, les remettra tout de suite à la supérieure. De plus, aucune visite ne sera reçue après 5 h. 30, à moins de raisons exceptionnelles. Je vous mentionne toutes ces décisions, approuvées et bénies par Mgr le fondateur, pour qu'elles soient la règle chez vous comme ici..."

L'institut avait désormais trois monastères. Qu'adviendrait-il de l'esprit d'union entre les Sœurs des différentes maisons ? Naturellement, les fondateurs désiraient ardemment qu'il se conservât. " Rien, je m'en flatte, écrivait Mère Catherine-Aurélie, le 26 décembre 1874, à ses filles de la montagne, ne viendra jamais affaiblir ces chaînes si douces et si sacrées qui feront de nos petites bergeries une seule et même communauté, ayant les mêmes règles, les mêmes usages et coutumes et le même esprit." Et Mgr Joseph, le vénéré fondateur, disait pareillement, dans sa lettre du 1er janvier 1875, aux Sœurs de Notre-Dame-de-Grâce : " Oh ! qu'il plaise au Seigneur de maintenir toujours dans la plus étroite et la plus fraternelle union les divers monastères de l'institut ! Qu'il n'y ait entre eux qu'un même esprit et que leurs communes règles soient toujours l'objet de leur affection ! Que chaque maison appréhende de jamais donner l'exemple de la moindre " dégénération " dans ces dispositions qui causent tant de bonheur aujourd'hui ! " C'était aussi le sentiment de Mgr Bourget. Peu de temps après la fondation de Notre-Dame-

de-Grâce, il écrivait, en effet, à Mgr Joseph : " Toutes les fondations doivent demeurer tendrement et fortement unies au berceau de l'institut. S'il est vrai de dire en général que l'union fait la force et que, suivant l'oracle de Notre-Seigneur, tout royaume divisé tombe en ruines, cela doit bien surtout s'entendre des branches d'une communauté. En se séparant les unes des autres. elles ne doivent pas cesser de vivre de la même sève, afin de porter les mêmes fruits..."

Mais l'union, surtout entre des maisons cloîtrées, doit s'entendre avec de nécessaires restrictions. Dès le 18 janvier 1875, Mgr Joseph, répondant à ses filles de Montréal, qui avaient exprimé le désir de posséder encore leur chère Mère Catherine-Aurélie au milieu d'elles, leur disait : " La retraite va commencer ici le 3 février, votre Mère est souvent malade, ce voyage est difficile. Et puis, pour être franc avec vous, je dois vous avouer que cet bonne Mère n'est pas tout à fait libre de suivre les mouvements de son cœur à ce sujet. Nos Seigneurs les évêques, surtout celui de Saint-Hyacinthe (Mgr Charles), ne verraient pas d'un bon œil un voyage si rapproché de ceux qu'elle a déjà faits. Il faut compter, vous le comprenez, avec la manière de voir des premiers supérieurs, qui sont les anges gardiens des épouses de Notre-Seigneur. Sous ce rapport, je dois m'incliner comme vous. Il faut donc refouler dans vos cœurs votre filial désir. Je suis tout triste avec vous, mais ma raison redresse le penchant de ma tendresse. Abnégation donc ! Offrons ce sacrifice à Jésus et à sa sainte mère ! "

L'abnégation, la croix, nous savons déjà que Mère Catherine-Aurélie ne voulait rien autre chose, ni pour ses filles, ni pour elle-même. Le 13 mai 1875, nous lisons sous sa plume à l'adresse de la supérieure du monastère de la montagne : " Vous êtes sur le chandelier, ma chère fille, vous êtes la fondatrice d'une maison... Je cède à l'impulsion de mon cœur, je vous donne pour livre de sagesse et de science la croix rougie du sang de notre Jésus et je

laisse à votre mystique époux le soin de vous expliquer toutes les grandeurs et toutes les beautés de cet ineffable don..." Le 11 juin, pour l'anniversaire du 14, elle écrit à la même, mais à l'intention de toutes ses filles : " Recueillez bien soigneusement les enseignements qui découlent pour vous des bienfaits du Seigneur. Apprenez à aimer d'autant plus que vous êtes plus aimées, à aimer comme des vierges, à vous immoler comme des victimes, unissant toujours la pénitence à l'amour, puisque l'amour sans la pénitence est une fleur sans fruit..." Enfin, le 30 juin, préludant à la fête du Précieux Sang, elle écrit encore, toujours aux mêmes : " J'attends tout du sang divin de Jésus. Il me semble que, dimanche prochain, Dieu vous regardera comme des créatures nouvelles, toutes rajeunies dans le sang de son fils et que Jésus lui-même pourra se dire avec délice : " Voilà les vierges que le vin de mon sang a fait germer et qui sont toutes blanches et toutes aimables comme je voudrais qu'elles fussent toujours ! "

Le 15 juillet 1875, l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Charles LaRocque, mourait à l'Hôtel-Dieu de sa ville épiscopale, d'une maladie qui le minait depuis longtemps, à 66 ans d'âge, 43 ans de sacerdoce et 9 ans d'épiscopat. Nous avons déjà raconté qu'il avait presque toujours vécu à Belœil, loin de son évêché, et qu'il s'était occupé moins qu'il ne l'aurait fait en d'autres circonstances de ses Sœurs du Précieux-Sang. Mais nous savons de même qu'il ne leur avait pas ménagé ses encouragements et que toute sa bienveillance leur était acquise. Aussi, a-t-on gardé de lui dans l'institut un excellent souvenir. Le fait qu'il était le cousin de Mgr Joseph et qu'il le laissa à peu près gouverner la communauté à sa guise n'a pas manqué sans doute d'y contribuer. Cinq jours avant de mourir, le 10 juillet, sentant venir sa fin, et pour se conformer à une " recommandation expresse " de Rome, il avait pourvu le diocèse pour la vacance du siège et nommé adminis-

trateur l'un de ses grands-vicaires (les autres étaient Mgr Joseph et M. Raymond) qui était aussi son chancelier, M. l'abbé Louis-Zéphirin Moreau. Le 19 novembre suivant le même M. Moreau était élu évêque de Saint-Hyacinthe, et il était sacré par Mgr Taschereau et prenait possession le 16 janvier 1876. Secrétaire de l'évêché depuis 1852, bras droit tour à tour de Mgr Prince et des deux Mgr LaRocque, curé de la cathédrale et vicaire général depuis 1869, à quatre reprises administrateur du diocèse, Mgr Moreau était qualifié comme personne pour le haut poste d'honneur auquel il était appelé. Il devait gouverner le diocèse jusqu'à sa mort (24 mai 1901). En montant sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, il devenait, par le fait, le premier supérieur du Précieux-Sang. Comme son prédécesseur, il laissa cependant, en grande partie, la gouverne spirituelle du monastère à Mgr Joseph, ce qui ne l'empêcha pas d'en garder la haute surveillance, ni d'intervenir, quand il le jugea à propos, et avec une fermeté parfois plutôt rude, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Cependant, nous l'avons dit, les constructions du monastère de Saint-Hyacinthe, de 1872 à 1876, étaient restées en plan. Depuis le départ de M. Lecours, en septembre 1873, on se demandait qui le remplacerait dans le rôle ingrat de pourvoyeur matériel ou de père nourricier. On priait avec ferveur saint Joseph, mais, comme avait dit l'annaliste, le bon saint ne se pressait pas. Son heure vint l'année même de l'accession de Mgr Moreau au trône épiscopal. Un nouveau Joseph, en chair et en os, fut donné par la Providence à l'institut, et ce fut M. l'abbé de la Croix. Ce prêtre distingué, très versé dans les beaux-arts et d'un talent d'organisateur hors pair, était natif de France. Charles-Marie-Gabriel-Roch-Gaston de la Croix de Castries de Mérangues et Ganjac — un nom de la noblesse évidemment — était né à Paris, le 7 octobre 1836, nous apprend le dictionnaire de M. l'abbé Allaire, et il avait été ordonné prêtre, le 29 janvier 1869, à Feld-

kirke, en Autriche. On le trouve à Montréal en 1874 et il vint résider à Saint-Hyacinthe en 1875. Il semble bien qu'on ne connut jamais rien, ou à peu près, au Canada, de son passé, et il reste, même pour l'institut qu'il a obligé avec tant de zèle et d'intelligente activité, un personnage assez mystérieux. Il fut aumônier au Précieux-Sang, ou tout au moins il y séjourna en qualité d'hôte de Mgr LaRocque, de 1875 à 1882. Il partit ensuite pour les États-Unis et l'on n'eut de lui, après cette époque, que fort peu de nouvelles. La tradition se conserve au monastère, et d'ailleurs ses multiples noms et prénoms l'indiquent suffisamment, que M. de la Croix appartenait à une très grande famille. Il est sûr, en tout cas, qu'il était parent ou allié du comte de Montalembert. Ce prêtre de France était un artiste dans tous les genres. Il excellait, en particulier, dans les arts de l'architecture et de la peinture. D'une discrétion parfaite, qui ne laissait pas que d'intriguer un peu, sur tout ce qui le concernait personnellement, il était par ailleurs assez ouvert et communicatif. Sa piété, pour tous ceux qui l'ont connu, était évidemment sincère, mais elle avait un brin d'excentricité qui ne plaisait pas à tous. Il ne fut jamais très répandu, ni très populaire, dans les milieux du clergé de Saint-Hyacinthe. Tous cependant rendaient hommage à son zèle. Pendant les six ans qu'il passa au Précieux-Sang, son dévouement à l'œuvre fut inlassable et au-dessus de tous les éloges. Si l'on en croit un renseignement particulier, dont nous n'avons pu toutefois vérifier l'exactitude, il serait mort quelques années après la fondation du monastère du Précieux-Sang de Portland, qui se fit en 1892, dans un hôpital de San Francisco, en Californie.

Peu de temps après son arrivée à Saint-Hyacinthe, au printemps de 1876, M. l'abbé de la Croix se sentit la confiance de continuer l'œuvre de M. Lecours, et il offrit à la communauté de diriger les travaux nécessaires à l'achèvement de l'intérieur de la chapelle et du chœur des religieuses. Avec l'approbation de Mgr

Moreau, on acquiesça à sa généreuse proposition. Sans tarder, il se mit à l'œuvre. " Homme d'initiative et de ressources remarquables, lisons-nous au *Livre d'or*, architecte, peintre, décorateur, artiste en tous les genres, l'abbé de la Croix engagea un certain nombre de menuisiers et de maçons, dont il dirigeait lui-même les travaux. En quelques jours, une grande partie du plancher et de la voûte était terminée, ainsi que la grille du chœur, la balustrade et un autel romain fort convenable." Toujours est-il que, le 19 juillet, l'exercice public du mois du Précieux Sang se faisait dans la nouvelle chapelle et que, le 28, pour la première fois, on y disait la messe. Les travaux avaient été interrompus pendant quatre ans, mais le nouveau Joseph se montrait expéditif. " Pour la circonstance (celle de la première messe), raconte encore le *Livre d'or*, le temple, pauvre et nu, avait été décoré le mieux qu'on avait pu. Nos annales précisent que tout y était rouge et blanc. Sept autels temporaires avaient été érigés dans la vaste enceinte en l'honneur des sept effusions du Précieux Sang. Sur cinq de ces autels, le saint sacrifice fut offert simultanément. Les cinq officiants étaient Mgr Moreau, Mgr de Germanicopolis, M. le grand-vicaire Raymond, M. Desmazures, sulpicien de Montréal, et un jeune prêtre, qui disait ce matin-là sa deuxième messe, M. l'abbé Saül Gendron . . . Quel délicieux et émouvant spectacle pour nos cœurs que celui que présentaient à nos yeux ces cinq ministres du Seigneur, tous revêtus de chasubles rouges, célébrant, pour la première fois, dans notre nouveau sanctuaire, la messe votive du Précieux Sang! "

Ce n'était cependant qu'une sorte de prise de possession temporaire.Pendant plusieurs mois, on dut poursuivre les travaux, et, chaque fois qu'on faisait là un exercice, et c'était plutôt rarement, il fallait, tout de suite après, reporter le saint Sacrement au tabernacle de la *maison blanche*. Enfin, le 8 décembre 1876, en la fête de l'Immaculée Comception, Notre-Seigneur prenait

possession de la nouvelle chapelle, et, les religieuses, de leur chœur. La communauté quittait pour toujours le petit sanctuaire aimé, où, depuis le 14 septembre 1863, s'étaient faites toutes les vêtures et toutes les professions, et où, depuis treize ans, on avait vécu en adorant et en expiant. Il y a quelque chose de triste dans tout ce qui finit. Les adieux à la modeste chapelle ne se firent pas sans serrement de cœur et sans quelques larmes. Au dernier exercice, le soir de la veille du 8 décembre, Mgr Joseph rappela en termes émus les jours écoulés dans ce lieu béni, les prières et les sacrifices offerts à Jésus, les grâces qu'on y avait reçues. Sentant le besoin de rendre un hommage de gratitude aux deux généreux pères nourriciers que la Providence avait suscités, il ajouta : " A peu près vers l'époque où se fondait votre institut, il y avait, en France, un cœur de jeune homme qui se trouva épris d'une vive dévotion envers le Précieux Sang. Devenu un prêtre fervent, ce jeune homme est venu au Canada. Il a connu et aimé votre œuvre. Avec quelle générosité et quelle activité il s'y dévoue, vous le savez. Je suis heureux de vous le dire, mes chères filles, et je vous le dis avec un sentiment de vive gratitude, sans le premier bienfaiteur que fut M. Lecours, nous n'aurions pas pu commencer nos constructions, et, sans le généreux M. de la Croix, nous n'aurions pas pu les continuer." Et l'on chanta le *Te Deum*.

Le 16 janvier 1877, la nouvelle chapelle fut solennellement bénite. C'était au premier anniversaire de la consécration de Mgr Moreau. Une délicate attention du digne évêque avait fixé ce jour, qui devait naturellement réunir à Saint-Hyacinthe nombre de prêtres et même y amener quelques évêques, pour la pieuse cérémonie. Elle fut consolante, pour Mère Catherine-Aurélie et pour ses filles, autant qu'elle fut imposante. Mgr Fabre, le nouvel évêque de Montréal, la présida. Le 8 septembre 1876, Mgr Bourget, chargé d'ans et de mérites, annonçait, en effet, dans une *lettre pastorale* remarquable de dignité et d'humilité personnelle, que le

Saint-Siège avait, le 19 juillet précédent, accepté sa démission comme évêque de Montréal. Son coadjuteur depuis 1873, Mgr Edouard-Charles Fabre, lui succédait par le fait même. Né à Montréal (20 février 1827), le nouvel évêque de ce diocèse, avait fait ses humanités au séminaire de Saint-Hyacinthe, puis, après un séjour d'étude à Issy (Paris), il avait été ordonné prêtre à Montréal par Mgr Prince (23 février 1850). Élu évêque de Gratianapolis et coadjuteur de Mgr Bourget, le 1er avril 1873, il avait été sacré à l'église du Gésu (Montréal), par Mgr Taschereau, le 1er mai suivant. C'était en un sens un enfant de Saint-Hyacinthe, et c'était un doux et un pacifique. Mais, comme tous ceux qui ont conscience de leurs responsabilités, il tenait à ses vues, quand il les savait ou les croyait justes. Pour la direction d'une communauté cloîtrée, par exemple, nous verrons qu'il estimait plus convenable la séparation assez complète d'une maison-fille d'avec la maison-mère, surtout si les deux étaient sises dans des diocèses différents. Il vint avec bonheur, lui qui aimait tant les cérémonies religieuses, présider, le 16 janvier 1877, celle de la bénédiction de la nouvelle chapelle du Précieux-Sang, à laquelle la coïncidence du premier anniversaire du sacre de Mgr Moreau contribua à donner un si bel éclat. Trois évêques, note la chronique, et pas moins de cinquante prêtres y assistaient.

Le prêtre dévoué qui dirigeait Mère Catherine-Aurélie depuis un quart de siècle, et qui était aussi le père spirituel de toute la communauté depuis sa fondation, le bon M. Raymond, était là, radieux, au milieu de cette imposante assemblée d'évêques et de prêtres. Mais il assistait à la bénédiction de la chapelle de son cher Précieux-Sang revêtu d'une nouvelle dignité. Dès la première année de son épiscopat, en effet, Mgr Moreau avait demandé au Saint-Père d'honorer la personne et les mérites du vénérable supérieur de son séminaire, et le pape Pie IX avait nommé M. Raymond prélat de sa maison pontificale. Les documents officiels

arrivèrent à Saint-Hyacinthe le 15 août. On devait dire maintenant — et avec quelle joie on le disait au Précieux-Sang! — Mgr Raymond. Son nouveau titre ne changeait en rien, on le conçoit, ses habitudes de vie et de dévouement. Au cours de l'avent de 1876, il écrivait, empêché, ce jour-là, de lui faire sa visite accoutumée, à la fondatrice, ce billet très simple, mais significatif: " Quand je ne puis aller vous voir, je m'entretiens de vous avec Jésus. Je le prie de vous parler lui-même, de vous suggérer les sentiments qu'il demande de votre cœur, de vous éclairer de ses lumières sur les moyens de tendre à la perfection et sur l'emploi de votre charge. Il m'entend, en ce moment, demander pour vous ce que j'ai demandé pour moi-même à l'oraison de ce matin, la conviction profonde que nous ne pouvons absolument rien faire de bon sans la grâce divine et la détermination d'implorer fréquemment le secours du ciel. Sentons notre misère devant la grandeur de Dieu et la condescendance extrême qu'il a de se servir de nous pour faire du bien aux autres. " Ajoutons tout de suite qu'au mois de juillet suivant, le 26, Mgr Raymond, à la création du chapitre diocésain, qu'installerait, le 15 août, Mgr Conroy, délégué apostolique *ad tempus* au Canada, devait être fait chanoine et prévôt.

La joie de Mgr Joseph, cela va se soi, en constatant les progrès de l'œuvre qui lui était également chère, n'était pas moins vive que celle de Mgr Raymond. Le 6 janvier 1877, écrivant à ses filles de Toronto, il leur annonçait la cérémonie de la bénédiction de la chapelle en des termes qui le laissent bien voir : " Si mes jambes, leur disait-il, me refusent leurs services, il est loin d'en être ainsi de ma mémoire, de mon imagination et de mon cœur. Aussi tout cela se tourne-t-il vers vous avec vivacité et tendresse... Depuis plusieurs mois, je suis dans ma soixante-dixième année. A mesure que je vieillis, je comprends davantage que notre conversation doit être au ciel. " Mais les intérêts légitimes de la terre, conti-

nuait-il en substance, ne me laissent pas indifférent. " Je tiens à vous écrire quelques lignes au sujet des travaux d'achèvement du monastère-berceau. La chapelle est prête à recevoir la bénédiction solennelle le 16 courant, dans l'après-midi. Ce sera un gentil petit sanctuaire lorsqu'il aura reçu plus tard ses ornements. Le chœur des Sœurs est presque achevé, si j'en excepte les stalles. Votre Mère et toutes vos Sœurs sont enchantées de le voir silencieux et si propre au recueillement. Il reste encore à achever, si la Providence le veut, le rez-de-chaussée et le troisième étage, plus les infirmeries. L'excellent M. de la Croix nous a beaucoup aidé. Il a payé de sa bourse et s'est imposé des fatigues énormes. Veuille le bon Dieu exaucer nos prières reconnaissantes et le récompenser!"

Nous avons vu que, pendant que se continuaient les travaux des constructions du monastère de la maison-mère, l'infatigable fondatrice se dépensait au service de ses chères enfants, à Saint-Hyacinthe même, à Toronto et à Notre-Dame-de-Grâce. Outre les voyages, qu'elle devait espacer, mais qui étaient encore assez fréquents, sa correspondance, en se multipliant, exigeait d'elle un labeur considérable. Et pourtant, elle était bien souvent souffrante et elle tenait, autant qu'il lui était matériellement possible, à donner l'exemple de l'assistance aux exercices réguliers. C'est dire, en peu de mots, que la charge de la supériorité lui devenait de plus en plus absorbante et lourde à porter. Bientôt, des divergences de vues se manifesteraient — elles commençaient déjà en 1876 — entre les supérieurs majeurs, au sujet des relations entre les diverses maisons, qui compliqueraient encore sa situation. L'art du gouvernement n'est pas d'un maniement facile. Il faut être ferme sans rudesse, bon sans faiblesse, et ce n'est pas toujours aisé à la pauvre nature humaine, qui penche plus ou moins d'un côté ou de l'autre, alors que le véritable esprit de Dieu veut pourtant qu'on tienne entre l'un et l'autre un juste équilibre. N'y a-t-il pas des supérieurs qui brisent parfois sous prétexte de réformer,

et d'autres qui laissent tout faire pour ne pas blesser et faire de la peine ? Mère Catherine-Aurélie penchait peut-être vers la bonté. Mais, sachant généreusement se faire violence à elle-même, elle n'hésitait pas, quand son devoir le lui commandait, à reprendre et à corriger.

Elle savait, disons-nous, se faire violence à elle-même. Toute sa vie, elle en a donné des preuves. Au cours de cette période, par exemple, qui va de 1874 à 1877, que de fois, dans ses innombrables lettres, on en trouve l'expression manifeste ! Ne pouvant tout citer, rappelons au moins quelques-unes de ses déclarations les plus catégoriques à ce sujet. Parmi ses correspondants du temps, il y avait un riche négociant de Montréal, bienfaiteur insigne du monastère de la montagne, à qui elle écrivait régulièrement, et qui a pieusement conservé ses lettres. Que de choses édifiantes on y peut lire ! " Je vous remercie, écrit-elle (24 décembre 1873), des bons souhaits que vous me faites pour la nouvelle année. Je les accepte avec reconnaissance, même celui d'une longue vie dans l'exil de la terre. Mais je vous supplie de retrancher celui qui implore en ma faveur une santé florissante. Veuillez me croire, mon bon monsieur, ce serait le plus triste cadeau que le ciel pût me faire. J'aime mes souffrances, tout ce qui m'immole et me sacrifie, tout ce qui me fait ressembler davantage à la victime sanglante que j'ai prise pour modèle et que je suis avec bonheur à la trace de ses épines. Oui, j'aime mes douleurs, comme l'avare aime ses richesses, et je ne voudrais pas en perdre une seule..." — " L'affection surnaturelle qui nous lient à nos bienfaiteurs, lui dit-elle une autre fois (23 août 1874), ne ressemble pas à l'affection (purement) humaine. Celle-ci, en effet, vit de jouissances, tandis que la nôtre vit de sacrifices. Mais elle n'en est que plus forte, puisqu'elle porte le cachet du Dieu du calvaire." —" Le bon Dieu permet que vous ayiez à souffrir dans votre cœur et dans vos aspirations les plus intimes, ajoute-t-elle un an

plus tard (14 mars 1875). Je vous dirai, avec un saint évêque, que cette souffrance ne fait qu'enlever un peu de boue à vos sandales... Sans la souffrance, les âmes seraient toujours infirmes et débiles, elles n'acquèreraient jamais cette vigueur et cette générosité qui fontles héros de la foi chrétienne..." — Au cours de la semaine sainte de 1876, écrivant au même, elle insiste de nouveau sur l'importance du sacrifice (10 avril) : " Vendredi, ce sera le grand jour de la douleur et de l'immolation. Consentirez-vous à vous tenir avec nous au pied de la croix ? Oui, n'est-ce pas ? Car, vous savez bien qu'il faut des Jeans, des Nicodèmes et des Cyrénéens, pour pleurer avec les Maries et les Madeleines et leur aider à recueillir le Précieux Sang, à l'empêcher d'être profané, à le répandre sur le monde ?..." Quel beau langage et comme on sent, même sous la froide écorce de lettres vieilles de cinquante ans, qu'il jaillissait de source, sans efforts et tout naturellement ! De ces affectueuses exhortations à la souffrance, rapprochons cette autre, qu'elle adresse vers le même temps à une jeune fille : " Si mes pauvres prières peuvent être efficaces, enfant trop chère, je t'assure que le sang de Jésus coulera délicieusement sur toi et qu'il te rendra le joug (du Seigneur) doux comme le baiser d'une mère..."

A lire ce que Mère Catherine-Aurélie écrivait ainsi à ses correspondants de l'extérieur, on imagine aisément ce qu'elle devait écrire, et surtout ce qu'elle aimait à dire, à ses filles en Dieu. Nous n'insistons pas davantage, car nous en avons précédemment donné plus d'un exemple. Son humilité, son esprit de foi, son amour de la souffrance, sa générosité à se dévouer et, par-dessus tout, son culte au Précieux Sang, voilà où était sa force. C'est dans ces sentiments élevés que, depuis seize ans, elle gouvernait, sous l'œil de Mgr LaRocque et celui de Mgr Raymond, son institut de vierges rouges et blanches. Pendant toute cette première période de la vie de la communauté, qui va de 1861 à 1877, les *Annales*

ne parlent pas d'élections à Saint-Hyacinthe, et il nous semble bien que la fondatrice, de par l'autorité des évêques diocésains qui s'étaient succédé, et du consentement au moins tacite de toutes ses filles, avait porté la charge de la supériorité sans autre élection formelle, ou, dans tous les cas, que si des élections avaient eu lieu, elles s'étaient faites à peu près toutes seules. Peu de temps après la bénédiction de la nouvelle chapelle (16 janvier 1877), Mgr Moreau décida qu'on procèderait, le 6 février, à des élections absolument régulières et selon toutes les prescriptions canoniques. En annonçant à ses filles, le 27 janvier, cet événement important, Mère Catherine-Aurélie leur recommanda d'accepter cette décision de Mgr l'évêque diocésain comme l'expression de la volonté de Dieu et surtout de bien prier pour attirer sur les prochaines élections la bénédiction du ciel.

Le 6 février donc, Mgr de Saint-Hyacinthe, accompagné de Mgr Joseph et de Mgr Raymond, se rendait à la salle de la communauté, où étaient déjà réunies les Sœurs qui avaient droit de prendre part à cette élection. " Après le chant du *Veni creator*, raconte l'annaliste, notre vénérée Mère vint se mettre à genoux au milieu du chœur et prononça les paroles suivantes : " Monseigneur, — Je me démets aujourd'hui de la charge de supérieure des Sœurs du Précieux-Sang, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et je demande pardon des fautes que j'ai commises en cette charge." Mgr Moreau lui répondit : " Ma chère fille,— J'accepte votre démission et j'espère que Notre-Seigneur vous pardonne les fautes que vous avez pu commettre. Allez en paix. " Les votes furent ensuite déposés dans la petite boîte préparée à cet effet. Mgr le président l'ouvrit et Mgr Raymond, faisant l'office de secrétaire, compta les voix... Le moment d'attente ne fut pas long. Comme nous l'avions espéré et désiré, le nom de notre mille fois aimée Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang fut proclamé comme étant celui de l'ange gardien et consolateur que

Dieu voulait bien nous laisser encore pour nous guider vers lui. Malgré la solennité de la circonstance, un sourire de bonheur illumina toutes nos figures. Notre Mère, toute confuse et toute rouge, s'agenouilla de nouveau pour accepter le fardeau qui lui était imposé. Mgr de Saint-Hyacinthe lui adressa alors à peu près ces paroles : " Dieu veut, ma chère fille, que vous continuiez à diriger ce monastère que vous avez fondé pour la glorification du Précieux Sang, quoique vous en soyiez la plus indigne. Ayez confiance, Notre-Seigneur vous aidera ! De mon autorité épiscopale je confirme l'élection qui vient d'être faite et je vous déclare supérieure du monastère du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit." On sonna alors pour réunir toute la communauté et Monseigneur présenta aux religieuses leur ancienne et nouvelle supérieure, en leur disant d'aller, en signe d'obéissance, lui baiser la main. Cette cérémonie touchante s'accomplit au milieu de l'émotion générale. Des larmes de bonheur coulaient de tous les yeux. Mgr Moreau et ses deux vénérables assistants paraissaient eux-mêmes émus. En nous donnant sa main à baiser, notre chère Mère répétait à chacune, en s'inclinant vers elle : " Je vous donne Marie pour mère." Quand cette obédience fut terminée, Mgr de Saint-Hyacinthe entonna le *Te Deum*. Il fut chanté avec une expression d'indicible joie." Nous aurions vraiment mauvaise grâce à alourdir de quelque commentaire que ce soit ce compte rendu éloquent.

En faisant ces premières élections régulières et canoniques sous les regards de leur évêque et de leurs deux co-fondateurs, les Sœurs du Précieux-Sang, et en particulier leur très honorée Mère en se démettant d'abord de sa charge et en acceptant ensuite de la porter de nouveau, se soumettaient à Dieu et pratiquaient l'obéissance. " Épouses de Jésus-Christ et vierges victimes, leur avait dit naguère Mgr Moreau, dans son mandement d'entrée (16 janvier 1876), à elles aussi bien qu'aux autres religieuses du

diocèse, pensez à nous dans vos pieuses oraisons, dans vos saintes veilles, dans vos mortifications et dans les sacrifices de toutes sortes que vous vous imposez pour votre sanctification et pour la conversion des pauvres pécheurs. " Depuis, la sollicitude du nouvel évêque les avait constamment entourées. Il avait voulu fêter avec elles, en quelque manière, son premier anniversaire d'épiscopat. De tout cela, elles lui étaient reconnaissantes. Elles priaient pour lui, elles pensaient à lui, ainsi qu'il le leur avait demandé. Et elles savaient que la meilleure façon de penser devant Dieu à un supérieur, c'est encore de lui obéir. Les élections suivantes devaient avoir lieu au bout de cinq ans, ou plutôt à la fin de l'année 1881, en décembre.

Avec un nouveau courage, Mère Catherine-Aurélie reprenait son fardeau. Être supérieure, pour elle, c'était d'abord et avant tout travailler au bien spirituel de ses filles. Se trouvant à Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, elle écrivait à ses enfants du monastère de Saint-Hyacinthe, le 3 mai 1877 : " Dans les rapports que j'ai eus déjà avec les religieux et les religieuses amis de notre œuvre, j'ai pu constater que, dans le diocèse de Montréal, évêques et supérieurs travaillent énergiquement à réprimer tout ce qui, dans les maisons religieuses, sentirait tant soit peu la mondanité et le sensualisme du siècle... On veut que tout soit simple, sans luxe, sans aucun indice qu'on se souvient des aises du monde... Grâce à Dieu, jusqu'ici, nos dignes supérieurs nous ont maintes fois répété que, s'ils voyaient en nous des imperfections, du moins ils constataient qu'il y avait chez nous l'éloignement du monde et l'amour de la pénitence... Mais l'œil d'une mère est perspicace et découvre quelquefois, à l'état de germe, des misères qui donnent de l'appréhension pour l'avenir... Que mon assistante et mes conseillères veillent, qu'on observe les saintes règles, qu'on s'avertisse mutuellement, qu'on ne se permette rien de profane et de mondain !... La maison de Saint-Hyacinthe, je crois, et

j'en suis humiliée, a été, sur ce point, dépassée par celle de Montréal... Pardonnez-moi si je parais vous crucifier chaque jour davantage. Ce n'est que pour vous rendre plus heureuses en vous rendant plus saintes..."

Deux jours après, le 5 mai, elle mandait à Mgr Joseph : " Tout le monde ici est plein de vous... Mes filles ont-elles besoin de vous redire leurs sentiments et leurs vœux reconnaissants ? Vous les devinez trop bien. Au reste, elles et moi, pourrons-nous jamais assez vous remercier de votre dévouement, de vos soins, de vos sacrifices et de vos bienfaits, de tout le bonheur dont vous avez rempli notre solitude, de tout ce que vous y avez répandu de paix ? Nous nous avouons vaincues et il n'y a qu'au ciel que nous saurons reconnaître les angéliques journées que vous nous aurez fait passer sur cette terre de larmes."

A M. l'abbé de la Croix, qui avait tant travaillé pour diriger les constructions du monastère, elle écrivait, alors qu'il s'était rendu àMontréal, pour y faire sa retraite, au mois d'août suivant : " Je n'essaie pas de vous dire tous mes souhaits et tous mes vœux pour le bien de votre âme de prêtre et d'ami de Jésus durant ces jours de grâces et de salut. Vous les connaissez. Vous savez avec quelle sainte passion, si j'ose ainsi dire, je voudrais vous voir de plus en plus saint, de plus en plus parfait, l'âme ornée de toutes les vertus sacerdotales... Je ne sais si je suis présomptueuse, mais il me semble que, ni en France, ni ailleurs, il n'y a pas d'âmes qui vous veulent et vous souhaitent plus de bien que certaines âmes du monastère du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. "

Le cœur débordant de pieuses sollicitudes pour ses chères filesl et de respectueuse gratitude pour tous les bienfaiteurs que la Providence donnait à son institut, Mère Catherine-Aurélie accomplissait ainsi son devoir dans la vie. Elle voyait à tout et elle pensait à tout. L'heure allait venir bientôt, où elle devrait, plus que jamais, passer par la voie de la tribulation. Son âme était prête.

Dans l'obéissance toujours et dans le respect des autorités constituées, mais avec une calme fermeté pour le soutien de " l'esprit " de sa fondation, elle garderait, au milieu de tous les embarras et de toutes les souffrances, un cœur vaillant. Et c'est pourquoi peut-être, même aux jours de sa vie où, extérieurement, elle paraîtrait plus accablée et plus faible, elle resterait, au vrai, plus puissante en actes comme en vertus. A cœur vaillant, dit l'adage rien d'impossible !

CHAPITRE IX

Des premières élections régulières de 1877 aux événements de 1882 (1877-1882)

SOMMAIRE.— Achèvement des constructions.— M. l'abbé de la Croix et l'œuvre des *petits contrats*.— Chapelle " trop belle ! " — Épreuves pour la fondatrice. — Cause du refroidissement avec la maison de Montréal.— Mgr Raymond explique les choses.— Le 25e d'épiscopat de Mgr Joseph.— La part qu'y prend le Précieux-Sang.— Consolations venues à Mère Catherine-Aurélie de sa propre famille, la " petite Aurélie ".— Ses beaux sentiments pour son vieux père.— Ses multiples occupations.— Le charme de ses lettres.— Ses remerciements aux souscripteurs des " petits contrats ".— Elle encourage ses filles de Toronto.— Gêne dans les relations avec Montréal.— La confrérie du Précieux-Sang voit son siège transporté dans la chapelle des Sœurs.— Voyage à Rome de Mgr Moreau.— Mère Catherine-Aurélie lui écrit au sujet de l'approbation des constitutions.— Mgr Joseph s'occupe de la rédaction de ces règles.— Il en écrit aux Sœurs de Toronto.— Mère Catherine-Aurélie, qui se trouve là, lui répond.— Elle écrit de nouveau, à ce sujet, à Mgr Moreau, à Rome.— Pas de suites immédiates.— Mort de plusieurs Sœurs.— Vie fervente.— La gêne persiste avec Montréal.— Une détente.— L'œuvre se continue.— Le travail de rédaction de Mgr Joseph.— Mandement de Mgr Moreau approuvant les constitutions.— Réélection de Mère Catherine-Aurélie comme supérieure (12 décembre 1881).— Elle aurait volontiers déposé le fardeau, l'une de ses lettres en témoigne.

Au monastère de Saint-Hyacinthe, Notre-Seigneur était désormais plus convenablement logé. Il habitait, en tout cas, une enceinte assez vaste pour y recevoir ses amis, et, tout à côté de lui, ses pieuses adoratrices. Mais M. l'abbé de la Croix n'avait pas fini sa besogne. La chapelle et le chœur auraient bien eu besoin sans doute d'être décorés. Cela devait venir en 1886. Pour l'instant, ce qui pressait le plus, vu l'accroissement constant du personnel de religieuses et de novices — il s'élèverait, en novembre 1882, à 47 professes, avec 4 novices et 2 postulantes, sans parler des

35 religieuses des monastères de Toronto et de Montréal et de 15 défuntes — c'était l'achèvement de l'intérieur du maître-corps des bâtisses, c'est-à-dire la construction et l'aménagement des cellules, des infirmeries et des divers offices. M. de la Croix se multipliait sans s'épargner. Tous les dimanches et chaque fois que les circonstances s'y prêtaient, il prêchait et il quêtait à la chapelle. D'autre part, il profitait de ses nombreuses relations à Montréal, dans tout le pays, et même en France, pour insinuer aux uns et persuader aux autres que l'œuvre à laquelle il se vouait était digne de tous les encouragements et de toutes les générosités. Dieu permit que, bien souvent, ses délicates ouvertures eussent du succès. Les libéralités furent nombreuses et substantielles. Avec l'autorisation des évêques, l'entreprenant et si zélé abbé visita, dans leurs cures respectives, les prêtres amis de l'institut. Il les prévenait à l'avance de son intention d'aller les voir, indiquant le but de sa visite. La plupart, pour ne pas dire tous, annonçaient, pour le dimanche suivant, un sermon et une quête, et, à chaque endroit, M. de la Croix quêtait après avoir prêché. Les recettes provenant de cette source furent abondantes. De plus, on avait des abeilles au monastère et quelques-unes des tourières de la communauté réussissaient " admirablement " la confection du savon. Convaincu qu'il ne faut rien négliger devant les multiples exigences de constructions coûteuses et que c'est avec les petits cours d'eau que la nature alimente les grandes rivières, M. l'abbé obtint qu'on utilisât, pour ses constructions, ces modestes ressources. Mais cette double industrie fut surtout riche en promesses. Et, nous le répétons, le temps pressait.

M. de la Croix eut alors l'idée de ce qu'on a appelé les *petits contrats*. Ce fut, en une autre édition, l'histoire connue de l'œuf de Colomb ! Voici en quoi consistait ce projet, et bientôt cette œuvre, que Mgr Moreau avait bien voulu approuver, encourager et bénir. Le *petit contrat* supposait naturellement deux parties

contractantes : les Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang d'une part et, d'autre part, leurs amis souscripteurs et bienfaiteurs. Toute personne qui s'engageait à donner trois piastres par année pendant cinq ans à l'œuvre de l'institut recevait un *blanc de contrat* — billet promissoire d'un nouveau genre — par lequel toutes les religieuses s'obligeaient à céder à l'intention de cette personne une *part perpétuelle*, c'est-à-dire pour toute leur vie jusqu'à leur entrée au ciel, de leurs prières et œuvres satisfactoires. Les contractants souscripteurs, eux, pouvaient s'acquitter tout de suite de leurs obligations, en versant quinze piastres au trésor de l'œuvre. Les religieuses, par contre, s'engageaient pour toujours. Rien de plus simple, on le voit, étant donné que, depuis longtemps, nombre d'amis et de fervents recouraient aux bons offices devant Dieu des adoratrices-expiatrices. Mais, comme dans l'histoire de l'œuf du grand découvreur, il fallait y penser. Et c'est M. l'abbé de la Croix qui eut ce mérite. L'œuvre fut lancée le 19 mars 1878, jour de la fête de saint Joseph, le pourvoyeur à qui on avait accoutumé de s'adresser avec tant de confiance, depuis qu'il avait " décidé " Mgr Joseph, à l'origine, à faire la fondation. C'était, cet appel nouveau à la charité, comme une semence pleine de promesses qu'on jeta, un peu partout, aux quatre vents du ciel, là où l'on espérait trouver une terre bien préparée, nous voulons dire des cœurs généreux. Et voici, d'après l'annaliste, à qui nous empruntons la substance de ce récit, ce qu'il advint de la verte semence : " Saint Joseph, lisons-nous sous sa plume quatre mois plus tard (25 juillet 1878), nous exauce vraiment au-delà de nos espérances. Déjà, nous comptons plus de quatre cents souscripteurs (ce qui assurait six mille piastres environ) à l'œuvre de nos *petits contrats*. Dans plusieurs localités, des zélateurs et zélatrices dévoués s'occupent à nous en chercher d'autres. Mgr de Saint-Hyacinthe, Mgr de Germanicopolis et Mgr Raymond ont voulu être nos premiers

contracteurs. A leur suite, nous trouvons les noms d'un grand nombre de messieurs du clergé des différents diocèses de la province et même des États-Unis. Plusieurs citoyens éminents nous envoient, avec leur souscription, les meilleurs témoignages d'intérêt et d'estime. On dirait que le sang de Jésus fait passer un souffle de dévouement et de charité sur les âmes chrétiennes en notre faveur. Puisse le divin maître, en retour, les combler de ses bénédictions en exauçant les vœux de nos cœurs reconnaissants ! "(12)

Très confiant, mieux encore, moralement certain que cette initiative réussirait, M. de la Croix, dès le 18 janvier 1878, avait fait reprendre les travaux de l'intérieur du maître-corps et de l'achèvement du chœur des religieuses qui n'avait pas encore de stalles. Ce prêtre-artiste, qui possédait aussi le sens de l'organisation pratique, avait précédemment beaucoup voyagé dans nombre de beaux pays. Il avait visité, en Europe, quantité de monastères de moines et de moniales. Il paraissait si renseigné sur ce qui convenait qu'on lui abandonna absolument la direction des travaux. Quand tout fut terminé, à l'été de 1879, Mgr de Saint-Hyacinthe permit pour quelque temps la visite du cloître aux personnes du dehors. Le 14 septembre de cette même année, l'annaliste note, en effet, qu'au grand contentement de la communauté, Mgr Moreau a fait fermer, ce jour-là, le monastère aux nombreux visiteurs qui affluaient " depuis plus de quatre mois ".

---

(12) L'œuvre des *petits contrats* a continué de subsister et d'être bénie, nous apprend, en 1911, l'auteur du *Livre d'or*. Non seulement plusieurs évêques y prirent intérêt, mais le pape Pie X lui-même a bien voulu signer l'un de ces *petits contrats*. Le 1er mai 1905, Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, et cousin des deux Mgr LaRocque de Saint-Hyacinthe, présentait au pieux pontife, de regrettée mémoire, pour approbation, l'un de ses modestes billets d'affiliation à l'œuvre du Précieux-Sang ! Le pape lut *le blanc du petit contrat*, mais avant de le signer, il remarqua en souriant " qu'il fallait payer quelque chose ". " Quant à cela, très Saint Père, je m'en charge ", répartit Mgr de Sherbrooke. Comme de juste, à son retour au Canada, Mgr Paul LaRocque a tenu à payer la *dette* du pape ! L'anecdote nous a paru trop jolie pour que nous ne la rapportions pas, au moins en hors-texte.— Note de l'auteur.

Le 27 novembre 1879, eurent lieu la bénédiction du monastère et l'inauguration de la clôture. La cérémonie fut présidée par Mgr Raymond en l'absence de Mgr Moreau, en voyage à Rome. Le genre de style que M. de la Croix avait adopté était nouveau au Canada. " Très distingué, très imposant, lisons-nous au *Livre d'or*, en même temps que très élégant, ce genre fut trouvé " trop beau " par quelques-uns. On oubliait sans doute, ou on ignorait, qu'une construction tant de fois reprise et qui, chaque fois, avait dû répondre à tant de besoins divers, ne pouvait pas ne pas contenir quelques défectuosités architecturales. M. de la Croix s'était appliqué à les faire disparaître, quand il avait fallu donner de l'ensemble à l'édifice, et cela, au moyen d'arceaux plus ou moins prononcés et multipliés, soit par nécessité, soit par symétrie. Il en résulta que ces arceaux, d'un fort bel effet, parurent " trop beaux "... Mère Catherine-Aurélie, émue de ces critiques, communiquait un jour ses appréhensions à un Père Jésuite, de ses amis : " Ce n'est pas assez simple, me dit-on, c'est trop riche... " — " La seule richesse que je vois là, répartit le Père, c'est celle de l'intelligence et du bon goût. M. de la Croix a réalisé l'idéal d'un monastère de contemplatives. On ne sera jamais triste et on ne s'ennuiera jamais, Aurélie, dans votre monastère, et cela c'est excellent. " Une autre fois que quelqu'un des visiteurs louait " le magnifique intérieur du monastère ", la fondatrice répliqua, non sans quelque ironie : " On ne cesse pas de me dire que mes filles sont des saintes, eh ! bien, j'ai voulu les mettre toutes vivantes dans un reliquaire ! " La vérité vraie, c'est que l'excellent abbé de la Croix avait su faire beau, sans donner dans aucun luxe intempestif et en restant dans la note juste. Aussi, disons-le tout de suite, quand il partit pour d'autres cieux vers 1882, on garda, et on a depuis toujours gardé, au monastère de Saint-Hyacinthe, son souvenir et sa mémoire en bénédiction.

Dans ce " reliquaire ", comme avait dit plaisamment la fondatrice, que devenaient les " reliques vivantes ", et, dans les maisons-

filles de Toronto et de Notre-Dame-de-Grâce, comment se conservait " l'esprit " de l'institut ? Hélas ! sur notre pauvre terre, même chez les plus saints et les mieux intentionnés, il faut toujours qu'il y ait des ennuis et des tribulations. Il n'y a pas ici-bas de beau ciel sans nuage. D'une façon ou d'une autre, il faut que les épreuves viennent. De 1876 à 1882, l'institut du Précieux-Sang et sa fondatrice-supérieure en eurent leur large part. Les premiers nuages vinrent, croyons-nous, du pied de la montagne de Montréal et de M. Maréchal. Non pas, certes, que nous voulions, en quoi que ce soit, mettre en doute la sincérité dans le désir du bien et la pureté des intentions de ce très digne prêtre. Mais, nous l'avons dit, il aimait à agir par ses propres moyens. Deux ans après la fondation de " son " monastère, il manifestait déjà une certaine froideur à l'endroit de la maison-mère. Le 26 février 1876, Mère Catherine-Aurélie écrivant à la supérieure de Notre-Dame-de-Grâce, après avoir pieusement insisté sur l'importance de la fidélité aux moindres points de la règle des Sœurs du Précieux-Sang, ajoute : " Votre cher père supérieur est-il malade ? J'avais compris que c'était lui qui devait vous prêcher la retraite... Vu qu'il prend une si grande part à votre œuvre, soyez assez ferventes pour obtenir de Notre-Seigneur qu'il lui fasse comprendre qu'il ferait mieux de faire quelques apparitions au monastère de Saint-Hyacinthe. Autrement, nos Pères (fondateurs) ne pourront se défendre d'être gênés et défiants avec lui... Si quelque chose lui a fait de la peine, pourquoi ne pas s'expliquer, ne pas le pardonner, ne pas l'oublier ?... Si quelques petites humiliations lui sont venues par nous, ou à cause de nous, pourquoi ne pas s'en réjouir au lieu de se laisser abattre et de se cacher ? Ah ! Que je souffre de l'état actuel des choses ? " Il faut croire que la tension persista, car, deux ans plus tard, dans une lettre fort délicate, adressée au curé lui-même, tout en se réjouissant de ce que M. Maréchal veut faire du Précieux-Sang l'œuvre de sa vie, elle lui mande

expressément (28 mai 1878) : " Je savais que si des nuages avaient pu empêcher les rayons de votre charité de pénétrer aussi chauds (que jadis) jusqu'aux personnes, du moins ils n'avaient pas mis d'obstacles à ce qu'ils se répandissent sur l'œuvre elle-même . . . " Et, à la fin de cette même lettre, elle disait encore : " Maintenant que le fleuve *oubli* est en pleine navigation (en ce sens qu'on y navigue de part et d'autre), je me demande s'il ne vous amènera pas plus souvent au monastère de Saint-Hyacinthe ? Cela me semblerait nécessaire pour prouver l'efficacité de son action sur vous, soit dit sans rancune et sans malice . . . "

Il est naturel de se demander quelle était la cause prochaine ou éloignée de ce refroidissement. Le point est assez difficile à élucider à la distance où nous sommes de ces événements et parce qu'on en parle avec une réserve qui s'explique dans les correspondances du temps. Les appels à l'unité de la fondatrice écrivant à ses filles de la montagne l'indiquent probablement. " Jésus veut, leur précisera-t-elle le 27 décembre 1878, que nous soyions une armée de vaillants guerriers pour combattre contre tout ce qui n'est pas l'esprit religieux . . . Il veut que nous marchions en lignes serrées, appuyées les unes contre les autres par l'unité la plus parfaite . . . Il veut que nous ne formions qu'un seul corps d'armée marchant au même combat et à la même victoire, n'ayant toutes qu'un seul drapeau à notre tête et un seul mot d'ordre pour signe de ralliement. Notre étendard, vous le connaissez, mes filles, c'est la croix teinte du sang de Jésus ; notre mot d'ordre, c'est celui du sacrifice . . . " On se rappelle que M. Maréchal avait affirmé, en 1874, qu'il ne voulait pas fonder une nouvelle communauté. Il nous semble que, en 1878, il avait quelque peu évolué. Mais nous aurons occasion d'y revenir. A ce premier motif de désunion, il s'en joignait d'autres. " Pour cette affaire de votre terrain, écrivait Mgr Joseph, le 4 septembre 1877, à la supérieure de Notre-Dame-de-Grâce, comme pour toutes celles qui vous concernent, je me tiens, non dans

l'indifférence, mais dans un entier dégagement personnel. Il en est de même de certaines questions qui intéressent tout l'institut. J'en laisse volontiers la décision à la sagesse des trois prélats (ceux de Saint-Hyacinthe, de Toronto et de Montréal) qui protègent les Sœurs du Précieux-Sang dans leurs diocèses. Mais le moment est désiré par moi, où, de leur commun consentement, l'œuvre que j'ai ébauchée sera parachevée. Le bon Dieu voudra bien me laisser voir l'exécution de ce désir avant ma mort, qui ne peut se faire longtemps attendre... Certains désaccords entre les opinions de ces évêques empêchent l'adoption finale de quelques mesures. Ainsi, Mgr Lynch est très opposé à l'adoption du bréviaire romain et l'opinion du pro-légat (Mgr Conroy), que j'ai consulté, paraît être tout à fait la même (celle de Mgr Fabre était à l'opposé)... Sans doute, si je consulte les apparences, d'autres dissonnances ont déjà surgi... De là mon désir d'une entente commune. Je l'attends en tout dégagement..."

Pour respectueuse qu'elle fût des supérieurs majeurs, ces tiraillements ne laissaient pas, évidemment, que d'embarrasser et de gêner Mère Catherine-Aurélie. Nous verrons en plus que cette sorte de tension devait avant longtemps s'accentuer encore, quand s'y ajouterait l'oppression de voir le souffle de l'indépendance agiter jusqu'à l'âme de quelques-unes de ses filles. En attendant, comme il arrive toujours, le bon Dieu lui accordait des consolations. C'était d'abord la constance de la bienveillance de ceux qu'elle appelait si justement "nos Pères". Au mois de mai 1877, comme elle se trouvait en visite à Notre-Dame-de-Grâce, Mgr Raymond lui écrivait : "Je suis affligé de ce manque d'expansion que vous trouvez dans vos filles de Montréal. J'ai l'intime conviction qu'il y a chez elles, pour vous, l'affection la plus tendre, la confiance la plus entière. Mais elles interprètent mal ce qui a pu leur être dit sous le rapport de la direction. Voici comment je m'explique les choses. Mgr Fabre, frappé des abus

de la direction dans quelques communautés, a voulu mettre en force un rescrit venu de Rome... Il est dit dans ce document, émanant de l'autorité papale, que " la manifestation de la conscience dans la direction doit se borner à la transgression publique des constitutions et au progrès dans les vertus, et cela non obligatoirement mais facultativement ". Ce sont les paroles textuelles. Il est évident, par la teneur même de ce rescrit, qu'il n'est pas interdit à une Sœur de s'ouvrir à sa supérieure sur les aridités qu'elle peut éprouver, sur la manière dont elle fait l'oraison, sur les grâces particulières qu'elle peut recevoir, et de lui demander des avis pour la pratique des vertus. Il y a là un champ encore assez large pour qu'une supérieure puisse faire beaucoup de bien à ses Sœurs... Je regrette l'interprétation donnée à ce qu'a pu dire Mgr l'évêque de Montréal... J'ai moi-même souffert de ce qu'à Notre-Dame-de-Grâce aucune des Sœurs que j'ai formées à la vie religieuse, et dirigées plus ou moins longtemps, ne m'ait demandé un entretien spirituel... J'ai été un peu blessé, je ne devrais peut-être pas le dire, de ce qu'on ne m'ait pas dit un mot des quatre lettres que j'ai écrites aux nouvelles professes. Néanmoins, dans mes divers voyages à Montréal, j'ai reçu tant de témoignages d'affectueuse disposition de leur part que je n'accuse nullement leur cœur d'indifférence à cette expression de mon intérêt à leur égard. Je crois que Dieu permet de temps à autre des choses de cette nature pour qu'on agisse uniquement pour sa gloire et avec un zèle parfaitement désintéressé, exempt de toute recherche de satisfaction personnelle. Je suis persuadé, ma chère fille, que, malgré la retenue dont vous pouvez avoir à vous plaindre, vous ferez avancer les Sœurs que vous visitez dans les voies spirituelles..." C'était là de bien bonnes lignes à lire. Mais elles font voir aussi que la fondatrice avait à souffrir.

Son autre père consolateur, Mgr Joseph, ne lui ménageait pas non plus sa sympathie. On fit, en octobre 1877, le vingt-cinquième

anniversaire d'épiscopat du vénéré prélat, et cette fête des noces d'argent eut lieu tout naturellement au Précieux-Sang. Dans une circulaire au clergé, datée du 1er de ce mois, Mgr Moreau avait annoncé l'événement. " Nous savons tous, écrivait-il, ce que Mgr de Germanicopolis à fait pour le diocèse. Sa vie presque toute entière s'est consumée au service de notre Église, et, quoique retiré aujourd'hui des affaires, il n'en continue pas moins à se dévouer à son bien et à sa prospérité, en priant dans sa solitude pour le succès de ses œuvres et en dirigeant ses instituts religieux avec un zèle qui me pénètre pour ma part de la plus vive reconnaissance. Je remercie le ciel tous les jours de m'avoir laissé pour guide et pour conseil ce pieux et savant pontife, qui voulut bien m'honorer de sa confiance lorsqu'il était chargé de l'administration de ce diocèse, et qui, aujourd'hui, m'est d'un si puissant secours dans les labeurs et les difficultés qui se rencontrent dans l'accomplissement des multiples devoirs de la charge pastorale... J'ai dû faire violence à la modestie du digne prélat, à son amour du silence et de la retraite, pour l'amener à consentir à figurer dans ce beau jour, mais j'ai compris que j'avais un devoir à remplir..." Comme, cette année-là, le 28 octobre, jour anniversaire du sacre de Mgr Joseph en 1852, tombait un dimanche, Mgr de Saint-Hyacinthe fixait le 25, jeudi précédent, pour la célébration du jubilé d'argent. Mgr Joseph devait assister " paré " à la grand'messe, dans la chapelle du Précieux-Sang.

Il est à peine besoin de dire que personne plus que Mère Catherine-Aurélie et ses filles n'entra avec ferveur dans le véritable esprit de cette célébration des noces d'argent épiscopales du tant vénéré fondateur. Nous n'en voulons rapporter qu'un seul témoignage. " Au milieu de ce concert de voix qui s'élèvent de toutes parts pour féliciter Votre Grandeur de ce qu'il lui est donné de voir un si beau jour, écrivait-on le 24 octobre du monastère de Notre-Dame-de-Grâce au vénérable jubilaire, nous aimons à

croire, Monseigneur, que votre cœur de père et de fondateur se plaira particulièrement à écouter celles de vos vierges du Précieux-Sang. C'est pourquoi les absentes du cher berceau, ne formant qu'un seul cœur avec leurs bien-aimées sœurs de Saint-Hyacinthe, s'unissent à elles et à leur chère mère pour vous offrir l'hommage de leurs respectueuses et filiales félicitations à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de votre si fructueux épiscopat..." Et l'on souhaitait au jubilaire de voir le jour de ses noces d'or, ce qui l'aurait conduit en 1902, à 94 ans ! De Toronto, pareillement, les meilleurs vœux furent adressés au vénéré père et fondateur. A Saint-Hyacinthe même, on le comprend, ils ne furent pas moins ardents. La fondatrice, mieux que toute autre, connaissait la bonté de ce grand cœur, et, mieux que personne, elle s'entendait à exprimer les plus beaux sentiments. A quelque temps de là, le 11 décembre 1877, elle écrivait aux Sœurs de Notre-Dame-de-Grâce : " Quel fondateur le ciel nous a donné ! Plus tard, celles qui nous succèderont diront sans doute : " Que ne l'avons-nous vu, que ne l'avons-nous connu ! " Et il leur semblera que, si elles avaient vécu de son temps, elles auraient été plus ferventes, plus régulières, plus véritablement filles du Précieux-Sang. Nous qui avons le bonheur de le posséder, sachons en profiter et en remercier le Seigneur..." Et le 20 février 1880, elle écrira encore, à une religieuse, en parlant du vénéré Mgr Joseph : " Que de fois je l'ai vu se renoncer, supporter avec une patience de saint mille petites contrariétés, s'accuser de nonchalance et de tiédeur, quand il est visible que son cœur est un perpétuel foyer de sainte ferveur et d'héroïque amour. En présence de cette vertu si forte, si suave et si belle, comme je trouve la mienne pauvre !... Oh ! c'est bien ainsi que Jésus aime en esprit et en vérité, c'est bien ainsi que devrait l'aimer une victime fidèle et généreuse... Demandez pour moi le pardon et la grâce de marcher sur les traces de notre commun Père..."

De sa famille aussi, de ceux qui lui étaient unis par les liens du sang, venaient à Mère Catherine-Aurélie de saintes joies. Le 10 juillet 1878, nous lisons sous la plume de l'annaliste : " L'anniversaire de naissance de notre Mère s'est passé dans la prière et dans un joyeux recueillement... Pour bouquet de fête, nous lui avons offert la petite Aurélie (sa nièce, sœur de la petite Marie, devenue Sœur Aurélie-de-Jésus) vêtue du costume des novices. L'enfant paraissait toute fière d'être transformée en *petite Sœur* et se promenait gravement, les mains sur son scapulaire... Notre mère s'amusa beaucoup des gentillesses de l'enfant, et nous eûmes la joie de voir que rien ne pouvait lui plaire davantage que ce bouquet vivant..." Et, moins d'un an après, le 26 février 1879, l'annaliste raconte : " La petite Aurélie compte aujourd'hui ses trois ans accomplis. Les supérieurs ont permis de l'admettre définitivement au monastère, pour y être élevée à l'ombre de l'autel, comme autrefois Marie au temple de Jérusalem. Mgr de Germanicopolis a voulu faire lui-même la cérémonie de sa *présentation* devant ses parents réunis et émus. Notre Mère et Sœur Aurélie-de-Jésus l'ont conduite à la grille du chœur..." C'est là un détail qui paraîtra peut-être puéril, ajouterons-nous, mais qui n'en met pas moins en relief le bel esprit de foi et de simplicité religieuse dont on vivait dans l'institut et chez ceux qui, par le sang, touchaient de si près à sa fondatrice.

Le vieux père de Mère Catherine-Aurélie vivait encore à cette époque. Il ne devait mourir que le 25 novembre 1883, à 82 ans. Il s'était remarié plusieurs années auparavant, et on leur avait fait, à sa digne femme et à lui-même, une place à la *maison blanche*, où ils menaient en paix une existence tranquille. On se souvient de quelles attentions ce bon papa avait entouré son Aurélie au temps de sa jeunesse et quelle part modeste, mais généreuse, il avait prise à l'*assistance* de sa fondation en 1861. Reconnaissante autant qu'affectueuse, Mère Catherine-Aurélie s'efforçait de lui

rendre ses dernières années heureuses et sanctifiantes. Étant en voyage à Toronto, elle lui écrivait le 1er mai 1880 : " Ayant un petit moment de loisir, je le saisis avec bonheur pour vous adresser quelques lignes et vous dire comme tout ce que je vois ici et tout ce que j'entends me fait penser à mon cher gros père blanc. Je ne reçois jamais une lettre de Saint-Hyacinthe sans qu'il y soit question de vous et de votre chère belle vieille... Dans ce mois béni de Marie, je la prie souvent de combler votre vieillesse de la paix du ciel et du plus pur bonheur que l'on puisse goûter dans cette vallée de larmes. Je pressens qu'elle va vous accorder ces grâces et vous conserver encore longtemps à la tendresse de vos enfants. " Elle lui parlait ensuite de Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, qui était sa nièce, de Sœur Aurélie-de-Jésus et de la petite Aurélie, qu'elle avait amenée avec elle, qui étaient ses petites-filles, entrait dans toutes sortes de détails charmants qui pouvaient l'intéresser. Elle allait même jusqu'à faire mention des beaux chevaux qu'elle voyait passer ! Elle racontait comme tout était calme, le dimanche, à Toronto. Enfin elle ajoutait : " J'ai la consolation de trouver beaucoup de bonne volonté chez mes filles et de véritables efforts pour atteindre le but de notre sainte vocation. Notre-Seigneur semble bénir la petite mission que j'ai à remplir auprès de mes généreuses vierges. J'en suis toute émue et toute reconnaissante envers l'auteur de tout bien, qui daigne me traiter si magnifiquement malgré mes profondes misères. Je vous demande, mon cher papa, de le remercier chaque jour avec moi. "

L'œuvre des *petits contrats*, inaugurée en 1878, avait encore multiplié les obligations de l'active fondatrice. Aux correspondances à entretenir avec les maisons de Toronto et de Notre-Dame-de-Grâce et leurs divers bienfaiteurs se joignaient celles qu'il fallait suivre avec les innombrables souscripteurs de cette œuvre nouvelle. Nous avons là, sous les yeux, d'immenses cahiers, où se lisent des centaines et des centaines de lettres, écrites par

Mère Catherine-Aurélie de 1878 à 1882. Nous ne saurions songer à les reproduire toutes, pas même à les analyser substantiellement. Il y aurait de quoi remplir tout un volume spécial. Il nous convient cependant d'en tirer au moins quelques extraits qui pourront nous édifier sur l'extraordinaire activité et les généreuses dispositions, toujours inépuisables, de notre sainte héroïne. " Oh ! si mes chères filles savaient, mon Révérend Père, écrit-elle le 27 décembre 1878, à M. Nercam, le sulpicien qui l'avait accueillie à Montréal au temps de sa jeunesse, si mes filles savaient tout le bien que vous avez fait à mon âme !... Mon cœur se souvient de tout ! Il apprécie tout ! Il ressent encore la sainte influence des flammes du saint amour que vous vous êtes tant de fois efforcé d'allumer en lui... Rien n'a changé dans votre petite Aurélie d'autrefois..." — " Rien ne vous est moins nouveau, mande-t-elle, le 14 octobre 1878, au bon M. Lecours, alors curé de Saint-Théodore-d'Acton, que de m'entendre vous répéter mes sentiments de reconnaissance, et pourtant il me semble que vous ne pouvez voir ce que je vois, je veux dire les accroissements de notre gratitude et de notre fidèle affection, les nouveaux fleurons qui s'ajoutent chaque année à la couronne de prières offertes pour vous en retour de votre inoubliable dévouement. En fait de sentiments, comme en fait de vertus, on ne peut rester stationnaire, et voilà pourquoi nous vous aimons plus en 1878 que précédemment, voilà pourquoi aussi nous vous aimerons davantage au ciel..." Elle trouve souvent des expressions bien à elle, toutes vives et charmantes, pour rendre ce que son cœur éprouve. A Mgr Moreau, qui est en voyage à Rome, elle écrit (21 novembre 1878), parlant de Sœur Sainte-Eugénie qui va mourir de consomption : " Elle languit toujours dans l'attente du ciel, mais il me semble que son désir s'*angélise* et se dégage de mieux en mieux de tout alliage terrestre..." Plus loin, dans la même lettre, elle sollicite de son évêque qu'il obtienne du Saint-Père quelques faveurs spirituelles

et elle dit gentiment : " Je laisse le tout, Monseigneur, à votre discrétion, espérant bien cependant que le bon père ne reviendra pas au milieu de ses enfants sans leur rapporter quelques *bonbons* comme il ne s'en trouve qu'à Rome et au ciel ! " A la supérieure des Sœurs de Saint-Joseph (Saint-Hyacinthe) qui vient de voir mourir sa première religieuse, elle écrit (19 octobre 1878) : " Vous venez donc d'envoyer au ciel une *première messagère*. C'est un bon signe ! Courage ! La croix entraîne des bénédictions à sa suite et il faut que le grain soit mis en terre pour qu'il rapporte du fruit. " A la supérieure des Sœurs de la Présentation (Mère Saint-Marc), à l'occasion de la mort en France de la supérieure générale (Mère Saint-Maurice), elle écrit (25 avril 1878) : " Notre-Seigneur n'a pas voulu vous l'enlever, seulement il a changé ses moyens de vous être utile. Il a voulu qu'après avoir travaillé sous vos yeux à votre bonheur et à votre accroissement, elle travaille maintenant d'une manière secrète et invisible, mais plus puissante encore, à faire avancer votre communauté plus rapidement dans la voie des vertus et des saintes œuvres que la vénérable Mère Rivière lui a ouverte. " A la Mère Saint-Georges, des Ursulines de Québec, dont la sœur vient de mourir, elle écrit (juillet 1878) : " Avec toute mon affection et toute ma reconnaissance pour mes dignes et vénérées Mères Ursulines, j'ai promis à lady Belleau mes plus ardentes prières à vos intentions... Mon cœur prend une part bien large à l'affliction du vôtre... Mes voyages en esprit suppléent à ceux que je ne puis faire... J'ai du plaisir à me faire *abeille* pour aller butiner dans le *parterre* où vécut la vénérable Mère de l'Incarnation et où il y a tant de belles fleurs religieuses... " A l'une de ses plus chères amies du monde, madame Bliss, de New York, qui souffre sur la croix de bien des peines, elle mande (juillet 1878) : " Allez, ma douce fille, vous plonger plus profondément encore dans les flots de ce *Jourdain mystérieux* qu'est le Précieux Sang... Allez demander

à Marie comment on aime dans la ferveur des saints transports ; *à Catherine*, comment on aime par les ardeurs du zèle ; *à Madeleine*, comment on aime par les larmes de la pénitence..."

Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions la suivre, ne serait-ce que pendant les douze mois d'une seule année ! Notons seulement encore quelques-uns de ses remerciements aux souscripteurs des *petits contrats*. Au curé de Chicoutimi, M. le grand-vicaire Dominique Racine, qui va devenir évêque bientôt, elle écrit (15 juin 1878) : " Le bon Dieu, je le vois bien, a regardé l'humilité de ses petites servantes, puisqu'il daigne inspirer à plusieurs prêtres distingués d'honorer de leur nom notre liste de bienveillants souscripteurs, à la suite de ceux de nos vénérés fondateurs. Le vôtre, monsieur le grand-vicaire, nous est arrivé comme une bénédiction du ciel et un gage de succès. L'aumône d'un élu du Saint-Esprit pour la grande et redoutable fonction de l'épiscopat portera bonheur aux humbles vierges qui la reçoivent avec tant de gratitude..." A M. le chanoine Decelles, futur évêque de Saint-Hyacinthe, alors curé de la cathédrale de cette ville, elle parle ainsi (octobre 1878) : " Vous nous avez ouvert la porte de votre charité avant même que nous allions y frapper... Connaissant vos œuvres nombreuses, je n'aurais pas osé, monsieur le chanoine, me joindre à la foule des importuns pour vous présenter un de nos *petits contrats*. Mais, puisqu'une âme trop dévouée l'a fait à ma place, et que vous lui avez accordé un si bon accueil, je ne puis refuser les dons de la Providence, et je contracte avec vous de grand cœur cet engagement spirituel qui vous fait notre bienfaiteur et notre ami et qui, de notre côté, nous rend en quelque sorte vos petites sœurs dans le sang de Jésus, lien de cette union..." A. M. Duhamel, prêtre naguère au ministère aux États-Unis revenu à Montréal, elle s'adresse en ces termes (juin 1878) : " Je suis profondément touchée et reconnaissante, mon cher Père, de ce que votre zèle vous inspire en faveur de notre

œuvre... La misère des pauvres Canadiens des États-Unis m'émeut aussi beaucoup et me fait apprécier davantage ce que nous recevons de plusieurs d'entre eux... Il me fait presque peine d'accepter même une obole de ces pauvres gens, qui ont eux-même de plus pressants besoins que nous... Que les trésors du cœur de Jésus s'ouvrent en leur faveur..."

En juillet 1878, à la suite de circonstances sur lesquelles nous n'avons pas à insister, à cause de difficultés matérielles surtout, les Sœurs de la maison de Toronto furent un moment menacées d'avoir à quitter cette ville. Dans une longue lettre à la supérieure, Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, la fondatrice, exhorte ses filles à bien s'examiner et à réfléchir sur les causes cachées et intimes, qui pourraient avoir préparé cette épreuve, et en consommeraient le dénouement, si on ne se hâtait de conjurer la tempête par la prière et un redoublement de ferveur. "Vous êtes sur le chandelier, leur dit-elle, mes bien-aimées filles. Il faut que votre lumière brille autour de vous pour éclairer les pauvres égarés qui vous entourent. A Toronto, votre responsabilité est plus grande qu'ailleurs, parce que le milieu où vous vivez exige de vous une prudence plus grande et une édification qui s'exhale, pour ainsi dire, à travers les murs de votre petit monastère. Croyez-le bien, si vous édifiez véritablement, si vous savez être les gardiennes et les paratonnerres de la ville où le zèle d'un saint évêque vous a appelées, Dieu ne permettra pas que vous ayiez la honte et le châtiment d'être forcées à la quitter..." A quelque temps de là, elle écrit à mademoiselle Hoskin, de cette même ville, aux démarches et aux bons offices de qui les Sœurs du Précieux-Sang durent en grande partie de n'avoir pas à partir : " Que le sang divin soit votre force et votre joie tous les jours de votre vie ! Vous travaillez pour lui, vous lui offrez bien des pas et des démarches, bien des ennuis et des fatigues. Oh ! qu'il travaille en retour pour vous ! Avec sa toute-puissante intercession, qu'il enrichisse votre

âme d'autant de perles et de diamants spirituels que vous consacrez d'instants à le glorifier et à aider les vierges qui l'honorent ! "

A Notre-Dame-de-Grâce aussi, il y avait, pour la fondatrice, des difficultés à surmonter et des épreuves à subir. La question de la construction d'un monastère y était à l'ordre du jour. M. le curé Napoléon Maréchal avait cessé d'être le supérieur ecclésiastique du monastère et il n'était plus davantage le directeur spirituel des Sœurs. C'est à son frère, M. Théophile, que Mgr Fabre avait confié ce dernier ministère. Mais M. le curé restait le syndic de la communauté, chargé de voir à la construction future. L'année suivante, en juin 1879, Mère du Saint-Esprit, la fondatrice de la maison, devait revenir à Saint-Hyacinthe et être remplacée par Sœur Saint-Alphonse. Mgr Fabre ne partageait pas, en tous points, les idées de Mgr Joseph au sujet du bréviaire à dire, de la manière d'entendre ou de faire la direction spirituelle. Tout cela amenait une certaine gêne dans les relations entre Mgr Joseph, le fondateur, Mère Catherine-Aurélie, la fondatrice, et leurs filles de la montagne de Montréal. Mgr Joseph, dans sa pieuse et laborieuse retraite de la *maison blanche*, n'en travaillait pas moins à la rédaction des règles et constitutions de l'institut.

Entre temps, le 6 avril 1878, Mgr Moreau avait réglé, par un décret, la translation du siège de la confrérie du Précieux-Sang — établie par Mgr Prince le 19 mars 1858 dans la chapelle du couvent des Sœurs de la Congrégation, devenu peu après celui des Sœurs de la Présentation, puis transférée par Mgr Joseph LaRocque le 14 mai 1862 à l'autel de la vierge à la cathédrale — à la chapelle des Sœurs du Précieux-Sang.

Le 2 septembre de la même année, Mgr l'évêque annonçait à son clergé et à ses fidèles qu'il partirait le 12 octobre pour Rome, où il allait, pour la première fois, remplir le devoir de la visite *ad limina apostolorum* et rendre ses hommages au nouveau

pape, Sa Sainteté Léon XIII, qui avait succédé, au mois de mars précédent, au regretté pontife Pie IX. Le 21 novembre, Mère Catherine-Aurélie écrivait à Mgr de Saint-Hyacinthe une lettre, des plus respectueuses et des plus filiales, à laquelle nous avons déjà fait allusion. Après avoir prié Sa Grandeur de penser à elle et à ses filles, dans les sanctuaires fameux et aux pieds du Saint-Père, elle lui parlait naturellement de l'approbation des règles et constitutions de son institut, à la rédaction desquelles travaillait déjà depuis des années Mgr de Germanicopolis. " Vous voyez de plus haut que nous, Monseigneur et vénéré Père, mandait-elle à Mgr Moreau, et vous êtes plus en état de savoir ce qui nous manque. Oh ! suppliez Marie, forcez-la, j'ose le dire, de faire de nous ses dignes filles. Elle nous exaucera, Monseigneur, en vous exauçant ! Elle vous fera goûter la consolation de voir que vous ne vous dévouez pas en vain pour vos enfants du Précieux-Sang. Après nos intérêts proprement spirituels, Monseigneur, notre premier besoin est bien sans doute l'approbation de nos règles et constitutions. Aussi je me permets de recommander encore tout particulièrement cette affaire à votre zèle et à votre charité. La sanction de l'Église nous ferait sortir de l'enfance et marcher d'un pas plus rapide et plus sûr dans une voie désormais éclairée d'un rayon divin... Notre bon Père, Mgr de Germanicopolis, travaille avec autant d'activité que ses infirmités le lui permettent. Mais il a besoin d'être pressé, encouragé, tant il se défie de lui-même et de ses lumières. Il est quelquefois dommage que les saints se connaissent si peu. Je serais presque tentée de souhaiter à Mgr Joseph l'amour-propre de croire au moins qu'il peut quelque chose pour la gloire de Dieu et le bien de sa petite communauté du Précieux-Sang !..."

Vers le même temps, exactement le 11 décembre 1878, Mgr Joseph, écrivant à la supérieure de Toronto, avait l'occasion d'exposer fort nettement où il en était rendu dans cette rédaction

des règles et constitutions. Cette lettre importante est à citer presqu'au complet. " Devant envoyer les constitutions de l'institut à Mgr de Saint-Hyacinthe durant son séjour à Rome, disait-il, j'ai voulu m'éclairer, avant de les rédiger définitivement, auprès de Mgr de Toronto et de Mgr de Montréal, comme aussi auprès de votre communauté et de celle de Notre-Dame-de-Grâce. Il n'y a pas eu unité, tant s'en faut, entre la manière de voir de Mgr Lynch et celle de Mgr Fabre sur des points qui me paraissent des plus importants ! Vous avez répondu que vous accepteriez ce qui serait proposé à Rome par Saint-Hyacinthe. Nos chères Sœurs de Notre-Dame-de-Grâce ont réclamé l'adoption du bréviaire romain, la clôture entière, et, en fait de rapports avec la maison-fondatrice, l'équivalent d'une indépendance complète. Si, sur ce dernier point, le fond de leur désir est enveloppé dans la forme, je ne puis que le discerner clairement à l'aide des lettres de Mgr Fabre qui, lui, se décide nettement pour l'entière indépendance, accompagnée des seuls liens d'amitié et d'union fraternelle. En conséquence, j'ai dû tâcher d'obtenir que Rome nous mette d'accord. Sur la question de l'office divin, je propose un bréviaire spécial, en rapport avec la fin de votre institut et moins long que le bréviaire romain. Pour la clôture, j'adopte en principe la clôture active et passive, (mais) avec la faculté laissée aux évêques de juger quand elle sera possible et opportune pour leurs maisons respectives... Quant aux rapports des autres maisons avec les maisons-fondatrices, soit de Saint-Hyacinthe, soit d'ailleurs, je ne propose d'autres liens de dépendance que ceux qui seront établis par les constitutions une fois approuvées et celui de l'observation uniforme des mêmes règles et coutumes dans tout l'institut. Rome seule pourra changer ou modifier ces constitutions et les chapitres des différentes maisons pourront seuls changer ou modifier par une entente commune les règles et coutumes. A l'aide de ces provisions, si elles reçoivent l'appro-

bation du Saint-Siège, il est à espérer que les principaux dangers et inconvénients de l'indépendance complète seront évités et que l'institut conservera son unité et son esprit. Pour parer aux autres inconvénients, les évêques, au nom du ciel et de la sainte Église, prêteront leur constante et éclairée surveillance, personnellement ou par leurs délégués (supérieurs et directeurs spirituels)... Ainsi sont conçues, ma chère Mère, en substance, les constitutions touchant les trois points les plus embarrassants. Que va faire Rome par la Sacrée Congrégation ? Ce que le Saint-Esprit lui inspirera, ayons-en la confiance. En conséquence, invoquons cet Esprit de sainteté, de sagesse et de lumière. Maintenant, il me reste à faire l'important travail de la revision des règles. Je peserai beaucoup les observations qui m'ont été faites ou qui me seront faites à l'avenir. Priez avec moi et pour moi. " Enfin, en post-scriptum, le digne évêque-fondateur ajoutait à l'adresse de la supérieure de Toronto : " Il va sans dire, ma chère Mère, que la nouvelle constitution que je viens d'esquisser ne modifiera pas vos relations avec nous jusqu'à ce que vous soyez plus mûres pour la complète indépendance. "

C'est Mère Catherine-Aurélie qui, se trouvant alors en visite à Toronto, répondit, le 22 décembre 1878, à Mgr Joseph, au nom de ses filles de Toronto et de toute la communauté. " Nous bénissons et remercions Dieu, Monseigneur, écrivait-elle, de vous avoir pour fondateur et pour père. Chaque jour, nous demandons que le sang de Jésus, pour la gloire duquel vous vous livrez depuis longtemps à un travail aussi fatigant que celui de la rédaction de nos constitutions et de nos règles, soit lui-même votre récompense. Qu'il soit aussi, Monseigneur et digne Père, votre consolation dans les peines que vous éprouvez, votre lumière et votre force dans les difficultés et les embarras que vous rencontrez pour asseoir l'avenir de notre chère communauté, afin que par les mérites infinis de ce sang précieux vous ayez bientôt la joie de

voir votre institut du Précieux-Sang béni et approuvé par la sainte Église !... Nous avons aimé et admiré, Monseigneur, la manière sage et prudente avec laquelle vous avez rédigé nos dernières règles et constitutions. Nous aurions accepté et nous accepterons encore, si c'est la volonté de Dieu et le désir de nos fondateurs, la récitation du bréviaire romain. Mais ce serait là pour nous, certainement, une tâche difficile à remplir... Celui que vous proposez (l'office du Précieux Sang), Monseigneur, paraît facile à toutes indistinctement. Pour la clôture, nous l'aimerons et la désirons, et j'espère qu'avant bien des années nous pourrons nous y conformer... Quant à la constitution qui détermine les rapports qui doivent exister entre nos différentes maisons, il me semble que ce que vous proposez est de nature à contenter tout le monde. Vous le savez, très vénéré Père, nous n'avons jamais demandé ni désiré l'indépendance, vu les inconvénients qui pourraient en résulter. Mais si Rome approuve les constitutions telles qu'elles sont maintenant dressées, nous en serons tout à fait satisfaites. Car vous avez prévu ces dangers et vous avez trouvé les moyens de nous en prémunir. Si, une fois approuvées par le Saint-Siège, les constitutions étaient susceptibles d'être changées au gré des religieuses, je trouverais pénible qu'elles ne donnassent pas à nos vénérés fondateurs un droit spécial de surveillance sur toutes les maisons et plus d'autorité qu'aux autres supérieurs. Mais, comme ce qui sera réglé et approuvé maintenant doit aussi subsister pour l'avenir et que, de plus, nous devons être cloîtrées et placées sous la vigilante surveillance des évêques et des directeurs spirituels, il nous semble que les rapports que vous établissez dans la dernière constitution sont suffisants pour enlever toute crainte et toute appréhension de part et d'autre. Du reste, tant que Dieu nous fera la grâce de laisser ici-bas nos vénérés et chers fondateurs, nous serons toujours heureuses, aussi longtemps qu'il (que cela) nous sera

permis, de nous laisser guider par leurs sages et éclairés conseils, comme nous le serons aussi de recevoir leurs remarques et même leurs réprimandes, s'ils les jugent nécessaires. Nous voulons être, Monseigneur et bon Père, envers vous, ce que nous avons toujours été, des enfants dévouées, reconnaissantes, respectueuses et filialement attachées..."

Le 5 janvier 1879, la fondatrice revient sur ce sujet de l'*indépendance* des maisons-filles, dans une longue lettre adressée, à Rome, à Mgr Moreau. Elle entre dans nombre de détails, explique que Mgr Joseph n'a peut-être pas parfaitement saisi ce que veulent les évêques, que Mgr de Toronto ne demande pas la séparation et que Mgr de Montréal ne paraît pas opposé à un généralat, que surtout les Sœurs de Toronto et de Notre-Dame-de-Grâce ont parlé quelquefois d'une façon équivoque, qui a pu faire croire qu'elles voulaient l'indépendance, mais que, d'un autre côté, elles tiennent à l'unité entre les maisons plutôt qu'à l'union fraternelle que propose Mgr Joseph. " Pour moi, Monseigneur, dit-elle, je vous confie que la séparation complète m'épouvante pour l'avenir. C'est peut-être, il est vrai, la plus simple manière de nous délivrer de toute sollicitude à l'égard des autres maisons... Mais que deviendra l'esprit de l'institut ? " Plus loin elle ajoute : " Si, faute d'unité ou de moyens de préservation, l'une de nos maisons venait à tomber dans une sorte de décadence, quel discrédit ce serait pour l'ordre tout entier ?..." D'ailleurs, elle se soumet à ce que Mgr de Saint-Hyacinthe et les Congrégations de Rome décideront.

Ce projet d'approbation des constitutions par Rome n'eut pas de suites immédiates. Le 14 février 1879, la fondatrice, au cours d'une lettre à la supérieure de Notre-Dame-de-Grâce (Mère du Saint-Esprit), s'en explique ainsi : " Je recevais hier la cinquième lettre que veut bien m'adresser Mgr Moreau depuis son départ pour Rome... Pour plusieurs raisons, Sa Grandeur juge à propos d'attendre à l'année prochaine pour demander l'approbation,

malgré l'encouragement flatteur que Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu lui donner... Il aurait fallu un séjour de plusieurs mois à Rome pour permettre à Monseigneur de terminer cette affaire si importante et d'où dépend l'avenir de notre institut..." Disons d'un mot, nous réservant d'y revenir plus tard, en son temps, que cette approbation romaine devait être donnée, pour cinq ans, le 24 novembre 1889, puis définitivement, le 20 octobre 1896.

Plusieurs Sœurs étaient mortes au monastère de Saint-Hyacinthe, au cours de cette année 1878 : Sœur Sainte-Rose-de-Lima, Sœur Saint-Jean-Berchmans et Sœur Sainte-Eugénie. Il fut décidé qu'à l'avenir on annoncerait ces décès par circulaire. Dans les trois monastères, la vie se continuait pieuse et fervente. Ces divergences de vue et ces petits tiraillements, auxquels nous avons peut-être donné trop d'importance, mais qu'il fallait bien faire connaître, puisque ce furent là pour toutes, et principalement pour la fondatrice, de vraies occasions de souffrances et de mérites, allaient sans doute se continuer. Mais ce serait une injustice et une fausseté de ne voir que cela dans l'histoire que nous racontons. Répétons-le, la vie était fervente dans les trois communautés, en particulier dans celle de Saint-Hyacinthe. Parfois, quand Mère Catherine-Aurélie revenait sur le passé, elle se délectait à louer et à bénir Dieu avec de vifs transports de reconnaissance. Elle en avait sûrement le droit. Le 25 mars 1879, elle écrit à son amie, madame Bliss, de New York : " Pour moi, cette fête de l'Annonciation est une jouissance d'intimes et délicieux souvenirs. C'est, pour ainsi dire, le jour où ma communauté a été conçue dans mon cœur (1858) pour naître trois ans après ! Bénissez Dieu avec moi, chère Catherine, et priez avec moi pour que l'avenir réponde aux desseins de la Providence... Je voudrais, avant de mourir, voir une armée compacte d'âmes aimantes et fidèles jurer leur amour au sang de Jésus et s'enrôler sous ses étendards pour attirer

à leur tour d'autres âmes à son culte..." Au mois d'octobre précédent (6 oct. 1878), elle écrivait à la même : " Notre église de Notre-Dame possède une statue de la Vierge du rosaire, qui m'attirait, dès mon enfance, par un charme irrésistible. C'est à ses pieds, me semble-t-il, que j'ai reçu les premières intuitions de ma destinée, que j'ai senti naître en moi les premiers germes de vocation à la vie religieuse et contemplative." Ces souvenirs, on sent qu'elle les évoque avec une joie pieuse. Et, pareillement, quand, écrivant à l'une ou l'autre des Sœurs plus jeunes, elle parle des vertus et des mérites de ses trois premières compagnes, on éprouve que son cœur est tout au bonheur. Le bon Dieu, d'ordinaire, se plaît à balancer les choses dans nos infirmes destinées humaines. Ce sont encore les saintes âmes qui sont les plus heureuses sur terre, car, même quand elles ont à souffrir, elles savent mieux que d'autres où se trouve la vraie consolation.

Au mois de juin 1879, Mère du Saint-Esprit, malade, fut rappelée à Saint-Hyacinthe et Mère Saint-Alphonse la remplaça à Notre-Dame-de-Grâce. En adressant à la nouvelle supérieure de ses filles de la montagne ses félicitations et ses vœux, et dans plusieurs lettres subséquentes, la fondatrice ne cache pas qu'elle supporte avec peine la gêne qui existe dans les relations de la maison-mère avec celle de Montréal. " Ma chère Saint-Alphonse, écrit-elle (6 juin), je voudrais pouvoir être pour vous cette amie dont vous semblez tant désirer l'union avec votre chère âme. Mais n'y a-t-il pas de pénibles causes qui m'en rendent indigne ? On m'a accusée, chez vous, depuis longtemps, de m'être autrefois si gravement opposée au bien de plusieurs de mes filles, de les avoir dirigées et maintenues tyranniquement, illusoirement, dans une voie si fausse, qu'elles se croient forcées en conscience de rétracter leur passé... D'aussi sérieuses inculpations ne pouvaient guère manquer d'inspirer un manque total de confiance à certains supérieurs... Aussi, ma chère Mère, je sens si fortement tout cela

que je suis inclinée à me retirer au dedans de moi-même... En dépit de tout, je garde dans mon cœur les vœux les plus tendres et les plus sincères pour le bonheur de vous toutes et en particulier pour celui des nouvelles élues..." En effet, Mère Catherine-Aurélie ne se désintéresse pas de ses filles qui paraissent s'éloigner d'elle. Le 19 août, elle écrit une lettre affectueuse à l'une d'entre elles, Sœur Saint-François-Xavier, qui s'occupait, à Notre-Dame-de-Grâce, à peindre des emblêmes du Précieux Sang. Comme ce n'est pas là un office régulier, elle ne saurait lui donner, dit-elle, " un directoire spécial ", mais elle l'engage suavement à bien sanctifier ce travail d'art. Une autre fois, dans la même année, elle "rompt un long silence ", pour écrire à Mère Saint-Alphonse comme elle est heureuse d'une récente démarche de M. Maréchal qui lui a demandé d' " oublier un regrettable passé..."—" Puisque, ajoute-t-elle, selon toute apparence, l'approbation de nos saintes règles va établir entre nous des liens indissolubles et faire de nos trois maisons, et de toutes celles qui pourraient naître encore, un même arbre, se nourrissant de la même sêve et portant les mêmes fruits, n'est-il pas temps de nous rapprocher sous notre cher et glorieux étendard du Précieux Sang?... Monseigneur, notre doux père (Mgr Joseph), laisse de nouveau épancher sur vous, bien-aimées enfants, une bénédiction que son cœur a retenue longtemps avec une véritable angoisse et de mortelles inquiétudes..." Le 12 janvier 1880, dans une lettre qui couvrirait au moins une douzaine de pages comme celle-ci, adressée encore à Mère Saint-Alphonse, elle revient sur ce pénible sujet des relations trop tendues, avec une tendresse d'expression et un souci si évident de gagner la confiance de ses enfants, qu'on ne saurait ne pas percevoir, sous la plume pourtant très ferme de la supérieure, l'incomparable bonté du cœur de la mère : " Vous devez le sentir vous-même, chère fille, il n'y a plus entre nous cette ouverture de cœur et cette confiance, dit-elle, qui vont simplement et librement, sans

crainte ni arrière-pensée. On aurait dit parfois qu'à Notre-Dame-de-Grâce on se défiait de Saint-Hyacinthe et qu'on redoutait son intervention au lieu de la désirer comme une lumière et un secours... Je ne veux pas parler ici de la direction spirituelle et intérieure. Ce point est laissé à la prudence de votre directeur, à votre propre inspiration, selon l'esprit de nos saintes règles et les intentions de notre si sage fondateur. Mais que de choses extérieures se passent dans une communauté, soit pour l'attrister, soit pour la réjouir, pour l'inquiéter ou calmer ses inquiétudes ! Combien de fois, depuis trois ou quatre ans, n'a-t-il pas été versé de larmes intimes et amères dans votre pauvre petit monastère ? Avez-vous jamais demandé à Monseigneur ou à moi d'en essuyer une seule ? Craigniez-vous la rigueur de nos mains ou la dureté de nos cœurs ? Ces cœurs ne vous avaient-ils pas toujours été ouverts, quand vous aviez voulu y prendre la place que vous aviez droit d'y occuper ?... " En post-scriptum, l'humble mère fondatrice ajoutait ces quelques mots qui en disent long sur son esprit d'abnégation : " Pour compléter ma pensée, je dirai encore que, si j'étais un obstacle à la parfaite entente et la cause des petites tempêtes que nous subissons, je consentirais volontiers à être traitée comme Jonas. En attendant, prions beaucoup et aimons-nous. "

Ces touchants appels furent entendus, au moins partiellement. Les pieuses et aimantes filles de Notre-Dame-de-Grâce d'ailleurs, si elles n'eussent pas eu à respecter une direction locale, que, peut-être — il faut tout dire — des intérêts supérieurs commandaient, n'auraient fait que suivre leur véritable attrait en étant plus communicatives avec la maison-mère. Leurs lettres et leurs protestations de filial respect et d'affectueuse vénération en témoignent. Aussi, une détente se fit-elle bientôt sentir. On l'aperçoit très-bien dans les lettres que Mgr Joseph écrit par la suite à Mère Saint-Alphonse. " Les (derniers) rapports entre la maison d'ici et la vôtre, dit-il dans celle du 1er mars 1880, ont grande-

ment rassuré un espoir que j'avais vivement caressé autrefois, mais qui s'était graduellement presque éteint, je veux dire l'espoir de voir toutes les maisons de notre cher institut indissolublement unies entre elles. L'idée de la désunion, à laquelle pourtant j'avais fini par presque me résigner, était tout à fait antipathique aux vues que j'avais nourries en me prêtant à la fondation. Mon apparente déception va donc cesser. La divine Providence semble aujourd'hui prendre en mains la cause de notre unité et le grand saint Joseph, notre puissant et bien-aimé patron, va daigner nous continuer durant son mois sa bienveillante protection... Comment ne nourrirais-je pas cet espoir, quand je lis la lettre que vous adressait le 21 janvier, votre protecteur, conseiller et ami, M. Maréchal... Il vous a dit sur l'union des choses si explicites, si fortement conçues et exprimées, qu'elles vont, je vous l'assure, au-delà de mes prétentions... J'y vois les conditions de l'unité de notre institut, qui doivent sûrement la garantir et la perpétuer à jamais. Reconnaissance à lui pour de tels sentiments et convictions ! Amour au Précieux Sang ! " — " A présent, écrit encore Mgr Joseph à la même Mère Saint-Alphonse vers la mi-avril, pour réaliser cette commune volonté (de l'union), deux choses restent à faire. La première, c'est de travailler, dans le plus grand désir de la sanctification de nos religieuses présentes et futures, à adopter de sages règles, en complétant celles qui m'ont déjà coûté bien des fatigues. La seconde, c'est d'aviser à quelques moyens efficaces de protéger ces règles contre l'esprit particulier des personnes et des lieux, et aussi contre l'humaine nature de celles qui auront à les pratiquer... Dans la même maison, il faut fréquemment ramener toutes choses à la stabilité dans l'ordre. De même, si un institut se compose de plusieurs maisons, il sera désirable de les accorder ensemble de temps à autre, pour qu'elles offrent toujours le bel idéal de l'harmonie primitive... Son succès dépendra surtout, d'abord, d'un esprit d'indomptable et de religieux attachement (de toutes les maisons) à la communauté..."

Les tribulations inhérentes à toute direction de société humaine, et dont, on vient de le voir, la fondatrice du Précieux-Sang et son premier conseiller, Mgr Joseph, avaient leur large part, n'empêchaient pas Mère Catherine-Aurélie de poursuivre son œuvre d'adoration et d'expiation pour le salut des âmes et le bien de la sainte Église. Dans une lettre du 30 décembre 1880, qu'elle adresse à Mère Saint-Alphonse, et qui fut évidemment écrite pour toutes ses filles, nous relevons ces paroles qui ont trait aux événements de France et aux fameux décrets de proscription contre les religieux : " Vierges, mes filles, souhaitons bien à Jésus que son Église soit triomphante, que ses ennemis soient terrassés par la vertu de son sang divin, que ses prêtres, ses religieux et ses religieuses ne soient plus persécutés et chassés de leurs demeures, que l'esprit chrétien reprenne sa place dans la société et que les âmes comprennent enfin qu'elles sont créées pour autre chose que pour les jouissances matérielles... " Elle ne cesse pas, au reste, d'entretenir ses filles dans l'esprit de vraie piété et de pure abnégation : " Votre adoration mensuelle en présence du tabernacle fermé, écrit-elle à celles de Notre-Dame-de-Grâce (23 janvier 1881), me touche et me réjouit beaucoup... Vous ne voyez que la blanche enveloppe, mais lui, l'aimant et aimé Jésus, vous bénit et jouit de vos adorations et de vos amours. Cette pratique doit lui être des plus agréables, d'autant plus qu'elle est marquée du sceau du sacrifice. Soyez vous-mêmes des ostensoirs, mes bien-aimées enfants, faites-lui un trône triomphal de chacun de vos cœurs et, là, dites-lui de parler aux âmes et de les attirer à lui par vos prières, vos souffrances et vos exemples... "

Mgr de Germanicopolis continuait, de son côté, à élaborer la rédaction des constitutions et des règles. D'après l'une de ses lettres (21 septembre 1881), on voit que, constatant le désir de Mgr Fabre " de s'en tenir à ses droits d'Ordinaire ", il les revise et complète, s'efforçant, dit-il, " de les laisser substantiellement les

mêmes, en les améliorant à l'aide des meilleures sources ". " Ces constitutions, écrit le vénéré fondateur — et ces paroles sont bien remarquables — universellement acceptées, et invariablement observées, offriraient sans doute quelque garantie d'unité. Mais elles n'ont pas par elles-mêmes le pouvoir de se faire accepter, ni de se protéger contre les changements et modifications. Si on ne s'éclaire pas à la lumière de l'histoire des instituts religieux, on anticipera un sort à déplorer peut-être pour notre propre petit institut... Je vais me hâter de remettre entre les mains de Mgr de Saint-Hyacinthe mes constitutions revisées. Ce Seigneur évêque s'entendra avec ceux de Toronto et de Montréal, si cette mesure est jugée nécessaire, et j'attendrai, en hâte, l'accord de leurs manières de voir pour mettre le tout à l'impression. Le bon Dieu fera ce qu'il ne me sera pas donné de faire. "

Moins d'un mois plus tard, le 15 octobre 1881, Mgr Moreau adressait à ses chères filles un *mandement* " pour approuver les constitutions des religieuses adoratrices du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe ". Mgr l'évêque, après avoir rappelé la fondation de l'institut le 14 septembre 1861, son institution canonique le 15 avril 1866 et le fait que Mgr Joseph LaRocque, en cette même année 1866, avait dû, à cause de ses graves infirmités, descendre du siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, continuait en disant que ce qui avait été une perte pour le diocèse avait été un avantage et un gain pour la communauté, puisque, au lieu de se donner à un repos mérité, Mgr Joseph s'était voué tout entier à l'achèvement de sa chère œuvre du Précieux-Sang, " en lui donnant ses soins paternels les plus assidus et en élaborant les constitutions et les règles avec la plus grande prudence et sagesse". " Ce précieux travail, disait Mgr Moreau, fruit de quinze années de sérieuses méditations, et dans lequel le vénéré prélat a voulu s'aider des lumières et du dévouement de Mgr Raymond, qui préparait depuis longtemps l'âme privilégiée dont s'est servi le

Seigneur pour votre fondation... nous venons avec bonheur vous le présenter, nos très chères filles, étant bien convaincu que vous l'accueillerez avec la joie la plus vive et la reconnaissance la plus sincère pour les prélats qui l'ont accompli. " Mgr l'évêque notait ensuite que ces règles restaient substantiellement celles qui avaient été suivies depuis le commencement de l'institut, " moins certains points très peu nombreux sur lesquels l'expérience a (avait) démontré qu'il était mieux d'apporter quelques modifications ". " L'objet de notre présent *mandement*, terminait Monseigneur, n'est donc pas de vous imposer de nouvelles règles auxquelles vous seriez étrangères, mais de reconnaître et d'approuver celles qui viennent d'être élaborées avec un soin tout minutieux et une rare sagesse par Mgr l'évêque de Germanicopolis, et dont, avec un vrai bonheur, nous avons pris une connaissance approfondie et toute spéciale." Suivait le dispositif réglant: 1° que ces constitutions seraient désormais suivies par les religieuses du diocèse: 2° qu'on n'y dérogerait pas sans l'assentiment de l'Ordinaire; 3° qu'elles seraient au plus tôt imprimées... et ici, Mgr Moreau disait : " En tête de ces constitutions seront insérés le *mandement* d'institution canonique de l'institut, le *Sitio* de la révérende Mère fondatrice, et, à la suite, le présent *mandement* d'approbation des susdites constitutions." Cette approbation épiscopale des constitutions constituait, on le comprend, un notable progrès dans la vie de l'institut. Après celles du 14 septembre 1861 et du 15 avril 1866, la date du 15 octobre 1881 devait faire époque dans son histoire.

A deux mois de là, le 13 décembre 1881, nous lisons au livre des *Annales :* " Notre bien-aimée Mère fondatrice a été réélue supérieure. Les Sœurs électrices étaient, cette fois, au nombre de 28. Sa Grandeur Mgr Moreau, accompagné de Mgr de Germanicopolis et de Mgr Raymond, l'a bénie et a confirmé son autorité. L'allégresse est générale et les actions de grâce s'élèvent incessam-

ment vers le sang rédempteur. A la vérité, nous n'avions conçu aucune crainte sérieuse. Car, comment nous aurait-il été possible de choisir pour diriger la petite barque du Précieux-Sang une autre main que celle que Jésus a désignée lui-même par des signes si évidents ? "

Il nous paraît permis de croire que la fondatrice, cependant, dans les circonstances cù elle se voyait, aurait volontiers déposé le fardeau de l'autorité. En tout cas, le 21 décembre, elle écrit elle-même à la supérieure de Notre-Dame-de-Grâce, Mère Saint-Alphonse : " J'avais espéré un moment, dans toute la sincérité de mon âme, que mon ancienne et chère vie de contemplation et de solitude me serait rendue. Je me réjouissais à la pensée qu'il allait m'être permis de m'enrichir du mérite et de la gloire de l'obéissance. Mais, puisque Jésus crucifié me veut encore au sommet du calvaire, j'accepte le sacrifice et veux me dévouer corps et âme au bonheur et à la sanctification des vierges dont je suis encore la mère. Vous n'êtes pas la partie la moins chère de mon troupeau, bien-aimées enfants de la montagne de Marie, et, quoique je ne vous couvre pas immédiatement de mes ailes comme ma famille de Saint-Hyacinthe, mon cœur sait bien vous atteindre pour se donner à chacune de vous toutes et vous promettre l'amour, la fidélité, le dévouement infatigable d'une vraie mère selon la grâce..."

Hélas ! comme il arrive si souvent dans la vie des plus saints et des plus saintes, ces ailes de mère devaient être forcées bientôt de se replier en partie pour un temps et le grand cœur de Mère Catherine-Aurélie aurait encore à souffrir !

———

CHAPITRE X

Des événements de 1882 à la la réélection de la fondatrice (1887)
(1882-1887)

SOMMAIRE.— Les événements de 1882.— Leurs causes.— Une lettre de M. Raymond.— Visite pastorale de Mgr Moreau au monastère (mars 1882).— Direction de Mgr Joseph.— M. le curé Lecours à la *maison blanche*.— Mgr Moreau change l'administration (27 novembre 1882).— Conséquences de l'acte épiscopal.— Esprit de soumission de Mère Catherine-Aurélie.— La nouvelle supérieure, Mère Saint-Alphonse.— M. le grand-vicaire Gravel.— Mère Catherine-Aurélie est invitée à Toronto.— Distribution du livre des règles et constitutions.— Mère du Saint-Esprit remplace Mère Saint-Alphonse.— Séjour de Mère Catherine-Aurélie à Toronto d'avril à septembre 1884.— Le 50e de sacerdoce de Mgr Joseph (mars 1885).— Nouveau don de M. le curé Lecours (mars 1886).— Consécration de la chapelle (avril 1888).— Fondation d'Ottawa.— Mgr Duhamel.— Mandement et installation de " Béthanie " à Ottawa (24 mai 1887).— Lettre d'obédience donnée par Mgr Moreau.— Réception à Ottawa de la fondatrice et des " missionnaires ". — Mort de Mgr Raymond (3 juillet 1887).— M. le grand-vicaire Gravel le remplace au Précieux-Sang.— Deuil de la fondatrice.— Nouveau séjour à Toronto.— Lettres de Mgr Joseph aux Sœurs d'Ottawa.— Ses appels à l'union.— Mort de Mgr Joseph (19 novembre 1887).— Bel éloge par Mgr Moreau.— Sympathies de la communauté à la Mère fondatrice.— Mgr Moreau ordonne des élections régulières.— Elles ont lieu le 9 décembre 1887 et la fondatrice est réélue supérieure.— Souhaits et bénédiction du jour de l'an 1888 aux pieds du portrait du regretté Mgr Joseph.— Éloge des Pères disparus par la Mère fondatrice.— Heureusement pour l'institut, sa fondatrice lui restait.— Un mot de M. Georges Goyau.

MAINTES et maintes fois, depuis vingt-et-un ans que l'institut existait, Mère Catherine-Aurélie, fondatrice et toujours jusque-là supérieure, avait exprimé le désir de souffrir et de boire au calice de Jésus. Bien des tribulations et des épreuves lui étaient déjà venues. Mais l'année 1882 devait lui en apporter davantage encore.

En avait-elle comme le pressentiment, quand elle adressa, le 1er janvier de cette année, à ses filles de Saint-Hyacinthe, son

allocution accoutumée du jour de l'an ? Il n'est sans doute pas sans à propos de le supposer. " Vous avez Jésus dans votre cœur, leur disait-elle en substance, vous possédez par votre communion de ce matin celui qui est tout. Je voudrais vous souhaiter la continuation de ce bonheur, c'est-à-dire le ciel sur la terre. Dans les communautés, on a, en effet, le ciel sur la terre, mais à la condition de vivre vraiment en la présence de Jésus. Pour cela, vivez dans la paix et dans la charité... Qui pourrait mettre obstacle à ce bonheur, en vous faisant perdre la paix ? ... Ce serait l'orgueil qui mettrait en vous des pensées d'ambition... Prenez entre vos mains le flambeau de la vigilance. Portez-le en avant, afin que votre pied ne heurte pas contre cette pierre du chemin... Jésus vous a fait ses étrennes en vous donnant son corps et son sang ! Offrez-lui, comme étrennes, votre chair pour l'immoler, votre sang pour l'épuiser à son service, votre cœur enfin pour qu'il se consume en son amour... Je vous entends me souhaiter la même paix, le même bonheur du ciel sur terre, et je vous en remercie. Mais je tiens à vous dire, à la gloire de Notre-Seigneur, car aucun mérite ne m'est dû à moi à ce sujet, que les épreuves et les tribulations ne me font rien perdre de ma paix ni de mon ciel, et que c'est la croix de notre Jésus qui me nourrit et me fortifie. Qu'elle soit aussi, mes chères filles, votre nourriture et votre soutien ! Je vous bénis par le sang de Jésus et par la main de Marie..."

Ces épreuves et ces tribulations, qui ne lui faisaient rien perdre de sa paix et de son ciel, nous savons déjà qu'elles en étaient les causes ou les occasions. Les divergences de vue des évêques, qui avaient le droit canonique d'exercer la haute direction sur les diverses maisons, au sujet de l'office à réciter, de la clôture à garder, de la façon de pratiquer la direction spirituelle, et surtout de la plus ou moins grande dépendance des maisons-filles vis-à-vis de la maison-mère, ne pouvaient pas ne pas produire chez les religieuses elles-mêmes des manières de voir différentes. " Qui pourrait

mettre obstacle à votre bonheur en vous faisant perdre la paix ? " avait dit Mère Catherine-Aurélie, et elle avait répondu elle-même que " ce serait l'orgueil qui mettrait en ses filles des pensées d'ambition ". Elle avait sans doute ses raisons pour parler ainsi. Sans incriminer personne — ce serait peut-être téméraire à la distance où nous sommes des événements et en l'absence de documents positifs — il est bien permis de penser que, parmi les Sœurs capitulantes, qui avaient droit de vote aux élections après cinq ans de profession, il put s'en trouver qui, étant plus anciennes que les élues, se sentant capables de prendre part à l'administration et en étant éloignées, aient vu avec moins de faveur le résultat de l'élection du 13 décembre 1881. De Montréal, nous l'avons dit, se manifestait depuis plusieurs années un refroidissement assez marqué. Mgr Fabre et M. Maréchal étaient pour le bréviaire romain, pour la clôture plus sévère, contre les relations trop suivies avec la maison-mère en matière d'administration matérielle, et même spirituelle, et contre les voyages trop fréquents et les visites prolongées de la fondatrice. La tradition, au dire de quelques anciennes, dont nous avons eu les confidences en 1922, va jusqu'à laisser entendre que l'excellent M. Maréchal aurait aimé que le premier siège de l'institut fut transporté dans sa paroisse à Montréal, comme cela s'était fait pour les Sœurs de Sainte-Anne, d'abord de Vaudreuil à Saint-Jacques en 1853, puis de Saint-Jacques à Lachine en 1864. Avec d'excellentes intentions, il voulait exercer une certaine action, non seulement au monastère de Notre-Dame-de-Grâce, mais jusqu'à Saint-Hyacinthe. " Il se croyait l'autorité suprême dans la communauté — nous disait une Sœur de ce temps qui fut plus tard supérieure — et, par quelques-unes de ses dirigées (de Montréal), il voulait tout conduire. " Sans aller jusque-là, Mgr Fabre trouvait que la fondatrice s'immisçait trop dans les affaires du monastère de la montagne placé sous sa juridiction. Mgr Moreau voulait certes conserver au mo-

nastère de sa ville épiscopale la primauté qui lui revenait du droit de maison-mère. Mais il jugea, semble-t-il, que le gouvernement de l'institut, tel que l'exerçaient Mgr Joseph et Mère Catherine-Aurélie, n'était pas assez sévère, ni assez conforme aux prescriptions canoniques qui régissent les instituts cloîtrés. Des circonstances spéciales, et qui s'expliquent, inclinèrent le digne évêque à penser qu'un changement serait utile pour le bien. La fondatrice, toujours demandée par d'innombrables visiteurs, était bien souvent au parloir. Elle avait admis au monastère quelques parentes très jeunes, la petite Aurélie, sa nièce, par exemple. Pour aider Mgr Joseph dans la rédaction des règles et constitutions, elle devait souvent se rendre auprès de lui, puisque lui-même, perclus de rhumatismes, ne pouvait marcher. Toutes les Sœurs d'ailleurs, qui le voulaient, passaient facilement du monastère à la *maison blanche*, pour s'éclairer auprès du vénéré fondateur. Tout cela se faisait sous l'œil de Dieu. Tout cela était très paternel d'une part, et très filial de l'autre. Rien que de très digne, assurément, dans toutes ces relations. Mais, était-ce bien régulier ?

Ce qui est certain, c'est que la fondatrice eut à en souffrir. Les lettres d'elle, que nous avons citées au chapitre précédent, à ses filles de Notre-Dame-de-Grâce en particulier, nous l'ont déjà montré. Une lettre à elle adressée par Mgr Raymond, le jour de Pâques 1882, va nous le faire toucher du doigt pour ainsi dire. " Aujourd'hui, lui écrivait ce père spirituel qui la dirigeait depuis un quart de siècle, il ne doit y avoir dans votre âme que paix et joie. Quelque raisonnable que vous paraisse une peine dans son motif, repoussez-la énergiquement ! Aujourd'hui, c'est le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en lui ! Si nous aimons Jésus, son bonheur et sa gloire doivent nous donner une joie qui absorde tout autre sentiment. Faites de vos douleurs mêmes des cris de joie qui glorifient le Seigneur et montrent que vous ne vivez plus pour vous-même, mais que vous

ne vivez qu'en lui et pour lui, ne vous occupant en aucune façon de vous, mais de lui seul. Cependant, à cause de la charge que vous exercez, vous devez demander à Jésus, par la gloire de sa résurrection, qu'il vous guérisse, je vous l'ordonne. Jésus ressuscité, apparaissant à ses disciples, leur dit : "Que la paix soit avec vous !" La paix, ma très chère fille, voilà ce que je vous donne au nom de Jésus triomphant . . . La paix, c'est tout simplement la certitude que Dieu nous aime. Souffrez, pleurez vos fautes et celles des autres, quand la minute ou la grâce l'exigent, mais demeurez en paix ; car Dieu vous aime, et cela veut dire qu'il changera tout en mérite, qu'il pardonnera, qu'il accordera des grâces. Comprenez cela et rien désormais ne vous troublera . . ." Ces conseils très surnaturels, mais où il est sans cesse question de peines et de souffrances, s'adaptaient sans doute aux circonstances.

En mars 1882, Mgr Moreau fit au monastère sa visite pastorale. Il en profita pour tout examiner devant Dieu et se rendre compte exactement de ce qui se passait. Quelques religieuses estimaient que l'esprit du gouvernement de Mgr Joseph et de Mère Catherine-Aurélie n'était pas suffisamment austère, ainsi que nous l'avons laissé entendre. Naturellement, elles s'en ouvrirent à Mgr l'évêque, et peut-être le malaise qui existait dans la communauté fut-il de ce chef augmenté parce que Mgr Moreau, voulant être bienveillant à toutes, écouta tout ce qu'on lui disait avec bonté. Sévère pour lui-même, l'évêque de Saint-Hyacinthe entendait que tout se fît, dans ses communautés, avec une scrupuleuse régularité. Or, on lui affirmait et on lui répétait que l'administration manquait de fermeté, que les conseillères, jeunes pour la plupart, dont au moins deux étaient parentes de la supérieure, n'osaient rien dire devant elle, et que, d'autre part, le bon père qu'était Mgr Joseph laissait tout faire. Voulant être avant tout soumise au bon plaisir de Dieu et ignorant toute espèce d'intrigue, Mère Catherine-Aurélie n'opposait à ces insinuations, voire même

à ces accusations, aucune défense. Mgr Moreau fit donc ses ordonnances en demandant qu'on fût plus attentif sur les divers points que nous avons signalés.

Le 30 avril, jour où tombait le patronage de saint Joseph, Mgr de Germanicopolis, commentant, avec l'esprit de foi qui l'animait, ces instructions de l'évêque diocésain devant les Sœurs professes, y insistait. " Ce doux Père, raconte l'annaliste, s'est épanché avec nous de manière à émouvoir sensiblement nos cœurs. Il nous a rappelé la joie et le calme qui avaient inondé son âme à pareil jour, il y a vingt-et-un ans, et qui l'avaient enfin décidé à mettre à exécution son projet de fonder notre institut. Puis, il nous a fait connaître les sollicitudes (lisons les inquiétudes) qu'il éprouve aujourd'hui au sujet de notre communauté... Puissions-nous répondre aux intentions de nos dévoués fondateurs et faire en sorte, par notre esprit religieux, que leurs dernières années soient remplies de paix, de joie et de saintes consolations !..."

Le 28 septembre, le dévoué M. le curé Lecours, qui avait tant fait pour l'institut à ses débuts, on s'en souvient, quittait Saint-Théodore-d'Acton et le saint ministère définitivement et s'en venait prendre sa retraite à la *maison blanche*, auprès de Mgr Joseph. " Je viens mourir parmi vous, dit-il aux Sœurs, et vous être un peu utile avant, si le bon Dieu m'en donne l'occasion." Nous verrons qu'en effet cette occasion lui serait fournie par la Providence.

Le malaise, cependant, dont nous avons parlé, persistait. A la mi-octobre, Mgr Moreau vint faire la visite canonique, et, ainsi qu'il l'avait annoncé à sa visite pastorale de mars, il vit tour à tour en particulier les Sœurs du chapitre. Le 20 novembre, détail significatif, sur lequel il n'est guère besoin d'appuyer, l'évêque ordonnait qu'on renvoyât la petite Aurélie, accueillie au monastère en février 1879, à l'âge de 3 ans. Elle partit le lendemain et retourna dans sa famille.

Le 27 novembre enfin, Mgr de Saint-Hyacinthe, après avoir pesé toutes choses devant Dieu, décida, comme naguère Mgr Bourget à Saint-Jacques, en 1853, pour les Sœurs de Sainte-Anne, de changer l'administration. Usant de son autorité d'évêque, mais en s'efforçant de mettre dans la forme beaucoup de délicatesse, il déposa la fondatrice, tout en lui laissant le titre de supérieure, et lui substitua une vice-supérieure, chargée, avec l'assistance d'un nouveau conseil, de tout ce qui concernait l'administration de la communauté. Cet acte épiscopal, que nous devons accepter avec le plus profond respect, comme le firent les religieuses elles-mêmes qui avaient le plus à en souffrir, est trop important dans la vie de Mère Catherine-Aurélie pour que nous ne le relations pas ici dans toute son amplitude. Nous n'avons d'ailleurs, une fois de plus, qu'à citer les *Annales* de l'institut.

" Le 27 novembre 1882, y lisons-nous, vers 4 heures de l'après-midi, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe se transporta en notre monastère et requit toutes les religieuses de la communauté et du noviciat (47 professes, 4 novices) de se réunir dans la salle des exercices. Ceci fait, Sa Grandeur, revêtue du rochet et de la mozette, récita la prière du *Veni Sancte*, après quoi elle s'adressa aux Sœurs dans les termes suivants : — " Mes chères filles, — Je viens vous entretenir de choses très importantes. Recueillez-vous bien et demandez au Seigneur d'entendre ma voix avec docilité, soumission et respect. Car c'est en qualité de votre premier supérieur que je viens vous parler et vous intimer les ordres que, dans ma conscience, je crois nécessaire de vous donner. Il est visible qu'il règne un grand malaise parmi vous et que ce malaise est en grande partie dû à un manque assez notable de confiance dans l'administration qui vous gouverne. Voulant donc remédier à cet état de choses, comme c'est mon devoir de le faire, je règle et ordonne ce qui suit, et cela en vertu de l'autorité canonique dont l'Église m'a revêtu pour la gouverne de votre monastère :

1° La Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, supérieure et fondatrice, est déchargée de tous les devoirs spirituels et temporels et de toutes les affaires de la maison. Mais on lui conservera les titres de Mère, de supérieure et de fondatrice. Elle gardera sa chambre et aura, comme par le passé, une Sœur à son service pour prendre soin d'elle. Elle conservera sa stalle au chœur et sera la première partout, chacune d'entre vous s'appliquant à lui témoigner en toute rencontre le respect, l'amour et la reconnaissance auxquels elle a un droit si acquis. Il est juste que, après un actif et constant labeur de vingt-et-une années, et avec sa santé bien affaiblie, elle goûte le repos et la tranquillité. 2° Sœur Saint-Alphonse, que je rappelle de la masion de Montréal, remplacera la Mère Catherine-Aurélie dans la charge de supérieure de cette maison, et elle en aura tous les droits et toutes les attributions, gouvernant le monastère au spirituel et au temporel selon les règles de l'institut. Elle n'aura cependant que le titre de vice-supérieure, pour conserver le titre de supérieure à la fondatrice. Mais, dans les actes civils, elle signera avec le titre de supérieure. Sœur Thérèse-de-Jésus sera assistante ; Sœur Marie-Sainte-Ursule, maîtresse des novices ; Sœur Marie-du-Saint-Esprit, dépositaire ; Sœur Sainte-Croix, première conseillère ; Sœur Marie-de-la-Rédemption, deuxième conseillère ; Sœur Saint-François-Xavier, troisième conseillère et secrétaire. 3° J'enjoins, en vertu de la sainte obéissance, à toutes les nouvelles officières que je viens de nommer de ma propre autorité canonique, d'accepter les charges qui leur sont conférées et d'en remplir (tout) de suite les devoirs et les obligations, les anciennes officières se trouvant par là même déchargées de leurs fonctions." — " Monseigneur termina, ajoute l'annaliste, en exhortant la communauté à accepter comme venant de Dieu les décisions qui venaient de lui être communiquées et à s'animer d'un vif et continuel sentiment de foi et de charité, afin que la paix, l'union et une

sainte fraternité règnent toujours et à jamais dans le monastère, ce qui, disait-il, arrivera infailliblement, si chacune y met du sien et s'efforce de pratiquer les vraies et solides vertus religieuses."

Ce compte rendu, dicté par Mgr Moreau, et conservé aux archives de la communauté, est signé par toutes les nouvelles officières nommées et par Monseigneur lui-même. Cet acte d'autorité épiscopale eut ses naturelles conséquences. Le 29 novembre, l'ancienne maîtresse des novices, Sœur Saint-Stanislas, partait pour Toronto, en même temps que Sœur Séraphine-de-Jésus, désignée pour cette mission. Elles emmenaient avec elles la petite Aurélie, que sa mère, madame Benoît, sœur de la fondatrice, confiait à la supérieure de Toronto, Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph. Le 7 janvier suivant, Mgr Moreau insistait, par un ordre spécial, pour que la clôture fût rigoureusement observée, même vis-à-vis les hôtes vénérés de la *maison blanche*. Le 7 février de cette même année 1883, M. le curé Maréchal venait, de Montréal, prêcher la retraite aux religieuses du monastère de Saint-Hyacinthe. Comme il paraissait plus que plausible que sa manière de voir et ses avis n'avaient pas été étrangers aux décisions prises naguère par Mgr Fabre et plus récemment par Mgr Moreau, et comme, en plus, il ne se priva pas, rapporte la tradition, dans ses instructions, de faire plus d'une allusion à l'ancien état de choses, on comprend que Mère Catherine-Aurélie eut à réprimer les mouvements de la pauvre nature. Ce n'était pas cela, évidemment, qui pouvait panser la plaie faite à son cœur par l'acte d'autorité, si légitime qu'il fût, qu'avait posé Mgr Moreau, usant de son droit, le 27 novembre précédent.

Loin de nous la pensée de juger, encore moins de condamner, l'acte d'un évêque, que la renommée publique a presque déjà canonisé vingt ans après sa mort, et qui fut sûrement le plus digne des prélats. D'ailleurs, nous croyons en toute sincérité que sa décision fut utile au bien général de l'institut. Mais il ne fau-

drait pas être homme, et il faudrait n'avoir jamais souffert soi-même, pour ne pas apercevoir ce que Mère Catherine-Aurélie, du point de vue naturel, dut éprouver en cette circonstance. " L'émoi fut grand dans la communauté, nous écrivait une contemporaine de ces événements maintenant décédée. Mais, d'un mot de douceur, notre vénérée fondatrice apaisa tout le monde. L'une des religieuses, qui avait été très mêlée à l'agitation qui avait amené ce dénouement tragique, s'en excusait plus tard, plus ou moins, après la mort de Mère Catherine-Aurélie." — " Mgr Moreau lui-même, ajoutait cette même correspondante, trouva dans notre digne mère, si fortement éprouvée, de telles dispositions d'humilité, de simplicité et d'esprit religieux, une si vraie piété filiale, manifestée, en toute occasion, avec cette gaieté de cœur qui caractérisait tous ses actes, qu'il en dut être profondément touché." Si sa grande bonté d'âme et sa délicatesse innée avaient peut-être porté la fondatrice, sous la direction si paternelle aussi de Mgr Joseph, à marquer trop de bienveillance et de douceur dans le gouvernement de sa communauté, son obéissance généreuse la grandit aux yeux de tous et de toutes. C'est à l'heure de l'épreuve que le bon Dieu, a-t-il été écrit, reconnaît ses vrais fidèles. Nul doute que le divin maître reconnut à ce trait la fidélité de celle qui ne voulut jamais que son service et sa gloire par le culte de son Précieux Sang.

La vie de l'institut, fécondée ainsi par les larmes de l'obéissance et du sacrifice, fortifiée par une direction que sa fermeté même consolidait dans la voie du bien, se continua, sous la nouvelle administration, avec, comme toutes les institutions humaines, ses alternances de progrès et de revers. Mère Saint-Alphonse, dans le monde Parmélie Duguay, était d'une famille distinguée. Elle eut trois de ses sœurs au Précieux-Sang et deux dans l'institut de l'Assomption. L'un de ses frères, entré chez les Jésuites, mourut jeune. Énergique à bien remplir son devoir de religieuse, mais

tendre et sensible, d'ailleurs très vite malade, elle ne resta pas longtemps à la tête de l'administration. Le 20 mai 1883, Mgr Moreau la remplaça d'office, et sans élections régulières, par Mère Marie-du-Saint-Esprit, ancienne supérieure et fondatrice de la maison de Montréal. Le 8 novembre 1883, Mère Saint-Alphonse décédait à Saint-Hyacinthe, après avoir donné toujours l'exemple de la fidélité aux saintes règles et de l'obéissance. On a vu qu'elle avait souffert, étant supérieure à Notre-Dame-de-Grâce, des difficultés qui étaient survenues. Pendant sa courte administration à la maison-mère, elle eut peut-être à souffrir davantage. Elle était déjà minée par des crises cardiaques souvent répétées et les responsabilités que l'obéissance lui imposa lui pesèrent lourdement. Les grands faits de la vie de l'institut, pendant qu'elle le dirigeait en qualité de vice-supérieure, furent la nomination de M. le grand-vicaire Gravel, de Saint-Hyacinthe, le 26 décembre 1882, à la charge de procureur de la communauté, et la distribution, le 15 avril 1883, du livre des règles et constitutions, faite à la communauté par Mgr de Germanicopolis.

M. de la Croix était parti de Saint-Hyacinthe assez précipitamment vers ce temps-là, et certaines affaires portées en cour de justice, auxquelles les Sœurs du Précieux-Sang se trouvèrent mêlées, nécessitèrent la nomination d'un procureur. Mgr l'évêque désigna pour ce poste son vicaire général, M. l'abbé Gravel, en qui les religieuses voyaient déjà un ami et qui leur fut par la suite très dévoué.

Mère Catherine-Aurélie, de par la sainte obéissance, n'avait plus rien à voir dans l'administration de la maison qu'elle avait fondée, et, dans son humilité, elle se persuadait volontiers que c'était pour le mieux. Elle fut même tout près de quitter, à ce moment ou peu après, le monastère de Saint-Hyacinthe. Mgr Lynch, l'archevêque de Toronto, avait toujours hautement estimé la fondatrice, et, dans toutes ces difficultés dont nous avons parlé,

il s'était prononcé en faveur de ses vues aussi bien que de celles de Mgr de Germanicopolis. En particulier, il était tout à fait opposé à l'indépendance complète des maisons-filles. Dès le mois de mai 1879, à la date du 14, nous lisons cette note dans les *Annales* de Saint-Hyacinthe : " Mgr Lynch persiste à ne pas vouloir la séparation des maisons dans un institut aussi jeune que le nôtre. L'enfant, dit-il, ne doit pas être séparé de sa mère et, pour une communauté, l'enfance dure plus que cinq ans. " (Notre-Dame-de-Grâce avait été fondé en 1874.) Fut-il particulièrement ému des événements de novembre 1882 ? Toujours est-il que, trois mois plus tard, le 22 février 1883, Mgr Moreau vint annoncer à Mère Catherine-Aurélie que l'archevêque de Toronto désirait qu'elle se rendît au monastère de sa ville. Mgr de Saint-Hyacinthe assura la fondatrice qu'il la verrait partir avec peine, mais il lui donna en même temps pleine liberté d'accepter ou de refuser ce voyage. " Vous êtes chez vous, ici, ma Mère, lui dit-il, et vous le serez toujours, quand bon vous semblera de nous revenir, si vous nous quittez. " Mère Catherine-Aurélie demanda conseil à Mgr Joseph, qui promit de passer la nuit en prière. Le lendemain, le 23, sur son avis sans doute, elle pria respectueusement Mgr Moreau, qui était venu dire la messe au monastère, de décider lui-même ! " Étant devenue simple religieuse, lui dit-elle, je désire que l'obéissance règle tous mes pas. " Monseigneur décida qu'elle resterait à Saint-Hyacinthe. Ce n'était, en fait, que partie remise à l'année suivante.

Elle restait donc, toujours supérieure en titre, mais privée du commandement et confinée dans la prière et les pénitences. L'une de ses plus douces consolations fut sans doute cette cérémonie de la remise du livre des règles et constitutions, qui se fit, avons-nous dit, sous l'administration de Mère Saint-Alphonse, et que Mgr Joseph présida, le 15 avril 1883. Depuis l'ordonnance de Mgr Moreau du 7 janvier, la clôture était rigoureusement observée,

même vis-à-vis de Mgr Joseph et des hôtes de la *maison blanche*. On se soumettait de part et d'autre de bon cœur à cette sage loi qui est celle des saints canons, mais, du point de vue naturel, étant données les habitudes des années précédentes, on en souffrait bien un peu. Aussi, avec quelle joie, voyait-on venir à la chapelle ou à la communauté le pieux vieillard qu'on appelait avec tant d'affection " notre vénéré fondateur ". Ce 15 avril donc, en la fête du patronage de saint Joseph, jour de sa décision de fonder l'institut il y avait maintenant vingt-deux ans, Mgr de Germanicopolis vint faire à ses chères filles la distribution de ce livre qu il appela, en sa langue toujours riche d'images, leur *feuille de route* et leur *étoile polaire*. " Vers 8 heures, raconte l'annaliste, la communauté se réunit pour saluer Mgr Raymond, dont c'était aussi la fête (il s'appelait Joseph-Sabin), puis, à 10 heures, la cloche nous convoqua de nouveau, et Mgr de Germanicopolis nous distribua, après une prière à saint Joseph, les livres de nos saintes règles. Dans le livre de chacune, se trouvaient, à l'avers et au revers, deux *mottos :* celui de notre vénéré Père, *fidélité, constance, générosité*, signé Jos, évêque de Germanicopolis, et celui de notre toujours tant aimée Mère, précédé du *Sitio, adorer, réparer, souffrir*, signé Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang. Mgr Joseph commenta pieusement ces différents mots, si pleins de sens. Le bon M. Lecours était près de lui. Disant aux Sœurs qu'il fallait savoir donner pour être vraiment généreux, il fit spontanément cette application ! " Oui, donner, comme mon bon vieux voisin, qui ne s'est pas contenté de donner, mais qui a tout donné, et sans qui nous n'aurions rien fait, parce que nous n'avions rien. " Monseigneur était profondément ému, et ses filles pareillement. La première, la fondatrice, reçut le précieux livre, au nom de toute la communauté ; la deuxième, Mère Saint-Alphonse, au nom de la maison-mère ; la troisième, l'assistante, au nom de la maison de Toronto ; la quatrième, la maîtresse des novices, au nom de

la maison de Montréal ; puis, chacune pour soi, toutes les professes. Quant aux novices et aux postulantes, la distribution leur fut faite plus tard, avec la recommandation spéciale de bien les étudier et de se bien pénétrer de cette règle de vie. En recevant le petit livre des mains du prélat, chacune baisait son anneau d'évêque, puis le livre même. En donnant le premier à la fondatrice, le vénéré prélat, père et fondateur lui-même, prononça ces paroles significatives : " La règle, ma Mère, se résume en vous. Ne soyez pas surprise si les souffrances qui doivent accompagner votre vocation (d'expiatrice) selon l'esprit de vos règles se résument aussi en vous. C'est la condition ordinaire des choses. Vous avez été la première, tout doit aboutir à vous." Enfin, à chacune, en lui remettant son livre, Monseigneur répétait : " Fidélité, constance, générosité. "

Que de symbolisme et que de sens caché en tout cela! Rien qu'à lire ce compte rendu, que nous avons condensé, on se sent vraiment ému, malgré l'espace de temps — quarante ans — écoulé depuis. On se souvient, nous l'avons raconté au chapitre précédent, que ces règles et constitutions, patiemment élaborées par Mgr Joseph en un travail de quinze ans, avaient été officiellement approuvées par Mgr Moreau le 15 octobre 1881. Le chant du *Magnificat*, note encore l'annaliste, termina cette cérémonie. *Magnificat !* oui, il faut louer le Seigneur dans les épreuves comme dans les joies, car l'épreuve vaut souvent devant Dieu beaucoup plus que les brillants succès, ces succès dont les pauvres humains s'enorgueillissent si facilement. Bienheureux ceux qui souffrent !

Le 20 mai 1883, Mère Saint-Alphonse cessait d'être vice-supérieure. Mgr Moreau vint lui-même désigner de son autorité épiscopale, nous l'avons dit, Mère Marie-du-Saint-Esprit pour la remplacer. Les officières, nommées également par Monseigneur, et qui devaient assister la nouvelle vice-supérieure, chargée en fait de toute l'administration, furent les suivantes: Sœur Marie-

des-Cinq-Plaies, assistante ; Sœur Marie-Sainte-Ursule, maîtresse des novices ; Sœur Thérèse-de-Jésus, dépositaire ; Mère Saint-Alphonse, Sœur Marie-de-la-Rédemption et Sœur Saint-François-Xavier, conseillères, la dernière étant maintenue dans ses fonctions de secrétaire. Mère Catherine-Aurélie gardait ses titres de Mère, de fondatrice et de supérieure, mais elle n'avait aucune part dans l'administration de la maison de Saint-Hyacinthe. Il devait en être ainsi jusqu'après la mort de Mgr Joseph en 1887. Les deux faits saillants sous l'administration de Mère Marie-du-Saint-Esprit furent l'achèvement et la décoration de la chapelle de la maison-mère et la fondation de la maison d'Ottawa dont Mère Catherine-Aurélie fut spécialement chargée.

Mère Marie-du-Saint-Esprit, dans le monde Hermine Bourdon, était déjà très entendue en affaires, quand elle était venue frapper à la porte du monastère de Saint-Hyacinthe. Elle y avait, devenue professe, occupé les fonctions de dépositaire, de maîtresse des novices, puis d'assistante. Fondatrice, en 1874, de la maison de Notre-Dame-de-Grâce, elle en était revenue en juin 1879. Dans le conseil nommé par Mgr Moreau, le 27 novembre 1882, elle avait été élue dépositaire. Elle resterait à la tête de l'administration de mai 1883 à decembre 1887.

Le 25 novembre 1883, les *Annales* enregistrent la mort, à 85 ans, du vénérable père de Mère Catherine-Aurélie. Deux ans plus tôt, elles avaient de même enregistré, le 28 novembre 1881, celle de sa deuxième femme, madame Caouette. L'on a vu que la pieuse fondatrice avait beaucoup d'attachement à sa famille. Son père surtout, son cher vieux père blanc, comme elle l'appelait, lui avait toujours été très cher en effet. Sa mort fut un deuil pour son cœur. Le regret d'ailleurs de le voir mourir fut général. " Il semble, disent les *Annales*, qu'un lien de famille nous unissait à ce vénérable vieillard. C'était un chrétien d'une grande foi et d'une vive piété. Il s'est préparé à la mort de la manière la plus édifiante."

En 1884, la question s'agitait, à Toronto, de la construction d'un monastère. Mgr Lynch avait, dès l'année précédente, on s'en souvient, manifesté le désir d'avoir la fondatrice dans sa ville épiscopale. Le 27 mars, la supérieure de Toronto, Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, et son assistante, Sœur Sophie-de-l'Incarnation, deux des compagnes de fondation de Mère Catherine-Aurélie — l'autre, Sœur Elizabeth-de-l'Immaculée-Conception, était revenue (de Toronto) mourir à Saint-Hyacinthe en 1881 (le 2 août) — arrivaient à la maison-mère. Mgr Moreau leur permit, cette fois, d'emmener la fondatrice, pour les aider dans leurs travaux de construction. " Je vous envoie là-bas, dit-il à Mère Catherine-Aurélie, pour que vous érigiez un nouveau sanctuaire à la gloire du Précieux Sang, et je veux que vous hâtiez les choses afin que tout soit terminé, ou du moins en voie de l'être, quand vous nous reviendrez dans quelques mois." Elle partit le 16 avril pour ne revenir que le 22 septembre.

Dans la situation spéciale que les circonstances lui avaient faite au monastère qu'elle avait fondé, la généreuse supérieure entretenait en son âme les plus hauts sentiments de foi et d'esprit d'abnégation. N'ayant pu aller, comme autrefois, offrir ses vœux du premier de l'an 1884 à Mgr Joseph, elle lui écrivait à quelques jours de là : " Mon très vénéré Seigneur et bien cher Père en Jésus, — Il m'a été impossible, au premier jour de l'an, de venir vous présenter mes profonds hommages et vous exprimer mes vœux ardents, mais il m'a été possible d'aller dans le cœur de notre Jésus et de lui dire bien des choses pour vous. Le sang de la victime d'amour aura, je l'espère, répandu sur vous les grâces que je lui ai demandées en votre faveur, un amour généreux et confiant, une grande abondance de paix au milieu des tempêtes de l'esprit et des perplexités de l'âme. Je vous ai offert à Dieu comme une victime de l'adorable volonté de Jésus crucifié et crucifiant. Ne craignez pas, les coups que veut vous lancer votre

sacrificateur sont proportionnés à vos forces... J'offre à Jésus l'incapacité où je suis d'écrire à mon bon père. Que la douloureuse passion de Jésus-Christ soit toujours présente dans votre esprit et dans votre cœur ! — Adieu ! Je suis, en Notre-Seigneur, votre petite enfant Aurélie, petite victime d'union en Jésus crucifié."

Le 15 mars 1885 tombait le cinquantième anniversaire de sacerdoce de ce tant vénéré prélat qu'était, au Précieux-Sang, et partout dans le diocèse, Mgr Joseph LaRocque. Mgr Moreau fixa la date de la célébration des noces d'or, le 15 tombant un dimanche, au 19, jour de la fête de son saint patron. " Nous ne pouvons oublier, écrivait l'évêque de Saint-Hyacinthe, dans une circulaire à son clergé datée du 1er mars, que Mgr LaRocque a généreusement dépensé presque toute sa vie pour le diocèse, même depuis que les infirmités l'ont forcé de se retirer de la vie active. En effet, depuis dix-huit ans qu'il est dans la retraite, il n'est pas resté oisif. Vous connaissez tous son dévouement et ses travaux pour la sanctification de nos communautés religieuses, qui aussi l'aiment et le vénèrent comme un père, et surtout sa sollicitude pour la belle et si utile fondation du Précieux-Sang, où il est chéri et entouré des soins de la plus filiale piété. C'est l'œuvre de son cœur, qu'il a léguée à son diocèse comme témoignage de son zèle ardent pour la conversion des pécheurs et l'établissement solide du règne de Dieu dans les âmes. Son bien trop court passage sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe n'aurait-il été marqué que par l'établissement de cet institut si précieux, nous pourrions dire qu'il a fait beaucoup pour le diocèse." Au monastère, on réserva l'honneur et la joie de tout préparer pour cette célébration à la Mère fondatrice elle-même. C'était une attention délicate, à laquelle elle fut naturellement très sensible. " Notre vénérée Mère, dit l'annaliste, a déployé une habileté et un dévouement vraiment incomparables, dignes de celui qui devait être l'objet de tant de démonstrations. Elle n'a rien épargné, elle y a mis toute son âme, tout son cœur et tout son amour filial. "

Depuis septembre 1882, le bon M. Lecours, nous l'avons vu, avait pris sa retraite à la *maison blanche*, auprès de son vénérable ami, Mgr Joseph, et au Précieux-Sang. On se rappelle qu'il avait dit en arrivant aux religieuses : " Je viens mourir parmi vous, et, si le bon Dieu m'en donne l'occasion, vous être encore un peu utile." Ayant toujours vécu dans un grand esprit de pauvreté, il avait, depuis son départ de Saint-Hyacinthe en 1873, réalisé quelques économies. Le temps lui parut arrivé d'en faire bénéficier les Sœurs du Précieux-Sang en 1886. Au moment où le bon curé prenait sa retraite, exactement au mois de mai précédent (1882), une généreuse ami de la fondatrice, madame Bliss, de New York, avait fait don à la chapelle, construite par M. de la Croix, d'un magnifique autel en marbre blanc, qui avait été consacré, le 7 septembre de cette même année, et dédié au Précieux Sang de Notre-Seigneur. Mais les deux autels latéraux, celui de la vierge Marie et celui de saint Joseph, n'étaient encore que projetés. Et puis, la chapelle elle-même et le chœur des religieuses attendaient toujours les décorations qui leur convenaient. Plus de trois ans s'étaient écoulés. Aux fêtes jubilaires de Mgr Joseph, tout cela avait semblé à beaucoup peu digne du culte ardent qu'on rendait là à Notre-Seigneur. M. Lecours décida, une fois de plus, d'être le mandataire de la Providence. Le 13 mars 1886, il faisait don, sous le voile et le pseudonyme, dit la chronique, de sa fidèle ménagère, mademoiselle Julie Lavoie, d'une somme de huit mille piastres. D'autres libéralités s'ajoutèrent à celle-là. Le 29 du même mois, l'entreprise de la décoration de la chapelle et du chœur était donnée à un artiste-peintre de Saint-Hyacinthe, M. Joseph Rousseau. Les deux autels latéraux furent aussi bientôt commandés. De la sorte, le 30 avril 1888, disons-le tout de suite, la chapelle et les deux autels nouveaux purent être consacrés. " La chapelle du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, lisons-nous dans le *Livre d'or*, n'est peut-être pas *le bijou de l'Amérique* que l'artiste Rousseau

nous avait promis. Mais elle est certainement très pieuse. On a dit qu'elle " recueille " dès qu'on y entre ! Toutes les personnes qui la visitent lui rendent un témoignage analogue. Il nous suffit. " Qu'il soit permis à l'historien de Mère Catherine-Aurélie d'ajouter ici son témoignage à tant d'autres. Il a, lui aussi, éprouvé plus d'une fois la vertu purifiante et édifiante de cette atmosphère de recueillement et de beauté qu'on respire au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe.

Pendant qu'on procédait, en 1886-1888, à ces achèvements magnifiques, sous l'administration toujours de Mère Marie-du-Saint-Esprit, l'œuvre même de l'institut, nous voulons dire son accroissement par les recrues nouvelles qui venaient s'immoler sur l'autel du sacrifice, prospérait sans cesse. Une troisième fois, la pieuse ruche, ainsi qu'affectionnait de dire Mgr Joseph, allait essaimer. Après celles de Toronto et de Notre-Dame-de-Grâce, la maison-fille d'Ottawa allait naître.

Le 8 juin 1886, Mgr Duhamel, deuxième évêque d'Ottawa depuis 1874 (élu à 33 ans le 14 septembre et sacré le 28 octobre), avait été élevé au rang d'archevêque et il avait reçu le *pallium* le 29 juillet. " Homme de travail méthodique, administrateur prudent, évêque rempli d'un grand zèle pour le bien, a-t-on écrit de lui, Mgr Duhamel, pendant ses trente-quatre ans d'épiscopat — il devait mourir le 5 juin 1909 — a dirigé avec un merveilleux succès l'organisation des paroisses et des communautés de son vaste diocèse, et il a mérité la confiance et le respect de toute la population d'Ottawa, sans distinction de races ou de langues " (Mgr Brunet). En remerciant la fondatrice du Précieux-Sang des félicitations et des vœux qu'elle lui avait adressés à l'occasion de sa promotion et de la réception du *pallium*, le nouvel archevêque lui exprima le désir d'avoir une maison de son institut dans la capitale devenue ville archiépiscopale. Le projet, pourtant si honorable pour la communauté, n'eut pas de suites immédiates.

Huit mois plus tard, le 25 mars 1887, Mgr Duhamel revint à la charge, proposant de mettre à la disposition des Sœurs qui lui seraient envoyées l'ancienne maison des Sœurs Grises de la Croix, celle qu'elles avaient occupée dès leur fondation, par la Mère Bruyère, de pieuse mémoire, en février 1845. Si cependant la maison de Saint-Hyacinthe pouvait disposer de quelques centaines de piastres, ajoutait l'archevêque, elle pourrait choisir entre deux belles propriétés qu'on acquerrait à des conditions faciles. Après avoir consulté Mgr de Saint-Hyacinthe, et les deux co-fondateurs, Mgr Joseph et Mgr Raymond, le conseil de la maison-mère accepta l'offre de Mgr l'archevêque d'Ottawa, et Mère Catherine-Aurélie, supérieure en titre, fut chargée, comme elle devait l'être pour toutes les fondations futures, de négocier avec Mgr Duhamel. Dès le 28 mars, elle écrivait à Sa Grandeur que sa communauté verrait avec bonheur un contingent de ses religieuses " aller se placer sous sa houlette pastorale, pour accomplir là leurs œuvres d'adoration et de réparation au profit de tout son cher troupeau ". Elle ajoutait : " L'ancienne maison des Sœurs Grises de la Croix, Monseigneur, conviendrait mieux à mon humble avis, pour un sanctuaire où tout devra rappeler les sanglantes immolations du Golgotha. Si, plus tard, nous en voyions la nécessité, et si le ciel nous venait en aide pour cela, nous pourrions construire un monastère plus régulier et portant davantage le cachet monastique. Mais, pour jeter les bases de notre petit édifice, nous sommes bien aises d'avoir pour premières pierres la glorieuse humilité et la riche pauvreté de Jésus." Les conditions matérielles et autres, dans le détail desquelles il n'est pas nécessaire d'entrer ici, ayant été bientôt arrêtées, Mère Catherine-Aurélie se rendit à Ottawa, avec les Sœurs Aimée-de-Marie, sa secrétaire, et Véronique-de-la-Passion, pour préparer la prochaine installation. A la fin d'avril, les " missionnaires " d'Ottawa furent désignées. C'étaient : Mère du Saint-Cœur-de-Marie,

supérieure ; Sœur Aurélie-de-Jésus, assistante ; Sœur Marie-Réparatrice, maîtresse des novices ; Sœur Marie-Immaculée, économe ; Sœur Saint-François-de-Salles ; Sœur du Divin-Cœur-de-Jésus, secrétaire ; Sœur du Saint-Nom-de-Marie et Sœur Marie-Bernadette. " Je ne saurais dire à Votre Grandeur, écrivait Mgr Duhamel à Mgr de Germanicopolis, toute la joie que je ressens en voyant les Sœurs du Précieux-Sang venir travailler à répandre le culte du sang divin dans mon archidiocèse. Que d'âmes seront lavées dans ce sang purifiant qui ne l'auraient pas été sans les prières et les sacrifices de ces religieuses ! "

Le 19 mai, Mgr l'archevêque publiait un fort beau *mandement* annonçant l'arrivée des Sœurs du Précieux-Sang à Ottawa et leur installation, le 24 mai, jour de Notre-Dame de Bonsecours, dans l'ancienne maison des Sœurs Grises. " Réveillez-vous, échos de ce sanctuaire, écrivait-il éloquemment, à la voix de ces nouvelles épouses de celui dont jadis vous avez tant de fois répété le nom ! Le temps vient pour vous de le répéter encore et la nuit et le jour. Revenez, anges adorateurs de l'hostie vivante ! Reprenez votre place dans cette enceinte sacrée. Venez, vous aussi, anges privilégiés qui avez assisté au drame sanglant du Golgotha ! Venez, des coupes en mains, puiser, dans le calice de l'autel, le sang du Sauveur, pour le porter partout, dans ce diocèse, où il y a des âmes à rafraîchir et à purifier. Et vous, qui venez vous dévouer comme des victimes, entrez avec confiance dans cette pauvre maison qui vous tiendra lieu de monastère... Ne craignez pas de manquer du nécessaire. La Providence de Dieu et la générosité des catholiques de cette ville et de ce diocèse tout entier vous seront comme des trésors où vous pourrez puiser en temps opportun."

L'installation à " Béthanie ", car c'est ainsi que, selon le mot souvent usité par Mgr Duhamel à leur endroit, les Sœurs du Précieux-Sang voulurent nommer leur nouveau monastère, se fit

donc aux premières vêpres et le jour même du 24 mai. Mère Catherine-Aurélie, qu'une chute malencontreuse obligea heureusement à prolonger son séjour à Ottawa jusqu'au 3 juillet, était là, avec ses deux compagnes, pour recevoir ses filles " missionnaires " et Mgr Raymond, le dévoué père de son âme et de celles de ses filles, qui les accompagnait. Comme naguère à Toronto, puis à Notre-Dame-de-Grâce, on leur fit, à Ottawa, une magnifique réception, dans laquelle il y avait tout ensemble de la foi, du respect, de la confiance et de la vénération. A leur passage à Montréal, les " missionnaires " avaient visité les sanctuaires et les communautés. Mais le saint Mgr Bourget n'était plus là pour les bénir et les encourager. Depuis le 8 juin 1885, il était allé recevoir au ciel la récompense de ses labeurs et de ses peines. Le bon Dieu voulut sans doute leur ménager une compensation, en leur faisant rencontrer, chez les Sœurs Grises de la rue Guy, le grand archevêque de l'Ouest, Mgr Taché, qui les bénit affectueusement. A Notre-Dame-de-Grâce, elles reçurent également un affectueux accueil. Mais, à Ottawa, répétons-le, ce fut presque un triomphe. En les installant dans leur modeste monastère, en présence d'une foule sympathique et émue, Mgr l'archevêque, aussitôt après le chant du *Te Deum*, leur dit : " Dieu ne manquera pas, mes chères filles, de vous récompenser en retour des sacrifices que vous avez faits en laissant vos familles et le berceau chéri de votre vie religieuse... Considérez-vous comme à Béthanie et goûtez dans votre cher cloître le calme et le repos, vous confiant à la Providence qui veillera sur vous... "

Aux partantes de sa ville épiscopale, Mgr de Saint-Hyacinthe avait bien voulu donner une lettre d'obédience en bonne et due forme, dans laquelle, à la date du 21 mai, il leur disait : " Nous vous remettons, nos très chères filles, sous l'entière juridiction de Mgr l'archevêque d'Ottawa, qui devient votre supérieur immédiat et majeur, avec l'entière confiance que vous ferez sa consolation

et son bonheur... Que le Dieu de bonté vous comble de ses dons les plus parfaits et vous donne des cœurs d'apôtres, afin que vous le fassiez aimer, que vous procuriez sa gloire et que vous fassiez bénir son nom au sein de cette Église d'Ottawa, qui vous accueille avec tant de bonheur et qui espère que vous serez son soutien et sa gloire par vos prières, par vos immolations et par vos sacrifices..." Le 30 mai, Mgr de Germanicopolis adressait, à son tour, une longue lettre aux " missionnaires " d'Ottawa, et leur disait entre autres choses ces paroles, qui, comme celles du *Nunc dimittis* de Siméon, l'événement l'a prouvé plus tard, étaient une prophétie en même temps qu'un encouragement : " Aux Sœurs de la nouvelle mission est dévolu le grand rôle de répandre l'honneur du nom et de l'œuvre de l'institut du Précieux-Sang dans les vastes pays qui s'étendent de cette capitale jusqu'au Mississipi et jusqu'aux Montagnes-Rocheuses. Que l'auguste sang, dont les effusions sont suffisantes pour le rachat des crimes du genre humain jusqu'à la fin des siècles, soit donc adoré, vénéré et aimé, par les nouvelles zélatrices de son culte, maintenant et toujours !..."

La secrétaire de la fondatrice, Sœur Aimée-de-Marie, écrivait au début de cette installation à Ottawa : " C'est à croire que tout se fait ici par enchantement ! Si nous n'avions vu une main d'évêque tracer leschangements à faire (dans la maison), nous aurions cru voir une baguette de fée présidant au travail !..." C'est qu'en effet la Providence est parfois une bien bonne fée. Et puis, Mère Catherine-Aurélie restait là pour quelques semaines encore. Durant les quelques jours qu'il y passa aussi, Mgr Raymond, autorisé par Mgr Duhamel, multiplia ses bons soins spirituels à ses chères enfants. Mais il dut repartir pour Saint-Hyacinthe le 27 mai. La fondatrice vit à tout et, comme toujours, dut en plus recevoir nombre de visiteurs. Le soir du 27 mai, Mgr l'archevêque Duhamel voulut accorder une douce consolation aux adoratrices

du Précieux-Sang. Il leur fit don d'une relique de la vraie croix, qu'il avait emportée de Rome, à l'un de ses précédents voyages, et vint lui-même l'exposer et la faire vénérer dans la chapelle du monastère. " Pourquoi, me disais-je, exprima-t-il en souriant, ne pas porter à mes nouvelles filles cet encouragement dans les croix que Dieu leur ménage ? " — " Huit jours s'étaient à peine écoulés depuis l'installation, dit l'annaliste d'Ottawa, que déja le petit monastère avait pris un aspect d'ordre et de propreté qui charmait tous les yeux. L'accident survenu à notre vénérée Mère (cette chute dans laquelle elle s'était donné une entorse) nous a été favorable tant au spirituel qu'au temporel, car cette chère Mère, tout en attirant les plus précieuses bénédictions sur la nouvelle maison par sa résignation à la volonté du bon Dieu qui l'y retenait enchaînée, était là pour aviser dans tout ce qu'il y avait à faire. Qui sait ? Sans cet accident, elle fut peut-être retournée plus tôt... Toutes se trouvaient remplies de joie et de courage, et notre Mère fondatrice se disait heureuse de voir ses filles ne pas marchander avec les sacrifices. Les petits *Traités du Précieux-Sang* (œuvre de Mgr Joseph) étaient réclamés avec empressement et la diffusion, partout dans la ville, s'en faisait rapide. La Sœur portière ne suffisait pas à remplir seule son office, tant était grande l'affluence des personnes du monde qui venaient chercher à la nouvelle " Béthanie " les prières et les encouragements." La fondation d'Ottawa était faite et tout laissait prévoir un avenir prospère.

Le dimanche 3 juillet 1887, Mgr Raymond mourait subitement au monastère de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 77 ans, au moment où il se préparait précisément à dire la messe du Précieux Sang. Ce fut un grand deuil pour l'Église canadienne, pour Saint-Hyacinthe, pour le séminaire, pour le Précieux-Sang — à qui il avait légué son cœur. Ce fut une perte immense pour la fondatrice, dont il était le directeur et le père depuis 1848, c'est-à-dire depuis

quarante ans. La triste nouvelle lui fut communiquée, à Ottawa, par M. l'abbé Plantin que Mgr Duhamel avait donné comme aumônier à la communauté. Mère Catherine-Aurélie fut aussitôt mandée à la maison-mère par télégramme. C'était encore la croix, et une croix bien lourde à prendre. Sa grande consolation dans cette épreuve, l'âme sensible de la fondatrice la trouva dans ce fait que le père de son âme, l'instigateur et le co-fondateur de sa communauté, le grand apôtre, on peut l'affirmer, de la dévotion au Précieux Sang au Canada, mourait le jour même de la fête tant aimée et à l'heure de la messe qu'il allait célébrer en son honneur. L'oblation, cette fois, c'était celle du saint prêtre lui-même. Nul doute qu'elle se consommait là-haut. Sur terre, l'œuvre à laquelle la fondatrice avait voué sa vie perdait son premier protecteur. Au ciel, visiblement, lui semblait-il, elle avait l'assurance de compter sur un puissant protecteur. Cette coïncidence providentielle, c'était, selon le joli mot de l'annaliste d'Ottawa, un " sourire du bon Dieu " jeté sur la douleur de la Mère et de ses pieuses filles.

Revenue à la maison-mère dans ces tristes circonstances, la généreuse fondatrice n'en continua pas moins ses travaux et ses labeurs. Mgr Moreau désigna M. le vicaire général Gravel pour remplacer le regretté Mgr Raymond dans l'exercice du saint ministère auprès des Sœurs du Précieux-Sang. Cela encore, ce fut une consolation pour le cœur éprouvé de Mère Catherine-Aurélie. Le 11 juillet, c'était, nous le savons déjà, son anniversaire de naissance. Elle atteignait, cette année-là, 54 ans. " La fête de notre digne et aimée Mère fondatrice, écrit l'annaliste de la maison-mère, d'ordinaire si joyeuse et retentissante de chants d'allégresse, se présente aujourd'hui toute sombre encore du deuil qui vient de voiler nos cœurs et notre institut. En exprimant à notre Mère fondatrice et supérieure notre respect, notre vénération et notre attachement, notre Mère vice-supérieure (Mère Marie-du-Saint-

Esprit) n'a pas manqué de faire allusion à la perte récente que nous avons faite."— " Lisez dans le cœur de vos enfants, lui a-t-elle dit, et vous les sentirez battre à l'unisson du vôtre dans le souvenir de tout ce qu'a été notre cher et regretté Père Raymond et pour vous et pour nous toutes."— Mère Catherine-Aurélie, après avoir proposé d'abord la récitation immédiate d'un fervent *De profundis* à l'intention du regretté prélat, parla longuement de sa bonté, de son dévouement, de ses lumineux enseignements. Elle bénit ses filles avec des larmes dans la voix et leur recommanda de cultiver soigneusement dans leurs âmes les saintes semences qu'y avait jetées la parole, si convaincue et si pleine d'onction toujours, du père qu'on pleurait.— " Ce sera là, leur dit-elle, la meilleure manière de témoigner que nous avons su apprécier son infatigable dévouement pour nous."

Le 15 juillet, elle partait pour Toronto, où ses filles la réclamaient. De là elle écrit à la supérieure d'Ottawa, le 24 juillet : " Huit longs jours sans nouvelles de mon " Béthanie " ! (Elle s'y était arrêtée au passage.) J'aime à vous suivre pas à pas dans toutes vos occupations, en partageant vos soucis. Que ne puis-je garder pour moi seule les travaux et les sollicitudes de mes généreuses enfants, sans cependant diminuer leurs mérites !.. Humainement parlant, n'ai-je pas raison de compter que Mgr d'Ottawa est cet apôtre zélé du Précieux-Sang que ma confiante prière réclame depuis des années ? L'impulsion qui le pousse à l'extension du culte au sang divin, surtout, comme il le dit lui-même, depuis la mort de notre vénéré et à jamais regretté père Mgr Raymond, ne serait-elle pas la réponse à mes vœux du jour et de la nuit ? Je suis aussi toute émue du bienveillant intérêt que Monseigneur daigne me témoigner en toute occasion, comme de la sympathie qu'il me manifeste dans les angoisses si longues et si crucifiantes de mon cœur... Mgr Lynch, ce premier et fidèle ami de notre œuvre, m'a reçue avec ces marques habituées de bienveillance

qui me confondent toujours. . . .J'ai trouvé le tout petit monastère de mes chères Torontines, comme leurs cœurs, dans l'ordre le plus parfait. Tout y respire la paix, la sainte gaieté, la simplicité et une exquise propreté, à travers laquelle perce un certain goût qui pourrait être qualifié par quelques esprits d'un peu recherché. Je me surprends quelquefois à me demander si nous ne devrions pas sacrifier le bon goût. . ."

De Saint-Hyacinthe, le pieux Mgr Joseph écrivait aussi à ses filles de la nouvelle maison d'Ottawa et à leur supérieure Mère du Saint-Cœur-de-Marie. Toujours souffrant dans son pauvre corps perclus de rhumatismes, mais toujours alerte dans sa vitalité intellectuelle, il laissait, d'une plume facile, s'épancher son cœur d'apôtre du Précieux Sang. " Je suis on ne peut être plus heureux, disait-il (1er août 1887), de voir le bon accueil que toute la population vous a fait. C'est une source de jouissance pour mon cœur, tant par rapport à vous-mêmes qu'en vue du culte du Précieux Sang dont l'extension réjouit mon âme. A ma mort, qui ne peut guère tarder que de quelques années, Jésus me consolera, j'ose l'espérer, et me rassurera contre la frayeur du trépas et de la dernière agonie. Animez-vous du même esprit que moi, mes chères enfants. Prenez cet esprit dans le livre de vos constitutions. Faites-en la méditation. Demandez-en le développement à l'Esprit de lumière. Tendez toujours à les mettre en pratique. " Une autre fois, à l'occasion de sa fête prochaine, celle du saint cœur de Marie, il mande à la supérieure, à la fin d'août: " Le cœur de Marie est le plus digne sanctuaire, après celui de Jésus, que la divinité ait habité, celui qui, après le cœur de Jésus toujours, a le plus aimé les hommes. Le cœur de Marie éclaire, échauffe et féconde les esprits et les cœurs de tous ceux qui se dévouent amoureusement à son culte... Humblement prosternée, ma chère Mère, dites à ce cœur aimant de notre douce mère du ciel, dont vous portez le nom, qui est tout resplendissant de clarté, tout

embrasé de flammes divines et tant empressé à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, de vous faire éprouver ses propres sentiments, de consumer en vous toutes les affections qui déplairaient à Dieu, de vous remplir d'une lumière, d'une chaleur et d'une vie non plus terrestres mais célestes et divines... Je laisse mon âme aller vers vous, mes bien-aimées filles, imprégnée de tout ce que contiennent mes quatre pages, avec en plus une pleine coupe de Précieux Sang ! Faites attention que je vous ai écrit ces pages à l'âge de 79 ans révolus le 28 août prochain et que ma démarche est une preuve de mon désir de votre perfection toujours croissante..."

Et nous pourrions sans doute multiplier ces citations de lettres, ou ces comptes rendus d'annales, qui peignent au vif la belle âme et la foi si vraie de ce pieux et saint vieillard. On dirait qu'en cet automne de 1887, et après la mort de son grand ami Mgr Raymond, son cœur, sa parole et sa plume s'attendrissaient encore. Ses appels à l'union entre les maisons et entre les cœurs de ses filles se faisaient plus fréquents et plus pressants que jamais. Comme saint Jean devenu vieux, il redisait sur tous les tons : " Mes petites enfants, aimez-vous ! " C'était un peu, et même beaucoup, son testament, un vrai testament d'apôtre. Ainsi qu'il le rappelait lui-même, dans la dernière lettre que nous avons citée, il touchait à ses 80 ans, et, nous l'avons vu, il comptait à sa mort, qui, disait-il, ne saurait tarder, sur les consolations de Jésus pour le rassurer contre la frayeur de l'agonie et du trépas. L'heure ainsi attendue avec confiance vint en effet et ce fut en novembre 1887. Dès le 3, nous lisons dans les *Annales* de Saint-Hyacinthe : " Notre très honorée Mère fondatrice nous est arrivée ce matin (de Toronto), mandée en toute hâte auprès de notre vénéré Père fondateur, Mgr La-Rocque, dont la santé décline sensiblement depuis quelque temps. Les joies du retour ont été, de ce fait, douloureusement amoindries. Cependant, il semble que la consolation de revoir notre chère

Mère ait donné un regain de vie à Monseigneur..." Le 9, l'annaliste écrit : " Bien que l'état de notre vénéré malade ne soit pas encore alarmant, le médecin a jugé bon de lui faire administrer les derniers sacrements. Sa maladie de cœur prend un développement plus marqué. Les faiblesses et les syncopes se renouvellent plus souvent..." Le 18 novembre, elle ajoute : " L'holocauste est consommé ! Tout est fini pour notre vénéré fondateur sur cette terre, et ce jour — un vendredi — consacré à honorer la passion de Jésus, en la fête de la dédicace des églises des saints Pierre et Paul, que Monseigneur solennisait avec tant de piété, nous a enlevé la plus haute protection qui soit au monde : le cœur et le dévouement d'un père, l'amour et la bénédiction d'un saint. Qui redira surtout le brisement de cœur de notre très honorée Mère fondatrice ? " Les eaux amères de la tribulation l'ont environnée ! " Notre tendresse, hélas ! ne peut rien pour la consoler ! Mieux que nous toutes, elle comprend et ressent l'étendue de la perte que nous venons de faire..."

Le lendemain, 19 novembre, Mgr Moreau, dans une circulaire à son clergé, annonçait la mort de son prédécesseur, à l'âge de 79 ans, dans la cinquante-troisième année de son sacerdoce et la trente-sixième de son épiscopat. " En apprenant cette triste nouvelle, écrivait l'évêque de Saint-Hyacinthe, vous vous dites tous que c'est une existence des plus précieuses qui est ainsi ravie à la terre, à la religion et au diocèse, car vous connaissez tous sa riche intelligence, son profond savoir, son esprit exquis, ses belles et solides vertus accompagnées de simples et nobles manières. Parmi ses vertus, qui nous ont tant édifiés, il en est deux qui ont brillé par-dessus toutes les autres, son humilité sincère et sa grande défiance de lui-même... Celui qui fut autrefois notre guide nous laisse donc un précieux héritage et un exemple très salutaire, car personne n'ignore que l'humilité est le fondement de toutes les vertus... Je ne vous ferai pas la biographie de l'illus-

tre prélat... Je me bornerai à vous exhorter à garder le souvenir de cette existence, qui nous était si chère, devant Dieu surtout et dans vos prières de tous les jours, afin de soulager son âme et de lui procurer l'entrée du ciel, s'il n'en est pas déjà en possession.. Les longues et cruelles infirmités, par lesquelles il a plu à Dieu de le visiter, l'ont sans doute purifié de toute souillure, mais hélas ! Dieu trouve des taches même dans ses anges... Aux prières que nous ferons privément, nous joindrons la prière publique. En conséquence, il se chantera dans toutes les églises paroissiales et les chapelles où se font les offices des dimanches, au jour qui sera jugé le plus convenable, un service solennel... Mgr de Germanicopolis n'est pas mort à la vérité sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, mais il n'en mérite pas moins notre bien affectueuse reconnaissance pour la large part de prospérité qu'il a apportée au diocèse et pour le service éminent qu'il lui a rendu en fondant la communauté du Précieux-Sang, cette œuvre qui est pour nous un trésor de grâces et qui est déjà parvenue, par son zèle et ses travaux, quoiqu'elle ne date que de vingt-six ans, à une étonnante prospérité... Il est mort au milieu de ses chères et bien-aimées filles, qui lui ont prodigué jusqu'à son dernier soupir les soins de la tendresse la plus filiale et les marques de la gratitude la plus vivement sentie. A l'amère et juste douleur que leur cause cette perte si regrettable pour elles se rattache cependant, pour les Sœurs du Précieux-Sang, une bien grande consolation, qui est celle de conserver au milieu d'elles les restes vénérés de leur saint fondateur... Les obsèques auront lieu, à la cathédrale, le 23 courant... Après le service, le corps sera transporté au monastère du Précieux-Sang, pour y être inhumé dans le cimetière des religieuses..."

Au soir de ce jour bien attristant, Mère Marie-du-Saint-Esprit, vice-supérieure en titre mais supérieure en fait du monastère où venait d'expirer Mgr Joseph, réunissait toutes les Sœurs professes

auprès de la fondatrice et supérieure, si fortement éprouvée par cette mort de Mgr LaRocque qui suivait à cinq mois de distance celle de Mgr Raymond. En termes émus, elle lui offrit, au nom de toutes, l'expression de la plus sincère et de la plus vive sympathie. " Notre affligée Mère, raconte l'annaliste, fut la première à se montrer forte dans le sacrifice et à comprimer les sanglots qui lui montaient à la gorge. Elle nous adressa de tendres paroles, nous pressant de nous joindre à elle pour graver de plus en plus dans nos âmes le souvenir des vertus de nos vénérés fondateurs. Elle nous rappela l'horreur que notre cher père Mgr Joseph, en particulier, avait toujours eue de toute faute, et nous engagea avec insistance à éviter, pour honorer sa mémoire, l'ombre même d'une imperfection. Après nous avoir assurées que nous retrouverions en elle le cœur des pères qui nous aimaient tant, elle nous bénit et termina en disant : " Tout pour la gloire du Précieux Sang ! "

Mgr LaRocque était mort sans que la discipline imposée par Mgr Moreau au sujet des élections le 27 novembre 1882 eût été changée. Après cinq ans, c'était encore l'évêque diocésain lui-même qui nommait aux charges à la maison-mère. Il convient de remarquer une fois de plus qu'il était dans son droit. Le poids de l'autorité est lourd bien souvent de deux manières, pour celui qui commande et pour ceux qu'il dirige. Dans sa conscience, Mgr de Saint-Hyacinthe estimait qu'il valait mieux s'en tenir aux mesures qu'il avait alors adoptées. Aucune élection dans les formes voulues par les constitutions n'avait eu lieu pendant ces cinq ans. Le chef du diocèse, puisqu'il s'agissait d'une communauté diocésaine, n'en était comptable qu'à Dieu. Mgr LaRocque et Mère Catherine-Aurélie étaient les premiers à le comprendre, parce qu'ils étaient avant tout surnaturels dans leurs vues. Mais il est impossible de ne pas apercevoir qu'ils en souffraient tous les deux, et le grand nombre de leurs filles avec eux. " L'obéissance se commande, mais non pas la joie ", disait,

il n'y a pas longtemps, un évêque de l'Ouest canadien, à qui le Saint-Siège avait imposé un dur sacrifice. C'est profondément vrai. Cependant, le vénéré fondateur ne mourut pas sans emporter dans sa tombe l'espoir que cet état de choses changerait bientôt. Depuis la mort de Mgr Raymond, c'était M. le grand-vicaire Gravel qui remplissait les fonctions d'aumônier au Précieux-Sang. Il était aussi le confesseur du pieux vieil évêque qui allait mourir. Une confidence qui est venue jusqu'à nous, et dont l'authenticité nous paraît certaine, nous permet d'affirmer que M. le grand-vicaire assura Monseigneur mourant que " tout rentrerait bientôt dans la régularité ". Il avait sans doute ses raisons pour parler ainsi et il ne se trompait pas.

En effet, le 1er décembre 1887, Mgr de Saint-Hyacinthe vint annoncer à la communauté réunie que des élections régulières, selon la lettre même des constitutions, pour le choix de la supérieure et des autres officières du monastère, auraient lieu au lendemain de la fête de l'Immaculée-Conception. Le 9 décembre donc, sous la présidence de Mgr Moreau, on procéda au scrutin régulier, avec le résultat que voici : Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, supérieure ; Sœur Marie-de-l'Assomption, assistante ; Sœur Marie-des-Cinq-Plaies, maîtresse des novices ; Sœur Marie-Sainte-Ursule, dépositaire ; Sœur Marie-de-Bonsecours, première conseillère ; Sœur Aimée-de-Marie, deuxième conseillère et secrétaire ; Sœur Marie-Jeanne-de-Chantal, troisième conseillère.

Au soir du 31 décembre 1887, pour les souhaits et la bénédiction du jour de l'an, la fondatrice eut la délicate pensée de réunir les professes et les novices dans l'appartement qu'avait si longtemps occupé, à la *maison blanche*, le fondateur, Mgr Joseph LaRocque, et où se trouvait son portrait dans un grand tableau. " Elle avait voulu, dit l'annaliste, nous faire resserrer nos liens d'union sous les regards de notre regretté père, pour ainsi dire. Elle avait

désiré que ce fut lui encore, en quelque façon, qui bénît nos communes résolutions pour l'année nouvelle... Que de souvenirs évoquait cette réunion *chez Monseigneur*, aux pieds de son portrait! Avec larmes, chacune d'entre nous a renouvelé le cruel sacrifice, en l'offrant à Dieu pour la gloire du Précieux Sang !..."

A la mi-janvier 1888, la dévouée garde-malade de Mgr Joseph, Sœur Marie-de-la-Nativité, mourut subitement, au monastère d'Ottawa, où elle avait été envoyée en mission. Ce fut là une occasion pour la fondatrice, écrivant à la supérieure de cette maison, de parler encore du regretté fondateur : " Pauvre Nativité, écrit-elle (19 janvier), qui se serait attendu à un départ si prompt pour le ciel ! C'est Monseigneur, notre doux père, qui est venu la chercher, deux mois précis après sa mort... La croix est toujours un heureux présage... Plus nous serons toutes ensemble sacrifiées et broyées, plus nous aurons de pouvoir pour enfanter des pécheurs à la vie de la grâce... Relevons-nous, chères enfants, et pressons-nous plus que jamais près de la croix où notre père incomparable nous a dit de nous asseoir et de planter notre tente. Pourquoi chercherions-nous à nous en éloigner, si c'est là seulement que notre vie peut devenir féconde pour la gloire du Précieux Sang ?..." A l'occasion de la fête prochaine de saint Joseph, un peu plus tard, le 16 mars, elle écrit de nouveau à ses chères filles d'Ottawa, et, leur parlant des deux pères qui sont au ciel, elle leur dit : " Du sein de ce bonheur suprême, dont j'aime à les croire déjà en possession, ils me permettent bien sans doute de m'emparer de leurs sentiments, d'interpréter leurs vœux. Avec eux donc, mes aimées filles, joignant ma faible main à leurs mains glorifiées, je l'espère, par les saintes œuvres qu'ils ont accomplies et par les bénédictions et les absolutions qu'ils ont tant de fois données, je vous bénis dans l'intention de vous couvrir toutes d'une pluie de sang divin, qui vous fasse croître comme des lis dans le parterre de la vie contemplative. Avec eux aussi, surtout avec Mgr Joseph,

dont le départ plus récent nous laisse au cœur la plus saignante blessure, je vous répète, dans toute l'énergie de mon âme, que je ne souhaite qu'une chose en ce monde : vous voir toutes fidèles aux grands devoirs de votre sainte vocation, vous voir toutes marcher dans la route de la *fidélité*, de la *constance* et de la *générosité*, en *adorant*, en *réparant* et en *souffrant*... Vous connaissez les dernières aspirations qui ont fait battre le cœur de ce tant regretté père. Il voulait que nous n'ayons toutes qu'un cœur et qu'une âme ; il soupirait pour notre paix, cette paix qui ne s'obtient qu'en s'oubliant soi-même pour travailler aux intérêts communs de sa famille religieuse ; il avait soif pour nous de recueillement, d'esprit intérieur, de cette vie de foi sans laquelle les œuvres extérieures sont toujours défectueuses et souvent vides de mérites. Dans ces longues et douloureuses insomnies, on l'entendait demander à Jésus crucifié et à la Mère des douleurs, qu'il aimait tant, de répandre sur sa troupe de vierges l'esprit de prière, de contemplation et de réparation. Il savait que notre siècle impie a besoin d'âmes réparatrices et que l'Église veut des victimes qui s'immolent pour sa délivrance. Il désirait, en conséquence, que nous fussions de ces âmes priantes qui hâteront le jour du triomphe et de la paix..."

C'est ainsi que la fondatrice, dont le vingt-cinquième anniversaire de profession religieuse approchait, et qui avait toujours été l'âme de sa communauté, bien qu'elle n'eût plus occupé de fait la supériorité de la maison-mère en ces derniers cinq ans, reprenait les rênes de son administration, en s'appuyant sur l'esprit si profondément surnaturel des Pères fondateurs. Les souvenirs édifiants laissés à leurs filles par Mgr LaRocque et Mgr Raymond continuaient, surtout grâce à elle, d'être des leçons vivantes. Mère Catherine-Aurélie s'employait, en toute occasion, à les proposer en exemple aux adoratrices-expiatrices du Précieux Sang. Elle-même, sans le dire, se donnait comme le parfait modèle

à imiter. Au moment où nous écrivons ces lignes, les journaux de France nous apportent le discours de réception à l'Académie française que vient de prononcer l'historien catholique Georges Goyau (15 février 1923). Nous y relevons un mot, dont l'application nous paraît tout à fait de circonstance dans notre récit : " Les exemples vivants, a dit M. Goyau, sont plus efficaces encore que les souvenirs." Les Sœurs du Précieux-Sang, à la période où nous sommes arrivé, en faisaient l'expérience heureuse. Tout en gardant les précieux souvenirs de leurs pieux fondateurs, elles avaient l'avantage d'avoir toujours sous les yeux l'exemple vivant de leur admirable fondatrice.

CHAPITRE XI

De la réélection de la fondatrice à l'approbation définitive (1887-1896)

Sommaire.— Ouverture du noviciat d'Ottawa.— Mort de M. le curé Lecours.— Le 25e de la fondatrice.— Son œuvre de 1887 à 1897.— Nomination de M. l'abbé Laflamme comme aumônier.— Mgr Moreau et Mgr Duhamel assistent à l'inauguration du collège canadien à Rome.— Ils s'occupent de l'approbation de l'institut et de ses constitutions.— Lettres de la fondatrice au cardinal Mazella et à Mgr Savelli.— Le pape Léon XIII accorde des faveurs spirituelles aux Adoratrices du Précieux-Sang.— Décret d'approbation pour cinq ans. — Joyeux étonnement de M. Leclair, du collège canadien, et de Mgr Moreau. — Fondation, aux Trois-Rivières, du monastère de " Gethsémani " (24 mai 1889).— Fondation, à Brooklyn, du monastère de " Bethléem " (2 décembre 1889).— La fondatrice revient de Brooklyn par Toronto et Ottawa.— Fondation, à Portland (Orégon), du monastère du " Mont Thabor " (6 janvier 1892).— Voyage et séjour de la fondatrice en Orégon (de novembre 1891 à novembre 1892).— Nouvelles faveurs spirituelles accordées par le Saint-Père à l'institut.— Mère Catherine-Aurélie est nommée par Rome, à titre exceptionnel, supérieure générale.— Élections du 9 décembre 1892, la fondatrice est réélue supérieure du monastère-berceau.— Le " festival " du 9 janvier 1893.— Mgr Decelles, évêque coadjuteur de Saint-Hyacinthe.— M. l'aumônier Laflamme est remplacé par M. l'abbé Dion.— *La Voix du Précieux-Sang*.— Lettres de la supérieure générale à ses filles (1894, 1895 et 1896).— Fondation, à Sherbrooke, du monastère de " Nazareth " (14 septembre 1895).— Fondation, à Nicolet, du monastère de " Saint-Joseph " (28 août 1896).— Décret d'approbation définitive (20 octobre 1896).— Belle lettre de Mgr Moreau.

L'UN des premiers actes importants de la fondatrice redevenue supérieure en exercice au monastère de Saint-Hyacinthe, ce fut la fondation d'un noviciat à Ottawa. Elle partit, le 11 mai 1888, pour la capitale, où Mgr l'archevêque Duhamel et ses chères filles de " Béthanie " l'attendaient. Le 20, jour de la Pentecôte, avait lieu la bénédiction du nouveau noviciat, que présida,

naturellement, Mgr d'Ottawa. La chronique locale rapporte qu'à l'issue de la pieuse cérémonie, Mgr Duhamel, se tournant vers la fondatrice, lui dit avec un bon sourire : " Eh ! bien, ma Mère, êtes-vous contente ? " Et elle de répondre : " Ah ! Monseigneur, mon cœur déborde de joie et de reconnaissance. " L'archevêque et ses assistants étant partis, la bonne Mère ajouta, à l'adresse de ses filles, avec cet à-propos qui lui était coutumier : " Voici, maintenant, une ère nouvelle qui commence pour " Béthanie." Ces petites novices, ce sont des religieuses en boutons qu'il va falloir arroser du sang de Jésus pour les faire s'épanouir, à sa plus grande gloire, en roses toutes belles et embaumées." Le 24 mai, premier anniversaire de la fondation d'Ottawa, Mgr l'archevêque, par une bien délicate attention, faisait cadeau à la petite communauté du beau calice d'or qui lui avait servi lors de sa consécration épiscopale. " Que le Précieux Sang du Sauveur, disait-il dans les quelques lignes qui accompagnaient son généreux envoi, qui jaillira de ce calice qui m'est cher et que je vous offre, baigne sans cesse vos âmes et les rende de plus en plus fertiles en fleurs et en fruits spirituels." — " Votre don, Monseigneur, lui répondit la fondatrice, est en vérité un cadeau parlant ! Non seulement il nous parle de votre charité de pasteur et de père, mais encore il nous exprime que ce que vous destinez avant tout à vos modestes adoratrices c'est le sang de Jésus, notre trésor et notre vie. Oui, Monseigneur, vos enfants de " Béthanie " brûlent du désir d'être baignées sans cesse, ainsi que Votre Grandeur le souhaite, dans les flots vivifiants du sang de Jésus ! Oui, Monseigneur, nous aspirons toutes à produire, dans votre ville archiépiscopale, pour la gloire de Notre-Seigneur et le salut des âmes qui vous sont confiées, ces fleurs et ces fruits spirituels que vous attendez de nous..." Le 26 mai, Mère Catherine-Aurélie quittait la capitale pour revenir à Saint-Hyacinthe.

Un nouveau sacrifice et un autre deuil l'y attendaient. Le 22 juin 1888, le bon M. Lecours, l'économe fidèle, qui avait si long-

temps veillé aux intérêts matériels de l'institut, " l'homme de briques et de mortier ", comme il s'intitulait lui-même, à qui l'institut avait dû sa première prospérité, le prêtre au cœur ardent comme celui d'un séraphin, qui était venu se préparer à la mort, à l'ombre du sanctuaire du Précieux-Sang, à la *maison blanche*, et qui ne pensait plus qu'à suivre au ciel Mgr LaRocque et Mgr Raymond, voyait son dernier vœu exaucé et mourait pieusement dans les bras du Seigneur. Son nom devait rester cher à la communauté dont il avait été l'insigne bienfaiteur. C'était un autre lien, noué au temps de la fondation, qui se brisait, comme tout ce qui a vie sur notre pauvre terre. Plus que personne, la fondatrice souffrit de cette autre brisure. Mais, à son ordinaire, elle s'inclina sous la main de Dieu qui n'éprouve jamais que pour grandir.

Et les mois s'ajoutaient aux mois, et les années aux années. Ainsi toujours va la vie. Le 14 septembre 1888, c'était le vingt-cinquième anniversaire de la profession religieuse de Mère Catherine-Aurélie, qui avait eu lieu, en effet, le 14 septembre 1863. Les fêtes de communautés sont d'ordinaire joyeuses. Nulle part au monde la joie n'est plus rayonnante. On a la conscience en paix, le cœur tranquille. De l'une à l'autre on se communique le trop plein de son âme. L'habitude du recueillement rend les récréations et les *Deo Gratias* plus aimables à prendre et à goûter. " Le bonheur ne se donne pas, dit un vieil aphorisme, il s'échange ! " Or, où se trouve-t-on mieux pour échanger que dans une communauté ? Mais, à ce moment, à Saint-Hyacinthe, les deuils étaient récents. Mgr Joseph, Mgr Raymond, M. Lecours, les premiers pères et bienfaiteurs, étaient partis pour le grand voyage d'où l'on ne revient plus ! Il convenait de tempérer les manifestations de joie. " Nous sentions, écrit l'annaliste, que toute démonstration trop vive et toute pompe eussent éveillé dans le cœur de notre vénérée Mère des souvenirs pénibles. Nous voulûmes plutôt faire de ce jour un jour saint entre tous. Nous avions demandé à tous

les prêtres amis de l'institut, aux supérieurs et aumôniers de nos monastères en particulier, de dire la messe pour notre aimée fondatrice en cet anniversaire béni. De sorte que l'offrande du calice sacré est montée vers le ciel, pour elle, ce matin, plus de cent fois. " —" Vous me donnez ainsi une fête aux célestes parfums, nous a dit notre Mère, c'est la seule qui pouvait, dans mes regrets, correspondre aux désirs de mon âme ! "

La meilleure manière d'honorer la mémoire des pères qu'elle avait perdus sur la terre et qui veillaient sur l'institut, c'était sa confiance, du haut du ciel, Mère Catherine-Aurélie estimait que ce serait toujours de se dévouer de plus en plus et de mieux en mieux à l'œuvre de sa vie qui était aussi leur œuvre. Au cours de ces dix ans de sa nouvelle supériorité à Saint-Hyacinthe, qui allaient s'écouler de décembre 1887 à décembre 1897, deux grandes préoccupations rempliraient son existence : les fondations nouvelles aux Trois-Rivières, à Brooklyn, à Portland, à Sherbrooke et à Nicolet, et aussi la grave affaire de l'approbation des constitutions et de l'institut lui-même par la suprême autorité de Rome. A cause de leur importance, nous parlerons d'abord des démarches faites pour obtenir l'approbation du Saint-Père et du premier succès qui les couronna dès l'année 1889, et nous reviendrons ensuite à l'ordre chronologique pour raconter brièvement l'histoire des diverses fondations. Nous paraîtrons peut-être ainsi laisser dans l'ombre la vie de l'institut à Saint-Hyacinthe même. Mais le lecteur se rappellera que, tout étant là désormais régulièrement établi et organisé, les événements s'y succédaient assez semblables à eux-mêmes, sous la direction spirituelle du bon M. Laflamme, nommé aumônier de l'institut le 2 octobre 1858, qui se montrait, par sa piété et son zèle, le digne héritier et continuateur des regrettés Pères fondateurs, et sous la haute surveillance, toujours bienveillante et paternelle, de Mgr Moreau. D'ailleurs, il sera facile de remarquer en plus que la ruche qui essaimait

avec une si merveilleuse fécondité, jusqu'à donner cinq essaims en dix ans, ce qui est beaucoup, pour une communauté contemplative surtout, ne pouvait manquer d'être elle-même pleine d'une vie généreuse.

Le 4 novembre 1888 avait lieu à Rome la bénédiction et l'inauguration du collège canadien. C'était là, après beaucoup d'autres, un nouveau don fait à l'Église du Canada par la compagnie de Saint-Sulpice de Montréal. Le supérieur du temps, M. Colin, au nom et du consentement de ses confrères, avait jugé opportun d'offrir à l'épiscopat de notre pays un séminaire, sis au cœur même de la ville éternelle, où des jeunes prêtres, désignés par leurs évêques, iraient parfaire, à la source même de toute vérité et de toute lumière, leurs études de philosophie, de théologie et de droit canonique, et conquérir des doctorats dans les universités romaines. Plusieurs évêques canadiens se rendirent à Rome pour la circonstance, parmi lesquels l'évêque de Saint-Hyacinthe et l'archevêque d'Ottawa. Tous les deux voulurent s'intéresser à la question si importante pour le Précieux-Sang de l'approbation des constitutions et de l'institut. Mgr Moreau s'adressa d'abord à la Congrégation des Évêques et Réguliers, mais on lui répondit, ainsi qu'en font foi ses lettres à la fondatrice, datées de Rome les 12 et 25 novembre 1888, que " c'était contre la pratique d'approuver un institut diocésain, sans généralat, c'est-à-dire dont chaque maison est soumise à l'Ordinaire du lieu et toutes indépendantes les unes des autres". Sur ce, Mgr Moreau quittait Rome, le 26 novembre, pour revenir au Canada. Mgr Duhamel continua les démarches en s'adressant, cette fois, à la Congrégation de la Propagande, dont notre pays dépendait à cette époque. Une lettre de ce prélat, écrite de Rome le 22 janvier 1889, adressée à la fondatrice, expose que les choses ont pris meilleure tournure, grâce à la bienveillance du cardinal Mazella, président de la commission qui s'occupe de l'examen des constitutions des insti-

tuts qui dépendent de cette congrégation, et de l'un de ses consulteurs, Mgr Savelli. Mgr Duhamel annonçait en même temps qu'il quittait Rome le 4 février. En mars 1889, Mère Catherine-Aurélie, avec l'approbation de Mgr de Saint-Hyacinthe naturellement, écrivait, au cardinal Mazella et à Mgr Savelli, des lettres qui exposent clairement la situation, et dont il convient, à cause de cela, de consigner ici quelques extraits substantiels.

" Le livre de nos constitutions et les documents que Mgr d'Ottatawa a dû remettre entre les mains de Votre Éminence, mande-t-elle au cardinal Mazella, vous ont sans doute déjà fait connaître notre humble institut, ainsi que la forme de gouvernement établie par notre fondateur, Mgr Joseph LaRocque, de si sainte mémoire. Nous aimerions à nous en tenir, autant que possible, à ce mode d'administration, surtout pour ce qui regarde les fondations dans d'autres diocèses et les moyens d'union et de conformité entre les divers monastères. Un généralat tel qu'il existe dans la plupart des congrégations religieuses nous paraîtrait peu propre à notre vie cloîtrée et contemplative. Mgr Duhamel nous a d'ailleurs écrit que Votre Éminence est d'avis " qu'il y a lieu, maintenant comme autrefois, d'approuver les communautés cloîtrées, alors même que les différentes maisons ne reconnaissent pas de supérieure générale ". J'ajouterai cependant, Éminence, que notre Père fondateur aurait désiré que la supérieure du premier monastère de l'institut eût le droit de visiter de temps à autre les diverses maisons, et c'est aussi ce que souhaiterait Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe. Si toutefois un généralat proprement dit devait être une condition nécessaire pour obtenir l'approbation, nous ne pourrions que l'accepter avec une soumission entière, mais ce serait en priant Votre Éminence de vouloir bien tenir compte, autant qu'il se pourrait, de nos humbles désirs et réclamations. Destinées comme nous le sommes à l'adoration et à la glorification du sang de Jésus versé pour le salut du monde, nous

désirons ardemment, Éminence, l'inappréciable bienfait de l'approbation apostolique, étant persuadées que cette sanction de l'Église nous mettra en mesure de remplir plus efficacement le but de notre institution. Aussi sommes-nous pénétrées dès ce jour d'un sentiment de vive gratitude envers Votre Éminence qui a bien voulu se charger de promouvoir nos plus chers intérêts..."

Dans sa lettre à Mgr Savelli, elle insiste pareillement sur "l'union sans la centralisation", qu'elle demande pour les maisons de son institut. " D'après une lettre à nous adressée par Mgr l'archevêque d'Ottawa, écrit-elle au consulteur de la Propagande, il nous serait permis d'espérer que nos constitutions pourraient être approuvées sans qu'il y soit fait, pour ce qui regarde l'administration de la communauté, des changements trop notables, c'est-à-dire sans qu'un généralat proprement dit nous soit imposé comme condition essentielle d'approbation. Par respect pour les vues et les intentions de notre vénéré fondateur, feu Mgr Joseph LaRocque, et aussi, bien particulièrement, pour celles de l'éminent prélat qui est actuellement à la tête du diocèse de Saint-Hyacinthe, nous nous permettons d'exprimer à Votre Excellence le désir que des garanties et liens d'unité suffisants soient établis entre nos diverses maisons, mais sans cette centralisation du gouvernement et des finances qui, dans une communauté du genre de la nôtre, amènerait, ce nous semble, de nombreux inconvénients. Le chapitre ajouté aux contitutions, concernant les fondations dans d'autres diocèses et les moyens d'union entre les diverses maisons, vous fera connaître, Monseigneur, les désirs de notre fondateur et de notre évêque actuel, qui sont aussi les nôtres. Votre Excellence me permettra cependant d'ajouter que ces vénérés Seigneurs et Pères ont pensé que le droit de visiter les autres monastères de l'institut pourrait et devrait être accordé à la supérieure du monastère de Saint-

Hyacinthe, lequel a été le berceau de cette congrégation des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang..."

Vers le temps où la fondatrice écrivait à Rome ces lettres si importantes, Rome accordait à l'institut, exactement le 24 mars, par un rescrit de Sa Sainteté Léon XIII, de précieuses faveurs spirituelles, sous forme d'indulgences, que Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe eut la joie de communiquer à ses filles en Dieu le 16 avril suivant : 1° Une indulgence plénière, le jour de la prise d'habit, celui de la profession et à la fin de la retraite annuelle, pour chacune des religieuses, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, de la visite de l'oratoire du couvent et de la prière pour la propagation de la foi et aux intentions du Souverain Pontife ; 2° Une indulgence plénière, une fois l'année, pour le pèlerinage le plus solennel au Précieux-Sang, à être gagnée par les religieuses et les pèlerins, aux conditions ordinaires... ; 3° Une indulgence plénière, aux deux fêtes du Précieux Sang, aux conditions ordinaires... ; 4° Une indulgence plénière pour chaque religieuse, à l'article de la mort, aux conditions de la confession et de la communion, ou si la confession et la communion sont impossibles, à l'invocation sinon de bouche au moins de cœur du saint nom de Jésus ; 5° Une indulgence partielle de 60 jours pour quelque bonne œuvre que ce soit que feront les religieuses de cet institut ; 6° Une indulgence partielle de sept ans et sept quarantaines, les jours de l'Exaltation de la Sainte Croix, de la Sainte-Catherine de Sienne et de la Sainte-Thérèse, aux conditions de la visite à l'oratoire et de la prière pour la propagation de la foi et aux intentions du Souverain Pontife. Toutes ces indulgences étaient accordées à perpétuité et applicables par voie de suffrage aux âmes du purgatoire.

C'était déjà, on le comprend, de bon augure. L'espoir était dans tous les cœurs. On ne fut pas déçu. Le 25 août, la fondatrice recevait de M. Leclair, l'un des directeurs du collège canadien de

Rome, la bonne nouvelle, qu'il tenait de la bouche même de Mgr Savelli, que son institut était approuvé et ses constitutions également pour cinq ans. Mgr Moreau s'empressa de s'unir à ses pieuses enfants pour rendre grâces au ciel et l'heureuse nouvelle fut communiquée aux maisons-filles et aux amis de la communauté. Enfin, le 16 décembre 1889, l'évêque de Saint-Hyacinthe recevait de Rome, avec une belle lettre du cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, contresignée par Mgr Persico, archevêque de Tyr et secrétaire de la même congrégation, le décret tant désiré, dont voici la teneur : " En l'année 1861 a pris naissance, dans la ville de Saint-Hyacinthe, Canada, un institut de vierges adoratrices du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous le patronage de Marie Immaculée, qui, sous des règles ou constitutions particulières, menant la vie commune et pratiquant les conseils évangéliques, travaillent à leur sanctification propre. Vouées spécialement à l'adoration continuelle du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous le patronage de la Vierge Immaculée, elles prient pour la conversion des pécheurs. Cet institut est fortement recommandé par plusieurs évêques du Canada et s'est beaucoup propagé depuis sa naissance dans plusieurs diocèses du même pays. C'est pourquoi, désirant promouvoir l'affermissement et le plus grand bien de l'institut, les religieuses du Précieux-Sang ont exhibé à la Sacrée Congrégation de la Propagande leurs règles ou constitutions, en demandant instamment que leur institut et leurs règles soient approuvés par l'autorité apostolique. En conséquence, ces mêmes règles ou constitutions furent remises à l'Éminentissime et Révérendissime cardinal Camille Mazella et à la commission à laquelle il préside pour la revision des constitutions et des instituts religieux, lesquels, ayant trouvé que l'institut dont il s'agit est digne de louange et recommandable, l'ont approuvé pour cinq ans et à titre d'essai, moyennant que certaines modifications opportunes

soient faites à ces règles ou constitutions. Ce jugement a été soumis au Très Saint Père Léon XIII, dans l'audience du 1er septembre 1889, et Sa Sainteté l'a approuvé et confirmé.— Donné à Rome, des appartements de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en ce jour, 24 novembre 1889. (Signé : Jean, cardinal Simeoni, préfet, et D. arch. de Tyr, secrétaire.)

En communiquant l'heureuse nouvelle, le bon M. Leclair, dans cette lettre à la fondatrice dont nous avons parlé, lui disait : " Je ne sais par quelle heureuse providence votre institut a reçu une approbation presque immédiate, tandis que d'autres plus anciens ont dû attendre si longtemps. Recevez-en mes félicitations les plus sincères." Et Mgr Moreau, en adressant le précieux décret à la communauté, quatre mois plus tard (16 décembre 1889), exprimait, lui aussi, un autre étonnement. " Je suis émerveillé, mes chères filles, disait-il, du peu de changements faits à vos constitutions. Cela prouve que votre vénérable fondateur était rempli de l'esprit de l'Église et que c'est vraiment l'Esprit-Saint qui les lui a inspirées. Rome a donc trouvé qu'elles ne pouvaient être plus parfaites, puisqu'on y a si peu ajouté... Maintenant, mes chères filles, que vos constitutions sont approuvées par l'Église, renouvelez-vous dans le désir d'y être bien fidèles. Ne demandez pas de dispense générale, à moins d'une nécessité absolue..." Cette approbation temporaire devait devenir définitive en 1896 (20 octobre). Nous en reparlerons en son lieu. La moins étonnée peut-être de la rapidité avec laquelle l'approbation avait été donnée et du peu de changements proposés, ce fut la fondatrice elle-même. Sa confiance avait toujours été entière en la mission de Mgr Joseph, et elle ne doutait pas que, du haut du ciel, avec Mgr Raymond et M. Lecours, il protégeait puissamment l'institut. Mais elle ne s'en réjouit pas moins de toute son âme. Elle reçut aussi avec une égale gratitude les félicitations que lui adressèrent plusieurs prélats et supérieurs ou

supérieures d'instituts, parmi lesquels les *Annales* mentionnent le cardinal Taschereau, Mgr Duhamel, Mgr Gravel et plusieurs autres.

D'autres préoccupations cependant, vers cette même époque, sollicitaient son zèle et c'était surtout au sujet des fondations nouvelles. Celle des Trois-Rivières se fit en 1889. Le siège épiscopal de la cité de Laviolette était alors occupé par un prélat à l'âme ardente et au grand cœur, qui a été sûrement l'un de nos grands évêques canadiens, issu, pourrait-on dire, de la pure lignée des Laval et des Plessis, vrai frère des Bourget et des Taché. C'était Mgr Laflèche. Né à Sainte-Anne (de la Pérade) le 4 septembre 1818, ordonné prêtre le 7 janvier 1844, après quelques années d'apostolat dans l'Ouest et de professorat à Nicolet, il avait été élu évêque d'Anthédon et coadjuteur de Mgr Cooke, le 23 novembre 1866, et sacré le 25 février 1867. Évêque des Trois-Rivières le 30 avril 1870, il devait mourir le 14 juillet 1898 après vingt-huit ans d'un laborieux et fécond épiscopat. En 1888, au moment où s'engagèrent les pourparlers au sujet d'une fondation de l'œuvre du Précieux-Sang dans sa ville épiscopale, le territoire d'abord soumis à sa juridiction venait d'être divisé, il y avait à peine trois ans, en 1885. Le diocèse de Nicolet en avait été détaché et celui des Trois-Rivières avait vu, de ce fait, s'amoindrir ses ressources naturelles. D'autre part, le couvent des Ursulines, qui date de 1697, la maison des Sœurs de la Providence, établie en 1864, et d'autres institutions encore, comme celle, par exemple, du commissariat de Terre-Sainte, qui venait de naître en 1888 et était sous la direction du célèbre Père Frédéric, réclamaient aussi sa sollicitude. Le digne prélat, en conséquence, n'accepta pas sans quelques hésitations au début de charger sa ville d'une œuvre nouvelle. Mais son grand esprit de foi et l'assurance qu'il acquit bientôt que les filles de Mère Catherine-Aurélie étaient de vraies amantes de la pauvreté l'amenèrent à donner sa complète adhésion

au pieux projet. Il s'affirma heureux de céder aux pressantes instances d'une veuve chrétienne de sa ville, madame Georges Gouin, mère d'une Sœur du Précieux-Sang, qui avait arrêté le religieux dessein de se départir de tous ses biens en faveur de l'œuvre et s'était fait un avocat zélé dans la personne d'un prêtre du séminaire diocésain, M. l'abbé Chapdeleine, qui fut, avec elle, l'âme du mouvement. Le 31 novembre 1888, sur l'invitation de Mgr Laflèche, la fondatrice se rendit aux Trois-Rivières. Elle y passa huit jours, pour s'entendre avec Monseigneur, madame Gouin et M. l'abbé Chapdeleine. Les choses allèrent si bien que, de retour à Saint-Hyacinthe, Mère Catherine-Aurélie pouvait, dès le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, convier celles de ses filles qui le voudraient à s'offrir pour la fondation nouvelle, et que, le 15, jour de l'octave, le choix des futures " missionnaires " était fait. Mais ce choix resta le secret du conseil jusqu'au 1er janvier 1889, alors qu'il fut communiqué à la communauté, en présence de M. le grand-vicaire Gravel, dans une touchante cérémonie. Les élues étaient : Mère Agnès-de-Jésus, supérieure (c'était la propre fille de la bienfaitrice, madame Gouin) ; Sœur Sainte-Anne, assistante ; Sœur Marie-de-la-Croix, maîtresse des novices ; Sœur Séraphine-de-Jésus, dépositaire ; Sœur Michel-Archange, secrétaire, et les Sœurs Madeleine-de-Pazzi, Marie-Saint-Bernard et Marie-de-la-Nativité. Mère Agnès-de-Jésus et Sœur Séraphine-de-Jésus étaient prises de la maison de Toronto, et Sœur Marie-Saint-Bernard, de la maison de Montréal. Toutes les autres appartenaient au monastère de Saint-Hyacinthe.

En ce même premier de l'an 1889, la fondatrice, parlant à ses filles et évoquant le souvenir du vénéré Mgr Joseph, dont le portrait avait été placé à l'endroit d'où pendant tant d'années il les avait bénies, leur dit ces paroles remarquables, que les partantes pour Trois-Rivières surtout n'ont jamais oubliées : " Il nous reste de notre regretté Père, comme d'un vase brisé, un riche parfum de

douces et aimables vertus, qui, je l'espère, embaumera toujours nos maisons. Que la tunique des règles et constitutions qu'il nous a laissée demeure à jamais sans couture, ô mes chères filles ! Ne la séparons pas, ne la déchirons pas, gardons-la intacte toujours, afin que toujours nous soyions dignes d'être ses enfants ! "

Pendant que les " missionnaires " se préparaient pour l'œuvre qui les attendait aux Trois-Rivières, leur supérieure nommée, Mère Agnès-de-Jésus, tomba gravement malade, à Toronto, d'un cancer à la gorge. " C'était, dit la chronique, l'ombre de la croix qui se projetait sur la fondation future ! " Elle se remit heureusement, au moins pour un temps, et l'on considéra sa guérison comme presque miraculeuse. Madame Gouin, si contente de voir lui revenir son enfant, n'en persista pas moins à tout préparer, durant la maladie de sa fille, et elle assura la fondatrice que, quand même la chère Agnès-de-Jésus serait empêchée, elle voulait toujours fonder l'œuvre dans sa ville. M. l'abbé Chapdeleine et d'autres fervents travaillaient aussi avec ardeur. Le 30 avril, l'un de ceux-là, M. le grand-vicaire Caron, disait la messe au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. C'était le jour de la fête patronale de la fondatrice, la Sainte-Catherine de Sienne. On choisit, vers ce temps, de placer le futur monastère sous le vocable de " Gethsémani ". " Ce nom me plaît, écrivait Mgr Laflèche, puisqu'il rappelle le combat que Notre-Seigneur soutint, au jardin de l'agonie, contre les faiblesses et les terreurs de notre pauvre nature et contre les puissances infernales... J'ai la confiance que les Sœurs du Précieux-Sang me seront d'un grand secours dans cette même lutte, pour fortifier les âmes qui sont placées sous ma garde et pour les défendre contre les ruses de satan... " Il fut décidé que la réception à l'arrivée des Sœurs, fixée pour le 23 mai, se ferait très simplement, et cela, sur les instances surtout de Mère Agnès-de-Jésus, qui redoutait les sympathiques effusions de ses anciennes connaissances de sa ville natale. Mère Catherine-

Aurélie, avec deux autres religieuses, accompagna ses filles fondatrices jusqu'aux Trois-Rivières, où elle séjourna cinq ou six semaines pour voir, comme elle l'avait fait, à Ottawa, l'année d'auparavant, aux détails de l'installation. Mgr Moreau donna aux partantes, comme naguère à celles d'Ottawa, une belle lettre d'obédience pour Mgr l'évêque des Trois-Rivières. Le départ de Saint-Hyacinthe fut attristé par les funérailles d'une religieuse, Sœur Sainte-Claire, morte à Toronto, dont les restes avaient été transportés à la maison-mère pour l'inhumation. " Nous voici à la veille d'adieux que nous allons faire auprès d'une tombe, prononça la fondatrice dans son allocution accoutumée. Que de choses nous disent ces restes de l'une de nos Sœurs exposés sous nos yeux !... Le ciel, oui le ciel, sera le prix de nos immolations, si nous sommes généreuses jusqu'à la fin..." C'est ainsi qu'elle savait toujours profiter des circonstances pour émouvoir et convaincre, afin de mieux consolider la persévérance de ses enfants dans la voie du bien.

Le 23 mai 1889, la mission de " Gethsémani " partait de Saint-Hyacinthe et elle arrivait aux Trois-Rivières le soir même. Outre la Mère fondatrice et ses deux compagnes, Sœur Saint-François-Xavier et Sœur Marie-du-Calvaire, M. l'aumônier Laflamme était venu avec le pieux contingent d'adoratrices. Aux Trois-Rivières, on fit quelques visites, chez les Sœurs de la Providence à l'hôpital Saint-Joseph, à l'évêché et chez les Ursulines. Il nous est impossible de reproduire dans nos pages toutes celles, si éloquentes en leur simplicité, du cahier de la fondation de la maison des Trois-Rivières. Retenons seulement ce joli détail. Dans son allocution à l'hôpital Saint-Joseph, M. le chanoine Caron disait, au nom des Sœurs de la Providence, aux Sœurs du Précieux-Sang : " Nos Sœurs d'ici vous souhaitent aujourd'hui la bienvenue avec une grande effusion du cœur. Ainsi que Marthe dans la maison de Lazare, elles sont occupées de beaucoup de

soins. Mais ce sont bien vos sœurs, puisque Marthe était la sœur de Marie. Elles sont prêtes à admettre que vous avez choisi la meilleure part. Toutefois, à la différence de Marthe de Béthanie, elles ne demandent pas au divin maître de vous ordonner de leur venir en aide. Elles vont continuer leur sainte besogne sans murmurer et en se réjouissant de vous savoir, tout près d'elles, aux pieds de Jésus, écoutant sa parole et glorifiant son Précieux Sang !..." Le lendemain matin, 24 mai, deuxième anniversaire de la fondation de " Béthanie " à Ottawa, Mgr Laflèche disait la sainte messe au nouveau monastère des Trois-Rivières. La mission de " Gethsémani " était fondée.

Celle de "Bethléem", à Brooklyn, près New York, ne tarda pas. Et précisément, c'est ce qui empêcha la fondatrice de prolonger son séjour à " Gethsémani ". Elle dut revenir à Saint-Hyacinthe pour s'occuper activement de cette première fondation aux États-Unis. Ce jour même du 24 mai où se faisait l'installation de la mission des Trois-Rivières, l'évêque de Brooklyn écrivait à Mgr Moreau qu'il verrait avec bonheur les Sœurs du Précieux-Sang s'établir dans sa ville épiscopale. C'était là l'aboutissement de divers pourparlers qui étaient en cours depuis assez longtemps.

Mgr Laughlin, irlandais d'origine, né à Down, en 1816, était venu jeune aux États-Unis, à Albany. Ordonné prêtre le 18 octobre 1840, il avait été consacré évêque, le 30 octobre 1853, à New York, en même temps que Mgr Bailey, d'abord évêque de Newark, puis archevêque de Baltimore, et que Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington, par Mgr Bedini. Il y avait trente-six ans qu'il administrait son diocèse. Il devait mourir à Brooklyn, le 29 décembre 1891. C'était un ami personnel de Mgr Lynch. Dès 1882, deux Sœurs du monastère de Toronto étaient allées recueillir des aumônes à New York et à Brooklyn. Leur passage avait laissé d'excellents souvenirs. D'autre part, nous l'avons déjà vu, l'œuvre du Précieux-Sang se faisait connaître et apprécier depuis plusieurs

années aux Etats-Unis. Des vocations, et d'excellentes, avaient jailli de cette terre de l'indépendance. Une nièce de Mgr Laughlin, madame Merrick-Collins, devenue veuve, et sa propre fille, mademoiselle Collins, avaient fait profession au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, le 9 mai 1888, et c'était Mgr de Brooklyn lui-même qui avait reçu leurs vœux. Une amie de l'œuvre, Mlle Harper, qui avait visité Saint-Hyacinthe en 1887, s'intéressait pieusement à un projet de fondation. On avait pensé d'abord à Brooklyn même dès 1882, mais Mgr Laughlin voulait voir les règles et constitutions approuvées avant de ne rien faire. Il avait été question aussi de Newark, dont l'évêque, Mgr Wigger, se montra sympathique, mais ne jugea pas prudent de donner tout de suite son consentement. Comment l'œuvre vivrait-elle aux États-Unis ?

La Providence, une fois de plus, y pourvut. Au mois de septembre 1888, un M. McGarry de Brooklyn et sa jeune femme, passant à Saint-Hyacinthe, firent la connaissance de Mère Catherine-Aurélie dans une circonstance assez curieuse. Ils visitaient la belle chapelle, quand madame McGarry se sentit très malade. On vint à son secours du monastère, et la connaissance se trouva faite de telle sorte que M. McGarry, qui pourtant, quoique catholique, ne "pratiquait pas", et sa femme, protestante, devinrent du coup des amis très dévoués de l'œuvre du Précieux-Sang. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails des pourparlers qui furent longs. Qu'il nous suffise de dire que c'est ce M. McGarry, aidé de plusieurs autres bienfaiteurs, qui assura matériellement la fondation de Brooklyn. Les offres avantageuses que sa situation de fortune lui permit de faire à Mgr Laughlin furent acceptées.

Le 26 juillet 1889, les " missionnaires " pour Brooklyn— mission qu'on mit sous le vocable de " Bethléem " — étaient choisies. C'étaient Mère Marie-Sainte-Gertrude, supérieure ;

Sœur Marie-du-Carmel (nièce de la fondatrice), assistante ; Sœur Marie-Berchmans, maîtresse des novices; Sœur Marie-Joseph (madame Collins, nièce de Mgr Laughlin), dépositaire ; Sœur Marguerite-Marie (une américaine), secrétaire ; et les Sœurs Catherine-de-Ricci (mademoiselle Collins, petite-nièce de Mgr Laughlin), Marie-de-l'Ange-Gardien, Marie-Saint-Jean-Baptiste et Marie-de-Jésus. Mais elles ne devaient partir pour la nouvelle mission qu'en avril 1890. Dès juillet, M. l'aumônier Laflamme s'était rendu à Brooklyn pour préparer les voies. Les constructions du futur monastère, auxquelles pourvoyait M. McGarry, furent beaucoup retardées. En novembre, il proposa à la fondatrice de louer, en attendant, " une petite maison en pierres brutes — *stone house* —", dans le voisinage du monastère qu'on était à bâtir.

Entre temps, ainsi que nous l'avons raconté, de bonnes nouvelles étaient venues de Rome au sujet de l'approbation des règles et constitutions, ce qui devait mettre parfaitement à l'aise le bon Mgr Laughlin. Mère Catherine-Aurélie, qui se trouvait en novembre à Ottawa, décida de se rendre à Brooklyn, pour voir à cette nouvelle installation. Outre la supérieure nommée, Mère Marie-Sainte-Gertrude, elle amenait avec elle les Sœurs Véronique-de-la-Passion, Marie-de-l'Ange-Gardien, Marie-Saint-Jean-Baptiste, Marie-du-Calvaire (sa compagne de voyage toujours) et bientôt Marie-de-Jésus. M. l'aumônier Laflamme accompagnait le groupe. Mgr Laughlin leur fit un accueil des plus bienveillants, M. McGarry et les autres amis de l'œuvre aussi. En particulier, les Sœurs de l'Asile des Enfants-Trouvés se multiplièrent pour leur être utiles. Mais la fameuse " maison de pierre " parut bien froide et dénuée de tout. C'était vraiment Bethléem !

On s'y installa. Le 2 décembre, on eut la joie d'avoir la première messe. Au jour de l'an, on eut l'exposition du saint Sacrement pour la nuit. En janvier, le Père Frédéric, des Trois-Rivières, de passage

à New York, prêcha une petite retraite aux pauvres recluses de ce Bethléem si ressemblant qu'était la *stone house*. Enfin, après de nouveaux retards, qui parurent bien longs, on annonça l'inauguration du nouveau monastère. Les " missionnaires ", qui languissaient à Saint-Hyacinthe, suivant l'expression de Mgr Moreau dans l'une de ses lettres (2 mars) à la fondatrice (demeurée tout ce temps à Brooklyn), purent partir, tristes et joyeuses tout ensemble, pour leur cher " Bethléem ", qui se trouva ne l'être plus que très peu, car le monastère construit par M. McGarry était spacieux et fort bien aménagé. Le 30 avril, jour de la Sainte-Catherine de Sienne, fête patronale de la fondatrice, une dernière messe se disait à la " crêche " de la *stone house*, et le vénérable Mgr Laughlin célébrait le premier sacrifice saint à l'autel du nouveau sanctuaire. Le vieil et si digne évêque parla en termes touchants, dans son allocution, de la dévotion au Précieux Sang et de son admirable apôtre, sainte Catherine de Sienne. Le sixième sanctuaire du Précieux-Sang, Brooklyn, était désormais fondé.

Mère Catherine-Aurélie, pendant qu'elle peinait avec ses filles de " Bethléem ", dans la pauvre maison de pierre de Brooklyn, avait eu la joie d'apprendre que le décret d'approbation était arrivé de Rome. " La télégramme annonçant cette grandiose nouvelle, écrivait le 16 décembre Mère Sainte-Gertrude à Saint-Hyacinthe, nous a fait chanter ici un *Magnificat* du cœur. Notre vénérée Mère l'a fait suivre d'une pieuse exhortation pressant toutes ses filles de se montrer dignes des bienfaits surabondants de Dieu . . . " Qu'importaient les ennuis et les sacrifices pourvu que le bon Dieu fût content et sa sainte Église avec lui !

Peu de temps après l'inauguration du monastère de Brooklyn, en mai, la fondatrice quittait la ville américaine, mais elle ne rentra pas tout de suite à Saint-Hyacinthe. Elle profita de son voyage pour visiter, à son retour, les maisons de Toronto et d'Ottawa. Le 15 juillet 1890 seulement, les *Annales* de la maison-

mère jubilent ainsi : " Jour vraiment heureux pour nous, puisque, après huit mois d'absence, notre chère Mère nous est rendue ! " Ce n'était cependant pas pour longtemps, car, sans parler des visites aux monastères déjà existants, dès l'année suivante, en novembre 1891, l'infatigable fondatrice et voyageuse partait pour le lointain Portland d'Orégon, où allait se faire la septième fondation. Elle n'en devait revenir qu'au bout d'un an, en novembre 1892.

Le 30 mai 1887, l'année même de sa mort, le vénéré Mgr Joseph LaRocque, écrivant aux fondatrices de la maison d'Ottawa, leur avait dit, nous l'avons noté en son temps : " Aux membres de la nouvelle maison d'Ottawa est dévolu le grand rôle de répandre l'honneur du nom et de l'œuvre de l'institut dans les vastes pays qui s'étendent depuis cette capitale jusqu'au Mississipi et jusqu'aux Montagnes-Rocheuses ! " Le saint vieillard ne pensait pas sans doute être aussi bon prophète ! Voici que, moins de cinq ans plus tard, un essaim de sa ruche de vierges adoratrices-expiatrices allait s'envoler jusque sur les côtes du Pacifique, où les avaient déjà devancées, sous le grand souffle de Mgr Bourget, les Sœurs de Sainte-Anne, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et les Sœurs de la Providence.

Un curé du diocèse de Portland, en Orégon, M. l'abbé Brosseau, qui desservait là-bas la très modeste paroisse de Gervais, à trente milles de Portland, avait une sœur religieuse au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. Dans une visite qu'il fit au monastère, il fut, comme tant d'autres, conquis à la cause du Précieux-Sang, par l'attrait surtout que lui inspira la fondatrice. Son archevêque, Mgr Gross, né à Baltimore, le 12 juin 1837, était entré chez les Rédemptoristes à Annapolis, le 25 mars 1857. Prêtre le 21 mars 1863, il avait été sacré évêque de Savannah le 27 avril 1873. En 1884, il avait succédé à Mgr Sighers sur le siège archiépiscopal de Portland. M. l'abbé Brosseau lui ayant exposé ses vues au

sujet de l'œuvre du Précieux-Sang, le pieux Mgr Gross les approuva pleinement, et, le 20 septembre 1891, il écrivait de Gervais à Mère Catherine-Aurélie une lettre confiante, l'invitant à aller fonder un monastère dans son diocèse, à Gervais même, ou, préférablement, à Portland. Cette lettre trouva la fondatrice à Brooklyn, où elle était retournée, en cet automne de 1891. Les pourparlers se firent naturellement par échange de lettres. L'offre du zélé curé de Gervais et de son archevêque fut acceptée par le chapitre des Sœurs de Saint-Hyacinthe et par Mgr Moreau. Des " missionnaires " furent nommées qui se trouvèrent, après quelques changements, être, au moment de la fondation : Mère du Saint-Cœur-de-Marie, supérieure ; Sœur Marie-du-Crucifix, assistante ; Sœur Marie-Saint-Louis (la sœur de M. l'abbé Brosseau), maîtresse des novices ; Sœur Saint-Paul-de-la-Croix, dépositaire ; Sœur Marie-Saint-Pierre, secrétaire, et les Sœurs Marie-du-Saint-Nom-de-Jésus et Marie-de-Lorette. Enfin, le 5 novembre 1891, la fondatrice partait pour le lointain pays d'Orégon. Elle emmenait avec elle Mère du Saint-Cœur-de-Marie, supérieure de la maison d'Ottawa, qui n'était que " prêtée " à ce moment par sa maison et par son archevêque (Mgr Duhamel), et Sœur Jane, de la maison de Toronto.

Le voyage était long. On ne devait arriver à Portland que le 14 novembre. La recommandation de Mgr Duhamel valut aux voyageuses un traitement de faveur de la part des officiers du chemin de fer *Pacifique-Canadien*. Les grands spectacles de la riche nature, qui se déroulaient sous ses yeux, furent pour la fondatrice de beaux sujets de méditation : " Nous essayons, écrit Mère du Saint-Cœur-de-Marie, de suivre notre Mère dans les hautes contemplations que lui donnent l'occasion de faire, les montagnes qui pleurent, les rochers escarpés et les eaux calmes et silencieuses des lacs . . " M. l'abbé Brosseau attendait la Mère fondatrice et ses compagnes à la gare de Portland. Il les conduisit chez les

Sœurs du Bon-Pasteur, où elles reçurent le plus cordial accueil. Mgr l'archevêque Gross se montra aussi très sympathique. Mais les charges de la construction de sa cathédrale ne lui permettaient pas de faire quoi que ce soit pour assister matériellement la fondation. Dans ces circonstances, Mère Catherine-Aurélie, ainsi rendue en Orégon, pensa à établir plutôt deux " missions ", l'une à Gervais et l'autre à Portland. Finalement, elle décida de s'installer à Gervais, dans la maison même de M. le curé Brosseau, qui était un ancien couvent de Bénédictins. Le 23 décembre, Mgr Moreau, suivant son habitude, donnait aux " missionnaires " désignées une belle lettre d'obédience, et le 28, répondant à l'appel de leur vénérée Mère, sept Sœurs du Précieux-Sang partaient de Saint-Hyacinthe pour la côte du Pacifique. A Winnipeg, on vint les chercher à la gare, et elles eurent le bonheur d'être reçues par Mgr Taché à l'archevêché de Saint-Boniface. M. l'abbé Brosseau vint au-devant des voyageuses à Seattle. En passant à Portland, elles furent cordialement reçues chez les Sœurs de Jésus-Marie. Le 5 janvier 1892, elles étaient accueillies à la porte de l'église de Gervais par la Mère fondatrice et par Mère du Saint-Cœur-de-Marie, qui allait être leur supérieure mais ne le savait pas encore.

Tant que la fondatrice restait avec ses filles, elle pouvait elle-même, on le comprend aisément, remplir les fonctions de supérieure. Il en fut ainsi, pendant un an, à Gervais d'abord, puis à Portland, ou plutôt près de Portland, au Mont Thabor, où l'on se transporta l'été suivant. On donna à la mission de Gervais le beau nom de " Nazareth ", et elle fut inaugurée le 6 janvier. Mais ce n'est que le 2 février qu'il fut possible de s'astreindre complètement aux observances de la règle. Le 18, Mgr Gross, ayant terminé la visite pastorale de son diocèse, put se rendre à Gervais, auprès de ses nouvelles filles. Membre de la congrégation des Rédemptoristes, le digne prélat, en vrai fils de saint Alphonse de

Liguori, était profondément pieux. Il se montra des plus heureux de posséder une communauté de contemplatives. " Nous avons tant besoin de prières ", disait-il ! Et, à ses collègues, les évêques de la province d'Orégon, il avait répété : " Quelle bénédiction c'est pour nous tous que cette fondation ! " Tout en permettant l'installation à Gervais, Mgr Gross exprimait nettement le désir d'avoir une mission plus rapprochée de sa ville épiscopale. Il proposa bientôt à M. Brosseau, " qu'il avait nommé son grand-vicaire, disait-il aimablement, pour les Sœurs du Précieux-Sang ", de lui donner une situation près de Portland même, où il amènerait les Sœurs avec lui. On choisit alors de s'établir, à cinq milles de Portland, à Montavilla, sur une colline appelée "Mont-Thabor." Démarches, quêtes, travaux de construction s'enchevêtrèrent. Il fallut, en conséquence, quitter Gervais. Le 20 juin, M. le curé Brosseau annonçait son départ et celui des Sœurs. Le 28 août, on s'installait au " Mont Thabor ", un nom vraiment trop beau pour qu'il ne fût pas conservé. L'on comprend quels labeurs et quelles fatigues toutes ces démarches et tous ces changements occasionnaient à la fondatrice. Le lendemain de son arrivée à Montavilla, elle eut une crise cardiaque qui la priva de connaissance pendant deux heures et fit croire qu'elle était à l'agonie. Par bonheur, ce ne fut qu'une alerte, mais combien douloureuse ! La fondatrice avait aussi, à voir prospérer son œuvre, de bien douces consolations. Mgr Gross présida lui-même à l'inauguration de " Mont Thabor " et fit un éloquent sermon sur la passion du Christ.

Tout près d'un an s'était écoulé depuis le départ de Mère Catherine-Aurélie de Saint-Hyacinthe. On la pressait de revenir, car les élections générales devaient avoir lieu en décembre 1892. La première supérieure nommée pour la mission d'Orégon ne pouvant s'y rendre, la fondatrice décida d'y laisser sa compagne de voyage, Mère du Saint-Cœur-de-Marie. Mais celle-ci était

déjà supérieure d'Ottawa. Mgr Duhamel et la maison de " Béthanie " firens généreusement leur sacrifice : " Comment refuser à une Mère bien-aimée, télégraphièrent les Sœurs d'Ottawa ? Vous nous demandez notre supérieure pour la gloire du Précieux Sang ? Que ce sang divin nous donne la grâce et bénisse notre sacrifice ! " Le 14 septembre, un jour de la sainte croix, Mère Catherine-Aurélie donnait à ses filles du " Mont Thabor " de Montavilla, comme première supérieure, Mère du Saint-Cœur-de-Marie. Et, le 27 octobre, elle quittait les côtes du Pacifique. M. le curé Brosseau, Sœur de l'Immaculée-Conception et Sœur Bernadette, qu'elle avait fait venir là-bas au mois de mai précédent, l'accompagnaient pour ce voyage de retour. Le 2 novembre 1892, les *Annales* de Saint-Hyacinthe disent : " Notre Mère chérie est au milieu de nous. Béni soit l'instant qui la ramène à ses filles ! "

Pendant que Mère Catherine-Aurélie se trouvait ainsi en voyage (huit mois en 1889-1890 et un an 1891-1892), c'est son assistante, Sœur Marie-de-l'Assomption, qui gouvernait, avec l'assistance du conseil, la maison de Saint-Hyacinthe. Le zélé et prudent évêque qu'était Mgr Moreau les suivait toujours d'un œil attentif et bienveillant. En mars 1891, il demandait et obtenait du Saint-Père la faveur de gagner une indulgence plénière, quatre fois par année, aux mois et jours fixés par l'Ordinaire, " par les religieuses qui, toutes les nuits de chacun de ces mois, réciteraient l'office divin devant le saint Sacrement et feraient de pieuses prières ", avec, en plus, une indulgence de cent jours pour chacun de ces exercices. L'indult, accordé à perpétuité, est daté du 15 mars et fut communiqué de l'évêché de Saint-Hyacinthe le 2 avril.

Un an plus tard, en mars 1892, pendant que la fondatrice était en Orégon, Mgr l'évêque adressait au Saint-Siège une autre demande, par l'entremise du cardinal Ledochowski, successeur du cardinal Simeoni à la préfecture de la Propagande. Comme il est

dans les usages du Siège Apostolique de conférer des titres honorifiques à ceux qui servent bien l'Église, expliquait Monseigneur à Son Éminence (21 mars 1892), il désirait demander au pape de décerner par bref le titre de supérieure générale à la fondatrice et première supérieure du Précieux-Sang. Mgr Moreau rappelait ensuite que l'institut existait depuis trente ans, qu'il avait obtenu, deux ans plus tôt, un décret laudatif, qu'il opérait beaucoup de bien, par la maison-mère et par ses six maisons-filles déjà fondées. Il faisait remarquer en plus que toutes ces fondations étaient l'œuvre de la Mère Catherine-Aurélie, que constamment on lui demandait de les visiter et que les évêques des divers diocèses étaient les plus empressés à réclamer ces visites. "Par conséquent, ajoutait-il, la fondatrice et supérieure n'est presque jamais à Saint-Hyacinthe et il conviendrait de nommer une supérieure locale, tout en conservant la supériorité à celle que toutes vénèrent comme une mère." Mais ce titre de supérieure générale comportant le droit de visiter les autres monastères, l'évêque demandait qu'il ne fut accordé, exceptionnellement, qu'à la fondatrice elle-même, et non aux futures supérieures de la maison-mère. La supplique au pape Léon XIII, plus courte, disait substantiellement la même chose. La réponse du Saint-Père fut consolante autant qu'explicite. Il convient de la reproduire ici intégralement. La voici.

" De l'audience de Sa Sainteté, le 10 avril 1892. — Sur relation faite par moi, soussigné, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande de la foi, vu ce qui a été exposé et le témoignage très honorable, donné à la révérende Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, par le révérendissime Père et Seigneur Louis-Zéphirin, évêque de Saint-Hyacinthe, notre Très Saint-Père Léon XIII, par la divine Providence pape, a bienveillamment accordé au dit Seigneur évêque toutes les facultés opportunes et nécessaires pour décorer la dite révérende Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang avec tous les honneurs, droits et privilèges

attachés à la charge des supérieures générales des communautés religieuses.— Donné à Rome... Ignace, arch. de Damiette, secrétaire de la Congrégation de la Propagande."

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ce document. C'était la reconnaissance, par la plus haute autorité qui soit au monde, sur demande expresse de l'autorité dont elle dépendait, des mérites de la fondatrice et aussi comme une invitation, à elle faite par la sainte Église, de continuer ses bienfaisants labeurs. Elle ignorait d'ailleurs la faveur exceptionnelle dont elle devenait ainsi l'objet, et, naturellement, Mgr de Saint-Hyacinthe attendit son retour d'Orégon pour la lui communiquer officiellement. Elle rentrait, nous l'avons vu, à son monastère, après un an d'absence, le 2 novembre 1892. Le 23, Mgr Moreau proclama cette heureuse nouvelle, devant toute la communauté, en annonçant aussi les élections régulières pour le 9 décembre suivant.

Ces élections du 9 décembre 1892, faites sous la présidence de Mgr Moreau, assisté par M. le grand-vicaire Gravel et M. l'aumônier Laflamme, donnèrent le résultat suivant : Mère Catherine-Aurélie, supérieure ; Sœur Marie-du-Saint-Esprit, assistante ; Sœur Marie-Jeanne-de-Chantal, maîtresse des novices; Sœur Marie-Sainte-Ursule, dépositaire; et les Sœurs Aimée-de-Marie, Louise-de-la-Sainte-Croix et Marie-de-l'Assomption, conseillères.

Décorée du titre de supérieure générale par le Saint-Père, réélue supérieure de la maison-mère par ses propres filles, plus que jamais entourée et honorée de la confiance de ses supérieurs et de ses enfants, et, pareillement, de la considération publique, la zélée fondatrice continuait sa tâche. L'année 1893 s'ouvrait, par conséquent, pour l'institut sous d'heureux auspices. Le 9 janvier eut lieu ce qu'on appela le " festival " en l'honneur de la très aimée Mère fondatrice. " Mgr de Saint-Hyacinthe, racontent les *Annales*, voulut bien, ce matin, nous dire la sainte messe et consacrer ainsi par sa présence notre joie filiale. La salle de

communauté avait été artistement parée et ornée. Monseigneur se fit donner une couronne et la posa sur la tête de notre Mère en lui disant qu'elle devait la garder tout le jour. Plusieurs morceaux de chants de circonstance, où il était question des origines de l'institut et des diverses fondations qui en sont issues, furent joyeusement exécutés par nos choristes. Pour cette occasion, unique dans notre histoire, Mgr l'évêque avait levé la clôture en faveur de la chère madame Benoît, la propre sœur de notre bien-aimée Mère générale." On se rappelle que madame Benoît avait déjà donné deux de ses filles à l'institut : la *petite Marie*, Sœur Aurélie-de-Jésus, qui avait fait profession à Notre-Dame-de-Grâce en 1874, et la *petite Aurélie*, qui venait de faire profession, à Toronto, le 8 septembre 1892, sous le nom de Sœur Marie-Immaculée. Une troisième, Gabrielle, devait entrer plus tard et s'appeler Sœur Catherine-d'Alexandrie. Si quelqu'un méritait une faveur à pareil jour, c'était bien, Monseigneur en avait jugé ainsi, celle que la fondatrice appela toujours sa chère Victorine ! Le 11 juillet suivant, au soixantième anniversaire de la supérieure générale et fondatrice, née le 11 juillet 1833, on eut comme une réplique de l'heureux "festival" du 9 janvier. Mais nous ne saurions insister sur toutes ces belles démonstrations de filial respect. C'étaient d'heureux moments sans doute. Ils passaient vite, selon l'ordinaire des choses humaines, et le labeur et les sollicitudes continuaient à prendre surtout la grande part de la vie de la vénérée Mère.

Cette année 1893, où l'on fêta ainsi le soixantième anniversaire de la supérieure générale du Précieux-Sang, fut marquée pour le diocèse par l'important événement de la nomination d'un évêque-coadjuteur de Mgr Moreau. Le 14 janvier, en effet, le pape Léon XIII nommait le curé de Sorel, M. le chanoine Maxime Decelles, évêque de Druzipara et coadjuteur de Saint-Hyacinthe avec droit à la succession. De 1875 à 1880, il avait été curé de la

cathédrale, et nous avons eu l'occasion de voir déjà que l'institut comptait dans la personne de ce prêtre distingué un ami dévoué. Mgr Decelles fut sacré le 9 mars. Il devait devenir évêque de Saint-Hyacinthe, à la mort de Mgr Moreau, en 1901.

A la fin d'avril 1894, M. l'abbé Laflamme fut nommé curé à Saint-Hilaire et il fut remplacé dans ses fonctions au Précieux-Sang par M. l'abbé Dion, qui devait être aumônier jusqu'en 1904.

C'est en 1894 aussi que se fonda *La Voix du Précieux-Sang.* L'annaliste note ainsi l'événement, à la date du 2 avril : " La présence au milieu de nous, depuis quelques semaines, de mademoiselle Félicité Angers, si avantageusement connue dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Laure Conan, a fait surgir une pensée hardie, celle de travailler à l'extension du culte du Précieux Sang par la publication d'une revue pieuse. . . dont Laure Conan serait la directrice en chef. Notre Mère, qui tenterait l'impossible pour la glorification du sang divin, a approuvé l'idée. Monseigneur, après avoir examiné la question et imposé certaines conditions, a accordé son consentement et béni l'œuvre... C'est le jour de l'Annonciation — qui tombe cette année le 2 avril— le grand et beau jour où le sang de Marie devint le sang de Jésus, que nous avons choisi pour l'inauguration de cette œuvre à l'intérieur du cloître, et ce sera le jour de la Sainte-Catherine de Sienne (30 avril), première patronne de notre institut, que *La Voix du Precieux-Sang* se manifestera au public." Cette revue mensuelle, disons-le tout de suite, parut pendant quatre ans, d'avril 1894 à mars 1898. Que de bonnes et pieuses pages elle a mises sous les yeux de ses lecteurs ! Nous avons pu en compulser à loisir la collection, réunie en deux jolis volumes d'environ 450 pages chacun. C'est un vrai trésor de hautes pensées et de pieux souvenirs d'histoire. Nul doute que cette publication contribua puissamment à faire connaître encore davantage l'institut et la dévo-

tion qui en est la raison d'être. " Mais, lisons-nous dans la dernière livraison parue, l'expérience a démontré que, à la longue, les travaux que les Sœurs devaient s'imposer pour la rédaction et l'administration étaient peu compatibles avec leur genre de vie et d'activité." La *Voix* cessa donc de se faire entendre. Elle avait cependant, croyons-nous, produit sa somme de bien. On l'entendait, ou on la lisait, avec édification. Nous ne pouvons nous empêcher de dire, en écrivant ces lignes, que, pour notre part, nous avons regretté sa disparition. A Rome et à Paris, elle nous apportait, en ce temps-là, un souffle pieux, et si canadien, qui faisait du bien à l'âme !

Plus chères encore, sans doute, au cœur de ses filles, étaient les pages que l'aimante Mère leur adressait elle-même à diverses époques. Aux grandes fêtes de l'institut, en décembre de chaque année, pour ne pas parler ici des lettres particulières, si nombreuses, écrites à l'une ou l'autre, elle leur écrivait des lettres collectives, qui rappellent, révérence gardée, les plus belles circulaires d'évêque. Nous avons sous les yeux celles de l'époque où nous sommes arrivé, soit de décembre 1894, de décembre 1895 et de décembre 1896. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer quelques extraits. Ils projetteront, nous semble-t-il, sur la suite des événements que nous racontons, comme une lumière spéciale. " La vierge épouse du Christ, écrit-elle en décembre 1894, doit s'élever au plus haut degré de pureté, puisqu'elle a avec Jésus des rapports si étroits, si intimes, puisqu'elle vit sous son toit sacré, s'asseoit à sa table, mange sa chair et boit son sang... Ah ! la ravissante existence ! Seule l'union des bienheureux avec Dieu dans l'éternelle patrie peut surpasser celle-là... Mais pour être pures comme des anges, il faut que vous soyiez détachées de tout, humbles, mortifiées et crucifiées, que vous vous laviez jusqu'à sept fois dans la piscine du Précieux Sang, que vous vous purifiiez constamment dans les eaux amères de la pénitence... Cette tâche

est difficile à la nature, mais elle est facile quand on vit avec Jésus, quand on contemple sa crèche, sa vie pauvre, sa passion douloureuse, sa mort, son triomphe, son règne glorieux au ciel et sa vie cachée dans l'Eucharistie... Oui, la tâche est facile, si l'on recueille avec soin les grâces qui découlent par torrents de son calice sacré et de son tabernacle saint. Comme des cerfs altérés, buvons-les... Puis, remplies de l'énergie du sang divin, allons à la conquête des âmes, que satan veut ravir à ce Jésus qui, de l'autel comme de la croix, fait encore entendre son mystérieux *Sitio*..." — " Oh ! qu'il est beau, qu'il est délectable, le Verbe enfant, écrit-elle à la Noël de 1895. Ne partagez-vous pas, mes chères filles, ma sainte envie de lui préparer, cette année, une crèche vraiment royale ? N'avez-vous pas en mains de l'or, de l'encens et de la myrrhe ? Creusez au fond de votre âme... Si vous n'y trouvez pas tout d'abord de l'or, vous y trouverez certainement de l'encens bien parfumé ainsi que de la myrrhe la plus exquise. Votre vie n'est-elle pas une louange perpétuelle, un encens d'agréable odeur, à la gloire du sang que le Verbe enfant nous apporte dans ses veines ? Votre corps, fatigué par un travail laborieux, affligé, épuisé même, par les amertumes de la pénitence, ne fournit-il pas une myrrhe choisie ?... Plus encore, pouvez-vous désirer un or plus pur et plus brillant que celui de la charité qui vous presse de donner votre vie goutte à goutte pour sauver des âmes ? " — " Que pouvons-nous faire, demande-t-elle un an plus tard (décembre 1896) — au moment où le décret d'approbation finale des règles et constitutions, dont nous parlerons bientôt, vient d'arriver de Rome — pour notre auguste mère l'Église ? " Et elle répond : " Nous pouvons expier, nous pouvons prier ! " Écoutons-la encore : " Il est bien vrai que Jésus-Christ a promis la permanence à son Église... Mais il lui a prédit aussi des épreuves... Depuis quelques années, elle est couronnée d'épines et revêtue du manteau dérisoire, son sceptre ne semble plus

qu'un roseau... Mes chères filles, comme l'auguste Marie, comme les saintes femmes, nous devons compatir aux maux de l'Église, pleurer avec elle, nous revêtir de ses douleurs, les imprimer dans nos âmes comme aux jours de la passion l'image de Jésus sur le voile de Véronique. A l'instar du Cyrénéen, nous devons aider l'Église à porter la longue et pesante croix dont l'a chargée un usurpateur sacrilège... Et puis, il faut prier. Celles d'entre vous qui ont connu notre béni fondateur savent quelle dévotion il avait pour l'Église... Réfléchissez sur le dogme de la communion des saints. Vous verrez que chaque bonne action accomplie en état de grâce entre dans le trésor de l'Église pour l'enrichir, ainsi que tous ses membres, de la vie du Christ. C'est comme un courant électrique qui, sans quitter son centre, atteint en même temps les points les plus reculés (de l'espace). Prions donc et agissons, mes chères filles, pendant toute cette année 1897..." En rappelant ces pieuses exhortations, écrites d'une plume si sûre et si facile, on n'a vraiment qu'un regret, c'est de ne pouvoir pas tout citer.

En 1895 eut lieu la fondation de Sherbrooke et, en 1896, celle de Nicolet. Comme les six maisons-filles précédentes de Toronto, de Notre-Dame-de-Grâce, d'Ottawa, des Trois-Rivières, de Brooklyn et d'Orégon, celles-ci furent surtout l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie, manifestement aidée, pour chacune, par d'admirables circonstances providentielles. Racontons-les, au moins brièvement, toutes les deux.

A Sherbrooke, depuis l'automne de 1893, c'était Mgr Paul LaRocque, un cousin par son père des évêques LaRocque de Saint-Hyacinthe, qui occupait le siège épiscopal, établi en 1874, et dont Mgr Antoine Racine avait été le premier titulaire. Né à Marieville le 27 octobre 1846, ordonné prêtre, après ses études à Sainte-Thérèse et à Saint-Hyacinthe, le 9 mai 1869, à Montréal, par Mgr Charles, Mgr Paul LaRocque, après une dizaine d'années

de mission à Key West en Floride et un séjour d'étude à Rome, avait été curé de Saint-Hyacinthe de 1884 à 1893. Au moment de son élection au siège de Sherbrooke, il était aussi le confesseur extraordinaire des Sœurs du Précieux-Sang. En prenant congé d'elles, évêque-élu, en octobre 1893, il leur avait dit aimablement, avec les mots de nos saints livres : " Je m'en vais vous préparer une place ! " Le 30 novembre, il était sacré, dans sa cathédrale, par Mgr l'archevêque Fabre. Il n'oublia pas les filles priviligiées de son vénéré et regretté cousin Mgr Joseph. Les circonstances lui vinrent bientôt en aide. Pendant qu'il se trouvait à Rome, dans l'hiver de 1895, l'un des citoyens les plus en vue des Cantons de l'Est, M. l'avocat et député Chicoyne, premier maire canadien-français de Sherbrooke, écrivain et journaliste d'un beau talent, qui a laissé le souvenir d'un homme public parfaitement droit et intègre, vint un jour offrir à la fondatrice du Précieux-Sang une riche propriété, qu'il possédait à Sherbrooke, pour y établir un monastère. M. Chicoyne était un ancien élève de Saint-Hyacinthe et il avait épousé une demoiselle Perrault, de cette ville, la cousine issue de germain de la secrétaire de Mère Catherine-Aurélie, Sœur Aimée-de-Marie(13). Son offre généreuse fit naître de beaux espoirs. Quand Mgr de Sherbrooke fut de retour de Rome, M. Chicoyne renouvela sa proposition par écrit (23 juin 1895). Le jour même, Mgr LaRocque communiquait la bonne nouvelle à Mgr Moreau. Le 25, le chapitre de la communauté acceptait. Le 28, Mgr de Saint-Hyacinthe faisait part de cette décision à son collègue de Sherbrooke. Notons au passage que cette propriété de M. Chicoyne, sise à proximité de l'évêché et du séminaire, et qui est aujourd'hui englobée dans les vastes

(13) L'auteur de ce livre demande la permission de noter ici que ces MM. Perrault, l'un le père de Sœur Aimée-de-Marie, et l'autre le père de madame Chicoyne, étaient les frères de sa grand'mère, Aglaée Perreault, femme de Jean-Olivier Leclerc, mère et père de sa propre mère, Caroline Leclerc, dame Élie Auclair.— NOTE DE L'AUTEUR.

constructions de la maison-mère des Petites-Sœurs de la Sainte-Famille, était alors évaluée à dix mille piastres. Mais le don de M. Chicoyne n'était pas fait sans conditions, et ce fut la source plus tard de sérieuses difficultés.

Quoi qu'il en soit, le 3 juillet, les " missionnaires " pour Sherbrooke étaient nommées. C'étaient : Mère Marie-Sainte-Ursule, supérieure ; Sœur Aimée-de-Marie (cousine de madame Chicoyne), assistante ; Sœur Marie-Saint-David, maîtresse des novices ; et les Sœurs Marie-du-Crucifix, Marie-de-la-Miséricorde, Hélène-de-la-Croix, Saint-Antoine-de-Padoue, Sainte-Justine et Sainte-Rose-de-Viterbe. Le 9 juillet, la fondatrice partait pour Sherbrooke, avec les Sœurs Aimée-de-Marie et Marie-des-Cinq-Plaies. Les arrangements faits, elle revint à Saint-Hyacinthe le 19 juillet. Le 14 septembre, trente-quatrième anniversaire de la fondation du Précieux-Sang, fut choisi pour l'inauguration du monastère qui naissait au cœur de la ville-reine des Cantons de l'Est. Quelques jours auparavant, la fondatrice repartit pour Sherbrooke afin de voir aux derniers préparatifs. Elle amenait avec elle Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, l'une de ses trois compagnes de fondation, revenue depuis peu de Toronto pour raison de santé, et les Sœurs Marie-des-Cinq-Plaies et Marie-Immaculée (sa nièce la *petite Aurélie*). On avait décidé, avec l'approbation de Mgr LaRocque, de reprendre le beau nom donné naguère à la première maison d'Orégon, à Gervais, devenue le " Thabor " de Montavilla, et le nouveau monastère fut placé sous le vocable de " Nazareth ". Le 14 septembre, eut lieu, sous la présidence de Mgr de Sherbrooke, l'inauguration de ce monastère de " Nazareth " dans la maison Chicoyne.

En recevant les Sœurs du Précieux-Sang qui lui arrivaient de Saint-Hyacinthe, le 13 septembre au soir, Mgr Paul LaRocque, au cours d'une impressionnante cérémonie à la cathédrale, leur parla avec une particulière affection. Nos cloches et nos orgues,

comme nos figures, leur disait-il à peu près, sont toutes à la joie ! Nous vous accueillons avec bonheur ! C'est que, mes chères Sœurs, en ce moment où nous vous voyons venir parmi nous, nos cœurs sont remplis des plus douces espérances, parce que vous venez nous aider à prier et à nous sanctifier. Reconnaissance en soit à jamais rendue à votre fondateur, Mgr Joseph LaRocque, à votre père, Mgr Moreau, à votre fondatrice, " qui a sacrifié sa vie au développement de l'œuvre... " Le lendemain de l'inauguration, au matin du 15, la messe fut dite à " Nazareth " par le frère de la supérieure, Mère Marie-Sainte-Ursule, M. l'abbé Jourdain, curé de Manville, et, le soir, l'aumônier du monastère de Saint-Hyacinthe, qui avait accompagné ses filles fondatrices de " Nazareth ", M. l'abbé Dion, chantait le premier salut du saint Sacrement. Mgr LaRocque désigna comme aumônier du nouveau monastère M. l'abbé Lefebvre, directeur de son séminaire, devenu plus tard supérieur, aujourd'hui Mgr Lefebvre, toujours supérieur et en plus vicaire général du diocèse. Dans sa première allocution à ses filles de "Nazareth", le nouvel aumônier, qui leur devait être si dévoué pendant tant d'années, montra qu'il comprenait admirablement l'esprit de la communauté. " Je croirais vous faire injure, leur dit-il, en vous souhaitant des biens matériels... Je vous souhaite plutôt d'être fidèles à Jésus, de désirer la croix et les souffrances... " Rien, on le devine aisément, ne pouvait davantage donner satisfaction à l'âme ardente de Mère Catherine-Aurélie, qui venait d'assister à la huitième fondation de l'œuvre de sa vie. Le 17 octobre, l'infatigable fondatrice retournait à Saint-Hyacinthe.

Les sacrifices ne devaient pas manquer à Sherbrooke comme ailleurs. Les secrets desseins de Dieu voulurent que les premiers vinssent du premier bienfaiteur lui-même. Nous n'avons pas à insister ici, puisque ce n'est pas l'histoire de " Nazareth " que nous racontons. Qu'il nous suffise de dire que, pour remplir les conditions de la donation Chicoyne, telles que le donateur les entendit,

les Sœurs durent contracter des dettes trop lourdes pour leur modeste budget. Deux ans plus tard, le 14 octobre 1897, elles allaient prendre logis dans une maison appartenant au séminaire, et, enfin, le 24 mai 1898, elles s'installaient, en un fort bel endroit de la ville, dans l'ancienne maison du juge Hall. En souvenir de tous ces déplacements, Mgr LaRocque mit la chapelle de " Nazareth " sous le vocable de Notre-Dame de Lorette, qui rappelle, comme l'on sait, les voyages de la sainte maison de Nazareth.

La fondatrice était à peine de retour à la maison-mère qu'elle devait en repartir pour Brooklyn, avec Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph et Sœur Marie-des-Cinq-Plaies. Il y avait là encore des affaires à régler. Elle revint le 22 novembre. Nous avons rappelé déjà, en évoquant ses belles exhortations de chaque fin d'année, dans quels nobles et pieux sentiments elle continuait à entretenir ses filles du " berceau " et d'ailleurs. Venons-en tout de suite à la neuvième fondation, celle de Nicolet.

Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet depuis l'été de 1885 (élu le 10 juillet, sacré à Rome le 2 août), avait été, lui aussi, comme Mgr Paul LaRocque, mais avant lui, de 1880 à 1885, curé de Saint-Hyacinthe. Né à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 12 octobre 1858, il avait fait également une partie de ses études à Saint-Hyacinthe, connaissait et estimait de longue date l'institut du Précieux-Sang. Il en désirait, depuis qu'il était évêque, c'est-à-dire depuis 1885, une fondation dans sa ville épiscopale. A l'occasion de la fondation d'Ottawa en 1887, il s'en était ouvert dans une lettre à Mère Catherine-Aurélie. Mais jusqu'en 1896, d'autres préoccupations sollicitèrent son zèle, la reconstruction de sa cathédrale, par exemple, dont les assises menaçaient ruine. Cette année-là, l'activité d'un prêtre de son séminaire, M. l'abbé Manseau, qui avait plusieurs parentes dans l'institut, remit la question à l'ordre du jour. Le 27 février 1896, l'évêque de Nicolet demandait officiellement l'établissement d'un monastère dans sa

ville. La fondatrice pensa tout de suite à choisir la supérieure de Toronto, Mère Saint-Stanislas, dont la famille était, croyons-nous, nicolétaine, pour la mettre à la tête de la nouvelle fondation. Elle partit donc pour Toronto avec l'ancienne supérieure de cette maison, Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, afin de voir à arranger les choses. Mgr Walsh, qui avait succédé à Mgr Lynch en 1889, lui accorda toute liberté, et ses filles torontoniennes de " Mount Olivet " firent généreusement le sacrifice de leur Mère supérieure. Le 6 mars, le chapitre de Saint-Hyacinthe acceptait, en conséquence, la fondation de Nicolet. Un moment elle parut cependant compromise, par suite d'un malentendu, entre Mgr Gravel et l'institut, au sujet des responsabilités financières. Mais le nuage se dissipa. Le 11 avril, l'évêque de Nicolet acceptait par lettre les conditions qu'on lui avait soumises.

Le 30 avril, les " missionnaires " pour Nicolet étaient nommées. C'étaient : Mère Saint-Stanislas, supérieure ; Sœur Marie-des-Cinq-Plaies, assistante ; Sœur Marie-de-la-Croix (de la maison des Trois-Rivières), maîtresse des novices ; et les Sœurs Marie-de-la-Rédemption, Marie-de-l'Eucharistie, Agnès-de-Jésus, Marie-Angela et Marie-Louise. Le 11 mai, la fondatrice se rendait à Nicolet avec Mère Saint-Stanislas et Sœur Marie-des-Cinq-Plaies. Elle furent reçues chez les Sœurs Grises, dont la supérieure, Mère Youville, avait déjà vécu au couvent des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe. Le 18 mai, Mère Catherine-Aurélie revenait à la maison-mère, en passant par Trois-Rivières, d'où elle emmena Sœur Marie-de-la-Croix. Elle avait laissé à Nicolet Mère Saint-Stanislas, qui devait y surveiller les travaux à effectuer pour transformer l'ancienne maison des Sœurs Grises en monastère du Précieux-Sang. Le 26 août, la fondatrice repartait pour Nicolet. Cette fois, toutes les " missionnaires " de la fondation nouvelle se rendaient avec elle dans la ville de Mgr Gravel. Le 27, elles assistèrent à une messe solennelle à la cathédrale, que chanta

M. l'abbé Proulx, du séminaire (plus tard Mgr Proulx), nommé aumônier du monastère, et au cours de laquelle Mgr l'évêque, du haut de son trône, leur souhaita la bienvenue. Selon son habitude, Mgr Moreau avait donné aux partantes une belle lettre d'obédience. En les accueillant comme ses filles, Mgr Gravel, dans cette cérémonie de la cathédrale, après avoir rappelé que Nicolet devait sa prospérité à son beau collège classique (fondé en 1803) et à l'établissement du diocèse (en 1885), assura que sa ville " recevait un nouvel éclat par la fondation de cet institut voué à la prière et à la pénitence ". Le 28 août, en la fête de saint Augustin, Mgr l'évêque, qui avait béni la veille le nouveau monastère, célébrait la messe pour son inauguration. Il avait été décidé que la maison serait placée sous la protection spéciale de saint Joseph. La petite chapelle, à la décoration de laquelle Sœur Véronique-de-la-Passion, assistée de Sœur Marie-de-la-Croix, avait longuement travaillé avec son pinceau d'artiste, fut trouvée fort jolie. M. l'abbé Dion, aumônier de la maison-mère, suivant la tradition maintenant établie, avait accompagné les " missionnaires " jusqu'à Nicolet, et, le 28, il dit la messe, après Monseigneur, à l'autel du nouveau sanctuaire. Mère Catherine-Aurélie, après bien des soucis et des fatigues, voyait ainsi le neuvième calvaire de son œuvre élevé à la gloire de Jésus. " Saint-Joseph " du Précieux-Sang de Nicolet était fondé.

La fondatrice passa six semaines avec ses filles de Nicolet et ne rentra à Saint-Hyacinthe que le 9 octobre. Sa présence, on le comprend aisément, là comme dans les fondations précédentes, fut des plus utiles et des plus précieuses aux Sœurs qui s'installaient. Outre qu'elle voyait à tout pour les arrangements matériels, elle continuait sa chère mission d'apôtre en adressant à ses enfants les plus solides et les plus ardentes exhortations. Le bon et si pieux aumônier que Mgr Gravel avait donné au nouveau monastère, M. l'abbé Proulx, se prodiguait pour son avancement

temporel et spirituel. L'inauguration du noviciat avait été fixée au 29 septembre et Mgr Moreau devait venir la présider. Mais il en fut empêché, et c'est M. l'abbé Proulx qui le remplaça. Cinq postulantes se présentaient, ce jour-là, pour l'oblation sainte. " C'est votre bouquet de fête ", dit aimablement la fondatrice à M. l'aumônier, dont c'était en effet l'anniversaire. Le digne prêtre fit une touchante allocution. " Que votre vocation est belle, disait-il, de consacrer vos vies au culte de ce sang qui nous a valu à tous la rédemption ! La sainte Eucharistie, voilà votre vie, à vous, religieuses du Précieux-Sang... Oh ! il n'y a que l'amour qui pouvait inventer ce remède à toutes les douleurs... Venez vous reposer tour à tour auprès du Dieu du calvaire et de l'eucharistie... Petites vierges, qui quittez vos pères et vos mères, vos frères et vos sœurs, consolez-vous ! Vous retrouvez sous ce toit des mères au cœur d'or, des sœurs qui vous aimeront... et aussi un père aimant qui n'a rien tant à cœur que de vous conduire là où il n'y aura plus de séparation..." Tout le monde à Nicolet d'ailleurs, celui des fidèles comme celui du clergé et des communautés, voulut se montrer accueillant aux vierges adoratrices-expiatrices. Le cahier de fondation de ce monastère raconte à ce sujet les traits les plus touchants. Tant qu'elle fut là, Mère Catherine-Aurélie, en particulier, fut l'objet, comme partout, des attentions et de la vénération de tous. Nous avons dit qu'elle rentra à Saint-Hyacinthe, après que tout fut bien établi dans la régularité au monastère et au noviciat de " Saint-Joseph ", le 9 octobre. Parmi les dernières paroles qu'elle adressa à ses filles, en s'éloignant d'elles, et que nous lisons aux archives nicolétaines, nous trouvons celles-ci : " Mes chères enfants, — En quittant l'asile béni du berceau de votre vie religieuse, vous n'aviez pas d'autre but que de continuer ici à vous immoler ! Donc, à l'œuvre ! C'est là le secret de votre bonheur ! "

En cette fin de l'année 1896, un autre bonheur, bien grand celui-là aussi, attendait Mère Catherine-Aurélie et son institut.

Depuis l'obtention du décret laudatif de l'institut et de ses constitutions le 24 novembre 1889, Mgr Moreau et d'autres puissants amis du Précieux-Sang, parmi lesquels il convient de mentionner Mgr Duhamel, Mgr Gravel et Mgr Decelles (qui fit le voyage de Rome dans l'hiver de 1895-1896), n'étaient pas demeurés inactifs. Le décret de 1889 était pour cinq ans. On avait lieu d'espérer maintenant l'approbation définitive et on renouvela auprès des autorités romaines de respectueuses sollicitations. La réponse, tant désirée, arriva à Saint-Hyacinthe le 3 novembre 1896. Ce jour-là, précisément, le coadjuteur de Mgr Moreau, Mgr Decelles, commençait la visite pastorale au monastère. Parlant aux Sœurs, il leur dit : " Pendant cette visite, comme il est de mon devoir de le faire, je vous interrogerai sur votre fidélité à observer et à aimer vos règles et constitutions, auxquelles vous devez être d'autant plus attachées qu'elles portent maintenant le sceau de saint Pierre. . . " Surprise des religieuses, qui se manifesta par autant de regards interrogateurs ! " Mais, oui, continua souriant Mgr de Druzipara, ce matin nous arrivait à l'évêché le décret approbatif." Quelle joie ce fut pour toutes les filles et surtout pour la généreuse et si dévouée Mère ! Le décret romain, daté du 20 octobre, fut, dès le lendemain, officiellement communiqué à la communauté, qui en écouta la lecture, toutes se tenant debout, comme pour celle du saint Évangile, avec une émotion qu'on devine. Il se lisait ainsi :

" Les religieuses adoratrices du Très Précieux-Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous la protection de Marie Immaculée — dont la maison principale se trouve à Saint-Hyacinthe en Canada — ont obtenu, en 1889, que, pour une période de cinq ans et par mode d'essai, le Saint-Siège revêtit leurs constitutions d'une première approbation. Ces cinq années heureusement écoulées, elles sollicitèrent avec les plus vives instances, de la Sacrée Congrégation de la Propagande, l'approbation définitive de ces

mêmes constitutions.— La commission spéciale instituée par cette Congrégation, sous la présidence de l'Éminentissime et Révérendissime Père et Seigneur cardinal Camille Mazella, pour l'approbation des constitutions des nouveaux instituts a donc soumis à un nouvel et mûr examen les constitutions susdites, et — vu particulièrement les lettres de recommandation des Ordinaires des diocèses où les dites religieuses sont établies — les a jugées dignes d'être définitivement approuvées, en y insérant quelques changements signalés dans la copie ci-jointe.— Puis, en audience du 20 octobre 1896, l'archevêque soussigné de Larisse, secrétaire de cette Sacrée Congrégation, a soumis le jugement de la dite commission à Notre Très Saint Père Léon XIII, pape par la divine Providence, et, Sa Sainteté, ratifiant de tous les points ce jugement, a daigné approuver d'une manière définitive les constitutions susdites et a commandé d'en publier le présent décret.— Donné à Rome, du palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande de la foi, le 20e jour d'octobre 1896 (L. † S.) — (signé) M. card. Ledochowski, préfet, (contresigné) A. arch. de Larisse, secret."

En communiquant ce béni décret à la fondatrice, Mgr de Saint-Hyacinthe lui écrivit cette belle lettre, qui en constitue le plus juste comme le plus autorisé des commentaires : " Ma chère fille, — En procurant à votre cher institut l'inestimable bienfait de l'approbation apostolique de ses constitutions, je n'ai fait que remplir un devoir imposé à tout évêque qui veut sincèrement le bien des âmes et la solidité de ses institutions diocésaines. Avec la Mère fondatrice et ses bien-aimées filles des neuf sanctuaires élevés à l'honneur du Sang divin, je me réjouis de tout cœur du sceau sacré qui vient d'être conféré à votre communauté, et je suis tout reconnaissant au ciel du succès qu'il a bien voulu donner aux mesures prises en vue d'amener ce providentiel événement. Vos vénérés fondateurs, qui vous aiment au ciel bien plus qu'ils

ne vous ont aimées sur la terre, ont, il n'y a pas à en douter, mis la main à l'œuvre et obtenu de la divine bonté que la fondation de leur cœur fut assise sur des bases inébranlables. Qu'ils soient bénis et remerciés à jamais d'avoir appuyé leur belle et sainte œuvre sur le roc immuable de Pierre !... Vous êtes maintenant les filles du Saint-Siège ! Reposez-vous avec calme et confiance dans les bras de notre divine mère la sainte Église. Appliquez-vous à devenir un de ses joyaux les plus brillants et les plus purs..."

Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre que par ces belles paroles. Ajoutons seulement d'un mot que, de partout, les lettres de félicitations affluèrent, et que, dans les neuf sanctuaires du Précieux-Sang, où il y avait maintenant pas loin de 280 religieuses, on chanta le plus sincère et le plus vibrant des *Te Deum*.

CHAPITRE XII

De l'approbation définitive à la mort de la fondatrice (1896-1905)

SOMMAIRE.— Lettres de félicitations.— Noces d'or de Mgr Moreau.— Mort de Mgr Fabre.— Mgr Bruchési lui succède.— Élections du 9 décembre 1897.— Mère Véronique-de-la-Passion succède à la fondatrice qui ne peut plus être réélue.— Mère Catherine-Aurélie s'occupe des fondations.— Fondation, à Manchester, du monastère du " Cénacle ".— La supérieure générale se rend à Manchester.— Elle s'arrête à Ottawa au retour.— Voyage à Brooklyn.— Vœux pour le siècle nouveau.— Voyage aux Trois-Rivières et à Nicolet.— Projet de fondation à Rome.— Construction d'un calvaire.— Vœux de Noël 1900.— Voyage à Toronto.— Mort de Mgr Moreau.— Mgr Decelles.— Mgr Falconio.— La fondatrice termine la rédaction du " coutumier ".— Elle rentre à Saint-Hyacinthe pour le 14 septembre (1901).— Belle fête, jolis vers.— Le 30 avril 1902.— Fondation, à la Havane, du monastère de " Santa-Cruz ".— Élections du 9 décembre 1902.— Une hésitation de Mgr Decelles amène l'intervention de Rome.— Mère Catherine-Aurélie est élue supérieure de Saint-Hyacinthe.— Mort de Léon XIII et avènement de Pie X.— Le 42e de l'institut.— Souhaits du premier de l'an 1904.— Télégramme de la Havane, état de l'institut.— Anniversaire (17e) de la mort de Mgr Raymond.— M. l'abbé Roy remplace M. Dion comme aumônier.— Le 14 septembre 1904.— Au soir de la dernière année.

L'INSTITUT du Précieux-Sang était donc maintenant définitivement approuvé par le Saint-Siège. Pour un an encore, de novembre 1896 à décembre 1897, Mère Catherine-Aurélie resterait supérieure locale de Saint-Hyacinthe, et ce serait une année grosse d'événements.

A la lettre de Mgr Moreau, que nous avons lue au chapitre précédent, s'en joindrait plus d'une autre, bénissant Dieu également de la faveur obtenue, et ce serait là une bien douce consolation pour le cœur de la fondatrice. Les noces d'or sacerdotales du pieux évêque de Saint-Hyacinthe auraient leur écho au monastère. Le deuil de la mort de Mgr Fabre ne laisserait pas

insensible le personnel du Précieux-Sang. Un projet de fondation en Californie ajouterait aux préoccupations déjà existantes. Puis, on saluerait, avec une émotion joyeuse, l'avènement de Mgr Bruchési au siège de Montréal. Enfin, viendraient les élections de décembre 1897, auxquelles, d'après les règlements canoniques, Mère Catherine-Aurélie, étant donnés ses deux termes consécutifs de supériorité, ne pourrait plus être réélue supérieure locale, devrait passer la gouverne du monastère-berceau à Mère Véronique-de-la-Passion, mais ne cesserait pas, exceptionnellement, ainsi que nous avons vu, d'être supérieure générale.

Mgr Duhamel, dès le 6 novembre, adressa d'Ottawa le télégramme expressif que voici : " Avec vous toutes, je remercie le Précieux Sang et vous félicite de votre approbation définitive." De Sherbrooke, le même jour, Mgr Paul LaRocque écrivait une longue et belle lettre. " Ce décret, disait-il, est la sanction de l'œuvre de vos vénérés fondateurs... Quel sujet de légitime satisfaction pour vous en particulier, Révérende Mère fondatrice... Quel sujet aussi de douces consolations et de saintes espérances pour les âmes privilégiées qui viennent chercher dans la retraite de votre institut la perfection dont elles ont soif... Plus la faveur est grande, plus impérieux devient le besoin de manifester sa gratitude et plus nombreuses sont les voix invitées à prêter leurs accents pour la redire et la chanter. Votre télégramme est dans cette note : " Décret d'approbation arrivé ! Aidez-nous à remercier le Précieux Sang ! " Eh ! bien, oui, je me ferai un devoir et un bonheur de joindre ma voix aux vôtres..." De Rome, où il se trouvait en ce moment, Mgr Gravel, de Nicolet, écrivait : " Quand j'ai annoncé au Vicaire de Jésus-Christ l'érection d'un monastère de votre institut dans ma ville épiscopale, il n'a pu contenir sa joie et a demandé sa part, une large part, dans vos prières de chaque jour. Je lui ai dit que vous ne l'oublieriez jamais, maintenant surtout qu'il a daigné approuver votre institut.

Vous pouvez donc vous sentir heureuses et chanter votre bonheur d'avoir été choisies entre tant d'autres pour une vocation si excellente, et vous devez travailler avec une attention soutenue à mériter de plus en plus les faveurs que le Seigneur tient en réserve pour ses hosties vivantes..." De son côté, M. le grand-vicaire Gravel écrivait de Belœil, où il était curé depuis 1893, ces bonnes paroles : " J'entonne mon plus beau *Te Deum*, en insistant sur le *quos pretioso sanguine redemisti*... Je suis bien sûr que Mgr LaRocque et Mgr Raymond, de si illustre et sainte mémoire, redisent avec nous cette hymne de la joie et de la reconnaissance, qu'ils ont dû chanter les premiers au ciel le 20 octobre..." Enfin, et nous bornons là ces citations que nous pourrions aisément multiplier, M. le chanoine Ouellette, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe et successeur de Mgr Raymond, disait dans sa lettre de félicitations : " Vos bienheureux et saints fondateurs doivent bien se réjouir au ciel et remercier le bon Dieu d'avoir inspiré à son Vicaire sur la terre de donner à vos règles et constitutions l'approbation définitive. Beaucoup d'autres, ici-bas, sans être fondateurs, se réjouissent sincèrement de votre joie et se permettent de vous féliciter..."

Les noces d'or de Mgr Moreau furent, tout de suite après, une autre occasion de pieuses et saintes réjouissances pour l'institut et pour sa fondatrice. La fermeté même avec laquelle le pieux évêque était naguère intervenu dans le gouvernement de la communauté en 1882 n'avait eu qu'un sens aux yeux de l'humble fondatrice, celui de montrer sa profonde sollicitude pour le bien de l'œuvre. Et que de fois depuis, nous l'avons vu, Mgr Moreau avait prouvé qu'il tenait en haute estime la fondatrice et son institut. Le 19 décembre, jour même du cinquantenaire, on avait fait de jolies fêtes à Monseigneur à l'Hôtel-Dieu. Les grandes célébrations du diocèse avaient dû être renvoyées, pour l'accommodation du clergé, au 21 janvier, où elles coïncideraient

à peu près avec le vingt-et-unième de sa consécration épiscopale. Mais, dans la semaine de Noël, le 27 décembre 1896, on eut " la fête des noces d'or " au Précieux-Sang. Laure Conan l'a racontée dans la *Voix*. Ce nous est une joie de la citer : " En face du trône de Monseigneur, à l'extrémité de la salle, des flocons de tulle de différentes nuances figuraient des nuages, au milieu desquels apparaissait une copie charmante de la *Vierge de Murillo* grandeur naturelle. La sainte Vierge tenait dans ses mains un riche diadème inachevé et semblait présider à la fête avec les fondateurs de l'institut dont les portraits se voyaient sur les murs... Dans la maison de la prière, il n'y eut pas d'adresse, mais on récita l'*office* des noces d'or ! C'était la grande originalité de la séance. De cet *office*, voici quelques versets : " L'institut du Précieux-Sang n'existait pas encore — Et aux ouvriers et à l'ouvrière de cette œuvre, il disait — Dieu le veut, la Providence viendra à votre secours — Elle vous nourrira comme les oiseaux du ciel et vous vêtira comme le lis des champs — La prédiction du digne prêtre s'est réalisée : nous ne semons point et nous sommes rassasiées — Nous ne filons point et nous sommes vêtues de blanc — Que Jésus, le souverain prêtre, nous garde notre Seigneur et Père ! — Aujourd'hui, demain et vingt-cinq ans encore ! — Que l'or se change en diamant ! —..." Dans un chœur symbolique, les neuf maisons de l'institut offrent ensuite leurs hommages... A neuf reprises, deux Sœurs se détachent du groupe et viennent déposer aux pieds de Monseigneur un cadeau de circonstance. Puis, toutes les portes se ferment. Dans un lointain mystérieux, on entend des chants suaves. Ces chants se rapprochent... Ce sont les Sœurs du ciel qui se joignent à celles de la terre... Une pluie de fleurs se répand. C'est leur présent !... On les dépose aux pieds de Monseigneur. Sa Grandeur remercie en quelques paroles émues..."

Les beaux jours, sur notre pauvre terre, ont toujours leurs lendemains. Le 30 décembre 1896, Mgr l'archevêque Fabre

mourait à Montréal à la suite d'une maladie de plusieurs mois. On s'associa au Précieux-Sang au deuil du diocèse métropolitain et la *Voix*, sous la plume de Laure Conan encore, rendit un délicat hommage au prélat défunt, en appuyant sur la beauté singulière de sa vocation sacerdotale. Fils d'une famille riche et considérée, il avait dû, se soumettant à l'autorité paternelle, fréquenter le grand monde avant de suivre l'attrait qui le portait vers les autels du Seigneur, mais cette épreuve, souvent redoutable, n'avait fait qu'affermir sa résolution de devenir prêtre. Promu au sacerdoce, puis à l'épiscopat, il s'était fait remarquer toujours par son esprit ecclésiastique, son tact et sa modération. Au Précieux-Sang, on avait éprouvé sans doute qu'il tenait à une exacte discipline et on savait qu'il ne partageait pas toutes les vues des vénérés fondateurs. Mais, devant sa tombe, on se souvenait surtout de sa bonté, de sa dignité et de ses autres belles qualités du cœur.

Au mois de juin suivant, on salua, avec une joie très vive, l'élection, puis la consécration (8 août 1897), de son successeur, Mgr Paul Bruchési. La *Voix* reproduisit la belle lettre que Mgr Moreau avait adressée à son jeune métropolitain, dans laquelle il disait : " Je vous affirme de tout mon cœur et en toute sincérité que vous êtes l'homme de la situation, l'élu de Dieu. Vous êtes dans la force de l'âge, vous possédez la science.. Vous êtes doué du don de la parole et de celui de bien écrire, vous avez l'expérience de l'administration... Vous êtes rempli de l'esprit ecclésiastique et du zèle des âmes, et, ce qui est par-dessus tout important, vous êtes en union intime d'idées et de sentiments avec l'épiscopat du pays pour tout ce qui concerne les questions religieuses..." A ce moment, Mgr Merry Del Val, délégué extraordinaire du pape Léon XIII, était en mission au Canada. Son Excellence fit une visite au monastère de Saint-Hyacinthe, et, précisément, le nouvel archevêque de Montréal s'y trouva en sa compagnie. Comme

Mgr Bruchési remarquait que, la nouvelle officielle de son élection lui étant parvenue le jour de la fête du Sacré-Cœur, il se devait d'être l'évêque du Sacré Cœur, la fondatrice lui suggéra aimablement " et du Précieux Sang aussi, n'est-ce pas, Monseigneur ?" " Très certainement, répartit le nouveau prélat, car le Sacré Cœur et le Précieux Sang ne sauraient être séparés, l'un ne vit pas sans l'autre ! "

En cette année 1897, dès le mois de janvier, puis et surtout en juin et juillet, il fut question d'une fondation en Californie, dans le diocèse de Sacramento, à la demande du Père Hennebury, religieux des Pères du Précieux-Sang. Le dévoué procureur de la communauté, M. le chanoine Beaudry, qui avait succédé, pour cette fonction, à M. le grand-vicaire Gravel, fit le voyage en ce pays. Mais le projet n'aboutit pas.

La grande affaire au cours de 1897 ce fut, en décembre, la tenue des élections générales, où, d'après les nouvelles règles canoniques, Mère Catherine-Aurélie ayant terminé son deuxième terme de supériorité, on devait nécessairement lui choisir une remplaçante. Nous lisons dans les *Annales*, à la date du 8 décembre : " Notre grande fête de l'Immaculée-Conception a été tout à la fois joyeuse et triste. C'est la fête de Marie, notre première Mère supérieure... Mais celle qui nous représente sa maternelle autorité sera remplacée demain. Ce changement est dans les desseins de Dieu, puisqu'il est voulu par nos constitutions. Il n'en est pas moins douloureux à nos cœurs... Heureusement que notre fondatrice nous reste comme supérieure générale !... "

Ces élections du 9 décembre 1897 donnèrent le résultat suivant : Mère Véronique-de-la-Passion, supérieure ; Sœur Saint-Louis-de-Gonzague, assistante ; Sœur Marie-Jeanne-de-Chantal, maîtresse des novices ; Sœur Marie-de-la-Providence, dépositaire ; et les Sœurs Marie-Anne-de-Jésus, conseillère, Marie-de-Gethsémani, conseillère et secrétaire, et Thérèse-de-Jésus conseillère. En novem-

bre 1898, Sœur Thérèse-de-Jésus fut remplacée par Sœur Marie-du-Saint-Esprit, puis, Sœur Saint-Louis-de-Gonzague ayant dû démissionner pour cause de maladie, la même Sœur Marie-du-Saint-Esprit fut choisie comme assistante et Sœur Marie-de-l'Assomption devint conseillère.

La nouvelle supérieure, Mère Véronique-de-la-Passion (Virginie Dion), née d'une famille très chrétienne et pieusement élevée par une mère attentive, était entrée jeune au noviciat de Saint-Hyacinthe. A plusieurs reprises, nous avons vu qu'elle avait accompagné la fondatrice dans ses nombreuses courses pour les installations des nouveaux monastères. Son beau talent d'artiste en peinture lui permettait de rendre partout de précieux services. Dans la chapelle de la maison-mère, on a de son pinceau plusieurs tableaux de mérite. Durant son administration, de 1897 à 1902, tout en remplissant avec une scrupuleuse exactitude ses devoirs de supérieure, elle s'occupa de décorer le chœur des religieuses. Plus tard, elle devait être encore conseillère à Saint-Hyacinthe, puis assistante, et enfin fondatrice, en 1906, du monastère de Lévis.

Plus que jamais, ce fut la tâche de la fondatrice, qui n'avait plus la charge de l'administration de la maison-mère, de voir aux fondations du dehors et de visiter, pour les aider de ses conseils, les diverses maisons-filles. La première dont elle eut à s'occuper, fut celle de Manchester, qui s'ouvrit le 8 décembre 1898. C'est la maison de Brooklyn qui fit cette fondation, mais la supérieure générale fut bientôt demandée d'aller prêter le concours de son expérience à l'installation nouvelle. Toutes les négociations premières furent cependant conduites, en cette affaire, par Mère Marie-Sainte-Gertrude, la supérieure du " Bethléem " de Brooklyn, avec surtout Mgr Bradley, l'évêque de Manchester. Ce nouveau monastère, le troisième aux États-Unis — duquel naîtrait bientôt celui de la Havane — fut placé sous le joli vocable du " Cénacle ". Il convient d'enregistrer ici, comme nous l'avons fait

pour les fondations précédentes, un bref historique de cette fondation du " Cénacle ", à laquelle la vénérée fondatrice du Précieux-Sang fut invitée à aller présider en décembre 1898.

L'évêque-fondateur, c'était, cette fois, Mgr Bradley, évêque de Manchester depuis la création du diocèse en 1884. Né en Irlande le 23 février 1846, Mgr Bradley était venu très jeune avec sa famille — sa mère veuve et quatre enfants — en Amérique, et il avait été élevé à Manchester même. Après ses études à Holy Cross de Worcester et au séminaire de Troy, il avait été ordonné prêtre, le 3 juin 1871, par l'évêque de Rochester, Mgr McQuaid. D'abord chancelier des évêques Bacon et Healy de Portland, il était devenu, en 1880, curé de l'église Saint-Joseph à Manchester. A l'érection du diocèse en 1884, il avait été consacré, le 11 juin, premier évêque de Manchester. C'était un prélat instruit et pieux, dont l'âme ardente rappelait beaucoup celle de Mgr Lynch, qui avait fait, à Toronto, la deuxième fondation du Précieux-Sang en 1869. Il se montra tout de suite très affectionné à l'œuvre de Mgr LaRocque et de Mère Catherine-Aurélie. Et il en fut de même du Père Delaney, qu'il désigna comme aumônier du " Cénacle ", et qui devint dans la suite son successeur sur le siège épiscopal.

Les desseins de Dieu sont toujours impénétrables et ses voies souvent bien mystérieuses. Sans reprendre un à un tous les détails des pourparlers qui amenèrent la fondation de Manchester : comment une dame Boivin, autrefois de Saint-Hyacinthe, intéressa à l'œuvre une religieuse des Sœurs de la Merci de Manchester, Mère Gonzagua ; comment les Pères Murphy et Lessard, de la même ville, en entretinrent l'évêque du diocèse, Mgr Bradley ; comment, en 1894, les premières lettres s'échangèrent à ce sujet ; comment surtout, en 1898, deux personnes protestantes, dont une dame Colt, furent providentiellement conduites, après plusieurs visites au " Bethléem " de Brooklyn, à vouloir un établissement semblable à Manchester, qu'il nous suffise de retenir que Mgr

de Manchester, en ayant conféré avec Mgr de Brooklyn (Mgr McDonnell qui avait succédé à Mgr Laughlin), décida, au mois d'août 1898, d'accepter les Sœurs du Précieux-Sang dans son diocèse. Notons encore en peu de mots que, de ces deux personnes protestantes dont nous avons fait mention, l'une, devenue catholique et entrée au Précieux-Sang, fut dépositaire à la mission de Manchester, tandis que l'autre, madame Colt, devenue également catholique, mais empêchée de se faire religieuse, voulut être la bienfaitrice du monastère nouveau. C'est sur l'offre qu'elle fit d'une donation de six mille piastres qu'on décida l'établissement projeté. A la vérité, elle ne put tenir plus tard ce qu'elle avait promis, mais la Providence y pourvut autrement.

A la fin d'août 1898, la supérieure de Brooklyn, Mère Marie-Sainte-Gertrude, écrivait à Mère Catherine-Aurélie, la supérieure générale, pour la mettre au courant des derniers événements. " Ce matin, lui mandait-elle, Mgr McDonnell est venu nous dire qu'il accepte que nous fassions la fondation (de Manchester) et que nous pourrons nous tenir prêtes à partir pour aller ouvrir le nouveau petit " cénacle " le 8 décembre. Les Sœurs sont toutes en feu ! C'est à qui s'offrirait pour la mission nouvelle... Deux d'entre nous devront partir avant les autres pour voir aux derniers arrangements à Manchester... Quelle part allez-vous prendre, chère Mère, à ce bonheur ? Nous avons hâte d'avoir votre pensée sur tout ceci..." Ce que pensait la fondatrice, la supérieure de Brooklyn le savait d'avance, et sa demande était surtout une formule d'invitation. Une fondation nouvelle, quand elle était agréée par les évêques et se pouvait faire avec prudence, c'était toujours pour Mère Catherine-Aurélie une occasion de grande joie, puisque c'était un moyen de répandre davantage sa chère dévotion en ajoutant un foyer de son culte à ceux qui existaient déjà.

Le 28 août 1898, on fit à Brooklyn l'élection des " missionnaires " du " Cénacle " de Manchester. Le personnel fut ainsi

constitué: Mère Marie-Sainte-Gertrude, supérieure ; Sœur Marie-Réparatrice, assistante ; Sœur Thérèse-de-Jésus, maîtresse des novices ; les Sœurs Saint-Paul-de-la-Croix, Imelda-de-l'Eucharistie, Marie-de-Gethsémani, Marie-de-Jésus, Aloysius et Adèle. Pendant qu'elles se préparaient à leur future mission, les arrangements s'effectuèrent pour les recevoir à Manchester. Le 9 octobre, Mère Sainte-Gertrude se rendait dans cette ville avec les Sœurs Catherine-de-Ricci et Saint-Bernard. Elles furent reçues chez les Sœurs de la Merci, qui se montrèrent très sympathiques, en particulier leur supérieure, la Mère Béatrice. Le 27 novembre, le groupe des fondatrices du " Cénacle " quittait Brooklyn, et, le lendemain 28, elles prenaient possession du nouveau monastère. Tel que prévu, l'installation officielle se fit le 8 décembre. Elle fut comme auréolée par la mort, la veille, si peu de temps après l'arrivée, de Sœur Marie-de-Jésus, la " chère petite victime ", comme on l'appela, dont le sacrifice fut une bénédiction pour le nouveau monastère. " Ce matin du 8 décembre, racontent les *Annales* locales, à la première messe dite pour le public, l'autel avait été paré de ce qu'on avait de plus beau. Après cette messe, le corps de la petite défunte fut apporté dans la chapelle et le service eut lieu." Il y a là un contraste touchant. Les deuils dans les communautés attristent comme ailleurs. Il semble que, moins que partout ailleurs, ils n'arrêtent la vie. La vie du nouveau monastère s'affirma tout de suite, en effet, très prospère. Mgr Bradley et le Père Delaney, d'autres prêtres encore et nombre de citoyens, irlandais ou canadiens, furent des plus dévoués et des plus généreux pour l'œuvre naissante.

Le 18 décembre, Mère Catherine-Aurélie arrivait à Manchester, avec Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph (redevenue supérieure de Toronto) et Sœur du Saint-Rédempteur, de la maison d'Ottawa. Elle y passa dix jours pour aider et diriger ses chères filles dans leur installation. La clôture régulière fut établie l'avant-veille de

Noël, 23 décembre. La fondatrice revint à Ottawa le 29 décembre. Une lettre, datée d'Ottawa, le 30, adressée à la supérieure locale de Saint-Hyacinthe, nous donne les détails les plus intéressants sur ce voyage à l'installation du " Cénacle " de Manchester. La voici, presque en entier : " Les voyageuses de Manchester nous sont arrivées à " Béthanie " hier matin. Notre vénérée Mère est très contente de sa visite à la nouvelle fondation, où elle a trouvé tant de sujets de consolation... Durant son court séjour au " Cénacle ", elle a vu, je crois, des milliers de personnes... Une foule toujours croissante envahissait le petit monastère pour la voir et lui raconter des misères et des épreuves de toutes sortes. Chacun partait consolé et encouragé... Il est étonnant qu'elle ait pu résister à d'aussi grandes fatigues... L'accueil de la bonne Mère Marie-Sainte-Gertrude et de ses aimantes enfants n'aurait pas pu être plus filial et plus cordial... Mgr Bradley est venu la saluer au premier moment libre. Monseigneur se montre très bon pour les Sœurs, et le Père Delaney, leur chapelain, aussi. Le monastère est situé vis-à-vis l'évêché, ce qui est très commode pour la desserte... C'est une assez bonne maison en bois. Elle n'est pas bien grande pour une communauté, ni en tout adaptée aux divers besoins. Nos Sœurs font le mieux qu'elles peuvent dans les circonstances."

La fondatrice ne rentra à Saint-Hyacinthe qu'à la fin d'avril 1899, sa présence étant jugée indispensable au monastère d'Ottawa. On était là en frais de poursuivre d'importants travaux à la chapelle et on réclamait ses précieux conseils. Il fut aussi question, vers ce temps, d'un nouveau voyage en Orégon. Toutes ces courses et toutes ces préoccupations lui occasionnaient bien des fatigues et sa santé laissait à désirer. Les lettres de l'époque en témoignent. Enfin les Sœurs du " berceau ", ainsi qu'on disait de la maison-mère, eurent la joie de la posséder le 27 avril. Un nuage de tristesse vint assombrir sa fête patronale, le 30, jour de la Sainte-Catherine

de Sienne. " Notre vénérée Mère fondatrice, écrit l'annaliste, est extraordinairement fatiguée. Toutefois, son état d'épuisement ne l'a pas empêchée de se prêter, autant qu'elle l'a pu, à tout ce que notre tendresse filiale lui avait préparé. De sa chambre, elle a entendu nos chants de gratitude, et, en même temps, l'expression des vœux que nous formons pour son bonheur. Le souvenir de nos bénis Pères fondateurs fut évoqué comme toujours en semblable circonstance." Le 29 mai, un peu remise, la fondatrice repartait pour Ottawa. En septembre, elle fit le voyage de Brooklyn, où ses filles de " Bethléem " la réclamaient à leur tour. Elle y passa un mois et fut de retour à Ottawa vers la mi-octobre. Le 27, elle revenait à Saint-Hyacinthe. Mais elle en repartait bientôt pour Manchester, où il était rumeur d'une nouvelle fondation, sur la demande d'une dame Carpenter, à Danbury, dans le diocèse de Hartford, dont Mgr Tierney était alors évêque. Disons d'un mot que, après des pourparlers et des échanges de lettres qui durèrent jusqu'en février 1900, ce projet d'une fondation que les Sœurs de Toronto devaient faire fut abandonné.

On arrivait au siècle nouveau. L'année 1900 allait naître. La fondatrice, revenue à Saint-Hyacinthe le 7 décembre, adressa ses vœux à ses filles des divers monastères le 20 du même mois. Elle dépassait la soixantaine depuis déjà quelques années et il y avait tout près de quarante ans que l'institut existait. Les avis et les exhortations tombés de ses lèvres ou de sa plume n'en avaient, on le comprend, que plus de gravité et d'importance. Il nous convient de rappeler ceux qu'elle rédigea à l'aurore du XXe siècle. " Je trempe mes lèvres, écrit-elle, dans le sang de mon Rédempteur et je déclare que je veux mourir fille de l'Église ma tendre mère, épouse de Jésus crucifié, adoratrice du Précieux Sang, victime réparatrice, enfant de Marie Immaculée, ma mère, ma patronne, ma reine. Je désire que mon dernier soupir soit un hommage au sang divin, un chant à Marie ! J'offre à mon Dieu les angoisses

de mon agonie comme une expiation pour tout ce qui pourrait encore, à ce moment, ternir la pureté de mon âme et l'empêcher de voir face à face la beauté suprême en passant du temps à l'éternité. Je connais mes misères. J'en suis confuse et humiliée. Mais j'ai confiance au sang régénérateur... J'ai confiance aussi en la charité de mes enfants et de tous ceux avec qui j'ai été en relation. Je compte que tous me pardonneront, si j'ai eu le malheur de scandaliser, de mortifier, de désobliger qui que ce soit... si j'ai blessé la sainte charité par mes paroles ou par mes actions, si j'ai manqué de quelque façon à mes devoirs de religieuse, à mes obligations de supérieure, si je n'ai pas travaillé avec assez d'ardeur à la diffusion du sang rédempteur... Mes forces naturelles, mes chères filles, s'éteignent, mais non pas celles de la tendresse que je vous porte... Mes forces s'éteignent sous l'étreinte de la douleur. Je sens qu'avant longtemps il me faudra m'en aller au cimetière, où je prendrai place, parmi mes bien-aimées qui y reposent, à l'ombre de celui (Mgr Joseph) qui pendant tant d'années m'a protégée et a soutenu mes pas... Je vous en conjure au nom du sang de Jésus, mes chères filles, obtenez-moi, lorsque je paraîtrai devant le souverain juge que j'ai si souvent supplié de faire miséricorde aux pauvres pécheurs par les mérites du sang rédempteur, qu'il ait pitié de moi et qu'il me pardonne si je n'ai pas été fidèle à remplir mes devoirs envers vous... Je proteste hautement que, durant toute ma carrière de religieuse, j'ai dépensé avec joie et avec énergie toutes mes forces, selon mes humbles connaissances et les lumières qu'il a daigné m'envoyer, pour vous faire marcher dans la voie de ses divins commandements et vous faire remplir généreusement, en vue de lui plaire, tous les devoirs prescrits par nos saintes règles..." De telles paroles, c'est bien évident, se passent de tout commentaire. Et pourtant, la tâche de cette humble et admirable fondatrice n'était pas finie. L'année 1900 devait lui fournir, à elle seule, plus d'une occasion de

mérite, et il en serait ainsi jusqu'à l'été de 1905, où, en effet, elle irait dormir au cimetière, au milieu de ses chers défunts, à l'ombre bénie des tombeaux de Mgr Joseph et de Mgr Raymond.

C'était heureux en un sens, pour les maisons-filles, qu'une supérieure locale remplacât, au " berceau ", Mère Catherine-Aurélie. Comme avait dit Mgr Moreau, en demandant pour elle au Saint-Père le titre de supérieure générale et le droit de visite dans les autres monastères, on ne cessait pas, dans l'un ou l'autre, de réclamer sa présence et ses lumières. En avril 1900, les Sœurs de " Gethsémani " des Trois-Rivières, qui avaient d'importantes constructions en perspective, insistèrent pour qu'elle s'y rendît. On anticipa, à Saint-Hyacinthe, la célébration de la fête patronale de la vénérée Mère du 30 avril au 24 et elle partit pour " Gethsémani " le 25. Elle devait y séjourner plusieurs semaines. En juin, la visite à Sherbrooke du délégué apostolique, Mgr Falconio, l'amena au "Nazareth " de ses filles. En août, ce fut au tour des Sœurs du " Saint-Joseph " de Nicolet, de la posséder quelque temps. Puis, elle retourna encore aux Trois-Rivières. Elle ne devait revenir à Saint-Hyacinthe qu'en mars 1901, pour repartir au bout de quelques jours et se rendre encore à Ottawa et à Toronto.

C'est pendant qu'elle surveillait les travaux du monastère aux Trois-Rivières qu'elle eut à s'occuper d'un projet de fondation à Rome, au cours de l'automne de 1900. A son retour de Sherbrooke, le 16 juillet, elle s'était arrêtée, pour une quinzaine, à Saint-Hyacinthe, et en était repartie le 1er août pour Nicolet et Trois-Rivières. De cette dernière ville, elle écrivit au conseil de la maison-mère au sujet de cette importante proposition d'une fondation à Rome, qui lui venait du " Bethléem " de Brooklyn. Une lettre de Sœur du Saint-Rédempteur du 17 octobre exposait l'idée, qu'un prêtre italien, le Père Parcile, qui revenait de Rome et en avait parlé au pape Léon XIII, avait mise au jour. Le Saint-

Père, expliquait-il, se plaît à voir s'établir dans la ville éternelle une maison de chacun des ordres religieux qui existent dans le monde catholique. Ce projet, si grave, demandait d'être mûri. La fondatrice l'examina prudemment et demanda l'avis de son conseil, insistant pour qu'on le soumît surtout à Mgr Moreau. " En poussant si loin leurs aspirations, mandait-elle, mes chères filles de Brooklyn me semblent animées d'un zèle qui me surpasse. Je veux certainement la gloire du Précieux Sang et le développement de notre œuvre, mais toujours en gardant les lois de la prudence et en suivant les avis de ceux qui ont reçu de Dieu la mission de nous diriger dans nos voies et nos entreprises... " Mère Véronique-de-la-Passion demanda en conséquence l'avis de Mgr de Saint-Hyacinthe. " Je n'hésite pas à vous dire, lisons-nous dans la réponse de Monseigneur, que je n'ai aucune confiance dans la réalisation de ce projet. Il y a à Rome tant de communautés vouées à la contemplation... Et puis, il faudrait de si copieuses ressources en argent... " Mgr Moreau précisait ensuite, au cas où l'on tenterait l'entreprise, les conditions et les garanties qu'il estimait nécessaires, notant en particulier que c'était à la maison-mère qu'il appartenait de faire cette fondation. Le projet d'ailleurs n'aboutit point.

Des Trois-Rivières encore, dans une lettre datée des premiers jours de décembre, la fondatrice demanda aux Sœurs du " berceau " d'ériger un " calvaire " à proximité de leur jardin. " Ici, à " Gethsémani ", disait-elle, j'ai marqué la place où nos Sœurs auront leur " calvaire ". A cette pensée, tous les cœurs tressaillent de bonheur... Chaque monastère pourrait ainsi avoir le sien. N'est-ce pas là que nous avons établi nos tentes, pour nous y nourrir de la contemplation des ineffables douleurs de Jésus, pour l'adorer et pour nous abreuver du sang très précieux qui s'échappe par torrents de ses plaies divines ? " — " Oh ! oui, ajoute l'annaliste de Saint-Hyacinthe, espérons-le, le projet de notre vénérée

Mère fondatrice sera réalisé ! Notre supérieure ne désire rien tant que de se rendre à ses moindres désirs."

Bientôt, ce fut l'époque des vœux de Noël et du jour de l'an. Des Trois-Rivières toujours, disant sans cesse la même chose. sans pourtant se répéter, la fondatrice écrivait à ses filles de Saint-Hyacinthe (23 décembre 1900) : " Au *Gloria* des anges, j'ajoute : " Gloire à ton sang, Agneau naissant ! " A ce cri, ne reconnaissez-vous pas votre pauvre Mère fondatrice ?... Ne les entendez-vous pas, mes filles bien-aimées, ces anges adorateurs du Verbe incarné, vous pressant d'écouter les enseignements du divin modèle, de pratiquer les vertus dont il nous donne l'exemple dès son berceau, de répandre autour de vous le parfum de l'innocence et de l'immolation... d'être, en un mot, de vraies enfants de l'Église qui essuient sa face ignominieusement outragée, de courageuses et austères victimes en faveur de ceux qui ont besoin de réparation..." La supérieure de Saint-Hyacinthe, après la lecture de cette lettre, distribua à chacune un petit feuillet, qui, sous la rubrique *Ma fille, souviens-toi*, rappelait à toutes leurs principaux devoirs d'adoratrices-expiatrices.

Au milieu de mars 1901, ainsi que nous l'avons dit déjà, la fondatrice passa quelques jours à Saint-Hyacinthe, puis elle repartit pour Toronto, mais s'arrêta au passage, Au "Béthanie" d'Ottawa pour un repos de deux semaines. Le 3 avril, elle est rendue à Toronto, au monastère du " Mount Olivet ". " Les chères torontines, racontent les *Annales* de Saint-Hyacinthe, reproduisant une lettre reçue de la ville anglo-canadienne, sont heureuses de posséder " notre trésor ", de l'entourer de leur dévouement et de se retremper, sous l'action de sa parole ardente, dans l'amour du Précieux Sang." Elle devait revenir à la mi-juin à Ottawa et y séjourner jusqu'aux premiers jours de septembre, alors qu'elle rentrerait à peu près définitivement à la maison-mère.

C'est au cours du mois de mai 1901, pendant que la Mère fondatrice s'occupait à Toronto de reviser le " coutumier " de son

institut, en tenant compte, note sa secrétaire, des remarques qu'on avait pu lui faire sur sa demande, que mourut, à Saint-Hyacinthe, le père en Dieu de la communauté depuis 1875, Mgr Moreau, le deuxième successeur du fondateur, Mgr Joseph LaRocque. Le soir même, répondant à la dépêche qui lui avait été naturellement envoyée, Mère Catherine-Aurélie télégraphiait que " son cœur, uni à celui de ses filles, était plein de douleur et qu'elle pleurait avec tout le diocèse ". Le lendemain elle écrivait la lettre suivante : " La triste nouvelle, mes bien-aimées filles, que m'a apportée votre dépêche d'hier, m'a été une douloureuse surprise, car vos dernières lettres m'avaient mise en espoir au sujet de notre vénéré Père. Dieu l'a appelé à sa récompense ! Que son saint nom soit béni ! Celui que nous avons révéré et vénéré aura sûrement abordé au port éternel sur les flots du sang de Jésus... Voyons-le dans la gloire et espérons. Je n'ai pas à vous faire l'éloge de ce digne prélat, universellement appelé le *saint évêque*. Je n'ai pas à vous dire le respect et l'amour dont nous devons faire hommage à sa mémoire... Nous savons ce qu'il a fait pour notre communauté et nous en garderons toutes un impérissable souvenir... Mgr Moreau a voulu les développements de notre œuvre, il y a travaillé pendant des années. Il a procuré à notre institut la sanction romaine, qui le fixe et le greffe à jamais sur le tronc béni de la sainte Église de Dieu. Pourrions-nous oublier cela ?... Il continuera du haut du ciel à s'intéresser à nous et se joindra à nos vénérés fondateurs pour nous faire dispenser les flots vivifiants du Précieux Sang. Que ce soit aussi par ce sang divin, invoqué en sa faveur, que nous acquittions le devoir de gratitude qui nous reste sacré... Il est également sacré le devoir d'affectueux respect et de filiale soumission que nous avons à remplir auprès de son successeur... Pour ma part, j'aime à me figurer Mgr Decelles se présentant à nous comme revêtu du manteau d'Élie... Je lui ai écrit que nous voulions nous y abriter

avec confiance et repos du cœur... Je suis triste avec vous, mes chères filles, mais aussi j'espère que vous êtes confiantes avec moi. Oh ! ne faisons toutes ensemble qu'un cœur et qu'une âme ! Voyons dans tous les événements des moyens de travailler à la glorification du Précieux Sang ! Redisons le *fiat* de Jésus !... Tout pour la gloire du sang divin ! "

Le nouveau pasteur de l'Église de Saint-Hyacinthe, qui remplissait les fonctions d'évêque-coadjuteur depuis 1893, et qui devenait, par la mort de Mgr Moreau, le premier supérieur et père en Dieu de l'institut, Mgr Maxime Decelles, lui était depuis longtemps dévoué. On se rappelle que, plusieurs années auparavant, alors qu'il était curé de la cathédrale, il avait spontanément signé l'un de ces *petits contrats* qui faisaient des amis de l'œuvre ses bienfaiteurs. Né à Saint-Damase le 30 avril 1849, il avait été ordonné prêtre, après ses études à Saint-Hyacinthe, le 21 juillet 1872. D'abord vicaire à Saint-Denis et à Belœil, puis curé à Saint-Roch et à Sorel, il avait été sacré évêque de Druzipara et coadjuteur de Mgr Moreau, le 9 mars 1893. Le 24 mai 1901, il prenait la succession du siège de Saint-Hyacinthe. " Homme de cœur et de talent, a-t-on écrit de lui, après sa mort, en 1905, il connaissait à merveille, étant fils du peuple, l'âme populaire et aimait à se trouver en contact avec elle. Actif organisateur, habile dans la gestion des affaires, affable et bon, il était éminemment doué pour le ministère pastoral." Au Précieux-Sang, on devait retrouver en lui un véritable père, un digne successeur de Mgr Joseph et de Mgr Moreau. Le manteau d'Élie, comme parlait Mère Catherine-Aurélie, irait bien au nouvel Élisée. C'est une grâce, en effet, que le ciel accordait constamment à la communauté, de lui donner des amis bienveillants dans la personne de ses supérieurs majeurs.

Mgr Falconio, le délégué apostolique, était de ceux-là. En toute occasion, Son Excellence se montrait sympathique. En voici, par

exemple, un témoignage. La fondatrice se trouvant à Ottawa, sa secrétaire écrit, de " Béthanie ", à la maison-mère (18 juin 1901): " Nous avons eu l'honneur, hier, de faire une visite bien extraordinaire pour des religieuses cloîtrées. Ayant appris la présence à " Béthanie " de notre Mère fondatrice, Mgr Falconio l'avait invitée à l'aller voir à la délégation, en amenant avec elle les Sœurs qu'elle voudrait. Son Excellence Mgr le délégué a été pour nous très paternel. Il nous a conduites partout dans sa maison et il a eu la gracieuseté de nous donner à chacune une image signée de sa main... Cette heure trop courte, passée chez le représentant du Saint-Père en notre pays, ne s'effacera jamais de notre mémoire."

Le 6 septembre, Mère Catherine-Aurélie annonçait par lettre son retour à Saint-Hyacinthe pour le 10 et la fête du 14. " Je termine aujourd'hui, disait-elle, mon laborieux travail du " coutumier ", et je me sens pressée d'aller me reposer auprès de mes enfants du " berceau ", pour retremper mon âme avec vous dans l'adoration et l'amour, en cette fête (celle du 14 septembre) pleine de souvenirs qui remuent toutes les fibres de mon être et me font pleurer de reconnaissance... A pareil jour, il y a quarante ans, l'institut du Précieux-Sang naissait dans l'Église. La croix le recevait dans ses bras, l'inondait de ses grâces... Nos Pères fondateurs bénissaient ce petit arbre, qu'ils venaient d'implanter sur le sol fécond du calvaire... Aujourd'hui, bien mieux qu'il y a quarante ans, notre bienheureux Père (Mgr Joseph) peut nous faire saisir ce que Dieu veut de nous, ce que la vierge adoratrice doit être, ce qu'il faut à l'épouse du crucifié verser de larmes et porter de croix pour sauver des âmes... mais aussi ce que ce Dieu bon réserve de chastes délices, de suave repos dans l'amour infini, d'ineffables ravissements et d'immortelles ivresses de bonheur. Oui, mes enfants, écoutons cette voix qui nous redit ces heureuses promesses. Nos espérances en seront ravivées et nos fatigues comptées pour rien."

" Nulle part ailleurs, ajoutait-elle, une fois rendue au " berceau ", à la veille du 14 septembre, cette fête n'aurait pour moi, cette année, autant de charmes qu'ici ! " Ce jour même du quarantième anniversaire, on fit une belle célébration. Mgr de Saint-Hyacinthe — c'était maintenant Mgr Decelles — vint dire la messe et exposer la relique de la vraie croix. L'autel étincelait de lumière et la chapelle était ornée des plus belles fleurs... Au dehors le soleil était radieux comme aux plus beaux jours. Mgr l'évêque parut heureux du bonheur de ses filles. La veille, on avait chanté des vers à la fondatrice. Ils étaient de la plume de l'une de ses enfants, qui en a produit beaucoup, qu'on peut lire dans la *Voix* et dans les *Annales* du temps. Citons-en quelques-uns :

Vers le beau ciel, je vois, ô Mère,
Se fixer ton œil bleu d'azur.
Tu cherches là-haut le bon Père,
Dont le conseil était si sûr.
Dans la patrie il veille encore
Sur l'œuvre si chère à ton cœur ;
A tout instant, sa voix implore,
Pour l'institut, paix et bonheur.

Et ce doux guide de ton âme,
Le zélé Monseigneur Raymond,
Père au cœur pur et tout de flamme,
A ton amour toujours répond.
Sur ta famille virginale,
Vois-tu son regard s'abaisser ?
Sa lèvre s'ouvre... Un mot s'exhale :
" Le bonheur, enfants, c'est d'aimer ! "

Tous deux, unis dans la prière,
Demandent pour toi de longs jours ;
Et les vierges du monastère
A leurs vœux s'unissent toujours.
Daigne le sang du Dieu-Victime
Féconder l'œuvre de ton cœur,
Réaliser ton vœu sublime :
Exalter le sang du Sauveur...

Dans son allocution à la communauté, la vénérée Mère générale, s'inspirant de la fête du jour, rappela que c'était à l'ombre du crucifix que chacune était venue s'abriter et devait se développer et grandir moralement. " Regardez, disait-elle, les sacrifices et les immolations de chaque jour comme des clous que Notre-Seigneur vous présente pour vous attacher avec lui à la croix... Aimons à accepter la croix, à aller au devant d'elle. C'est le moyen le plus sûr de la trouver moins pesante... Puisque nous l'avons choisie pour notre partage, pourquoi vis-à-vis d'elle n'aurions-nous pas le courage d'agir comme les saints ?... C'est aux pieds de cette croix bénie que nous puiserons en abondance des grâces pour nous, pour notre institut, pour nos maisons, pour nos bienfaiteurs, et aussi pour les pauvres pécheurs et pour les âmes du purgatoire. Ayons de la charité pour tous, si nous voulons que le ciel en ait pour nous..."

On le voit, son langage comme sa vie ne se démentait pas. Sans se lasser, elle répétait, avec des mots nouveaux, les mêmes avis et les mêmes conseils. Ainsi en fut-il au jour de l'an 1902 et au 30 avril suivant, jour de la Sainte-Catherine de Sienne, sa fête patronale. " Oh ! avec quelle ardeur, disait-elle, en cette dernière circonstance, je demande à Dieu, mes chères filles, que vous soyiez de vraies adoratrices et de vraies expiatrices. Notre œuvre est commencée, mais elle n'a pas encore atteint le degré de perfection qu'elle doit avoir. Elle demande d'autres sacrifices et d'autres dévouements... Il nous faut voler à la conquête des âmes avec les ailes de la foi et de la prière. Or, elles se forment et se développent, ces ailes, à chaque instant, par la fidélité, la constance et la générosité dans l'obéissance aux règles et coutumes qui sont comme le ciment de notre petit institut. Sainte Catherine nous fait une loi d'être de vraies filles de l'Église. C'est lui rendre le meilleur hommage que de chercher à l'imiter. A son exemple, essuyons les larmes de notre sainte mère l'Église. Acceptons, pour cela,

avec patience, les épreuves et les contrariétés. Tous les jours, nous avons un chemin de la croix à parcourir... Sachons tout supporter dans des vues de foi. Ayons pour but principal de nous enrichir de mérites et de contribuer ainsi au salut des âmes. C'est par là que nous ressemblerons à notre glorieuse patronne. Aimer la croix avec foi et persévérance, même jusqu'à l'excès, voilà le rôle d'une vierge réparatrice. Que sainte Catherine nous obtienne à toutes cette ferveur et ce courage !... Tel est mon vœu en ce jour. Soyons ce que nos Pères fondateurs ont désiré que nous soyions, et Dieu sera glorifié en nous et par nous."

Vraiment la tâche est facile d'édifier nos lecteurs en écrivant une telle vie ! On n'a qu'à puiser dans ces notes et souvenirs, si riches, que conservent les *Annales* de l'institut. On n'a qu'à citer copieusement. Et comme il est remarquable, nous l'avons souligné plus d'une fois, qu'en tous ces élans de ferveur si ardents et si vibrants, la plume ou la langue de la fondatrice reste pourtant, du point de vue doctrinal, si mesurée et si exacte !

Au cours de l'été 1902, se négocia l'importante affaire de la fondation de la Havane, dans l'île de Cuba. Elle fut l'œuvre de la maison de Manchester, comme Manchester avait été celle de la maison de Brooklyn, et, pour la première fois, la vénérée fondatrice, dont les forces, hélas ! diminuaient, n'alla pas en personne présider à l'installation de cette maison-fille, qui était la dixième, et qu'on plaça sous le vocable de la sainte croix, en espagnol " Santa-Cruz ". Mais, plus que toute autre peut-être, cette fondation fut, pour Mère Catherine-Aurélie, une cause d'inquiétudes et de soucis. C'est Mère Marie-Sainte-Gertrude, déjà fondatrice de Brooklyn et de Manchester, où elle était encore supérieure en 1902, qui s'occupa immédiatement des démarches à faire pour cette fondation de la Havane, dont elle fut aussi nommée la première supérieure, et où elle arriva, avec ses sœurs missionnaires, le 1er octobre 1902. Fille du baron de Vallerot, qui avait figuré à la

cour de Louis-Philippe, et de dame Aimée Humbert, Marie-Louise de Vallerot, née au Cap Vincent en 1854, était entrée au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe en 1884, et elle avait fait profession le 14 septembre 1886 sous le nom de Sœur Marie-Sainte-Gertrude. En 1889, elle avait fondé Brooklyn, et, en 1898, Manchester. C'était une femme pieuse et mortifiée, extraordinairement active et très entreprenante. Les événements devaient établir plus tard que ce n'était pas sans motif que la prudence de Mère Catherine-Aurélie s'était parfois alarmée à son sujet. Chaque maison, nous le savons, était indépendante au Précieux-Sang. Son titre de supérieure générale donnait pourtant à la fondatrice de Saint-Hyacinthe, nous ne l'ignorons pas non plus, un certain droit de surveillance. Si pieuse et si mortifiée que fut la supérieure de Brooklyn, puis de Manchester, il nous semble bien que, dès ce temps-là, Mère Catherine-Aurélie la suivait de loin avec quelque anxiété. Nous ne pouvons entrer ici dans plus de détails. Ce qu'il importe de retenir pour l'histoire que nous écrivons, c'est que, une fois la fondation faite à la Havane, la supérieure générale s'y attacha avec prédilection, à ce point qu'elle dénommait aimablement, dans la suite, ses chères Cubaines " les benjamines de son cœur ".

Les origines de cette fondation aux Antilles sont trop intéressantes pour que nous n'y insistions pas un peu. Nous en avons sous les yeux la captivante et si édifiante histoire, que nous sommes malheureusement contraint de condenser, vu le cadre dont nous disposons. Trois Cubaines de naissance, toutes les trois de langue espagnole, Angela Cidad, Adela de Castro et Emiliana Bellini — nous pourrions même écrire quatre au lieu de trois et ajouter aux autres Anna-Maria de Castro (sœur d'Adela) entrée elle aussi au Précieux-Sang — furent " les premières pierres vivantes ", selon la jolie expression de Mère Catherine-Aurélie, de ce monastère de " Santa-Cruz ". Or, toutes les vocations de ces jeunes filles furent extraordinaires et manifestement providentielles. Le

jour de l'inauguration de Brooklyn (30 avril 1889), Angela Cidad, attirée surtout par la réputation de sainteté de la fondatrice, assista à la cérémonie et eut une entrevue avec la vénérée Mère. La jeune fille, venue de Cuba faire son éducation chez les Dames du Sacré-Cœur de Manhattanville à New York, pensait à entrer dans un Carmel d'Espagne. " Ne demandez pas à Notre-Seigneur d'être carmélite, lui dit tout de suite Mère Catherine-Aurélie, mais priez pour connaître et accomplir sa volonté." Le 14 septembre suivant, à l'ouverture du noviciat de Brooklyn, Angela Cidad était la première entrée des quatre postulantes admises. A sa prise d'habit, l'année suivante, Mère Catherine-Aurélie, se souvenant de son amour pour le Carmel, eut la délicate attention de lui donner le beau nom de Sœur Thérèse-de-Jésus. A la fondation de Manchester, en 1898, Sœur Thérèse-de-Jésus y fut envoyée comme maîtresse des novices. En 1902, elle devait faire partie du personnel de la mission de Cuba, comme maîtresse des novices encore, puis devenir, en juillet 1904, au départ de Mère Sainte-Gertrude, la première " Madre " de " Santa-Cruz ". Une autre Cubaine, Adela de Castro, qui n'était alors que postulante, suivait, en novembre 1898, Sœur Thérèse-de-Jésus à Manchester. Elle était venue, celle-la, de la grande île, directement, après bien des péripéties, frapper à la porte du monastère de Brooklyn, en septembre précédent. Elle prit le saint habit, l'année suivante, au " Cénacle " de Manchester, et reçut le nom de Sœur Hyacinthe-du-Mont-Carmel. Trois ans plus tard, sa jeune sœur, Anna-Maria de Castro, qui devait s'appeler Sœur Marie-du-Précieux-Sang, entrait aussi au " Cénacle ". Enfin le 25 décembre 1901, Emiliana Bellini, que son directeur, le Père Henri (el Padre Enrique, carmelita), avait dirigée de Cuba vers le Précieux-Sang de Manchester, et qui serait bientôt Sœur Marie-du-Carmel, prenait à son tour, au prix de grands sacrifices, la livrée rouge et blanche. Toutes ces Cubaines devaient être choisies pour la

fondation en leur pays. Seule, Sœur Marie-du-Précieux-Sang se trouva, étant malade, incapable de s'y rendre la première année, et ne s'y rendit que l'année suivante. Les trois autres firent partie, en septembre 1902, du pieux contingent qui s'en allait fonder, sous le gai soleil de l'île — la perle des Antilles — la maison de " Santa-Cruz ".

Cette fondation ne s'était pas décidée sans quelques difficultés. Les jeunes filles venues de la Havane au Précieux-Sang de Manchester avaient là-bas leurs familles et leurs relations. Par les échanges de lettres, de solides sympathies pour l'œuvre se formèrent naturellement à Cuba même. Les demoiselles Isabelle Adan et Amélia Perez, entre autres, devinrent d'ardentes zélatrices de l'idée d'établir un monastère dans leur beau pays. On était alors au sortir de la guerre hispano-américaine, dont Cuba avait été l'un des enjeux. Mgr Barnaba, archevêque de Santiago, était en même temps administrateur apostolique du vaste diocèse de la Havane. Sur l'ordre de Rome, il était très occupé par l'affaire de la division de ce diocèse, dont trois, en effet, furent bientôt formés, et par le choix des " épiscopables " à présenter au Saint-Père. Quand les deux amies Isabelle et Amélia allèrent, pour la première fois, lui parler d'une fondation du Précieux-Sang, il les reçut plutôt froidement. Il avait évidemment des choses plus importantes à régler. Et puis, il y avait déjà, dans l'île, des Clarisses, des Carmélites, des Dominicaines et nombre de communautés. Le besoin d'une œuvre nouvelle ne paraissait pas pressant au digne prélat. Mgr Sbarretti, qui fut plus tard délégué apostolique au Canada et est aujourd'hui cardinal, avait ordonné, alors qu'il était évêque de la Havane pendant la première occupation américaine, pour des raisons d'ordre supérieur, que toutes les communautés du diocèse eussent à enseigner ou, tout au moins, à soutenir une maison d'enseignement. Mgr Barnaba voyait là, et c'était assez plausible, un empêchement à accepter à la Havane des

Sœurs contemplatives qui, écrivait de Manchester à ses amies Sœur Thérèse-de-Jésus, ne pouvaient pas, d'après leurs constitutions, s'occuper d'enseignement. Si encore on eût pu compter sur de riches protecteurs pour assurer la subsistance matérielle d'une communauté ! Mais on était plutôt riche de bonne volonté et de zèle que d'or et d'argent. Le Père Henri (l'ancien directeur de Sœur Marie-du-Carmel) et le Père Gonzalès Y Estrada encouragèrent nos zélatrices à persévérer quand même. Le Père Gonzalès Y Estrada, qui était vicaire général, se fit surtout l'avocat de la cause. Sur son conseil, le 3 mai 1902, les demoiselles Adan et Perez et leurs amis se présentèrent à l'évêché en délégation officielle. Mgr Barnaba les écouta, leur dit qu'il ne pouvait leur garantir aucune aide matérielle, mais leur accorda cependant la permission sollicitée, en réservant toutefois ce qui touchait à l'enseignement à la décision du nouveau délégué du Saint-Siège, Mgr Chapelle. Ce même jour du 3 mai, la coïncidence vaut d'être notée, à Manchester, Sœur Thérèse-de-Jésus se sentait inspirée à sa communion (c'était le jour de l'Invention de la sainte croix) de demander, s'il se fondait, que le futur monastère s'appelât, dans sa belle et douce langue, " Santa-Cruz ", ce qui, nous l'avons vu, devait lui être accordé. Comme par enchantement, une à une, toutes les difficultés cessèrent bientôt. Mgr Chapelle, passant dans l'île, se montra on ne peut plus bienveillant. Mgr Barnaba, heureux de voir que la question de l'enseignement ne constituait pas, au dire du délégué apostolique, le grave empêchement qu'il croyait, se fit plus conciliant. Il accepta l'offre que lui avait faite le Père Gonzalès Y. Estrada d'être le confesseur des Sœurs et de veiller à leurs intérêts matériels. Quelques bienfaiteurs promirent d'aider à l'œuvre. D'autre part, Mgr Bradley, de Manchester, mis au fur et à mesure au courant de toutes ces démarches, se déclarait favorable à l'entreprise. Enfin le 26 mai, l'archevêque de Santiago écrivait à " chère Sœur Teresa " qu'on pouvait venir.

La fondation de la Havane se faisait par la maison de Manchester. Mais il convenait évidemment à Mère Marie-Sainte-Gertrude de se munir de l'autorisation de celle que le Saint-Siège avait nommée supérieure générale. De plus, Manchester avait besoin de trouver, dans les maisons-sœurs, quelques sujets, soit pour la fondation nouvelle, soit pour remplacer au " Cénacle " celles qui partiraient. Le 5 juin 1902, la supérieure de Manchester et Sœur Hyacinthe-du-Mont-Carmel arrivaient donc à Saint-Hyacinthe pour demander cette autorisation et solliciter ce secours. Du moment que les évêques intéressés, celui de Manchester et celui de la Havane, jugeaient que la chose se pouvait faire prudemment, Mère Catherine-Aurélie ne demandait pas mieux et elle approuva le projet. Comme il fallait surtout à Mère Marie-Sainte-Gertrude des Sœurs parlant bien l'anglais, la fondatrice lui conseilla de s'adresser à Toronto, où sa cousine et compagne de fondation de 1861, Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph était, nous l'avons dit, redevenue supérieure. Les deux Sœurs de Manchester firent donc le voyage de Toronto. Elles obtinrent les sujets qu'elles demandaient et retournèrent tout de suite à leur propre monastère. Le 24 juin, Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph passait à Saint-Hyacinthe, en route pour Manchester, où elle conduisait cinq de ses religieuses qui se dévouaient à l'œuvre en formation. Les pourparlers et les arrangements se poursuivirent, et, le 2 septembre, la supérieure du " Cénacle " écrivait à la Mère fondatrice que tout était réglé et qu'une dizaine de Sœurs, dont elle-même comme supérieure, avaient été choisies pour la fondation de " Santa-Cruz ", choix que Mgr Bradley avait approuvé. Elle invitait naturellement Mère Catherine-Aurélie à aller bénir ces " missionnaires " avant leur départ. La vénérée fondatrice, que l'âge et les souffrances affaiblissaient trop, ne put pas, nous l'avons dit, se rendre à ce désir. Mais nous tenons à bien noter que Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph demeura à Manchester

jusqu'après le départ des missionnaires pour Cuba (27 septembre). Elle ne revint à Saint-Hyacinthe que le 16 octobre. C'est elle qui bénit les partantes au nom de la fondatrice. De Saint-Hyacinthe, elle repartit pour son monastère de " Mount Olivet " le 20 octobre.

Les " missionnaires " désignées pour la Havane étaient les suivantes : Mère Marie-Sainte-Gertrude, supérieure ; Sœur Saint-Paul-de-la-Croix, assistante ; Sœur Thérèse-de-Jésus, maîtresse des novices ; Sœur Hyacinthe-du-Mont-Carmel ; Sœur Marie-du-Précieux-Sang, Sœur Catherine-de-Jésus ; Sœur Marie-du-Carmel, bientôt dépositaire ; et les Sœurs Séraphine-de-Jésus, Marie-de-Jésus, Saint-Bernard, Évangéline et Stanislas. Leur chapelain de Manchester, le Père Delaney, qui succéderait deux ans plus tard à Mgr Bradley, les accompagnait dans le voyage, au cours duquel elle s'arrêtèrent à Brooklyn. On prit la mer le 27 septembre. " Tout dans la nature, écrit l'annaliste, avait, ce matin-là, un air de fête et d'allégresse. Brillant soleil, douce chaleur, jusqu'à la mer qui, transparente et calme, promettait d'être douce et bonne à celles qui se confiaient à ses vagues... " Disons en quelques mots que, là-bas, les vierges du Précieux-Sang furent reçues comme des anges de paix, et, en ce lendemain de guerre, comme un arc-en-ciel après l'orage. En juillet 1904, Mère Marie-Sainte-Gertrude ayant été obligée de retourner aux États-Unis, elle fut remplacée par Sœur Thérèse-de-Jésus. D'octobre à mars, en 1902-1903, la communauté de " Santa-Cruz " vécut dans un monastère bien petit. Au mois de mars, on s'installa mieux. Le Père Gonzalès Y Estrada fut l'ami par excellence des filles du Précieux-Sang. Le 28 octobre 1903, anniversaire du sacre de Mgr Joseph LaRocque en 1852, ce digne prêtre était sacré évêque de la Havane. En apprenant tout ce que le dévoué et vénéré prélat continuait de faire pour les " benjamines de son cœur ", Mère Catherine-Aurélie le rapprochait volontiers de Mgr Joseph. Que pouvait-elle faire de plus pour marquer son estime ? De son côté,

nous assure-t-on, Mgr Gonzalès Y Estrada, le premier fils de Cuba élevé à la dignité épiscopale, garde un vrai culte à la mémoire de la fondatrice du Précieux-Sang. Les grandes âmes se comprennent toujours mieux que d'autres. En mai 1905, alors que la vénérée fondatrice était aux prises avec les approches de la mort, Sœur Thérèse-de-Jésus et Sœur Marie-du-Carmel (Angela Cidad et Emiliana Bellini) vinrent jusqu'à Saint-Hyacinthe pour lui rendre hommage au nom de " Santa-Cruz " et de Mgr Gonzalès Y Estrada. Elles demandèrent à la supérieure mourante de leur accorder une religieuse de la maison-mère, et Sœur Thérèse-de-Marie fut donnée à Mère Thérèse-de-Jésus. A la page du 13 mai 1905, il y a, dans les *Annales* de Saint-Hyacinthe, des lignes bien touchantes sur le départ de ces deux Thérèses ! Mais, déjà, nous débordons le cadre de notre histoire générale... Revenons à 1902.

Le 9 décembre de cette année, les cinq ans étant expirés depuis l'élection de 1897 qui avait mis Mère Véronique-de-la-Passion à la place de Mère Catherine-Aurélie comme supérieure locale de Saint-Hyacinthe, on devait, pour se conformer aux règles du droit et de l'institut, procéder à un scrutin général. Les élections eurent lieu sous la présidence de l'évêque diocésain, Mgr Decelles. Le résultat, pour ce qui était de la supérieure, en fut incertain. Les trois scrutins règlementaires ne donnèrent la majorité voulue à aucune des Sœurs électives et éligibles par le fait même. Les voix se partageaient, semble-t-il, entre la supérieure sortant de charge, Mère Véronique-de-la-Passion, et la fondatrice et supérieure générale, Mère Catherine-Aurélie. D'aucuns s'étonneront peut-être que toutes les voix ne se soient pas portées tout de suite sur le nom de celle que toutes vénéraient comme une sainte autant que comme une mère. C'est pourtant bien humain. D'ailleurs, la fondatrice restait toujours supérieure générale. On la voyait s'affaiblir. Beaucoup sans doute voulaient lui épargner les soucis souvent lourds de l'administration du monastère. Toujours est-il

que les votes se partageaient. A une supérieure sortant de charge, il faut, pour être réélue, les deux-tiers des suffrages donnés. La loi ou la discipline, fixée par les saints canons, le veut ainsi. Le cas était clair pour Mère Véronique-de-la-Passion. Il l'était moins pour Mère Catherine-Aurélie, qui n'était pas supérieure sortant de charge mais qui était toujours, exceptionnellement, supérieure générale. Mgr Decelles, constatant que le scrutin ne donnait les deux-tiers ni à l'une ni à l'autre, régla que l'assistante élue, Mère Marie-du-Saint-Esprit, gouvernerait la communauté en attendant que Rome se fut prononcé sur le cas de l'élection de la supérieure. Le 26 janvier 1903, la réponse de Rome, datée du 10, arriva, qui disait : " Ayant pesé toutes les circonstances dans lesquelles se trouvent actuellement les dites Sœurs, cette Sacrée Congrégation croit devoir nommer à la charge de supérieure du dit institut, et, en effet, nomme par les présentes, la Sœur fondatrice du dit institut, Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang.— (signé) Fr. Jérôme-Marie, card. Gotti, préfet — Louis Veccia, secrétaire." Les autres dignitaires désignées au scrutin du 9 décembre 1902 étaient : Mère Marie-du-Saint-Esprit, assistante ; Sœur Marie-Jeanne-de-Chantal, maîtresse des novices ; Sœur Thérèse-de-Jésus, dépositaire, et les Sœurs Marie-de-l'Assomption, Véronique-de-la-Passion et Marie-Saint-David, conseillères.

Mère Catherine-Aurélie reprit donc sur ses épaules affaiblies par l'âge et les souffrances le poids de l'administration du monastère-berceau. Des félicitations lui vinrent de toutes parts, ses filles plus que jamais se pressèrent autour d'elle, Dieu surtout la soutint. Les fêtes de la Saint-Joseph, le 19 mars, de la Sainte-Catherine, le 30 avril, du Précieux-Sang, le 5 juillet, de son anniversaire, le 11 juillet, furent autant d'occasions, l'annaliste en témoigne, pour ses vierges du cloître de lui manifester leurs bons sentiments. En leur parlant du chapelet du Précieux-Sang, dans une lettre qui fut adressée vers ce temps à tous les monastères,

elle disait : " Vierges du Précieux-Sang, vous dont les vêtements portent les symboles de la passion du Christ, vous dont la blanche robe est recouverte d'un scapulaire couleur de sang, vous qui êtes ceintes de la pourpre du sang divin, oh ! veillez et priez ! Tant d'âmes sont plongées dans le sommeil du péché et ne songent pas aux sources de miséricorde qui leur sont toujours ouvertes ! A vous, vierges du cloître, de les éveiller par vos prières et vos mortifications... de les exciter et de les presser de se jeter dans les flots du Précieux Sang qui blanchissent et purifient..."

Le 20 juillet, les *Annales* enregistrent la mort du pape Léon XIII et, le 3 août, l'élection de son successeur Pie X. L'institut de Saint-Hyacinthe devait au pontife du rosaire de Marie et des questions sociales sa propre vie canonique. On s'inclina avec un respect profond devant sa tombe. Un grand service funèbre fut célébré dans la chapelle pour le repos de son âme. Au nouveau pape, qui reprenait le nom du doux Pie IX, le pape de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité, l'annaliste de la communauté offre l'hommage de la soumission et de l'amour filial de toutes ses sœurs.

On était, ce 14 septembre 1903, au quarante-deuxième anniversaire de la fondation de l'institut. Née en 1833, la fondatrice était maintenant septuagénaire. Aux vœux que lui présentaient ses chères filles, Mère Catherine-Aurélie répondit en reprenant le refrain si familier à ses lèvres sur l'abnégation et l'esprit de sacrifice : " Exalter la croix, leur disait-elle, est pour nous un devoir sacré... Nous l'accomplirons ce devoir en portant joyeusement les petites croix qui se présentent chaque jour... tantôt dans les obédiences qui nous sont imposées, tantôt dans les obligations de la vie commune... Notre-Seigneur est toujours à nos côtés nous demandant de l'aider à porter sa croix en acceptant joyeusement les nôtres. Refuserons-nous ce service à l'époux de nos âmes, ô mes filles ?... En ce jour béni, qui a vu naître notre

institut il y a quarante-deux ans, renouvelons nos serments de fidélité, de constance et de générosité..." — " Et notre vénérée Mère, continue l'annaliste, appelant sur nos âmes les brûlantes effusions du sang divin, nous bénit par la main de nos bienheureux Pères fondateurs et nous invita à passer la journée dans l'allégresse et l'exaltation ! "

L'amour ne connait qu'un mot, selon la pensée profonde de Lacordaire, et, en le redisant sans cesse, il ne se répète pas. En 1904 comme en 1903, Mère Catherine-Aurélie, laissant s'épancher son cœur dans celui de ses filles, redisait ainsi les mêmes choses sans pourtant se répéter. " Mes filles, disait-elle au 1er de l'an 1904 — l'avant-dernière année ! — , je vous souhaite une année d'amour. A maintes reprises, aujourd'hui, mon esprit s'est élevé vers nos bienheureux Pères fondateurs et je les priais de m'inspirer ce que je devrais vous dire en ce moment. Toujours ce mot se présentait à mes lèvres : " Année d'amour, année d'amour ! " Laissez-vous guider par ce principe régénérateur de toute œuvre, et tous les jours de cette année seront des jours pleins, des jours précieux devant Dieu, des jours qui vous mériteront là-haut une gloire infinie."

Le 6 janvier, un télégramme, venu de la Havane, apportait à la vénérée Mère une bien douce consolation. C'était l'annonce de l'inauguration dans la chapelle de la dernière-née de ses maisons-filles, " Santa-Cruz ", de la garde d'honneur du Précieux-Sang, et le télégramme était signé " Pierre, év. de la Havane." Comme on était loin de la modeste chambrette de la maison Caouette de 1861! Dix monastères étaient sortis, en somme, de ce bien! pauvre petit cénacle, dont trois aux États-Unis et un aux Antilles Bientôt, toutes les constitutions et règles, approuvées par Rome, puis les règles secondaires et les directoires des officières, le manuel du Précieux-Sang et les livres pieux des Pères fondateurs seraient traduites ou traduits en espagnol comme en anglais. L'esprit de

Mgr Raymond, de Mgr LaRocque et de Mère Catherine-Aurélie était déjà, et serait toujours, en honneur, dans toutes ces maisons, comme à Saint-Hyacinthe. Le sang de Jésus avait donc admirablement fait fructifier le modeste grain de sénevé jeté en terre en 1861. Quelle plus belle réponse le ciel pouvait-il donner à la soif de souffrances et d'expiations de la vénérée fondatrice! Non plus seulement au Canada français, mais dans les provinces anglaises du pays, mais aux États-Unis jusqu'au lointain Orégon, et même jusqu'aux plages ensoleillées de la grande île à la douce langue, le sang de Jésus était glorifié pour le salut des âmes pécheresses ! Mère Catherine-Aurélie pouvait maintenant penser à mourir. Son œuvre était bien solidement établie.

La fête du Précieux Sang tombait, cette année-là, le 3 juillet (elle se célébrait toujours alors le premier dimanche de ce mois). C'était en pareille occurence, dix-sept ans auparavant, que le pieux Mgr Raymond, l'apôtre de la dévotion au sang divin au Canada, avait pris son essor vers le ciel. " Nos Pères bien-aimés sont disparus, remarque l'annaliste, mais notre Mère mille fois chère est là encore pour nous guider... Voici quelques-unes des pensées, venues de son cœur, tout embrasé d'amour du sang divin, qui sont tombées de ses lèvres aujourd'hui à notre adresse : " Petites vierges du Seigneur, mes filles bien-aimées, venez avec moi à la source la plus pure et la plus suave, à la source du sang de Jésus. Venez vous jeter sur le cœur de l'époux crucifié... Venez y baigner vos âmes et toutes vos facultés... Je m'y plonge moi-même, dans cette mer empourprée... Oh ! puisse la vertu divine de ce sang étendre nos âmes, les élargir, les enflammer de charité et les faire s'élever toujours dans les voies crucifiantes que nous ont tracées nos bénis Pères en nous enrôlant sous le drapeau rouge et blanc des vierges réparatrices..."

En septembre 1904, M. l'abbé Roy succéda à M. l'abbé Dion dans les fonctions d'aumônier du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe.

C'est lui qui devait avoir le triste privilège d'assister la vénérée fondatrice à ses derniers moments au mois de juillet 1905.

Le 14 de ce même mois de septembre, quarante-troisième anniversaire de la fondation, ce fut sans doute jour de fête, comme le voulait la tradition. Mais les *Annales* enregistrent que, de plus en plus, la vénérée fondatrice ploie sous le poids des douleurs physiques et morales. " Elle n'a pu, écrit l'annaliste, adresser, selon son habitude, la parole à la communauté réunie. Cependant, à celles qui tour à tour ont eu la faveur de s'approcher d'elle, elle a fait entendre de bien belles exhortations ! Le sang de Jésus, sa croix, n'est-ce pas là tout pour notre vénérée Mère ! " Et l'annaliste reproduit quelques lignes de la lettre circulaire adressée ce 14 septembre 1904 — le dernier de sa vie — par Mère Catherine-Aurélie, aux différentes maisons de l'institut. Nous les citons, nous aussi, et nous terminons par cette citation ce chapitre de sa vie qui nous conduit jusqu'à sa dernière maladie et jusqu'à sa mort, que nous raconterons en détail au chapitre suivant : " Au pied de la croix, sous la rosée vivifiante du sang divin, écrivait donc la fondatrice à toutes ses filles en ce dernier 14 septembre qu'elle vécut, que de jouissances intimes nous pouvons goûter ! Combien je sens l'efficacité de la croix de Jésus, quand je vois toutes les vocations religieuses qu'elle a fait germer et dont elle a embelli ma solitude, en faisant de toutes mes filles autant d'apôtres qui ont aidé ou qui aident à la réalisation de mon rêve : " Glorifier le sang de Jésus et sauver les âmes ! "

A ce moment, l'institut du Précieux-Sang comptait environ 320 religieuses, dont 60 à la maison-berceau et 260 dans les dix maisons-filles.

CHAPITRE XIII

Dernière maladie et mort de la fondatrice, divers éloges
(janvier-juillet 1905)

SOMMAIRE.— Longue agonie.— La fondation de Joliette est décidée.— Crise du 15 mars, arrivée des Sœurs des maisons-filles.— Derniers sacrements.— Sympathies.— Les Sœurs de la Havane.— Le vendredi-saint 1905.— Mgr Bégin annonce la fondation de Lévis.— Crise du 13 mai.— Nouvelles crises à la fin de juin.— Maladie de l'évêque.— Mort de Mère Catherine-Aurélie.— Mort de Mgr Maxime Decelles.— Exposition des restes mortels.— Condoléances.— Mgr l'archevêque Bruchési.— Lettre posthume de Mgr Decelles communiquée par Mgr Bernard.— Mise en cercueil.— Funérailles.— L'acte de sépulture.— Les Sœurs venues rendre les derniers hommages retournent à leurs monastères respectifs.— Visite de Mgr Bernard.— Note au sujet du nouvel évêque de Saint-Hyacinthe.— Allusion de Mgr Brunault à la fondatrice au cours de l'éloge funèbre de Mgr Decelles.— Articles de journaux.— La *Semaine religieuse* de Montréal.— L'*Ave Maria* de Notre-Dame (Indianapolis).— Le *Rosaire* des Dominicains.— Discours de Mgr Brunault aux noces d'or de l'institut (1911).

LA mort de Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, qui arriva le 6 juillet 1905, fut comme précédée d'une longue et douloureuse agonie. Depuis cette date du 14 septembre 1904, où nous l'avons une fois de plus entendue, en terminant le chapitre qui précède, parler des jouissances intimes qu'on goûte aux pieds de la croix et proclamer que le rêve de sa vie, qui avait été de glorifier le sang de Jésus et de sauver les âmes, était réalisé par l'esprit d'apostolat dont elle voyait ses filles animées, jusqu'aux premiers jours de janvier de cette année 1905, au cours de laquelle elle devait mourir, les *Annales* du monastère de Saint-Hyacinthe n'enregistrent à peu près aucun fait saillant. La vie de la communauté se continuait, semble-t-il, régulière et semblable à elle-

même. C'était, phénomène souvent sensible dans la nature pour la vie des hommes aussi bien que pour la vie des choses, comme un grand calme qui annonçait la venue de graves événements.

Dès les premiers jours de janvier 1905, la vénérée fondatrice parut extraordinairement frappée de l'idée de sa mort prochaine. Elle n'était cependant pas beaucoup plus faible que d'habitude, mais elle disait souvent à la religieuse qui l'assistait de ses soins personnels depuis longtemps, Sœur Marie-du-Calvaire : " Je vais mourir bientôt."— " Mais êtes-vous plus malade qu'à l'ordinaire ? " demandait la Sœur. " Non, mais je sais que je vais mourir cette année." Et la dévouée Marie-du-Calvaire avait beau insister pour rassurer la vénérée Mère ou pour en savoir davantage, elle n'obtenait que ces mots, dits tout doucement, sans affectation, mais avec assurance : " Je vais mourir."

La retraite de février fut prêchée, cette année-là, par l'éloquent Père Hage, alors prieur et plus tard provincial des Dominicains. Sa belle parole, où l'onction le disputait à l'ardeur entraînante, fit sur toutes les Sœurs une profonde impression. La fondatrice, en particulier, la goûta avec suavité.

Le 11 mars, un samedi, une lettre du premier évêque de Joliette, Mgr Archambeault, vint apporter une grande joie au cœur de la vénérée malade. A la suite de pourparlers qui duraient depuis quelque temps, une fondation du Précieux-Sang allait se faire dans la jolie petite ville, née par l'initiative de Barthélémy Joliette en 1823, et dont les Clercs de Saint-Viateur, appelés là en 1847 par Mgr Bourget, ont assuré la prospérité. Mgr Archambeault l'annonçait officiellement. " Notre vénérée Mère fondatrice, écrit l'annaliste, qui est plus souffrante en ces derniers jours, s'offrait sans doute de toute l'ardeur de son âme à Jésus crucifié pour la réussite de ce projet... La lecture de la lettre de Mgr de Joliette s'est faite à la salle de communauté, et c'est à genoux, sur la demande de notre Mère, que nous l'avons écoutée... "

Le 15 mars, l'annaliste écrit : " La santé de notre Mère nous inquiète... La bronchite dont elle souffre périodiquement s'était accentuée au dernier jour de notre retraite... La fièvre persiste, la toux devient plus forte, une sorte de prostration s'est emparé d'elle... Une consultation de ses médecins s'est terminée par ce verdict alarmant : " Bronchite asthmatique aiguë... Affection au cœur." Nous commençons une neuvaine au Précieux Sang, les bras en croix. Notre aimée malade est calme et résignée, bien qu'elle paraisse absorbée par l'idée que son éternité est proche. Après avoir apposé aujourd'hui sa signature à un acte officiel, elle a dit : " J'ai signé en présence de la mort."

Le cas, on le voit, était sérieux. On prévint les diverses maisons-filles, et, avec l'autorisation des évêques, de chacun des monastères qui lui devaient la vie, des déléguées, choisies parmi les plus anciennes, se rendirent à Saint-Hyacinthe. Les premières arrivées furent Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, de Toronto, et Mère Marie-Immaculée, d'Ottawa... Les supérieures d'Orégon et de Cuba, comme il était naturel, vu la distance à franchir, ne purent se rendre qu'à la mi-avril. Notons qu'il en vint ainsi jusqu'à trente-six. Dès le 27 mars, on jugea prudent d'administrer à la malade les derniers sacrements. On comprend l'émoi de ses filles. " La chambre de notre Mère étant trop étroite pour nous contenir toutes, dit l'annaliste, quelques-unes d'entre nous seulement y pénètrent. Les autres se rangent, partie dans le grand passage, partie dans la salle de communauté. Le spectacle est beau et attendrissant de cette phalange de vierges, vêtues de rouge et de blanc, portant à la main un cierge allumé. On dirait autant d'étoiles scintillantes formant couronne, emblême de celle qui attend là-haut notre Mère... M. l'aumônier (c'était M. l'abbé Roy), montrant à la chère malade le crucifix doré de notre Père fondateur, lui rappelle que c'est pour ce divin crucifié qu'avec nos regrettés Pères elle a tant travaillé à la diffusion du Précieux-Sang... Notre Mère ne

dit pas un mot. Pendant qu'on lui fait les saintes onctions, elle suit avec calme l'impressionnante cérémonie et sur sa figure se reflètent des sentiments de confiance et de piété profonde..."

Ce n'était pourtant encore qu'une alerte, mais combien douloureuse pour ses aimantes filles. De partout, les témoignages de sympathies arrivèrent. On exhortait les Sœurs à faire violence au ciel. On chantait la louange de leur Mère. Les délégués apostoliques d'Ottawa et de Washington, les archevêques et les évêques, les prêtres et les supérieurs d'ordre, tous promettaient de s'unir devant Dieu aux religieuses éprouvées... " Pauvre chère Mère fondatrice ! écrivait un prêtre. Est-ce le bout ? Dieu seul le sait ! Mais comme ce doit être pour elle un grand bonheur de voir ses filles en ce moment réunies autour d'elle..." Et c'était vrai. " Ce qui est encore peut-être plus touchant, continuait l'annaliste, c'est l'affluence de personnes qui se présentent au parloir ou qui nous écrivent pour demander des reliques de " la sainte Mère Caouette ", comme elles disent... Et pendant qu'au dehors on dit de notre Mère des choses merveilleuses, elle est clouée, elle, sur son lit de souffrances, et semble abîmée dans des sentiments d'humilité et de componction..."

L'arrivée de ces déléguées venues des maisons-filles, chaque fois qu'elle se produisait, était une source d'émotions nouvelles pour la communauté et surtout pour la vénérée malade. Elle pouvait extérieurement, réduite qu'elle était à un grand état de faiblesse, paraître indifférente. Mais son esprit toujours lucide et son cœur toujours aimant comprenaient et souffraient. Dieu permit qu'elle éprouvât une amélioration sensible vers le 20 avril. La pneumonie, disaient les médecins, était enrayée. Mais ils redoutaient toujours l'affection cardiaque qui la minait. Sur ces entrefaites, les Sœurs de Cuba, Mère Thérèse-de-Jésus et Sœur Marie-du-Carmel, arrivèrent à Saint-Hyacinthe. Ce fut une scène bien touchante que celle de leur première entrevue avec la Mère si malade. " Toutes

les deux, écrit l'annaliste, s'agenouillent et baisent la main de notre Mère, que l'une et l'autre tiennent dans les leurs... Notre Mère pleure, et elles, et nous aussi... Enfin, notre vénérée Mère parvient à maîtriser son émotion. Elle peut balbutier qu'elle est heureuse de les voir et de dire toujours avec ses filles, toutes ses filles, quelque part qu'elles soient : " Gloire au sang ! " —" Toutes vos filles de Cuba, répond Mère Thérèse-de-Jésus, le disent en ce moment... On aime là-bas à honorer celle qui nous a appris à le dire! " Notre Mère, plongeant son regard comme jusqu'au fond de l'âme de la pieuse petite supérieure cubaine, ajoute : " Mon enfant, je vous confie mon œuvre à Cuba..."—" Ces paroles, a dit Mère Thérèse-de-Jésus au sortir de l'entrevue, resteront gravées dans nos cœurs comme des traits de feu." C'était le jeudi-saint, 20 avril.

On appréhendait beaucoup, et cela se comprend chez ces âmes à la foi vive, la journée du vendredi-saint. Celle qui avait tant aimé la passion de Jésus ne mourrait-elle pas ce jour-là ? Au contraire, le mieux s'accentua. Si pieux qu'ils soient, nos calculs humains restent toujours courts par quelque endroit. " Depuis ce matin, dit l'annaliste, notre Mère nous paraît beaucoup mieux. Cet après-midi, elle a pu faire quelques pas dans sa chambre, soutenue par deux Sœurs... Va-t-elle guérir ? Le sang de tant de calices est offert dans ce but !..." Tout espoir ne semblait donc pas perdu. Mais n'était-ce pas plutôt l'agonie qui se prolongeait pour l'édification de toutes ? La vénérée malade continuait de communier en viatique. Sa fête patronale du 30 avril fut bien triste. Ce n'était plus un chant d'allégresse qui montait du cœur aux lèvres de ses filles, mais bien une prière, une supplication. La mort est toujours si mystérieuse et si dure, surtout pour ceux qui restent !

La fondation de Joliette était décidée du 11 mars. Celle de Lévis

fut arrêtée le 2 mai. Le vénérable archevêque de Québec, Mgr Bégin, aujourd'hui cardinal, vint, ce jour-là, lui-même, annoncer à la fondatrice presque agonisante qu'un nouveau fleuron s'ajouterait bientôt à la couronne de ses maisons-filles. Se trouvant de passage à Saint-Hyacinthe, il se présenta au monastère accompagné par Mgr Decelles, et, introduit auprès de la mourante, il lui dit : " Ma Mère, je tenais à vous apporter moi-même la nouvelle que je vous ouvre les portes de mon diocèse. Ainsi vous pouvez y fonder un monastère dès demain, soit à Lévis, soit à Montmagny." — " J'espère, ma Mère, ajouta le prélat avec bienveillance, que vous pourrez faire vous-même cette fondation." La vénérée Mère n'y comptait pas sans doute. Elle se croisa les mains pourtant, leva les yeux au ciel et dit : " Quelles actions de grâces je dois au bon Dieu et à vous, Monseigneur ! Une pareille nouvelle est capable de ressusciter les morts." Mère Catherine-Aurélie, à la vérité, ne devait pas voir de son vivant la fondation de Lévis, non plus que celle de Joliette. Mais ces deux maisons, acceptées et approuvées par elle, en ces tragiques circonstances, peuvent se sentir honorées d'être nées plus que toutes les autres, en un sens du moins, de la souffrance et de la douleur de l'unique Mère !

Car elle souffrait toujours et le mal continuait son œuvre. C'est par son cœur qu'elle allait mourir. On en avait partout autour d'elle le pressentiment immédiat. Qu'y avait-il de plus naturel au reste que cette femme au grand cœur mourût d'un coup du cœur ? Seulement, répétons-le, l'agonie se prolongeait. Le 13 mai, ce pauvre cœur malade eut à subir une nouvelle et forte secousse. Une à une, ou plutôt deux à deux, les Sœurs venues des maisons-filles à la maison-mère, quelques-unes après une absence de vingt-cinq ou trente ans, d'autres pour une toute première fois, devaient retourner dans leurs monastères respectifs. L'œuvre de Dieu le réclamait. Toutes emportaient l'ineffaçable impression de la résignation parfaite devant la mort et du complet abandon

à la volonté divine de leur vénérée fondatrice. Le 13 mai, ce fut le tour des Sœurs de Cuba. Celles-ci ne partaient pas seules. Elles avaient obtenu de la généreuse Mère qu'elle leur " prêtât " l'une de ses filles de Saint-Hyacinthe. Elles avaient besoin à "Santa-Cruz" d'une musicienne. Sœur Thérèse-de-Marie (l'actuelle supérieure de la maison de Saint-Hyacinthe en 1923) avait été désignée pour la mission lointaine et ensoleillée de la grande île des Antilles. Elle partit, elle aussi, avec les Sœurs cubaines. Citons ici cette page des *Annales*, à laquelle nous faisions allusion, au chapitre précédent, en terminant notre précis de la fondation de " Santa-Cruz ". Elle peint sur le vif et indique d'un trait les scènes qui se déroulaient au chevet de la Mère agonisante au départ de ses filles. C'est l'*ab uno disce omnes* du poète latin. Ce trait, voulons-nous dire, les rappelle toutes. " Sœur Thérèse-de-Marie a été choisie, raconte donc l'annaliste, pour la lointaine mission. Elle s'éloigne aujourd'hui du chevet de notre Mère mourante, persuadée qu'elle ne la reverra plus... A travers les larmes silencieuses, car on craignait de trop affecter la malade, les adieux ont été bien touchants. Les partantes se sont agenouillées près de notre Mère. A Sœur Thérèse-de-Marie, elle dit : " Soyez bonne envers vos petites compagnes. Soyez surtout douce et humble de cœur. Soyez indulgente... Souvent il faut faire semblant de ne pas comprendre... Soyez indulgente, mais soyez sévère pour les observances religieuses, pour suivre les leçons de Notre-Seigneur..." A Mère Thérèse-de-Jésus, elle dit : " Vous, ma chère enfant, soyez bonne et confiante envers vos petites sœurs. Faites semblant d'avoir besoin de leurs conseils." Puis, elle mit la main de Sœur Thérèse-de-Marie dans celle de Mère Thérèse-de-Jésus et dit : " Ne faites qu'une âme... Allez en paix ! Partez avec Jésus crucifié. Il vous inondera de son sang." Les écrivains les plus délicats et les plus artistes n'ont jamais, croyons-nous, imaginé une scène plus pathétique en son admirable simplicité que cette scène vécue.

Toute sa vie, Mère Catherine-Aurélie avait eu frayeur de la mort. Par une grâce du ciel, elle la voyait maintenant venir avec une parfaite sérénité d'âme et une complète tranquillité d'esprit. Quand on lui exprimait le désir de voir encore ses jours se prolonger, elle répétait, calme et même souriante : " Je ne veux que ce que le bon Dieu voudra."

Plus d'un mois se passa ainsi. A la fin de juin, de nouvelles crises se produisirent. Le 28, l'annaliste écrit : " Depuis quelques semaines, il n'y avait rien d'alarmant dans l'état de notre vénérée malade. Au contraire, elle prenait plus de nourriture, avait un assez bon sommeil et tenait moins le lit. Elle avait même demandé, à certains jours, d'être conduite sur la galerie, assise dans une chaise roulante. Après y avoir respiré l'air pur pendant de courts instants, elle se faisait conduire au chœur, où, tout près de la grille, elle adorait quelques minutes le divin prisonnier du tabernacle et s'anéantissait devant lui. Nous espérions donc le prolongement de sa précieuse existence. Mais, ces jours derniers, de nouvelles crises sont survenues. L'accès de cette nuit, de minuit à 1 heure, a été si fort et si prolongé que le médecin a demandé qu'on lui administre de nouveau sans retard les derniers sacrements. A 1 h. 15, elle a reçu le saint viatique et l'extrême-onction... Toutes les Sœurs présentes au monastère étaient là formant couronne autour de son lit. Le reste de la nuit s'est passé pour nous dans l'angoisse et la prière... A 10 h. 30, ce soir, nouvelle crise... De nouveau, les Sœurs entourent notre Mère agonisante... M. l'aumônier récite les prières de la recommandation de l'âme... Notre Mère conserve sa pleine connaissance et est d'un calme inaltérable... L'émouvante cérémonie terminée, elle manifeste le désir de nous adresser quelques mots. M. l'aumônier, la voyant si faible, s'offre à nous les transmettre. Il se penche vers elle. Nous sommes toutes à genoux. " Dites à mes filles, prononce-t-elle, que je leur demande pardon de la mauvaise édification que j'ai pu

leur donner... Qu'elles aient une dévotion toujours croissante au Précieux Sang... Qu'elles aient une grande charité les unes envers les autres... Je voudrais leur dire beaucoup de choses encore, mais je ne le puis pas..." Et l'annaliste ajoute simplement: " Le Précieux Sang, la charité, voilà le legs de notre Mère mourante ! "

Le lendemain, 29 juin, nouvelle crise. Nous citons toujours l'annaliste au complet. Il y a là des faits et des mots que l'histoire se doit absolument de conserver aux générations qui viendront. " Cet après-midi, une nouvelle crise est survenue. Nous craignons un dénouement fatal. Chaque rechute peut amener la mort. Notre Mère le sait, et pourtant quel calme sur sa douce figure ! De ses lèvres, pas un mot qui exprime la crainte ou l'angoisse ! C'est l'abandon jusqu'à l'héroïsme au bon vouloir de Dieu. Elle nous dit après une crise : " Je compte sur vos prières." Les Sœurs se tiennent en grand nombre auprès d'elle et prient continuellement, de sorte que l'on peut dire que c'est submergée dans les flots du sang rédempteur que va s'éteindre celle qui n'a vécu que pour sa gloire. Sa soif de rendre hommage au divin crucifié ne perd pas de son ardeur durant ses derniers jours. Elle a récemment fait écrire le mot *Sitio*, en très grosses lettres, sur les murs de sa chambre. Comme elle le montrait de la main à M. l'aumônier, au cours de l'une de ses visites, il crut qu'elle voulait boire et demanda à l'infirmière de lui donner de quoi rafraîchir ses lèvres. Mais elle fit signe que ce n'était pas cela... " Ah ! je comprends, dit M. l'abbé Roy, vous avez eu soif toute votre vie de sacrifices et d'immolations, et, maintenant, vous avez soif de voir le bon Dieu ? " — " De patience et de résignation seulement ", repartit doucement notre Mère.

Le 2 juillet, tombait la fête du Précieux Sang. L'annaliste écrit sobrement : " C'est dans la prière et l'angoisse que nous passons cette journée." En effet, le dénouement fatal approchait.

Pendant que l'ange de la mort planait ainsi sur le monastère, un autre deuil se préparait pour l'institut et pour le diocèse tout entier. Mgr Decelles, qui occupait le siège de Saint-Hyacinthe depuis 1901, s'apprêtait à mourir. Miné par l'inexorable diabète, il avait vu sa forte constitution s'affaiblir peu à peu. Toujours actif quand même, il n'avait pas renoncé au labeur. Il visitait assidûment la fondatrice. Il s'était trouvé auprès d'elle lors de l'une de ses dernières crises. Il l'avait bénie et encouragée, lui disant qu'elle avait toutes les raisons de mettre sa confiance en l'offrande de ce sang de Jésus qu'elle avait si largement contribué à faire glorifier. Lui-même, à ce moment, parut à celle qu'il consolait être très malade. Elle remarqua que ses yeux étaient brillants de fièvre, qu'il pâlissait et rougissait tour à tour. Elle dit à son infirmière après son départ : " Je ne sais lequel de nous deux, de Monseigneur ou de moi, partira le premier." Ce fut elle, mais son évêque la suivit de près. Les deux décès se produisirent dans la nuit du 6 au 7 juillet, celui de la vénérée Mère à 8 h. 33 du soir, et celui de Mgr l'évêque à 1 h. 15 du matin.

" A 1 h. 45 de l'après-midi, écrit l'annaliste le 6 juillet, on nous téléphone de l'évêché que Mgr de Saint-Hyacinthe est très mal. Les médecins ont conseillé de lui administrer les derniers sacrements, ce qui a été fait aussitôt. Quel glaive pour nos cœurs déjà si angoissés ! A 3 h., notre vénérée Mère est prise d'une autre attaque. Les Sœurs s'empressent à son chevet... Comme les crises se répétaient plus fréquemment, ces temps derniers, nous en avions informé nos Sœurs des autres maisons, et, pour la seconde fois, des déléguées nous étaient venues au moins de nos monastères les moins éloignés. Par le seul fait de ce retour de plusieurs, notre Mère avait compris que l'heure solennelle approchait. Mais elle ne manifestait aucune surprise, aucune crainte, n'exprimait aucun désir, ne posait aucune question. De plus en plus, on la sentait absorbée dans l'abandon à l'adorable volonté de Dieu.

M. le chanoine Dupuy (l'ancien curé de St-Antoine-sur-Richelieu, retiré à la *maison blanche*) étant venu la visiter lui dit : " Ma Mère, il ne faut pas que vous partiez avant moi ! Attendez-moi ! " —" Mon Père, reprit-elle, ce sera comme le bon Dieu voudra."

Enfin, le soir du même jour, l'annaliste reprend sa plume et sa tâche, si lourde à ce moment. Elle écrit : " 8 h. 33 ! Le grand sacrifice s'accomplit. Notre vénérée Mère fondatrice expire au milieu des prières et des larmes de ses filles. Elle succombe à une crise qui durait depuis 7 h. Celle de 3 h. l'avait beaucoup affaiblie. Dès l'annonce de cette crise qui devait être la dernière, on manda M. l'aumônier et les médecins. Vers les 8 h., elle reçut le saint viatique. L'on récita les sept offrandes... Notre Mère parut rassembler toute son énergie, à cette heure suprême, pour s'unir à nos prières. Jamais nous n'oublierons le calme, la douce et sereine piété empreinte sur ses traits... Vers 8 h. 30, rien n'annonçant que la fin fût très prochaine, Sœur assistante enjoignit aux Sœurs d'aller se coucher. Elles se retirèrent, mais leur obéissance fut héroïque en cette circonstance. Toutes étaient persuadées qu'elles ne reverraient pas notre Mère en vie... A peine étaient-elles rendues à leurs cellules que Sœur assistante les fit rappeler. Les symptômes de la fin se manifestaient : suffocation, respiration entrecoupée, teinte violacée, transpiration glacée... Nos cœurs agonisent avec celui de notre bien-aimée Mère, lorsque nous entendons les solennelles paroles : " Partez de ce monde, âme chrétienne..." Sœur assistante s'approche : " Mère, dit-elle, vous bénissez toutes vos filles, n'est-ce-pas ? " — " Oui ", répond la malade en souriant.— " Vos filles de toutes les maisons ? " — " Toutes, toutes." — " Et nos bienfaiteurs ? " — " Tous, tous." — Ma Mère, dit M. l'aumônier, désirez-vous le ciel ? " — Elle fit entendre un " oui " bien articulé. Puis, elle eut une respiration plus bruyante, un mouvement de son bras ramena sur sa poitrine le crucifix qu'elle tenait dans ses mains, et elle exhala son dernier soupir. Il était exactement 8 h. 33..."

Pendant qu'on procédait aux apprêts funèbres de la chambre mortuaire, exactement à 1 h. 15, Mgr Decelles mourut à l'évêché. Sa mort, longtemps attendue pourtant, avait été presque subite. " Nous voilà deux fois orphelines, écrit l'annaliste. A un intervalle d'un peu moins de cinq heures, nous perdons notre Père après notre Mère."

Les restes mortels de Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang furent exposés dans le petit parloir du monastère. A sa tête, on plaça un grand crucifix, et, de chaque côté, les statues de sainte Marie et de saint Joseph. " Notre Mère défunte, dit encore l'annaliste, tient entre ses doigts un lis dont la blancheur se confond avec celle de ses mains virginales. On a également mis dans ses mains la formule écrite de ses vœux, et, sur sa tête, une couronne de roses blanches. Elle est belle sous sa parure blanche et rouge, elle repose ayant l'air confiante, presque céleste. . . "

Les condoléances et les témoignages de sympathie commencèrent alors à affluer. Il en vint de partout, des plus honorables, émanant de hauts personnages, et des plus modestes, adressés par les petits et les humbles. Nous renonçons à en faire, dans ces pages, une énumération complète. Ce serait nous obliger à mettre sous les yeux de nos lecteurs d'interminables répétitions des mêmes hommages et des mêmes louanges à la mémoire de la fondatrice et de son œuvre. Nous nous bornerons à consigner celui que Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, apporta en personne à la communauté, le jour même du 7 juillet, et celui, si émouvant, que Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, avait écrit avant de mourir, à l'honneur de celle qu'il voyait mourante depuis des mois, qu'il avait adressé dans une lettre pastorale aux Sœurs du Précieux-Sang, et que Mgr le vicaire capitulaire Bernard remit officiellement à la communauté en deuil, le 9 juillet. Disons pourtant tout de suite, avant de reproduire ces textes, qui condensent et résument tout si éloquemment, que, durant trois jours que la

vénérée et regrettée défunte reposa sur sa couche funèbre, ce fut, dans sa chambre mortuaire, un incessant défilé de personnes de toutes conditions et de tout âge. Les Sœurs tourières avaient peine à suffire à l'affluence. Chacun voulait emporter un objet pieux qui eût appartenu à " la sainte Mère Caouette ". Ces innombrables visiteurs, tout saisis de respect, se succédaient dans un ordre et un silence parfaits. On tâchait de marcher tout doucement, comme dans le plus saint des sanctuaires. Du dehors, les lettres arrivaient par centaines et par centaines. La vie catholique et religieuse au Canada était en grand deuil. Les offrandes de messes ne se comptaient plus. D'admirables bouquets spirituels étaient déposés sur cette tombe. Beaucoup disaient ou écrivaient qu'ils priaient pour elle, bien plus, qu'ils la priaient avec ferveur et confiance.

De ceux-là, Mgr Bruchési, successeur de Mgr Bourget et de Mgr Fabre, métropolitain de Saint-Hyacinthe, fut l'un des premiers. Venu prier auprès des restes mortels de son suffragant Mgr Decelles, il n'eut garde, lui toujours si délicat, de ne pas accorder aux religieuses éprouvées la consolation de sa visite et de ses sympathies. Il vint donc prier aussi auprès du lit funèbre de la fondatrice. Puis il voulut bien parler à la communauté réunie. De cette voix chaude et pénétrante qui connaissait si bien le chemin des cœurs, il leur dit ses regrets et son amitié. " Votre Mère, exprima-t-il à peu près, a rempli l'œuvre pour laquelle elle avait été créée. Ceux qui meurent ne font que nous précéder dans le ciel. Ici, c'est la vallée des larmes. Dieu aurait pu nous faire insensibles. Il ne l'a pas voulu. Au contraire, notre cœur a des fibres qui s'attachent à tout. Il me semble entendre en ce moment Notre-Seigneur disant à votre Mère fondatrice : " J'écoute ces prières ferventes qui montent vers moi de tous ces cloîtres que tu as érigés à la gloire de mon sang. Viens, tu seras couronnée — *Veni coronaberis.*" Il y a, mes Sœurs, des vies qui se prolongent dans les siècles. Telle la vie d'un saint François,

d'un saint Ignace, d'une sainte Thérèse. Il en sera ainsi, espérons-le, de celle de votre regrettée Mère fondatrice et de son œuvre. Déjà vous avez commencé d'offrir pour son âme vos pieux suffrages. Continuez. Si, elle-même, elle n'en a pas besoin, ce qui reste le secret de Dieu, ces prières vous profiteront à vous et à nombre d'autres âmes..."

Aussitôt après la mort de Mgr Decelles, le chapitre diocésain avait élu Mgr le chanoine Bernard, déjà grand-vicaire, vicaire capitulaire. En attendant de devenir l'évêque du diocèse en décembre suivant, il l'administrait donc pendant la vacance du siège. Le 9 juillet, il communiquait aux Sœurs du Précieux-Sang, ainsi que nous avons dit, la lettre que Mgr Decelles avait préparée, à leur intention, à l'occasion de la mort, hélas! trop prévue, de leur fondatrice. " Je me fais un pieux devoir, écrivait-il lui-même, de vous transmettre, mes Révérendes Sœurs, un message que je trouve sur la table de travail du père qui vient de nous être enlevé.— Monseigneur voyait venir la mort qui allait vous enlever votre vénérable Mère fondatrice. Il savait quelle serait votre douleur. Dans son grand cœur, il avait tenu à pouvoir vous offrir, dès le premier instant, ses consolations.— Il venait donc de préparer cette lettre admirable, se réservant de la signer aussitôt que la mort vous aurait faites orphelines. Hélas ! à ce moment précis qui brisait vos cœurs, le mal dont il souffrait achevait de l'incliner lui-même vers la tombe.— Sa lettre est donc restée sans date et sans signature. Je me garde bien d'y ajouter le moindre trait de plume et je vous l'envoie comme je la trouve.— Il vous sera du reste facile d'y reconnaître son cœur avec toutes ses tendresses, son âme avec cette religion profonde et cette vaillance tout épiscopale qui en faisaient le si remarquable ornement.— Recevez-la donc, mes Sœurs, comme le testament spirituel d'un père très aimant et très aimé. Observez les sages conseils que vous adresse cette voix qui résonne comme un écho de l'éternité.— Les senti-

ments que professait à votre égard notre évêque regretté, et dont vous avez ici un témoignage suprême, je désire vous assurer, mes Sœurs, que vous les trouverez en toute occasion dans l'humble vicaire capitulaire qui présidera pendant la vacance du siège aux destinées du diocèse. — Dans ces sentiments, je partage tous vos deuils, et je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, par toutes les effusions de son sang adorable, de vous consoler, de vous fortifier et de vous éclairer..."

Après le préambule accoutumé des lettres pastorales, le regretté Mgr Decelles avait écrit : " Nos très chères filles,— La douloureuse nouvelle de la mort de votre vénérée Mère vient de nous être annoncée.— Nous ne voulons pas tarder un instant à mêler nos regrets aux vôtres et à vous assurer que, si nous savons apprécier l'étendue de votre sacrifice, nous savons aussi en partager les amertumes.— Vous aviez pourtant bien prié Notre-Seigneur de vous conserver cette Mère que vous aimiez avec tant de filiale tendresse ! Et la prière des cœurs contrits et humiliés a pourtant des garanties divines d'efficacité ! Oui. Mais la divine sagesse, à qui un regard suffit pour embrasser toutes choses avec leur commencement, leur milieu et leur fin, sait mieux que nous ce qui est le plus utile à l'accomplissement de ses desseins. Or, c'est ici la raison d'être de tous les événements. Car le Seigneur a tout fait pour lui-même, dit l'Écriture. Et si tout est à nous, comme parle l'Apôtre, nous-mêmes nous sommes au Christ et le Christ est à Dieu.— Elles ont été entendues vos prières ! Elles ont été agréées vos pénitences ! Les unes et les autres, Dieu les a fait servir à purifier cette âme qu'il conviait à l'éternel repos et aux délices de la cité sainte. Supplications gémissantes et expiations généreuses ont également servi à attirer les bénédictions d'en haut sur les destinées futures de votre institut, que la mort de sa pieuse fondatrice devait bientôt laisser orphelin."

" Ce premier devoir accompli, continuait la lettre de l'évêque défunt, d'autres devoirs s'imposent, que nous voulons vous indi-

quer en vous rappelant un exemple illustre dans l'histoire. Saint Augustin, quand il raconte la mort de sa bienheureuse mère, sainte Monique, nous dit : " En la perdant, je perdais une grande consolation, et je sentais comme déchirée en deux parts cette vie qui s'était formée de sa vie et de la mienne si longtemps confondues ensemble." Toutefois, le grand saint, refoulant ses larmes et renfermant son affliction dans son cœur, voulut chanter avec ses amis un psaume, non de pénitence, mais de joie sainte. C'était celui qui commence par ces mots : " Je chanterai, Seigneur, à la gloire de votre nom, votre justice et votre miséricorde." — N'avez-vous pas vous-mêmes, nos chères filles, à chanter les miséricordes du Seigneur ? Les divines miséricordes ! Vous leur devez la poussée de grâce qui a fait apparaître dans les parterres de l'Église le bel arbre auquel le sang divin a donné son nom et sa vigueur et sa fécondité ! Vous leur devez la regrettée Mère que Dieu honora du soin de cultiver cet arbre béni et qui fut assez heureuse pour le voir grandir et pour en transplanter ensuite les rejetons d'un bout à l'autre de deux immenses pays ! Vous leur devez le zèle que, presque un demi-siècle durant, votre fondatrice consacra à enlacer tous les groupes de sa famille religieuse dans les liens les plus aimables de la plus divine charité et à en éloigner toute autre rivalité que l'émulation dans le sacrifice pour la gloire du Rédempteur et l'amour des âmes rachetées de son sang ! Vous leur devez la sollicitude avec laquelle cette Mère prévoyante s'appliqua à fixer les traditions et les coutumes de son institut ! — Elle voulait mettre ainsi la dernière main à cette œuvre du Précieux-Sang, qu'elle aimait plus qu'elle-même. Elle y résuma toute la sagesse de sa longue expérience. Elle y travailla avec amour. Elle en voulait faire le testament qui porterait à sa famille spirituelle ses dernières paroles et ses dernières pensées. Avant de vous l'adresser, elle avait désiré le soumettre à notre revision... Chantez donc les miséricordes du Seigneur, nos très chères filles, et célébrez aussi sa justice."

" Votre Mère, avait encore écrit Monseigneur, est entrée dans la voie que doit suivre toute chair, comme disent les saintes lettres. Mais, pour emprunter une autre parole de saint Augustin, " tout n'est pas mort en elle et la meilleure partie d'elle-même est encore vivante ". Il vous reste d'elle le souvenir des fortes leçons que vous en avez reçues, l'amour de Jésus crucifié qu'elle a tant voulu vous inculquer, cette vocation éminente de victimes enfin, que vous tenez de Dieu, mais que votre Mère s'est tant efforcée de vous faire aimer et estimer.— Et c'est de cela que vous devez maintenant vivre, nos très chères filles. Longtemps, vous vous êtes plu à demeurer dans le rayonnement de ce prestige qui s'attache à la personne des fondateurs de grandes œuvres. Voici que ce rayonnement a fini par s'effacer. Ils ont tous passé, les uns après les autres, ces personnages auxquels les calculs humains pouvaient attribuer toute la fortune de votre institut. Mgr Raymond, le premier collaborateur de votre fondatrice, est aussi le premier qui soit allé à la récompense. Mgr LaRocque, qui donna la vie canonique à votre institut, a suivi de près son ami dans l'éternité. Puis, ce fut le tour de Mgr Moreau, dont les énergiques dévouements à votre congrégation sont encore dans tous les souvenirs et dont la mémoire demeurera toujours en bénédiction parmi vous. Aujourd'hui, c'est la fondatrice qui s'en va. Le charme dont vous berçait peut-être l'amour d'enfant qu'elle vous inspirait est désormais rompu. Devrez-vous donc aussi vous affliger à la manière des enfants ? Gardez-vous-en, nos très chères filles. Cela ne serait digne ni de votre Mère ni de vous-mêmes. C'est le temps ou jamais de rejeter, comme dit saint Paul, tout ce qui est de l'enfance, de montrer qu'un deuil de famille, même le plus cruel, vous est moins douloureux que l'offense de Dieu et que votre affliction personnelle n'est plus rien quand vous songez à l'éternelle justice irritée par les outrages de la terre... C'est le temps ou jamais de témoigner, par votre ferveur religieuse et

par votre générosité dans l'expiation, que l'œuvre de votre Mère est toujours bien vivante et que, la fondatrice disparue, cette œuvre demeure toujours digne de la même confiance et des mêmes sympathies."

" Au surplus, nos très chères filles, avait terminé le prélat au grand cœur qu'on pleurait en même temps que l'aimante Mère, cette conduite vous rendra plus utiles à l'âme de votre regrettée fondatrice que les plaintes, les larmes et les gémissements, dont saint Augustin ne trouvait pas convenable que les funérailles de la bienheureuse Monique fussent accompagnées. Vous ne savez pas si l'âme de votre Mère est entrée déjà en possession du paradis. Tout ce que vous savez, c'est que cette âme a été de la part de Dieu l'objet de grâces signalées. Mais, vous le savez aussi, plus on a reçu de grâces, plus il est redoutable d'en rendre compte. La charge du commandement impose de lourdes responsabilités et un jugement sévère attend ceux qui gouvernent... Dieu est trois fois saint et rien de souillé n'entrera jamais dans son paradis.— Au lieu donc de vous abandonner à des manifestations de stériles regrets, soyez plus que jamais des filles de prières, de fidélité à vos observances, de ferveur à marcher dans la voie royale de la sainte croix.— Nous nous unissons à vous dès ce moment dans l'accomplissement de ces pieux devoirs, nos très chères filles, et nous vous bénissons de tout cœur par la vertu du sang de Jésus-Christ en priant notre adoré maître de vous donner cette vaillance surnaturelle.— Ainsi, l'âme de votre Mère sera par vous efficacement soulagée, et, selon l'enseignement de l'Esprit-Saint, votre vertu à vous-mêmes puisera dans l'épreuve présente le secret de merveilleux accroissements."

Cette lettre, où le sentiment le plus cordial et le plus pénétrant s'élevait à une si superbe hauteur de vues surnaturelles, et qui leur arrivait, non signée, comme un message d'outre-tombe, cette lettre doublement émouvante, ces pieuses filles, éprouvées double-

ment, l'accueillirent comme une bénédiction, comme une consolation et comme une force. " Notre regretté Monseigneur, écrit l'annaliste, y laisse déborder, de son grand cœur, tout ce qu'il nous portait d'intérêt et tout ce qu'il ressentait de vénération pour celle que nous pleurons." En deux lignes, c'était tout dire.

Le soir même de ce jour, où l'on avait lu en chapitre cette belle lettre posthume, l'on procéda à la mise en cercueil des restes de la tant regrettée Mère. C'était le 9 juillet.

Le lendemain, 10, ce furent les funérailles. M. le chanoine Laflamme, ancien aumônier, présida à la cérémonie de la levée du corps. Mgr Bernard, vicaire capitulaire, chanta le service. Mgr Bruchési occupait son trône d'archevêque et présida à l'absoute. Mgr Duhamel était à une stalle d'honneur. Un nombreux clergé, des représentants de toutes les communautés et une foule compacte remplissaient à la déborder la belle chapelle. Les grandes pompes extérieures ne sont pas admises à des funérailles de religieuses. Tout ce qu'on s'était permis se trouve précisé dans ces courtes lignes de l'annaliste : " Au chœur (des religieuses), le cercueil est déposé à l'endroit accoutumé. Le catafalque est un peu plus élevé qu'à l'ordinaire. Quatre banderoles noires, bordées de jaune, se détachent d'une couronne blanche suspendue au plafond et tombent majestueusement au-dessus du cercueil et jusqu'aux stalles de chaque côté du chœur." Après l'absoute, l'on conduisit les restes mortels de la fondatrice au cimetière de la communauté. Sa fosse avait été creusée le long du mur d'enceinte, à la première place. Au fond de ce trou, toujours si noir et si mystérieux, semble-t-il, les Sœurs avaient fait un lit de fleurs, et, quand le cercueil y fut descendu, on en jeta encore. Pauvres fleurs, on les écrasa bientôt sous les premières pelletées de terre ! Ainsi qu'avait écrit Mgr Decelles, la vénérée fondatrice était " maintenant entrée dans la voie que doit suivre toute chair ". Mgr Bruchési ayant présidé à l'absoute, c'est lui qui devait

signer l'acte de sépulture. Cet acte se lit comme suit: " Ce dixième jour de juillet 1905, nous, archevêque de Montréal, soussigné, avons inhumé dans le cimetière des Révérendes Sœurs du Précieux-Sang, situé sur la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le corps de Aurélie Caouette, en religion Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, fondatrice de l'institut du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe, fille de Joseph Caouette, forgeron, et de Marguerite Olivier, de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, décédée le 6 courant, dans sa soixante-douzième année d'âge et sa quarante-quatrième de vie religieuse. Étaient présents les soussignés..." Suivent de nombreuses signatures de membres du clergé, dont les deux dernières sont celles des archevêques Duhamel et Bruchési.

Les Sœurs venues des maisons-filles pour assister aux funérailles de leur Mère fondatrice repartirent le lendemain, 11 juillet, le jour où se faisaient, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, les obsèques de Mgr Decelles, le jour aussi qui ramenait chaque année l'anniversaire de naissance de la regrettée disparue. " Nous nous disons donc adieu, écrit l'annaliste. Nos Sœurs doivent aller, au poste que la Providence leur a assigné, continuer leur œuvre. Toutefois le souvenir des vertus dont elles nous ont donné le témoignage et l'attachement à l'esprit des fondateurs dont nous sommes toutes animées composent comme un bouquet de fleurs vivantes dont les parfums adoucissent notre grande douleur. Avant le départ de nos Sœurs, notre chère Sœur assistante (Marie-du-Saint-Esprit) remet à chacune un objet qui a appartenu à notre regrettée Mère. Elle veut aussi que chaque maison ait sa petite part de la couronne qui avait orné le front de notre unique Mère sur sa couche funèbre. Étrange et douce coïncidence ! la couronne était formée de treize roses, précisément le nombre de monastères dont notre chère Mère avait fait ou approuvé la fondation..."

Dans la visite officielle qu'il fit au monastère de Saint-Hyacinthe, en sa qualité de vicaire capitulaire, le 18 juillet suivant, Mgr

Bernard, qui devait être bientôt le sixième évêque du diocèse, au cours de l'allocution qu'il prononça, rendit à la fondatrice disparue ce substantiel hommage : " Votre Mère était une âme privilégiée, qui a reçu de grandes grâces, entre autres celle de fonder un institut dans l'Église de Dieu." Puis il ajouta ces très graves paroles que ne méditeront jamais trop ceux à qui la Providence confie ici-bas la lourde charge de commander : " Outre la vénération et la reconnaissance dont vous êtes tenues envers votre Mère fondatrice, vous lui devez aussi le secours de vos prières. Jouit-elle déjà de la vue de Dieu ? Je l'espère, mais vous l'ignorez et je l'ignore. Il faut être bien pur pour entrer au ciel ! N'oubliez pas, en plus, cette parole de l'Esprit-Saint : " Il y aura là-haut un jugement rigoureux pour ceux qui gouvernent." Enfin Mgr le vicaire capitulaire annonça qu'il faudrait élire une nouvelle supérieure. " Vous avez ici, dit-il, des religieuses qui ont vieilli auprès de votre regrettée fondatrice, de bonnes religieuses, qui pourront vous transmettre son esprit et qui sont dignes de gouverner. Que l'Esprit-Saint vous anime ! Ne cherchez dans cette élection que la plus pure gloire de Dieu. C'est une chose très importante que vous avez à faire et qui intéresse non seulement cette maison, mais encore toutes les maisons de l'institut."

Le 16 décembre 1905, Mgr Bernard devait être élu évêque de Saint-Hyacinthe, et, le 15 février 1906, il serait sacré, dans sa cathédrale, par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. L'héritage des LaRocque, des Moreau et des Decelles, on le pressentait, tomberait en de bonnes mains. Les Sœurs du Précieux-Sang, deux fois orphelines, éprouvaient, en écoutant Mgr le vicaire capitulaire, que la Providence veillait toujours sur elles et que l'œuvre de leurs fondateurs et de leur fondatrice serait toujours soutenue par l'autorité. Ce fut pour elles une force et une consolation. L'occasion s'offre ici de rappeler jusqu'où était homme de Dieu celui qui allait bientôt prendre place parmi les princes de l'Église en mon-

tant sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. Deux mois avant sa mort, Mgr Decelles, dans une circulaire à son clergé, en communiquant à ses prêtres que le pape Pie X, dans un *motu proprio* du 21 février 1905, venait de régler que tous les vicaires généraux seraient à l'avenir, aussi longtemps qu'ils demeurent en cette charge, protonotaires apostoliques honoraires, avait révélé un secret qu'il gardait pour lui depuis quatre ans. Le jour même de la mort de Mgr Moreau, 24 mai 1901, sur la demande que ce prélat en avait faite quelques mois auparavant, le Saint-Siège avait nommé M. le grand-vicaire Bernard protonotaire apostolique. " C'est moi, écrivait Mgr Decelles, qui reçut le bref de Rome. Aussitôt, je le communiquai au nouveau prélat. Je lui dis tout le bonheur que j'en éprouvais et j'ajoutai que j'allais publiquement unir à cet hommage de mon regretté prédécesseur celui de mon estime et de mon affection personnelle. Mes désirs se heurtèrent à de telles résistances que je ne crus pas devoir passer outre. Tant de modestie m'a profondément touché et édifié. Mais puisque, en dépit de ses efforts, ce digne prêtre n'a pu se soustraire aux honneurs de la prélature, j'estime que je ne dois plus garder le silence... " Cette modestie, plutôt rare, en dit beaucoup sur le mérite du vénérable évêque actuel de Saint-Hyacinthe. Elle n'est d'ailleurs que la base solide de maintes autres qualités qui le distinguent, comme la fermeté, l'esprit d'autorité et le grand sens chrétien. (14)

Sur la tombe des religieuses, il ne se prononce pas d'oraison funèbre, pas plus qu'on n'entoure leur pauvre cerceuil des pompes et des fastes du siècle. Pour les évêques, il convient qu'il en soit autrement. Placés qu'ils sont au sommet de la hiérarchie, leurs œuvres, pour l'édification de tous, doivent être connues et louées. En faisant l'éloge de Mgr Decelles, le 11 juillet, dans la cathé-

(14) Mgr Bernard est décédé à Saint-Hyacinthe, le 17 juin 1923, au moment où ce livre s'imprimait.— Note de l'auteur.

drale de Saint-Hyacinthe, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, eut ce délicat *memento* à l'adresse de Mère Catherine-Aurélie : " L'évêque défunt ne s'épargnait pas. Hier encore... vous l'avez vu présider deux ordinations et s'asseoir, des heures entières, au chevet d'une vénérable malade, qui avait étonné le monde par la rigueur de ses austérités, et dont la mort a plongé dans le deuil et l'amertume toute une famille religieuse... "

L'éloge de " Mère Caouette ", comme on disait parmi le peuple, était d'ailleurs dans toutes les bouches. Les grands journaux d'information et les revues, pour qui la discrétion ou la retenue serait une sorte de non-sens, publièrent partout cet éloge. Nous nous devons d'en conserver dans ce livre quelques échos plus précis et circonstanciés.

" Un deuil profond plane sur notre monde religieux, disait une dépêche, datée de Saint-Hyacinthe, le 7 juillet, et adressée à la *Patrie* de Montréal. Sœur Caouette, fondatrice du monastère du Précieux-Sang de cette ville, a succombé hier soir à la longue maladie qui la tenait clouée sur un lit de douleurs depuis plusieurs mois. Jusqu'à la dernière minute, elle a conservé sa parfaite connaissance, consolant ses chères filles si affligées de son départ. Malgré les dures souffrances qu'elle a supportées en ces derniers temps, on n'entendit jamais une plainte sortir de ses lèvres... C'est par elle qu'a été fondé, en 1861, le premier des ordres contemplatifs au Canada. Les débuts de cette communauté du Précieux-Sang ont été des plus modestes. C'est dans la maison même du père de la fondatrice que s'établit le premier foyer de cet institut qui s'est développé au point de voir, aujourd'hui, pas moins de douze monastères qui vivent de l'esprit du berceau... " — " A travers le grillage du cloître, disait une autre dépêche, la regrettée défunte avait vraiment l'air d'une sainte sur son lit de parade. Elle était revêtue du costume de sa communauté et avait sur la tête une couronne de roses blanches. On aurait dit qu'elle n'avait

que 40 ans et l'on sait qu'elle était dans sa soixante-treizième année . . . " — " Les funérailles de la Sœur Caouette, ajoutait une dépêche du lendemain (10 juillet), au même journal ont été très imposantes. Saint-Hyacinthe n'a probablement jamais été témoin d'un manifestation plus touchante. C'est dans la chapelle de la communauté, beaucoup trop petite pour contenir la foule qui s'y était portée, que le service funèbre a été chanté par Mgr Bernard, administrateur du diocèse . . . "

Dans la *Samaine religieuse* de Montréal du 24 juillet 1905, celui qui écrit aujourd'hui l'histoire de Mère Catherine-Aurélie eut l'honneur de lui consacrer déjà quelques lignes. Qu'on lui pardonne de se reproduire lui-même, en citant le préambule de ce modeste article, qui remonte à dix-huit ans en arrière, et dont on retrouve quelque souvenir dans les toutes premières lignes de son livre d'aujourd'hui. " Quand on visite en Italie la ville de Bologne, écrivions-nous donc au lendemain de la mort de notre héroïne, on fait volontiers station, dans le couvent qu'elle a fondé, devant les restes mortels, conservés mais noircis, de sainte Catherine de Bologne. Elle est là, assise, depuis près de cinq cents ans, dans une chaise d'honneur. On nous raconte que c'est devant elle que se tiennent les chapitres des religieuses qui suivent sa règle. Les touristes s'étonnent et les chrétiens s'agenouillent. Pour les Bolognais, c'est par excellence la *sainte — la santa.* Parfois, les enfants ignorent son nom de Catherine, et ils la nomment *la santa* tout court. Et c'est un peu beaucoup la même chose à Sienne pour l'autre sainte Catherine, comme aussi sans doute à Alexandrie pour la noble patronne des philosophes chrétiens.— Aurons-nous, nous aussi, au Canada, notre sainte Catherine ? Sans vouloir prévenir les jugements de l'Église, nous croyons pouvoir dire, sur la tombe à peine fermée de Mère Caouette, en religion Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, fondatrice, en 1861, à Saint-Hyacinthe, de l'institut de ce nom, qu'il est permis de l'espérer.—

L'extraordinaire renom de sainteté que Mère Caouette laisse après elle n'autorise personne sans doute, avant que l'Église n'en ait décidé, à lui vouer un culte public. Mais ne permet-il pas de compter que, un jour, dans la ville de Saint-Hyacinthe, nos arrière-neveux parleront de *leur sainte* à eux, comme aujourd'hui les gens de Sienne ou de Bologne ?..."

L'*Ave Maria*, de Notre-Dame, Indiana, dans sa livraison de novembre 1905, nous fit l'honneur de s'inspirer de ce souvenir que nous avions évoqué de notre passage à Bologne, au début d'un fort bel article que cette revue pieuse, de langue anglaise, publia sur la vie et l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie. " La fondatrice du Précieux-Sang, y lisait-on entre autres choses, toutes intéressantes, mais que nos lecteurs connaissent déjà, unissait harmonieusement en elle deux caractères qui se combinent rarement ensemble, outre qu'elle était d'un tempérament qui n'est pas d'ordinaire celui des contemplatives. Elle était, en effet, sereine et joyeuse tout à la fois. Sa plus grande joie était de se perdre en la contemplation de Jésus crucifié, mais elle était éminemment pratique dans tous les détails de la vie de chaque jour. Le ton de ses écrits indique qu'elle vivait absorbée en Dieu jusqu'à rappeler le mysticisme d'une sainte Thérèse, et pourtant elle ne dédaignait ni ne négligeait rien des petites choses qui font la vie en ce monde... Elle avait le zèle d'un apôtre uni à la plus rare discrétion. L'opposition ne l'effrayait pas, car elle était douée d'un indomptable esprit de persévérance. Son âme semblait littéralement rayonner des feux torrentiels de l'amour du Tout-Puissant, de cet amour dont elle illuminait et réchauffait tous ceux qui venaient en contact avec elle. Ingrates et indignes, en vérité, auraient été les filles dont les âmes n'auraient pas répondu ou correspondu à la sainte ardeur d'une telle mère."(15) Rien de

(15) Nous traduisons un peu librement du texte anglais. Voici les passages auxquels nous faisons allusion : " Mother Catherine united in herself two

plus net et de plus juste que ce jugement d'ensemble. L'auteur l'établissait, du reste, en exposant les principales phases de la carrière de Mère Catherine-Aurélie et les raisons profondes de l'œuvre d'adoration et d'expiation qu'elle avait voulu fonder. Aussi se demandait-il respectueusement, à son tour, si elle ne monterait pas un jour sur les autels. Dieu, expliquait-il, a inspiré à son Église de procéder lentement dans les causes de ses saints. Leur vie, pour être judicieusement examinée, doit d'abord subir l'épreuve ou le recul du temps. Néanmoins on peut prédire avec confiance que, l'heure venue, la vie de la sainte fondatrice des Adoratrices du Précieux-Sang, dégagée de toutes les légendes qui l'entourent, ajoutera une nouvelle unité — et peut-être la plus étonnante de toutes celles que nous connaissons — à la liste des saints du continent nord-américain.(16)

Au cours de ce même automne de 1905, le *Rosaire* des Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe publia une série d'articles, dus à la plume du Père Vuillermet, où étaient racontées surtout l'histoire de la vocation et celle des jeunes années de Mère Catherine-Aurélie. Reprenant le mot du Père Chocarne, que nous avons rapporté au chapitre troisième de ce volume, par lequel, à son

---

characters which are rarely combined, besides possessing a temperament which is not usually found among contemplatives souls. Serene they may be, yet they are seldom of a lively disposition. Mother Catherine possessed the virtue of cheerfulness in a degree which amounted to vivacity. Her greatest joy was to lose herself before the crucified image of her God upon the altar, but she was eminently practical in every detail of daily life. While the tone of her writings is that of one absorbed, dissolved in God, reminding one of the mysticism of Saint Teresa, she did not hold herself aloof from the little things which make up the sum of existence in this world... She had the zeal of an apostle united whith the rarest discretion. Opposition never terrified her, she was gifted with an indomitable perseverance. Her soul seemed literally to radiate torrents of love for the Almighty, illumining and inspiring with the same love all those with whom she came in contact. Ungrateful and unworthy indeed would be the daughters whose souls did not respond to the holy ardor of such a mother."

(16) Voici le texte anglais : " God is slow with his saints... Nevertheless, it may be confidently predicted that, at the proper time, detached from the legends already surrounding it, the life of the holy foundress of the Adorers of the Precious Blood will add another — perhaps more wonderful than any that had gone before — to the list of the saints of North America."

passage à Saint-Hyacinthe en 1868, il avait si justement qualifié la Mère Catherine-Aurélie *une vraie amie du bon Dieu*, le Père Vuillermet écrivit, sous ce titre général, cinq petits chapitres, dont les rubriques ou titres parlent d'eux-mêmes : *une âme de jeune fille — la tertiaire dominicaine — le calvaire — les voies de Dieu — la fondation de l'institut du Précieux-Sang.*

Nous n'en finirions pas, au reste, si nous entreprenions de tout citer ce qui s'est écrit, au lendemain de sa mort et depuis, sur la vie et l'œuvre de la tant regrettée Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang. De bien belles pages, par exemple, sont restées en manuscrit, que nous nous félicitons d'avoir eu sous les yeux pour mener à terme notre propre travail. De telle sorte que, pour tout résumer d'un mot, si la Mère fondatrice, comme disent toujours ses filles, n'a pas eu d'oraison funèbre prononcée sur sa tombe le 10 juillet 1905, parce que la discrétion due à la modestie religieuse ne le permettait pas, les témoignages rendus à ses hautes vertus, à la féconde initiative et à la sainteté de sa vie n'ont pourtant pas fait défaut.

Le plus bel hommage, croyons-nous, dont sa mémoire ait été honorée dans une circonstance publique et solennelle, c'est celui que Mgr Brunault, évêque de Nicolet, lui a décerné six ans après sa mort, aux fêtes du cinquantenaire de son institut, à Saint-Hyacinthe, le 14 septembre 1911. C'est par l'analyse succincte de ce beau discours épiscopal que nous allons terminer ce chapitre consacré à la mort, aux funérailles et aux éloges posthumes de notre héroïne.

C'était le jour même du cinquantenaire. Mgr Bernard officiait pontificalement dans la belle chapelle. Mgr Brunault prêchait. Exposant comme thèse générale que la vierge contemplative, vraie sœur de Marie de Béthanie, choisit à son exemple la meilleure part, l'éloquent prélat parla surtout de la fondatrice. " Quand Dieu prépare une de ses créatures pour quelque mission extra-

ordinaire, disait-il, il lui donne les aptitudes naturelles qui a disposent à cette distinction. En lisant les lettres de jeune fille de votre Mère fondatrice, mes Sœurs, de cette jeune mystique qui n'avait jamais rien lu de mystique, le profane même ne peut pas ne pas savourer le parfum de grâce et de poésie printanière qui s'en exhale... En vain, au sortir du couvent, la vie commune, où il fait bon vivre pour un grand nombre d'âmes assez bien faites, lui est offerte... L'air, l'espace, la liberté, les chants et les rires du monde ne l'attirent pas... Elle songe à la retraite où elle a connu d'autres fêtes de l'âme... La jeune mystique que le ciel vous destinait pour être votre Mère avait un cœur proportionné à son esprit... Chez elle, comme chez les saints, la vue claire de ses propres inperfections, la sensation délicate du péril moral, l'aptitude à éclairer d'idéal divin les parties saines de son âme, la bonté en un mot, c'était de l'intelligence autant que du cœur et c'était du caractère. Elle tendait au sacrifice, elle savait vouloir Mais ce n'était pas pour elle seule que Dieu avait ainsi préparé son âme. " Je voudrais être d'aimant, disait-elle, pour attirer tous les cœurs et les donner à Jésus-Christ ! " Et l'évêque de Nicolet montra superbement qu'en effet la fondatrice du Précieux-Sang avait eu la vertu de l'aimant. " Dieu a aimé notre patrie, disait-il encore. A côté de nos apôtres, il a suscité nombre de saintes femmes qui ont fait surgir nos hôpitaux, où le malheur se console, et nos couvents, où l'enfance se forme à la vertu et au devoir. Il nous fallait en plus d'autres Moïses sur les hauteurs inaccessibles à la foule des âmes en prière. L'humble Aurélie entendit l'appel divin... Dans l'Église grandissait alors une dévotion destinée à réveiller le zèle des âmes attiédies, celle du Précieux Sang... Sagement dirigée, après bien des recherches et des prières, elle s'y donna. Ce ne fut pas sans oppositions et sans larmes... Je ne crois pas qu'un seul saint passe sur la terre sans frapper de stupeur ses contemporains... La croix a été un scandale aux

Juifs et une folie aux Grecs... Elle sera toujours déconcertante aux yeux du monde... La prudence de l'Église mit aussi des obstacles sur le chemin de votre Mère... Des hommes de Dieu heureusement se sont trouvés qui, dans la réserve et la prière, ont étudié ses voies... Nous ne saurions trop rappeler, en ce jour des noces d'or, que ce qui amena Mgr LaRocque à décider la fondation de votre institut il y a cinquante ans, ce fut l'humilité et ce fut l'obéissance de votre fondatrice elle-même... L'Église a depuis, mes Sœurs, rendu hommage à l'opportunité de cette fondation, à l'excellence de cette œuvre. Il me semble que, en recevant, au mois de novembre 1896, les lettres de Rome qui approuvaient définitivement son institut après trente-cinq années seulement d'existence, Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang dut entendre avec un bonheur indicible le divin maître murmurer tout bas à son oreille la parole qui avait fait autrefois tressaillir le cœur de Marie de Béthanie : " Vous avez choisi la meilleure part "... J'ai cru répondre à vos pieux désirs en ne parlant que d'elle en ce cinquantenaire. Exposer l'histoire de cette grande âme, c'était d'ailleurs raconter l'histoire de chacune de ses filles..."

Ce beau discours, que notre cadre nous a contraint de condenser, si digne et si élevé, mais si simple aussi et si naturel, Mgr l'évêque de Nicolet le termina par une vibrante apostrophe, que la sainte fondatrice eut entendue sûrement avec une joie profonde. Nous ne saurions nous-même trouver pour clore ce chapitre de plus justes et de plus nobles paroles : " Au moment où les disciples avaient fui, l'Évangile nous précise, mes Sœurs, qu'un groupe de saintes femmes se tenaient aux pieds de la croix avec la mère de douleurs et l'apôtre bien-aimé. Pendant que le sang de Jésus rougissait la terre, elles répandaient des larmes... Du haut de son gibet, plus cruellement percé au cœur par l'ingratitude des hommes que dans ses membres par leurs clous meurtrissants, il abaissa son regard mourant sur ces nobles âmes fidèles et compatissantes jusqu'au

bout. Sans doute qu'il aperçut dans le lointain des âges votre blanche suite de vierges recueillant tous les jours les gouttes de son sang précieux... Vous étiez là, dans la pensée de l'auguste victime, ô pieuses femmes, avec toutes celles qui vous ont précédées... Et voilà pourquoi, tant de fois, nous avons vu, par votre intercession, la colère de Dieu se détourner des pécheurs. Devant l'éternel s'était dressée la figure pâle du grand crucifié souriant à votre prière ! Jésus, une fois de plus, criait à son Père : " Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font."

L'oraison funèbre qui n'avait pas pu être faite, le 10 juillet 1905, devant la tombe de la vénérée fondatrice, venait de l'être, par un évêque, dans l'apothéose des noces d'or de son institut, le 14 septembre 1911.

CHAPITRE XIV

Choses extraordinaires et merveilleuses dans la vie et surtout dans la jeunesse de Mère Catherine-Aurélie

SOMMAIRE.— Tout un côté de la vie de l'héroïne jusqu'ici laissé dans l'ombre.— Soumission aux jugements de l'Église.— Pie XI à la béatification de Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.— Ce qui arriva surtout au temps de la jeunesse d'Aurélie et même après.— Témoignage de M. l'abbé Raymond.— Les vertus d'Aurélie — Les faits merveilleux extérieurs.— L'opportunité de la fondation en 1861. — La conclusion de M. Raymond s'appuie sur les faits merveilleux— Le mémoire d'outre-tombe de Mgr LaRocque.— La jeunesse de Catherine-Aurélie fut vertueuse.— Sa vie jusqu'à l'époque de la fondation fut pleine de faits merveilleux.— Conclusion solennelle du mémoire.— Témoignage de Mgr Gravel en 1902.— L'institut fut voulu de Dieu.— Les circonstances de la fondation.— L'incrédulité de Mgr Gravel confondue par Mgr Joseph.— Les " merveilles " sont la preuve de Dieu.— Autres témoignages.— Des choses extraordinaires depuis la fondation.— Phénomène de la petite croix sur la main.— Une apparition.— Témoignage d'une religieuse : ce qu'était vraiment la fondatrice.— Un portrait des plus fidèles.— A la mort de Mgr Joseph.— Tout est concluant.— Explication des faits merveilleux donnée par Mgr LaRocque lui-même.— Guérisons et conversions.—Prière pour la béatification autorisée en 1920.— Une belle page de Laure Conan.

Il y a tout un côté de la vie de Mère Catherine-Aurélie que nous avons jusqu'ici à peu près complètement, et volontairement, laissé dans l'ombre, et c'est celui des choses extraordinaires et merveilleuses que des témoins nombreux, parmi lesquels plusieurs étaient des mieux placés pour bien voir et des plus qualifiés pour se prononcer avec autorité, ont racontées d'elle, et qui se seraient produites surtout au temps de sa jeunesse. Nous confessons en toute sincérité que ce n'est pas sans une sérieuse crainte révérentielle et sans un sentiment profond de notre incompétence et de notre indignité à traiter pareil sujet, que nous

entreprenons d'en parler plus au long dans ce dernier chapitre, qui va constituer comme un regard d'ensemble jeté, de ce point de vue, sur toute la vie de notre héroïne. Nous le devons pourtant, car l'histoire a ses droits et ce serait les méconnaître singulièrement que d'ignorer, dans celle de la fondatrice du Précieux-Sang, ce qui en a été sans doute la force secrète, si étonnamment féconde, nous l'avons vu, ce qui en est et en restera toujours le plus bel ornement. Nous nous faisons confiance d'ailleurs, parce que nous savons que, à l'heure où nous écrivons, beaucoup de prières sont répandues dans les monastères du Précieux-Sang qui veulent venir en aide à notre modeste plume, et parce que, aussi, coïncidence heureuse, nous commençons d'écrire ce chapitre, en ce 29 avril 1923, la veille de la fête de sainte Catherine de Sienne et le jour même où le pape Pie XI procède à Rome à la béatification de Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, l'admirable petite carmélite de Lisieux.

Nous n'avons certes pas qualité pour affirmer que les vertus que nous avons vu briller chez Mère Catherine-Aurélie, et dont nous allons parler encore, ont été par elle pratiquées à un degré héroïque, ni, encore moins, pour proclamer miraculeuses les choses extraordinaires et merveilleuses dont il va être question dans les pages qui suivent. D'avance nous nous soumettons à tous les jugements de l'Église. Mais, les yeux fixés sur ces beaux modèles de vie sainte et pure que furent, en des temps différents, sainte Catherine et la bienheureuse petite Thérèse, nous protestons que nous croyons au surnaturel et à la vertu de Dieu, qui peut, quand il le veut, intervenir, exceptionnellement, dans le monde et soutenir le bras de ses serviteurs et de ses servantes. " L'opulente vertu de Dieu, disait Notre Saint-Père Pie XI, dans le discours qu'il prononçait le 23 février dernier au sujet de la bienheureuse Thérèse, et la richesse infinie de l'artiste divin se manifestent à nous dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre naturel. On dirait même que la connaissance de l'ordre naturel est pour nous

comme une initiation et une introduction à l'intelligence, bien autrement précieuse, de l'ordre surnaturel. Le même Dieu qui lance dans l'espace, réglées avec une harmonie merveilleuse, les masses imposantes des mondes, taille aussi, dans le secret de la roche, les facettes des cristaux qui ne disent pas moins éloquemment la perfection de sa sagesse. La même main, qui suscite les géants de la vie sur la terre et dans les océans, forme aussi les invisibles organismes des infiniments petits. Il en est ainsi dans l'ordre surnaturel. Pour nous en tenir aux derniers centenaires, le même Dieu qui suscita ces géants de la sainteté et de l'apostolat que furent saint Ignace et saint François-Xavier... se révèle en ce moment à nous comme celui qui, avec un amour infini, a formé dans le secret, telle une miniature exquisement fine de sainteté parfaite, cette toute humble, toute petite et virginale enfant..."

C'est volontairement, avons-nous dit, que nous avons à peu près complètement laissé dans l'ombre cet extraordinaire et ce merveilleux dont la vie de Mère Catherine-Aurélie a été en fait remplie. Il nous semblait, en effet, que, une fois ses œuvres connues, le lecteur serait mieux préparé à pénétrer dans le sanctuaire de l'âme de notre héroïne. Nous étions en plus convaincu que nous nous en expliquerions mieux nous-même dans une étude spéciale. C'est principalement à l'époque de sa jeunesse, avant la fondation de son institut, de 1850 à 1861, que ces faits se produisirent, qui devaient en somme lui faire connaître sa voie en même temps qu'ils l'y prépareraient, par la formation en elle, comme sous l'action immédiate de Dieu, des plus solides vertus. Mais nous verrons que, le reste de sa vie, s'ils furent moins fréquents, moins apparents aux yeux des gens, ces faits merveilleux se produisirent encore, et jusque dans sa dernière maladie. Nous ne prétendons pas à les juger, ni même à les commenter beaucoup. Nous croyons qu'il est davantage dans notre rôle d'historien de les raconter

tout simplement, en évoquant les affirmations des principaux témoins qui les constatent et s'en portent garants.

Le premier de ces témoins, l'un des plus vénérables et des plus qualifiés assurément, que nous voulons assigner, c'est Mgr Raymond. Le 20 mars 1860, Catherine-Aurélie avait eu une vision, dont nous avons parlé en son temps. Elle avait vu Jésus couvert de plaies, qui lui demandait de lui ouvrir son cœur. C'était avant la mort de Mgr Prince (5 mai 1860). Devant les hésitations de son successeur Mgr LaRocque, M. Raymond écrivit un mémoire, ainsi que nous l'avons relaté au début du chapitre IV, qu'il intitula *Motifs pour l'établissement de l'institution en l'honneur du Précieux Sang.* En première ligne, après avoir raconté cette apparition, dont, sur son ordre, sa pénitente lui avait fait le récit, il écrivait : " Si cette vision vient de Dieu, la communauté des vierges du Précieux-Sang doit être établie," et, minutieusement, il en exposait les raisons ou les motifs. Des sept motifs que le docte et pieux confesseur d'Aurélie énumère, nous retenons le quatrième, le sixième et le septième. Les citations sont longues, car M. Raymond ne savait guère être court.Mais on va voir quel jour elles projettent sur les vertus de la future fondatrice, sur les faits merveilleux de sa vie et sur l'opportunité de l'œuvre que M. Raymond voudrait lui voir établir.

Les vertus d'Aurélie (quatrième motif) : (17) " A raison des vertus de la personne. Sa piété, son oraison continuelle, son extrême horreur du péché, manifestée de la manière la plus sensible. Le temps prolongé à l'église, malgré de vives douleurs, etc. Sa charité envers le prochain qui lui fait rendre tous les services possibles. Son extrême douceur qui la rend chère à tous ceux qui sont en rapport particulier avec elle. Son humilité : elle n'a

(17) Nous reproduisons tel quel le texte de M. Raymond. Il semble que ce sont des notes jetées hâtivement sur le papier, dont il se proposait peut-être de faire une rédaction définitive qui eût été plus achevée.

jamais dit un mot de ces faveurs, elle a toujours reçu en s'humiliant les reproches qu'on a pu lui faire, elle a fui constamment ce qui pouvait la mettre en évidence. Son obéissance, soumise aux plus fortes épreuves . . . d'ailleurs le vœu spontané d'obéissance qu'elle a fait prouve de la manière la plus claire et sa vertu et sa sincérité, une hypocrite se serait bien gardé de s'imposer de telles entraves. Sa patience portée jusqu'à l'héroïsme dans les maladies si cruelles qu'elle souffre depuis dix ans ; elle n'a jamais demandé de cesser de souffrir et n'a jamais réclamé les soins du médecin. Sa mortification, égale à celle des saints, pour le jeûne, l'abstinence, les veilles, les macérations extraordinaires, dont plusieurs ont pu être constatées ; chez elle, elle s'est livrée continuellement au travail le plus pénible. Ses souffrances multipliées, continuelles, très aiguës, variées. Ses épreuves morales, désolations, troubles, depuis plusieurs années, sont un signe de l'opération divine à son égard. On lui a fait des reproches, elle a été l'objet de critiques acerbes. Tout cela devait être nécessairement. Si tout le monde n'eût eu que de l'admiration pour elle, si elle n'avait pas eu l'épreuve de la contradiction, ce serait un mauvais signe. La plus grande partie des faits qu'on a cités (contre elle) n'ont jamais été constatés, ou ils ont été très facilement expliqués. Après tout, les fautes reprochées sont peu nombreuses et légères en elles-mêmes. Elles se bornent à quelques indiscrétions de parole, la plupart explicables par la naïveté du caractère de la personne. Ces fautes seraient-elles réelles, elles ne sont point incompatibles avec un mérite suffisant pour avoir des visions, révélations, etc. La personne n'est pas impeccable, elle peut se corriger de ce qui serait encore un peu imparfait chez elle. Elle a su tout ce qui se disait contre elle et elle en a été profondément humiliée par son évêque et son directeur. Dieu a pu permettre certaines fautes apparentes pour qu'elle fût humiliée. Mgr Prince, après avoir entendu les accusations et après avoir interrogé la personne sur les faits, est demeuré

convaincu de sa vertu et de sa vocation. Il est à remarquer que les préjugés qui existent contre elle ont été créés par des personnes qui ne la connaissent pas par des rapports immédiats avec elle, qui ont un parti-pris de combattre tout ce qui est dit en sa faveur, qui la dénigrent auprès de tous avec un grand manque de charité et dont l'ensemble des procédés à son égard est loin de montrer le zèle pour la gloire de Dieu comme pur motif de leur opposition. Elle est au contraire bien vue des personnes pieuses ; généralement tous ceux qui sont en rapport avec elle en sont édifiés ; elle a un renom de sainteté dans tout le pays. Au reste, Aurélie a été tellement examinée depuis dix ans que s'il y avait en elle quelque chose de gravement coupable, cela aurait été connu. Ses écrits, si nombreux, sont admirables par l'expression des plus pieux sentiments et quelquefois la forme (en) paraît inspirée ; ils excitent l'admiration et portent la piété dans les cœurs ; rendant compte d'opérations surnaturelles, ils ne renferment rien d'erroné et s'accordent avec le langage des saints, quoiqu'elle n'ait jamais rien lu de mystique."

Personne, répétons-le, ne connaissait mieux Aurélie, à cette époque, que M. Raymond. Il a noté ailleurs qu'il avait éloigné d'elle tous les livres traitant de mystique. Il écrivait le mémoire que nous reproduisons pour son évêque. Son caractère et sa vertu personnelle si éminente ne permettent pas de douter le moindrement de sa sincérité.Or, l'on vient de voir quel témoignage il rend aux vertus de sa pénitente. Bientôt, après avoir fait remarquer (c'est son cinquième motif) qu'Aurélie a été favorisée de plusieurs autres visions semblables à celle du 20 mars 1860, il en vient à parler, longuement toujours, des " faits merveilleux ". Ne perdons pas de vue qui parle, ni à qui il parle.

Les faits merveilleux (sixième motif) : " A raison des faits merveilleux extérieurs bien constatés. Ses forces pour un travail pénible et ses sorties dans les saisons les plus rigoureuses, malgré

ses souffrances habituelles, son abstinence et ses veilles ; des guérisons instantanées par suite d'une prière ou d'un acte d'obéissance ; des translations à l'église prouvées par diverses circonstances ; l'immobilité et impassibilité dans les extases ; le sang coulant tous les vendredis de sa tête, de ses mains, de ses pieds, et, presque tous les jours, de son cœur ; l'odeur suave s'exhalant tout à coup de sa bouche ; le feu de sa poitrine embrasant les objets ; le changement de couleur de ses vêtements ; et surtout, l'obéissance immédiate à des commandements purements intérieurs... Plusieurs de ces effets ont eu lieu après la prière de l'évêque ou du directeur. Ces merveilles se produisent le plus souvent après la communion et dans les jours consacrés à la passion (de Jésus) ou à la sainte Vierge... Évidemment, il y a là du surnaturel. Cela doit venir de Dieu ou du démon. Sans doute, le démon trompe assez souvent (les hommes), mais jamais si longtemps, d'une manière si suivie ; lorsqu'on suit de près les choses, on reconnait facilement l'intervention diabolique ; les docteurs mystiques, et spécialement sainte Thérèse, ne reconnaissent pas au démon le pouvoir de produire une illusion si constante et si semblable à la vérité. D'ailleurs, ce ne serait pas elle seule qui serait dans l'illusion. Ce serait tous ceux qui ont été témoins des faits merveilleux extérieurs, entre autres plusieurs évêques, tous ceux qui ont cherché à connaître la vérité pour la plus grande gloire de Dieu... Ils ont demandé d'être éclairés, ils ont prié beaucoup, et les merveilles se sont produites à leurs yeux, quelquefois après une prière toute spéciale. Pourquoi seraient-ils, eux aussi, ainsi trompés par le démon ? Ces phénomènes n'étaient-ils pas la preuve que Dieu donnait aux évêques de la réalité des visions, le signe de l'opération divine, une déclaration du ciel que l'on pouvait croire aux révélations de la personne ? Au reste, les évêques se sont formellement prononcés en sa faveur. Mgr Prince, déjà convaincu par la guérison miraculeuse de la fête de la Conception, a été déterminé par la vision

de la fête du Précieux-Sang (c'était celle du 20 mars 1860) à établir l'institut en question. Il y avait reconnu une manifestation de la volonté divine. Il avait pris connaissance de toutes les accusations portées contre la personne et il n'a pas cru devoir en tenir compte."

Par l'exposé de ce motif, l'on voit qu'Aurélie était discutée sans doute. Mais, du même coup, quel témoignage précis et catégorique rend M. Raymond à la réalité ou à la vérité des faits merveilleux dont on parlait tant ! Nous dirons tantôt, plus clairement encore, en quoi ils consistaient. Nous croyons devoir reproduire avant, dans son texte toujours, l'exposé du septième et dernier motif que faisait M. Raymond à Mgr LaRocque sur l'opportunité de la fondation alors projetée de l'institut du Précieux-Sang. Le témoignage, on le verra, rendu aux faits merveilleux, dont nous traitons spécialement ici, se précise et se fortifie encore.

L'opportunité de la fondation (septième motif) : " La dévotion principale de l'Église à cette époque est la dévotion au Précieux Sang et à Marie Immaculée. La communauté serait en parfaite harmonie avec les vœux de l'Église. L'oubli de Dieu et l'impureté sont les vices dominants du siècle. La communauté a pour but de faire réparation. On sent, dans le pays, le besoin d'une communauté contemplative et réparatrice. La nouvelle de l'institution projetée a été accueillie par le public avec intérêt, et de toute part on demande si elle va s'établir bientôt. L'opposition est locale et due à des causes faciles à connaître. Une telle œuvre, de soi si utile, devait nécessairement rencontrer des obstacles sur le lieu même. C'est le sort de toutes les institutions de ce genre. Toutes les communautés de ce pays ont été fondées par suite de révélations. Il en devait être ainsi de celle qui est projetée. La confrérie du Précieux-Sang, qui compte plusieurs milliers de membres, qui a une si grande vogue dans le pays, la dévotion du sang divin en général, si répandue partout, n'est-ce pas une préparation ménagée par la Providence à la communauté future ? D'ailleurs, à qui est due la

propagation de cette dévotion qui embaume toutes les communautés, ramène partout le culte de la passion (de Jésus) ? A Aurélie, le fait est incontestable. Eh ! c'est là la preuve de sa mission... La robe blanche donnée à la fête de la Conception, la robe rouge, le jour de la fête du Précieux Sang (allusions à deux visions précédentes), n'indiquent-elles pas la couleur des vêtements des futures religieuses ? Avec la vocation d'Aurélie coïncident d'autres vocations à la vie contemplative et même à la communauté projetée. On entrevoit des sujets que Dieu prépare..."

Ainsi donc, le sage M. Raymond, en pressant Mgr LaRocque de se décider à faire la fondation, qui eut lieu effectivement le 14 septembre 1861, s'appuyait pour une bonne part sur la réalité de ces faits merveilleux, au sujet desquels, en historien sincère, nous avons tenu à nous expliquer dans ce chapitre. Cela nous paraît d'une grande importance. Voici d'ailleurs quelle conclusion il tirait des motifs (sept dont nous donnons les trois principaux) qu'il avait alignés. Elle n'est pas brève, cette conclusion, elle non plus. Mais elle est trop pleine de sens pour que nous ne la rapportions pas en son entier.

" Tout cet ensemble de faits, concluait le pieux directeur, cette suite de merveilles, (avec) la diffusion de la dévotion au Précieux Sang, tout cela forme un tout bien coordonné, indiquant clairement la volonté de Dieu. On peut sans doute demander quelque signe nouveau. Mais, si on n'en obtenait pas, ne peut-on pas trouver qu'il y en a de suffisants ? Dieu n'aurait-il pas permis que les évêques appelés aient vu de leurs yeux les plus merveilleux phénomènes pour les déterminer à agir quand il serait temps ? Un éclatant miracle doit-il être exigé ? Après tout, quel signe plus frappant que ce vêtement blanc qui apparaît depuis si longtemps ? Ne plus croire à la réalité de la révélation après tout ce qui s'est passé, c'est croire à une intervention du démon, se jouant habituellement du sang de Jésus, de la pureté de Marie, de tout

ce qu'il y a de plus sacré, malgré toutes les prières de ceux qui avaient droit de demander sur ce sujet la claire manifestation de la volonté de Dieu. Eh ! bien, c'est impossible de se laisser aller à cette appréhension, lorsqu'on médite sur la confiance que l'on doit avoir au sang de Jésus et à la bonté de Marie. Le sang de Jésus met en fuite le démon, il ne lui est pas donné comme instrument pour tromper les pontifes de Dieu ne cherchant à connaître la vérité que pour sa plus grande gloire. Ne rien faire serait s'exposer à priver Dieu d'un hommage qu'il demande, arrêter une source de grâces abondantes pour le diocèse et pour le pays en général, enlever une digue au torrent du vice impur, retarder la sanctification d'âmes appelées à une grande perfection. Attendre c'est s'exposer à perdre des vocations qui se présentent. Tous demandent une décision. C'est le moment de la donner. Il peut se présenter quelques objections. Dans notre condition humaine, quelque obscurité se mêle toujours aux clartés les plus vives. Mais, disait à cette occasion même l'évêque de Montréal (Mgr Bourget), il faut avoir confiance en Dieu, vouloir sa gloire et agir avec courage. Les contradictions sont une raison contre et non pour. Il faut nécessairement une certaine lutte. Au reste, une décision formelle ferait disparaître probablement les plus grandes difficultés. Quant aux obstacles matériels, il n'y a pour une décision à prendre en elle-même nullement à en tenir compte. Si Dieu veut l'œuvre, rien d'essentiel ne lui manquera. Sainte Thérèse disait que, quand il s'agit d'une fondation, il faut examiner uniquement si Dieu la veut, sans faire attention aux moyens matériels d'exécution, et, quand la volonté de Dieu semble manifeste, se mettre à l'œuvre avec une entière confiance en la Providence..."

Ces faits merveilleux sur lesquels s'appuyait M. Raymond, ils étaient de diverses sortes. Nous avons vu, aux chapitres III et IV, qu'Aurélie avait des ravissements et des extases. Elle en rendait compte à son directeur, et à lui seul, par obéissance.

Elle disait que son imagination pouvait la tromper, qu'elle craignait de se faire illusion. Mais elle croyait avoir vu Notre-Seigneur, la sainte Vierge, saint Dominique. Son abstinence de nourriture, sa privation de sommeil étaient pour le moins extraordinaires. Des parfums singuliers s'exhalaient de sa personne, de sa bouche surtout, le plus souvent après ses communions. A ce moment de sa communion, parfois la sainte hostie paraissait s'échapper de la main du prêtre pour aller d'elle-même se placer sur sa langue, ou bien, plus souvent, et c'est là un phénomène que des centaines de gens ont vu, cette hostie sainte, approchée de ses lèvres, disparaissait aussitôt, tandis que sa bouche se remplissait d'un sang vermeil. Aux yeux de nombre de personnes, son vêtement tout noir paraissait tantôt blanc, tantôt rouge. Elle se trouvait soudain transportée de sa chambre de la maison paternelle dans l'église du Rosaire, à un demi-mille. Qu'on le remarque bien, nous ne jugeons pas, nous n'apprécions pas. Nous racontons simplement ce qui s'est dit, ce qui s'est écrit. Nous pourrions citer de nombreux témoignages. Contentons-nous de deux, qui ont sûrement une force probante particulière.

Le fondateur de l'institut du Précieux-Sang, Mgr Joseph LaRocque, est mort le 18 novembre 1887. Dès le 15 septembre 1884, il avait écrit, dans un mémoire d'outre-tombe, un récit vraiment impressionnant de tous ces faits extraordinaires et merveilleux. Il l'avait ensuite remis ou adressé à Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Celui-ci, à la mort de Mgr Joseph, avait placé ce document dans une enveloppe, scellée de son sceau à cinq endroits différents, sur laquelle il avait écrit de sa main : " Pour être remis, sans être ouvert, après la mort du soussigné, à la révérende Mère du Saint-Cœur-de-Marie, supérieure du monastère du Précieux-Sang à Ottawa, ou, si elle était défunte, à la révérende Mère Euphrasie-de-Saint-Joseph, supérieure du monastère du Précieux-Sang à Toronto.— Ottawa, 24 novembre 1887,

J.-Thomas, archevêque d'Ottawa." Nous avons tenu dans nos mains, en février 1923, ce document précieux et vénérable. Nous l'avons lu et relu avec une émotion particulière. Il y a là tout ensemble une solennité et un accent de sincérité qui ne peuvent pas ne pas émouvoir, persuader et convaincre. Ce document, en voici la teneur.

" Mes mémoires d'outre-tombe sur la Mère co-fondatrice de l'institut du Précieux-Sang.— Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, ainsi-soit-il. Le jour quinzième de septembre 1884, octave de la nativité de la très sainte Vierge Marie, et le lendemain du vingt-troisième anniversaire de la fondation de l'institut du Précieux-Sang, l'œil fixé sur Dieu qui me jugera bientôt peut-être sur le présent écrit, je consigne ici quelques-uns des principaux faits par lesquels le Seigneur, comme je le crois dans toute la sincérité de mon âme, a bien voulu signaler à mon attention mademoiselle Aurélie Caouette et (nous) donner, à M. l'abbé Raymond et à moi, pleine confiance qu'il appelait cette âme privilégiée à fonder, avec notre commun concours, une " communauté contemplative destinée à adorer tout spécialement le très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ". Qu'on remarque bien la solennité de ce préambule et que l'on n'oublie pas que c'est un évêque, un saint évêque, le fondateur même de l'institut, qui parle, et qui parle de la co-fondatrice. De toute évidence, son témoignage, en de telles circonstances, en face des jugements de Dieu qu'il évoque, a une valeur et une portée exceptionnelles. Or, ce témoignage dit deux choses : 1° que la jeunesse de Catherine-Aurélie a été vraiment celle d'une jeune fille vertueuse; 2° que sa vie jusqu'à l'heure de la fondation a été pleine de faits extraordinaires et merveilleux. Nous le reproduisons en son entier dans les deux pragraphes qui suivent.

" Dans ce mémoire, je consigne d'abord les faits dont la connaissance m'est parvenue par les témoignages irrécusables de

plusieurs personnes de haute et respectable autorité : les maîtresses qui ont présidé à l'instruction de mademoiselle Caouette et son directeur, M. l'abbé Raymond, aujourd'hui Mgr Raymond, vicaire général et prélat romain. D'après ces témoignages, entre autres (choses), mademoiselle Aurélie Caouette s'est distinguée dès sa première jeunesse, au couvent de la Congrégation (Notre-Dame) de Saint-Hyacinthe et au sein de sa famille, par les plus belles vertus de son âge : docilité, respect profond, tendre affection pour ses chers parents, pureté et innocence de vie remarquables, insigne dévotion envers le saint Sacrement manifestée par de fréquentes communions, qu'accompagnait souvent la douce effusion de ses larmes et dont les tout célestes effets rayonnaient sur sa virginale figure.— Elle parlait avec charme de la sainte Eucharistie, et, toute jeune encore, elle exprimait dans des écrits simples, mais en même temps empreints d'onction, des sentiments qui faisaient comprendre combien la communion enivrait son âme de pures et délectables jouissances.— Sortie du couvent, elle alla progressant dans une haute piété et innocence de vie au sein de sa famille, dont elle fit toujours l'édification et la joie et de la part de laquelle elle fut même l'objet d'un attachement auquel l'admiration se mêlait à la plus vive tendresse. Adonnée à des exercices spirituels qu'elle prolongeait même la nuit, elle s'acquittait néanmoins, avec une rare activité et une religieuse humilité, des nombreux travaux qu'exigeait d'elle le service domestique de sa famille, prenant pour sa part ce qu'il y avait de plus bas et de plus pénible dans le travail.— Plusieurs années avant la fondation de l'institut du Précieux-Sang, elle renonça à la satisfaction en général si chère à une jeune fille de faire usage de belles toilettes comme ses parents étaient en mesure et désireux de lui en voir porter. On la vit, dans ce laps de temps, paraître en public coiffée avec simplicité et sans conformité aucune aux modes en usage. Tout son vêtement consistait en une robe noire, d'étoffe fort

commune, descendant de la tête aux pieds, avec une collerette de même étoffe, qui la recouvrait depuis la partie supérieure du cou jusqu'au bas de la poitrine. Un long manteau de même couleur recouvrait le cou et descendait de dessous le menton au-dessus des pieds. Ce genre d'habillement offrait un contraste frappant avec les habits en usage dans le monde et maintenait humblement celle qui le portait dans l'entière abstention de tout semblant de modes mondaines. Sous ce simple costume, mademoiselle Caouette allait tous les jours à l'église, soit pour communier, soit pour y faire malgré le grand froid de l'hiver des visites très prolongées au saint Sacrement et à l'Immaculée Vierge. Le saint tabernacle et la blanche statue de Marie sans tache la tenaient comme ravie durant des heures.— A cette époque, son horreur à la simple pensée ou image du péché faisait prendre à son visage une expression où se peignaient la haine et la répulsion de son âme. Ses traits se crispaient sensiblement aussi à la contemplation du crucifix, parce qu'il lui rappelait les amoureuses souffrances de Notre-Seigneur durant le supplice du calvaire... J'ajouterai un mot de ce qui a été rapporté de ses jeûnes excessifs et prolongés. La réalité des rapports sur ce point me paraît incontestable au point que c'est ma ferme conviction que ces jeûnes ont longtemps et souvent dépassé les forces ordinaires de la nature."

" Je passe maintenant à dire et à attester ce que j'ai vu de mes yeux.— Pluieurs années avant la fondation de l'institut du Précieux-Sang, d'étranges et mystérieuses manifestations commencèrent à paraître ostensiblement aux sens et avec une évidence croissante.— Ainsi, un petit crucifix, qu'elle portait habituellement fixé à sa ceinture, s'échauffait très souvent à un si haut degré, lorsqu'elle le tenait dans sa main vis-à-vis son cœur, qu'il est à ma parfaite connaissance et expérience personnelle que l'effigie en métal brûlait la peau de la main de ceux qui le prenaient ou qu'il laissait une forte empreinte par l'effet de sa chaleur sur la cire

avec laquelle on le mettait en contact. J'ai fait moi-même personnellement l'expérience du fait.— J'ai senti parfois un parfum délectable qui s'échappait de sa personne. Une fois, entre autres, que je venais de converser avec elle après sa communion, elle embauma l'appartement (la pièce), au moment où elle s'éloignait de moi, sous mes yeux. Lui ayant demandé un peu plus tard si elle avait reçu quelques faveurs dans cette communion, elle me répondit que Marie l'avait aspergée d'une petite fiole qu'elle tenait à la main. C'était, m'a-t-il semblé avec raison, l'explication de l'embaumement de l'appartement dont je viens de parler.— Plus tard, durant mon séjour à Saint-Hyacinthe, pendant plus de deux ans avant la fondation de l'institut, et depuis, j'ai été témoin souvent que le sang suintait plus ou moins abondamment de son front, surtout lorsqu'elle se présentait à la table sainte. Ce phénomène était devenu pour moi si ordinaire que je n'en faisais presque aucun cas. Un habile et religieux médecin en fut témoin, un jour qu'il voulut m'accompagner au couvent où je donnais la communion à la demoiselle en question. Interrogé par moi sur l'explication du fait, il répondit bien positivement que vu les circonstances qui l'accompagnaient il n'en avait aucune explication naturelle dans la science médicale. Ce phénomène s'est manifesté non seulement longtemps avant la fondation de l'institut du Précieux-Sang, mais longtemps depuis. Il a été constaté par nombre d'ecclésiastiques et de laïcs. Et j'atteste, d'après ma connaissance et expérience personnelle du fait, que celui-ci se manifestait toujours au moment où elle s'adonnait aux sentiments et aux actes de ses plus pieux et fervents exercices religieux.— J'ai vu aussi, durant une vingtaine d'années avant et après la fondation de la communauté, et nombre de prêtres ont vu comme moi, sa langue se couvrir abondamment d'un sang liquide et vermeil dans l'acte même de la communion et redevenir aussitôt après dans son état naturel. C'est un fait que j'ai personnellement constaté.— Une

autre manifestation des plus étonnantes à mes yeux, c'est celle d'un jaillissement sensible de sang, qui paraissait sortir du cœur, se faisait jour à travers son côté et mouillait ses vêtements vis-à-vis cette région de son corps. Voici la surprenante circonstance avec laquelle le fait s'est produit un jour sous mes yeux. Voulant reconnaître personnellement si ce qu'on m'avait rapporté était bien exact et digne de foi, j'invitai la jeune fille à une entrevue pieuse pour un vendredi à 3 h. de l'après-midi. Mon entrevue n'eut (pas) d'autre but que d'exciter vivement les sentiments pieux de mademoiselle Caouette par mes paroles sur la passion (de Jésus). Ma tentative eut un plein succès. Soudainement, à mon grand étonnement, le sang jaillit avec tant de violence de la région de son cœur que, après avoir traversé le vêtement de dessous, puis la robe, il sortit si vigoureusement à travers la collerette qu'il se forma trois gouttes bien rondes que je recueillis dans mon mouchoir. Or, cette collerette, on le comprend, laissait quelque espace entre elle et la robe. Je rendis compte en temps opportun du résultat de mon expérience à plusieurs médecins. Ces hommes versés dans la science médicale me déclarèrent qu'ils ne pouvaient l'expliquer naturellement : premièrement, parce que mademoiselle Caouette n'avait aucune plaie saignante à son côté, et secondement, parce que, eût-elle eu une plaie, le sang ne pouvait tacher que la chemise ou la robe, ou tout au plus, mouiller aussi la collerette, mais non la traverser avec violence au point de se réunir ensuite en gouttes arrondies. Cela est de toute impossibilité, naturellement parlant, c'est indéniable.— Je laisse de côté ces suintements et émissions de sang tant de fois réitérés, au côté, au front, à la partie postérieure de la tête, et, une fois, sous mes yeux, autour de l'anneau de profession religieuse qu'elle portait au doigt, et j'en viens au changement de la couleur noire de sa robe en une éclatante blancheur.— Cette transformation avait lieu, le plus ordinairement, au moment de sa communion pour ne disparaître

qu'assez longtemps après. Cette manifestation avait aussi lieu en d'autres temps, et même encore, bien que rarement, quand elle allait de chez elle au très saint Sacrement. Je certifie en face du ciel et de la terre que j'ai vu cette transformation de la couleur du noir au blanc le plus éclatant au moins quarante fois et deux fois seulement en rouge brillant comme du beau velours de soie. Ce fait a cessé, pour moi du moins, depuis l'adoption du costume rouge et blanc que portent les Sœurs du Précieux-Sang."

" Je termine ce petit mémoire, écrit enfin Mgr Joseph LaRocque, auquel je pourrais ajouter bien d'autres signalements, que j'ai cru m'être donnés d'en haut afin de m'enhardir dans l'ardue détermination d'entreprendre la création d'une communauté contemplative à Saint-Hyacinthe. Je ne me suis jamais prononcé, même intérieurement, sur la nature des faits que je viens de narrer. Mais j'avoue qu'ils m'ont efficacement rassuré au sujet de cent cancans qui volaient de bouche en bouche et dont la fausseté et l'absurdité m'étaient fermement garanties par ce que je savais de science certaine et de la plus évidente expérience personnelle. Aussi, je crois pouvoir répéter en toute sûreté de conscience que le doigt de Dieu s'est montré dans l'œuvre de l'institut du Précieux-Sang.— (signé) Jos., év. de Germanicopolis, ancien évêque de Saint-Hyacinthe."

L'importance de ce document, si vénérable, n'échappera à personne. Dix-huit ans plus tard, en 1902, un autre évêque, Mgr Gravel, dans une allocution aux Sœurs de son monastère de Nicolet, prononcée le 14 septembre, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Saint-Hyacinthe, ajoutait le poids de son témoignage à tout ce que nous venons de lire. Le temps alors avait fait son œuvre. Mère Catherine-Aurélie touchait à ses dernières années. Quarante ans avaient passé. Ceux qui en 1860 et 1861 doutaient de la vocation de la pénitente de M. Raymond et de l'opportunité de la fondation de l'institut, et qui n'étaient plus là, auraient-

ils, en 1902, maintenu leur opposition ? Voici, en tout cas, ce que nous lisons sous la plume de l'annaliste du monastère de " Saint-Joseph " de Nicolet, à la date du 14 septembre 1902.

" En ce quarante-et-unième anniversaire de la fondation de notre béni institut, Sa Grandeur Mgr Gravel est venu célébrer la messe de communauté. Notre vénéré Père était ce matin tout pénétré de la mystérieuse action de Dieu sur les fondateurs de notre communauté, que lui, Mgr Gravel, a vu naître et grandir favorisée des bontés du Seigneur. Son entretien débuta tout naturellement par l'évocation des commencements de l'institut du Précieux-Sang. Nous voulons essayer de reproduire aussi exactement que possible cette causerie, d'un caractère particulièrement intime et solennel. Monseigneur s'exprima à peu près dans les termes que voici :

" En ce jour du quarante-et-unième anniversaire de la fondation de votre institut, je tiens à vous dire ceci. Votre communauté n'est pas une œuvre du hasard, mais une œuvre inspirée, voulue par Dieu à raison de son opportunité à cette époque-là. Dieu proportionne les dévotions aux besoins de l'Église. Or, la religion était alors en butte aux mépris, aux attaques d'une doctrine erronée, professée et enseignée ouvertement, dans notre pays, par une secte qui avait son siège à Montréal : l'*Institut canadien*. Les mauvais journaux circulaient dans nos contrées, ridiculisant, méprisant nos croyances les plus sacrées, les objets les plus chers de notre religion. J'étais ecclésiastique en ce temps-là et je pouvais suivre le mouvement antireligieux et les moyens auxquels recouraient l'épiscopat et le clergé pour remédier au mal envahissant. Les mandements publiés par les principaux évêques de la province en ce temps-là et qui existent encore attestent ce que je dis. C'est aussi à cette époque que Chiniquy, devenu apostat, commençait à prêcher ses erreurs, à publier des brochures, qui ne faisaient pas, heureusement, tout le tort (qu'il aurait) voulu, parce que la

grande partie de nos gens ne se souciaient pas d'ouvrir et de lire ces pages malsaines.— Eh ! bien, c'est alors que, entre toutes les mesures prises pour contrôler le mal qui allait corrompre le pays, la fondation du Précieux-Sang fut inspirée par Dieu et (que) l'institut commença son œuvre de prière et d'expiation dans la ville de Saint-Hyacinthe. Et aujourd'hui, rien n'existe plus de tout cela. Tout a disparu, c'est fini. Tout au plus reste-il quelques vieux livres jaunis au fond des armoires, que l'on ne songe même pas à ouvrir ! — C'était d'une communauté contemplative que le pays avait besoin. Il y avait bien d'autres communautés, même cloîtrées, telles que les Ursulines (pour l'enseignement), les Hospitalières de Saint-Joseph et autres. Mais, il n'y avait point d'établissements exclusivement voués à la vie contemplative, à la pénitence. L'Église, au pays, en souffrait. Le plan d'une communauté de ce genre fut donc projeté, réalisé. Elle serait dédiée, non pas à un mystère quelconque, mais au grand mystère, qui reste la plus sublime expiation et la plus noble comme la plus suffisante des réparations, le mystère de la rédemption, le Précieux Sang.

" Ce qu'il eut à subir de persécutions, le nouvel institut, je le sais, pour avoir vécu sur les lieux mêmes à ses premiers jours, et je reste le seul peut-être capable de vous parler aujourd'hui de ces choses, dont certainement vous n'avez pas toutes une juste idée... Le démon essaya tout pour entraver l'œuvre de Dieu. La mission de ces quatre jeunes filles réunies pour fonder l'établissement fut critiquée, blâmée... Satan souleva contre elles la plupart des gens, même parmi le clergé et jusqu'aux évêques, dont quelques-uns étaient hostiles à l'œuvre naissante. M. l'abbé Désaulniers (du séminaire de Saint-Hyacinthe), prêtre au jugement droit et éclairé, réputé pour un homme sensé, lui si enthousiaste à l'égard de toutes les œuvres de la religion, était fort opposé au nouvel institut et parlait à tort et à travers contre lui, disant que les fondateurs n'étaient que des fous... Mgr Joseph LaRocque

(se vit) obligé d'user de son autorité d'évêque pour défendre au clergé de Saint-Hyacinthe assemblé pour la retraite ecclésiastique de s'entretenir de l'institut du Précieux-Sang, tant les choses allaient loin dans ces discussions où s'engageaient partisans et opposants... Toutes ces humiliations au début de votre établissement prouvent assez qu'il était l'œuvre de Dieu, puisque satan tentait de le renverser. Et c'est pourquoi Dieu a voulu manifester clairement sa volonté sur la nouvelle fondation par des merveilles qui ont cessé depuis, mais dans lesquelles j'ai foi autant que j'ai foi dans la parole de cet homme de Dieu qu'était Mgr Joseph, depuis le jour où il jura devant moi la vérité de ces faits. Les plus jeunes qui m'écoutent ne savent pas l'histoire de mon incrédulité..."

A ce moment, remarque l'annaliste, au milieu du profond silence qui régnait dans la salle où Mgr Gravel parlait, on entendit, répondant à la question de l'évêque, cette parole de l'une des auditrices : " Non, Monseigneur ! " — " Eh ! bien, poursuivit Mgr de Nicolet, je leur dirai tout d'abord que, demeurant à cette époque à Saint-Hyacinthe, où j'étais vicaire, j'entendais souvent dire que Dieu opérait des merveilles en faveur de la jeune fondatrice du Précieux-Sang, mademoiselle Aurélie Caouette. Bien des bruits circulaient. On disait qu'elle souffrait les douleurs du couronnement d'épines, que sa langue se rougissait de sang (au moment de ses communions), qu'une sueur sanguinolente couvrait son corps à certains temps, que cela revenait à heure fixe la veille du vendredi, qu'il fallait alors la mettre au bain, que d'autres fois son crucifix devenait brûlant, etc., etc... Or, pour ma part, je ne voulais rien croire à ces cent récits, hormis le fait du sang sur la langue que je croyais pour l'avoir vu de mes yeux.— Un jour, je me trouvais seul avec Mgr Joseph. Nous causions de l'institut, qu'il aimait tant... Je lui dis ingénuement que, pour moi, je ne croyais rien à toutes ces choses extraordinaires qu'on débitait.

Ce sont là, dis-je, des histoires en l'air. On dit des choses absurdes, ridicules, propres à exciter la risée du public, à faire traiter la fondatrice d'imaginaire... Pour moi, je ne crois rien à ces discours. Alors, Mgr Joseph, prenant un visage sévère, d'une expression exceptionnellement grave, se redresse dans son fauteuil, et, avec un accent solennel que je n'oublierai jamais : " Ainsi, me dit-il, vous traitez tous ces faits d'histoires en l'air ? " — " Oui ", répondis-je.— " Eh ! bien, moi, reprit Mgr Joseph, devant Dieu qui m'entend et avec ma parole d'évêque, moi je vous jure que telles et telles choses que vous ne croyez pas et ne voulez pas croire sont vraies et prouvées ! Je les ai vues de mes yeux, non pas une fois, mais des centaines de fois." — Ah ! Je vous assure que je restai bouche close. Je n'osais plus bouger !

" Or, ces merveilles-là, ajoutait encore Mgr Gravel, ont existé pour appuyer l'œuvre de Dieu à ses débuts, quand l'ennemi (de ce qui est bien) remuait tout pour l'anéantir. Elles ont cessé, mais elles n'en sont pas moins réelles. Personne (maintenant) qui puisse vous donner un récit des faits qui ont précédé et accompagné la fondation de votre institut ! Pas de livres qui vous parlent des nécessités qui étaient au cœur de l'Église dans notre pays lors de son établissement ! Mais moi, je suis là, comme un livre et mieux qu'un livre, témoin oculaire de ce que je vous raconte. J'ai vu et entendu ce que je vous rapporte aujourd'hui. Votre histoire, quand on y travaillera, aura pour point d'appui les besoins de la religion dans ce temps-là. Vous verrez, dans les mandements dictés par la sollicitude pastorale, les désordes qui alarmaient la foi en notre pays. Et c'est (ce sera) voir tout de suite votre communauté née pour la prière et pour l'expiation. Vous ne serez utiles à la société et à l'Église qu'en autant que vous resterez dans les vues et dans la pensée première de vos fondateurs. Gardez l'esprit primitif. N'en déviez jamais... Le Saint-Siège peut, en présence des besoins nouveaux des temps, intervenir et donner à votre genre de vie une direction autre que la première.

Mais, d'ordinaire, ce n'est ni au particulier, ni à l'institut lui-même, (qu'il appartient) de s'écarter de l'esprit primitif. Il y a toujours danger pour lui de le faire..."

A ces témoignages, singulièrement émouvants, nous pourrions en ajouter d'autres. Au lendemain du cinquantenaire de l'institut en 1911, la supérieure de Saint-Hyacinthe du temps, Mère Aimée-de-Marie, de regrettée mémoire, avait demandé à toutes les Sœurs du Précieux-Sang et aux amis de l'œuvre, qui avaient connu la vénérée fondatrice, d'écrire ce qu'elles ou ce qu'ils savaient d'elle, en vue de faciliter le travail de l'historien de l'avenir. Nous avons là des centaines de cahiers et de lettres sous la main. Nous n'y insisterons pas. Ce serait, encore une fois, nous condamner à d'interminables redites. Très variés dans la forme, tous ces écrits, surtout pour ce qui concerne la période dont il est question dans ces témoignages que nous avons reproduits, de Mgr Raymond, de Mgr Joseph LaRocque et de Mgr Gravel, racontent substantiellement les mêmes faits extraordinaires et merveilleux.

Il est un point cependant sur lequel nous estimons de notre devoir d'historien sincère, consciencieux et fidèle, d'appuyer encore, pour rendre hommage à la vérité. Une fois l'institut établi, ces manifestations extraordinaires ne se sont plus produites comme par le passé, au moins en très grande partie. Il faut ajouter cependant qu'elles n'ont pas toutes cessé complètement, ou encore qu'il y en eut d'autres. Nous en trouvons des signes évidents à plusieurs reprises, sous la plume des annalistes de la maison-mère ou des diverses maisons-filles. Nous ne voulons, à ce sujet, rien juger, ni préjuger. Nous n'avons, pour cela, ni autorité, ni compétence. Nous racontons tout simplement et uniquement.

A la date du 2 mai 1874, par exemple, l'annaliste de Saint-Hyacinthe écrit : " Notre chère victime de Mère a passé une nuit terrible. Par moments, elle paraissait dans une véritable agonie. D'après les paroles qui lui échappaient, on comprenait que

l'époux crucifié la faisait participer surtout à sa haine extrême du péché et à l'horreur qu'il lui cause. On ne comprend pas toujours, disait-elle, tout ce que coûte à Notre-Seigneur une imperfection volontaire..." Dans sa dernière maladie surtout, on aperçut des signes de son union, qu'on savait d'ailleurs depuis longtemps intime et constante, avec Jésus souffrant. Le 7 avril 1905, en la fête du Précieux-Sang du carême, nous lisons dans les mêmes *Annales* de Saint-Hyacinthe : " Un phénomène étrange se produit chez notre Mère. Depuis les premières vêpres de la fête, plusieurs d'entre nous avons vu, par intervalles, sur sa main gauche, une petite croix d'environ un pouce de long, arrondie aux extrémités, de couleur un peu plus brune que la peau. Chacune veut voir cette croix, et, à tour de rôle, les Sœurs se succèdent auprès de la vénérée malade, lui disent un mot, ou même ne font que lui baiser la main, et constatent, en effet, que la petite croix y apparaît réellement. Notre chère Mère ne semble rien remarquer de la croix, s'efforce de nous sourire et persiste dans son mutisme." Le 21 du même mois, en ce jour du vendredi-saint où l'on craignait tant de la voir mourir, ainsi que nous l'avons raconté au chapitre précédent, l'annaliste, revenant sur tout ce qui s'était passé depuis le mois de janvier, après avoir noté que la vénérée fondatrice répétait souvent qu'elle allait mourir dans le cours de l'année, raconte le fait extraordinaire que voici : " Une nuit que notre vénérée Mère avait beaucoup souffert, Sœur Marie-du-Calvaire (son infirmière) aperçut devant elle une dame toute lumineuse et très belle, vêtue de blanc et portant une ceinture bleue qui lui descendait jusqu'aux genoux. Cette dame lui dit : " Ma Sœur, votre Mère va mourir." — " Comment cela ? " demanda Sœur Marie-du-Calvaire toute stupéfaite. La belle dame n'ajouta rien. Elle fit quelques pas et disparut. Sœur Marie-du-Calvaire crut que c'était la sainte Vierge. C'était dans la nuit du 11 au 12 février. Notre Mère n'a jamais rien su de la chose."

Y eut-il là, de la part des Sœurs qui se succédaient à son chevet, le 7 avril, ou de la part de son infirmière, dans cette nuit du 11 février, quelque pieuse illusion ? Nous ne pouvons pas, en tout cas, ne pas croire à leur sincérité. Pareillement, nous croyons à celle d'une religieuse, décédée en décembre 1922, qui fut longtemps secrétaire de l'institut, et qui fut aussi supérieure du monastère de Saint-Hyacinthe, qui nous écrivait le 5 août 1922 : " Pour les choses extraordinaires, je suis, d'ordinaire, plutôt pessimiste et incrédule. Mais, pour moi, l'avantage de notre bénie Mère c'est qu'elle ne parlait jamais de ces grâces que Dieu lui avait faites jadis, et c'est (aussi) qu'elle était d'une simplicité d'enfant dans la pratique de la vertu, surtout de l'humilité et des humiliations. Puis, quand je pense à ma vocation, prédite alors que j'avais à peine 13 ans, et que je me rappelle que, l'année d'avant mon entrée, notre vénérée Mère, me montrant à deux Sœurs, au moment où je passais devant le monastère, rieuse et folâtre, avec mes compagnes de pensionnat, leur dit : " Vous voyez celle-là qui est si enjouée et qui amuse tant les autres ? Eh ! bien, ce sera une des nôtres," je ne doute plus de rien ! " — La même religieuse apprenant que le trop modeste historien que nous sommes, en lisant les notes de Mgr Raymond et de Mgr LaRocque, que nous avons exposées au début de ce chapitre, s'était trouvé assez désemparé, nous écrivait un peu avant, c'est-à-dire le 6 juillet : " J'ai su que vous aviez été un moment désorienté et troublé par les notes que vous avez eues en mains... Notre bénie Mère n'était là-dedans que pour une partie de sa vie et de son âme... Mgr LaRocque devinait quel rôle d'ange notre vénérée fondatrice serait appelée à jouer dans les sphères de la haute spiritualité, il la formait pour cette mission qui lui serait dévolue un jour ou l'autre dans ces questions et ces directions d'ascétisme. Elle y a excellé, en effet, mais avec une simplicité dont vous n'avez pas d'idée. Elle descendait vite de ces hauteurs et se mêlait à ses filles pour les travaux d'entretien

du monastère. A la voir manier le balai, ou suant à grosses gouttes au-dessus d'une cuve de lessive, on aurait pu dire qu'elle ne savait pas faire autre chose !... Ne la faites pas passer sa vie sur le Thabor, pas même aux pieds du tabernacle ! Non, vous ne la rendriez pas telle qu'elle était. Faites-en une victime sur le calvaire, par les épreuves et les maladies de la fin, et aussi une victime de pénitence, par le travail et l'abnégation d'un dévouement constant. Ce n'est qu'en combinant ces deux côtés différents de sa vie que vous nous donnerez la vraie Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang."

Nous n'hésitons pas à écrire ici que ces paroles, tombées d'une plume qui nous était chère depuis trente ans passés, nous ont puissamment aidé dans notre tâche. C'est pourquoi aussi, de tous les témoignages d'admiration qui ont été rendus à la Mère fondatrice par ses filles après sa mort, nous n'avons retenu que celui qui nous a paru le plus simple et le plus naturel et que nous allons maintenant rapporter. Nous croyons que, comme résultat d'ensemble, il esquisse un portrait des plus fidèles de l'héroïne dont nous avons essayé de retracer la vie. C'est encore une religieuse qui écrit. Pas plus que l'autre, nous ne voulons la nommer. Mais nous pouvons attester que, elle aussi, elle était particulièrement qualifiée pour témoigner. Les notes que nous avons d'elle, sous sa signature, datent du 10 novembre 1905, c'est-à-dire d'environ quatre mois après la mort de celle qu'elles louent en termes si justes :

" Au cours des vingt-trois années que j'ai passées sous le gouvernement de notre Mère fondatrice, ce que j'ai le plus admiré chez elle, c'est la patience, la bonté, la bienveillante charité avec lesquelles elle accueillait toujours à sa chambre de direction les Sœurs qui, sans interruption, y entraient. Toujours, elle avait un bon sourire, une parole encourageante, une gaieté douce et grave tout à la fois qui, par sa persévérante continuité était

bien, sans contredit, le meilleur démenti donné aux préjugés de ceux qui croient que le propre de la vertu est d'allonger et de brider les figures. Sans cesse appelée au parloir par des affligés sans nombre appartenant à toutes les classes de la société, prêtres, religieuses, séculiers, gens du peuple ou notables placés au plus haut degré de l'échelle sociale ; tous les jours ayant à surveiller, et même à dicter, une correspondance volumineuse venant et allant d'un bout à l'autre de notre continent ; sans cesse ayant à donner aux Sœurs de nos différentes maisons des avis, des encouragements, des directions que celles-ci ne cessaient de réclamer, et cela afin qu'il leur fût possible, de loin comme de près, de vivre sous l'influence immédiate de son action; de plus, étant souvent aux prises avec des brisements de cœur que nous laissons à l'avenir de révéler, si Notre-Seigneur le veut... toujours, notre Mère, à la trempe si exceptionnellement forte et suave, accueillait avec ce bon sourire... Et il ne faudrait pas croire que cet accueil engageant et cette patience inaltérable étaient chez elle l'effet d'une nature exempte de vivacité. Pour celles qui l'ont connue à fond, c'était plutôt l'effet d'un caractère vif et bouillant, combattu et maîtrisé jusqu'à l'héroïsme. Le sourire dont je parle, c'était le sourire de la grâce... ! Je me hâte d'ajouter que, si notre Mère était ainsi douce et patiente, elle savait également être ferme quand il le fallait. Bien que la sévérité n'ait jamais été la note dominante de sa nature, elle savait faire vibrer cette note, et fortement, quand son devoir le commandait. Mais, même alors, elle était encore miséricordieusement bonne. Elle avait ce tact si rare de savoir reprendre fermement sans briser le cœur et sans abattre le courage. Elle laissait volontiers à d'autres le soin (ou la tâche) de représenter la justice par des coups qui faisaient parfois saigner son cœur. Pour elle, elle préféra toujours évoquer dans nos âmes le souvenir des bontés de celui qui n'acheva jamais le roseau à demi brisé et qui n'éteignit jamais la mèche encore fumante. Un jour

qu'elle craignait d'avoir fait de la peine à une Sœur, elle lui en demanda pardon et mit tout en œuvre pour lui faire oublier ce qu'elle croyait n'avoir pas été de sa part bonté de mère. Une autre fois qu'une Sœur agenouillée à ses pieds avouait certaine infidélité à l'observance prescrite par nos saintes règles, elle lui dit : " Pourquoi, mon enfant, n'êtes-vous pas venue plus tôt ?... Aviez-vous peur de moi ? Vous le savez bien, je ne vous aurais pas reprise avec amertume, mais plutôt suavement, comme je m'efforce de le faire d'habitude "... Cette chère Mère voulait sans cesse nous procurer le mérite de l'obéissance religieuse au dépens même du repos qui lui était parfois si nécessaire. Sa garde-malade ayant renvoyé un jour une Sœur qui s'était présentée à sa chambre pour y demander une permission, parce que notre Mère paraissait en grand besoin de repos, elle en fut reprise doucement : " Ne dites jamais aux Sœurs qui veulent me voir que je suis fatiguée, prononça notre Mère, ne les renvoyez jamais, car, ne pouvant me rencontrer, elles agiront sans permission et perdront ainsi le mérite de tout acte qui porte le cachet de l'obéissance religieuse..." — " Elle pleurait facilement avec celles qui avaient à pleurer, continue plus loin la même narratrice. Dans une circonstance où le cœur d'une de ses filles avait été terriblement brisé, je la trouvai, cette Mère compatissante, blottie dans un petit coin reculé du monastère. Elle faisait pitié à voir. Je m'efforçai de la consoler... Quand vint l'heure de la nuit, elle me dit avec un accent que je n'oublierai jamais : " Vous avez été mon ange consolateur ! Merci ! Un jour, je vous le rendrai ! " A quelques années de là, je fus moi aussi conviée au festin de la croix. Et notre Mère voulut bien se souvenir. Ce qu'elle m'a été dans mes jours d'épreuves ne saurait se raconter. Ce ne furent pas seulement des avis et des encouragements qu'elle me donna, ce furent de vrais sanglots, ces larmes du cœur qu'elle répandait avec tous ceux que le malheur touchait de son aile. Cette chère

Mère, elle plongeait quelquefois ses regards dans l'avenir, et y voyait les croix qui allaient venir et s'abattre sur l'une ou l'autre d'entre nous. Ainsi, un jour qu'elle était de passage dans l'un de nos monastères et qu'elle faisait la visite des cellules, elle dit en entrant dans l'une : " La croix n'est pas encore venue ici, mais elle va s'y implanter profondément." On remarqua peu ces paroles sur le moment, mais elles furent plus tard vérifiées à la lettre..." —" Dans ses dernières années, écrit encore la même religieuse, notre Mère nous faisait souvent penser à saint Jean, en nous répétant le mot de l'apôtre au cœur pur aux fidèles d'Ephèse : " Aimez-vous, nous disait-elle dans toutes les circonstances où la communauté se trouvait réunie, soyez bonnes, officieuses, entre vous autres, rendez de bonne grâce les services qu'on vous demande..." Au chapitre des coulpes, à sa chambre, partout et toujours, ces paroles tombaient de ses lèvres et produisaient des fruits de bonne entente, de paix et de fraternel accord, qui se continuent aujourd'hui et qui font de notre monastère, non pas un ciel sans nuages, puisqu'il est de la terre, mais un petit ciel du moins, qui, même au milieu des embarras de la vie commune, nous donne le centuple promis à ceux qui quittent tout pour suivre Notre-Seigneur."

Quel beau témoignage, en vérité, et pourquoi l'affaiblirions-nous par des commentaires qui ne le vaudraient pas ! Mais, à tout cela, la Sœur dont nous reproduisons ces pages de vie, qu'on sent si sincères et si naturelles, en ajoutent quelques-unes qui ont trait aux relations si dignes du fondateur et de la fondatrice, que nous tenons à citer encore. " C'était, raconte-t-elle, quelques jours avant la mort de Mgr Joseph. Ce cher père de nos âmes était donc parvenu au terme de la longue maladie qui devait l'enlever à notre affection. Notre Mère était à ses pieds pour recevoir ses dernières recommandations et ses adieux. Par des desseins de Dieu que nous ne comprendrons bien que dans l'éternité, notre Mère traversait

alors ce que nous pouvons bien appeler les eaux des grandes tribulations. Mgr Joseph, que Notre-Seigneur avait associé à son œuvre toute de croix et de sang, lui dit : " Je vous laisse (en mourant), non pas sur le Thabor, mais au calvaire. Votre place, maintenant, et plus que jamais, sera au pied de la croix. Vous y vivrez et vous y mourrez ! " Alors notre Mère, à cette heure où elle allait se sentir si seule, puisqu'elle aurait perdu l'ange visible que le ciel lui avait donné pour élaborer son œuvre... répondit : " Monseigneur, quand je vous fis mes premières confidences touchant l'œuvre que je voulais fonder, alors que je demandais pour moi et pour celles qui se joindraient à moi une vie de prière et de sacrifices, les veilles nocturnes au pied du tabernacle, les immolations secrètes qui expient les crimes des pécheurs, alors que je voulais dire pour mes filles et pour moi au moment de la profession religieuse : " je désire monter au calvaire et m'associer aux souffrances du divin Rédempteur," alors enfin que je sollicitais pour la troupe de vierges qui voudraient me suivre le costume blanc et rouge qui paraissait une extravagance... invariablement, vous me faisiez, Monseigneur, la même réponse : " Que voilà bien de l'enthousiasme de jeune fille ! " — " Monseigneur, j'ai vieilli, l'âge des enthousiasmes est passé. J'a bu le calice des noirs chagrins jusqu'à la lie, vous le savez bien. Quand même, avec plus de force et plus de volonté que jamais, je vous redis les paroles d'autrefois. Oui, je désire toujours monter au calvaire et m'associer aux souffrances du divin Rédempteur." Alors, Mgr Joseph se prit à pleurer et il dit : " Ah ! mon enfant, je vous reconnais bien ! Je meurs tranquille touchant l'œuvre du Précieux-Sang ! "

Ces témoignages de filles aimantes, pour qui les hautes vertus de leur Mère fondatrice ne faisaient aucun doute, sont évidemment intéressés en un sens. Mais ils ont tous un cachet de sincérité respectueuse qui ne laisse pas que d'émouvoir. Nous pourrions

d'ailleurs les multiplier. Que ceux que nous avons rapportés suffisent cependant. Ils nous paraissent largement concluants. Dans cette vie de Mère Catherine-Aurélie, si remplie d'œuvres de toutes sortes, il y eut donc aussi, surtout dans ses premières années, des choses extraordinaires et merveilleuses. Nous ne chercherons pas à les expliquer. Ou plutôt nous donnerons à nos lecteurs l'explication la plus autorisée qui soit, et c'est celle de Mgr Joseph LaRocque, le vénéré fondateur lui-même. Avec ce mémoire d'outre-tombe, qu'il écrivait le 15 septembre 1884, et que nous avons reproduit au début de ce dernier chapitre, dans le même pli qui fut adressé à Mgr Duhamel, et que possèdent toujours les Sœurs du monastère d'Ottawa, se trouvait une lettre, écrite de la main de Mgr Joseph et adressée à Mère Catherine-Aurélie. C'était sans doute une copie, faite par lui-même, de celle qu'il avait envoyée à la fondatrice. L'évêque fondateur y donne l'explication dont nous parlons. Cette lettre est datée de juillet 1884. Après un préambule assez long, où il rappelle les circonstances de l'enfance et de la jeunesse de la fondatrice, Mgr LaRocque écrit :

" Oui, c'est Dieu qui vous a signalée à moi par une évidente intervention et qui vous a préparée, même par des grâces extérieures, à devenir ma compagne de fondation. Ce que je vais dire ne tend nullement à vous exalter dans votre propre estime, pas plus que la salutation si flatteuse de l'archange à Marie n'enorgueillit l'humble vierge, mais au contraire la fit s'abaisser jusqu'à dire : " Je suis la servante du Seigneur " . . . Si le Seigneur vous a signalée à moi et à d'autres, si ces signalements ont été de nature à m'enhardir, ainsi que d'autres, pour entreprendre une œuvre difficile, nous n'avons qu'à le remercier de sa condescendance, et vous, chère Mère, qu'à vous enfoncer dans les profondeurs de votre néant et à admirer comment le céleste artisan sait faire servir l'argile à la confection de vases destinés à de bien hauts

usages. Quand le ciel voulut faire naître la merveille de la Salette, il se servit d'un petit garçon et d'une petite fille. Quand il voulut les merveilles encore plus extraordinaires de Notre-Dame de Lourdes, il se servit encore d'une toute jeune enfant. Avec ces petits instruments le Tout-Puissant a déployé la puissance de son bras — *fecit potentiam in brachio suo*. Par une conduite analogue, ma chère Mère, il a voulu se servir de votre petitesse pour amener l'œuvre du Précieux-Sang à ses commencements et à son progrès. Pour cela, il a versé ses grâces sur votre plus tendre enfance, puis sur vos années de jeune fille. La très sainte Eucharistie vous a offert à boire mille et mille fois le vin qui fait germer les vierges. Cherchez dans vos souvenirs. Ils vous suffisent et il serait superflu d'y rien ajouter. Dieu vous a prise sous sa garde et vous a disposée à être son instrument. Quelles grâces vous ont inondée, même sans que vous le sussiez ! Et quand le temps fut venu, il les fit briller sur vous-même sensiblement et extérieurement. Ce n'était pas pour vous que ces éclatantes manifestations vous ont enveloppée, puisque vous les ignoriez peut-être. Mais le Seigneur qui gouverne le monde y avait son but. En m'en rendant si souvent témoin moi-même, combien il m'a éclairé, fortifié, purifié et rendu plus apte à l'œuvre qu'il lui a plu de me confier ! Il a transformé maintes et maintes fois sous mes yeux votre robe noire en une robe d'une céleste blancheur. Il l'a aussi transformée en un vêtement de brillante pourpre. Il m'a fait voir votre sang jaillissant impétueusement de votre cœur au dehors de votre corps. Que de fois il m'a fait voir aussi votre sang suintant de votre front !... Ma main a été plusieurs fois brûlée par la croix que vous aviez réchauffée sur votre cœur... Et que d'autres choses encore le Seigneur a faites (en vous et sur vous), pour (me) signaler ses miséricordieuses vues ! Vous étiez entre ses mains comme les deux enfants de la Salette ou encore comme la petite Bernadette de Lourdes. Et puis le bon Dieu, en se servant de vous, vous a plongée dans un

océan de grâces, afin de vous sanctifier pour la gloire éternelle. Oh ! ma chère Mère, reconnaissance, abaissements, anéantissement de vous-même, en admirant et en exhaltant les moyens dont il a plu au Seigneur de se servir pour préparer, commencer et faire réussir *notre* ou plutôt *sa* chère œuvre..." En quelques mots l'évêque exhortait la vénérée Mère à bien accepter les tribulations qu'elle traversait depuis 1882, et il signait cette lettre de juillet 1884, qu'il voulut conserver à l'histoire, en même temps que son émouvant mémoire d'outre-tombe, ainsi que nous l'avons dit : " JOSEPH, év. de Germanicopolis."

Les choses extraordinaires et merveilleuses, dont nous traitons dans ce chapitre, se trouvent ainsi expliquées.

Y en eut-il d'autres encore autour de sa tombe, depuis sa mort, et même auparavant ? Des guérisons et surtout des conversions se sont-elles opérées par son intercession ? Nous ne le rechercherons pas dans ce livre. Cela nous dépasse infiniment. Nous nous contenterons de noter que des relations toutes simples et fort expressives nous ont été, à ce sujet, communiquées. Quand l'heure sera venue, l'Église appréciera.

Le 14 septembre 1920, Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, permettait d'imprimer la prière suivante pour demander la béatification de Mère Catherine-Aurélie : " Sang précieux, vie et amour du cœur de Jésus, d'où vous avez jailli comme la suprême expression de sa tendresse pour l'humanité, sang versé dans la souffrance et l'ignominie avec une charité inexprimable, qui coulez dans des milliers de cœurs pour la purification et la sanctification des âmes, sang béni du Christ, je vous aime, je vous loue et je vous adore avec les plus profonds sentiments de gratitude !... Au nom de ce sang précieux, mille fois adorable, je vous en supplie, ô Jésus, daignez écouter la prière que je vous adresse dans toute l'ardeur de mes désirs pour la béatification de votre humble servante Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, dont l'existence

tout entière fut un hymne de louange et d'amour, un hommage de réparation à votre sang sacré, prix auguste de notre rédemption. Travailler par la prière et la pénitence à la conversion d'un monde plus coupable que jamais, obtenir grâce et pardon aux pauvres pécheurs en les lavant dans le bain régénérateur de votre sang divin, allumer dans tous les cœurs la sainte flamme de l'amour dont elle était elle-même toute consumée... telle fut l'unique ambition de ce cœur virginal dévoré du zèle de la gloire de votre précieux sang et du salut des âmes !... O très doux Rédempteur, glorifiez donc l'amante de votre sang, votre fidèle adoratrice, par le jugement solennel de l'Église qui mettra à son front l'auréole des bienheureux !... Manifestez au monde la vertu héroïque de cette âme cachée, sœur des anges et digne émule des saints, pour l'extension du culte de votre très précieux sang et le triomphe de votre humble servante.— Ainsi-soit-il ! "

Ce jugement de l'Église, qu'il soit permis à l'humble historien de Mère Catherine-Aurélie de dire, au moment où il va déposer sa plume, qu'il l'attend avec confiance autant qu'avec respect.

Dans ce roman canadien si plein de sentiments délicats et charmants qui s'appelle *Angéline de Montbrun*, notre Laure Conan a écrit une jolie page sur le bonheur d'approcher une sainte. Nous croyons savoir que la distinguée femme de lettres avait, en l'écrivant, les yeux du cœur fixés sur la vénérée fondatrice du Précieux-Sang, dont elle fut l'amie très affectionnée. Cette page, nous la citons ici pour finir, assuré que nous sommes qu'ils nous serait difficile de mieux clore ce chapitre et ce livre.

" C'est un grand bonheur d'approcher une sainte. Entre la vertu ordinaire et la sainteté il y a un abîme. Devant elle, je l'ai senti et j'oubliai de m'étonner de cette confiance très humble et de cette tendresse sacrée qui lui ouvrait mon âme.— Où les anges prennent-ils cette adorable indulgence et cette ineffable compassion pour des faiblesses qu'ils ne sauraient comprendre ? Ma

propre mère n'eut pas été si tendre. Je le sentais, et, appuyée sur la grille qui nous séparait, je fondis en larmes. Elle aussi pleurait avec une pitié céleste. Mais sa figure restait sereine.— Cette paix divine, je la sentais m'envelopper et me pénétrer pendant que je lui parlais. O radieux visage des saints ! Harmonieux regards qui plongez si avant dans l'éternité et dans cet autre abîme qui s'appelle notre cœur ! Qui vous a vus ne vous oubliera jamais ! — Mais, devant elle, je n'éprouvais ni gêne, ni embarras. Au contraire son regard si calme et si pur répandait dans mon cœur je ne sais quelle délicieuse sérénité.— O belles âmes des saints ! O cœurs livrés à la misère aussi bien qu'à l'amour ! O douces et fortes mains qui pressez si ardemment la croix et qui vous étreignez dans nos ombres ! — Oui, je suis heureuse d'avoir été là. J'en ai emporté une force, une lumière, un parfum (que je ne saurais définir), et j'espère avoir compris le but de la vie dans cette chère église (du Précieux-Sang). Devant la croix sanglante qui domine le tabernacle, j'ai accepté ma vie telle qu'elle est et j'ai promis d'accomplir le grand commandement de l'amour.— O cher asile de la prière et de la paix ! "

En vérité, en vérité, on ne pouvait mieux peindre la portrait moral de celle dont nous venons d'écrire la vie. La plume de Laure Conan s'est montrée vraiment à la hauteur et digne de Mère Catherine-Aurélie.

———

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRES DES CHAPITRES AVEC INDICATION, ENTRE PARENTHÈSES, DES PAGES OÙ LES DIVERS SUJETS SONT TRAITÉS

PRÉFACE 5

CHAPITRE I — Enfance et jeunesse d'Aurélie Caouette, de sa naissance à sa sortie du couvent (1833-1850) 9

SOMMAIRE.— Le Canada aura-t-il un jour sa sainte Catherine? (9) — Naissance d'Aurélie Caouette. (10) — Saint-Hyacinthe en 1833. (10) — La famille Caouette. (11) — Éducation chrétienne. (12) — Une enfant de bénédiction. (13) — Ses belles qualités. (13) — Sollicitude du curé Crevier et première communion. (13) — Conduite à l'école. (14) — Longue maladie et faveur singulière. (15) — Au couvent de Saint-Hyacinthe. (15) —La vie de pensionnat. (16) — Témoignages des maîtresses et des compagnes d'Aurélie. (17) — Aurélie congréganiste. (18) — Elle n'est pas absolument parfaite. (19) — Son directeur, M. l'abbé Raymond. (19) — Un trait de sa vie de pensionnaire. (20) — Interventions extraordinaires. (20) — Comment elle répond à l'appel de Jésus. (21) — Son désir de souffrir. (21) — Ses amitiés humaines. (22) — Célina Lafrance. (23) — Mort tragique de cette jeune amie. (23) — Aurélie personnifie dans " une pièce de couvent " sainte Catherine d'Alexandrie. (25) — Son extraordinaire émotion. (25) — Sa dernière année de pensionnat. (25) — Sa sortie du couvent. (26) — Elle cherche sa voie. (27)

CHAPITRE II — Les principaux hommes de Dieu dans l'œuvre de la fondation de l'institut du Précieux-Sang 29

SOMMAIRE.— La Providence utilise les talents des hommes pour les œuvres de Dieu. (29) — Les premiers " ouvriers " de la fondation du Précieux-Sang. (30) — Mgr Joseph LaRocque. (32) — A Saint-Hyacinthe. (33) — A l'évêché de Montréal. (34) — Voyage à Rome. (34) — Évêque de Cydonia, de Saint-Hyacinthe et de Germanicopolis. (34) — Mgr Raymond. (36) — Précis de sa carrière. (37) — Son œuvre au séminaire de Saint-Hyacinthe. (38) — Mgr Prince. (40) — A Nicolet et à l'évêché de Montréal. (40) — Directeur de Saint-Hyacinthe. (41) — Coadjuteur de Montréal puis premier évêque de Saint-Hyacinthe. (42) — Mgr Bourget. (43) — A Québec et

à Nicolet. (44) — Coadjuteur puis évêque de Montréal. (44) — Ampleur et fécondité de son œuvre de pasteur. (45) — M. Nercam, prêtre de Saint-Sulpice. (46) — Précis historique. (46) — M. le curé Lecours. (48) — Le " Joseph " de l'institut. (48) — Note de M. l'abbé Saint-Pierre au sujet de M. Lecours. (50) — Les sentiments d'Aurélie Caouette à l'égard de ses bienfaiteurs et des prêtres en général. (51) —

CHAPITRE III — Aurélie Caouette dans le monde, de sa sortie du couvent à la fondation de l'institut (1850-1861) **53**

SOMMAIRE. — Le " journal " d'Aurélie. (53) — Le monde lui fait peur. (54) — Son règlement de vie. (55) — L'action de son directeur. (56) — Vie régulière et pieuse. (57) — L'attrait du divin. (59) — Ce que lui inspire la belle nature. (59) — En face des épreuves. (60) — Le charme du cœur à cœur avec Jésus. (61) — Ses relations avec le monde. (62) — Elle craint d'avoir offensé Dieu. (62) — Ses souffrances physiques et morales. (63) — Elle se demande ce qu'elle doit faire. (64) — Mgr Prince et M. l'abbé Raymond s'occupent d'elle. (64) — Séparation d'avec le monde. (65) — Devoirs de société et soin des pauvres. (66) — Pèlerinage à Bonsecours de Montréal. (67) — Une apparition, qu'en faut-il penser ? (67) — Dévotion d'Aurélie à saint Dominique. (68) — Elle préajoute à son prénom d'Aurélie celui de Catherine. (70) — Témoignage que lui rend, quatorze ans plus tard, le Père Chocarne. (70) — Elle fait vœu d'obéissance. (71) — Ses unions avec Jésus, explication qu'elle en donne. (71) — Bruits étranges au sujet d'Aurélie, on la discute. (73) — Elle cherche toujours sa vocation. (74) — Retraite à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. (75) — M. Nercam, prêtre de Saint-Sulpice. (75) — Parole définitive de Mgr Bourget. (76) — Lettre de Mgr Bourget à Mgr Prince. (77) — Perplexités de Catherine-Aurélie. (79) — Mgr Prince décide la fondation, mais il meurt aussitôt. (79) — " Le temps de tailler la vigne " allait cependant venir. (80) — Mgr Joseph LaRocque enlèverait tous les obstacles. (81) —

CHAPITRE IV — Fondation et établissement de l'institut dans la maison Caouette (1861) **83**

SOMMAIRE. — Mgr Joseph LaRocque succède à Mgr Prince. (83) — Hésitations du nouvel évêque. (84) — Mort de la mère de Catherine-Aurélie. (85) — Une vision de sang. (85) — Le " mémoire " de M. Raymond. (86) — Décision de Mgr LaRocque. (86) — Les trois compagnes de Catherine-Aurélie. (87) — Elizabeth Hamilton. (88) — Sophie Raymond. (89)

— Euphrasie Caouette.(90) — La maison de M. Caouette. (90) — Il l'offre pour deux ans à l'œuvre qui va naître. (91) — Les premiers secours matériels. (92) — On prépare le premier local, le " berceau ". (92) — Pensées et sentiments de Catherine-Aurélie au moment de la fondation. (93) — Sa lettre du jour de l'an 1861 à Mgr Joseph (94) — Autre lettre du 25 mars. (94) — Ornementation de la chapelle et costume des novices. (98) — Cérémonie du 14 septembre 1861. (98) — Réponses de Catherine-Aurélie aux questions de l'évêque. (99) — Discours de Mgr LaRocque. (101) — Prise d'habit. (104) — " Mère, t'en souvient-il ?" (104) — Catherine-Aurélie est choisie comme supérieure. (104) — Le règlement de la communauté. (105) — Pauvreté de la première heure. (105) — Lettre de Mgr Bourget à Mgr LaRocque. (106) — Réflexions. (107) — Lettre du 31 décembre 1861, que la jeune supérieure écrit à Mgr Joseph. (108) — Un mot de Louis Veuillot. (109) —

CHAPITRE V — De la fondation de l'institut à la profession de la fondatrice (1861-1863) **111**

Sommaire.— L'esprit et les dévotions des premières années. (111) — Assistance de M. le curé Lecours, acquisition d'une propriété. (113) — Mgr LaRocque part pour Rome, Sœur Catherine-Aurélie lui écrit. (115) — Lettres de M. l'abbé Raymond à la jeune supérieure. (117) — Voyage à Montréal, séjour à l'Hôtel-Dieu et à la Congrégation. (119) — Lettre de Sœur Catherine-Aurélie à Mgr Joseph (19 avril 1863). (120) — Lettre de M. l'abbé Raymond à la supérieure (9 mai 1863). (121) — On se prépare à entrer dans le nouveau monastère. (123) — Lettre de Sœur Catherine-Aurélie à Mgr LaRocque (13 septembre 1863). (123) — L'entrée au *blanc monastère*. (124) — Mgr Bourget donne le saint habit et reçoit la profession de la fondatrice (14 septembre 1863). (124) — Le costume. (125) — Détails de la cérémonie. (127) — La profession de Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang. (129) — Profession de ses trois premières compagnes (8 décembre 1863). (132) — De nouvelles recrues. (133) — Lettre de la fondatrice à Mgr LaRocque (septembre 1863). (133) — Lettre de M. l'abbé Raymond à la supérieure (6 octobre 1863). (135) — Lettre de Sœur Catherine-Aurélie à Mgr LaRocque (30 décembre 1863). (136) — Confiance de Mgr Joseph en la prière de ses filles (lettre du 24 août 1864). (137) — Saint Jean de la Croix et sainte Thérèse. (138)

CHAPITRE VI — De la profession de la fondatrice à l'entrée dans le monastère actuel (1863-1867) **139**

SOMMAIRE.— Lettre de Mgr LaRocque à Mgr Bourget. (139) — Progrès de l'œuvre de Mère Catherine-Aurélie. (140) — M. le curé Lecours et madame Blais. (142) — On creuse les fondations du nouveau monastère. (143) — Les constructions durent quatre ans. (143) — L'état d'âme et la marche en avant dans les voies de la perfection de la fondatrice peints par ses lettres et celles de son directeur. (143) — Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe (Mgr Joseph) associe ses filles du Précieux-Sang à ses sollicitudes pastorales. (149) — Un *bill* de la Législature reconnaît l'existence légale de l'institut. (150) — Mgr l'évêque (Mgr Joseph) demande pour lui au Saint-Père Pie IX la bénédiction apostolique et autres faveurs spirituelles. (151) — Maladie de Mgr LaRocque. (151) — Bénédiction du pape, faveur des Quarante-Heures et de l'exposition mensuelle du saint Sacrement (23 décembre 1864). (152) — Remerciements de la supérieure et réponse de Monseigneur. (153) — L'action de M. l'abbé Raymond pour le bien spirituel de l'institut. (155) — Lettre de Mère Catherine-Aurélie à " une amie crucifiée ". (157) — Sa nièce, la " petite Marie ", est prise au monastère. (157) — Les soucis matériels. (158) — Démission de Mgr Joseph LaRocque comme évêque de Saint-Hyacinthe. (159) — Mandement du 15 avril 1866 (de Mgr Joseph) confirmant l'existence canonique de l'institut. (160) — Lettre pastorale du 3 mai 1866. (161) — Remerciements de Mère Catherine-Aurélie à l'évêque démissionnaire. (162) — Mgr Charles LaRocque. (162) — Ce qu'il dit de l'institut dans son mandement d'entrée. (164) — Lettre de la fondatrice à une amie " aimée de Jésus ". (164) — Lettre du 31 décembre 1866 à Mgr Joseph. (165) — M. l'abbé Raymond écrit de Boucherville à la fondatrice. (166) — L'entrée au nouveau monastère, présidée par Mgr Joseph (26 juin 1867). (167) — Le *blanc monastère* devient la *maison blanche*. (169) —

CHAPITRE VII — De l'entrée dans le monastère actuel à la fondation de Notre-Dame-de-Grâce (1867-1874) **171**

SOMMAIRE. — Ce qu'avait voulu M. l'abbé Raymond. (172) — Programme de vie donnée à l'institut par Mgr LaRocque : *fidélité*, *constance* et *générosité*. (172) — Le *Sitio* d'amour de la fondatrice : *prier*, *réparer* et *souffrir*. (174) — Mgr Joseph prend sa retraite à la *maison blanche* (septembre 1869). (176) — Progrès de l'institut de 1867 à 1869. (177) — Projets de fondation à Toronto et à Montréal. (177) — M. Lecours et l'agran-

dissement du monastère-berceau. (178) — Lettre de la fondatrice à Mgr Joseph (décembre 1867). (178) — Lettre de M. Raymond (février 1868). (180) — Lettre de Mère Catherine-Aurélie à Mgr Joseph (décembre 1868). (181) — La fondation de Toronto. (182) — Visite de Mgr Lynch à Saint-Hyacinthe. (182) — Deux Sœurs de Lorette viennent de Toronto à Saint-Hyacinthe. (183) — Pourparlers divers. (184) — Choix des " missionnaires " pour la fondation nouvelle. (185) — Mgr Lynch vient lui-même chercher ses Sœurs. (186) — Lettre de Mgr Charles LaRocque à celles qui vont partir (29 août 1869). (187) — Mère Catherine-Aurélie conduit ses filles à Toronto. (188) — Visites à Montréal. (189) — La réception à Toronto. (190) — Lettre de M. Raymond à la fondatrice adressée à Toronto. (192) — Voyage de M. Raymond dans la capitale ontarienne. (193) — Recommandations de la fondatrice, avant de les quitter, aux Sœurs de Toronto. (194) — Appel de M. le curé Lecours aux associés de la confrérie du Précieux-Sang. (194) — Ce qu'était cette confrérie. (195) — Zèle des associés pour répondre à M. Lecours. (196) — Mgr Charles LaRocque bénit la pierre angulaire des futures constructions (24 septembre 1871). (197) — Suspension des travaux. (197) — M. le curé Lecours quitte la cure de Saint-Hyacinthe que prennent les Pères Dominicains venus de France (1873). (198) — Lettre de la supérieure à ses filles de Toronto. (198) — Elle va les visiter. (200) — Elle est toute à toutes. (201) —

CHAPITRE VIII — De la fondation de Notre-Dame-de-Grâce aux premières élections régulières de 1877 (1874-1877) **203**

SOMMAIRE.— Les travaux de construction sont suspendus de 1872 à 1876. (203) — On prie saint Joseph. (204) — Fondation de Notre-Dame-de-Grâce. (205) — Projet d'avril 1866 et reprise en 1874. (205) — M. l'abbé Napoléon Maréchal. (206) — Préparatifs. (207)— Choix des " missionnaires." (209) — Installation du nouveau monastère aux pieds du Mont-Royal (14 juin 1874). (210) — Allocution de Mgr Bourget. (210) — Mgr de Germanicopolis prend aussi la parole. (211) — Mandement de Mgr Bourget. (211) — Lettre pastorale de Mgr Charles LaRocque dans laquelle il loue l'œuvre de l'institut. (212) — Mère Catherine-Aurélie passe quelques semaines à Notre-Dame-de-Grâce. (213) — Rentrée à Saint-Hyacinthe, elle écrit aux Sœurs de Montréal (19 août 1874). (214) — Un noviciat à Montréal. (214) — Clôture régulière à Saint-Hyacinthe. (215) — Mgr Joseph et Mère Catherine-Aurélie s'efforcent de conserver l'esprit d'union entre les maisons-filles et la maison-mère. (216) — Premiers germes de difficultés. (217) — Mère

Catherine-Aurélie écrit à ses filles de Montréal. (217) — Mort de Mgr Charles LaRocque (15 juillet 1875). (218) — Mgr Moreau lui succède. (219) — Un nouveau " Joseph ": M. l'abbé de la Croix. (219) — Première messe dans la nouvelle chapelle du monastère (28 juillet 1876). (221) — On en prend possession le 8 décembre. (221) — Allocution de Mgr Joseph. (222) — Bénédiction de la chapelle par Mgr Fabre (16 janvier 1877). (222) — Le successeur de Mgr Bourget démissionnaire. (223) — M. l'abbé Raymond nommé prélat (15 août 1876). (223) — Mgr Joseph écrit sa joie à la supérieure de Toronto (224) — La charge de la supériorité se fait plus lourde pour Mère Catherine-Aurélie. (225) — Divergences de vues. (225) — Quelques lettres de la fondatrice. (226) — Premières élections régulières (6 février 1877). (227) — Mère Catherine-Aurélie est élue supérieure. (228) — En visite à Montréal, elle écrit à ses filles de Saint-Hyacinthe et leur recommande la simplicité. (230) — Lettres à Mgr Joseph et à M. l'abbé de la Croix. (231) — Son âme est prête à passer par les tribulations. (231) —

CHAPITRE IX — Des premières élections régulières de 1877 aux événements de 1882 (1877-1882) **233**

SOMMAIRE.— Achèvement des constructions. (233) — M. l'abbé de la Croix et l'œuvre des *petits contrats*. (234) — Chapelle " trop belle "! (237) — Épreuves pour la fondatrice. (238) — Cause du refroidissement avec la maison de Montréal. (239) — Mgr Raymond explique les choses. (240) — Le 25e d'épiscopat de Mgr Joseph LaRocque. (241) — La part qu'y prend le Précieux-Sang. (242) — Consolations venues à Mère Catherine-Aurélie de sa propre famille, la " petite Aurélie ". (244) — Ses beaux sentiments pour son vieux père. (244) — Ses multiples occupations. (245) — Le charme de ses lettres. (246) — Ses remerciements aux souscripteurs des " petits contrats ". (248) — Elle encourage ses filles de Toronto. (249) — Gêne dans les relations avec Montréal. (250) — La confrérie du Précieux-Sang voit son siège transporté dans la chapelle des Sœurs. (250) — Voyage à Rome de Mgr Moreau. (250) — Mère Catherine-Aurélie lui écrit au sujet de l'approbation des constitutions. (251) — Mgr Joseph s'occupe de la rédaction de ces règles, il en écrit aux Sœurs de Toronto. (251) — Mère Catherine-Aurélie, qui se trouve là, lui répond. (253) — Elle écrit de nouveau, à ce sujet, à Mgr Moreau, à Rome. (255) — Pas de suites immédiates. (255) — Mort de plusieurs Sœurs. (256) — Vie fervente. (256) — La gêne persiste avec Montréal. (257) — Une détente. (259) — L'œuvre se continue. (261) —

Le travail de rédaction de Mgr Joseph. (261) — Mandement de Mgr Moreau approuvant les constitutions. (262) — Réélection de Mère Catherine-Aurélie comme supérieure (12 décembre 1881). (263) — Elle aurait volontiers déposé le fardeau, l'une de ses lettres en témoigne. (264) —

CHAPITRE X — Des événements de 1882 à la réélection de la fondatrice (1887) (1882-1887) **263**

SOMMAIRE.— Les événements de 1882. (265) — Leurs causes. (266) — Une lettre de Mgr Raymond. (268) — Visite pastorale de Mgr Moreau (mars 1882). (269) — Direction de Mgr Joseph. (270) — M. le curé Lecours à la *maison blanche*. (270) — Mgr Moreau change l'administration (27 novembre 1882). (271) — Conséquences de l'acte épiscopal. (273) — Esprit de soumission de Mère Catherine-Aurélie. (274) — M. le grand-vicaire Gravel. (275) — Mère Catherine-Aurélie est invitée à Toronto. (275) — Distribution du livre des règles et constitutions. (276) — Mère du Saint-Esprit remplace Mère Saint-Alphonse. (278) — Séjour de Mère Catherine-Aurélie à Toronto, d'avril à septembre 1884. (280) — Le 50e de sacerdoce de Mgr Joseph LaRocque (mars 1885). (281) — Nouveau don de M. le curé Lecours (mars 1886). (282) — Consécration de la chapelle (avril 1888). (282) — Fondation d'Ottawa. (283) — Mgr Duhamel. (283) — Mandement et installation de " Béthanie " à Ottawa (24 mai 1887). (285) — Lettre d'obédience donnée par Mgr Moreau. (286) — Réception à Ottawa de la fondatrice et des " missionnaires ". (287) — Mort de Mgr Raymond (3 juillet 1887). (288) — M. le grand-vicaire Gravel le remplace au Précieux-Sang. (289) — Deuil de la fondatrice. (289) — Nouveau séjour à Toronto. (290) — Lettre de Mgr Joseph aux Sœurs d'Ottawa. (291) — Ses appels à l'union. (292) — Mort de Mgr Joseph LaRocque (18 novembre 1887). (293) — Bel éloge par Mgr Moreau. (293) — Sympathies de la communauté à la Mère fondatrice. (294) — Mgr Moreau ordonne des élections régulières. (296) — Elles ont lieu le 9 décembre 1887 et la fondatrice est réélue supérieure. (296) — Souhaits et bénédiction du jour de l'an 1888 aux pieds du portrait du regretté Mgr Joseph. (296) — Éloge des Pères disparus par la Mère fondatrice. (297) — Heureusement pour l'institut, sa fondatrice lui restait. (298) — Un mot de M. Georges Goyau. (299) —

CHAPITRE XI — De la réélection de la fondatrice à l'approbation définitive (1887-1896) **301**

SOMMAIRE. — Ouverture du noviciat d'Ottawa. (301) — Mort de M. le curé Lecours. (302) — Le 25e de la fondatrice. (303) — Son œuvre de 1887 à 1897. (304) — Nomination de M. l'abbé Laflamme comme aumônier. (304) — Mgr Moreau et Mgr Duhamel assistent à l'inauguration du collège canadien à Rome. (305) — Ils s'occupent de l'approbation de l'institut et de ses constitutions. (305)—Lettres de la fondatrice au cardinal Mazella et à Mgr Savelli. (306) — Le pape Léon XIII accorde des faveurs spirituelles aux Adoratrices du Précieux-Sang. (308) — Décret d'approbation pour cinq ans. (308) — Joyeux étonnement de M. Leclair du collège canadien et de Mgr Moreau. (310) — Fondation, aux Trois-Rivières, du monastère de " Gethsémani " (24 mai 1889). (311) — Fondation, à Brooklyn, du monastère de " Bethléem " (2 décembre 1889). (315) — La fondatrice revient de Brooklyn par Toronto et Ottawa. (318) — Fondation, à Portland (Orégon), du monastère de " Mont-Thabor " (6 janvier 1892). (319) — Voyage et séjour d'un an de la fondatrice en Orégon. (320) — Nouvelles faveurs spirituelles accordées par le Saint-Père à l'institut. (323) — Mère Catherine-Aurélie est nommée par Rome, à titre exceptionnel, supérieure générale. (324) — Élection du 9 décembre 1892, la fondatrice est réélue supérieure du monastère-berceau. (325) — Le " festival " du 9 janvier 1893 (325) — Mgr Decelles évêque coadjuteur de Saint-Hyacinthe. (326) — M. l'aumônier Laflamme est remplacé par M. l'abbé Dion. (327) — *La Voix du Précieux-Sang.* (327) — Lettres de la supérieure générale à ses filles (1894-1895-1896). (328) — Fondation, à Sherbrooke, du monastère de " Nazareth " (14 septembre 1895). (330) — Fondation, à Nicolet, du monastère de " Saint-Joseph " (28 août 1896). (334) — Décret d'approbation définitive (20 octobre 1896). (337) — Belle lettre de Mgr Moreau. (339) —

CHAPITRE XII — De l'approbation définitive à la mort de la fondatrice (1896-1905) **341**

SOMMAIRE.— Lettres de félicitations. (341) — Noces d'or de Mgr Moreau. (343) — Mort de Mgr Fabre. (344) — Elections du 9 décembre 1897. (346) — Mère Véronique-la-Passion succède à la fondatrice qui ne peut plus être réélue. (346) — Mère Catherine-Aurélie s'occupe des fondations. (347) — Fondation, à Manchester, du monastère du " Cénacle ". (347) — La supérieure générale se rend à Manchester. (350)

— Elle s'arrête à Ottawa au retour. (351) — Voyage à Brooklyn (352) — Vœux pour le siècle nouveau. (352) — Voyage aux Trois-Rivières et à Nicolet. (354) — Projet de fondation à Rome. (354) — Construction d'un calvaire. (355) — Vœux de Noël 1900. (356) — Voyage à Toronto. (356) — Mort de Mgr Moreau. (356) — Mgr Maxime Decelles. (358) — Mgr Falconio. (358) — La fondatrice termine la rédaction du " coutumier ". (359) — Elle rentre à Saint-Hyacinthe pour le 14 septembre 1901. (360) — Belle fête, jolis vers. (360) — Le 30 avril 1902. (361) — Fondation, à la Havane, du monastère de " Santa Cruz ". (362) — Elections du 9 décembre 1902. (369) — Une hésitation de Mgr Decelles amène l'intervention de Rome. (369) — Mère Catherine-Aurélie est élue supérieure de Saint-Hyacinthe. (370) — Mort de Léon XIII et avènement de Pie X. (371) — Le 42e de l'institut. (371) — Souhaits du 1er de l'an 1904. (372) — Télégramme de la Havane, état de l'institut. (372) — Anniversaire (17e) de la mort de Mgr Raymond. (373) — M. l'abbé Roy remplace M. Dion comme aumônier. (373) — Le 14 septembre 1904. (374) — Au soir de la dernière année. (374) —

CHAPITRE XIII — Dernière maladie et mort de la fondatrice, divers éloges (janvier-juillet 1905) **375**

SOMMAIRE. — Longue agonie. (375) — La fondation de Joliette est décidée. (376) — Crise du 15 mars, arrivée des Sœurs des maisons-filles, derniers sacrements. (377) — Sympathies, les Sœurs de la Havane. (378) — Le vendredi-saint 1905. (379) — Mgr Bégin annonce la fondation de Lévis. (379) — Crise du 13 mai, départ des Sœurs de la Havane. (380) — Nouvelles crises à la fin de juin. (382) — Mort de Mère Catherine-Aurélie. (385) — Mort de Mgr Decelles. (386) — L'exposition des restes mortels, condoléances. (386) — Visite de Mgr Bruchési. (387) — Lettre posthume de Mgr Decelles, communiquée par Mgr Bernard. (388) — Mise en cercueil, funérailles. (393) — L'acte de sépulture. (394) — Les Sœurs venues rendre les derniers hommages retournent à leurs monastères respectifs. (394) — Visite de Mgr Bernard. (394) — Note au sujet du nouvel évêque de Saint-Hyacinthe. (395) — Allusion de Mgr Brunault à la fondatrice au cours de l'éloge funèbre de Mgr Decelles. (396) — Articles de journaux. (397) — La *Semaine Religieuse* de Montréal. (398) — L'*Ave Maria* de Notre-Dame (Indianapolis). (399) — Le *Rosaire* des Dominicains (400) — Discours de Mgr Brunault aux noces d'or de l'institut (1911). (401) —

CHAPITRE XIV — Choses extraordinaires et merveilleuses dans la vie et surtout dans la jeunesse de Mère Catherine-Aurélie . . 405

SOMMAIRE. — Tout un côté de la vie de l'héroïne jusqu'ici laissé dans l'ombre. (405) — Soumission aux jugements de l'Église. (406) — Pie XI à la béatification de Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. (406) — Ce qui arriva surtout au temps de la jeunesse d'Aurélie et même après. (407) — Témoignage de Mgr Raymond. (408) — Les vertus d'Aurélie. (408) — Les faits merveilleux extérieurs. (410) — L'opportunité de la fondation en 1861. (412) — La conclusion de M. Raymond s'appuie sur les faits merveilleux. (413) — Le mémoire d'outre-tombe de Mgr Joseph LaRocque. (415) — La jeunesse de Catherine-Aurélie fut vertueuse. (416) — Sa vie jusqu'à l'époque de la fondation fut pleine de faits merveilleux. (418) — Conclusion solennelle du mémoire. (421) — Témoignage de Mgr Gravel en 1902. (421) — L'institut fut voulu de Dieu. (422) — Les circonstances de la fondation. (423) — L'incrédulité de Mgr Gravel confondue par Mgr Joseph. (424) — Les " merveilles " sont la preuve de Dieu. (425) — Autres témoignages. (426) — Des choses extraordinaires depuis la fondation. (426) — Phénomène de la petite croix sur la main. (427) — Une apparition. (427) — Témoignage d'une religieuse : ce qu'était vraiment la fondatrice. (429) — Un portrait des plus fidèles. (429) — A la mort de Mgr Joseph. (432) — Tout est concluant. (433) — Explication des faits merveilleux donnée par Mgr LaRocque lui-même. (434) — Guérisons et conversions. (436) — Prière pour la béatification autorisée en 1920. (436) — Une belle page de Laure Conan. (437) —

TABLES DES MATIÈRES 439

Universitas CANADIANA Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

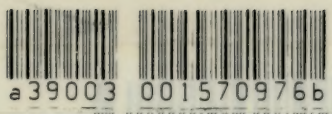
a39003 001570976b

0053068-01-1 CE

BX 4448 .Z8C333 1923
AUCLAIR, ELIE JOSEPH.
MERE CATHERINE AURELIE

CE BX 4448
.Z8C333 1923
C00 AUCLAIR, ELI MERE CATHE
ACC# 1408190

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 04 15 21 9